This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

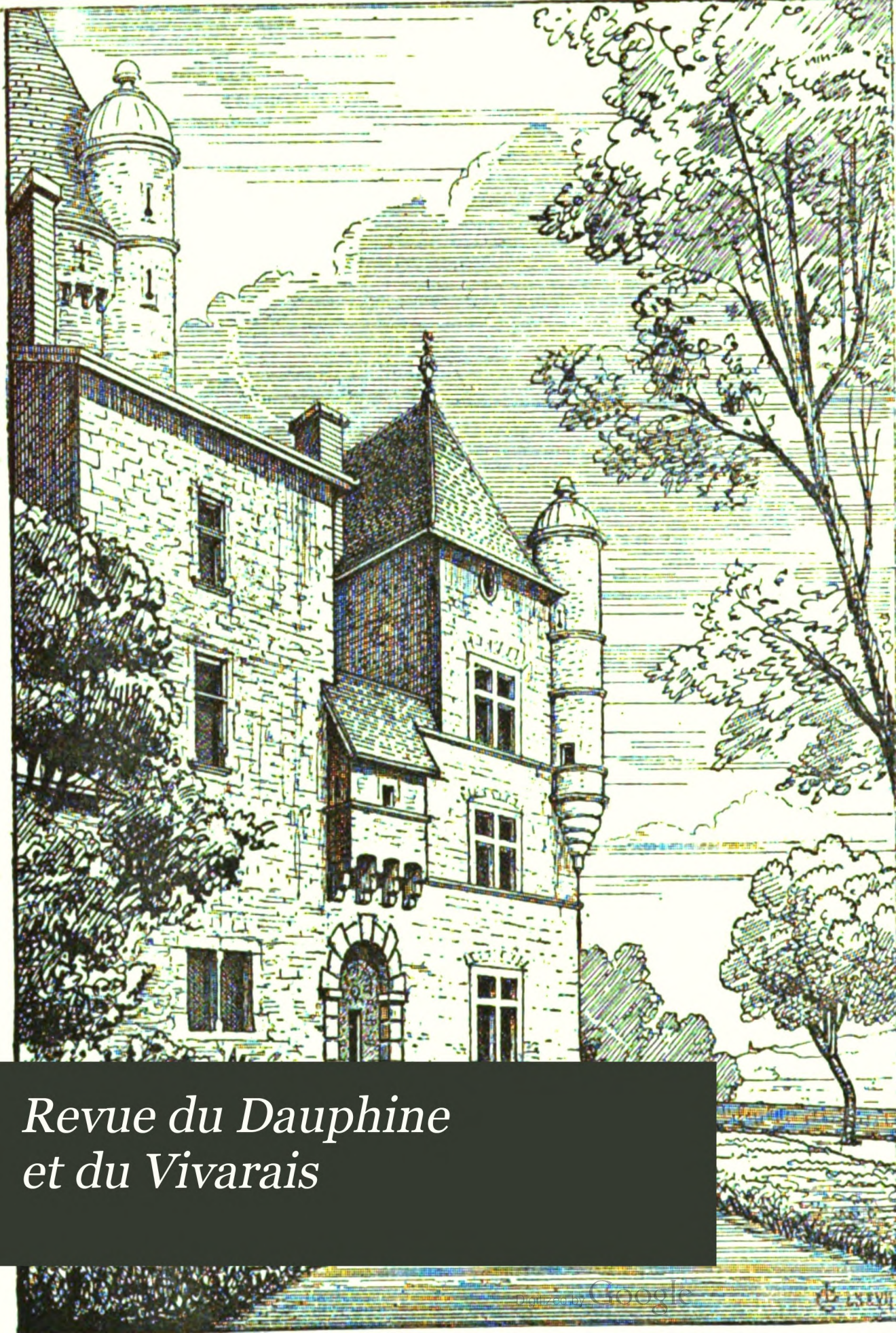

Revue du Dauphine et du Vivarais

Digitized by Google

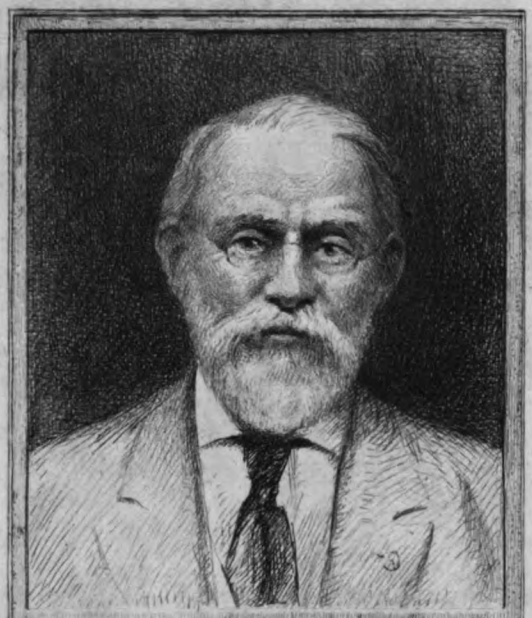

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.D241
R4

REVUE
DU DAUPHINÉ
ET DU
VIVARAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Agar
de la Comédie Française

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
DAUPHINÉ
ET DU
VIVARAIS

(ISÈRE, DRÔME, HAUTES-ALPES, ARDÈCHE)

RECUEIL MENSUEL

Historique, Archéologique & Littéraire

TOME II

De l'Imprimerie
SAVIGNÉ, A VIENNE EN DAUPHINÉ

1878

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
5-11-27
13603

AU LECTEUR

Le premier volume de la Revue *est entre les mains de nos souscripteurs; il sera suivi d'un second, et, nos lecteurs aidant, peut-être de plusieurs autres :*

Uno avulso, non deficit alter...

Ce qu'a été cette première année, le lecteur le sait aussi bien que nous: espérons cependant que l'hésitation, les tâtonnements, inséparables de tout début, ne se seront pas trop fait sentir.

Du moins, aura-t-on reconnu le progrès fermement voulu, constamment recherché, réalisé quelquefois; le désir ardent de faire tout le possible dans la limite de nos forces et de nos moyens.

La seconde année sera ce que la feront nos dévoués collaborateurs. Il faut le dire pourtant, une moins

Digitized by Google

grande part sera laissée à l'imprévu, et les travaux pourront être plus sûrement choisis.

Diriger une Revue de province n'est pas chose facile : si la publication plaît aux gens du monde, elle mécontente les hommes d'étude ; si, au contraire, elle donne une trop large place aux questions d'archéologie, d'histoire, de bibliographie, elle court le risque de repousser les nombreux lecteurs qui préfèrent les productions d'une lecture aisée et courante aux graves recherches de l'érudition.

Or, les deux éléments étant nécessaires pour permettre à la Revue *d'exister, comment arriver à contenter ces frères ennemis?...*

— *La* Revue *est trop sérieuse, disent les uns.*

— *Elle ne l'est pas assez, répliquent les autres.*

Sans vouloir trancher la question, nous nous réservons, cette année, de donner quelques nouvelles, des récits d'excursions, de voyages, enfin plus d'extension à la partie littéraire.

E.-J. Savigné.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE DAUPHINOISE

MADEMOISELLE AGAR

I

PARMI les artistes de ce temps, Mademoiselle Agar a cette fortune d'être la seule tragédienne, et cet honneur de représenter, de personnifier le théâtre classique, c'est-à-dire le théâtre français par excellence, celui qui a fait le plaisir et l'enseignement de nos pères.

Singulière destinée que celle de la Tragédie en notre siècle! On la croyait morte et dûment enterrée, après les retentissantes victoires qui accompagnèrent la levée de boucliers du romantisme. Antony, Chatterton, Marion Delorme, Hernani, avaient signé l'acte de décès. Quelques années s'écoulent, Rachel paraît. Qu'est-ce donc? Mais, rien, la Tragédie qui ressuscite. — Non, répliquaient les farouches romantiques, c'est un engouement passager. Rachel a ramené cette vieille mode qui finira avec elle.

Et Rachel disparut à son tour laissant derrière elle un long sillon lumineux. Cette fois, c'étaient bien les ténèbres qui devaient succéder à ce rouge coucher de soleil, et la Tragédie devait s'éteindre

Comme la nuit se fait lorsque le jour s'en va;

mais étant une des manifestations les plus élevées de l'art, elle est éternelle comme lui. « Le roi est mort, vive le roi! » Ce cri de l'ancienne monarchie française devait ici se réaliser. A peine Rachel expirait au milieu des parfums et des clartés du rivage provençal, que surgissait l'héritière de son sceptre d'or, la nouvelle reine tragique. Les cris de douleur saluant l'étoile disparue retentissaient encore, que déjà l'astre nouveau montait à l'horizon. 1858, mort de Rachel; la même année, le nom d'Agar est prononcé pour la première fois.

Digitized by Google

II

Avant de dire ce qu'est l'artiste, quelques mots sur sa mission.

Les Grecs, ces maîtres éternels de l'Art, ne séparaient point le théâtre de l'idée de patrie. Leurs représentations étaient des solennités publiques et revêtaient un caractère presque religieux. Eschyle et Sophocle, en exaltant les dieux et les héros, entretenaient dans les cœurs l'ardeur patriotique.

Sans prétendre à de si sublimes destinées, le théâtre en France ne pourrait-il donc perpétuer, comme le feu sacré de Vesta, le culte des œuvres qui honorent notre littérature ; continuer leur tradition toujours féconde, et se transformer en une école de sens, de patriotisme et de goût ?

La tâche est difficile, non impossible. Après les tristes événements de ces dernières années, un mouvement s'est opéré dans les esprits, dont le théâtre a ressenti le contre-coup. Le froid accueil infligé à des productions trop admirées hier, trop dédaignées aujourd'hui ; l'enthousiasme déployé, au contraire, pour des œuvres secondaires, mais qui avaient du moins le mérite de faire tomber de la scène, comme d'une retentissante tribune, de fières paroles et de généreuses pensées, tout dénote une tendance bien définie, un courant nouveau, irrésistible, un changement de direction dans l'esprit public. On est las des productions malsaines, des pièces à femmes, des bouffonneries de l'opérette. Haut les cœurs ! L'heure est venue de s'élancer vers les régions sereines de l'Art.

Et jamais l'occasion n'avait été si favorable pour cette salutaire rénovation. « J'écris la tragédie pour quinze cents personnes en Europe », s'écriait Voltaire dans la préface d'*Œdipe*.

D'adorateurs zélés à peine un petit nombre

se pressait autour des autels de Melpomène. Aujourd'hui les quinze cents lecteurs dont parlait Voltaire sont devenus légion. C'est par centaines de mille et par millions qu'ils se comptent. Corneille, Racine, Molière, n'avaient jamais été lus et goûtés par un tel peuple d'admirateurs. Leurs beaux vers sont dans toutes les mémoires, l'admiration pour leurs œuvres immortelles emplit toutes les âmes. Que l'Angleterre s'enorgueillisse de son Shakespeare, que les marins de l'Adriatique chantent les strophes du Tasse, que l'Espagne se drape avec fierté dans la philosophie de Michel Cervantes, la France leur oppose victorieusement sa trinité dramatique.

Digitized by Google

Mais, bien plus, la France n'est pas seule à honorer ces superbes génies. Les pays voisins, Italie, Suisse, Belgique, Hollande, ont fait leurs classiques de nos classiques nationaux; ils ont adopté nos grands tragiques, et dans la représentation des chefs-d'œuvre de la scène française, les voilà qui revendiquent leur place au parterre.

A qui revient l'honneur de ce magnifique mouvement qui emporte les esprits vers les sources vives de notre génie national?

A Mademoiselle Agar. — Et ce n'est que justice de le proclamer bien haut.

En Hollande, l'accueil fait à la tragédienne a pris les proportions d'une manifestation envers la France. A Leyde, à Groningue, une brillante cavalcade accourait au devant de Mademoiselle Agar. Réception à l'hôtel-de-ville, harangue du bourgmestre; le soir, sérénades, retraite aux flambeaux; escorte d'honneur à l'arrivée et au départ. On n'aurait pas fait davantage pour une souveraine! A Utrecht, la cité universitaire, ce fut bien autre chose encore. La réception organisée par les étudiants prit un caractère touchant et patriotique. Les cris de « Vive la France! » poussés par cette intelligente jeunesse, témoignaient que malgré ses malheurs la nation vaincue a conservé quelque reste du prestige d'hier et que son génie un instant voilé rayonne encore au dehors.

Vous connaissez ce trait de l'histoire grecque: des Athéniens récitant les vers de Sophocle forcèrent un vainqueur farouche à saluer de ses hommages leur patrie déchue. N'est-ce point ici quelque chose d'analogue? Avec cette différence pourtant que la France ne possède en Hollande que des amis.

Il y a six ans, Mademoiselle Agar entreprenait ses tournées en province sous le titre modeste de « représentations du répertoire classique ». Les tournées en province, quelle ressource pour les troupes parisiennes en désarroi! Et quelle mine à bonnes plaisanteries! Les souvenirs du *Roman comique* et du *Capitaine Fracasse* sonnent une fanfare de joyeux quolibets, éveillant tout un essaim de folles et burlesques aventures. — Mais, cette fois, c'était sérieux, et le succès ne tarda pas à couronner la noble entreprise. Chaque jour Mademoiselle Agar visitait une nouvelle ville, partout elle était fêtée et applaudie. Depuis le grand centre de population jusqu'à la plus humble cité, elle a joué partout, partout le même accueil enthousiaste. Aux badauds parisiens qui s'étonnaient qu'une artiste de la Comédie-Française allât jouer même à Carpentras,

Digitized by Google

on aurait pu rappeler qu'un acteur de quelque talent, nommé Molière, avait, il y a deux siècles, couru, lui aussi, la province pendant de longues années. Et peut-être ces courses, pour n'avoir pas lieu en train express, comme aujourd'hui, mais dans des véhicules qui rappelaient davantage le vénérable chariot de Thespis, n'avaient pas été tout à fait infructueuses pour l'immortel comique. Il s'était assis dans le fauteuil du barbier de Pézenas pour observer les ridicules, mais il avait aussi rencontré en maintes cités, des savants, des penseurs, des philosophes, des lettrés, — comme par exemple à Vienne, Boissat, de l'Académie française, — dont il avait fait ses amis, ses confidents, et dont l'influence se fit sentir plus tard à travers *Tartufe* ou le *Misanthrope*.

La province n'est pas ce qu'un vain Parisien pense. Elle seule consacre les réputations si lestement confectionnées à Paris. Ceci est vrai surtout de la littérature. La province n'a pas les entraînements subits de la capitale. Plus calme, plus réfléchie, elle n'accepte qu'après mûr examen. Les idoles d'un jour, ne sont point son fait, pas plus que les gloires édifiées à grand fracas et dont il ne reste le lendemain que quelques débris misérables comme d'une maison en démolition.

Voulez-vous la preuve de l'immense popularité redonnée au théâtre classique? Voyez l'accueil que reçoit la reine de la tragédie. Dans les grandes comme dans les petites villes, les salles de spectacle sont toujours trop étroites pour contenir les flots d'auditeurs avides d'entendre cette sorte de « bonne nouvelle », la langue des dieux parlée avec tant de noblesse et de majesté. Et cette foule ne se compose pas uniquement de gens ayant « fait leurs études », reçu l'éducation dite libérale. Les ouvriers, le peuple en forment la grosse part. Aussi pour eux sont perdues à la représentation quelques allusions classiques; ils ne se doutent pas que « Neptune » veut dire « la mer »; l'urne fatale de Minos, les Parques blêmes et tout le fatras mythologique demeurent lettre close, mais comme tout le reste est bien vite saisi par ces braves gens. Dès l'entrée en scène de la grande artiste, un courant magnétique s'établit entre elle et l'auditoire. Les fortes pensées, les beaux sentiments, les transports d'Hermione, la douleur de Phèdre, soulèvent et attendrissent la salle entière comme au jour où *Cinna* arrachait des larmes au grand Condé.

Croyez-vous qu'il ne sortira rien de cette propagande du bon et du beau à travers la France? En 1839, à la suite d'une représentation donnée à Vienne par Mademoiselle Rachel, Ponsard, avocat ignoré, résumait ses impressions en demandant s'il ne

Digitized by Google

serait pas bon qu'un poëte surgît qui corrigeât Shakespeare par Racine et accrût Racine par Shakespeare. Quatre ans plus tard, *Lucrèce* s'était chargée de la réponse. Qui sait si, au fond de quelque ville de province, la semence féconde ne se prépare pas à porter des fruits; si dans la retraite et le silence ne s'élaborent pas les chefs-d'œuvre de demain. *Nescio quid majus nascitur....*

III

Nous pourrions soulever le voile qui entoure les origines de Mademoiselle Agar, donner son acte de naissance et son nom de jeune fille. Mais de quel droit? Est-ce que l'artiste qui livre au public toute son âme en interprétant chaque soir les œuvres des maîtres, ne saurait garder par devers soi un réduit inviolé? Le sculpteur, le peintre, le poëte, quand ils ont jeté marbre, toile ou livre, une part d'eux-mêmes, la meilleure! en pâture à la foule, gardent leur intérieur abrité des yeux indiscrets. Nous réclamons pour l'artiste la même juste et nécessaire prérogative, surtout quand il s'agit d'une femme.

Mademoiselle Agar appartient à notre province, Vienne la revendique à bon droit. Son père est de Faramans, canton de la Côte-Saint-André. Ancien militaire, chevalier de la Légion d'honneur, M. Charvin, après s'être marié à Vienne, y prit sa retraite et y a laissé d'excellents souvenirs.

C'est dans l'antique cité romaine que Mademoiselle Agar a passé son enfance et une partie de sa jeunesse. Aussi, comme elle en aime les aspects connus, les monuments aux grandioses débris, les calmes horizons où le Rhône déroule ses flots argentés. Tout enfant, elle assista sans doute à quelque représentation donnée par Bocage dans la patrie de Ponsard, et la blanche vision de *Lucrèce* filant de la laine, — qu'elle devait si admirablement réaliser, — hanta dès lors son jeune esprit.

Comment le goût du théâtre se manifesta chez elle?... Qu'y a-t-il au seuil de cette brillante carrière artistique?... Une vie manquée, une existence sacrifiée, un de ces drames intimes sans éclat et sans grandeur qui terrassent les plus vigoureux? Le malheur rend plus fortes les âmes qu'il ne parvient pas à dompter. Mais est-ce donc une nécessité que la douleur soit toujours appelée à sacrer le talent?... Nous retrouvons Mlle Agar à Paris en 1858, donnant des leçons de piano, et se préparant, à côté de Michot et de Marie Sasse, à suivre la carrière lyrique. Une magnifique voix de contralto lui promettait un brillant

Digitized by Google

avenir, lorsqu'un heureux hasard mit sur son chemin Ricourt. Vous savez, Ricourt, Achille Ricourt, l'ami de Charles Reynaud, de Ponsard et de Jules Janin. Cet excellent homme était affligé de la manie bien innocente de découvrir des célébrités. Il n'avait pas eu déjà la main si malheureuse avec Rachel, Ponsard et Pierre Dupont; il ne se fourvoyait pas davantage cette fois. A ce moment, il dirigeait le journal l'*Artiste* et tenait école de déclamation. Quand il vit la jeune fille, son maintien sculptural, et la beauté biblique inspiratrice de son nom d'adoption; quand il entendit sa voix sonore et souple, au timbre presque métallique, il s'écria dans un transport d'admiration : « Voilà la tragédienne que j'ai toujours rêvée! » Et les leçons commencèrent aussitôt.

— Allez dans la galerie de sculpture du Louvre, disait Ricourt. Là sont les vrais, les seuls modèles. Là sont les triomphants héros, les superbes demi-dieux de la Grèce et de Rome. Là sont vivantes, dans le rayonnement de leur gloire et l'éclat de leur incomparable majesté, ces reines, ces impératrices avec leur grandeur et leurs séductions, telles qu'elles sont apparues à nos maîtres, Racine et Corneille!

Merveilleux furent les progrès: l'élève se livrait avec ardeur à l'étude des tragiques, le maître avait foi en sa découverte. « Avez-vous entendu Agar? » demandait-il volontiers, et de fait on l'entendit bientôt, et ce fut une surprise universelle. Le 6 mars 1860, la jeune tragédienne joua les deux premiers actes de *Phèdre* devant un auditoire choisi. Début riche de promesses. Deux ans après, elle abordait à l'Odéon ce rôle de Phèdre, l'un des plus difficiles du répertoire. « Ceci est à moi! » aurait-elle pu dire en ceignant le diadème tragique. De ce jour, en effet, le succès ne la quitta plus, sa gloire ne fit que grandir.

Son entrée dans la maison de Molière fut impérieusement réclamée par la presse. Le concert d'éloges s'éleva unanime. Théophile Gautier disait dans le *Moniteur* : « Melpomène a touché de son sceptre cette prêtresse d'un culte évanoui. On sent qu'on a devant soi, chose rare, une tragédienne. » Paul de St-Victor, Francisque Sarcey, Théodore de Banville, B. Jouvin, Xavier Aubryet, Nestor Roqueplan, Edouard Fournier, Jules Janin: tout le bataillon des critiques présenta les armes en signe d'hommage à la nouvelle favorite des dieux. Jules Janin, qui avait découvert et proclamé Rachel, salua Mademoiselle Agar du titre de tragédienne. C'est la seule contemporaine qu'il ait honorée de cette illustre consécration.

Digitized by Google

Il faut voir dans les journaux du temps combien ces débuts furent ardents et passionnés. De pénibles incidents même les marquèrent. Sûre de sa force, la tragédienne marchait droit devant elle, les yeux fixés sur la palme de victoire, sans plus se soucier des embûches semées sur la route. Aux attaques injustes elle ne répondit que par de nouveaux et plus éclatants triomphes.

En 1865, elle revient à l'Odéon pour y créer le rôle de la reine-mère, Catherine de Médicis, dans la *Conjuration d'Amboise*, de Louis Bouilhet. Elle se trouvait là dans une atmosphère plus chaude, plus vivifiante. La jeunesse du quartier latin fréquentait l'Odéon et lui communiquait je ne sais quelle ardeur généreuse. L'Odéon avait accueilli l'*Honneur et l'Argent*, de Ponsard, repoussé avec insolence par le Théâtre-Français.

En 1868, Mademoiselle Agar donne, dans une représentation à son bénéfice, le *Passant*, « une vraie perle », nous avait-elle écrit, pressentant l'immense succès. Suivant un mot de Janin, le *Passant* restera, à l'honneur de sa principale interprète, comme un « souvenir de son intelligence et de son autorité sur les âmes ».

Toujours animée du même zèle pour les chefs-d'œuvre des maîtres, voici ce qu'elle nous écrivait à la date du 18 avril 1869 :

.....*Cela va mieux et je joue* le Champi (1) *depuis hier avec le bras en écharpe. Il faut pourtant se hâter de guérir, car nous répétons* Lucrèce *de notre aimé et immortel Ponsard, et dans huit jours nous jouons. Je suis profondément émue de cette reprise et j'ose espérer que le public va faire un accueil éclatant à cette œuvre splendide.*

Je ne doute pas que mes chers compatriotes ne partagent ma joie à cette nouvelle. Il y a si longtemps qu'une grande voix n'a retenti dans ce vieil Odéon, mais voilà Ponsard et avec lui la résurrection !

Cette reprise de *Lucrèce* fut l'adieu de la tragédienne à son cher Odéon. Le Théâtre-Français la réclamait, il n'était plus permis de résister au cri de l'opinion publique.

Pendant les jours de fièvre et de patriotiques angoisses, en juillet 1870, on jouait le *Lion Amoureux*, au Théâtre-Français; au 5e acte, le public réclama à grands cris Agar, avec la *Marseillaise*. Elle la dit avec une saisissante et terrible énergie. Un détail à ce sujet: à la première répétition, l'artiste annonce qu'elle veut chanter en *ut*, le chef d'orchestre des Français déclare la chose impossible.

— Je ne chanterai pas autrement, lui est-il répondu.

On chercha alors, et l'on trouva dans la bibliothèque du

(1) *François le Champi*, une fade pastorale de Georges Sand.

Digitized by Google

théâtre la partition qui avait servi pour Rachel. Cette partition était en *ut*, ce qui prouve que la gravité de la voix a été la même chez les deux tragédiennes.

L'année terrible commençait. — Pendant le siége des Allemands, Mademoiselle Agar avait installé une ambulance chez elle, rue des Feuillantines, derrière le Val-de-Grâce qui servit de point de mire au bombardement. Les obus pleuvaient, il fallut évacuer la maison, déménager l'ambulance sous le feu de l'ennemi. — A cette œuvre de dévouement et de charité elle n'avait pas craint d'exposer sa santé en même temps que sa fortune.

Pendant la Commune, sa conduite fut simple et digne, en dépit des calomnies. Sur l'invitation écrite de M. Edouard Thierry, administrateur de la Comédie-Française, désireux d'écarter de son théâtre les foudres de Raoul Rigault, Mademoiselle Agar dit des vers aux Tuileries, dans un concert au profit des blessés; mais aux trois mille spectateurs qui lui demandaient la *Marseillaise*, elle refusa de la chanter, disant qu'elle l'avait oubliée depuis qu'on ne se battait plus contre les Prussiens.

On sait le reste : son court passage aux Français, pendant l'été de 1871, juste assez pour faire monter la recette de 1200 à 5200 francs, et ses représentations en province et à l'étranger. Dernier renseignement dédié aux bourgeois, — s'il en est encore, — pour qui les écus constituent le vrai mérite : Mademoiselle Agar est riche aujourd'hui, d'une fortune noblement acquise. Ses moissons de gloire ont été aussi des moissons dorées.

IV

Ce qu'est l'artiste, ceux-là le savent tous qui l'ont entendue et applaudie. Dès son entrée en scène, son beau visage éclairé par le plus dramatique regard; ses bras de Minerve antique animés par l'ampleur et la noblesse du geste; ses mains faites pour tenir le sceptre; son profil de camée rappelant quelque impératrice romaine; la masse sombre de ses cheveux, tout dans sa personne est fait pour entraîner le spectateur vers ces personnages lointains des âges écoulés. Sa démarche et son attitude sont dignes de la statuaire, il n'est pas étonnant que Delacroix l'ait choisie pour représenter sa *Gaule*. Avez-vous vu cette magnifique statue découverte à Ste-Colombe et tant admirée à l'Exposition rétrospective de Lyon? Comme elle est chastement drapée sous le lin! Avec quelle grâce flexible tombent les plis de sa blanche tunique! Rien de quelque banale

Digitized by Google

Aphrodite; c'est la Beauté pudique, la bonne déesse du foyer, la matrone et la mère dans leur fière et douce majesté. Eh bien! la statue s'est animée, le marbre s'est fait chair, la glorieuse tragédienne réalise victorieusement ce type idéal de Romaine.

Elle parle : le vers coule de ses lèvres, plein, sonore, harmonieux. Elle le dit simplement, sans le scander, sans déclamation. L'art s'efface dans ce débit pour ne laisser voir que la nature.

Mais tout cela qui donc y songe? Quel spectateur peut se livrer à ces observations, quand il a devant soi, en chair et en os, le personnage représenté? C'est Camille furieuse, ébranlant de ses imprécations les fondements de Rome « encore mal assurés »; c'est Hermione, dévorée d'amour et de jalousie; c'est la pâle Phèdre, tantôt tourmentée d'un mal inconnu qu'elle n'ose avouer,

Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent!

tantôt belle et voluptueuse à séduire tout autre que le fils de l'Amazone; tantôt désespérée, lamentable, faisant passer dans l'âme du spectateur la terreur qui l'écrase; — c'est encore la hautaine Agrippine, la chaste Lucrèce, Clytemnestre la mère irritée, c'est enfin Charlotte,

jeune républicaine,
Dont la voix douce parle une langue romaine;

mais à travers la flamme claire de son regard, on voit le cœur fort, on sent l'âme virile, on devine le bras vengeur qui va châtier Marat.

En mai 1870, le soir de la représentation d'apparat donnée au théâtre de Vienne pour l'inauguration de la statue de Ponsard, Mademoiselle Agar se disposait à entrer en scène pour le IIe acte de *Charlotte Corday*. — Pauvre poëte! il est mort sans avoir vu lever l'interdiction qui pesait sur son plus beau chef-d'œuvre, et pourtant c'était là son rêve le plus ardent, et en écrivant à la tragédienne sa compatriote, il ne l'appelait jamais que sa «Charlotte». —Mademoiselle Agar tenait à la main la brochure de la pièce:

— Croiriez-vous, nous dit-elle, que je viens de relire le rôle?

Et comme nous nous inclinions avec un sourire de doute:

— Je l'ai *là*, mais je ne l'ai pas *là*, reprit-elle en portant le doigt successivement de son front à ses lèvres.

Il va sans dire qu'elle joua sans apparence d'hésitation, les bravos enthousiastes de la salle lui donnèrent un démenti aussi éclatant qu'agréable, et cette soirée doit compter parmi ses plus mémorables triomphes de femme et d'artiste.

Digitized by Google

Nous avons tenu à rappeler ce trait pour montrer que la modestie de la tragédienne est à la hauteur de son prestigieux talent.

Au degré de perfection où elle est parvenue dans son art, il semblerait qu'elle n'ait plus qu'à s'endormir sur une triple couche de lauriers d'or. Eh bien ! non ; elle a travaillé au point de compromettre sa santé, elle travaille encore. Elle n'est pas arrivée d'un bond au faîte de la célébrité. Lors de ses débuts Jules Janin lui décernait ces titres d'honneur : *inconnue, abandonnée à ses propres forces et pauvre.* Elle a lutté avec une rare vaillance, et cela constamment, depuis le jour où pour payer ses leçons de déclamation, elle vendait l'humble héritage paternel, quelques arpents de vignes avec une maisonnette dans un coin du vieux Dauphiné. Pour se faire ce qu'elle est, il lui a fallu développer ses riches dons naturels par un effort personnel considérable. Elle n'ignore rien de la tradition au théâtre, et cependant elle étudie encore ses rôles, fouillant chaque vers pour lui demander de nouveaux effets.

Un jour nous l'avons vue toute joyeuse d'avoir trouvé quelque chose d'*inédit* pour ce vers de Camille dans les *Horaces :*

Donne-moi donc, barbare, un cœur comme le tien !

Une autre fois, nous avons eu l'honneur d'assister à une lecture faite par elle de son rôle dans *Adrienne Lecouvreur*. Et nous avons compris le secret de ce magnifique talent.

Pour avoir voué un culte à la tragédie, Mlle Agar ne dédaigne pas les œuvres modernes : la *Conjuration d'Amboise*, *Faustine*, le *Passant*, sont là pour en témoigner. Et plus d'une fois elle a prêté à des vers de jeunes poëtes le secours de son admirable diction.

V

Comme Dauphinoise, Mademoiselle Agar avait sa place marquée dans la *Revue*, mais aussi et surtout en raison de la mission élevée qu'elle remplit. Les représentations classiques, c'est l'art tendant la main à la littérature, c'est la tradition nationale pieusement gardée, l'enseignement du génie mis à la portée de la foule. L'entreprise méritait d'être louée, car cette entreprise est glorieuse pour la tragédienne, qui a su se grandir à la taille des maîtres qu'elle interprète, mais aussi pour la nation dont elle fait connaître, valoir et admirer les grands écrivains.

RAYMOND LAIRE.

Digitized by Google

AMOUR POSTHUME

A mon ami Morice Viel.

Nous étions auprès d'une tombe
Où des lys versaient leurs parfums;
La brise, comme une colombe,
Semblait pleurer sur les défunts;

Et là, d'une voix presque éteinte,
Les yeux fixés sur l'avenir,
Elle soupira cette plainte
Dont j'évoque le souvenir :

« Quand la mort voilera ma face,
Et que ce visage attristé
Ne laissera plus qu'une trace
Dans les vers où tu l'as chanté ;

Quand l'ange de nos derniers sommes
M'aura couché dans le linceul,
Et qu'en ce vaste désert d'hommes,
Mon départ t'aura laissé seul ;

Pendant les nuits d'été si brèves,
Quand mes soupirs inapaisés
Berceront l'essaim de tes rêves
D'une musique de baisers,

Alors, sur les roses funèbres
Dont mon tombeau sera semé,
Viens près de moi dans les ténèbres
Reposer ton front bien aimé.

Digitized by Google

Comme dans nos anciennes veilles,
Groupe en strophe un bouquet vermeil,
Ton pas si cher à mes oreilles
M'éveillera de mon sommeil.

Je sourirai jusqu'à l'aurore
En songeant à ce dernier jour
Ou nous nous regardons encore
D'un œil où brille tant d'amour.

Et dans l'universel silence,
Mon cœur te fera, si tu veux,
Sa plus intime confidence,
Comme au temps des premiers aveux.

A ton tour, dans les soirs moroses,
Conte-moi ce qui t'adviendra;
Des grandes aux petites choses,
De toi tout m'intéressera.

A ce bruit de voix doux et triste,
Les passants attardés diront :
— C'est le vent du soir qui résiste
Aux caresses des liserons.

Mais si parfois, à l'improviste,
Te saisit le froid de minuit,
Mon cœur te renverra bien triste,
Et nous nous dirons : Bonne nuit!

Tu feras alors ta prière
Comme autrefois à mon côté,
Et je reprendrai dans la bière
Le sommeil de l'éternité. »

Zénon FIÈRE.

Paris, janvier 1878.

Digitized by Google

A LA MUSE

(Sonnet

—

O MUSE, *céleste colombe,*
Qui parfois gémis dans nos cœurs,
On arrive au ciel par la tombe,
A la gloire par les douleurs,

L'âpre destin veut qu'il incombe
A tout génie un lot de pleurs;
Aujourd'hui sous sa croix il tombe
Et demain lui garde des fleurs.

Aujourd'hui c'est la lutte ardente,
O Muse, où ta robe flottante
S'accroche aux ronces du chemin,

Et demain c'est l'apothéose,
Après la nuit le rayon rose!
Hélas! pourquoi toujours demain?

Hugues BERTHIN.

Lyon, décembre 1877.

Digitized by Google

SOUVENIRS DU JOUR DE L'AN

AUTREFOIS *de ce premier jour*
Quand l'aube annonçait la venue,
Dès l'aube une voix ingénue
M'offrait ses vœux et son amour;
Lors, je pressais ta blonde tête
Dans mes mains, heureux d'y poser
Un paternel et doux baiser....
Un ange manquait à la fête!

Plus tard, quand le frère et la sœur,
Le front riant, les mains unies
Accouraient, colombes bénies,
Appelant sur moi le bonheur,
Lors, je prenais vos blondes têtes
Dans mes mains, heureux d'y poser
Un double et paternel baiser...
Deux anges manquaient à ces fêtes!

Aussi, lorsque dans vos beaux yeux
La joie éclatait sans mystère,
Moi, je sentais à ma paupière
Monter des pleurs silencieux;

Digitized by Google

Et tenant ma douleur secrète,
Témoin de vos transports charmants,
Je songeais aux autres enfants
Hélas! qui manquaient à la fête!

Et maintenant dans ma maison
Où gémit ta mère attristée,
Chère enfant, toi seule es restée,
De mon bonheur dernier rayon!
Seule aujourd'hui tu viens nous dire
Ces vœux que pour nous autrefois
Hélas! répétaient d'autres voix... —
Tâchons, mon cœur, de lui sourire!

M...

Vienne, 1er janvier 1878.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

QUESTION

En fouillant dans mes vieux papiers, j'ai fait, sur la famille des Serres, à Villeneuve-de-Berg[1], une singulière découverte. Il m'est tombé sous la main un acte de « *donation par Jehan des Serres, notaire à Villeneufve pour Olivier des Serres, son frère, passé devant Me Jehan Barbery, notaire royal, le 28 mars 1546.* » A cet acte est joint un *factum* dans lequel j'ai relevé ce qui suit :

Bertrand des Serres, qui vivait au commencement du XVIe siècle, eut cinq enfants : Olivier, Marie, Jehan, Jacques et Anthoine. « Sa maison était assise audict Villeneufve, près la porte « appelée de St-Jehan. » Il possédait des terres considérables soit à Villeneuve même, soit dans les environs.

Olivier des Serres épousa Marie Cornette.

Son frère Jean « dict que despuys le temps du décès d'icelluy feu Bertrand des Serres ne aussi auparavant longtemps il n'habitoict, ne fréquentoict sadicte maison paternelle, ains demeuroict ça et là servant d'un temps et d'aultre comme avec feu Me Giraud Vallet, receveur en son vivant de Vivaroys.

« Puis il alla au service de feu sieur de Grimault seigneur de Montlor, poursuivant ses procès au Grand Conseil et Parlement de Paris, Thoulouse, Grenoble et de Provence, avec lequel il demeura l'espace de six à sept ans sans fréquenter aucunement sa dicte maison paternelle.

« Pendant ledit temps et en l'année 15... le demandeur (Jean des Serres) feust marié à la filhe de feu *Me Jehan Brohé*, de Tournon, greffier des Estats particuliers de Vivaroys, et feist sa demeure de dix ans audit Tournon avec sa femme et famille.

« Item, après le demandeur se remna à Villeneufve-de-Berg avec ses femme et enfant... »

Cette famille des Serres, que les deux documents en question nous montrent comme importante et très-riche à Villeneuve-de-

Digitized by Google

Berg, a-t-elle quelque rapport avec celle de l'immortel agronome?

Serait-ce l'origine de la famille des Serres d'Annonay ?

Dans ses *Mémoires historiques sur le Vivarais* (tome II, p. 162), M. Poncer raconte comment *Jean de Serres*, greffier des Etats du Vivarais, dans une circonstance mémorable, à Villeneuve-de-Berg, risqua sa vie pour préserver du pillage les titres et papiers du pays confiés à sa garde. C'était en 1572, lors de l'attaque de Villeneuve par le capitaine Baron.

Y aurait-il de commun, entre ces deux Jean des Serres, autre chose que le nom et le prénom? Je ne le pense pas.

Jean des Serres (1), greffier des Etats du Vivarais, mourut en 1579. Sur la recommandation de son oncle, Pierre de Villars, archevêque de Vienne, un de ses frères, Charles de Serres, lui succéda (2).

M. Poncer, et après lui M. L. de Roque, n'ont-ils pas commis une erreur en disant que: « Charles des Serres épousa « Catherine du Peloux, dont il eut: 1° Jacques, évêque du « Puy; 2° Just, évêque, qui succéda à son frère, au siége épis- « copal du Puy; 3° et Pierre, conseiller du Roi?...» (3)

Il me semble avoir vu dans quelque document que Just de Serres, évêque du Puy, était le *neveu* et non le frère de Jacques, son prédécesseur à l'évêché du Puy.

J'ai vu aussi un Bon de Serres, chevalier de l'ordre du Roy, conseiller et maistre de son hostel et chambre des comptes à Paris. N'était-ce pas un frère de Jean, de Charles et de Jacques sus-nommés?

Dans l'intérêt de l'histoire locale, je me permets de poser ces diverses questions aux bibliophiles du Vivarais. Personne, que je sache, n'a encore donné la généalogie de la famille de Serres (ou des Serres) d'Annonay.

Le Bibliophile H. V.

(1) Des lettres autographes que je possède portent *des Serres* et non de Serres.

(2) Lettre du 20 juillet 1579.

(3) *Mémoires sur Annonay*, t. Ier p. 248. — *Armorial du Languedoc*, t. Ier, p. 483.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Je regrette de trouver la signature de M. Pilot sous la phrase suivante imprimée dans votre Revue :

« C'est sans doute par une erreur d'impression qu'on lit dans la « notice sur *les seigneuries d'Anjou et de Terre-basse*, placée en tête « de votre dernier numéro, *La Roque-Pluvinel* au lieu de *La Baume-« Pluvinel*, seule interprétation admissible (1) ».

Ce qui n'est point admissible pour M. Pilot, est, malencontreusement pour lui, un fait historique et généalogique.

Nous en donnons succinctement la preuve :

Gabriel de la Baume épousa Catherine de Pluvinel, fille de Jean de Pluvinel, lequel substitua son petit-fils, Antoine de la Baume, au nom de Pluvinel.

(Confirmation par lettres patentes du roi Louis XIV, en date du 16 juillet 1693).

La famille de la Baume prend donc à juste titre le nom de Pluvinel.

Passons à celui de la Roque. Le fait est le même.

Joseph-François de Rafellis-Tertulle, marquis de la Roque, épouse :

1° N... de Forbin d'Oppède ;

2° Catherine de Béthune.

Il meurt sans enfants, après avoir fait un testament (reçu Me Hugonis, notaire à Avignon, le 8 novembre 1686), et laisse sa succession à ses sœurs, qui transigent avec sa veuve. (Acte reçu Me Jacques Hugonis, notaire à Caromb, le 24 mai 1694).

Ses sœurs, au nombre de quatre, étaient:

1° Jeanne, épouse de Claude de Panisse de Pazzis, marquis d'Aubignan, morte sans enfants ;

2° Lucrèce-Alexandrine, née en 1632, épouse d'Antoine de la Baume-Pluvinel. (Contrat passé devant Me Esbérard, notaire à Carpentras, le 20 février 1650). Ses descendants ont partagé l'héritage des seigneurs de la Roque avec ceux des Rollands, leurs cousins, qui suivent, sous condition de *porter les noms et armes de Tertulle*, pleines et sans écartelures ;

3° Gabrielle, épouse de Claude des Rollands;

4° Anne-Hélène, religieuse ursuline à Carpentras.

On trouve de plus amples détails dans l'*Histoire de la noblesse du*

(1) Novembre 1877. *Revue du Dauphiné et du Vivarais* : notice sur les seigneuries d'Anjou et de Terrebasse.

Décembre 1877. « Rectifications » E. Pilot de Thorey.

Digitized by Google

Comté-Venaissin, tome IVe, page 574, à l'article des seigneurs de la Roque-Henri, *surnommés* de Tertulle (1).

M. de la Bâtie, dans son *Armorial du Dauphiné*, constate également la substitution et dit à l'article La Baume :

« M. de la Roque - Pluvinel acquit le comté d'Anjou de la « maison de Falcoz de la Blache, vers la dernière moitié du XVIIIe « siècle. »

A Anjou, la tradition et les papiers me donnent également raison.

Nous continuerons donc à dire M. de la *Roque - Pluvinel*, puisque cet enfant de la maison de la Baume portait ces noms, préférablement à tant d'autres qu'il avait à sa disposition.

Quant aux armoiries qui figurent au bandeau, nous avons préféré nous en tenir à celles de la souche principale, pour les Miolans-Chevrières comme pour les la Baume la Roque etc., sans briser ni écarteler, ne voulant, en l'absence de pièces authentiques, imposer au lecteur ni nos suppositions, ni nos soupçons, et, comme le dit si bien Madame de Sévigné, ignorant les armes que ces illustres seigneurs portaient cette année-là.

L'Auteur de la notice.

Lyon, 24 janvier 1878.

VAUCANSON & BRETON

A M. Alfred Vellot.

La *Revue du Dauphiné et du Vivarais* renferme, dans les numéros d'août et de septembre 1877, des notices très-intéressantes sur Vaucanson (2). En tête du premier numéro se trouve une eau-forte, par M. Fleury Forest, représentant la statue de l'Archimède français, due à l'habile ciseau de M. Victor Chappuy, autre artiste dauphinois, statue inaugurée à Grenoble, le 14 août 1876.

Vous avez bien voulu, dans le cours de vos notices, rappeler, les efforts que j'ai tentés pour faire rendre la justice qui était due à votre grande gloire locale : je regrette que vous n'ayez pas eu connaissance

(1) Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comté-Venaissin* ; Paris, 1750.

(2) M. Vellot a adopté l'orthographe de Vocanson, d'après l'extrait de naissance, qui est positivement la véritable; j'ai suivi celle donnée par l'Académie des sciences, quoique je la considère en quelque sorte comme faussée ou fautive, mais par la raison que tous les actes de cette corporation, pendant la période des inventions de Vaucanson, portent cette dernière orthographe.

Digitized by Google

des réflexions que j'ai émises, dans le temps, et qui ont été insérées dans le *Moniteur des soies* de Lyon, du 10 mars 1877, concernant l'érection de cette statue qui, d'après moi, n'a pas été exécutée comme elle aurait dû l'être, sous les rapports industriel et mécanique ; ce qui m'avait paru une faute, ou du moins une erreur, sous le rapport historique. Je disais que Vaucanson n'aurait pas dû être représenté comme un vulgaire tisseur endimanché, mais qu'il devait porter le costume noble et sévère de l'ingénieux académicien, prince des mécaniciens modernes.

Je prends la liberté, Monsieur, de vous signaler ce fait, que je regarde comme une lacune regrettable pour la vulgarisation des travaux de ce célèbre artiste, qui ne doit pas être considéré comme tisseur, mais, par dessus tout, comme le génie moderne de la mécanique.

Je saisis également cette occasion, Monsieur, pour signaler à votre généreuse et patriotique sollicitude, à l'égard de nos gloires nationales, le nom de Jean Breton ou Bretton, natif de Privas, qui était mécanicien à Lyon, de 1800 à 1820, et qui par conséquent appartient à la catégorie des hommes remarquables dont s'occupe la *Revue du Dauphiné et du Vivarais ;* il est mort à Lyon, âgé d'environ 65 ans (1).

Dans mes *Etudes séritechniques sur Vaucanson*, j'ai expliqué que la première imitation, réussie en partie, du célèbre métier automoteur de ce grand mécanicien, fut exécutée en 1806, par ledit Breton, pour le compte de Jacquard, et par les conseils de M. Laselve, professeur de théorie pratique à Lyon. Malgré le talent du constructeur, la copie laissa encore à désirer. Cela n'empêcha pas Jacquard de s'en emparer et s'en déclarer l'inventeur et, à ce titre, de réclamer et d'obtenir de nouvelles faveurs. Le métier, essayé chez Imbert, chef d'atelier, quai de Retz, n° 45, servit de modèle pour la confection de 57 mécaniques défectueuses, livrées à la fabrique lyonnaise, pendant le privilége abusif accordé à Jacquard et exercé par lui de 1806 à 1812. Il est avéré que ce dernier, n'ayant jamais été ni mécanicien, ni tisseur, ne peut être considéré comme le transformateur ou le vulgarisateur du système Vaucanson, mais qu'il a été l'exploiteur des essais faits par Breton et autres.

Après l'extinction de ce privilége qui a causé tant de préjudice à la fabrique lyonnaise, Breton modifia considérablement le procédé Vaucanson, qu'il avait imité en 1806, pour le compte de Jacquard ; ce mécanicien, né et élevé à Privas, s'était fait remarquer avantageusement pour la construction des moulins à soie et des mécaniques à dévider, où il avait su mettre à profit les diverses inventions de Vaucanson.

Breton vit de suite l'inconvénient du chariot primitif qui n'était

(1) Il résulte de l'extrait mortuaire que Jean-Antoine Breton, natif de Privas (Ardèche), mécanicien, demeurant à Lyon, rue St-Marcel, n° 12, époux de Marie-Catherine Gleton, est décédé à Lyon, le 10 février 1836, à l'âge de 65 ans.

Digitized by Google

plus applicable à l'état actuel du tissage; il parvint avec beaucoup de tâtonnements à lui substituer une pièce qui était enlevée par la marche à l'aide de courroies et qui, en retombant, appliquait plus hermétiquement les cartons contre la planche à aiguilles, pour l'exécution des étoffes façonnées. Ce métier, construit dès 1812, a été le principe de toutes les améliorations introduites successivement dans le tissage. Le public ignorant lui a donné le nom impropre de *Jacquard :* c'est ainsi qu'il figure au musée du Palais de l'industrie et du commerce, à Lyon, et même au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. L'industrieux. constructeur des petits métiers modèles de ces établissements, Jean Marin, dont la nécrologie a été insérée, en 1877, dans le *Moniteur des soies* et la *Revue du Lyonnais*, a parfaitement démontré cette vérité incontestable.

Breton doit donc être considéré comme le réel transformateur, le véritable vulgarisateur du métier automoteur de Vaucanson. Breton est une des illustrations les plus modestes, les plus honnêtes et les plus pures de la fabrique lyonnaise : c'est une des gloires du Vivarais, son pays natal, de cette heureuse contrée qui, la première, a produit la soie française.

C'est à ce titre que j'ai cru devoir vous signaler un nom si distingué, qui se recommande à votre louable initiative. Je vous remercie des nombreuses citations que vous avez bien voulu faire de mon travail, et je me trouverais encore heureux si vous approuviez mes efforts dans une nouvelle étude sur votre illustre compatriote Vaucanson, dont je présenterai le parallèle avec Philippe de la Salle, la plus grande figure de l'industrie sérifère de Lyon, et que vous avez cité avec bonheur dans le cours de votre intéressant mémoire.

J'ai cru devoir adresser cette simple note à la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, naturellement intéressée à la vulgarisation des illustrations de ces deux contrées, et dans la crainte surtout qu'autrement elle ne vous parvînt pas.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma vive gratitude pour vos bienveillantes citations, ainsi que celle de ma plus parfaite considération.

Isidore Hedde,

Ancien ouvrier et fabricant de soierie, délégué du gouvernement français en Chine pour l'étude de la soie.

Ronzon, près le Puy-en-Velay, janvier 1878.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGES

D'ODESSA A SÉBASTOPOL (1)

J'ai eu l'occasion de mettre la main sur quelques cartons remplis de notes prises sur les lieux, au jour le jour, par mon père, pendant son long séjour en Turquie et en Crimée, et qu'il n'a jamais eu le temps de revoir depuis cette époque.

Persuadée que dans ce moment où les yeux sont fixés vers l'Orient, ces notes peuvent présenter un certain intérêt, j'ai cru devoir les mettre en ordre et les utiliser. Elles étaient d'ailleurs assez complètes pour que je n'aie guère eu qu'à les coudre ensemble. J'ai fait les raccords de mon mieux, mais je ne saurais me flatter d'avoir entièrement réussi ; je prie donc mes lecteurs, si j'en ai, de vouloir bien me pardonner si j'ai laissé quelques fils blancs aux coutures.

Blanche FÈVELAT.

Grenoble, janvier 1878.

I

Le traité de Kaïnardji, en 1774, avait ouvert la mer Noire à la Russie et l'avait laissée maîtresse de toutes les côtes septentrionales ; mais les premiers efforts que fit cette puissance pour établir des relations avec le reste de l'Europe, par la Méditerranée, rencontrèrent d'incessants obstacles dans la jalousie et la prévoyance instinctive des Turcs qui, possesseurs du Bosphore, s'appliquèrent à gêner les mouvements de ce commerce naissant dont ils sentaient tout le danger pour l'avenir, au point de vue politique.

A cette époque, d'ailleurs, la Russie ne possédait encore dans ces parages, aucun port où les navires pussent trouver un abri

(1) Les événements actuels ramènent forcément l'attention sur la guerre de Crimée, dont l'importance ne fera que grandir devant l'histoire. A l'heure où se dénoue la guerre d'Orient, on ne lira pas sans intérêt ces « souvenirs » dus à la plume élégante d'un compatriote et relatifs aux mœurs d'une partie de la Russie. — Cette publication sera enrichie de trois gravures hors texte faites d'après des croquis pris sur nature. *(Note de la Rédaction).*

Digitized by Google

un peu sûr, aucun point de concentration pour les matières destinées à l'exportation. Ce ne fut que quatre ans après, en 1778, que l'impératrice Catherine, sous l'habile inspiration de Potemkin, désigna Cherson comme port militaire et marchand.

Les facilités offertes pour le transport par le Dnieper, ce grand fleuve qui, pénétrant jusqu'au cœur de la Russie, permettait de puiser dans ses plus riches provinces les éléments d'un commerce très-étendu et très-varié, semblaient devoir assurer la fortune de Cherson; mais des circonstances imprévues et des inconvénients auxquels on ne s'était pas assez arrêté tout d'abord, changèrent brusquement la destinée de cette cité et arrêtèrent son essor; une raison puissante, sa position géographique, amena le gouvernement à lui donner une rivale, Odessa, dont elle est aujourd'hui tributaire.

En effet, en 1794, la Russie porta la limite de son territoire du Bug au Dniester; l'année suivante elle s'annexa les provinces de la Pologne les plus voisines de la mer Noire, pour lesquelles il devenait nécessaire d'établir un débouché facile. Cherson se trouvait trop éloigné et, malgré l'importance commerciale qu'elle avait déjà acquise, Catherine fit rechercher un nouveau port qui pût satisfaire aux besoins de toutes les riches provinces de la nouvelle Russie. Elle arrêta son choix sur une vaste baie située à peu près à demi-distance des bouches du Dniéper et de celles du Dniester, et au fond de laquelle se trouvait un pauvre village, d'une quarantaine de maisons, habité par des Tatares pêcheurs. On se mit immédiatement à l'œuvre de transformation, et, en 1796, l'impératrice accorda à Odessa, la ville naissante, de nombreux et importants priviléges.

Malheureusement, depuis Catherine jusqu'à Alexandre Ier, la nouvelle cité fut abandonnée à ses propres ressources et ne fit que végéter, jusqu'aux traités de Lunéville et d'Amiens qui établirent sur des bases plus solides la liberté de navigation dans la mer Noire, en la faisant rentrer dans le domaine commun. Dès lors les relations commerciales prirent une sérieuse importance et Odessa vit enfin s'ouvrir pour elle une ère de réelle prospérité.

En 1803, le duc de Richelieu fut nommé gouverneur général de la nouvelle Russie, avec des pouvoirs très-étendus, et c'est à son habile administration qu'Odessa doit son développement si rapide et si prodigieux. A cette époque, la ville ne comptait que huit mille âmes, quelques rues étaient à peine tracées, les environs étaient entièrement incultes et déserts. Le gouverneur fit de grands sacrifices personnels et vint en aide à la population; on

Digitized by Google

s'occupa de la construction d'un port et des grands établissements publics; les colonies étrangères commencèrent à affluer et la ville se peupla rapidement de Bulgares, de Slaves, de Hongrois et d'Allemands; les environs se couvrirent de vergers, de jardins et de petits hameaux; en 1810, la population était montée à vingt mille âmes et un certain nombre de grands villages s'élevaient dans la banlieue.

Pendant cette période de quelques années, Cherson perdait son importance, d'autant plus qu'en raison des difficultés de navigation qu'éprouvaient les gros navires dans le Dniéper, l'impératrice Catherine, en même temps qu'elle créait Odessa, lui avait enlevé son port militaire et son amirauté pour lesquels Potemkin fit construire Nikolaïef. Cette dernière, se trouvant située dans une position beaucoup plus avantageuse, devint le grand chantier de construction de la flotte russe dans la mer Noire.

La population de Cherson resta dès lors stationnaire tandis que celle d'Odessa ne fit que s'accroître, à tel point qu'en 1814, lorsque le duc de Richelieu quitta son commandement pour rentrer en France, la ville comptait trente-cinq mille âmes, les importations et exportations dépassaient quarante millions, et les affaires de banque étaient considérables.

Le comte de Langeron et le prince Woronzoff, à qui fut successivement confié ce gouvernement, après le duc de Richelieu, continuèrent avec succès cette œuvre si bien commencée. Aujourd'hui Odessa est la ville la plus considérable et la plus commerçante de ces contrées; elle compte près de cent mille âmes et tend chaque jour à se développer davantage. Cherson recueille et lui envoie tous les produits des provinces de l'est; Nikolaïef qui, jusqu'au traité de Paris en 1856, était uniquement consacré à la marine militaire, est devenu un puissant chantier de construction pour la marine marchande et lui fournit maintenant une nombreuse flottille pour aller déverser au loin toutes ses richesses commerciales.

II

C'est par une belle matinée de la fin de mai que le *Sebeto*, petit navire napolitain momentanément au service de la France, vint stopper devant Odessa. Parti l'avant-veille au soir de Kamiesch, notre bâtiment avait dû, par suite d'un grain violent, se réfugier presque pour une nuit entière, dans la rade sud de Kimbourn;

Digitized by Google

heureusement la rafale n'avait fait que passer, la mer s'était rapidement calmée et, à notre arrivée, elle était d'huile.

Le *Sebeto* était sur lest et n'avait à bord que six passagers : un sous-intendant et un payeur militaire chargés de règler quelques affaires avec l'administration russe ; les deux princes Cantacuzène, lieutenants valaques au service de la Russie, qui, se trouvant au quartier général français, avaient obtenu l'autorisation de prendre passage à notre bord pour rejoindre leur poste; Badowski, un brave et loyal Polonais, attaché à l'armée comme interprète, et que des périls communs et un dévouement affectueux nous avaient rendu précieux dans toutes les circonstances délicates ; enfin votre serviteur qui devait, après avoir présenté au général Luders, commandant en chef de l'armée russe, les compliments du maréchal, rejoindre par terre le quartier général.

Aussitôt qu'Odessa avait été signalé, nous nous étions précipités sur l'avant du navire. Après deux années passées sur les rochers de Sébastopol, que nous avions si bien dénudés pendant le premier hiver, il nous tardait de voir enfin une ville où la guerre n'eût pas étendu ses ravages et où l'on pût apercevoir autre chose que des ruines; nous étions servis à souhait.

Vu de la mer, Odessa se présente sous l'aspect le plus séduisant. Quand, après avoir laissé à gauche le phare et les riantes villas qui couvrent les falaises du sud, on arrive vers le milieu de la rade pour se diriger vers le port de la Quarantaine, on se trouve à peu près au centre de la portion de la ville qui donne sur la mer.

En face de soi on voit se dresser à pic une falaise de forme régulière, haute de cinquante mètres environ, dont la crête est bordée par un long boulevard planté d'arbres et au centre duquel a été érigée la statue du duc de Richelieu, le vrai créateur et le bienfaiteur d'Odessa, statue malheureusement beaucoup trop mesquine pour le cadre grandiose au milieu duquel elle se trouve.

A travers le feuillage, et comme fond de tableau, on aperçoit une rangée de belles maisons qui, à distance, présentent l'aspect d'autant de palais.

A l'une des extrémités du boulevard apparaît la Bourse avec ses frontons et sa colonnade; à l'autre, le château Woronzof, avec son haut belvédère et ses magnifiques bosquets.

Au bas de la falaise s'étend un immense quai aboutissant d'un côté au port de Pratique, de l'autre, à celui de la Quarantaine et au centre duquel se dresse un escalier gigantesque qui le relie au

Digitized by Google

boulevard supérieur. Au pied de cet escalier monumental s'élève une petite chapelle de style assez gracieux; à son sommet, se trouve la statue de Richelieu, qu'il écrase de sa masse puissante. La haute falaise contre laquelle il s'appuie est soutenue à sa base par une épaisse muraille assez élevée et formant une première terrasse appelée à devenir certainement un jour une promenade aussi belle qu'agréable.

A gauche de cet ensemble déjà si splendide, se présentent le port de la Quarantaine avec sa petite forêt de mats et ses vastes dépendances, la tour de l'horloge et le jardin public Langeron, dont la mer baigne les allées basses et que domine le château gothique du général Luders, encadré dans d'épais massifs de verdure.

A droite, sur des falaises peu élevées et légèrement inclinées, s'étendent, jusqu'au bord de la mer, les faubourgs de Pérécop, du Village neuf, de Maldawanka et de Pérésypka.

Au dessus de tout cela s'élancent les clochers des différentes églises que domine celui de la cathédrale dont les ornements extérieurs, bleu et or, reflètent au loin les rayons du soleil et dont l'élégance forme un heureux contraste avec le dôme massif du monastère St-Michel.

Comment se lasser d'un pareil spectacle et ne pas être saisi d'étonnement si l'on reporte sa pensée vers ce petit village de Kadji-Bey qui a servi d'origine à l'opulente et magnifique cité? On serait tenté de croire tout d'abord qu'on a accumulé sur ce point, qui se prêtait si bien à la mise en scène, les plus belles maisons de la ville, ses plus riches monuments; mais nous savons d'avance qu'il n'en est rien et que, chose rare, l'intérieur d'Odessa répond entièrement à sa brillante apparence extérieure.

Dès que le *Sebeto* eut stopé, un des princes Cantacuzène proposa de descendre à terre pour lever les difficultés de la douane et nous procurer les voitures nécessaires, proposition qui fut naturellement bien accueillie. Notre arrivée ayant été annoncée d'avance, la tâche était facile, trop facile même, à notre gré, car moins d'une heure après, le prince était de retour, et nous eussions volontiers donné le double de ce temps au splendide panorama qui se développait devant nous; mais on nous attendait, il fallait débarquer.

Une demi-heure après, nous faisions notre entrée solennelle à l'hôtel de l'Europe, le premier d'Odessa, dont une des façades s'étend sur la grande rue de Préobrajenska, l'autre sur le jardin de la couronne. Sur le seuil de la porte principale se tenait le

Digitized by Google

propriétaire qui nous adressa, avec une parfaite urbanité, ses compliments de bienvenue, mais qui nous parut cependant éprouver une certaine inquiétude; en effet, il pensait que nous précédions de quelques jours le maréchal qui, selon lui et d'après les on dit, ne pouvait manquer de venir rendre au général Luders la visite que ce dernier lui avait faite un mois auparavant, lors de la grande revue des armées alliées sur le plateau du monastère St-Georges. Il n'était pas possible de lui laisser la moindre illusion à cet égard, car le maréchal était impérieusement retenu au camp par les préparatifs d'évacuation; mais, comme compensation, nous nous empressâmes d'accéder à son désir de nous montrer les appartements préparés pour son Excellence, appartements d'un très-grand luxe que le maréchal n'eût, sans doute, pas été fâché d'échanger, au moins pour quelques jours, contre sa vieille baraque si impressionnable aux rudes hivers et aux violentes chaleurs de la Crimée.

Notre installation fut vite faite dans les chambres voisines des grands salons que nous venions de visiter et que notre hôte persista à laisser à notre disposition. Nous n'avions ni le temps ni le désir d'en user, mais, à titre de courant d'air, il nous furent très-utiles. Peu après, nous montions en *drowski* et nous commencions nos visites; les premières furent naturellement pour: le général Luders, auquel nous avions déjà été présentés au quartier général, lors de la revue; le général Népoitchiski, son chef d'état-major, que nous avions eu l'occasion de voir deux fois précédemment à Bagtché-Saraï, et enfin le gouverneur de la ville.

Il y avait nombreuse société à la villa Luders quand nous nous y présentâmes; le major et la baronne de Weimarn, gendre et fille du général, en faisaient les honneurs avec cette affabilité, ces gracieuses attentions de la France d'autrefois et que les Russes se sont si bien appropriées. Tout le monde parlait français et avait un mot aimable à nous dire; aussi, au bout de quelques instants, nous connaissions les principales familles de la ville et, de ce moment, commença pour nous une série de dîners et de soirées qui, tout en troublant d'une manière sensible la régularité du plan que nous avions arrêté d'avance, ne firent qu'y ajouter une variété et un charme sur lesquels nous n'avions point compté. Dès notre arrivée, d'ailleurs, nous nous étions enquis, selon notre habitude, des usages journaliers de la société russe afin de nous y conformer autant que possible; ils peuvent se résumer ainsi: de huit à neuf heures du matin, le thé, avec ac-

Digitized by Google

compagnement plus ou moins solide suivant l'appétit ; de onze heures à une heure, les visites ; entre une heure et quatre, le dîner ; de quatre à sept, la sieste ou la promenade ; à sept heures, le thé, puis soirée variée ; entre dix heures et minuit, le souper. Nous pouvions donc, à moins de circonstances imprévues, disposer d'une bonne partie de nos matinées et de nos après-midi.

Après avoir terminé nos visites indispensables, nous rentrâmes à l'hôtel pour réviser nos projets profondément bouleversés ; c'est à table que nous comptions procéder à cette opération difficile. Nous venions de nous installer dans la salle à manger, près d'une croisée donnant sur le jardin, lorsque l'ouverture de la *Juive*, jouée par un orchestre formidable, éclata comme la foudre à côté de nous. Au soubresaut que nous ne pûmes maîtriser, le maître d'hôtel parut très-satisfait ; la surprise qu'il nous avait ménagée avait parfaitement réussi. En entrant, nous avions bien été frappés de l'immensité de la salle et de son luxe d'ornementation, mais le passage subit du grand jour à la demi-obscurité dans laquelle on l'avait tenue, nous avait empêchés d'apercevoir dans le fond l'orgue colossal qui cachait tout un pan de muraille et qui venait de se révéler à nous si subitement par ses accents aussi harmonieux que puissants. C'était un des plus beaux produits de la grande Exposition de 1855 et il ne nous avait guère précédés que d'un mois à Odessa. Les meilleurs morceaux d'opéra firent successivement leur apparition ; en même temps, le nombre des convives s'était considérablement augmenté et, pendant les entr'actes, la conversation devint générale ; la soirée fut vraiment délicieuse et la fameuse révision complétement oubliée.

Le lendemain, par exemple, nous étions en route dès le point du jour.

La ville d'Odessa s'étend sur le plateau, en arrière du boulevard Richelieu ; elle a la forme d'un quadrilatère dont un des côtés, le plus grand, est formé par la falaise et domine la mer presque à pic ; les trois autres, par des boulevards extérieurs à doubles allées ; elle est reliée au quai et aux deux ports par de belles routes qui suivent les flancs de ravins profonds et boisés qu'elles franchissent sur de larges ponts de pierre.

Les rues sont larges, trop larges même, bien alignées, et se coupent à angle droit, disposition très-grandiose certainement, mais peu commode ; les maisons sont blanches et construites avec un luxe qu'on retrouve également à l'intérieur ; tel gracieux petit monument à colonnes, de style grec fort élégant, est simplement la

Digitized by Google

demeure de quelque riche marchand de grains, ou, plus simplement encore, un magasin à blé.

Les chaussées sont sans cesse sillonnées par un nombre considérable de drowskis lancés à toute vitesse ; partout règne un mouvement, un air d'aisance qui annonce la grande ville. Odessa serait donc un séjour fort agréable sans un fléau incessant et terrible, la poussière, dont les tourbillons, soit par l'effet du vent, soit par le mouvement des voitures, rendent le parcours des rues insupportable, sinon impossible sans certaines précautions; aussi les habitants ne sortent-ils presque jamais, quelle que soit la chaleur, sans se couvrir d'un manteau de couleur grise. On a essayé de paver quelques rues, mais, outre que leur largeur exagérée nécessitait une quantité très-considérable de matériaux, la pierre qu'on trouve dans les environs et qui est très-bonne pour la construction, est tellement poreuse qu'elle se brise au moindre choc et augmente encore la poussière naturelle du sol. Pendant l'hiver et dans les jours de pluie, toute cette poussière se transforme en boue non moins odieuse qu'elle. Ce fait explique pourquoi l'on rencontre dans les rues si peu de personnes à pied et un si grand nombre de voitures légères.

Parmi les monuments publics d'Odessa, se présentent en première ligne les huit églises, de rites différents, qui se font particulièrement remarquer par le luxe extrême de l'intérieur, par leurs dômes en clochers dorés et leurs toits verts. Viennent ensuite : la synagogue, dont la richesse intérieure ne le cède en rien à celle des églises ; la Bourse, grand bâtiment de style grec près duquel se trouve le Musée des antiquités où s'agglomèrent peu à peu les produits variés des fouilles exécutées dans la Tauride ; le théâtre, qui pèche par le goût et l'ornementation ; la Tour octogonale de l'Horloge, à l'entrée de la Quarantaine ; l'Institut des jeunes filles nobles, avec ses vastes jardins, et enfin, à l'extrémité sud de la ville, le monastère de Saint-Michel, vaste couvent de femmes avec pensionnat, dont l'immense dôme se voit à une très-grande distance.

A l'angle des rues de Richelieu et de Déribanow, on salue en passant la maison du célèbre poëte Pouschkine.

Comme promenades, nous avons déjà cité le boulevard de Richelieu et les boulevards extérieurs, il faut y ajouter : le jardin Langeron, ceux de la couronne et de botanique, et la galerie du théâtre ou Palais-Royal, élégant petit jardin entouré de beaux magasins. Bon nombre d'habitants possèdent vers le sud et le sud-ouest de la ville de jolis jardins qui s'étendent généralement jus-

Digitized by Google

qu'à la falaise et dans lesquels ils trouvent de l'ombre et un abri contre la poussière. La villa du général Luders, entièrement consacrée à l'agrément, est une des plus remarquables par son étendue et sa position ; de l'extrémité de la terrasse on aperçoit, à une vingtaine de mètres au-dessous, une autre jolie petite villa qui se trouvait, il y a quelques années, sur le sommet de la falaise, et qu'un éboulement a conduite d'un seul bloc, maison et jardin, au point où elle se trouve actuellement ; dans cette heureuse descente, le parterre seul a subi quelques modifications qui, d'ailleurs, sont loin de nuire à son agrément.

La rade est vaste et bonne ; elle présente généralement vingt-cinq brasses de profondeur, même près des côtes ; le port de la Quarantaine reçoit les navires au long cours ; celui de Pratique les bâtiments de cabotage ; chacun peut en contenir environ six cents. Presque tout le commerce d'Odessa, qui est très-considérable, se fait par mer ; le huitième à peine de l'ensemble a lieu par les frontières de l'Autriche.

Bien que toute cette contrée passe pour la Provence de la Russie, le climat y est extrêmement variable et il ne faudrait pas se faire illusion au point de croire qu'elle ne participe en rien aux rigueurs que subissent les autres provinces du milieu de l'empire. Chaque année, sauf de rares exceptions, la rade gèle, même jusqu'à un mètre de profondeur, et les glaces empêchent toute navigation souvent pendant six semaines. On peut compter aisément trois mois de grand hiver, à la très-grande satisfaction des habitants qui, au moyen de traîneaux, peuvent bien plus aisément voyager dans cette saison que dans toute autre ; pendant l'été, la chaleur est excessive à cause de la poussière qui intercepte presque complétement la circulation de la brise de mer.

Les routes principales qui aboutissent à Odessa sont celles de Nikolaïef, de Kiew, de Jassy et d'Ismaïl ; on ne peut que plaindre les voyageurs qui sont obligés de les parcourir, même dans la saison la plus favorable.

A Odessa, nous l'avons dit, règne partout un grand luxe, mais aussi tout y est à un prix exorbitant ; s'il est facile de s'y procurer des plaisirs, il n'est pas moins aisé d'y dépasser son budget ; il faut donc savoir compter ; nous nous en étions bien aperçus, le jour de notre arrivée, en soldant le prix du drowski que nous n'avions gardé que quelques heures ; sur l'avis de notre maître d'hôtel, nous pûmes passer un marché raisonnable avec un cocher pour tout le temps de notre séjour.

Maître Nicolas était un type : jeune, vigoureux, l'air vif et intel-

Digitized by Google

ligent, d'une habileté remarquable, d'une probité parfaite, vêtu d'une longue tunique verte à larges plis, coiffé d'un chapeau très-bas, mais très-large par le haut, doué enfin d'une bonne figure ronde et rose, en résumé un ensemble des plus satisfaisants. Nicolas considérait d'ailleurs, dans notre association passagère, beaucoup plus l'honneur que l'argent; il se sentait passé à l'état d'homme important, trop important même, hélas! la roche tarpéienne n'était pas loin; c'est ce qu'il apprit à ses dépens dès le premier jour.

Nous avions couru toute la matinée à travers la ville et, en rentrant à l'hôtel vers onze heures, nous avions donné rendez-vous à Nicolas pour une heure et demie; nous dînions à deux heures chez le général en chef. A l'heure convenue, nous trouvons au bas de l'escalier un drowski qui n'est pas le nôtre et, sur le siége, un bonhomme à barbe blanche paraissant en proie à un violent désespoir; à notre approche, il se lève, salue, gesticule, pleure en baragouinant toutes les langues excepté la nôtre. Evidemment il y a eu un sinistre. Quelques personnes accourent à notre aide et parviennent à ramener un peu de calme; nous apprenons alors que ce nouvel automédon est le père de notre Nicolas et que ce dernier, pensant que ses nouvelles et hautes fonctions ne lui permettaient pas de conserver sur la poitrine la plaque dont chaque cocher doit, de par la police, être agrémenté, avait laissé cette plaque à la maison, qu'il avait été immédiatement arrêté et mis au violon pendant que son drowski, ou notre drowski, s'en allait à la fourrière. « Mais, ajoutait le père en terminant, votre Excellence ne peut se passer de Nicolas et ne le laissera pas en prison. »

Evidemment notre Excellence ne pouvait pas abandonner ainsi la tribu des Nicolas, et le brave homme en était tellement convaincu que, sans avoir eu le temps de répondre, nous nous trouvions devant le bureau de police; on semblait nous y attendre, et dix minutes après, Nicolas fils faisait son apparition la tête haute et fière, car il venait d'apprendre que, sur notre demande, il était dispensé de porter sa plaque tant qu'il resterait à notre service. Il nous embrassa une main tandis que le père embrassait l'autre : tout le monde était content; mais le temps avait marché et il ne nous restait plus que cinq minutes pour ne pas arriver en retard. Nicolas saisit notre inquiétude, fit un mouvement de tête de bon augure, puis, poussant son : pstt! des grandes circonstances, lança ses chevaux à un galop vertigineux à travers les rues encombrées d'obs-

Digitized by Google

tacles de toutes sortes; trois minutes après, nous entrions à la villa, en même temps que le flot des convives, sans avoir accroché une voiture, renversé un passant, ni même écrasé un chien! Nicolas avait grandi de dix coudées.

Pour les Russes, le thé du matin et du soir est un petit détail de la journée, c'est un passe-temps ou plutôt un trait-d'union; le souper est un divertissement; le dîner seul est une affaire sérieuse. Les Russes sont gros mangeurs et savent se préparer au travail de la table. En passant du salon à la salle à manger, on fait une petite station dans une pièce intermédiaire où se trouve préparée une légère collation composée de hors-d'œuvre : beurre, fromage, sardines, caviar, au milieu desquels trône un flacon de bonne eau-de-vie; en deux minutes on a paralysé cette gloutonnerie qui fait que, partout ailleurs, pendant un bon moment, toutes les têtes sont penchées sur les assiettes et qu'on n'entend que le bruit des cuilliers et des fourchettes; là, tout se passe autrement : on cause au salon, on cause en prenant la sardine et le verre d'eau-de-vie, et on arrive à table tout disposé à causer encore en faisant honneur au repas qu'on déguste lentement, sans à-coup, et avec un plaisir continu.

Le bordeaux et le champagne sont très-recherchés, le dernier surtout, et la veuve Cliquot est tenue en grande estime. Ces vins sont, en Russie, d'un prix qui dépasse la limite du raisonnable; mais comme la bêtise humaine est de tous les pays, il ne faut pas croire qu'ils sont tous des produits français, loin de là. La côte sud de la Crimée donne des vins excellents, tout aussi bons que ceux de nos meilleurs crûs de Bordeaux et de Bourgogne; quant au champagne, on en fait un peu partout, mais, pour être vendu, il faut qu'il porte l'étiquette française. Il en est de même d'ailleurs pour beaucoup d'autres produits et particulièrement pour la parfumerie; on en fait d'excellente à Moscou, mais elle ne s'écoulerait pas si elle ne portait pas le nom de quelqu'un de nos fabricants auquel ce trafic si simple d'étiquettes doit rapporter des sommes fort appréciables. L'intérêt des marchands et l'amour-propre peu national des amateurs se trouvent également satisfaits de ce préjugé si absurde et si universel qui enrichit les uns et ruine les autres.

Au nombre des convives du général Luders se trouvait le consul de France et de Bavière, homme des plus aimables, qui nous rendit un grand service en nous mettant en relation avec M. Salkouski, chef du cabinet de statistique, un érudit de première classe, travailleur aussi infatigable que consciencieux, auteur de

Digitized by Google

nombreux ouvrages sur la Petite Russie et, heureusement pour nous, aussi complaisant qu'instruit.

Au bout d'un instant, nous étions en pleine connaissance et deux heures après, nous nous trouvions très-suffisamment au courant des forces commerciales et industrielles de la Russie du sud, de son horticulture, de sa situation agricole, de ses foires et marchés, de ses exploitations de toutes sortes; ces renseignements ne sauraient trouver place ici, mais grâce à notre bienveillant professeur, nous avions passé une matinée des plus intéressantes et des plus productives; il nous était permis dès lors de prendre part, sans regrets, aux plaisirs dont la ville entière, après une longue privation, paraissait avoir un besoin ardent.

De nos soirées, celle qui nous a laissé le plus agréable souvenir, se passa au théâtre; de huit heures du soir à une heure du matin, pas une minute ne fut perdue. Le théâtre était fermé depuis près de deux ans; la troupe italienne qui l'avait occupé la dernière, ne donnait pas encore signe de vie; cependant il fallait s'amuser et c'était chose facile avec cette population que la guerre avait d'abord affolée, mais que la paix venait de rendre à ses riches comptoirs, à ses luxueuses habitations, à son entrain naturel.

M. Jean Martini, un Robert-Houdin de passage, avait fait l'ouverture de la salle et ramené la gaieté par ses soirées fantastiques; mais c'était insuffisant, il fallait le vaudeville, l'opéra, la comédie, et la société était là pour suppléer le personnel absent. Nous pûmes donc assister à une soirée théâtrale des plus complètes et d'autant plus attrayante que sur la scène, comme dans la salle, on ne voyait que des visages de connaissance. Le programme comprenait trois pièces de choix qui furent dites ou chantées en langue russe, mais par une attention des plus gracieuses, les acteurs improvisés ne manquèrent jamais de prononcer en français quelques phrases ou quelques mots qui pussent nous permettre de les suivre sans efforts. Il y avait sur la scène un entrain sans pareil et dans la salle un enthousiasme extrême, d'ailleurs bien justifié. Un Français, M. Chapellon, professeur au Lycée, y mit le comble en débitant, avec un talent exceptionnel, une chansonnette de circonstance : « Le rêve d'un Anglais ».

En rentrant à l'hôtel, nous pensions à ces pauvres petits théâtres en plein vent que nos braves troupiers avaient organisés dans les camps pour oublier la tranchée de la veille et faire provision de gaieté pour celle du lendemain; acteurs, actrices, directeurs, tous fantassins faisant de leur mieux et quelquefois même si bien que nous avons vu le pacha commandant la division turque à Eupa-

Digitized by Google

toria, prendre au sérieux le caporal, jeune première qui, dans *Bruno le Fileur*, remplissait le rôle d'Adèle Blainville, et se montrer très-désolé quand l'heure de la désillusion fut venue.

Nous avions visité les monuments publics, les promenades, les ports, les principaux magasins; il nous restait à voir de près la villa Woronzof. Le prince Cantacuzène voulut bien nous servir d'introducteur. L'intendant, prévenu d'avance, nous attendait. Poli comme tous les intendants de grande maison, obséquieux comme tous les intendants, ce représentant du prince avait à cœur de nous éblouir et comptait pour cela sur les richesses et le luxe intérieur du château; mais nous étions fatigués des palais, et ce que nous étions venus chercher, c'était la vue dont on jouit de ce château dont la situation est merveilleuse. Placé, comme nous l'avons dit, à l'extrémité nord du boulevard de Richelieu, il domine toute la rade et son vaste parc s'étend, en pente douce, dans le ravin de Sabaniew, où passe la route qui relie le port de Pratique à la ville.

Les jardins et bosquets nous importaient peu et nous nous précipitâmes vers la terrasse; mais là notre horizon se trouvait encore trop borné; il nous fallait une vue d'ensemble, et le prince Cantacuzène nous fournit bien vite le moyen de la trouver en nous montrant le belvédère qui surmonte le château. Nous allions franchir le perron lorsque l'intendant, nous désignant, avec une intention non équivoque, une tige de fer implantée comme un style de cadran solaire au-dessus d'une fenêtre, nous dit d'un ton vinaigro-mielleux : « Voici un cadeau des Anglais, le prince a donné l'ordre de ne pas y toucher. » A notre arrivée nous avions bien aperçu le fameux style et il était facile de reconnaître la tige d'une fusée de guerre dont la provenance n'était pas douteuse, mais nous espérions éviter toute explication; il fallut avaler la pilule que nous eûmes d'ailleurs bien vite oubliée, car au belvédère nous attendait le plus splendide spectacle : d'un côté, la rade avec ses navires se croisant dans tous les sens, les ports avec leurs forêts de mâts, la falaise à pic, le boulevard de Richelieu; de l'autre, la ville avec ses toits de toutes couleurs, brillant aux rayons du soleil, ses dômes et ses clochers dorés; vers le sud, les villas et leurs massifs de verdure; au nord, des villages encadrés de grands arbres et plus loin, à l'horizon, le steppe nu, sablonneux, aride, infini, que nous devions parcourir pour nous rendre à Nikolaief. Nous ne pouvions nous arracher à ce tableau enchanteur; il fallut cependant le quitter et, à la grande stupéfaction de M. l'intendant, nous traversâmes, presque sans nous ar-

Digitized by Google

rêter, les immenses salons dans lesquels sont entassées des richesses artistiques où l'on retrouve la France à chaque pas. Ce n'était pas l'affaire de notre cicérone qui tenta un dernier effort pour nous retenir au moins quelques instants : « Messieurs, nous dit-il en ouvrant brusquement une vaste chambre richement meublée et d'un aspect fort original, voici l'appartement de M. Vernet, un Français illustre que le prince affectionne beaucoup et que vous connaissez certainement. » Nous saluâmes en signe d'assentiment bien que rien ne décelât dans la chambre le passage du peintre de *la Smalah.*

Quelques instants après, nous apprîmes qu'il ne s'agissait pas d'Horace Vernet, le peintre populaire, mais bien de l'acteur Vernet qui, effectivement, jouissait à la cour d'une certaine faveur, et à qui l'empereur Nicolas avait toujours témoigné beaucoup de sympathie.

Hélas! les huit jours que nous devions passer à Odessa touchaient à leur terme (huit jours écoulés comme huit heures), il fallait songer au départ. Les Russes ont un talent particulier pour se faire regretter, nous payâmes largement ce tribut. Merci donc aux hôtes qui nous ont comblés de leurs aimables prévenances, et en route!

(A suivre).

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Digitized by Google

2e SUPPLÉMENT

AUX INSCRIPTIONS ANTIQUES ET DU MOYEN AGE DE VIENNE

CHAPITRE PREMIER

FONCTIONS PUBLIQUES

V — MILITAIRES

2051

Epitaphe d'un ancien soldat légionnaire, préposé au greffe du procurateur de la Lyonnaise et de l'Aquitaine.

Saint-Alban de Bron. — Fragment d'une très-grande inscription, engagé dans le mur nord de la petite chapelle voisine de l'Hospice dit « Asile de Bron ».
Hauteur 0 m. 62, largeur 1 m. 25.

. . . . . .
. . . . . QVI · MILITAVIT IN . . . . . .
. . . . . VAR · LVGVDVNEN. . . . . .
. . . . . ALI · MATRI PIISSIM. . . . . .

Fac-simile n° 235-12 de l'Atlas.

Diis manibus..... qui militavit in legione.....annis... : ex actis procuratoris provinciarum duarum lugudunensis et aquitanicae, patri, et..... ali matri piissimae,..... filius eorum ponendum curavit.

« Aux dieux Mânes de....., soldat de la légion.....
« pendant.....ans ; préposé au greffe du procurateur des
« deux provinces, la Lyonnaise et l'Aquitaine,
« Et de..... ;
« ....., leur fils, a fait élever ce tombeau à son père et
« à sa mère très-chère ».

Digitized by Google

Malheureusement le principal intérêt de cette inscription qui devait, lorsqu'elle était entière, avoir une étendue considérable, et couvrait probablement la surface de plusieurs grandes pierres juxtaposées, repose sur une restitution, et l'on pourrait être tenté de considérer cette restitution comme plus ou moins arbitraire. Il n'en est cependant pas ainsi.

D'abord, on aperçoit d'une manière entièrement certaine par les mots *duarum lugudunensis* qu'il s'agit de deux provinces dont l'une était la Lyonnaise. Effectivement les différentes provinces de la Gaule composaient divers groupes selon divers motifs. Sous le rapport du culte de Rome et d'Auguste dont le siége était à Lyon, les trois provinces de l'ancienne Gaule Celtique, c'est-à-dire la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Belgique, formaient une association religieuse à laquelle s'appliquait spécialement le nom de *tres Galliae* ou *tres provinciae Galliae*. Sous le rapport de l'impôt appelé le Quarantième des Gaules, la Gaule entière constituait une vaste et unique circonscription douanière embrassant non seulement la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Belgique, mais aussi la Narbonnaise. Pour l'impôt du Vingtième des successions, on trouve accidentellement liées tantôt l'Aquitaine et la Narbonnaise, tantôt la Lyonnaise et la Belgique avec l'une et l'autre Germanies, tandis que, au contraire, relativement à l'administration générale des deniers publics, la Lyonnaise apparaît souvent jointe à l'Aquitaine sous les attributions d'un seul procurateur, combinaison à laquelle répondait, au nord de la Gaule, une réunion analogue, sous un seul procurateur, de la Belgique et des deux Germanies auxquelles s'adjoignait aussi quelquefois la Rhétie. Il n'y a donc pas à douter du nom de la province à restituer à la suite de celui de la Lyonnaise, ni du titre du fonctionnaire qu'implique ce rapprochement; le texte épigraphique parlait évidemment de la Lyonnaise et de l'Aquitaine et du procurateur qui les réunissait sous ses attributions.

Si maintenant on se demande quelle relation pouvait rapprocher du procurateur de ces deux provinces un ancien soldat, plusieurs inscriptions de Lyon nous l'apprennent. L'une d'elles, trouvée en 1865 dans la Saône, au bas du rocher de Pierre-Scize *(Revue du Lyonnais, 1866)*, actuellement sous les portiques du musée de Lyon, rappelle un *hastatus prior* ou *posterior* dans une légion dont le nom manque, devenu après dix-huit ans de service militaire, *ex actis procuratoris provinciarum duarum lugudunensis et aquitanicae*. Une autre, depuis longtemps aussi au musée de Lyon, (de Boissieu, p. 334), est au nom d'un ancien soldat devenu

Digitized by Google

également *exactus procuratoris provinciae lugdunensis*, après avoir servi dans la légion XXXe, créée, comme on sait, par Trajan, et qui avait ses cantonnements dans la Germanie Inférieure. Enfin, une troisième (de Boissieu, p. 253), aujourd'hui perdue, cite un *exacta procuratoris*, sans mention de service militaire ni du nom de la province administrée par le procurateur; mais néanmoins suffisamment désignée par ce seul fait que l'inscription a été découverte à Lyon.

Quant à la nature de l'office qui apparaît sous les trois titres légèrement différents d'*ex actis*, d'*exactus* et d'*exacta procuratoris*, l'explication en est due à M. Mommsen, qui l'a donnée dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique* de Rome (1853, p. 73), d'où elle a été reproduite dans une note des *Œuvres* de Borghesi (4, p. 190). Le fonctionnaire désigné par l'un de ces titres était « une sorte de greffier ou de chancelier » du procurateur.

L'inscription de la chapelle de St-Alban est certainement lyonnaise comme, du reste, toutes les inscriptions jusqu'à présent trouvées à la Guillotière et aux alentours de cette localité. Il y a lieu de penser que la colonie de Lyon possédait une étendue de territoire sur la rive gauche du Rhône, et que le rideau de collines qui portent le nom de Balmes Viennoises marquait, de ce côté, la limite entre Lyon et Vienne.

Une si grosse et si lourde pierre ne devant pas avoir été apportée de loin, probablement le tombeau de notre personnage s'élevait autrefois sur l'emplacement même qu'occupe aujourd'hui la chapelle.

La grandeur et la beauté des lettres indiquent une bonne époque, l'un des deux premiers siècles ou, au plus tard, le commencement du IIIe.

CHAPITRE TROISIÈME

INSCRIPTIONS RELIGIEUSES, FUNÉRAIRES DIVERSES

I — VIENNE, SAINTE-COLOMBE, ENVIRONS

2052

Notre-Dame de l'Isle. — Table carrée, bordée d'une moulure; retaillée par en haut et brisée par en bas à droite et à gauche; trouvée

Digitized by Google

en 1877 dans les travaux de restauration de la chapelle ; actuellement dans le mur du passage conduisant à la porte latérale, anciennement la porte du cloître.

Hauteur o m. 42, largeur o m. 50.

Q · VALERIO
GRATO
Q · VALERIVS
*s*EVERVS PAT*er*

Lettres de bonne forme. Peut-être autrefois une cinquième ligne aujourd'hui disparue par suite du mauvais état de la pierre.

Q. Valerio Grato, Q. Valerius Severus pater.

« A Quintus Valerius Gratus,

« Quintus Valerius Severus, son père ».

La fin du dernier mot n'est nullement certaine. Il pouvait y avoir PAT*ri*. Dans ce cas les rôles changeraient complétement, et le défunt, au lieu d'être le fils, aurait été le père.

2053 & 2054

Poteries à sujets mythologiques

2053

Sainte-Colombe. — Collection Chavassieux. Fragment de poterie rouge trouvé en 1877, présentant la partie supérieure d'un médaillon ovale dans lequel se voyait une Victoire avec la palme et la couronne. L'inscription est imprimée en relief à gauche de la tête de la déesse tournée de ce même côté ; la cassure ne permet pas de voir si elle se continuait du côté opposé.

.... TVSOGIT
.... NICA

2054

Sainte-Colombe. — Collection Chavassieux. Fragment de poterie rouge, trouvé comme le précédent en 1877 ; présentant également la partie supérieure d'un médaillon ovale qui offrait le même sujet. L'inscription est imprimée en relief derrière la tête de la Victoire.

ORTEVENE
EST

L'N et l'E à la fin de la première ligne forment un monogramme.

Sur le bord du fragment, en dehors du médaillon, l'on aper-

Digitized by Google

çoit le commencement d'un nom tracé à la pointe, présentant les lettres ALO... ou ALC...

2055

Marques de possession

Saint-Romain. — Collection Chavassieux. Petit vase en terre noire non vernissée. L'inscription est tracée à la pointe sur la panse.

CATI PRISCI

« Objet appartenant à Catius Priscus ».
Voy. 3, p. 91 ; 4, p. 478.

V — DE VIENNE A AOSTE

2056

Statuette représentant le Génie de la corporation des ouvriers en bronze de Diara

Meyzieu. — Statuette de bronze avec piédestal du même métal, de forme cylindrique, et portant une inscription qui en fait le tour; trouvés séparément en 1875 au milieu de débris romains, la statuette d'abord, le piedestal plus tard, au lieu dit « la Dent », dans la propriété de M. Pierre Vachon et la partie de son jardin comprise entre son château et le bord du coteau connu sous le nom de Balmes Viennoises, qui domine les marais du Rhône. Des traces de la soudure des pieds de la statuette, restées apparentes sur la face supérieure du piédestal, indiquent d'une manière certaine l'appartenance réciproque des deux objets.

Hauteur de la statuette, 0 m. 16; du piédestal, 0 m. 05.

GENIO
AERARDIARENSIVM

Dessin de M. Adr. Allmer, d'après une photographie communiquée par M. Martin Daussigny, conservateur des musées archéologiques de Lyon.

Lettres très-peu profondes, larges et grêles; non creusées au burin, mais poussées à la gouge: les rondeurs presque carrées, les traits droits quelquefois prolongés par échappée,

Digitized by Google

STATUETTE ROMAINE

représentant le Génie de la corporation des ouvriers en bronze de Diara

imp. Savigné

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

les arrêts exagérés et mal adaptés. Le premier A de AERAR fermé en haut par une traverse; le dernier de ce même mot et le premier de DIARENSIVM sans barre.

Genio aerariorum Diarensium.

« Au Génie des ouvriers en bronze de Diara ».

C'est en effet un Génie que représente la statuette, sous la figure d'un jeune homme à l'air débonnaire et riant, debout, la tête nue, le visage plein et encadré dans une riche chevelure retenue par une ténie; vêtu d'une tunique courte, serrée aux reins par une ceinture nouée par devant, sans manches, mais couvrant par son ampleur une partie des bras, et nous offrant peut-être le costume un peu idéalisé des *aerarii Diarenses*. Les pieds sont chaussés de sandales pourvues de talonnières relevées. La main droite, actuellement absente avec l'avant-bras, pouvait tenir une patère. Ce que tenait la main gauche constituait une pièce séparée, engagée par l'un de ses bouts entre le pouce et les doigts comme dans une douille en forme d'anneau. La position ne se prête qu'imparfaitement à la conjecture d'une corne d'abondance, attribut habituel des Génies ainsi que la patère.

Une entaille étroite, pratiquée transversalement devant les pieds de la statuette, communique avec l'intérieur vide du piédestal.

La localité qui d'après l'adjectif *diarensis* parait avoir dû s'appeler *Diara*, est inconnue, car il n'y a sans doute aucun rapport possible à établir entre l'*ara* du confluent de la Saône et du Rhône dont les prêtres sont souvent appelés *arenses*, et l'autel de Jupiter que fait présumer, au moins en apparence, l'étymologie de *Di-ara*. Aucun nom de territoire dans le voisinage du lieu de la découverte ne répond à cette désignation antique; d'un autre côté, les objets jusqu'à présent exhumés n'indiquent pas autre chose qu'une habitation romaine, dont les vestiges se rencontrent à 15 ou 20 centimètres seulement au-dessous de la surface du sol actuel. Ce sont des fondations de murs, des bétons en ciment, des tuiles à rebord, des poteries non vernissées, telles qu'un vase en terre jaune de forme sphérique à goulot étayé de deux anses et un fond de pot en terre noirâtre marqué à l'estampille PRISCVS FE*(cit)* imprimé en cercle; puis encore une espèce de fermoir en bronze formé d'une languette pourvue d'un pivot vertical terminé par une aiguille; un petit Mercure en bronze avec le pétase ailé, la bourse dans une main et autrefois le caducée

Digitized by Google

dans l'autre ; enfin une assez grande quantité de médailles de bronze non postérieures aux Gordiens. Non loin de là, avait été déjà trouvée précédemment, dans la propriété de M. Rostain, au Marais, une statuette également en bronze, d'environ trente centimètres de haut. Elle a péri récemment dans un incendie de l'habitation de son possesseur.

Ce qu'il est permis de conclure de ces données relativement au dévot qui avait placé dans son laraire l'image du Génie de la corporation des *aerarii Diarenses*, c'est qu'il faisait ou avait fait partie, à quelque titre probablement honoraire, de cette corporation, dont le siége ne nous est pas connu et pouvait être fort éloigné du lieu qu'il paraît avoir habité.

L'époque à laquelle se rapportent les objets rendus à la lumière par ces découvertes, est antérieure à la seconde moitié du IIIe siècle.

A. Allmer.

Digitized by Google

UN SCULPTEUR DAUPHINOIS

AU COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE

—

Depuis quelques années on commence à déchiffrer et à publier les archives particulières qui ont résisté aux bûchers de la Révolution ou à l'ignorant dédain de leurs nouveaux propriétaires.

Ces documents sont les véritables sources pour l'histoire de l'ancienne société française, et il n'a point fallu attendre longtemps pour que leur mise à jour produisît ses fruits. Déjà M. Pingaud, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, a publié, chez Firmin Didot, une série d'études dont les éléments, empruntés aux archives des *Saulx-Tavanne*, font revivre à nos yeux les grands seigneurs de la Renaissance, de la Fronde, et de ce brillant et superficiel XVIIIe siècle dont nous expions aujourd'hui les théories. — M. le comte Douglas a retrouvé dans les archives du château de Peyrins, près Romans, des pièces nombreuses qui nous initient à la vie publique et privée d'un magistrat célèbre, *Soffrey de Colignon*, chancelier de Navarre. Il les a éditées avec un luxe et un goût qui font le plus grand honneur aux presses de notre excellent imprimeur grenoblois, Edouard Allier. Il prépare en ce moment la publication d'une série de documents relatifs au connétable de Lesdiguières.

A l'autre extrémité de la France, M. le duc de la Trémoille vient de faire imprimer, à Nantes, un magnifique volume qui contient les archives du château de Thouars. Ce livre, tiré à très-petit nombre d'exemplaires, tous donnés par l'auteur, n'a point été mis dans le commerce; nous croyons être agréable aux lecteurs de la *Revue* en portant à leur connaissance la pièce suivante qui nous montre un *tailleur d'Ymaiges*, habitant Grenoble, et

Digitized by Google

nommé Martin Claustre, appelé en Bretagne pour y exécuter un tombeau en marbre blanc du Dauphiné.

A. de R.

Marché fait avec Martin Claustre, tailleur d'images à Grenoble, pour les trois tombeaux de l'église de Notre-Dame du château de Thouars, 6 décembre 1519.

Fut present personnellement noble homme François d'Availloles, seigneur de Negron, pour et ou nom de messire Loys de la Tremoille, vicomte de Thouars, chevalier de l'ordre, conseiller et premier chambellan du Roy, d'une part; et maistre Martin Claustre, tailleur d'ymaiges, habitant de Grenoble, d'autre part; lesquels congneurent et (confesserent) avoir fait et font entr'eulx les marché, convenances, promesse, obligacion et choses cy après declairées, en la forme et manière qui s'ensuit. C'est assavoir que ledit Claustre a prins à faire dudit seigneur de Negron qui lui a baillé ou dit nom, trois sépultures, tant de marbre que d'allebastre, lesquelles seront par luy mises et assises en l'église Notre-Dame du chastel dudit Thouars, selon ce qui s'ensuit.

C'est assavoir en la tombe du milieu seront deux grans personnaiges gisans, de cinq pieds et demy chascun, homme et femme, à la figure de mondit sieur de la Tremoille et de madame sa femme, laquelle tombe aura quatre pieds de largeur et sept de longueur et trois de haulteur; lesquels gisans seront d'allebastre. Et au dessoubs desdits personnaiges sera une tombe de marbre noir, et l'entour de marbre blanc de Daulphiné, auquel marbre taillera l'on les douze appoustres, et aux piedz desquelz deux personnaiges mectera l'on chiens ou lyons, et soubz les testes à chascun ung carreau d'allebastre et soubassement, de dessoubz de marbre noir.

En l'autre (tombe), qui est la seconde, sera mis ung cardinal gisant, qui sera d'allebastre de la mesme longueur que dessus; et la tombe de dessoubz sera de marbre noir et tout à l'entour de marbre blanc, pareille comme la première et le dessoubz de marbre noir. Laquelle sera de deux pieds et demy de largeur, sept de longueur et trois de haulteur, comme la première; et à l'entour des plorans.

Et en l'aultre tombe, qui est la tierce, il sera mis monseigneur le prince de Talmont, armé; lequel personnage sera d'allebastre, et pareillement la tombe de marbre noir comme les autres, garnye à l'entour de marbre blanc. Et mettre à l'entour des petitz anges qui porteront les armes du dit Seigneur, chascun un baston en la main, et le soubassement semblable de marbre noir comme les autres préceddens,

Digitized by Google

lequel marbre noir sera de Tournay, comme les autres, l'allebastre et marbre blanc du Daulphiné.

Et faire ladicte besongne bien, deuement et convenablement, au dit des gens en ce cognoissans, dedans un an prochain venant, pour le pris et somme de mil livres tournois, deux pipes de vin et dix septiers de blé mestail, mesure de Thouars ; sur quoy ledit seigneur de Négron fera avancer audit maistre Martin, dedans six jours prochains venant la somme de cent livres tournois, et le surplus à payer en faisant et au parfait desdits ouvraiges. Et oultre sera tenu ledit seigneur faire charroyer les pierres qu'il conviendra avoir pour faire lesdits ouvraiges, depuis sainct Martin de Cande jusques audit lieu de Thouars. Et lorsque ledit maistre Martin aura fait venir ses tombes et pierres audit Cande, pour les mener audit lieu de Thouars, ledit seigneur de Négron sera tenu de faire bailler audit maistre Martin deux cens livres tournois, pour payer lesdictes pierres et voitures ; et le surplus en faisant et au parfait desdicts ouvraiges comme dit est. Et à ce faire se sont obligés l'un vers l'autre.

Auquel contract faisant a esté present personnellement noble homme Georges de Guier, seigneur de Pellardière, sommeiller ordinaire du Roy, lequel a pleigé et cautionné ledit maistre Martin de ladicte somme de faire et parfaire lesdictes ouvraiges dedans le temps et en la manière dessus dicte, soubs l'obligation etc., etc.

Présens maistre Jehan Moreau, notaire et secrétaire du Roy notre sire, et Jehan Périnet, tesmoing ; le vj^e jour de décembre, l'an mil cinq cens et dix neuf.

HALLOPE, notaire royal à Bloys.

Nota. — Ces trois tombeaux ont été détruits en 1793 ; l'ouvrage de M. de la Tremoille les reproduit d'après les dessins de Gaignières.

Digitized by Google

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE

Notre collaborateur, M. Hugues Berthin fils, avocat, est décédé à Nice, à l'âge de 37 ans, ses obsèques ont eu lieu à Beaurepaire (Isère), au milieu des larmes et des regrets de toute une population.

M. Hugues Berthin était aussi un des collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*.

La famille Berthin était connue et estimée dans le Dauphiné; M. Berthin père a laissé un nom honorable comme historien et comme littérateur; il fut un des fondateurs de la *Revue de Vienne*, en 1837.

Nous publions, dans notre numéro de ce jour, la dernière poésie que M. Berthin fils nous avait adressée avant son départ pour Nice.

Le 12 janvier 1878 ont eu lieu à Tain, sa ville natale, les obsèques de M. le comte de Monier de la Sizeranne, ancien député de la Drôme et sénateur de l'Empire.

Le deuil était conduit par M. le vicomte Fernand de la Sizeranne, ancien député de la Drôme, fils du défunt, et par M. Max de la Sizeranne, son gendre.

M. Lavauden, ancien préfet de la Drôme, a prononcé l'éloge funèbre du défunt.

M. Monier de la Sizeranne avait eu une carrière politique honorable et bien remplie. Député sous la monarchie de Juillet et sous l'Empire, il attacha son nom à plusieurs importantes améliorations, notamment à la réduction de la taxe des lettres.

La vie politique enleva M. Monier de la Sizeranne à la carrière littéraire où il aurait pu obtenir d'éclatants succès. Sa première pièce, l'*Amitié entre deux âges*, avait été bien accueillie au Théâtre-Français. La seconde, *Corinne*, lue à l'Abbaye-aux-Bois, mérita les suffrages de la société d'élite qui entourait Mme Récamier et Châteaubriand.

M. Monier de la Sizeranne a été un des plus honorables représentants de cette forte génération parlementaire épanouie sous le gouvernement de Juillet, libérale, amie du progrès et des sages réformes, et qui se reposait du souci des affaires dans les nobles distractions offertes par la littérature, l'histoire et l'érudition.

La Société de statistique du département de l'Isère a composé ainsi son bureau pour l'année 1878:

Président: M. Chaper;
Vice-Président: M. le docteur Baptiste Charvet.
Secrétaire: M. J. Violle.
Secrétaire-adjoint: M. Emmanuel Pilot de Thorey.
Trésorier: M. Bernard.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique, M. Léon Charvet, architecte, professeur à l'école des Beaux-Arts, vice-président de la Société littéraire de Lyon, a été nommé membre non résidant du comité des travaux historiques (section des beaux-arts).

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

Digitized by Google

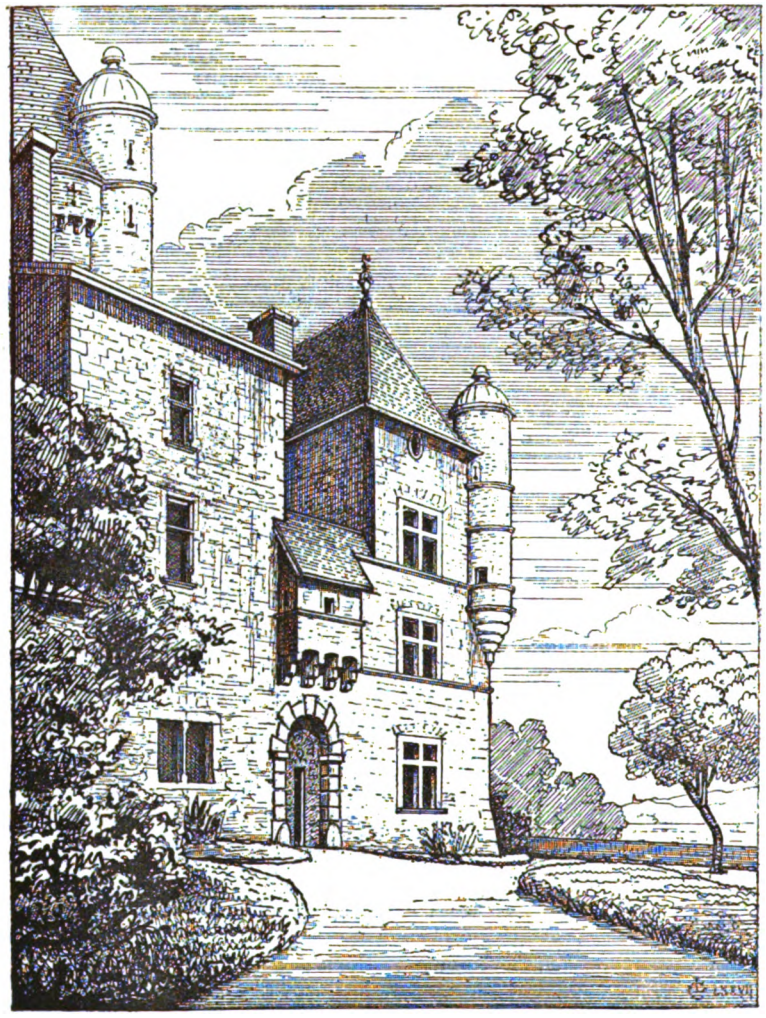

MAISON FORTE DE MONBALY

Façade latérale au levant

Digitized by Google

LA MAISON FORTE

DE

MONBALY DITE DU SOLIERS

A VAULX ET MILIEU

Si vous avez visité le Dauphiné, ou tout au moins si vous avez étudié la carte de ce pittoresque pays, vous avez dû remarquer la grande quantité d'habitations anciennes ou de châteaux qui sont postés çà et là comme des témoins de ces âges disparus que les historiens s'efforcent de reconstituer avec cette physionomie précise qui sera la caractéristique de la littérature de notre époque.

Ce fut seulement pour des édifices d'une grande importance que des écrivains des XVIIe et XVIIIe siècles ébauchèrent quelques descriptions où, par une fatalité incroyable, le côté historique est traité de la manière la plus insuffisante et précisément à une heure où les révolutions n'avaient pas encore dispersé ou détruit les papiers de famille, ainsi que les archives des corps constitués.

Aussi tout est à créer sur ce terrain : les livres sont muets ; les documents, il faut les glaner un peu partout.

Digitized by Google

Le travail que nous présentons à nos lecteurs n'est donc pas une œuvre de vanité, par laquelle nous semblerions attribuer une importance, qu'il ne comporte pas, à un édifice auquel nous avons donné un secours certainement opportun. Cette notice n'est autre que celle qui devrait exister pour tout monument de l'art ou des mœurs des autres siècles.

Les atteintes du temps et peut-être plus encore celles de la main des hommes sont inexorables pour les vieilles pierres.

Louis XI, les guerres de religion, Richelieu, la bande noire et la Commune, se sont acharnés sur elles. Tout ici-bas revient à la poussière; demain peut-être, notre petite maison forte n'existera plus.

Donc, si nous voulons que les générations respectent les œuvres que nous pourrons leur transmettre, au moins conservons avec une piété toute filiale celles de nos ancêtres et efforçons-nous, dans la limite de nos études favorites, d'en retracer l'histoire avant qu'il soit trop tard.

I

En parcourant la route ou le chemin de fer entre La Verpillière et Bourgoin, si l'on jette ses regards sur les collines verdoyantes qui bornent la vue au midi, on voit, non loin d'un village au clocher pointu, surgir un petit castel qui semble oublié par nos ancêtres dans les grands arbres, à l'entrée d'une gorge ombragée; c'est Monbaly, c'est encore un reste de la poésie artistique des XVe et XVIe siècles.

Quelques vieilles résidences se campent fièrement sur les montagnes; d'autres se profilent au travers d'horizons sévères; quelques-unes, comme Chenonceau, s'élèvent du sein d'une charmante rivière aux contours paresseux; notre Monbaly est assis modestement dans la verdure qui semble l'étreindre de toutes parts.

Insensiblement on s'approche au travers des sinueux chemins du village, et, en montant un peu à l'ombrage des noyers, on atteint les murailles couvertes de lierre qui forment une enceinte continue autour d'un clos spacieux.

Digitized by Google

L'entrée principale est pratiquée au levant; on traverse une prairie coupée d'un petit ruisseau, et l'on trouve, à gauche, un immense bâtiment d'exploitation qui conserve encore les traces d'un long abandon, puis le colombier traditionnel.

Ici se présente un tableau charmant.

A droite, un grand rideau d'ormes laissant entrevoir, au travers de leur feuillage, un verger frais et arrosé d'eau courante; au fond, une terrasse ceinturée de verdure, avec une éclaircie qui montre la plaine et des collines vaporeusement fondues dans le lointain, et enfin, à gauche, l'édifice lui-même dont la silhouette se présente obliquement, ce qui permet d'en embrasser tout le pittoresque.

Une petite cour sépare deux corps-de-logis rapprochés, aux fenêtres à meneaux; sur l'arête du plus éloigné se profile une élégante tourelle en encorbellement; une porte cintrée avec bossages gaufrés, surmontée d'un écusson armorié (1) et d'un machicoulis, occupe cet intervalle et y donne accès par d'épais ventaux couverts d'énormes clous à tête pointue.

Tout cela, avec les grands arbres au premier plan, avec le soleil qui, traversant le feuillage, marbre les pelouses et le sol de la terrasse, puis blanchit la façade, avec des lignes simples et des effets d'ombre adoucis, tout cela, disons-nous, constitue un tableau qui nous ramène involontairement à trois siècles en arrière.

La terrasse cotoie la façade au nord, qui est celle qu'on aperçoit de la plaine, et dont l'autre extrémité est décorée aussi d'une tourelle en encorbellement percée, comme la précédente, de meurtrières étroites terminées par un trou arrondi.

(1) Aux armes, mutilées, des Emé de St-Julien : *d'azur à l'agneau passant d'argent* (sans bannière); *au chef d'or chargé de trois rencontres de taureaux de sable;* casque de profil avec lambrequins.

Digitized by Google

Poursuivant la visite, on arrive au pied d'une grande tour carrée qui compose presque seule la façade opposée à l'entrée. L'angle rentrant formé par elle et par le corps-de-logis de la façade au nord est tapissé par un lierre séculaire dont les immenses rameaux s'étendent sur toutes les parois.

Ici on est étonné de trouver de l'air et de l'espace où il semblait de loin qu'on devait entrer sous des ombrages épais. De grandes pelouses s'étendent en pente douce jusque vers le mur du clos derrière lequel émerge un bois touffu.

Une petite enceinte formant basse-cour, sur laquelle s'ouvre une porte en fer ouvragé, limite encore cette forteresse en miniature du côté de la colline, et au-dessus s'étend une prairie semée de grands noyers et d'antiques châtaigniers.

On peut alors se rendre compte combien cette position fut habilement choisie, sans doute à une époque où rien ne pouvait gêner les constructeurs..

L'édifice occupe l'extrémité d'un mamelon placé entre deux petites vallées qui, en remontant, se confondent en arrière dans la gorge de la colline, alors que la façade principale au nord domine une plate-forme, un talus, puis le chemin de Vaulx et Milieu. Ce chemin lui-même s'élève insensiblement au droit des terrasses pour redescendre de même sur le hameau de Belmont. Des collines boisées forment, comme si on les avait créées dans ce but, un amphithéâtre de verdure qui s'évase à droite et à gauche pour permettre de découvrir l'arc d'un immense horizon.

Le château de Falavier, sur la colline de St-Quentin, Vaulx et La Verpillière, à courte distance, Grenay et Satolas, sur les collines lointaines, Frontonas et l'Isle-d'Abeau sur les coteaux plus rapprochés, au-dessus, les cîmes neigeuses des Alpes et du Mont Blanc, la commanderie de Vaulx sur la colline de St-Alban, ceinturent la vaste plaine semée d'habitations, coupée par les routes, par le chemin de fer et par les longues lignes de peupliers bordant les canaux.

Pénétrons à l'intérieur en dépassant la porte dont les ventaux se ferment en dedans par une énorme serrure et par une barre en bois qui se repousse et disparaît dans l'épaisseur du mur. Une impression grave nous étreint au milieu de ces hautes murailles dont les pierres sont revêtues de la poussière du temps.

Une porte en marbre noir, un peu basse comme toutes celles de l'édifice, du style de la Renaissance, surmontée d'une inscription commémorative (1), donne accès, en face de nous, dans la

(1) ANNO 1876 IN PRISTINVM RESTITVERVNT.

Digitized by Google

grande salle qui occupe à elle seule un corps-de-logis entier ; à gauche, l'aile de la cuisine et l'escalier placé dans une tour qui dépasse en hauteur les autres bâtiments ; à droite, une autre aile qui est celle de la façade principale percée de rares fenêtres. Nous pouvons constater que nous sommes ici dans une maison fortifiée. Déjà les fenêtres, qui semblent relativement petites à cause de leurs meneaux à croisillons carrés que ne décore aucune moulure, nous ont donné cette impression. Il semble qu'on ne pourra y voir dans cet intérieur mystérieux, et cependant tout a été combiné pour que la lumière pénètre partout avec abondance ; aucune ouverture n'a été percée au hasard.

Cette disposition d'une cour intérieure, fermée sur la façade par une haute muraille dans laquelle est percée la porte d'entrée, et d'un escalier à vis, placé au fond dans l'angle gauche, fut adoptée, à ce qu'il paraît, d'une manière générale, par les constructeurs de la plupart des maisons-fortes de cette localité, puisque nous la trouvons exactement reproduite dans celles de St-Alban, de Grammont, de Four et de Milieu.

Toutes les tours d'escaliers de ces édifices appartiennent aussi à l'art du XVe siècle et sont, plus ou moins, la reproduction de celle de Monbaly. Toutefois, autant que nous avons pu en juger par l'état de vétusté ou de dégradation de ces autres maisons-fortes, la nôtre était certainement la mieux distribuée, en ce sens que, grâce aux deux petites cours accompagnant le périmètre du bâtiment et à la position de l'escalier, l'air et la lumière y sont mieux répartis, les corps de bâtiments plus isolés et l'aspect de l'ensemble empreint d'une originalité franchement caractérisée.

La grande salle, ainsi que toutes les autres chambres, a conservé son ancienne cheminée au vaste manteau qui en constitue la seule décoration architecturale.

Elle forme un parallélogramme de onze mètres de longueur sur six mètres de largeur, éclairé à son extrémité par deux fenêres à meneaux. L'autre extrémité n'offre qu'une porte conduisant aux offices, à l'escalier et à la cuisine.

La paroi où se trouve la cheminée est percée également d'une seule porte qui ouvre sur le salon ; quant à la paroi symétrique, elle présente une petite fenêtre donnant sur la cour d'entrée et permettant d'observer le mouvement de la maison au maître placé devant la cheminée, une porte conduisant à une chambre latérale, puis, à droite, la porte d'entrée en marbre noir sur la cour dont nous avons déjà parlé.

La cheminée, au vaste manteau, appartient à l'art du commen-

Digitized by Google

cement du XVIe siècle; elle nous semble provenir d'une autre résidence et avoir été, ainsi que plusieurs autres de la même composition, apportée et placée lors de la restauration de la maison forte par la famille Emé de St-Julien, après 1586. Elle se compose de deux colonnettes engagées d'ordre dorique supportant, par deux consoles sculptées, avec un art un peu archaïque, un entablement complet qui les déborde pour former le manteau. La frise est interrompue par une plaque de marbre noir contenant une sentence (1). Au-dessus figurent deux génies, en ronde-bosse, accompagnant un cartouche.

La plaque du foyer est aux armoiries des Soliers, entourées d'une élégante couronne d'olivier et enrichies d'une grosse guirlande de fleurs et fruits avec banderolles d'un beau style. On y remarque la devise : A DOMINO FACTVM EST ISTVD, et la date 1552; enfin les lettres IAG, superposées l'une à l'autre, à gauche; et celles FC et une feuille, également superposées à droite. C'est probablement la signature de l'artiste (2).

Cette plaque de foyer figure aussi à deux cheminées du premier étage.

Il semble, lorsqu'on considère l'énorme manteau qui recouvre ces respectables foyers, légués par les derniers siècles, que la fumée ne pourra s'y engouffrer, et qu'ils ne constituent, en présence de nos âtres modernes, qu'une vieille erreur de nos pères. C'est à l'usage qu'on peut, comme nous avons pu le faire, apprécier au contraire, dans les longues soirées de l'automne et de l'hiver, la sagesse et l'expérience qui avaient présidé à la construction de ces grandes cheminées. La famille tout entière, les amis et les domestiques, peuvent développer le cercle et se réchauffer devant les flammes que projettent ces grosses bûches issues d'un tronc d'arbre. Aux plus vieux et aux plus jeunes sont dévolues les extrémités, c'est-à-dire les angles et le dessous du manteau. Le bois pétille sous l'influence du gros soufflet; la braise étincelante est étalée à l'aide d'énormes ustensiles de feu, et la ménagère a toujours quelque récipient de sa façon à introduire dans les cendres pour préparer la cuisson d'un mets du lendemain, ou réchauffer l'eau qui se distribuera avec largesse dans les bouillottes de nuit des frileux de la maison.

Le salon actuel est formé du rez-de-chaussée de la tour carrée: il

(1) SATIS FECISSE SATIS.
(2) Le même motif de plaque existe avec parti des armes des Gros de St-Yoire et d'une alliance.

Digitized by Google

paraît n'avoir formé autrefois qu'une sorte de chambre de service, puisque les fenêtres qui l'éclairaient au nord et au couchant, ne comportaient que de petits impostes élevés au-dessus du sol avec un seul meneau vertical. Depuis on a fermé complétement la fenêtre au nord qui a été recouverte aussitôt par le lierre, et l'autre a été agrandie en plaçant, au-dessus de l'imposte, deux ouvertures qui complètent ses croisillons.

Une cheminée à colonnettes, consoles et entablement, un peu plus simple que celle de la grande salle et moins élevée au-dessus du sol, y fut établie probablement à la même époque. Au travers de la fenêtre on découvre un paysage verdoyant, formé au premier plan par une vaste pelouse et limité par une colline couverte de bois.

Si, revenant sur nos pas, nous rentrons dans la première cour, nous pouvons étudier la tour enfermant l'escalier à vis, hexagone dans la partie inférieure, et percée d'une porte et de fenêtres aux chambranles décorés avec ces moulures et ces bases qui caractérisent l'art du XVe siècle ; le linteau de la porte est en accolade. Quant à la partie supérieure de cette tour, on remarque bien vite qu'elle est ronde et a été construite en surélévation en même temps que l'aile nord de l'édifice. Son arasement présente une disposition intéressante que le temps n'a pu détruire et qui pourra fournir matière à une facile restauration. Voici en quoi elle consiste : le noyau de l'escalier forme une colonne supportant une plate-forme en pierre à laquelle on pourrait accéder par un autre petit escalier latéral établi dans une tourelle en encorbellement. Mais la tour s'arrêtant aujourd'hui au niveau de la plate-forme, on a recouvert par une toiture plate et vulgaire soit la tour de l'escalier, soit la tourelle qui l'accompagne. Il conviendrait donc d'exhausser la tour et la tourelle de manière à former comme un poste d'observation, dominant l'édifice, dont l'accès a été, comme on le voit, habilement préparé.

Cet escalier, dont les emmarchements n'ont pas moins de 1,70, placé adroitement à la jonction par angle de deux corps-de-logis, aux degrés peu élevés, est d'un service excellent. On trouve tour à tour sur ses paliers successifs, soit une porte donnant accès à un étage, soit une fenêtre répandant la plus grande clarté. Nous allons le suivre pour continuer notre visite.

A son départ, à gauche, est la grande cuisine installée comme le savaient faire nos ancêtres, avec son immense cheminée, le fourneau-potager en pierre sous lequel s'emmagasine la cendre destinée aux lessives, et une vaste pierre à laver, l'un et l'autre pris

Digitized by Google

dans l'épaisseur de la muraille. Le plafond est formé de grosses poutres supportant d'épais madriers en chêne noircis par le temps et la fumée.

On se rappelle ici ces époques où le maître ne dédaignait pas de dresser sa table à la cuisine et d'y faire asseoir la domesticité. Les mets, préparés sous l'immense manteau, n'avaient pas le temps de refroidir, et un même feu réchauffait les servantes, les laboureurs, la dame et le seigneur rentrant de la chasse. La grande salle était réservée aux réceptions et aux repas solennels.

La porte que l'on trouve ensuite, décorée d'un linteau en accolade, conduit à un office, puis à la grande salle. Quelques marches nous élèvent à une troisième porte qui donne accès sur l'arrière-cour dont nous avons déjà parlé. Sur les côtés de cette cour sont disposés les bûchers, le four, les lieux d'aisance, l'entrée de la cave, puis celle d'un petit bâtiment contigu à la cuisine, destiné également au logement ou service domestique de la maison. On pouvait donc, après avoir fermé toutes les issues, vaquer en toute sûreté dans l'intérieur de l'édifice et dans ses deux cours intérieures sans aucune communication avec le dehors.

Nous nous reportons involontairement à ces villas que le XIXe siècle construit sans cesse, et où l'on croit avoir accumulé toutes les aisances de la vie et où cependant il n'est pas possible de faire un seul pas sans être vu des environs. Leurs façades, bien symétriques, sont percées de portes et de fenêtres en si grand nombre qu'il ne faut pas loger le moindre meuble à l'intérieur sans obstruer une ouverture. Quant aux services accessoires, ils sont relégués à la cave ou aux étages supérieurs. Une porte ouverte permet aux regards de traverser toute la maison ; car on n'a pas manqué de ménager l'enfilade par amour pour la symétrie. Toute cheminée doit forcément occuper le centre d'une paroi ; les fenêtres sont disposées avec la même rigueur. Nous verrons plus loin que nos vieux constructeurs ne se gênaient pas pour reporter une ouverture afin de ménager un angle dans lequel on pouvait confortablement disposer le lit, de manière à profiter du feu de la cheminée sans être incommodé par le courant d'air qui s'établit forcément entre la fenêtre et le foyer.

La modeste chapelle occupe un petit corps de bâtiment accolé à l'escalier, sur lequel elle a son entrée vers la neuvième marche. La voûte est décorée de nervures encadrant un fond bleu étoilé d'or. Elle prend jour par une fenêtre ovale où l'on remarque un vitrail dont le centre est occupé par un médaillon représentant le Christ en croix entre la Ste Vierge et S. Jean

Digitized by Google

ouvrage du XVIIe siècle. Le bénitier, incrusté dans la muraille, est en pierre; un autel moderne en vieux chêne, avec parement brodé aux armes des Soliers (1), a remplacé l'ancien qui n'était formé que d'un massif de maçonnerie et dont la table en pierre avait disparu. Une statue de S. Joseph avec support historié et couvre-chef le surmonte.

Trois chambres importantes du premier étage méritent quelque attention.

L'une, qui est certainement la plus ancienne, au-dessus de la cuisine, est éclairée, au levant sur l'entrée et au nord sur la cour intérieure, par d'étroites fenêtres ogivales traversées, sur leur hauteur, par un meneau. La cheminée est formée d'un linteau en vieux chêne, bruni par le temps et la fumée et supporté par des colonnes de style ogival d'une composition bizarre. Ce vieux linteau présente une particularité que l'archéologue, aussi bien que l'historien, doit remarquer. On y appliqua, sans doute antérieurement à 1586, l'empreinte, au fer rougi, des armes des Soliers. On possède ainsi un témoignage irrécusable de l'ancienneté de cette partie de l'édifice.

Une autre chambre qui occupe l'angle nord-est, est remarquable par une immense cheminée en pierre, du XVe siècle, bien conservée; sur son linteau est sculpté un écusson aux armes des Soliers qui présente cette particularité que les bandes qui caractérisent ce blason sont dans un sens inverse de celui voulu par les règles héraldiques. Ce corps de logis, ne remontant qu'à la fin du XVIe siècle, ainsi que l'indique l'architecture de ses ouvertures, on doit supposer que cette cheminée, provenant d'une partie plus ancienne de l'édifice, aura été utilisée et reconstruite lors des travaux de restauration ou d'achèvement, par les Emé de St-Julien.

La troisième chambre éclairée au couchant et placée au premier étage de la tour carrée, n'offre d'intéressant qu'une grande cheminée du même style que celle de la grande salle, mais un peu plus simple.

Au-dessus est la bibliothèque dont la fenêtre à croisillons est garnie de vitraux où l'on remarque deux charmants médaillons en grisaille, du XVe siècle, représentant S. Bernard et S. François d'Assise. La cheminée de cette salle est la répétition de celle du premier étage au-dessous, et est placée comme elle dans une extrémité de la paroi adossée au corps de logis principal. Par contre,

(1) *D'azur à trois bandes échiquetées d'or et de gueules de trois traits.* Voyez le blason placé en tête de ce chapitre.

Digitized by Google

la fenêtre qui occupe la paroi opposée est à son tour percée en sens inverse, mais de façon à faire face à la porte d'entrée qui, elle-même, correspond à une petite croisée sur cour. Cette circonstance n'a guère embarrassé le constructeur, puisqu'il n'a pas craint de présenter ainsi sa tour principale avec trois étages de fenêtres n'occupant pas l'axe ou milieu de la façade. Nous supposons qu'il s'est préoccupé fort peu de cette faute de symétrie et n'a cherché qu'à assurer la bonne installation, dans l'angle de la chambre, de l'un de ces énormes lits dont nous avons complétement perdu l'usage, puis le souvenir.

Le surplus du deuxième étage n'est pas habité, ainsi que le troisième éclairé seulement par de petites fenêtres ovales. L'absence de toute entaille résultant de la pose des châssis de fenêtres nous fait admettre l'hypothèse que ces étages n'ont jamais été achevés à l'intérieur.

Nous ne saurions quitter Monbaly sans pousser quelques investigations, moins détaillées nécessairement, sur les localités qui l'environnent, que nous aurons à citer, et avec lesquelles l'histoire a noué quelques liens.

Au pied du monticule, et vers l'angle nord-est de l'enceinte, est un groupe de maisons dont quelques parties présentent un caractère d'antiquité. Un petit corps de bâtiment où l'on remarque encore une fenêtre et une porte de style ogival, et qui sert d'étable, pourrait bien être un vestige de l'ancien prieuré de bénédictins qui existait à Vaulx en 1308 (1). La fenêtre et la porte que nous venons de décrire remontent bien à cette date.

En face est une vieille grange surmontée par une toiture très-pentive et recouverte de chaume, que sa charpente bien conçue désigne comme un ouvrage du XVe siècle. Le surplus des bâtiments paraît appartenir à une époque récente; ils sont désignés d'une manière précise dans le Parcellaire des fonds nobles de Vaulx, en 1693, et comme appartenant à cette époque à Ennemond I Emé de St-Julien :

« Un ténement de maison d'habitation à plusieurs membres, murée, couverte à tuille creuse, grange au-devant, murée, couverte à paillie, cours, ruage, verger, pré et terre appellé le champt Cottan sittué soubs la dite maison forte de Montballier... (2) »

L'ancienne église de Vaulx occupait le même emplacement que

(1) *Statistique générale de l'Isère*, I, page 413; *Dictionnaire du Dauphiné*, par Guy Allard, II, page 420.
(2) Archives de la commune de Vaulx et Milieu.

Digitized by Google

celle reconstruite depuis quelques années en style classique.

Une visite qui y fut faite au XVII• siècle, nous fournit une description précise et intéressante de l'ancien édifice :

« Le dit jour (22 décembre 1652), accompagné du d. s^r com-
« mandeur et du d. s^r Roux et notre serviteur, partant de visiter
« le temple de Vaux, nous sommes transportés pour visiter l'es-
« glise parochialle du d' membre dit desdiée soubs le tiltre de
« Scte Marye Magdelaine de laquelle le dit s^r commandeur de la
« Cousture est commandeur, curé primitif et général dismier
« vrays collateur du d. bénéfice, laquelle avons trouvé de huict
« cannes et demy de long (16^m,90) et trois et demy de large (6^m,95),
« un campanile au dessus avec trois cloches, le cœur voûté, séparé
« de la nef de quelques barreaux de bois, la dte nef lambrissée,
« deux chappelles voultées l'une au dessus de l'autre (l'une à
« la suite de l'autre?) du costé de l'Evangille avecq leurs autels
« de pierre, appartenantes au s^r de Vaux et de St-Jullien, sur
« l'un desquels est un tableau et une fenestre garnye de bar-
« reaux de fert, de vistres, sur l'aultre autel il y a un tabernacle
« de boys de menuyserie sans estre painct fermant avecq sa
« porte serrure et clef auquel y repose le saint sacrement;

« Dans laquelle esglise avons trouvé Mr André Vivier, prebstre
« sécullier, vicaire perpétuel en la dite esglise, lequel nous avons
« requis sur le serment qu'avons receu de luy sur les saincts
« évangilles et nous déclarer l'estat de son bénéfice en quoy qu'il
« consiste et nous faire ouverture de la Ste custode où repose le
« St Sacrement pour le visiter et nous faire voir ses provisions ;

« Et à l'instant, avecq l'habit de cœur et après les prières ordi-
« nairement accoustumées, avons visité le St Sacrement de
« l'autel lequel nous avons honoré dans un ciboire de lothon,
« surdoré, bien et proprement tenu;

« De là, sommes allés visiter les fonds baptismaux au milieu
« de l'esglise dans une pille de pierres de taille (formés par une
« cuvette de cuivre étamé) avecq son couvercle de boys ;

« Pour les sainctes huilles les avons trouvées dans une cres-
« mière de plomb en assez bon estat;

« Pour les ornements les avons trouvés conforme aux précé-
« dantes visites faictes en l'année 1641, par le d. s^r commandeur
« de Larfeuillière et le feu sieur de Sousjean excepté que depuis
« les dites visites le d. sieur Moderne commandeur y a donné des
« ornements complets pour la célébration de la Ste Messe ;

« Pour le regard des provisions du dit Mre André Vivier il
« nous les a faict voir et avons veu qu'il a esté pourveu de la dt•

Digitized by Google

« vicairie perpétuelle par Monsr le baron de Saussat, procureur « du feu s^r R. bailly de Gerlande, en datte du dixiesme octobre « 1641, et a le dit vicaire signé :

« Signé, VIVIER, curé. »

« De la dt^e esglise sommes transportés au village de Vaux dis- « tant de la dt^e esglise d'environ mil pas pour y visiter la maison « presbiteralle laquelle avons trouvée composée de deux « membres en assez mauvais estat estant aux habitants de la « réparer (1). »

D'autres visites nous ont permis de compléter les lacunes de la description précédente.

Le maître-autel en pierre de taille avait un tabernable en bois peint en bleu, avec une porte en bois doré; le devant du coffre était en cuir gaufré, représentant le Christ en croix. Un dallage recouvrait le sol de l'église.

Le tableau de la chapelle des de Vaulx représentait les patrons de cette famille : *S. Pierre* et *S. François*.

Nous n'avons pu distinguer quel était le sujet du tableau de celle des Emé de St-Julien; les visites, et particulièrement celle de 1754 qui décrit une chapelle de plus et par conséquent trois tableaux, ne précisant pas à quelle chapelle il faut rapporter les deux nouveaux tableaux indiqués : l'*Adoration des rois*, puis *S. Sébastien* et *S. Blaise*.

Devant et près du maître-autel était un caveau recouvert d'une dalle avec l'épitaphe et les armes de Charles de Montagniat de la Cousture, commandeur du temple ; l'établissement de cette sépulture fit l'objet, entre ce personnage et François de Vaulx, d'un procès qui se termina par une transaction du dernier octobre 1646, dans laquelle ce dernier dut reconnaître les droits de l'ordre des chevaliers de St-Jean de Jérusalem. (Inventaire de l'ordre de de Malte, t. II, folio 456, recto).

On énumérait au XVIIIe siècle, dans la sacristie : un ciboire en argent avec sa coupe dorée en dedans, portant dans le bas les armes du président de Vaulx ; un soleil (ostensoir) en argent doré ; un calice et sa patène d'argent avec la coupe et la patène dorées ; un encensoir, sa navette en cuivre argenté, enfin une boîte aux saintes huiles en étain, etc.

(1) *Visite de la commanderie du temple de Vaux despendant du grand prieuré d'Auvergne de laquelle est commandeur Monsieur frère Charles de Montagnieu de la Cousture, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem.* — Archives du département du Rhône, fonds de Malte. Registre H 2167; folios 272 à 277 verso.

Digitized by Google

On remarquait encore six chandeliers en cuivre et une croix avec son crucifix en bois ; une bannière en satin rouge représentant d'un côté *Ste Magdeleine*, et de l'autre *S. Blaise*; une croix de cuivre pour les processions, petites sonnettes, missel, etc., etc.

Les ornements sacerdotaux consistaient : en deux chasubles noires ; en deux chasubles de soie, l'une à fond blanc et l'autre à fond vert, l'une à galon de soie et l'autre en or faux ; en une chasuble à fond vert en soie avec colonne et croix glacées d'argent et en une autre chasuble de camelot blanc, toutes ces chasubles avec leurs manipules, bourses, etc. Une nappe assez belle avait été donnée par le président de Vaulx ; il y avait également les surplis et autres linges indispensables (1).

L'église paroissiale de Vaulx dépendait de la commanderie du temple dont, est-il dit, le commandeur était curé primitif, seigneur spirituel et temporel et dîmier général.

En effet, la dîme de la paroisse de Vaulx appartenait entièrement à l'ordre. Elle se levait sur tous les grains ordinaires: légumes, chanvres et lins ; à la quinzième gerbe sur le froment, et au vingtième sur le vin.

Il est expliqué en 1652 que des cens, rentes directes, féodales et foncières étaient bien dues au temple, mais qu'il ne s'en payait que fort peu, attendu qu'elles étaient supportées par des gentilshommes *voisins et officiers du Parlement de Grenoble*. C'est insinuer d'une manière détournée que les Emé de St-Julien et les de Vaulx négligeaient absolument de remplir les engagements auxquels ils étaient tenus par les hommages ou reconnaissances constatés dans les terriers (2).

La justice seule était entre les mains, d'abord des marquis de Maubec, puis ensuite entre celles des seigneurs de Vaulx.

Le village de Milieu fut longtemps distinct de celui de Vaulx, puisqu'il n'appartenait pas à Maubec comme juridiction. Son église qui existait encore en 1794 fut détruite alors ; quant à la maison-forte, elle subsiste toujours, quoique fort dégradée, avec un charmant escalier à vis, une porte d'entrée élégante et diverses fenêtres, le tout du style du XVe siècle.

L'on s'étonne de remarquer combien, dans les localités que nous décrivons, les juridictions, les paroisses et les maisons nobles

(1) Archives du département du Rhône, fonds de Malte, visites du temple de Vaulx ; H 176, 177, 1250 et 2256.

(2) Visite du 22 décembre 1652. On trouvera plus loin les dates des reconnaissances successives des Emé de St-Julien, vis à vis de la Commanderie du temple.

Digitized by Google

étaient enchevêtrées et resserrées les unes contre les autres, le long du chemin tendant de Lyon à Bourgoin. Au couchant, la petite agglomération de Milieu avec sa maison-forte et son église. Tout auprès et à quelques pas, le village de Vaulx, son église et sa maison forte le dominant sur la colline. Toujours en revenant vers le levant, Monbaly, et, au dessous, un prieuré, puis le village et l'église de Belmont. A un kilomètre, le temple ou commanderie de St-Jean de Jérusalem de Vaulx; enfin, à trois kilomètres et demi environ, la maison forte de Grammont.

Si on retourne vers le sud-ouest, on compte les village et église de Roche, la maison forte du Rosset et le château de Vaugelas; vers le sud, le village et église de Four, et la maison forte de la Blache; vers le sud-est et non loin de Grammont, le village, l'église et la maison forte de St-Alban; tout cela dans un carré de 6 à 8 kilomètres de côté.

Au temps de Guy-Allard, les populations de ces paroisses étaient déjà peu importantes, si on en juge par le nombre de feux (1) :

Vaulx et Milieu font	1 feu 3/4 1/96.	454 s. 3 d. ensemble.
Belmont	2 feux 1/2.	
Roche	6 feux 2/3.	
St-Alban	8 feux.	

En ce moment la population de Vaulx, Milieu et Belmont réunis atteint 709 habitants.

St-Alban	1100 »	Ensemble 3263 habitants.
Et Roche	1454 »	

Elle comptait 88 personnes de plus en 1870.

On voit que le temps n'a rien changé à la proportion.

(1) On appelait feux, la division ou partition des fonds de la paroisse. Le feu était divisé en vingt-quatre sols, et ces sols étaient encore divisés comme il suit :

Feu.	24 s.
Demi	12
Tiers	8
Quart	6
Sixième	4
Huitième.	3
Douzième	2
Seizième	1 6 d.
Trente-deuxième	» 9
Quarante-huitième	» 6
Quatre-vingt-seizième . . .	» 3

En 1635 il y avait treize mille feux dans la province du Dauphiné. (Guy-Allard, *Dictionnaire*, p. 462 et suiv.)

Digitized by Google

Le temple ou commanderie des chevaliers de St-Jean de Jérusalem à Vaulx est un édifice très-important à tous les points de vue, dont nous n'entreprendrons ici ni l'histoire, ni la description, car nous comptons bien qu'elle nous sera donnée un jour, avec tous les développements qu'elle comporte, par M. Brouchoud, avocat à la Cour d'appel de Lyon, qui rassemble depuis de longues années les documents relatifs au mandement de Maubec. Il appartenait à cet historien infatigable d'entreprendre une œuvre semblable, car nous apprécions depuis longtemps son érudition sérieuse, son jugement impartial, son style, toutes qualités qui assurent le succès d'un travail parfait.

Il nous a aidé dans nos recherches et, disons-le aussi, c'est à lui que nous devons le point de départ de la notice que nous produisons aujourd'hui. C'est dans un voyage d'investigations, en 1875, pour son travail, où il nous permit de l'accompagner, que nous eûmes la bonne fortune de visiter ensemble Monbaly. Notre impression mutuelle fut un regret de voir cette charmante ruine dans son état de délabrement, et un désir en même temps de la sauver d'une chute certaine, sinon de l'une de ces restaurations qui sont pires que l'abandon.

Nous sommes heureux de rappeler cette circonstance parce qu'elle fut ensuite pour nous, grâce au concours exceptionnel d'autres personnes (1), le point de départ de la rénovation de Monbaly, puis de quelques instants passés dans un agréable loisir de vacances; ce sont là des souvenirs qui ne s'effacent pas dans une existence d'artiste, quoiqu'ils tiennent un peu du rêve par leur passage trop rapide.

Les dispositions de la maison forte de Grammont présentant une analogie très-caractérisée avec celles de Monbaly, cela nous a amené à en faire une courte description qui devient peut-être utile à cause des mutilations que cet édifice a déjà subies et dont il est menacé chaque jour.

Elle se compose aussi de corps de bâtiments, entourant une petite cour fermée par une muraille élevée, percée d'une porte que surmonte un machicoulis; seulement elle appartient entièrement à l'art du XVe siècle. Aussi cette porte est de style ogival ainsi que les encadrements et meneaux de fenêtres. A gauche et au fond de la petite cour est un escalier à vis, sur le plan de celui de Monbaly, à la seule différence

(1) M. Armanet, instituteur à Bourgoin, et M. Martin, entrepreneur de travaux publics à Lyon.

Digitized by Google

qu'il est englobé dans les bâtiments, excepté sur la cour. A gauche, une grosse tour ronde, au rez-de-chaussée de laquelle est la chapelle. La façade opposée à l'entrée avait deux tours carrées de petites dimensions. Cinq ou six ménages se sont taillé des habitations en défigurant les fenêtres, en en perçant d'autres, et en enlevant les anciennes cheminées. Une seule, de style ogival dans le genre de celle de Monbaly, subsiste au rez-de-chaussée à gauche de l'entrée. On retrouve encore l'enceinte de murailles formant le clos, ainsi que des bâtiments d'exploitation d'une grande importance; toutefois, nombre de constructions modernes sont venues s'y implanter, et tous les arbres de haute futaie ont disparu.

Grammont était possédé en 1446 et 1458 par Jean-Robert Brunel (1), dont la noblesse était contestée à ce qu'il paraît à cette époque, mais qui dut être prouvée, puisqu'un autre Brunel, François, fournit dénombrement en la chambre des comptes, le 25 septembre 1540, comme noble, pour cette maison-forte, en son nom et au nom de son épouse (2).

M. Rivoire de la Bâtie pense que cette famille venait d'un Martin Brunel, châtelain d'Aix en 1475, et de son épouse Catherine de Puygros.

Selon le même auteur, elle aurait fini par Hugues Brunel, mort en 1605, sans enfants. Guy-Allard cite Antoine Brunel de Grammont, abbé général de St-Antoine, en 1615, qui réforma l'ordre, et mourut en 1634 (3).

Bonne Brunel, dame de Grammont, épousa, vers 1509, Claude-Pascal de Satolas, famille qui tomba plus tard dans celle de la Poype St-Jullin, dont quelques membres prirent le surnom de Grammont.

Les Brunel portaient : *De gueules au lion d'argent, la tête et les crins d'or.*

L. Charvet.

(1) Archives du département de l'Isère; révision des feux à St-Alban. B n° 1739, folio 197 et B 2748, folio 375.
(2) Id. id. Registre 4 de l'inventaire de la Chambre des Comptes.
(3) *Dictionnaire du Dauphiné*, II, pages 195 et 534.

Digitized by Google

INDIFFÉRENCE

(Sonnet)

Ils ont fait s'envoler ma plus belle chimère,
Ils ont troublé mes nuits, désespéré mes jours
Et changé mes plus doux instants en heure amère
Par leur haine vivace et leurs fades amours.

Ils ont fait mes yeux secs et mon regard sévère,
Ont blanchi mes cheveux, rendu mes pas plus lourds,
Mis le doute en mon sein, le poison dans mon verre,
Par leur haine éternelle et leurs amours si courts.

Pourtant celle qui m'a le plus déchiré l'âme,
Celle qui de sa blanche et douce main de femme
Ayant ouvert mon cœur, l'a brusquement fermé ;

Celle qui m'a ravi ma plus chère espérance,
Celle qui m'a causé la plus vive souffrance,
Ne m'a jamais haï, ne m'a jamais aimé !

Henri SECOND.

La Tronche (près Grenoble), janvier 1878.

Digitized by Google

PARADIS EN MÉNAGE

(Sonnet)

Libre alors, sans souci du cercle des saisons,
La terre toujours jeune et sans cesse féconde,
Livrant à tous baisers sa sève vagabonde,
S'ornait de fruits constants et d'éternels gazons ;

Le ciel, dôme d'opale, à tous les horizons
S'emplissait de clartés rayonnant sur le monde
Où jamais ces vapeurs, blanches filles de l'onde,
Ne promenaient encor leurs mouvantes toisons.

Tout était pureté, splendeur, grâce infinie ;
Et l'homme s'enivrait d'extase et d'harmonie...
— Mais Eve, éprise un jour de la réalité,

Pour le prix du savoir, livra notre apanage
D'angélique bonheur et d'immortalité...
— Et l'on n'a plus revu paradis en ménage.

Alfred De La CRAU.

Salon, janvier 1878.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Malgré la répugnance que j'éprouve à justifier mes assertions à l'encontre de votre collaborateur lyonnais, malgré surtout le peu d'intérêt que peuvent présenter, aux nombreux lecteurs de votre estimable *Revue*, d'oisives discussions sur une simple question de nom, je crois devoir néanmoins vous adresser les lignes suivantes, dans l'espérance que, puisque vous avez inséré l'attaque, vous voudrez bien également admettre la défense.

Quoi qu'ait pu dire l'auteur de la notice sur les *seigneuries d'Anjou et de Terrebasse*, que je me contenterai de désigner sous le pseudonyme de M. *, je persiste à soutenir que l'expression *la Roque-Pluvinel*, pour désigner la famille dauphinoise *la Baume-Pluvinel*, est inadmissible et est un contre-sens généalogique. J'ajouterai de plus qu'aucun des membres de cette famille n'a pu et n'a même jamais eu l'intention de porter d'autre nom patronymique que celui de *la Baume*, ou plus tard de *la Baume-Pluvinel*, après que Jean de Pluvinel eut manifesté le désir, non point de voir son petit-fils porter simplement son nom et ses armes, mais bien de lui voir prendre comme nom patronymique accolé à celui de la Baume, celui de Pluvinel, ce qui est bien différent.

Que quelques membres de la même famille, notamment Joseph-Séraphin de *la Baume-Pluvinel* qui, après avoir été cadet aux gardes du corps, reçut, en 1718, un brevet de capitaine de cavalerie, ou son fils Joseph-Antoine-Augustin de *la Baume-Pluvinel* qui, en 1761, fut nommé cornette au régiment de Clermont-cavalerie, aient ajouté parfois aux différents titres, dignités ou charges dont ils furent revêtus, mais à la suite de leur nom de *la Baume-Pluvinel*, bien entendu, la qualification de marquis de la Roque, cela est possible et même vrai; mais, qu'ils aient jamais remplacé leur nom de la Baume par celui de la Roque, cela n'a jamais eu lieu, quoi qu'il en déplaise à M. *, auquel nous ferons remarquer en outre que le nom de la Roque étant non point un nom patronymique, mais celui d'une terre, il ne saurait avoir pour les la Baume une signification quelconque qu'en le faisant non point précéder, mais bien suivre un autre nom.

Que penserait-on d'un généalogiste ou d'un historien qui voudrait aujourd'hui, par exemple, substituer au nom du maréchal Charles de Créquy, ceux de Poix, de Vienne, de Dompmort, de Fressin, de Canaples, de d'Agoult, de Vesc, de Montlor, de Maubec ou de Montauban, par le seul motif que cet illustre personnage, au nombre de ses titres et de ses dignités et à la suite de son nom de Créquy, prenait les dénominations de prince de Poix, de baron de Vienne et de Dompmort, de sire de Fressin et de Canaples, ou qu'il se plaisait à écarteler les armes de Créquy, de celles des d'Agoult, des Vesc, des Montlor, des Maubec et des Montauban, etc.?

Digitized by Google

Pour en revenir aux la Baume-Pluvinel, nous pouvons affirmer qu'ils n'ont jamais pris le nom de la Roque-Pluvinel. Tous les nombreux actes relatifs aux divers membres de cette famille que nous avons consultés, les désignent constamment sous le nom de *la Baume-Pluvinel* ou de *la Baume, marquis de Pluvinel*, auquel il est juste d'ajouter que vient quelquefois s'adjoindre la qualification de marquis de la Roque. D'autre part, si les la Baume, héritiers par partie de Joseph-François de Rafellis de Tertulle, marquis de la Roque, avaient voulu relever le nom et les armes de ce dernier. Ils auraient pris, non point le nom de la Roque, qui n'était qu'un nom de terre et de dignité, mais bien celui de Rafellis de Tertulle. En outre, si Joseph de la Baume-Pluvinel, fils d'Antoine de la Baume-Pluvinel, et par conséquent neveu de Joseph-François de Rafellis de Tertulle, avait préféré aux noms de son père ou de son grand-père, ceux que lui avait légués son oncle maternel, il n'aurait point sollicité, en 1693, du roi Louis XIV, l'érection de la terre d'Egluy en marquisat sous le nom de Pluvinel et demandé à s'appeler à l'avenir *de la Baume, marquis de Pluvinel*.

Pour terminer cette lettre déjà beaucoup trop longue, nous conseillerons à M. *, de contrôler à l'avenir les faits et les dates qu'il emprunte à Pithon-Curt, auteur cependant fort apprécié, car le contrat de mariage de Lucrèce-Alexandrine, fille de Jean de Rafellis de Tertulle et de Lucrèce Dupuy de Montbrun, épouse d'Antoine de la Baume, pourrait bien être, non point comme il l'indique du 20 février 1650, mais bien du 23 février 1649, comme l'a déjà du reste consigné M. Maignien, dans la *Généalogie de la Baume-Pluvinel* (1).

Agréez, etc.

EM. PILOT DE THOREY.

Grenoble, février 1878.

Monsieur,

La notice sur les seigneuries d'Anjou et de Terrebasse, parue dans votre *Revue* de novembre 1877, a donné lieu à des rectifications et correspondances publiées dans les livraisons suivantes, que j'ai lues avec intérêt, puisqu'il s'y agissait d'une substitution de nom qui a eu lieu dans ma famille.

Voici les éclaircissements personnels que je puis apporter à cette discussion : mon bisaïeul, Joseph-Séraphin de la Baume-Pluvinel, dont la mère appartenait à la famille de Rafellis de Tertulle, avait hérité une partie des biens que possédait cette famille dans le Comtat, où se trouvait la seigneurie de la Roque-Henri, qui comportait le titre de marquis, régulièrement octroyé par les papes, qui, avant 1791, avaient le droit de conférer des titres de noblesse à leurs sujets du Comté-Venaissin.

Après avoir été élu syndic de la noblesse du Comté-Venaissin, en 1729, Joseph-Séraphin de la Baume joignit à son nom le titre de marquis de la Roque.

Dans un livre de *Raison et de Conscience* qu'il a laissé, sa signature « La Roque-Pluvinel » est reproduite au bas de chaque article ; il joignait ainsi au titre qu'il tenait des papes, le nom sous lequel les terres

(1) *Généalogie de la famille de la Baume-Pluvinel*. Grenoble, Vve Rigaudin, 1877, grand in-8.

Digitized by Google

de sa famille, en Dauphiné, avaient été érigées en marquisat par Louis XIV.

Mon grand-père était connu sous le nom de marquis de la Roque, à l'époque où il fit l'acquisition du château d'Anjou.

Veuillez, etc.

Mis DE LA BAUME-PLUVINEL.

Paris, 21 février 1878.

QUESTION

Nous signalons aux doctes lecteurs de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, un point de recherches qui peut intéresser à divers titres l'histoire de notre province.

Humbert de la Tour (devenu Dauphin de Viennois par suite de son alliance avec Anne Dauphine, en 1273), laissa, suivant quelques auteurs (1), deux enfants naturels, nés probablement avant son mariage, savoir :

1° Guillaume *Donné* de la Tour ;

2° N ?... *Donnée* de la Tour, mère de Henri de Drenc, Drens, Dreins ou Druins.

Cette assertion est confirmée par deux codicilles ajoutés, le 24 février 1318, au testament du Dauphin Jean.

Dans le premier, il lègue 30 livres de rente, ou six cent livres de capital, à *Guillaume « spurio fratri suo »*, et, dans le second, 50 livres de rente à *Henri Dreins*, son *neveu*.

Ce dernier legs fut successivement confirmé : 1° Par le Dauphin Guigues (qui lui laissa en outre cent livres en terres, par son testament daté du château de la Perrière, le 25 août 1333) ; 2° par Humbert II, qui en augmenta encore l'importance, le 8 novembre 1335.

Ces revenus étaient assis sur des possessions delphinales situées à Quirieu, Sablonnières, la Tour-du-Pin, Trept, Soleymieu, Lancin, Courtenay, Biol et Cessieu.

Henri de Dreins, chevalier, occupa les diverses charges de maître d'hôtel du Dauphin Guigues, de bailli des baronnies et de châtelain delphinal de Bourgoin, en 1341, puis de la Tour-du-Pin, jusqu'à sa mort.

Il testa sans laisser d'enfants, 1° en 1345 (reçu *Vitalis et Didier Barral*) ; 2° en 1347, (reçu *Barral*, inventaires) et mourut la même année.

Il avait épousé Guillemette Lavre, dame d'honneur de la Dauphine, remariée plus tard avec Humbert de Chissé.

Quel fut le nom de baptême de la mère de ce personnage tenant de si près à la troisième race des Dauphins et qui semble avoir joué un rôle assez important ?

Fille naturelle de Humbert Ier, elle avait sans doute épousé un membre de la famille de Drens, peut-être ce Pierre de Drens qui avait

(1) André DUCHESNE, le Père ANSELME, VALBONNAIS; David ZUMER, *Descript. géologique de Dauphiné*, Francfort, 1693, in-12. — Invent. mss. de la Chambre des comptes.

Digitized by Google

pris, vers l'an 1300, une part active à la surprise et au sac du château de Maubec, avec Guillaume de Virieu, châtelain delphinal de Bourgoin, Thomas de Gumin et Guillaume de Miribel; le seul du reste dont nous retrouvions antérieurement le nom.

Guy Allard donne à Henri de Drens un frère, Guillaume de Drens (dont le nom rappellerait celui de son oncle Guillaume *Donné* de la Tour), châtelain delphinal de la Tour-du-Pin, qui figure au nombre des gentilshommes qui signèrent l'acte de transport du Dauphiné, en 1343, et qui, d'après le même auteur, ne laissa qu'une fille mariée en 1349 à Pierre d'Ampuy.

En tous cas, ni Guillaume de Drens, ni sa fille, ne furent les héritiers de Henri.

Ces derniers furent chargés de faire recouvrir la tour qu'il occupait de son vivant dans le château de la Tour-du-Pin (1).

Chorier avance que Guillaume de Roïn, évêque de Grenoble, sacré en 1308, était fils naturel de Humbert Ier.

Cette assertion provient sans doute d'une confusion dans l'interprétation des codicilles du Dauphin Jean.

Réunissant sous le même nom (Dreins) les deux légataires, l'oncle et le neveu, et les transformant en celui de *Roïn*, il n'a pas hésité à voir dans ce Guillaume, bâtard de la Tour, l'évêque de Grenoble de la maison de Roïn.

On trouve du reste les traces d'une confusion presque analogue dans l'inventaire ms. de la Chambre des comptes du Dauphiné (exemplaire de la Bibliothèque nationale), où, dans les articles concernant Henri de Dreins, ce nom est généralement *surchargé* et transformé en celui de Ruins ou Ruyns (très-ancienne famille de la terre de la Tour).

Le codicille de 1318 tranche du reste la question relative à l'évêque de Grenoble. Le Dauphin Jean aurait parlé en d'autres termes de Guillaume, son frère naturel, si celui-ci eût été promu à l'épiscopat ou même dans les ordres.

On peut apprécier par cet exposé l'utilité historique de tous les renseignements qui pourraient jeter quelque jour sur ces personnages, sur leur famille et sur leurs alliances.

R.

(1) Viderunt etiam in dicto Castro quandam tornellam quam tenebat Dominus Henricus de Dreins, dum vivebat; quæ decoperta est, et fuit injunctum dicto castellano ut dictam tornellam copriri faciat per hœredes dicti Domini Henrici. — (Valbonnais, *Visitatio castrorum in partibus Viennensis et terræ Turris*).

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

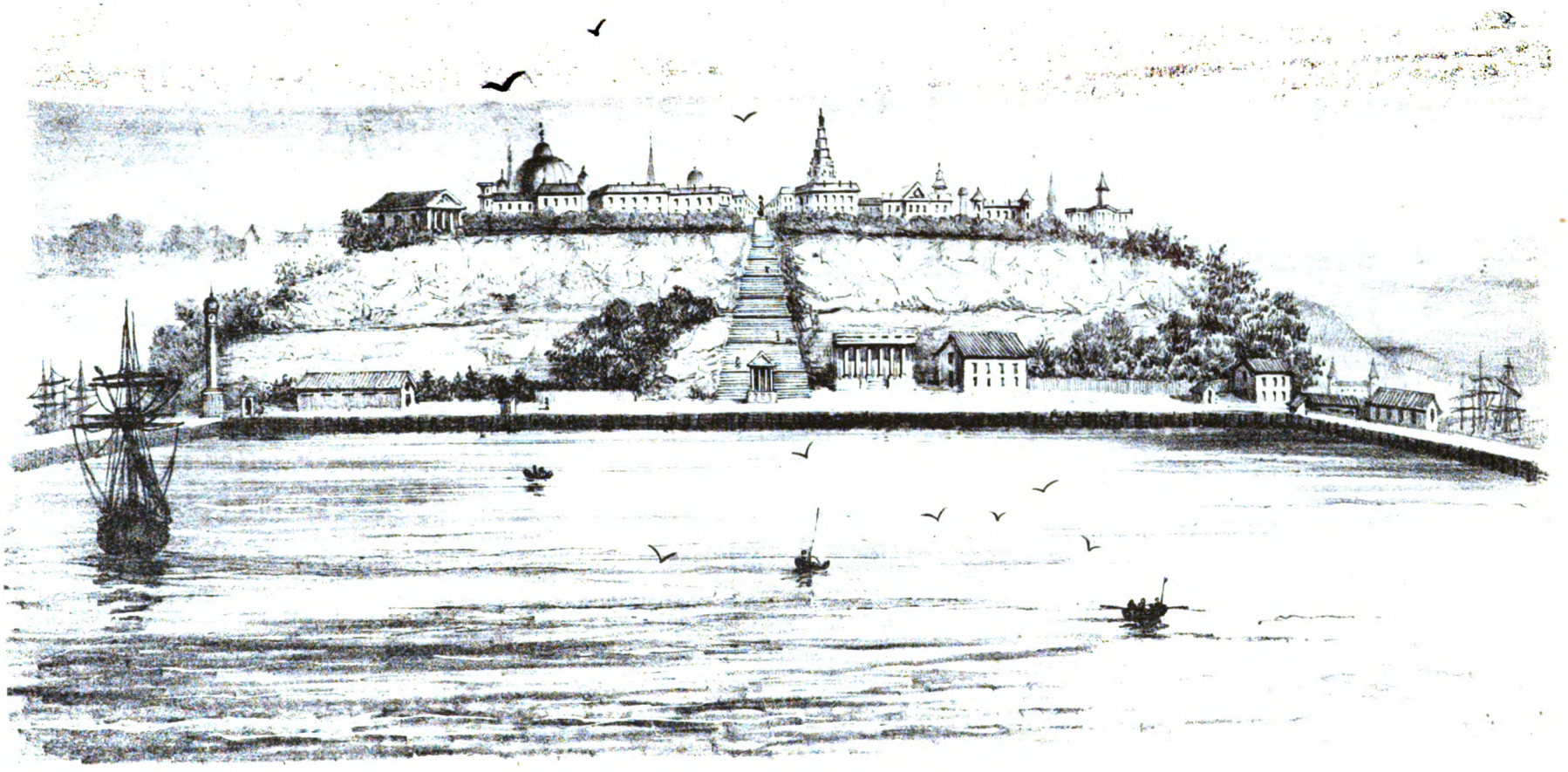

VUE D'ODESSA

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGES

D'ODESSA A SÉBASTOPOL

(Suite)

III

Nous avons dit : en route ! Et pourtant nous ne pouvons quitter Odessa sans dire quelques mots de ses moyens de défense. Un bassin comme celui de la mer Noire, n'ayant qu'une ouverture unique et aussi étroite que l'un des fleuves, ses tributaires, ne peut appartenir en même temps à deux nations sans que celles-ci restent en lutte perpétuelle jusqu'à ce que l'une des deux finisse par disparaître; comme nous n'en sommes pas là, ce bassin sera pendant longtemps, bien longtemps encore, le théâtre de combats acharnés entre les Turcs et les Russes.

Odessa, l'une des plus riches cités de ces côtes, est un objectif d'une haute importance ; jusqu'à présent, elle n'a pas été attaquée sérieusement ; elle ne l'a même jamais été par terre, et c'est son côté faible. Du côté de la mer, sa défense est facile, même sans compter sur l'inconstance des flots, car la falaise et la plage peuvent être hérissées de batteries à longue portée ; en y ajoutant un système intelligent de torpilles, on en rendrait les approches tout à fait impossibles ; c'est donc par le steppe seulement qu'une attaque peut avoir chance de succès.

Odessa possédait bien autrefois un fort, actuellement en ruines, ou peu s'en faut ; mais sa situation en arrière de la ville, entre le couvent Saint-Michel et la falaise, et sa gorge ouverte du côté de la mer, expliquent suffisamment l'état de décrépitude dans lequel on l'a laissé.

En 1854, à la nouvelle de la déclaration de guerre, un certain nombre de batteries furent immédiatement construites face à la mer, mais les torpilles étant alors à l'état embryonnaire, les flottes alliées de France et d'Angleterre purent, sans difficultés, s'approcher assez de la ville pour lui faire, sinon beaucoup de mal, du moins beaucoup de peur. Il n'est pas sans intérêt de résumer cet épisode de la guerre d'Orient qui a donné lieu à une certaine polémique.

Digitized by Google

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, dit le proverbe avec raison. Au début d'une campagne, un succès, si minime qu'il soit, mais fortement exagéré dans un rapport ou les journaux, produit un effet moral qui n'est point à dédaigner, et on en use largement; mais, quand cet effet moral n'est plus nécessaire, il est bon de rentrer dans la réalité des faits : nous avons donc voulu entendre toutes les cloches. Après avoir étudié tous les rapports officiels et lu tout ce qui avait été écrit à ce sujet, nous avons fait la vérification sur les lieux, et voici ce que nous croyons être la vérité.

Le 6 avril, le *Furious*, frégate anglaise, pénètre dans la rade d'Odessa; quand il n'est plus éloigné de la ville que de quatre à cinq milles, deux coups de canon à poudre, tirés de la Quarantaine, lui enjoignent de s'arrêter; il stoppe, arbore le pavillon parlementaire et envoie à terre une chaloupe sous le commandement du lieutenant Alexander. Celui-ci réclame les consuls anglais et français et les nationaux qui désireraient quitter la ville. Les consuls étant partis et personne n'ayant demandé la protection anglo-française, la chaloupe se retire, mais à peine est-elle hors de la portée du canon, que le *Furious* s'élance à toute vapeur vers le môle; quelques boulets tirés du port, sans toutefois l'atteindre, modèrent son ardeur et lui rappellent ses devoirs de parlementaire, il hisse sa chaloupe et s'éloigne.

Le 11 avril, trois frégates, dont une seule française, se présentent de nouveau devant Odessa pour demander des explications sur l'agression dont le *Furious* a été l'objet et réclamer une réparation. Le général Osten-Saken, chargé de la défense de la ville, donne les explications, ce qui était d'ailleurs très-facile, mais refuse toute réparation, et les frégates abandonnent la rade après l'avoir sillonnée un peu dans tous les sens.

Une grande émotion règne naturellement dans la ville; néanmoins, l'émigration qui avait commencé depuis plusieurs jours, se ralentit sensiblement au départ des frégates, mais pas pour longtemps, car les flottes alliées, quittant le 17 avril la rade de Baltchik, au nord de Varna, entrent le 20 dans celle d'Odessa. Les amiraux anglais et français demandent qu'on leur livre les bâtiments qui sont dans les ports : nouveau refus du général Osten-Saken; dès lors on se prépare au combat, et les habitants quittent en grand nombre la ville où s'est répandu un faux bruit de débarquement.

Il y avait alors à Odessa environ six mille hommes de troupes, mais ce nombre pouvait être rapidement porté à dix-huit mille.

Digitized by Google

Six batteries avaient été construites, tant sur la falaise que sur le quai et les môles des ports ; celle qui fut appelée à jouer le rôle principal était située à l'extrémité du môle du port militaire ou de Pratique et armée seulement de quatre canons ; l'ensemble comprenait quarante-huit pièces, canons, obusiers ou mortiers ; les flottes alliées étaient composées d'une trentaine de bâtiments, vaisseaux ou frégates.

Le 21, à la pointe du jour, huit frégates, trois françaises et cinq anglaises, viennent prendre position en face du port militaire, et vers six heures le feu s'ouvre de part et d'autre avec une grande vigueur ; à dix heures, quatre autres frégates entrent en ligne et vont porter leurs feux sur d'autres points pour chercher à éteindre celui des batteries qui peuvent prendre d'écharpe l'attaque principale ou détruire des magasins.

A onze heures, le feu est dans toute sa violence, et à midi l'incendie éclate dans le port : les navires et les magasins sont en flammes, les caissons de la batterie font explosion. La résistance n'en continue pas moins avec acharnement, comme l'attaque. Vers quatre heures, une tentative de débarquement a lieu vers le quartier de Pérésypka, à l'extrémité nord de la ville et de la rade, mais une batterie établie à propos et quelques troupes réunies sur ce point, en arrêtent l'effet, et les compagnies de débarquement rentrent à bord. Le feu se ralentit alors peu à peu et, vers six heures du soir, il cesse entièrement pour ne plus recommencer. Le 25 avril, les flottes alliées quittent définitivement la rade.

Le résultat matériel de cette journée du 21 avril fut : un nombre d'hommes mis hors de combat, assez minime et à peu près égal des deux côtés ; pour les assiégeants, quelques navires endommagés ; pour les assiégés, une dizaine de petits bâtiments brûlés, coulés ou démâtés, quelques magasins détruits, quatorze petites maisons incendiées dans le faubourg de Pérésypka, une cinquantaine de belles maisons plus ou moins détériorées dans le quartier grec, près du château Woronzof.

Malheureusement, le port marchand avait reçu de fortes éclaboussures et plusieurs navires de commerce, placés en arrière d'une batterie, avaient été coulés ; de plus, la ville avait eu trois de ses habitants tués et huit blessés.

Quant à l'effet moral, les rapports officiels se chargèrent d'en produire chacun un à sa façon.

Amen !... et cette fois en route !

Digitized by Google

IV

Nous avons déjà parlé des rues poussiéreuses d'Odessa, mais que dire des routes qui traversent les steppes? Pendant l'été, les roues s'enfoncent dans un demi-mètre de poussière ; l'hiver, dans un demi-mètre de boue. Elles ne sont donc réellement praticables que lorsqu'elles sont couvertes de neige ; les traîneaux les sillonnent alors sans obstacle : c'est le vrai temps des voyages. Leur largeur est d'environ cinquante mètres, du moins c'est celle que leur assignent de petits fossés presque imperceptibles et des poteaux-indicateurs placés de verste en verste et qui servent plutôt de points de repère que de limite à la voie, car, pour éviter les ornières déjà faites, chacun trace son chemin comme il l'entend, et il n'est pas rare de voir la route s'élargir jusqu'à quatre ou cinq cents mètres.

Tracées autant que possible en ligne droite, ces routes traversent les limons sur des chaussées dont l'entretien ne donne certainement pas grand souci à ceux qui en sont chargés ; quant aux ponts, ils sont si rares ou en si mauvais état qu'il n'y faut guère compter et qu'on en est réduit, le plus souvent, à des détours et des pertes de temps considérables.

Voilà pour le parcours ; les moyens de transport sont à l'avenant. Le péréclatnoï ou télègue, dont on se sert généralement en voyage, est un chariot à quatre roues, découvert et non suspendu, qu'on change à chaque relai avec les chevaux, à moins de cas exceptionnels. Quelques bottes de paille jetées au fond de ce modeste véhicule, et sur lesquelles on s'étend, peuvent, à la rigueur, empêcher qu'on arrive en morceaux à destination, mais rien ne saurait donner une idée des sauts de carpe auxquels est soumis le malheureux voyageur, et des efforts de gymnastique qui lui sont nécessaires pour ne pas se briser les os à chaque minute.

Quand, par une faveur exceptionnelle, on obtient l'autorisation de voyager comme courrier extraordinaire, on peut conserver son télègue pendant tout le trajet, et alors on fait installer en travers un treillis de forte corde qui, par son élasticité, rend la situation moins pénible et moins dangereuse ; la paille n'est pas exclue pour cela et n'est pas inutile, tant s'en faut, surtout pour les novices.

Les télègues sont attelés de petits chevaux du pays, deux ou trois suivant le cas, qui, pour les courriers, ne quittent pas un instant le galop le plus allongé. Ces chevaux ont une vigueur

Digitized by Google

prodigieuse ; aussitôt qu'ils sont attelés, un mougik se place à leur tête et les maintient du geste et de la voix ; quand les voyageurs sont en place, le cocher, assis sur le devant du télègue, fait un signe, le mougik se jette de côté et les chevaux partent comme une flèche, filant aisément leurs cinq lieues à l'heure par les chemins les plus abominables.

Les maisons de poste, distantes les unes des autres de vingt à vingt-cinq verstes (vingt-deux à vingt-cinq kilomètres) ne présentent pas plus de commodité que les routes et les télègues. Le plus souvent perdues au milieu des steppes, elles sont absolument dénuées de ressources ; aussi, généralement, les Russes aisés voyagent-ils en chaises de poste particulières et bien coussinées et sont-ils munis de tout ce qui peut leur être nécessaire, matelas, couvertures, ustensiles de cuisine, et surtout de thé excellent qu'à l'aide du *samovar*, ils peuvent préparer partout eux-mêmes. Ils ont d'ailleurs tellement l'habitude de ces voyages que les dames les plus délicates n'hésitent pas un instant à aller dans la journée faire des visites à vingt lieues à la ronde, comme nous allons de Paris voir nos amis de Versailles.

A chaque station réside un maître de poste qui reçoit deux cent quatre-vingts roubles (1,120 francs) par trimestre, à charge par lui d'entretenir dans ses écuries cent cinquante chevaux, s'il est sur une ligne de grande communication, et soixante-dix s'il est sur une route secondaire. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans les steppes et qu'il n'y a guère à s'occuper de la nourriture des chevaux. Le maître de poste doit en fournir à tous les voyageurs qui se présentent munis d'une feuille de route ; son bénéfice consiste dans la location des chevaux aux particuliers, sans que le service de l'Etat puisse en souffrir, et certes, ce bénéfice n'est pas bien gros, car nous avons payé trente centimes par verste pour trois chevaux. On donne de plus quarante centimes au cocher par relai et, généralement, le double quand on voyage en courrier, comme compensation des bourrades et des coups de pied qu'on lui distribue pendant la route pour activer son zèle, sans préjudice des coups de bâton qui lui sont réservés à l'arrivée, si ces stimulants sont restés sans effet.

Le général Népoitchiski avait bien voulu nous offrir une de ses chaises de poste, mais comment ne pas profiter de l'occasion qui se présentait pour voyager à la russe et affronter les rigueurs du télègue que nous étions d'abord en position d'adoucir un peu ?

Nous avions l'autorisation de voyager en courrier extraordinaire et, par conséquent, de ne pas changer de télègue ; aussi

Digitized by Google

nous empressâmes-nous de faire garnir le nôtre du salutaire treillis de corde formant banquette, et d'une forte couche de paille. Nous devions, de plus, être accompagnés par un feltiger ou courrier de cabinet qui, nous précédant de quelques instants, pouvait donner l'éveil à chaque maison de poste et y faire préparer nos chevaux. Enfin, nous étions munis d'un passeport à trois timbres au sceau impérial, le plus puissant des passeports, qui nous octroyait non seulement le droit de marcher à toute vitesse et sans arrêter, de faire bâtonner, s'il y avait lieu, cochers et maîtres de poste, mais encore de prendre, en cas de besoin, entre deux relais, des chevaux à la première voiture que nous rencontrerions, à moins, bien entendu, que son propriétaire ne possédât un passeport de la valeur du nôtre, ce qui était fort peu probable.

Nous ne pouvions donc partir dans de meilleures conditions; malheureusement ce passeport, malgré sa toute-puissance, ne pouvait nous mettre à l'abri des brusqueries de notre véhicule.

Il est neuf heures et demie, nos derniers adieux sont terminés, nous escaladons le fameux chariot et nous volons à fond de train vers le steppe, en traversant dans toute sa longueur le faubourg de Pérésypka. Après avoir longé le bord de la mer jusqu'à Rizanowo, nous tournons brusquement à gauche et en un instant nous nous trouvons sur le plateau. Autrefois, la route longeait tout le long de la rade, mais la présence des flottes alliées près des côtes, avait rendu cette voie trop dangereuse et il avait fallu en créer une nouvelle, ce qui est bien facile dans ces plaines désertes.

Enfin nous voilà dans le steppe : il est vert, légèrement ondulé, infini, complétement nu; nous jetons un dernier coup d'œil vers Odessa que la poussière ne nous cache pas encore et nous commençons nos exercices gymnastiques. Soigneusement enveloppés dans nos criméennes à capuchon, nous cherchons, Badowski et moi, à ne pas nous entrechoquer trop sérieusement; tous nos efforts tendent d'abord à retomber sinon sur le treillis, au moins dans l'intérieur du télègue; nous nous cramponnons de notre mieux, suivant de l'œil tous les mouvements de nos chevaux, étudiant les obstacles et surtout les ornières; peu à peu, grâce à une expérience rudement acquise, nous finissons par être un peu plus tranquilles pour l'avenir; mais la poussière se lève, une poussière comme il n'y en a nulle part ailleurs; nos vêtements, nos visages, nos mains en sont tout inondés, nous passons au gris absolu, comme la route que nous parcourons. Tout à coup notre télègue fait un saut énorme et se précipite avec une rapidité

Digitized by Google

effrayante sur une pente des plus raides, puis bondit et nous aussi bien entendu, sur une horrible chaussée de cent mètres de longueur et dont nous occupons toute la largeur ; nous sommes dans une large vallée au fond de laquelle croupit modestement le limon de Bal-Adjalik. Attention ! il y a de l'eau de chaque côté, il s'agit de garder son aplomb. Enfin la chaussée est franchie, nous gravissons la berge opposée, et devant nous se dresse le grand et assez joli village de Bouyalik ; nous sommes au premier relai. Les chevaux nous attendent et M. Frey, notre complaisant feltiger, nous a fait préparer des vases d'eau pour que nous puissions recouvrer la vue et la respiration. Après l'ablution seulement, nous aperçûmes devant nous deux grands chariots dans lesquels se trouvaient entassés un certain nombre de Turcs, dont un colonel. C'étaient des prisonniers faits à Kars, qu'on ramenait à Odessa pour les rapatrier. Badowski nous fit connaître, et ces figures énergiques et bronzées se déridèrent aussitôt ; nous étions des alliés, des amis ; nous leur distribuâmes des cigares et du tabac, le colonel nous serra la main et nous nous séparâmes sans pouvoir dire : au revoir !

Les vallées succèdent aux plateaux, les plateaux aux vallées, ces dernières plus ou moins larges, plus ou moins profondes, mais contenant toutes leur limon avec ou sans chaussée, et dans ce dernier cas, gare aux éclaboussures, car le télègue ne s'arrête pas pour si peu, et le cocher ne prend même pas le temps de voir si l'eau est haute ou basse ; il n'a qu'une idée fixe, la bastonnade qui l'attend s'il n'arrive pas vite. Si même au départ on lui a laissé entrevoir le passeport à trois cachets, il essaierait plutôt de traverser la mer que de s'arrêter.

Les villages, naturellement, sont placés à portée de ces réservoirs naturels sans lesquels ils ne pourraient exister. Nous traversons successivement ceux de Koblewik, de Sassich, de Kosslofka, qu'une jolie église et quelques maisons de belle apparence signalent à notre attention, de Tchimerlof, de Lambertof, un nom français russifié, et enfin nous voici à Warvarofka, nous touchons au Bug et Nikolaïef est devant nous.

Le Bug a environ neuf cents mètres de largeur, ses eaux sont impétueuses au moment où nous nous arrêtons, sur la rive droite, et c'est à peine si nous voyons ce qui se passe sur la rive opposée, mais un pavillon, hissé le long d'un mât, nous fait connaître que la voie est libre et nous nous engageons sur une chaussée de cent mètres de longueur qui s'avance en travers du fleuve. Un bac faisait, avant la guerre, le service entre cette chaussée et

Digitized by Google

la rive gauche; il a été remplacé par un pont de pilotis de huit cents mètres de long, avec portière au milieu pour laisser passage aux navires. Par mesure de précaution, les voitures ne s'y croisent jamais; de là des signaux continuels pour ouvrir la voie tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ce pont vaut évidemment mieux que le bac, mais ne vaut pas encore le diable avec un fleuve de cette dimension et de cette impétuosité; en le parcourant nous apercevons, en amont, quelques bâtiments à vapeur, vers le confluent de l'Ingul, où se trouve l'amirauté, et, plus près, le grand jardin de Spaskoï, situé sur le bord même du fleuve qui reflète ses ombrages et contribue puissamment à les entretenir. L'hiver, le fleuve devient une grande route que les traîneaux parcourent en tous sens, et le pont reste abandonné aux rares piétons.

En quittant le pont, nous nous élevons sur la berge en pente douce et nous entrons dans Nicolaïef; deux minutes après, nous sommes à l'hôtel : en moins de huit heures, y compris les temps d'arrêt, nous avons fait trente-six lieues.

Ce n'est pas sans peine que nous descendons de notre télègue, rompus et à moitié aveugles; notre feltiger, nous saisissant chacun par une main, nous conduit dans la grande salle où nous nous empressons de dégager, avec certaines précautions toutefois, nos yeux complétement emprisonnés. Oh ! alors, quel bon éclat de rire nous poussons quand nous pouvons nous voir mutuellement! Et, en effet, quoi de plus étrange que ces trois paquets de poussière ne présentant plus l'ombre de forme humaine? Sommes-nous pile ou face? La direction de nos pieds et de nos bras peut seule l'indiquer. Mais le télégraphe nous a annoncés et nos chambres sont prêtes, nous nous y précipitons avec une joie profonde; quel bonheur de sortir enfin de cette carapace étouffante! Hélas! l'heure de la délivrance n'était pas encore venue : on frappe à ma porte et j'ouvre sans défiance, espérant voir ma valise, je me trouve en présence d'un capitaine de frégate, en grande tenue, qui, après un échange de compliments, m'annonce qu'il vient nous chercher pour nous conduire au Spaskoï où se donne une grande soirée en l'honneur de la fête d'un des grands ducs.

— Ne vous gênez pas, me dit mon aimable visiteur en s'asseyant, nous savons ce que c'est que de voyager en steppes, faites votre toilette à votre aise.

Je me débarrasse de mes vêtements les plus gênants, il ne bouge pas et continue à causer; je commence un premier lavage, il ne bouge pas davantage. Je m'assieds et nous causons encore,

Digitized by Google

lui m'engageant toujours à poursuivre mes petites opérations, moi persistant à ne pas aller plus loin. Vingt minutes se passent, la situation devient assez tendue, il fallait en sortir. Sous prétexte de m'informer de ma valise, qui d'ailleurs était à ma porte, je m'élance hors de la chambre et je passe rapidement jusqu'à celle de Badowski, que je mets en deux mots au courant de mon embarras. La frégate s'était naturellement mise à ma poursuite. Badowski, dont la toilette était achevée, la fait stopper adroitement dans sa chambre et je me sauve aussitôt dans la mienne que, cette fois, je barricade sérieusement.

Quelques instants après nous descendons tous ensemble, mais au lieu de nous diriger vers la voiture qui nous attend, nous entrons dans la salle à manger où notre dîner est servi, au grand étonnement de notre capitaine qui, bien qu'habitué aux voyages en steppes, comme il le disait lui-même, n'a pas l'air de se douter que huit heures de cahots extravagants et quelques kilogrammes de poussière avalés de force sont insuffisants pour permettre d'attendre le souper de minuit. Il s'était réglementairement mis à table à deux heures, et ne pensait pas que nous pussions avoir envie d'en faire autant à six.

Quoi qu'il en soit, à sept heures nous faisons notre entrée au Spaskoï bruyant et illuminé à *giorno*. Après avoir présenté nos respects à l'amiral Pamphilof, commandant en chef des troupes réunies à Nikolaïef, nous parcourons les jardins où nous trouvons non seulement un très-grand nombre d'officiers, mais toute la société de la ville et une partie de celle d'Odessa, de Cherson et de Beroslaw. Partout règne une grande animation et c'est vraiment un spectacle attrayant que celui de ces danses en plein air, sous les grands arbres inondés de lumière, au bord d'un grand fleuve roulant, au son de la musique, ses eaux furieuses.

V

Créée par Potemkin comme arsenal maritime de construction, la ville de Nicolaïef est située au confluent du Bug et de l'Ingul, dans une espèce de presqu'île formée par le cours sinueux du fleuve. Le sol sur lequel elle repose est légèrement accidenté ; un col large et peu sensible, traversé par une grande rue qui relie le port marchand à l'amirauté, divise la ville en deux parties à peu près égales; celle de l'est est presque entièrement habitée par d'anciens marins et peut être considérée comme un faubourg ;

Digitized by Google

ses maisonnettes n'ont qu'un rez-de-chaussée et sont couvertes en chaume. L'autre partie de la ville est mieux construite, les maisons n'y ont également qu'un rez-de-chaussée ou au plus un étage, mais elles sont assez élégantes et couvertes en tuiles plates ou en petites planchettes.

Les rues ont au moins vingt-cinq mètres de largeur, sans compter les petits jardins placés presque devant chaque maison pour l'abriter du soleil et surtout de la poussière. Comme dans presque toutes les villes russes, ces rues se coupent à angle droit et cette régularité, jointe à leur largeur exagérée, donne à la ville un cachet de tristesse d'autant plus sensible que chaque propriétaire ayant, derrière sa maison, un grand jardin, s'y réfugie pendant la plus grande partie de la journée et ne se montre à l'extérieur que lorsqu'il y est obligé. La poussière n'est pas, d'ailleurs, moins considérable qu'à Odessa et, pendant le dégel ou les grandes pluies, la circulation devient à peu près impossible. La population s'élève à environ quarante mille âmes et se compose presque exclusivement de Russes auxquels se trouvent mêlés quelques Tatares et un petit nombre de juifs, population faible comparativement aux dimensions de la ville.

Nicolaïef étant une ville essentiellement maritime, n'a pas, à proprement parler, de commerce, et ne possède aucune industrie spéciale; son port marchand, situé au sud, dans un coude formé par le Bug, est restreint; deux jetées mettent, tant bien que mal, les bricks et les barques à l'abri des vagues souvent très-fortes que le vent soulève dans le fleuve.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler du jardin du Spaskoï, situé sur le Bug, en face de Warvarofka; nous devons y revenir pour signaler, non plus son agrément, mais son utilité. On y arrive par une longue et belle allée de peupliers et, en y entrant, on est étonné de la quantité d'eau limpide qui circule de tous côtés; c'est là effectivement que se trouvent les sources nombreuses qui fournissent presque toute l'eau potable de la ville. Beaucoup de jardins particuliers possèdent des puits, mais l'eau en est saumâtre et ne peut servir qu'à l'arrosage.

Si au Spaskoï on ajoute trois autres allées situées, l'une au sud de ce jardin, l'autre au confluent de l'Ingul, et la troisième sur la rive droite de ce cours d'eau, on connaît toutes les promenades de Nicolaïef. La première est naturellement la plus fréquentée. La végétation est partout assez pauvre, les arbres ont peine à se développer, soit à cause du vent dont rien ne les abrite, soit par suite de la stérilité du sol; ceux qui y croissent le mieux et s'y

Digitized by Google

trouvent en plus grand nombre, sont les peupliers et les acacias.

La cathédrale, plusieurs églises orthodoxes, une église catholique et deux synagogues, voilà pour les monuments publics; ils ne méritent qu'une simple mention. Il n'en est pas de même de deux autres établissements qui présentent un véritable intérêt: l'amirauté et le dépôt des cartes hydrographiques. Ce dernier renferme un nombre considérable de documents relatifs aux différents ports et bâtiments de la marine. En le visitant, nous avions manifesté le désir d'avoir un des plans de la ville que nous avions aperçus sur une table; la promesse nous en fut faite immédiatement avec beaucoup de complaisance, mais ne fut suivie que de réponses assez vagues, expressions polies d'un refus supérieur. Cependant notre demande n'avait pu être indiscrète puisqu'aucun de ces plans ne contenait le tracé des fortifications; le regret fut mince d'ailleurs, car nous en avions un dans notre valise, moins beau évidemment, mais très-suffisant.

L'amirauté est située sur l'Ingul, au premier coude que fait cette rivière au-dessus de son confluent; ses chantiers en occupent les deux rives; ceux de la rive droite sont dominés par la falaise sur laquelle se trouvent la ville et les grands magasins de la marine. Elle est, sur les deux rives, complétement entourée de grands murs qui l'isolent du reste de la ville.

On ne pénètre pas aisément dans ce sanctuaire et on ne peut guère en donner que quelques détails saisis au vol, du moins en ce qui concerne les chantiers eux-mêmes. M. le colonel Wolkenstein, du génie, qui nous avait fait le plus bienveillant accueil, eut la bonté de nous servir de guide, avec l'assistance de quelques officiers de marine.

De chaque côté de l'Ingul se trouvent deux grands docks et plusieurs petits; quelques-uns de ces derniers sont couverts. Au moment de notre visite, il y avait en construction plusieurs corvettes ou frégates et un vaisseau. Pendant que nous parcourions les chantiers, nous avions senti à plusieurs reprises s'agiter les poches de notre tunique et leur poids s'augmenter sensiblement: c'était notre aimable colonel qui, sous forme de clous de diverses dimensions, nous bourrait de souvenirs palpables de notre passage. Ces pièces à conviction sont allées dans un coffre *ad hoc* en rejoindre beaucoup d'autres, parmi lesquelles gît une mince épave du beau vaisseau le *Henri IV* qui, lors de l'horrible tempête du 6 novembre 1854, vint s'échouer sur la plage d'Eupatoria.

Parmi les bâtiments dépendant de l'amirauté, le plus curieux à visiter est, sans contredit, celui des modèles au nombre de

Digitized by Google

huit à dix mille et parmi lesquels nous avons remarqué ceux du vaisseau les *Douze Apôtres* et ceux de la frégate le *Vladimir*, que nous avions vus dans la rade de Sébastopol pendant si longtemps et qui plusieurs fois s'étaient montrés assez méchants.

D'immenses magasins renferment toutes les matières premières et tous les ustensiles nécessaires; des salles spéciales sont réservées aux gabarits et modèles de toutes les pièces qui entrent dans la construction et l'armement des navires. Un vaste puits de quarante-cinq mètres de profondeur, met la terrasse supérieure en communication avec les ateliers placés sur le bord de la rivière ; un énorme treuil, manœuvré par six hommes, permet de monter un poids de six mille quatre cents kilogrammes.

Les approvisionnements renfermés dans tous les magasins, ainsi que dans les caves, nous ont paru relativement peu considérables, et l'amirauté de Nicolaïef, dans son ensemble, est bien loin de présenter l'aspect imposant de nos grands chantiers de construction. Nous ne sommes pas éloigné de penser qu'elle doit en grande partie à son isolement l'importance qu'on lui a toujours prêtée.

Nous allions oublier deux monuments qui ne peuvent cependant rester inaperçus : le palais de l'empereur et l'Observatoire.

Il y a palais et palais, nous ne sommes d'ailleurs ni à Saint-Pétersbourg ni à Moscou ; celui dont il s'agit, situé entre l'amirauté et le Spaskoï, consiste en un bâtiment de très-médiocre apparence, à un seul étage, aussi peu impérial à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il est uniquement réservé à l'empereur... quand il vient à Nikolaïef, ce qui explique ses modestes allures.

Quant à l'Observatoire, il est placé au-dessus du port marchand et domine toute la ville et ses environs; c'est donc un point pour faire un tour d'horizon, surtout quand le dépôt des cartes vous a refusé un de ses plans.

Nous avions assisté, le premier jour de notre arrivée, à une grande fête donnée au Spaskoï; le deuxième jour, deuxième fête au même jardin, mais cette fois, une fête de famille. Les hussards de Sa Majesté, appelés à passer du 4e corps au 2e et à aller tenir garnison à Kowno, faisaient leurs adieux à leur général, le comte Eustache Nicroth, chef de la quatrième division de cavalerie légère qui, lui-même, rejoignait son corps d'armée vers Charkow. Dîner magnifique, plein d'entrain et de gaîté, accompagné de nombreux toasts auxquels les dames prirent leur part, soit comme exécutantes, soit comme exécutées. La veuve Cliquot naturellement répandait à profusion ses flots mousseux. Enfin vint le moment solennel des adieux, adieux touchants d'un corps

Digitized by Google

d'officiers à un général dont ils se séparent avec de profonds regrets. Quatre des plus vigoureux le saisissent dans leurs bras, le portent en triomphe autour de la terrasse, au milieu des hurrahs les plus enthousiastes, puis viennent le déposer au centre. Le général est très-ému, ses yeux se mouillent, comme les yeux de tous les assistants, du reste ; il ouvre les bras et chacun à son tour s'y précipite pour l'embrasser, c'est bien une fête de famille.

Nous avions eu l'occasion, pendant et après le dîner, de causer assez longtemps avec le commandant du régiment des hussards de Sa Majesté, le colonel Padowski ; il nous avait parlé de Paris avec tant de connaissance de cause que nous ne pûmes nous empêcher de nous mettre à sa disposition pour le cas où il voudrait bien nous charger de quelque commission pour ses nombreux amis.

— Merci, nous dit-il, j'y possède quelques immeubles et je serai obligé d'y aller prochainement pour surveiller un peu mes intérêts bien négligés depuis deux ans ; mais, ajouta-t-il, puisque vous m'offrez de m'être agréable, ma mère et ma sœur sont à Cherson et, comme je ne puis quitter mon régiment en ce moment, ayez la bonté d'aller leur présenter mes compliments.

Comment trouver une manière plus aimable de dire : — Vous allez à Cherson où vous ne connaissez personne, voici une maison où vous serez bien accueillis? Le lendemain, nous appartenions à l'amiral Pamphilof, une des grandes figures de la guerre de Crimée, chargé de la défense du Grand-Redan dont l'attaque était confiée aux Anglais. L'amiral résista pendant de longs mois à leurs assauts successifs et ne se retira avec ses troupes que lorsque, la tour Malakof étant envahie, il se trouva pris à revers et n'eut que juste le temps de franchir la rade pour gagner le fort du Nord.

D'une physionomie pleine de bienveillance, d'une grande simplicité de manières, l'amiral attire vivement le respect et la sympathie. Il ne parlait pas ou ne voulait pas parler le français, ne répondait pas davantage à l'allemand, mais paraissait cependant suivre assez bien la conversation que ses officiers éclairaient d'ailleurs de quelques mots russes. Ayant l'intention de satisfaire au désir que nous lui avions timidement exprimé de visiter les fortifications, l'amiral n'avait réuni à sa table que quelques officiers qui pouvaient nous être utiles dans cette excursion ; aussitôt le dîner fini, nous montâmes en voiture.

Très-inquiets de notre occupation de Kinbourn et alarmés surtout de l'effet et des résultats obtenus par nos batteries flottantes, les généraux russes, réunis en conseil de guerre sous la prési-

Digitized by Google

dence du grand-duc Constantin, avaient décidé qu'il était urgent de couvrir Nikolaïef le plus promptement possible et de la mettre à l'abri d'une attaque qui paraissait imminente. Les habitants commençaient à quitter la ville, les troupes étaient peu nombreuses et fatiguées, il semblait impossible d'opérer une longue résistance à moins de multiplier les obstacles, bien que rien ne pût fixer d'avance quel serait le point d'attaque. Les généraux s'étaient accordés à penser que nous avions un intérêt majeur à utiliser nos batteries flottantes et, par conséquent, à diriger l'attaque principale par le limon du Bug; c'est donc vers le sud que les fortifications passagères furent poussées avec le plus de vigueur. Le grand-duc fit lui-même, sur le papier, le projet des ouvrages à exécuter; il assista à leur tracé sur le terrain et la direction des travaux fut confiée au général Totleben, qui s'était fait un grand nom à Sébastopol. Les ouvrages furent menés avec une telle activité que, commencés en décembre 1855, ils se trouvaient déjà très-avancés à la fin de février suivant, au moment des préliminaires de l'armistice de Tractir, et cependant il s'agissait de trois lignes successives de défense dont la première surtout, dans le but d'éloigner les projectiles, avait une étendue si exagérée, qu'il eût été impossible de réunir en temps utile à Nikolaïef le nombre de troupes nécessaires pour assurer une résistance efficace. Ce n'est pas le cas d'entrer dans les détails de ces fortifications devenues inutiles, disons seulement qu'elles nous ont paru susceptibles de critiques sérieuses et ajoutons que nous avons trouvé généralement les esprits assez montés contre le général Totleben. On lui reprochait très-amèrement, et avec assez de raison, d'avoir fait fermer à la gorge le grand ouvrage de Malakof et d'avoir rendu ainsi complétement impossible un retour offensif au moment de l'attaque décisive; de plus on accusait les Français d'avoir beaucoup trop exalté son mérite.

A notre rentrée de cette tournée intéressante, le général Lichachof, gouverneur de la ville et ami du colonel Volkenstein, nous attendait et nous fit passer chez lui une soirée des plus agréables.

Quatre jours se sont écoulés depuis que nous avons vu le Bug pour la première fois; nous les avons bien employés, il est temps de poursuivre notre itinéraire. Nous n'avons cette fois que dix-sept lieues à faire pour arriver à Cherson et voir un autre grand fleuve, le Dniéper.

(A suivre). Blanche Fèvelat.

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Digitized by Google

SUITE DU 2° SUPPLÉMENT

AUX INSCRIPTIONS ANTIQUES ET DU MOYEN AGE DE VIENNE

CHAPITRE CINQUIÈME

INSCRIPTIONS IMPRIMÉES COMME MARQUES DE FABRIQUE SUR OBJETS EN MÉTAL EN VERRE OU EN TERRE CUITE

IV. — MARQUES SUR POTERIE ROUGE

2057

SAINTE-COLOMBE. — Collection Chavassieux.

GER(MA)NI

Sur la panse au milieu des ornements. Nom déjà enregistré (4, nos 1139 et 1140), mais appartenant à des marques différentes placées, selon l'usage, au fond du vase à l'intérieur.

2058

SAINTE-COLOMBE. — Collection Chavassieux,

IVLLII///

Probablement *Iullini*, plutôt que *Iullii*.

2059

SAINTE-COLOMBE. — Collection Chavassieux.

SALV

Salvi. — Nom déjà enregistré (4, n° 1361), mais appartenant à une marque différente imprimée à rebours.

VII. — MARQUES SUR LAMPES

2060

SAINTE-COLOMBE. — Collection Chavassieux.

STROBILI

Au-dessous, une couronne à lemnisques flottants. Nom déjà enregistré (4, n° 1501), mais sans l'accompagnement d'une couronne.

Digitized by Google

VIII. — MARQUES SUR ANSES D'AMPHORES

2061

SAINTE-COLOMBE. — Collection Chavassieux.

P LVCR IS(ID)

P. Lucretius Isidorus. — Marque déjà enregistrée (4, n° 1621), mais d'après Chavernod sous la leçon fautive PVCRISP

IX. — MARQUES SUR BORDS DE TERRINES

2062

SAINTE-COLOMBE. — Collection Chavassieux.

PVST(ER)·F

P. Us..... ou *Pus.....* *Tertius fecit.*

CHAPITRE SIXIÈME

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES ANTÉRIEURES AU VIIIe SIÈCLE

I. — INSCRIPTIONS DATÉES

2063

Epitaphe datée du consulat de Volusianus = 503

SAINT-VALLIER, dans le département de la Drôme. — Collection de M. Vallentin, à Montélimar. Table de marbre trouvée, il y a quelques années, au château des Rioux, près de Saint-Vallier, dans une réparation du dallage de la chapelle. — Hauteur 0m65, largeur 0m38.

† HIC · REQVIESCIT
IN PACE BONE ME
MORIAE LEV · BA
TENA QVI VIXIT
5 AN XLV OBIET · XIIII
KA · L FBR VOLOSIANO
V C S

L'X et l'L du chiffre XLV liées en un monogramme ; l'L de ce même chiffre à branche tombante, les autres en forme de T renversé. Toutes les lignes renfermées entre des traits de réglure terminés à leurs extrémités, ceux à la suite des lignes 1, 2 et 3, par une palmette à trois branches, et celui après la ligne 4, par une feuille lancéolée ; les traits suivants en pointillé. Au-dessous de l'inscription et paraissant lui servir de support, une grande et large croix également en pointillé.

Digitized by Google

† *Hic requiescit in pace bonae memoriae Leubatena quae vixit annos XLV; obiit XIIII kalendas februarias Volusiano viro (clarissimo) consule.*

« † Ici repose en paix Leubatana de bonne mémoire, morte à « l'âge de quarante-cinq ans, le 14 des calendes de février « (19 janvier), sous le consulat de Volusianus clarissime ».

Le consulat de Volusianus répond à l'année 503. Il ne s'en était encore rencontré jusqu'à présent aucun exemple dans la Gaule. Une inscription de Lyon de cette même année (Le Blant, I, p. 152), est datée du postconsulat d'Avienus *junior*, le consul de 502, mais elle est du 1er janvier, et l'on comprend facilement qu'à cette date la connaissance officielle du nom du consul entrant en fonctions ce jour-là même, n'ait pas eu le temps de parvenir. L'inscription de Saint-Vallier, qui est du 19 janvier, fait voir que la promulgation du consulat de Volusianus s'est faite, dans le royaume des Burgondes, dès les premiers jours de l'année.

Quant au consul d'Orient, Dexicrates, il n'y a pas à s'étonner de ne pas voir figurer son nom à côté de celui de son collègue d'Occident. Il a déjà été expliqué (Ci-dessus, 4, p. 273 et 1er Supplément, n° 2049) qu'il en a été ainsi pour tous les consuls d'Orient pendant toute la durée du long règne de Théodoric et même au delà. Reconnu roi d'Italie en 493 et se sentant bientôt assez puissant pour ambitionner de se soustraire à la suzeraineté des empereurs de Constantinople, Théodoric avait commencé, à partir de 496, dans le but certainement de répudier toute marque de dépendance, à s'abstenir non-seulement de publier dans ses Etats, mais aussi de transmettre aux rois des autres Etats d'Occident, le nom des consuls d'Orient. C'est en conséquence de cette exclusion rigoureusement observée que notre inscription ne présente que le nom d'un seul consul, celui d'Occident.

M. Edmond Le Blant, dans ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* (1, p. XIII), indique comme point de départ de l'apparition de la croix au commencement de la première ligne des épitaphes, une époque postérieure à 499. L'épitaphe datée du consulat de Volusianus, sur laquelle une croix se montre au début de la première ligne, serait ainsi un des plus anciens exemples de l'emploi de ce symbole.

Il est difficile de dire si *Leubatena* est un nom barbare ou un nom latin déformé, et conséquemment d'autant plus difficile de conjecturer, d'après ce nom, si la personne qui le portait professait la foi arienne ou la foi orthodoxe. La plupart des Burgondes étaient

Digitized by Google

alors ariens, et Gondebaud lui-même, bien que profondément ébranlé dans ses convictions, non moins par les succès de Clovis que par les pressantes exhortations de saint Avit, évêque de Vienne, restait obstinément attaché à l'arianisme.

2064

Fragment daté d'un postconsulat de Paulinus et d'une indiction quinzième = 537.

SAINT-ALBAN DE BRON — Pierre retaillée du côté gauche ; servant actuellement de marche à l'escalier de la chapelle de Saint-Alban, voisine de l'hospice de Bron. — Hauteur 0m40, longueur 1m25.

. . . . . NCVIV //
. . . . . R E VISSE//////ORATIO INS//////////////////////////
. . . . . I IORIETNAC TATEM//////////////////////////////////////
. . . *vixi*T IN PACE ANNVS LV OBITQ VINTV DECMEV *kal*//////
tertio p·c·//// INI VC INDIC ·XV

..... *qui* (ou *quae*) *vixit in pace annos LV; obiit quinto decimo kalendas*....., *tertio post consulatum Paulini viri clarissimi, indictione XV.*

« ..... mort (*ou* morte) à l'âge de cinquante-cinq ans, le 15 des « calendes de ...., la troisième année après le consulat de Paulinus « clarissime, indiction quinzième ».

Cette épitaphe, comme beaucoup d'autres de l'époque à laquelle elle appartient, paraît s'être composée d'un éloge en vers suivi d'une prose indiquant l'âge du défunt ou de la défunte et la date de sa mort.

Il est clair que les lettres INI, par lesquelles commence la dernière ligne, à la suite d'une cassure qui a écorné l'angle de la pierre, sont la fin d'un nom de consul. Six noms de consuls, à partir de la moitié du Ve siècle, présentent cette désinence, ce sont : *Albinus*, *Severinus*, *Probinus*, *Longinus*, *Paulinus* et *Justinus*. Un espace de surface demeurée intacte entre la première des trois lettres en question et le bord de la cassure qui les précède, conserve assez de largeur pour qu'on doive y apercevoir la partie antérieure d'un B, d'une R ou d'un G, si le nom mutilé eût été *Albinus*, *Probinus*, *Severinus* ou *Longinus*, et l'extrémité droite d'un T, si ce même nom eût été *Justinus*. Rien de semblable ne se laisse voir ; au contraire, on croit distinguer, encore non d'une manière entièrement certaine, l'extrémité de la branche horizontale d'une L. Le nom cherché serait donc celui de *Paulinus*.

Deux consuls se sont appelés de ce nom ; l'un en 498, simple-

Digitized by Google

ment dit *Paulinus*, l'autre en 534, *Flavius Decius Paulinus*, ordinairement surnommé *junior*, en distinction de son devancier. Ce surnom ne figurant pas sur notre fragment, il semble qu'il n'y ait pas à hésiter à trancher la question en faveur du Paulinus de 498, dont le nom a servi à dater par postconsulats en 499 et 500. Mais à cette solution s'oppose une difficulté essentielle. Les indictions répondant aux trois années qui viennent d'être dites sont les sixième, septième et huitième, au lieu de la quinzième indiquée sur la pierre; de plus, la mention de l'indiction était alors beaucoup moins fréquente qu'elle ne le devint plus tard. Il y aurait donc à se reporter de préférence au Paulinus de 534, qu'on trouve quelquefois, d'après la remarque de M. de Rossi, sans le surnom de *junior*, et dont le consulat a été le point de départ d'une série de postconsulats, dans le cours de laquelle le troisième, répondant à l'année 537, coïncide avec la quinzième indiction.

Ce second Paulinus a été, comme on sait, le dernier des consuls d'Occident. Alors, on s'est remis, dans la Gaule, après une abstention systématique poursuivie presque sans interruption pendant au moins quarante ans, à dater par le nom des consuls d'Orient jusqu'en 541, année du consulat de Basile, dont le nom a ouvert une période postconsulaire qui dure à Vienne pendant plus de soixante ans. A Lyon, au contraire, et seulement à Lyon et dans quelques localités voisines de Lyon, le nom de Basile est resté comme inconnu, et c'est celui de Justinus, consul en 540, qui fournit une ère de postconsulats non moins longue, peut-être même plus longue encore que celle de Basile, usitée dans tout le reste de l'ancien empire romain. On n'est pas jusqu'à présent parvenu à connaître la raison de ce fait extrêmement singulier.

En 537, il y avait déjà quatre ans que, à la suite de la défaite de Gondomar par les rois francs coalisés, Childebert, Clotaire et Théodebert, le royaume des Burgondes avait cessé d'exister. Mais en passant sous la domination de nouveaux maîtres, les populations n'avaient, en quelque sorte, que changé de souverains, et, à la seule condition de continuer à payer à leurs vainqueurs les tributs accoutumés et de fournir des troupes pour les guerres, les Burgondes ne furent ni dépouillés des terres qu'ils possédaient comme hôtes de l'empire, ni soustraits à leur loi nationale, la loi Gombette, qui longtemps encore resta l'unique code du pays.

De l'autre côté des Alpes, le brillant royaume des Ostrogoths s'écroulait pièce à pièce devant les armes de Bélisaire victorieux.

Digitized by Google

2065

Fragment d'une épitaphe datée d'un postconsulat incertain de Basile = Non avant 551.

SAINT-ROMAIN-D'ALBON, dans le département de la Drôme. — Fragment d'une tablette de marbre blanc, découvert en janvier 1878 dans une terre appartenant à M. Joseph Charvet, la même où déjà, en 1875, ont été trouvées, au milieu de nombreuses tombes d'un ancien cimetière, les inscriptions 2048 à 2050. Sur la face opposée à l'inscription se voit un reste de moulure romaine. — Hauteur $0^{m}12$, largeur $0^{m}08$.

. . . . . CA. . . .
. . . ANS· S. . .
. . . I DVS . . .
. . . AS X . . .
5 . . . . TV. . . . .

..... *ca, quae transiit sub die idus.....as, X (?) annis post consulatum Basilii, viri clarissimi, consulis.*

« Ici repose..... ca, qui a trépassé le jour des ides..... dix (?) ans « après le consulat de Basile, clarissime ».

Aucune des périodes postconsulaires qui ont précédé celle à laquelle Basile a fourni son nom, n'ayant atteint, à Vienne, une dixième année, le postconsulat marqué sur notre fragment par un X, peut-être suivi d'autres lettres numérales, ne peut se rapporter qu'à la série des postconsulats de Basile, série dont le dixième postconsulat répond à l'an 551.

2066

SAINT-ROMAIN-D'ALBON. — Fragment d'une tablette de marbre à jaspures rouge brun; trouvé au même lieu et en même temps que le fragment précédent. — Hauteur et largeur, $0^{m}09$.

. . . . . .
. . . IDIE. . . . .

Il ne reste que la partie inférieure des lettres. La première pourrait être une N réduite à son dernier jambage, la dernière un C de forme carrée.

..... *pridie* ou *indictione*.....

Au-dessous de ces lettres, se voit une palme couchée affectant la forme d'un petit arbre à branches raides et parallèles.

2067

SAINT-ROMAIN-D'ALBON. — Fragment d'une plaque très-mince en

Digitized by Google

marbre bleu turquin ; trouvé au même endroit et en même temps que les deux fragments précédents.— Hauteur et largeur, $0^{m}05$.

. . . . . .
. . . S V . . . .

. . . . . *consule (?)*

Ce serait la fin d'une date consulaire.

2068

Saint-Romain-d'Albon. — Fragment en pierre calcaire, trouvé au même lieu et en même temps que les trois précédents. — Hauteur $0^{m}15$, largeur $0^{m}10$.

. . . . . .
. . . . I . .
. . . . S Q
. . . . N H̄
. . . . . .

La lettre surmontée d'un trait d'abréviation, un H ou une N

. . . . . *in honorem* ou *in nomine* . . . . . .

Ce fragment, trop incomplet pour qu'on en puisse rien tirer, est en pierre ; mais les trois qui ont précédemment passé sous nos yeux, sont en marbre de diverses sortes et ont certainement servi comme pièces de placage à la décoration intérieure de quelque monument romain. Parmi les nombreuses auges sépulcrales extraites de la même fouille, a été trouvé un petit tombeau d'environ 60 centimètres de long, également en marbre et taillé dans une corniche très-richement ornée qui, certainement, a aussi appartenu à un monument romain. Une jolie colonne, qui supporte une croix au bas de la terre qui renfermait ces objets, est évidemment romaine et doit provenir du même monument. On peut supposer que l'édifice antique, dont ces divers débris attestent la magnificence, était un petit temple, remplacé dans le cours du Ve siècle par un oratoire chrétien. Autour de cet oratoire, se seront groupées peu à peu les sépultures dont les épitaphes, brisées pendant le moyen âge, ont laissé les fragments qui se retrouvent aujourd'hui.

A. Allmer.

Digitized by Google

A M. SAVIGNÉ

Directeur de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais.*

Sous ce titre, le *Dauphiné et le Vivarais aux Jeux Floraux de Toulouse*, la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* (Vienne, Savigné, 1877), a publié une série d'articles sur les poëtes appartenant à ces deux provinces et dont les œuvres ont été couronnées dans la cité de Clémence Isaure. Je n'ai pas à juger ici un travail pour lequel, suivant moi, l'auteur n'a point pris assez de précautions dans la recherche des titres qu'il a accordés un peu gratuitement à certains écrivains, sans trop se préoccuper de la légitimité de leurs revendications; mais mon devoir est de rétablir dans cette galerie un nom que j'ai été fort étonné de n'y point trouver, d'autant mieux que, m'assure-t-on, l'auteur de ces articles est de Toulouse et qu'à ce titre, au moins, il devrait connaître un homme qui a jeté un grand éclat sur l'Université de cette ville, après avoir, dans sa jeunesse, été couronné par l'Académie des Jeux Floraux. Je veux parler de M. Joseph Rocher, ancien conseiller à la Cour de cassation et recteur de l'Académie de Toulouse.

Permettez-moi donc d'espérer, Monsieur, que vous voudrez bien donner asile, dans votre *Revue*, à une notice destinée à réparer un oubli regrettable et à faire connaître un talent que sa modestie a trop relégué dans l'ombre. Il y a bien encore, si j'en crois M. Ad. Rochas, un poëte montilien du XVIe siècle, Jean Figon, qui obtint, vers 1566, une églantine aux Jeux Floraux; mais celui-là n'appartient pas à mon département, et je laisse à Messieurs de Montélimar le soin de revendiquer pour leur compatriote.

Agréez, etc., G. VALLIER.

Grenoble, janvier 1878.

JOSEPH ROCHER

JOSEPH ROCHER est né à la Côte-Saint-André (Isère), le 7 juillet 1794. Son père était un industriel distingué; il avait élevé à Bonnevaux, non loin de sa petite ville, une verrerie dont les produits étaient fort appréciés, et créé à la Côte-Saint-André même, une fabrique de liqueurs dont l'importance et la renommée n'ont cessé de s'accroître. Sa mère, très-belle personne, était une demoiselle Bérenger, originaire de Valence, issue d'une famille que plusieurs de ses membres ont illustrée sous le nom de Bérenger (de la Drôme).

Digitized by Google

Joseph Rocher, après des études brillantes, prit en 1812 son grade de bachelier en droit, à Grenoble. Il se rendit ensuite à Paris, seul théâtre qui convînt au développement de ses remarquables facultés.

Une intelligence rare, un cœur généreux, toujours ouvert aux plus nobles aspirations, un esprit élégant, un port majestueux, un caractère d'une extrême affabilité, une distinction pleine de grâce, lui donnèrent accès dans tous les salons à la mode ; ce qui lui fournit l'occasion de s'unir de la plus étroite amitié avec toutes les célébrités aristocratiques, littéraires et artistiques de l'époque.

Il aimait la littérature avec passion et lui consacra les premières années de sa jeunesse, rivalisant dans l'art d'écrire avec nos meilleurs écrivains et nos meilleurs poëtes.

L'Académie des Jeux Floraux, à Toulouse, couronnait en 1821 son premier essai, un poème sur l'*Immortalité de l'âme* qu'il avait écrit à dix-sept ans, en lui accordant la première mention honorable. L'appréciation de son talent, que faisait à cette époque M. de Lamartine, — nous verrons plus loin quelques fragments de sa correspondance à ce sujet, — est le meilleur témoignage que l'on puisse citer.

Cédant aux sollicitudes paternelles, après avoir refusé le poste de substitut à Valence, auquel il fut nommé en 1821, il accepta en 1823 celui de juge à Melun, se séparant à regret de ses occupations littéraires, qui lui promettaient un si brillant avenir et une existence si conforme à ses goûts. Il ne fit que passer à Melun ; la même année, il était nommé conseiller à la Cour royale de Grenoble et appelé à la présidence des assises. Grenoble, Gap et Valence n'ont pas encore perdu le souvenir de l'éclat dont il environna ces fonctions.

Nommé en 1829 conseiller à la Cour royale de Lyon, contre le gré des chefs de la Cour qui lui faisaient un crime de sa jeunesse, il eut bientôt mis à néant toutes les préventions et s'éleva à une telle hauteur, soit comme conseiller, soit comme président d'assises, que M. de Courvoisier, premier président de la Cour royale, frappé de sa valeur, ne voulut accepter le ministère de la justice qu'à la condition qu'il accepterait lui-même les fonctions de secrétaire-général de la justice et de maître des requêtes au Conseil d'Etat, auxquelles il fut promu le 8 août 1829.

Pendant qu'il occupait avec éclat cette haute position, il fut décoré du grade de chevalier de la Légion d'honneur. Démissionnaire quelques mois avant les Ordonnances, en même temps que M. de Courvoisier quittait le ministère, le roi Charles X, ne voulant pas se priver des services d'un homme aussi éminent, le nomma, malgré son jeune âge, conseiller à la Cour de Cassation.

Le 12 mai 1845, le roi Louis-Philippe le nommait officier de la Légion d'honneur.

En 1848, à la création de la haute Cour de justice, il en fit partie comme membre et comme président ; et en 1852, lors de la formation

Digitized by Google

du Conseil supérieur de l'instruction publique, il en fut aussi nommé membre pour l'année 1853.

Sa santé ne put résister à une vie si active et si laborieuse. Un sentiment de délicatesse poussé à l'excès ne lui permit pas de continuer des fonctions auxquelles il ne pouvait plus consacrer la même ardeur. Malgré les instances les plus vives de sa famille et de ses amis, malgré les refus réitérés du ministre de la justice d'accepter sa démission, il la donna d'une manière définitive en 1853, se condamnant, à l'âge de cinquante-neuf ans, à une retraite prématurée, sans s'arrêter devant une détermination qui excitait chez ses collègues des regrets dont M. de Royer, alors procureur général à la Cour de cassation, a su trouver l'expression si légitime et si vraie :

« ...Ce n'est pas, dit-il dans son discours de rentrée du 3 novembre 1854, ce n'est pas seulement en présence de la mort, Messieurs, que j'ai à me rendre l'interprète de vos regrets. M. le conseiller Rocher, atteint par des souffrances prématurées, et cédant à des scrupules que nous devons respecter, s'est volontairement imposé le sacrifice d'une carrière qu'il aimait et qu'il avait parcourue avec éclat.

« Ce n'est pas sans une affectueuse et profonde tristesse que la Cour a vu s'interrompre ainsi, en dehors des conditions ordinaires, avant le terme prévu, des relations qui lui étaient chères et précieuses, des services dont elle s'honorait.

« Elle n'oublie pas tout ce que sa Chambre criminelle, pendant vingt-quatre ans, tout ce que récemment la haute Cour de Bourges et de Versailles, ont dû de travaux utiles et de concours dévoué au magistrat qui réunissait à une intelligence d'élite, à une éloquente élévation de style, toutes les distinctions et toute l'autorité de l'homme de cœur.

« Je n'apprendrais rien aux collègues de M. Rocher si, soulevant le voile de la vie privée, je leur parlais ici du charme égal et soutenu qu'avaient avec lui les rapports de tous les jours, des affections élevées et fidèles qu'il avait su concevoir et inspirer, des bienfaits intimes et ignorés qu'il répandait autour de lui d'une main aussi délicate que généreuse.

« Si quelque chose pouvait ajouter à l'estime particulière qui s'attache à cette belle et digne carrière, ce seraient sans aucun doute les sentiments qui ont dicté à M. Rocher la résolution d'une retraite que lui seul jugeait nécessaire.

« Je ne puis, m'écrivait-il à son retour en France, ni laisser mon « fauteuil vide plus longtemps, ni me résigner à ne remplir qu'à demi « des fonctions auxquelles il faut se vouer tout entier. Plaignez-moi « d'un sacrifice qui me déchire le cœur, mais devant lequel je n'ai « pas hésité un seul instant. »

« L'empereur a voulu consacrer par une haute et rare distinction le noble ensemble de cette vie de magistrat. Il a élevé M. Rocher au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

» Je remplis aujourd'hui un devoir qui m'est cher à plus d'un titre, et je suis assuré de répondre à la pensée unanime de la Cour, en faisant assister M. Rocher, du sein de sa lointaine retraite, au témoignage public du souvenir et des regrets profondément sentis que lui garde le cœur de ses collègues. »

Joseph Rocher, en effet, quittait une compagnie dont il était un des membres les plus jeunes, quoique le plus ancien. Le droit d'ancienneté l'appelait souvent à la présidence de la Chambre criminelle. Dans les questions solennelles, sa parole jouissait d'une grande autorité.

Digitized by Google

Aussi, en acceptant sa démission de conseiller à la Cour de cassation, l'empereur voulut-il lui en conserver le titre honoraire.

Il vint alors à la Côte-Saint-André goûter les douceurs du repos au milieu d'une famille de frères, de sœurs et de neveux, qui en retour de sa sollicitude et de son dévouement pour eux, lui avaient voué une tendresse et une affection qui allaient jusqu'à la vénération ; au milieu de ses compatriotes, qu'il considérait tous comme les membres de sa famille, et pour lesquels, sans distinction d'origine et d'opinion, il épuisait ses trésors d'influence et de bonté. Les soins affectueux de son médecin et le calme de cette vie nouvelle le rappelèrent vite à la santé. En même temps que ses concitoyens le nommaient membre du Conseil général (1), l'empereur vint l'arracher à sa retraite sur les instances de M. Rouland, ministre de l'instruction publique, son ancien collègue et son ami, pour le nommer, le 28 septembre 1856, recteur de l'Académie de Toulouse.

Il remplit ces fonctions nouvelles jusqu'en septembre 1863, époque à laquelle il fut mis à la retraite, par suite de la trop grande bienveillance avec laquelle il avait défendu un de ses subordonnés auprès du nouveau ministre, M. Duruy. Rien ne pouvait adoucir plus l'amertume de cette mesure que le sentiment unanime de sincères regrets qu'elle provoqua ; et, échos fidèles des nombreux amis du bon recteur et des fonctionnaires de tous grades dont il avait été le protecteur et le guide, on vit s'y associer tous les journaux du ressort. En effet, m'écrit un honorable correspondant qui l'a bien connu, « l'homme chez M. Rocher, n'était pas moins sympathique et aimé à Toulouse que le chef de l'Université, et aujourd'hui encore on n'en parle jamais qu'avec une respectueuse affection. »

Quatre mois après, le 29 janvier 1864, une fluxion de poitrine l'enlevait à l'affection des siens.

Dans l'esquisse rapide de cette existence si pleine, que j'ai reconstituée de mon mieux, grâce aux renseignements recueillis auprès d'une famille pour laquelle la mémoire de Joseph Rocher est un culte, grâce aussi à mes souvenirs personnels, à ceux des amitiés survivantes ou au petit nombre de lettres existant encore, j'ai glissé, avec l'intention néanmoins de reprendre ce sujet, sur les essais littéraires qui en marquèrent le début. L'absence de ces œuvres, presque en totalite perdues aujourd'hui, me fait donc un devoir d'en rechercher l'appréciation dans une correspondance dont les auteurs ne seront, certes, récusés par personne, et de revenir sur un talent que nous ne pouvons guère plus juger que par les écrits de quelques-uns de ses contemporains les plus illustres. Cette correspondance, malheureusement, n'a

(1) « ..... J'ai assez vieilli comme cela, m'écrivait-il le 11 juillet 1856, pour m'annoncer sa prochaine arrivée à Grenoble ; auprès de vous tous, je veux rajeunir. C'est déjà un bon commencement que de renaître à la vie publique. Le temps n'est plus où on m'ensevelissait dans les plis d'une oraison funèbre, et où on daignait jeter des fleurs sur ma tombe. Le suffrage populaire m'a ressuscité !... »

Digitized by Google

point été conservée. Rempli de modestie, le jeune poëte détruisait lui-même ces lettres qui renfermaient en général quelque éloge de lui ou de ses œuvres; généreux, il les dispersait à tous les vents, ne sachant pas les refuser aux collectionneurs d'autographes... et, dans ses papiers, l'on a peu retrouvé de ces précieux témoins de sa brillante existence.

Parmi celles qui restent de sa volumineuse correspondance avec un illustre poëte, j'en trouve plusieurs auxquelles on me permettra de faire quelques emprunts, curieux à plus d'un titre, et que chacun, les dates aidant, saura interpréter pour ce qui doit être lu entre les lignes.

« Je remercie bien, lui écrivait Lamartine, le 20 août 1819, dans une lettre datée d'Aix-les-Bains, je remercie bien M. le duc de Rohan d'avoir choisi un si aimable secrétaire pour m'envoyer de ses nouvelles, Monsieur et cher ami. Vous m'accusez à tort d'un oubli dont je ne suis pas coupable; j'ai eu vingt fois l'intention de vous écrire, et, comme je suis le plus négligent des hommes, j'ai toujours vainement cherché votre adresse dans la confusion de mon album. Vous n'êtes pas de ces gens qu'on oublie, rassurez-vous, et vous en aurez la preuve quand vous reverrez M. de Mons et autres personnes de vos environs, avec qui nous n'avons cessé de nous entretenir de vous et de pronostiquer votre destinée future. Elle sera plus belle que votre modestie outrée ne vous permet de le croire, soyez-en sûr, et laissez-vous un peu juger par les autres. Ou bien comparez-vous avec tout ce qui rime autour de vous à Paris. Courage donc. Produisez tant que vous pourrez. Laissez les places à Grenoble aux malheureux qui ont besoin de place pour dîner, et vous, qui êtes bien tranquille sur votre avenir, ne vous occupez pas de ce plat monde réel, et montez plus haut.

Là, foulant à nos pieds cet univers visible,
Planons en liberté dans les champs du possible!
Notre âme est à l'étroit dans sa vaste prison,
Il nous faut un séjour qui n'ait pas d'horizon!

« Vous avez été créé pour ce séjour-là et moi aussi, mais moi je suis enchaîné ici-bas par les chaînes de fer de la nécessité, de la servitude, et j'ai manqué mon vol, j'y renonce. Je demande à entrer dans la politique, mon sort va se décider le mois prochain; si je réussis, nous reprendrons la lyre et nous marcherons ensemble à travers cette cohue de sots, d'imbéciles, de coquins, qui pullulent au pied de notre pauvre Parnasse. Si nos chants ne valent pas mieux que les leurs, au moins ils seront plus purs et plus nobles, mais ils vaudront mieux par cela même.....

« ..... J'ai passé deux mois tout près de la Côte (Lamartine était alors au château de Virieu), et vous n'y étiez pas. Tout est guignon pour nous autres misérables enfants des Muses! Notre étoile est une mauvaise étoile, elle ne brille que sur nos tombeaux. Votre ode à ce sujet est finie, il y a longtemps, mais elle n'est pas copiée nettement; vous l'aurez dès que je serai de retour dans ma montagne, et que j'aurai moins mal aux yeux (1).

(1) Dans l'édition de ses *Premières Méditations poétiques* (Paris, Plon, 1860), Lamartine a accompagné la plupart de ses petits poèmes de *commentaires* destinés à faire connaître les sentiments qui les lui avaient inspirés, les personnes auxquelles ils étaient dédiés, les noms des amis de cette époque, les circonstances où il se trouvait alors, etc.

J'ignore à quelle pièce de vers l'auteur des *Méditations* fait allusion dans la lettre dont je viens de reproduire quelques passages; néanmoins, je ne serais point étonné que ce fût l'*Automne*, — la XXXVe méditation de l'édition que je viens de citer, — écrite en 1819, « après les premiers désenchantements de la première adolescence, » et son commentaire me donne presque le droit de supposer que cette pièce de vers est bien celle dont il est question dans cette lettre si pleine de découragements et qui est de la même époque. Elle est imprimée sans dédicace; cepen-

Digitized by Google

« ..... Ne me parlez donc plus de mes vers sur la Roche-Guyon et brûlez tout ce que vous pourrez en accrocher, je vous en prie; tout le monde, amis et ennemis, les trouve détestables. J'y consens. J'ai fait, en quittant Paris, cinq ou six meilleures Méditations ; depuis, je ne fais plus rien du tout, ni ne veux rien faire à jamais. Qu'est-ce que cela prouve ? Où est-ce que cela mène ? L'homme a trop peu de jours pour les perdre ainsi, il faut tâcher d'être le moins malheureux possible et se moquer des vers et de la prose. Adieu. »

Et sous la date du 13 juillet 1825, du même Aix-les-Bains :

« C'est une vraie joie pour moi toutes les fois que j'entends prononcer votre nom! Aussi tout ce qui vient à ce titre sera reçu avec autant de plaisir que d'empressement. Ce nom me rappelle nos jours de Paris, nos longues promenades, nos conversations si pleines d'avenir, nos vers, nos enthousiasmes, Laroche-Guyon, etc., etc., et par dessus tout un homme que j'ai aimé, admiré, que j'aimerai, que j'admirerai toujours, un de ces caractères et de ces esprits d'or pur qu'on retrouve si rarement sans alliage! Jugez si votre souvenir s'est effacé!.....

« ..... Vous me parlez de vers et je n'y pense plus qu'avec crainte et dégoût. Je ne les aime qu'en me reportant dans le passé, quand nous en rêvions ensemble. Ils sont devenus pour moi une ennuyeuse réalité. Mais vous? Est-il possible que votre verve se soit tarie à volonté ? Je ne le crois pas et je m'en félicite. On me dit toujours : *Corrigez!* et je vous dis: *Ne corrigez plus*, mais faites. Vous avez un véritable talent et j'ai vu de vous des morceaux trop enchanteurs pour renoncer à en voir encore et à ce que ce plaisir soit partagé tôt ou tard par les gens qui ont des oreilles.....

Votre ami de tout temps,
AL. DE LAMARTINE.

« Si je n'avais pas la fièvre tierce, je crois que je vous aurais écrit en vers, tant votre nom est poétique pour moi. »

Lettre de Mâcon, du 26 décembre 1829.

« ..... Je termine ici de douloureux devoirs (Lamartine venait de perdre sa mère) et d'ennuyeuses affaires. Puis j'irai vous faire mon discours qui ne sera pas séditieux (1). Si vous avez occasion de dire un mot pour moi un peu fort à M. de Polignac, dites-le. Je tiens maintenant à m'éloigner pour plus d'une raison. Il m'a parlé de la Grèce où je pourrai être envoyé comme chargé d'affaires résident. Cela réunirait tout pour moi : diplomatie, poésie, Orient, climat et intérêt politique. Adieu. »

1840.

« C'est bien à vous de m'encourager d'un signe de tête amical

dant, je suis bien tenté de croire que c'est la même que, dans sa lettre, Lamartine paraît avoir eu l'intention de dédier à Rocher.

Son ode de l'*Enthousiasme*, renfermée dans le même recueil (la XIIe méditation), nous offre une note bien intéressante pour nous. Ces vers ne me paraissent point à leur place, puisqu'ils sont imprimés après une autre pièce portant la date de 1842; mais son commentaire nous fournit quelques renseignements précieux à recueillir.

« Cette ode est du même temps, dit Lamartine. C'est une goutte de la veine lyrique de mes premières années (1819 probablement, et non 1842). Je l'écrivis un matin à Paris, dans une mansarde de l'hôtel du maréchal de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin, que j'habitais alors. Un de mes amis entra au moment où je terminais la dernière strophe. Je lui lus toute la pièce; il fut ému. Il la copia, il l'emporta et la lut à quelques poëtes classiques de l'époque, qui encouragèrent de leurs applaudissements le poëte inconnu. Je la dédiai ensuite à cet ami, qui faisait lui-même des vers remarquables. C'est M. Rocher, aujourd'hui une des lumières et une des éloquences de la haute magistrature de son pays. Nos routes dans la vie se sont séparées depuis; il a déserté la poésie avant moi. Il y aurait eu les succès promis à sa belle imagination. Nos vers s'étaient juré amitié ; nos cœurs ont tenu la parole de nos vers. »

(1) Son discours de réception à l'Académie française, prononcé le 1er avril 1830.

Digitized by Google

pendant le combat, combat qui finit par la mort, et qui plus est, par un peu de honte pour tous. Mais c'est mieux de venir me consoler.

« Quand on se retire dans ses vieilles amitiés, on se console de ses défaites. »

5 mars 1848.

« Mon cher ami, c'est la voix du rossignol au milieu d'une nuit d'orage que votre mot d'amitié dans ce tourbillon.

« Nous avons à traverser maintenant une crise financière de six semaines, pénible, affreuse, mais après laquelle tout ira bien.

« La France est sublime de haut en bas! Je ne suis rien qu'un *Curtius* qui veut lui fermer l'abîme. Aimez-moi et priez pour moi.

« Excepté le *trésor*, pour six semaines tout va merveilleusement. Dieu s'en mêle. Les affaires étrangères n'étaient pas plus assurées après *Austerlitz*.

« Nous aurons un système français au lieu de l'isolement. — A vous de cœur. »

1849 ou 1850.

« Un cœur vaut mieux qu'une capitale. J'aime mieux votre accueil que les ovations des trois mois.... »

Sans date.

« Mon cher ami, je ne sais plus répondre en vers, mais je réponds du cœur. Ce souvenir me touche et m'attendrit presque. Je la porterai, cette épingle, en mémoire de nos belles années et de nos jours avancés qui en conservent les attachements. *Eliciet cadum.* »

Emile Deschamps, de son côté, lors de la fondation de la *Muse française*, écrivait à Joseph Rocher, sous la date du 30 juillet 1823, en lui faisant part du succès de ce recueil :

« Monsieur et bien aimable ami, je suis chargé de vous dire que pour que le succès en soit complet, il nous faudrait votre charmante épître à M. de Lamartine ou vos beaux vers sur l'*Immortalité de l'âme*. Est-ce que vous êtes tellement magistrat que le talent vous nuirait? Répondez-moi un mot, je vous prie, nous serions fiers et heureux de présenter votre nom parmi les nôtres. En grâce, faites en sorte de mettre bien ensemble le glaive de Thémis et la harpe du poëte. »

1er octobre 1850.

« Monsieur et cruel ami,

« Vous nous désespérez, je croyais aux vacances,
« Je ne crois plus à rien de ce côté du ciel....
« Q'au trésor de vos éloquences,
« Qui n'en est pas moins vrai pour être officiel !...

« Le *Moniteur* me prouve cela, et nous n'en sommes que plus consternés de ne pouvoir serrer la main qui vient d'écrire ce rapport et de rédiger cet arrêt, qui sont toute une législation. »

Versailles, 18 février 1854.

« Bien cher et bien excellent ami,

« .... Mais j'ai tant parlé de vous avec tous mes amis, et tout à l'heure encore avec M. de Lagrenée, toujours si aimable, si parfait! C'est lui qui me dit qu'on peut vous écrire à Turin, *poste restante*, et je me jette bien vite sur une plume. Que ne puis-je en mettre à mes épaules! — Ces ailes me porteraient où vous êtes, et je verrais par moi-même comment le ciel du Midi vous a traité, et je vous donnerais des soins et je vous demanderais des vers, comme ceux que vous m'avez dits en partant, et qui, eux, ne partiront jamais de ma mémoire. On a beau faire et voir d'autres choses, c'est la poésie et l'amitié qui surnagent toujours dans certaines âmes..... »

Je me suis laissé entraîner à la reproduction de quelques fragments de correspondance, seuls témoins subsistants d'un mérite littéraire

Digitized by Google

digne d'un meilleur sort ; on me pardonnera, j'espère, cette digression, quand on saura que ces poésies auxquelles il vient d'être fait allusion n'ont pas été, pour la plupart, retrouvées dans les papiers de l'auteur. Ce fait, assez inexplicable au premier abord, se comprendra aisément, quand on saura que les essais poétiques de Joseph Rocher ne dépassèrent jamais le seuil du foyer domestique ou de l'amitié, et que leur auteur était loin de rechercher l'éclat que tant d'autres demandent à la presse. De ce naufrage presque complet, il ne surnage donc en réalité que le poème sur l'*Immortalité* et une petite pièce publiée sans nom d'auteur et que nous retrouverons plus loin. Avec quelques bluettes que j'ai respectueusement recueillies, voilà donc les seules épaves sur lesquelles il nous soit possible de nous appuyer, j'ai le regret du moins de n'en avoir pu sauver d'autres. Rocher ne conservait pas même la trace de toutes ses pensées écloses sous sa plume, et qui, pour lui, n'étaient que des fleurs destinées à vivre

L'espace d'un matin.

Son poème sur l'*Immortalité de l'âme* se compose de 250 vers ; je regrette de ne pouvoir le reproduire tout entier. Qu'il me soit permis au moins d'en citer quelques passages. Je chante, dit-il, dès le début :

Je chante sur un luth, ami de la souffrance,
Des cœurs infortunés la plus douce espérance,
Une nouvelle vie, un avenir nouveau,
Dont la clarté nous luit sur le seuil du tombeau,
Jour qui n'a point de nuit et n'a point eu d'aurore,
Jour terrible au méchant et que le juste implore !
Puisse ma voix fertile en sons mélodieux,
Aux enfants de la terre, attendus dans les cieux,
Rappelant cette fin promise à nos misères,
Consoler de l'exil les douleurs passagères !...
Et que le crime abaisse un front épouvanté,
A ce nom menaçant de l'*Immortalité !*

Après une invocation pieuse à la mémoire d'une sœur, morte en son jeune âge, et qu'il supplie d'animer de son souffle le chant qui déborde de son cœur, l'auteur entre dans son sujet par ce large début :

L'homme aspire au bonheur : cet instinct fait éclore
Les désirs impuissants dont le feu nous dévore,
Et qui, toujours trompés et renaissants toujours,
Sans contenter la vie en remplissent le cours ;....

et passant en revue les chimères et les enchantements passagers qui composent l'existence de l'homme, il arrive au vieillard prêt à entrer dans une vie meilleure et qui, n'ayant plus les illusions du jeune âge, s'éteint avec résignation :

Mes pleurs n'ont rien d'amer, et mon âme est contente !
Que ce jour soit béni qui termine mes jours !
J'ai d'un sol étranger parcouru les détours,
Il est un air plus pur qu'il faut que je respire.

Voilà l'espérance de l'immortalité, voilà le commencement sans limite qui doit inaugurer la fin de notre courte existence.

Nous ne vivons jamais, nous aspirons à vivre !...

Puis l'auteur passe en revue les peuples qui ne sont plus :

..... la hutte hospitalière,
La grotte des déserts, la cabane des champs,
La tente, abri du pâtre,.....

et il se demande en songeant à leurs habitants :

Ont-ils goûté jamais le repos qui nous fuit ?

Hélas ! Sous le chaume comme sous les lambris des palais, il retrouve

Digitized by Google

l'homme pliant sous le joug des passions; partout la lassitude ou l'impatience d'un calme insipide; partout la soif d'un bonheur qui ne peut s'étancher; partout l'envie et les compétitions malsaines; puis les tempêtes civiles, les désirs se changeant en fureur, les guerres homicides.....

O Soleil, as-tu vu se lever sur le monde
Des jours vides d'orage, et que n'ait point troublés
Ce formidable bruit des peuples ébranlés,
De la mort menaçante arborant la bannière ?

Suit le tombeau des tristesses nées de ces fatals événements. Pourquoi, se demande le poëte,

Pourquoi l'Être divin consumant notre vie
D'une inquiète ardeur qui n'est point assouvie,
Refusant aux humains les douceurs de la paix,
Alluma-t-il ce feu qui ne s'éteint jamais ?
Cette soif du bonheur qu'en notre âme il fit naître,
Serait-ce pour des biens qu'un jour voit disparaître ?
Non. Si la froide tombe où s'arrêtent nos pleurs
Impose une barrière à nos courtes erreurs ;
Elle ne peut borner cette vaste espérance
Qui dans l'Eternité d'un vol hardi s'élance!
Ah ! si l'homme, en ces lieux d'amertume et d'ennui,
Cherche un destin plus beau qui semble fait pour lui,
Il est un nouveau monde où notre âme immortelle
Goûtera sans mélange un bonheur digne d'elle!
Pressentiment sacré!.....
..... C'est, toi qui, d'un accent vainqueur
Me fait dire au plaisir, avant qu'il s'évapore :
Tu n'es pas le bonheur, et c'est lui que j'implore!

Mais il faudrait tout citer, et les bornes d'une analyse que j'ai déjà trop dépassées, me font un devoir de clore les citations de ce remarquable poème par les vers qui le terminent :

Non! Dieu n'est pas cruel! D'un sceau réprobateur
Il n'a pu sans pitié flétrir mon existence.
La haine appartient-elle à la toute-puissance ?
Ce Dieu qui nous jeta sur un sol de douleurs,
Faibles et nus, mouillant la terre de nos pleurs,
A voulu que des cieux le sublime apanage
Fût acheté par l'homme au prix de son courage ;
Qu'un laurier, revêtu d'un immortel éclat,
Attendît ce vainqueur au retour du combat,
Et qu'il sentît couler dans son âme ravie,
Après un beau trépas de longs torrents de vie!
Gloire au maître du monde! Il est puissant et doux!
Si le front du superbe appelle son courroux,
Du trône où resplendit sa couronne enflammée,
Le Roi des Rois incline une oreille charmée,
Quand un cri pénitent, élancé vers les cieux,
Parmi les harpes d'or, aux sons mélodieux,
Éclate, et réjouit les augustes portiques
Mieux qu'un chant d'innocence et de pieux cantiques!
Gloire donc à jamais au père des humains!
Si nous avons failli, tendons vers lui nos mains!
Disons-nous : ce grand Être est digne de sa gloire,
C'est le Dieu qui s'apaise, armé de la victoire!

Mes citations ont été, je le crains, un peu longues... On m'excusera. Entraîné par les beaux vers, par les pensées élevées, si abondantes dans l'œuvre de Joseph Rocher, je regrette encore, malgré la large part que je leur ai faite, de n'avoir pu citer la pièce tout entière.

Que si, des hauteurs de l'Empirée où nous venons de planer sur les ailes du poëte, nous descendons vers des régions moins sublimes, nous le retrouvons toujours avec la même teinte mélancolique, avec la même élégance de composition, avec la même élévation de pensée.

Un jeune homme, espoir de ses parents et aimé de tous ceux dont il était connu, est enlevé par une mort prématurée!... et le journal

Digitized by Google

de Toulouse, l'*Aigle*, insère dans son numéro du 21 février 1861, la pièce de vers que l'on va lire, et que je ne puis m'abstenir de donner sans aucun retranchement; elle n'est pas longue, du reste. Ce petit chef-d'œuvre d'exquise sensibilité, publié sous le voile de l'anonyme, était la consolation du poëte à une famille désolée (1)...

HOMMAGE D'UN INCONNU

A la mémoire de Bernard de Carbonel

Le front enveloppé de deuil,
Des morts je visitais la cendre :
Qui de nous, au pied d'un cercueil,
N'a pas des larmes à répandre ?
J'errais, d'un pieux trouble en secret agité,
Sur ces confins du temps et de l'éternité.
L'if aux pâles rameaux m'appelait sous son ombre ;
Car l'astre qui remplit l'immensité des cieux,
En couvrant ces tombeaux d'un reflet radieux,
De mon cœur attristé rendait la nuit plus sombre.
Je me disais : — Ce flambeau qui nous luit,
Eclaire le néant de nos vaines pensées,
Tant de stériles vœux, tant d'ardeurs insensées,
Puis ce morne silence après un peu de bruit!
Si du moins on n'entrait dans ces muets abîmes
Que par de longs détours sur le sol des vivants!
Mais la mort choisit ses victimes
Dans une vie en fleur comme au déclin des ans.
Approchons de ce tertre où des mains fraternelles,
Tremblantes, ont jeté des touffes d'immortelles :
Un nom, type d'honneur consacré par le temps,
Au sein du marbre noir rayonne ;
Naguère il abritait, ainsi qu'une couronne,
Un front paré de ses dix-sept printemps.
Ce lys déposé sous la pierre
S'élevait au matin, embelli par l'espoir;
Et ce n'est pas le vent du soir
Qui l'a fait pencher vers la terre!
Sur quelle haute cime as-tu pris ton essor,
Jeune âme, de tendresse ineffable trésor,
Parfum que recélait un vase plein de grâce ?
Dieu du ciel, découvre ta face!
Sacrés parvis, ouvrez vos portes d'or!

Mon œil, comme un rayon qui traverse la nue,
De la voûte de feu sondant les profondeurs,
Entrevoit sous l'éclat des divines splendeurs
Ces nobles traits empreints d'une joie inconnue.
C'est là (dernier refuge offert à nos douleurs,
Terme de notre exil sur la rive étrangère),
Que le retrouverait le regard d'une mère,
S'il n'était voilé par ses pleurs.
En haut comme ici-bas veillant sur ceux qu'il aime,
Au passé liant l'avenir,
Invisible à leurs yeux, il guidera lui-même
Leurs pas mieux assurés jusqu'à l'heure suprême
Qui doit un jour les réunir.
Son souffle affermira leur force qui succombe;
De leurs communs destins resserrant le faisceau,
Il fera tenir à sa tombe
Les promesses de son berceau.

Oh! descends de ton ciel! sur eux plane en silence!
Le calme leur viendra d'où leur vient la souffrance;

(1) Rocher envoya ces vers à Em. Deschamps, et cet autre poëte se hâta de lui répondre, sous la date du 6 mars 1861 :

« J'ai enfin reçu hier soir le journal de Toulouse qui contient, pour sa gloire et les délices des lecteurs, les vers d'un *inconnu*, si superbement connu. Les quelques lignes de prose du journal sont parfaites de justesse et de justice, mais ce qui est plus que parfait, c'est le sentiment et le souffle poétiques qui règnent dans toute cette pièce aussi élevée que touchante.

« Comme mes souvenirs et mon cœur reconnaissent bien là le poëte élégant et religieux de l'*Immortalité de l'âme!*...

(Ici quelques citations des plus beaux vers de la pièce en question.)

« Bravo! pour toutes ces choses émouvantes et belles!... »

Digitized by Google

Qui fait couler leurs pleurs peut seul les essuyer.
Par ton magique attrait révèle ta puissance;
Comme aux jours de ton enfance,
Sois l'ange de leur foyer!

Nous venons d'étudier le poëte dans la manifestation la plus noble de sa pensée. Dans une sphère moins haute, nous le retrouverons encore avec le même cœur, la même bonté, la même indulgence, la même grâce, et jamais inférieur à lui-même.

Je trouve d'abord une pièce inachevée, — un des premiers essais du poëte, sans doute, — mais à laquelle je m'empresse d'emprunter deux ou trois strophes, bien dignes d'être conservées. En présence du peu qui nous reste, n'est-ce pas un devoir d'arracher quelque chose à l'oubli?

A cet âge où les bords de notre coupe amère
S'humectent de rosée et se couvrent de fleurs,
Je lisais l'avenir dans les yeux de ma mère,
Beau comme elle et paré des plus riches couleurs.

Rêve délicieux, car l'enfance est un rêve,
Doux passé de mes jours, ton souvenir vainqueur,
Comme l'aube des Cieux qui dans la nuit se lève,
Apporte la lumière à la nuit de mon cœur.

Je vois l'alcôve blanche et rose
Où sur ma paupière se pose
Un baiser de paix et d'amour...
Dormons! C'est l'heure où tout repose:
C'est l'heure où de la fleur, chaque matin, éclose
Le calice embaumé se ferme jusqu'au jour.

Mais avant, penché vers la terre,
Et mes petites mains en croix,
Je vais répéter la prière
Qu'à mes côtés ma bonne mère
Dira de sa plus douce voix....

Voici maintenant une bluette où l'homme se montre tout entier avec son aimable bienveillance.

L'horloge de la Côte-Saint-André s'étant dérangée, les habitudes de la petite ville de province en subirent un trouble qui amena, à la longue, des marques de mécontentement très-prononcées contre la négligence du maire à rendre la régularité aux douces coutumes locales, celles surtout qui dictaient la longueur des soirées quotidiennes.

Un soir qu'on se déchaînait, comme d'habitude, contre le malheureux maire, Joseph Rocher répondit à ces plaintes par le quatrain suivant :

Votre édile, ô Côtois, laisse au hasard flotter
L'aile du temps sur vos demeures;
Mais le bonheur ici remplit toutes les heures...
Est-il besoin de les compter? (1)

L'épigramme, on le voit, revêt sous la plume de Joseph Rocher

(1) Dans un écrit publié en 1876, et qui porte le titre d'*Anthologie gnomonique du département de l'Isère ou ce que disent les Cadrans solaires*, j'ai eu occasion de citer ces vers; mais je l'ai fait d'une manière inexacte pour le troisième, et je saisis cette occasion de lui rendre son tour plus heureux.

Quelques personnes ayant demandé, un jour, à Voltaire une inscription pour un cadran solaire, celui-ci répondit par les vers suivants :

Vous qui vivez en ces demeures,
Etes-vous bien? Tenez-vous y,
Et n'allez pas chercher midi
A quatorze heures.

C'est presque la même pensée que celle du quatrain ci-dessus; mais, si elle est plus humouristique, qu'elle est loin d'être aussi gracieuse!

Digitized by Google

une forme si aimable, qu'il est impossible à la personne la plus chatouilleuse de conserver contre son auteur le moindre ressentiment.

Autant en dirai-je de la suivante, où le poëte, afin de donner plus de force à son trait, ne craint pas d'en prendre une part pour lui-même.

D'Aguesseau, dans ses *Mercuriales*, a reproché aux magistrats de n'apporter à l'audience que des esprits distraits ou des visages ennuyés... Sans doute on avait, avant d'Aguesseau, dormi ou causé pendant les audiences;... mais, certes! ce n'est pas moi qui en ferai jamais des reproches à Messieurs de la magistrature...

Joseph Rocher, alors conseiller à la Cour de cassation, avait pour voisin, dans la Chambre dont il faisait partie, un confrère qui ne savait pas toujours résister à l'opium de Messieurs les avocats... Il arrivait même au *recueillement réfléchi* du grave magistrat de revêtir parfois une forme un peu importune, sur laquelle la toux bienveillante de son voisin avait souvent réussi à faire prendre le change, en l'interrompant à propos. Un jour donc que la respiration sonore et bruyante de l'enfant de Thémis menaçait de causer quelque préjudice à l'équilibre des plateaux de dame Justice, Joseph Rocher prit une feuille de papier et y écrivit à la hâte les deux vers suivants qu'il glissa sur le pupitre de son voisin, en même temps que le bout de son pied lui donnait, par dessous le tapis vert, un charitable avertissement :

Passe encor de dormir!... mais ronfler, c'est trop fort!...
C'est attenter aux droits du voisin qui s'endort.

Avec sa franche nature, avec tant de délicatesse et d'amabilité dans la manière d'exprimer ses sentiments, Joseph Rocher pouvait-il en inspirer d'autres que ceux des amitiés les plus vraies et les plus durables ?

Si, de la poésie, nous consentons à redevenir de simples mortels et à nous servir de leur prosaïque langage, nous serions peut-être, dans l'examen des écrits de Joseph Rocher, forcés de reconnaître, à sa grande louange, que notre poëte reste toujours poëte. Aucun ouvrage considérable n'a fixé son souvenir comme littérateur ou simplement comme écrivain ; mais les *Discours* que ses fonctions de Recteur de l'Académie de Toulouse le mirent dans le cas de prononcer, sont de vrais petits chefs-d'œuvre où l'expression et le sentiment sont toujours à la hauteur de ceux des vers que nous avons vus plus haut.

« ..... Ce discours, lui écrivait Em. Deschamps (1er avril 1857), au sujet de sa première manifestation oratoire comme recteur, ce discours, c'est le magistrat, le poëte, le chrétien, l'homme du monde, l'homme du devoir, c'est tout vous! Les considérations générales, le retour sur les ressources littéraires et scientifiques de Toulouse, les belles pages sur les deux baccalauréats, et partout l'âme du citoyen véritable, de l'homme de bien, et ce style qui n'est qu'aux poëtes, voilà ce qui m'a ravi, et je vous le dis mal, mais bien sincèrement... »

Pour celui de l'année suivante, c'est à un autre littérateur que j'en emprunte l'appréciation.

Digitized by Google

« Je reçois à la campagne votre beau nouveau discours pour la rentrée solennelle des Facultés de l'Université, lui écrivait Jules de Rességuier, le 3 décembre 1858. *Elevez vos cœurs*, dites-vous aux jeunes gens de nos écoles. Ce *sursum corda*, prononcé avec l'autorité de votre position, de votre caractère et de votre talent, produira ces fruits qui ne naissent que sur les hauteurs et que les mains ne peuvent cueillir que poussées et soutenues par les élans de l'âme. — « Dans ce siècle d'activité inquiète, dites-vous encore, on achète trop chèrement ce qu'on poursuit avec le plus d'ardeur; et en réalité la vertu seule vaut ce qu'elle coûte. » Voilà de grandes excellentes leçons pour les jeunes élèves et de consolantes paroles qui font battre nos vieux cœurs.....

« M. de Falloux, que nous sommes heureux d'avoir chez nous, a fort à cœur de vous faire parvenir aussi ses plus reconnaissantes félicitations. Vous venez de lui rendre un moment la juste fierté qu'il a éprouvée quelquefois en s'entendant nommer Grand-Maître de l'Université. »

Ces discours, je le répète, sont de vrais petits chefs-d'œuvre, et il importe de les conserver comme des modèles dignes d'être imités. Ce n'est pas l'éloquence officielle des pédants, mais bien celle du cœur et de la plus haute raison. J'ai le bonheur de les posséder tous et de les devoir à la bienveillante amitié de celui à qui j'ai voulu consacrer ces lignes de souvenir.

En voici la nomenclature, que je me fais un devoir de donner ici et qui terminera cette esquisse trop succinte.

Discours prononcé à la Rentrée solennelle des Facultés, du 17 novembre 1856; Toulouse, Chauvin, in-8°, 12 pages,

Idem, du 16 novembre 1857; Toulouse, Chauvin, in-8°, 16 p.

Idem, Distribution solennelle des prix du Lycée impérial de Toulouse, 12 août 1858; Lamarque et Rives, in-8°, 5 p.

Idem, Rentrée solennelle des Facultés, 20 novembre 1858; Lamarque et Rives, in-8°, 15 p.

Idem, Séance solennelle d'inauguration du Cours de Droit Français, étudié dans ses origines féodales et coutumières, 9 mai 1859; Lamarque et Rives, in-8°, 7 p.

Idem, Rentrée solennelle des Facultés, 17 novembre 1859; Lamarque et Rives, in-8°, 15 pages.

Idem, Distribution solennelle des prix, etc., 13 août 1860; Lamarque et Rives, in-8°, 7 pages.

Idem, 12 août 1861; Lamarque et Rives, in-8°, 11 pages.

Idem, Rentrée solennelle des Facultés, 20 novembre 1862; Lamarque et Rives, in-8°, 21 p.

G. Vallier.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Baron des Adrets

Dubouchet Fac Sim. Savigne impr Vienne

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

sur

LE BARON DES ADRETS

ARMI les Dauphinois célèbres, bien peu jouissent d'une aussi grande renommée que François de Beaumont, baron des Adrets, mais en réalité il n'en est guère de moins connu; on ignore la date précise de sa naissance et de sa mort; les portraits que l'on a de lui sont presque tous des fantaisies de graveur (1), et la plupart de ses actions, en dehors des années 1562 et 1563, où il fut le chef des protestants dans notre province, sont à peu près ignorées. Ce singulier oubli dans lequel est tombée la plus grande part de la longue carrière du célèbre baron, s'explique dans une certaine mesure: si l'on en excepte l'année où il commanda aux protestants dauphinois, des Adrets joua toujours un rôle secondaire et n'exerça aucun commandement qui pût le mettre assez en relief pour que l'histoire daignât s'occuper de lui.

Nous ne voulons point examiner ici la vie du baron des Adrets dans son ensemble, un travail semblable dépasserait de beaucoup les bornes imposées à un article de revue; mais il nous a paru intéressant de rechercher les causes qui ont pu pousser ce chef de parti à se mettre à la tête des protestants du Dauphiné: ce problème a été jusqu'à présent, nous paraît-il, étudié d'une manière insuffisante.

On a assigné à ce grave événement plusieurs motifs; le système généralement suivi par les historiens est le suivant:

Chargé, de concert avec d'Ailly de Picquigny, créature des Guise,

(1) Le portrait que nous donnons aujourd'hui est considéré comme le plus authentique; il est tiré des *Hommes illustres (Icones vivorum illustrium)*, de Théodore de Bèze.

Digitized by Google

de défendre Montecalvo en Piémont, le baron des Adrets se vit contraint, par la lâcheté ou l'impéritie de son collègue, de capituler au bout de quelques jours; il fut fait prisonnier, obligé de payer une forte rançon, et blâmé par la cour qui le rendit seul responsable de ce malheureux résultat. A peine libre, il partit pour Paris, essaya de se justifier, accusa avec vivacité d'Ailly de Picquigny en présence du roi, mais en vain, car les puissants protecteurs de son adversaire lui firent refuser toute justice. Des Adrets revint donc en Dauphiné sans avoir pu se disculper, plein de colère et jurant de se venger, ce qu'il ne tarda pas à faire en soulevant les protestants et mettant la province à feu et à sang.

Ces événements se passaient en 1559; or, il est difficile de croire qu'après un tel éclat, les Guise aient encore pu considérer le baron des Adrets comme prêt à les servir, et qu'ils aient osé lui confier la mission de concourir à l'extermination des protestants en Dauphiné. C'est ce qui eut lieu pourtant, ainsi que l'on peut s'en convaincre en lisant les instructions données par le roi à Tavannes en l'envoyant remplacer, comme lieutenant général dans notre province, Antoine de Clermont que l'on accusait de n'être point assez sévère contre les réformés.

Dans ce document, l'un des plus exécrables monuments du fanatisme religieux, le roi, après avoir ordonné à Tavannes d'exterminer les séditieux et de couper leurs racines de telle sorte qu'il n'en soit plus nouvelles, sans en avoir compassion, *le roi, dis-je, ne manque pas de lui recommander d'employer pour cet usage les troupes du baron des Adrets.*

Toutefois, M. de Tavannes, *dit-il*, s'il vous sembloit ces forces la n'estre suffisantes, vous vous pouvez ayder des legionnaires de Dauphiné desquels j'ay donné charge au baron des Adrets, qui est party depuis deux ou troys jours les faire tenir prestz. *Et ailleurs :* Depuis cinq ou six jours en ça sa majesté auroit envoyé le baron des Adrets pour lever les legionnaires dudict pays dont il est collonel. — 15 avril 1559.

C'est donc au moment même où le baron laissait voir un désir si violent de se venger, qu'on l'aurait donné comme lieutenant à Tavannes. En quittant la cour, le cœur plein de rage, il serait venu droit en Dauphiné servir docilement l'ambition des Guise ses ennemis, concourir aux assassinats juridiques de Valence, et ce serait seulement trois ans plus tard que, se ressouvenant des affronts et du déni de justice dont il aurait été victime, il avait donné un libre cours à son ressentiment et avait soulevé le pays. Il nous paraît difficile de concilier ces faits: que des Adrets fût irrité contre les Guise, cela semble évident, mais donner à cette colère une influence directe et immédiate sur la première guerre de religion en Dauphiné, c'est une conséquence qu'il nous paraît dangereux d'admettre en présence des faits que nous venons d'exposer.

Digitized by Google

Guy Allard, dans sa Vie du baron des Adrets (1) *a adopté une autre version : selon lui, son héros n'aurait fait qu'obéir aux ordres secrets de Catherine de Médicis, décidée à amoindrir, à l'aide des huguenots, l'influence de la maison de Lorraine. La reine, si nous en croyons Guy Allard, aurait même écrit au baron des Adrets une lettre dans laquelle elle l'informait* qu'il luy feroit plaisir de s'appliquer à detruire l'autorité de la maison de Guise en Dauphiné par quelque voye que ce fut, pourveu que la chose reussit ; que, s'il ne pouvoit pas trouver des forces pour luy opposer parmy les catholiques, il pouvoit en prendre parmi les huguenots ; que ce n'estoit pas à proprement parler une affaire de religion, mais une affaire politique, que l'eglise y etoit moins interessée que le roy, et qu'il ne fit aucune difficulté de se servir des religionnaires, ne luy pouvant rien arriver de fâcheux pour tout cela, puisqu'elle auroit soin de toutes choses et qu'elle le soutiendroit partout. *Nous n'hésitons pas à déclarer ce document apocryphe : il suffit d'avoir parcouru rapidement la correspondance si remarquable de la reine-mère, pour demeurer convaincu combien cette femme, si habile à parler à demi-mot et à ne se point compromettre, était éloignée d'écrire ces choses-là et dans ce style. Cette lettre n'est pas de Catherine de Médicis, mais de Guy Allard, qui s'est cru permis d'inventer ce document, tout aussi bien que le P. Daniel ou Mézeray de placer dans la bouche de leurs personnages des discours qu'ils ne prononcèrent jamais. Nous soupçonnons très-fort Guy Allard d'avoir supposé ces relations pour complaire à la famille de Beaumont, et d'avoir cherché à faire remonter jusqu'à la reine une partie de la responsabilité des excès du terrible baron, pour en décharger d'autant sa mémoire.*

Reste un troisième système, infiniment plus simple que les précédents, qui paraît avoir été adopté par les contemporains, ainsi que nous l'apprend une lettre de Maugiron au roi (1562, 12 juillet).

Je vous asseure, Sire, *y est-il dit*, sur mon honneur et sur ma vie, que je scay de lieu asseuré que le baron ne tend à aultre fin que de se fere quanton Lion, car il a dict au temps que la paix fut accordée entre vostre magesté et de monsieur vostre frere qu'il ne la tiendroit, aiant de quoy fere la guerre trente ans par le moien de ses deniers, trésors et des Suisses et qu'a present s'offroit l'occasion de ce faire roi (2).

Ainsi, d'après Maugiron, des Adrets était avant tout ambitieux et cherchait à se créer en France une situation considérable. Il ne faut évidemment pas prendre au pied de la lettre la dernière affirmation de Maugiron : le baron était trop intelligent pour aspirer à ceindre son front d'une couronne ; cependant il est assez vraisemblable que le désir de sortir de l'obscurité où il était encore à l'âge de cinquante

(1) Grenoble, 1675, p. 25.
(2) B N. MS. F, 15879 p. 243.

Digitized by Google

ans, après trente ans de services militaires, et de se faire chèrement acheter par des honneurs et des dignités, ait puissamment contribué à lui mettre les armes à la main.

Il reste néanmoins, malgré tout, un point obscur dans la vie du baron des Adrets, et il doit s'y trouver quelque événement ignoré qui eut sur ses résolutions une influence capitale. Il ne faut rechercher les causes de cet événement ni dans la religion ni dans l'amour de l'argent: le baron était trop peu dévot et changea trop facilement de parti pour se laisser guider par le fanatisme religieux, il montra toute sa vie trop de désintéressement pour être accusé d'avoir voulu s'enrichir au moyen des guerres civiles.

Pour trouver la solution de ce problème, il faut, selon nous, rechercher quels furent ceux qu'il persécuta le plus violemment lorsqu'il fut maître du Dauphiné. Or, il n'est pas douteux qu'il n'ait pourchassé avec une fureur extrême les membres du parlement. Un de ses premiers actes, lorsqu'il se sentit le plus fort, fut d'envoyer un ordre d'exil à plusieurs d'entre eux; à sa première entrée à Grenoble, il contraint le parlement en corps à assister au prêche, surveille son attitude, menace les récalcitrants, et jouit de l'abaissement de la magistrature. Lors de sa seconde entrée à Grenoble, la plus grande partie du parlement, craignant sa colère, prend la fuite et se réfugie d'abord en Savoie, puis redoutant de n'y pas être en sûreté, se retire en Bourgogne auprès du maréchal de Tavannes et y demeure jusqu'à la fin des troubles. Que l'on jette les yeux sur la lettre curieuse que des Adrets adressa à Tavannes à cette occasion, et on jugera de ce qu'il pensait du parlement; on le verra qualifiant les conseillers exilés de voleurs, de canailles, *et ayant soin de spécifier que c'était à eux surtout qu'en voulaient les peuples du Dauphiné révoltés. Il est difficile d'admettre que cette haine si violente ait été sans cause, et nous soupçonnons fort le terrible baron d'avoir eu des griefs personnels contre le parlement, d'avoir été mêlé à quelques procès criminels ou civils, et d'avoir subi quelque condamnation qu'il considéra comme inique.*

Il existe précisément dans la vie du baron des Adrets, un fait de ce genre; malheureusement il eut lieu en 1546, c'est-à-dire seize ans avant sa levée de boucliers. S'il eût été plus récent, nous n'aurions pas hésité à le regarder comme la cause immédiate de sa rébellion. Quoi qu'il en soit, voici le fait:

François de Beaumont avait une sœur religieuse à l'abbaye de N. D. des Ayes, et soit qu'elle eût été contrainte d'entrer en religion, soit qu'elle ne se sentît pas une vocation suffisante pour y rester, elle voulut rentrer dans le monde. Il paraît toutefois qu'elle éprouva à cet égard de grandes difficultés de la part de ses supérieurs; son frère prit fait et cause pour elle, s'introduisit de nuit dans la maison, accompagné de plusieurs gentilshommes armés, maltraita l'abbesse en lui disant que si elle faisait mine de résister il lui ôterait la vie du corps,

Digitized by Google

et enleva sa sœur. Traduit pour cet attentat devant le parlement, il fut condamné à vingt-cinq livres d'amende envers la Chambre des comptes, et à cinquante vis-à-vis de l'abbesse, peine bien légère, on l'avouera, eu égard à la gravité du délit (1). Peut-être cette ancienne condamnation avait-elle laissé dans son âme un germe d'irritation encore développé par quelque affaire plus récente, qui le porta à maltraiter le parlement comme il le fit lorsqu'il fut le maître.

En somme, nous croyons que l'on doit assigner à la prise d'armes du baron des Adrets, comme à la plupart des événements, des causes multiples: rancune contre les princes lorrains, ambition de conquérir une situation dont il se sentait digne, surtout désir de vengeance contre le parlement.

Les documents originaux émanant du baron des Adrets sont d'une extrême rareté (2), aussi bien que ceux de Montbrun, son successeur dans le commandement en chef des protestants dauphinois; cependant ils ont dû, tant l'un que l'autre, beaucoup écrire, ou tout au moins, signer des ordres nombreux. Les quinze pièces inédites qui suivent contribueront, je l'espère, à faire mieux connaître ce personnage si remarquable et si populaire.

J. ROMAN.

(1) *Bulletin de l'Académie Delphinale*. Vol. II, p. 425.

(2) Voici, à ma connaissance, tout ce qui a été publié en fait de documents originaux relatifs au baron des Adrets ou émanant de lui:

1562. — 28 avril. — Ordonnance de Gabriel de Cassard au nom du du baron des Adrets, enjoignant de remettre en ses mains les reliquaires des églises de Romans. (*Bulletin de la Soc. de statist. de la Drôme*, 1875, p. 134).

— — 29 avril. — Lettre des Adrets à la reine. (CIMBER ET D'ANJOU, *Arch. curieuses*, t. IV, p. 191).

— — 21 mars. — Lettre de Calvin au baron des Adrets. (BONNET, *Lettres de Calvin*, t. II, p. 468).

— — 21 mai. — Lettre des Adrets aux consuls de Grenoble. (GARIEL, *Delphinalia*, p. 102).

— — 28 juin. — Ordonnance des Adrets aux consuls de Grenoble de nourrir ses troupes. (PILOT, *Annuaire de la cour royale*, 1842, p. 27).

— — 6 juillet — Reçu des reliquaires et joyaux de St-Jouarre, Chirenc et Massieu, donné par des Adrets au capitaine Champs. (*Bulletin de l'Acad. delphinale*, série III, t. I, p. 191).

— — 13 août. — Lettre des Adrets à M. de Trion. (*Bulletin de la Soc. de statist. de la Drôme*, 1875, p. 134).

— — 25 nov. — Proclamation d'une trève entre des Adrets et Nemours. (PILOT, *Annuaire de la cour royale*, 1842, p. 37).

— — 28 nov. — Convocation, par des Adrets, des États du Dauphiné à Valence pour le 4 décembre (*Bulletin de la Soc. de statist. de la Drôme*, 1871, p. 444).

1571. — 17 mars. — Déclaration du roi Charles IX disant être satisfait de la loyauté et des services du baron des Adrets. (GUY ALLARD, *Vie de François de Beaumont*, p. 79).

Digitized by Google

1562. — 16 Mai

Cop. B. N. MS F. 20482. p. 19 (1)

Le seziesme jour de may mil cinq cens soixante deux, monseigneur Francois de Beaulmont, seigneur des Adrets, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, coullonnel des legions du Daulphiné, Provence, Lyon et Auvergne, esleu prosequteur (1) de la liberté du roy et de la royne sa mère et conservateur des auctorités et grandeurs de leurs majestés esdicts pays; a faict venir à soy dans sa chambre Mr Jehan Camus, secretaire du roy, sieur de la Roche, et Claude Camus son fils. Ausquels il a remonstré qu'il est plus que notoire que les libertés des magestés du roy et de la royne estant forcées et captives, ceulx qui les ont rédigées (2) en ung sy deplorable estat se servent non seullement des noms et forces de leurs magestés, mais aussy des finances du roy et du royaulme, pour entretenir leur fureur, rage et desbordée entreprinse, chose qui ne peut et ne doibt estre tollerée d'aulcung bon subiect et loyal vassal de leurs magestés et beaucoup moings par ceulx qui sont constitués en quelque charge pour le service necessere en ce temps à leursdictes magestés. Et partant, leur a mondict sieur des Adrets, parlant ausdicts Camus, recepveurs généraulx de la subvention que le clergé de ce royaulme a par cy devant accordé à sadicte majesté, qui est de seize cens mil livres par an, ainsy comme il a entendu, deffendu de ne bailler ou delivrer à aulcung trésorier receveur ou aultre quelconque ung seul denier de ceulx que lesdicts Camus, leurs commis ou compagnons en ladicte recepte des decimes, ont levé ou leveront cy après quelque commandement qu'il leur en ay esté ou soit faict cy après comme de la part de leurs magestés, jusques à ce qu'elles soient veritablement mises à pure et pleine delivrance; ains qu'ils en demeurent saisis comme sequestres et depositaires afin que les ennemis de Dieu, du roy et du royaulme ne s'en puissent prévaloir en leurs meschans et detestables desseings, le tout jusques à ce que aultrement, par ledict sieur des Adrets ou bien par monseigneur le prince de Condé, soit ordonné auxdicts Camus; sur peine que à faulte de y obeir, et au cas qu'ils se trouveroient en avoir secouru nosdicts adversaires, ou aultrement s'en seroient desaisis ou bien non demeureroient saisis entierement syvant ledict commandement, de s'en prendre auxdicts Camus en leurs propres personnes et biens et de les pugnir non seulement comme desobeissans au commandement du Roy mais aussy comme traistres et favorisant le party des adversaires de Dieu et du royaume.

LES ADRETS.

COLOMB.

(A continuer).

(1) Défenseur.
(2) Réduites.

Digitized by Google

PRINTEMPS

Je vis hier un bleu myosotis
Comme un saphir perdu dans l'herbe verte ;
A ses côtés, une tige d'iris
Montrait le bord de sa fleur entr'ouverte.

Une pervenche étoilait un vieux mur
Couvert de lierre; au travers d'une ondée
Le soleil d'or riait dans le ciel pur.
Tout tressaillait, la terre fécondée

Donnait la vie aux arbres comme aux fleurs.
Des cerisiers fleuris sur la colline
La brise tiède apportait les senteurs.
Un vert lézard, au pied d'une aubépine,

Fixait sur moi son œil irisé d'or.
Tout verdoyait : les prés dans la vallée,
Les peupliers, les saules sur le bord
Du ruisseau clair. Au détour d'une allée

Un lilas blanc, que fleurissait avril,
Livrait au soir sa grappe parfumée...
A ce moment, messagère d'exil,
Une hirondelle effleura la ramée ;

Et dans les cris qu'elle jetait aux vents
Moi, j'entendis ce mot joyeux : PRINTEMPS !

Léonce D'ELVE.

Largentière, mars 187...

Digitized by Google

LES ARTISTES DAUPHINOIS

A L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE LYON

I

IL est d'usage, quand on prend la plume du critique, d'adresser aux lecteurs une profession de foi pour faire connaître ses goûts, ses préférences et ses sympathies ; encore faut-il les raisonner et les justifier. Il est vrai que les bonnes raisons ne manquent jamais, car il n'y a, je crois, dans ce monde, rien d'absolu pour notre intelligence imparfaite, et tout présente le pour et le contre.

Mais cet exposé de principes m'entraînerait bien loin ; et puis, dois-je l'avouer? je n'ai pas de parti pris. Je me laisse séduire par tout ce qui a un côté séduisant quel qu'en soit le genre, quelle qu'en soit l'école.

Aussi prendrai-je la liberté de manquer à l'usage que j'indiquais en commençant, — par impuissance ou par ignorance, dira-t-on, — peu m'importe ! Je ne m'offenserai pas de ce qui est peut-être la vérité, tout en cherchant à expliquer en peu de mots ce manque d'opinions arrêtées dont l'aveu ne coûte absolument rien à mon amour-propre.

Dans l'art de la peinture, il y a deux choses principales et essentielles qui se complètent l'une par l'autre : l'idée à traduire, et l'exécution. A la première correspondent, pour la constitution de l'œuvre, la composition et le dessin ; à la seconde correspond surtout la couleur, plus ou moins habilement employée par l'artiste.

De même que l'écrivain de génie, le peintre de génie traduit de grandes idées en un beau style. Son tableau intéresse par les scènes dramatiques ou sentimentales qu'il représente, la composition en est d'un arrangement heureux, le dessin élégant et pur, et la couleur sert à faire valoir l'œuvre, mais sans que son éclat ou le trompe-l'œil de certains procédés attire l'attention au détriment de l'idée.

Digitized by Google

Le peintre de talent fait le plus souvent un tableau avec une idée insignifiante. Ce qui surtout séduit en lui, c'est ce qu'on est convenu d'appeler le *chic* ou la *patte*, c'est-à-dire une certaine facilité à produire une grande vérité d'effet par d'adroits moyens matériels et par une touche spirituelle.

Le premier est un esprit créateur.

L'autre est un esprit imitateur.

L'un parle à la fois aux yeux et à l'âme; — en regardant son œuvre on voit et l'on pense. L'autre parle exclusivement au sens de la vue; l'œil seul est attiré par la vérité du rendu, le tableau ne se composât-il que d'une pipe et d'un pot à tabac, d'un couteau et d'un fromage, ou d'une douzaine d'huîtres.

De là, suivant que le dessin l'emporte sur la couleur, le style sur la vérité de l'effet et la puissance du mouvement, le procédé sur l'idée, les classifications que l'usage, tenant compte des qualités dominantes de chacun, a établies et consacrées par les dénominations de *dessinateurs* et *coloristes, classiques* et *romantiques, réalistes* et *idéalistes*.

A cette énumération il y a lieu d'ajouter la nouvelle école des *impressionnistes*.

Pour ces derniers un tableau n'est que la juxta-position de quatre ou cinq grands tons très-justes et très-vrais qui, à dix pas, donnent bien l'impression générale exacte d'un ciel, d'un groupe d'arbres, d'une maison, d'un chemin et d'un ruisseau, mais qui, à distance normale, représentent à s'y méprendre la vieille palette jamais nettoyée d'un paysagiste prodigue de couleurs.

Je propose qu'au bas de leurs toiles, comme sur ces ineptes petits cartons qui faisaient fureur ces derniers temps, on écrive : Cherchez le sujet du tableau ! Ces messieurs ont pour moi le tort d'ériger en système la négligence absolue du dessin, et je crois pouvoir affirmer que s'ils se glorifient d'appartenir à cette école d'incomplets, c'est sans doute parce que, faute d'études et d'un travail suffisant, ils ne peuvent pas faire autre chose que ce qu'ils font.

Peut-être à tort m'occupé-je d'eux trop longuement ; c'est que que je suis désolé de les voir réussir à s'insinuer dans les expositions, et je crains que sous prétexte d'inaugurer un art nouveau, ou plutôt une manifestation nouvelle de l'art, ils n'arrivent à persuader aux naïfs qu'on peut être un peintre sans avoir beaucoup appris et beaucoup fait.

Cette boutade passée, je reprends le cours de mes explications interrompues.

Digitized by Google

A raison des qualités variées que j'ai indiquées et que bien peu de peintres possèdent réunies, mais dont chacun a sa part, l'artiste ou l'amateur consultant ses instincts, son tempérament, la direction qu'a reçue son éducation, les influences du milieu dans lequel il vit, se laisse aller à admirer tout ce qui brille par les côtés qu'il aime, et souvent il dédaigne des œuvres d'un mérite plus réel, mais auxquelles les qualités de son goût font complétement défaut.

Voilà pourquoi, pour en revenir à mon point de départ, je me félicite d'éprouver du plaisir devant n'importe quelle toile intéressante à un titre quelconque, abstraction faite de tout système et de toute classification, et pourquoi aussi j'étais bien décidé à entrer sans exposé de principes dans l'examen immédiat des œuvres des artistes dauphinois; mais en bavard que je suis, paraît-il, je me suis tout doucement laissé entraîner sur la pente où je ne voulais pas glisser.

Qui s'en plaindra? L'éditeur de la *Revue* d'abord qui trouvera ma prose bien encombrante; quant aux lecteurs, cela les regarde, puisque rien ne peut les obliger à aller jusqu'au bout.

II

Ce qui me frappe en premier lieu dans l'ensemble des œuvres dont je vais me permettre de parler, c'est que toutes émanent d'enfants de l'Isère. Les autres départements qui composent le Dauphiné et le Vivarais se sont abstenus; j'aime à croire pourtant qu'ils ne sont pas dépourvus d'artistes, j'en pourrais même citer plus d'un. Où faut-il donc chercher la cause de cette indifférence de leur part? Est-ce dans leur plus grand éloignement de Lyon? La plupart habitent Paris, il est vrai, mais les Parisiens ne dédaignent pas notre exposition, et puis Lyon est bien évidemment le centre important le plus rapproché des départements dont je m'occupe et où les artistes voisins puissent le plus facilement produire leurs œuvres.

Quoi qu'il en soit, je dois me borner à le constater avec regret et à exprimer le désir de rencontrer l'année prochaine au palais Saint-Pierre d'autres représentants du Dauphiné.

D'autre part, la diffusion artistique est telle que vainement on chercherait dans toutes ces œuvres un accent de région, une parenté quelconque, un tempérament commun qui les distingue de celles d'autres contrées de la France, et je dois même dire que les

Digitized by Google

produits du talent de nos compatriotes ne reflètent en aucune façon ce qui est ou ce qui devrait être leur caractère.

Ainsi, à de rares exceptions près, la couleur est pauvre et la touche absente ou étroite, alors que la chaleur déjà un peu méridionale de notre sang devrait donner plus de vie à ces œuvres, et la vivacité de notre esprit leur ajouter un peu de pittoresque et de brillant.

Je dois reconnaître, il est vrai, que, malheureusement, sauf trois ou quatre honorables exceptions que j'aurai à citer, l'élite des artistes dauphinois s'est abstenue.

Nous regrettons, en effet, la désertion du suave et touchant Hébert, le peintre de la *Mal'aria*, du poétique et vaporeux Zacharie, au talent si fin et si distingué, du vigoureux et solide Ronjat, de Blanc-Fontaine, de Faure, des frères Grellet, de Ravanat, de Meyer, de Merle, de l'éminent paysagiste Achard, de Némoz et de tant d'autres dont le nom m'échappe, et dont la place serait marquée dans une exposition qui intéresse la région, comme celle de la Société des amis des arts.

Et Guétal, que j'oubliais ! Que fait-il, que devient-il, cet enfant gâté qui a reçu en partage la plus merveilleuse *patte* que la nature puisse mettre au service d'un paysagiste, et qui, le paresseux (j'en demande pardon à son amitié), ne donne plus signe de vie? Il est vrai qu'il me promet beaucoup pour l'exposition prochaine!..

III

En revanche, je suis heureux de saluer le retour de Jacques Pilliard, le patriarche de l'art dauphinois, qui, depuis de longues années, je crois, n'avait rien envoyé à l'exhibition lyonnaise.

Le tableau qu'il a exposé mérite à tous égards d'attirer notre attention. Le peintre a quitté pour un jour les saints et les anges d'un sentiment religieux si profond que les importants tableaux des églises de Saint-André-le-Bas et de Saint-Martin à Vienne, nous ont permis d'apprécier, pour nous rappeler que, s'il est Viennois d'origine, il est Romain d'adoption. Romain est en effet d'aspect le sujet qu'il a traité, mais religieux d'idée. Il est intitulé *Pater noster*.

Dioclétien et Maximilien Auguste ont décrété: « Que les chré-
« tiens sacrifient aux dieux ou que, dépouillés de leurs biens, ils
« périssent dans les supplices ! »

Digitized by Google

Malgré cet arrêt terrible, une courageuse mère chrétienne, tenant sur ses genoux son tout jeune enfant, lui enseigne à tendre ses petites mains vers le ciel et à réciter pieusement le *pater*.

Le père de l'enfant et d'autres chrétiens attentifs à cette scène et songeant aux conséquences funestes qu'aura peut-être l'humble prière défendue par les décrets des princes, complètent cette composition.

L'idée est touchante et rendue avec sentiment. La mère et le chérubin sont délicieusement traités, la tête de la femme est ravissante d'expression.

On retrouve dans cette toile de dimensions restreintes le grand style et le caractère sévère du talent de l'auteur.

Ce qu'on remarque tout d'abord, c'est la sobriété un peu fade d'un coloris délicat et pâle, et l'aspect essentiellement décoratif d'un genre de composition dont nous avons un peu perdu l'habitude.

On croirait voir une petite peinture murale détachée d'un monument et encadrée d'une bordure brillante.

Cette tranquillité de couleur, ce teinté discret, reposent doucement la vue fatiguée par certaines brutalités de tons des toiles voisines. L'œuvre reflète comme une symphonie mystérieuse et un peu indécise, aux vagues harmonies et aux suaves accords.

On s'habitue en la regardant, à cette diaphanéité des personnages, à ces ombres à peine indiquées, à ce défaut de consistance de couleur qui la caractérisent, et tout en regrettant peut-être qu'elles soient poussées aussi loin, on n'en reste pas moins charmé.

M. Pilliard est de ceux auxquels ce n'est pas sans hésiter qu'on adresse des critiques; pourtant il me semble qu'un défaut grave de son tableau, c'est la symétrie de la composition qui lui enlève tout mouvement et tout pittoresque.

Au milieu de la toile au second plan, une figure debout; au premier plan à sa droite, un personnage assis ; à sa gauche, la mère assise tenant son enfant sur ses genoux ; à l'extrême droite du tableau, une servante debout dans l'embrasure d'une porte ; à l'extrême gauche, un chrétien également debout qui réfléchit à l'avenir.

Rien ne rompt la régularité des brisures de la ligne générale des têtes, si ce n'est une femme acoudée sur le dossier du siége de la mère chrétienne. D'autre part, est-ce pour donner un air de famille aux assistants, que M. Pilliard a mis sur les épaules du personnage placé au milieu du tableau et de celui qui est assis devant lui à sa droite, la tête du même modèle ?

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, c'est une œuvre fort estimable et à laquelle on n'a peut-être pas fait tout l'accueil qu'elle méritait.

Je saisis cette occasion pour formuler un vœu en ce qui concerne notre éminent compatriote.

Le musée de Grenoble possède trois fort jolies toiles de lui ; la collection de cette ville de Vienne où il est né, ne s'enrichira-t-elle pas bientôt de l'une au moins de ses œuvres? La place de Pilliard y est marquée, et il y figurera avec honneur en tête des plus dignes.

IV

A peu près en face du tableau dont je viens de parler, au moins quand j'ai, un peu tardivement, visité l'exposition, se trouvait l'envoi de M. Bellet du Poizat, de Bourgoin, envoi appartenant à un genre bien différent et brillant par des qualités bien différentes aussi.

A voir tant les grandes compositions de cet artiste fort bien placées parmi les œuvres de peintres de talent composant la galerie lyonnaise du musée Saint-Pierre, que le tableau de chevalet présenté par lui à l'exposition de cette année, on ne se douterait guère que M. Bellet du Poizat est un élève d'Hippolyte Flandrin.

Ses œuvres importantes relèveraient plutôt d'Eugène Delacroix, et sa vue du lac Léman dont j'ai à parler, est d'une franchise de ton, d'une sincérité de coloris et d'une vigueur de touche qui rompent absolument avec le talent académique de son maître.

L'envoi de M. Bellet du Poizat est moins un tableau qu'une grande étude très-vraie, d'un faire large et solide qui exclut un peu trop le détail. Si l'œuvre pouvait être plus poussée sans perdre de sa couleur, elle ne ferait qu'y gagner, mais malheureusement souvent le travail nécessaire pour tirer d'une excellente étude un bon tableau, finit par faire perdre tout charme à la première sans amener le résultat cherché pour le second.

C'est peut-être ce qui a arrêté notre peintre.

Dans tous les cas c'est une toile touchée avec une superbe crânerie.

Seules les eaux ont peut-être trop de solidité et auraient besoin, surtout au premier plan, d'être avivées de quelques touches lumineuses qui, les faisant mieux miroiter, les rendraient ainsi plus transparentes.

Digitized by Google

V

J'arrive à M. Edouard d'Apvril, de Grenoble, un fidèle de nos expositions lyonnaises, dans lesquelles il a conquis une place très-honorable et où il est fort remarqué.

M. d'Apvril fait de charmants tableaux de genre, d'un aspect harmonieux et d'une excellente couleur.

Cette année, en travailleur infatigable, il nous a envoyé trois toiles intéressantes, mais dont aucune ne marque un progrès sensible sur ses envois de l'année dernière, autant du moins qu'on en puisse juger en s'en rapportant à ses souvenirs.

Cependant il nous semble que M. d'Apvril n'est pas à l'apogée de son talent, et que, quelque apprécié qu'il soit, il peut encore gagner beaucoup.

Ses trois tableaux de cette année ont pour titre : la *Première Prière*, le *Frère*, le *Moniteur*.

La première prière est enseignée par un grand-père à son petit-fils auquel il fait joindre les mains devant la madone; le frère fait la classe à de jeunes gamins qui aimeraient sans doute mieux jouer aux billes ou à la toupie que d'écouter ses leçons, et le moniteur est un jeune garçon de l'école mutuelle, tout fier des hautes fonctions à lui confiées, qui, paternellement, montre à trois jeunes écoliers l'ennuyeux A, B, C.

M. d'Apvril est un réaliste qui sent et qui pense; toutes ses toiles signifient quelque chose et ont du charme. Il a le secret d'intéresser à ses petits paysans en blouse bleue, à la mine éveillée ou rêveuse.

Ce que j'aime en lui, c'est la couleur chaude et sobre à la fois qui enveloppe harmonieusement ses groupes simplement et heureusement disposés.

Il n'a, il est vrai, qu'une note et qu'un effet, ses têtes s'enlèvent toujours amoureusement éclairées d'un doux rayon, sur des fonds d'un brun sombre transparent qui laissent leur vibrante atmosphère caresser les moelleux contours de ses figures.

Qu'importe que ses effets soient peu variés s'ils sont heureux ! Que, comme Musset, il continue à boire dans son verre ! Nous serons bien loin de l'en blâmer.

Cependant, ses mains cesseraient d'être en bois bruni à la décoction d'écorce comme celles du grand-père de l'un de ces tableaux, et son dessin, sans devenir sec, serait un peu plus serré, que nous ne pourrions qu'en louer M. d'Apvril.

Digitized by Google

Cet artiste a droit à tous les encouragements, car il travaille, et quand il présente son tableau, il a fait aussi bien qu'il a pu. De tous on ne peut pas en dire autant.

Je m'attarde à parler de lui parce que son talent m'intéresse. J'ai analysé et disséqué sa peinture, et je suis sorti de cet examen avec la conviction que, quelque facile que de prime-abord paraisse son faire, il y a dans cette exécution un voulu consciencieusement travaillé.

Racine disait lui-même qu'il était arrivé à faire difficilement des vers faciles; il me semble qu'à son exemple M. d'Apvril arrive, avec beaucoup de travail, à faire de la peinture qui paraît facile. Nous l'en félicitons, et nous l'attendons avec confiance au Salon de l'année prochaine.

VI

Avant d'aborder l'examen des portraits et des portraitistes, il me reste à m'occuper de deux artistes dauphinois que je n'avais pas encore le plaisir de connaître, M. Joseph-Célestin Blanc, de Clelles (Isère), et M. Noël Saunier, de Vienne.

J'aurais certainement pris le premier pour un tout jeune homme, si l'indication portée au livret, qu'il a été élève de Paul Delaroche, ne m'avait démontré qu'il n'en est rien.

Son premier tableau en effet et le plus important, *Syrinx changée en roseaux*, est une œuvre qui sent la tradition de l'école.

Cette réminiscence de *la Source* d'Ingres, et de toutes les nymphes et naïades copiées sur les filles de concierge qui embellissent les ateliers de leur présence, n'est pas sans valeur comme étude de figure nue, autant du moins que m'a permis d'en juger l'emplacement élevé qu'occupait cette toile.

Du dessin, du modèlé, une couleur honnête, feraient de ce souvenir d'Ovide un assez bon tableau, quoique banal et poncif, n'était la tête vulgaire, épaisse, sans distinction, qui ne rappelle en rien cette chaste naïade, que, d'après le chantre des *Métamorphoses*, on aurait prise pour Diane si, comme l'arc de cette déesse, le sien eût été d'or au lieu d'être de corne.

Ce n'est pas sans peine que j'ai trouvé dans un bon coin, bien éclairé, — mais un peu caché, — le second tableau complétant l'envoi de M. Blanc, et représentant une petite bergère napolitaine et sa chèvre.

Ce petit panneau, de la hauteur de mon porte-plume, est gen-

Digitized by Google

timent touché et d'une facture plus facile et plus spirituelle que le précédent.

M. Saunier, de Vienne, m'est aussi inconnu que M. Blanc.

Il est indiqué au livret comme élève de son père et de Pils.

Ce doit être un jeune homme à ses débuts. Son petit tableau *Une partie de campagne*, a quelques qualités, mais ne constitue pas encore une œuvre bien sérieuse.

Aux pieds d'une ruine qui rappelle le fort de la Bâtie à Vienne, de jeunes hommes et de jeunes femmes sont venus dîner sur l'herbe. Ces dames sont en fraîches et vaporeuses toilettes.

Le repas est déjà pris, et pendant que ces messieurs fument, nonchalamment étendus, ces dames font des rondes qui paraissent fort animées et remplies de gaieté.

Au premier plan, un chien haletant dort en tirant la langue. Evidemment, dans l'intention de l'auteur, la scène se passe au gros de l'été, par une de ces chaleurs torrides qui font rechercher l'ombre et la verdure avec bonheur, mais cette intention, je ne peux que la deviner, car je n'entrevois dans cette toile ni soleil, ni fraîcheur. L'aspect en est gris et froid, tout y est également éclairé d'un jour blafard. — Pas de masses d'ombre qui mettent les groupes à leur plan et les empêchent de papillotter par tout le tableau ; pas de lumineuses touches qui égaient la composition et en mettent une partie en valeur. Tout est au même point, tout est plat. Les femmes de gaze qui tournent en chantant paraissent en étoffe légère découpées et collées sur le fond. Le sol manque de solidité. En définitive, il y a une absence complète d'effet. Cette grande ruine était si bien placée pour projeter une grande ombre qui, coupant en biais les figures, en aurait vivement enlevé deux ou trois plus brillamment éclairées.

Et pourtant il y a un certain esprit dans l'arrangement, la composition est intéressante, certains détails paraissent agréablement traités. Mais elle est, ou plutôt elle était si haut placée cette pauvre petite toile, qu'on ne pouvait la juger qu'à peu près.

Si M. Saunier est à ses débuts, courage, il ira.

S'il est depuis longtemps déjà dans la carrière, il n'est pas encore arrivé.

VII

Il me reste à parler des portraits.

En tête de la petite phalange de Dauphinois qui en ont exposé,

Digitized by Google

marche M. Jean-Louis Loubet, de Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère), avec son portrait de blonde jeune fille, en costume de campagne, tenant un chapeau de paille à la main.

M. Loubet, élevé au collége de Vienne où il apprit les rudiments de l'art aux leçons de M. Pirouelle, a passé ensuite de longues années soit à l'école des Beaux-Arts de Lyon, soit à Paris dans l'atelier de Gleyre.

C'est un artiste d'un talent élégant et distingué, recherché des modèles féminins, et qui figure à un bon rang parmi les meilleurs de nos portraitistes lyonnais.

Ce qui caractérise ses œuvres, c'est un dessin extrêmement soigné, servi par un grand savoir et complété par un faire délicat. Sa couleur est agréable, quoique parfois un peu pauvre.

Son grand portrait de cette année ne me paraît pas valoir certains autres de lui, que j'avais remarqués aux expositions précédentes.

Quoiqu'il ne soit pas sans mérite, M. Loubet en a certainement produit de plus heureux.

On retrouve dans celui-ci toutes les qualités habituelles de l'artiste, mais plus écrasées par une accentuation de ses faiblesses.

La jeune fille, grande et mince, est debout, la tête vue presque de face. Elle est vêtue d'une robe grise et plaquée sur un fond également gris et lourd, dont la valeur est trop équivalente à celle du costume. Il en résulte que l'aspect général est terne et sans relief.

Il aurait fallu que le ciel plus clair fit détacher la robe en sombre ou que la robe plus brillante s'enlevât en clair sur le ciel.

La tête, fort originale et intéressante, n'en est pas moins, ainsi que les mains, traitée avec cette correction, ce charme et cette distinction qui sont le propre du talent de M. Loubet.

J'oubliais de dire qu'il est un miniaturiste de mérite. Il avait précisément au Salon lyonnais une fort jolie tête de petite fille, peinte à l'huile sur ivoire.

Après M. Loubet, vient M. Désiré Berard, de Grenoble, élève de MM. Guichard et Cabanel.

Son portrait de M. G. plait tout d'abord. Il a un bon aspect, une couleur sérieuse et solide, un peu d'enfumé qui ne lui messied pas.

C'est une œuvre consciencieusement étudiée, je pourrais peut-être même dire péniblement faite ; s'il en est ainsi, M. Berard doit d'autant mieux être encouragé, car il est jeune et il peut arriver à faire bien.

Un magnifique cadre ancien en bois sculpté et doré borde le

Digitized by Google

portrait qui a plutôt été fait pour lui, que le cadre pour le portrait. Cette obligation de restreindre sa toile, a un peu nui à l'œuvre de M. Berard, dans laquelle un fond insuffisant emprisonne trop la figure.

Le modèle est debout, le pouce gauche dans la poche de son gilet, la main droite naturellement appuyée sur une table, la tête haute et presque de profil ; bonne attitude en somme, mais ayant quelque chose de raide et de guindé qui sent la pose.

M. Berard fera bien de se défier de la tendance qu'il paraît avoir de rogner son dessin en peignant.

Sa tête manque un peu d'occiput, son bras gauche est légèrement mesquin, peut-être même la main est-elle un peu petite.

Les plis du par-dessus au bras gauche manquent de souplesse et font trop le carton.

Mais voilà bien des reproches à un portrait qui en définitive est bon, et qui nous en promet de meilleurs encore.

VIII

Pour terminer l'examen des portraits, j'ai encore à parler de quatre artistes dont j'ai bien peur de me faire des ennemies, si je leur dis la vérité. On doit du reste des égards au sexe qui embellit l'humanité, et, je le reconnais, il y a lieu d'être moins rigoureux pour des amateurs que pour des artistes.

Pourtant quand on expose, on se découvre et on appelle la critique.

Mlle Marie Calvat, de Grenoble, cependant n'est plus une jeune élève, et je crois même qu'elle en forme.

Je dois reconnaître au surplus que depuis que je n'avais pas eu le plaisir de voir de ses œuvres (et il y a quelques années), elle a accompli de sérieux progrès.

Sa tête de jeune fille et sa tête d'enfant sont assez bien traitées et intéressantes.

Mlle Mounier (Marie), également de Grenoble, élève de M. Firmin Gauthier, n'approche pas encore de la couleur saine et forte et de la large facture de son maître enlevé si prématurément à l'art.

Cependant il y a quelque chose dans cette tête de portrait. Mlle Mounier fera bien de soigner son dessin et d'employer moins d'huile quand elle peint. Sa touche et sa couleur y gagneront.

Mlles David et Emilie Girard, toutes deux de Vienne, toutes

Digitized by Google

deux élèves, sauf erreur de ma part, de M. Zacharie, ont envoyé de bonnes études de débutantes.

La première a peint un petit bébé pas mal dessiné, à la physionomie bien saisie, mais d'une couleur qui manque de la fraîcheur des tendres carnations du jeune âge. Les blancs de la robe ont le tort d'être un peu plâtreux.

La seconde a peint une grand'mère, vêtue de dentelles noires, avec une couleur où semble s'être promené le pinceau chatoyant du professeur. Ce petit portrait étant placé tout en haut vers la corniche de la salle, je n'ai du reste pas pu le bien voir.

IX

J'en ai fini avec la peinture.

Les genres secondaires étaient très-peu représentés par des œuvres dauphinoises.

M. Edouard Bertrand, de Grenoble, avait exposé deux vues de rues d'Alger, études au fusain largement traitées, mais d'un intérêt médiocre et véritablement trop semblables l'une à l'autre.

M. Louis Vagnat, de Grenoble, avait, d'après le livret, une aquarelle, copie d'un tableau du musée de cette dernière ville, que j'ai minutieusement cherchée par tous les coins et recoins sans réussir à la trouver. Je l'ai d'autant plus regretté que j'ai eu souvent l'occasion d'admirer la patience et le feu sacré dont est animé M. Vagnat, peintre à ses heures, et occupé, je crois, dans une maison de banque, la plus grande partie de son temps.

Je pense n'avoir oublié personne des exposants connus de moi comme Dauphinois, ou indiqués au livret comme tels.

Je me suis permis quelques observations sincèrement pensées et sincèrement écrites sur les œuvres que j'ai examinées; j'espère qu'aucun des artistes visés ne s'en plaindra trop amèrement. Tous devront être convaincus que si j'ai pu me tromper, ce qui a dû leur arriver aussi bien souvent, j'ai du moins été animé, à l'égard de tous, des sentiments les plus sympathiques, et je suis tout disposé, au Salon de l'année prochaine, à admirer leurs œuvres nouvelles et à les féliciter des progrès accomplis.

J. Bouvagnet.

Digitized by Google

COLLECTIONS ET COLLECTIONNEURS

DAUPHINOIS

INTRODUCTION

La *curiosité* a pris dans ces dernières années un rôle important. On ne doit plus donner à ce mot un sens restreint ou futile ; c'est désormais un terme qui désigne l'ensemble des innombrables séries d'objets anciens ou modernes, européens ou orientaux, marqués du caractère infiniment varié des conditions d'exécution propres aux temps, aux mœurs et aux latitudes. Il est facile d'égayer les badauds sur les manies apparentes des collectionneurs. La Bruyère n'a pas résisté à cette tentation innocente : il vivait dans un temps où la collection florissait peut-être jusqu'à agacer les causeurs à perruque. Les victimes du bel esprit se vengèrent en montrant le mieux l'utilité de leurs efforts, de leurs recherches et de leur patience ; ils fondèrent deux de nos plus précieux établissements, *le cabinet des estampes*, à la Bibliothèque nationale, et *le cabinet des dessins*, au Louvre.

La collection, qui comporte une forte dose d'esprit critique, est essentiellement française. Le goût des choses rares et belles s'est affirmé dès les premiers temps historiques dans notre pays. Les historiens et les chroniqueurs nous en fournissent mille preuves.

Cette passion sévissait avec intensité dans la Gaule. Après la chute de l'empire romain, les couvents et les églises furent les retraites où se conservait ce qu'on appelait alors *les trésors*. Les rois, les princes et les ducs eurent aussi leurs trésors. Les inventaires royaux des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, publiés dans ces dernières années par les élèves de l'Ecole des Chartes, ou antérieurement par M. Léon de Laborde, font connaître les occupations, les passions intimes, les études esthétiques des hautes classes et de l'Eglise.

La bourgeoisie française était déjà entrée en lice dès le XIVe siècle. Guillebert de Metz, dans sa *Description de Paris*, au commencement du XVe siècle, dépeint avec un soin minutieux le splendide hôtel d'un bourgeois de la capitale, *l'hostel de maistre Jacques Duchie en la rue*

Digitized by Google

des Prouvelles. Cet amateur possédait des tableaux, des instruments de musique, des manuscrits, des livres, des armes de toute nature, etc.

Les guerres d'Italie ravivèrent le goût pour les antiques grecs et romains, de même que les croisades avaient introduit le goût pour les objets orientaux. Aux XVIe et XVIIe siècle, la passion pour la curiosité devint générale; on voit, soit à Paris, soit en province, de grands curieux dont les *cabinets* remplaçaient les musées futurs. Sous Henri IV un Allemand, publiant un itinéraire en France, signale un grand nombre d'amateurs en province : les *apothicaires* y tiennent un rang distingué. Cette nomenclature témoigne de la sérieuse activité de la province à cette époque.

Les documents sur l'histoire de la curiosité pendant le XVIIIe siècle abondent. On les rencontre sous une forme attrayante dans l'ouvrage de MM. Edmond et Jules de Goncourt, l'*Art au XVIIIe siècle*.

Aujourd'hui, la curiosité fait un pas sérieux dans le domaine des faits. La France, sans rien emprunter à ses dépôts nationaux et se bornant à faire appel aux collectionneurs, peut reconstituer une partie de l'histoire du passé. C'est le but des *Expositions rétrospectives* qui se multiplient.

Je tenais à insister sur l'importance traditionnelle de la curiosité en France avant de m'occuper spécialement du Dauphiné ; aucun pays n'a hérité de la royauté d'un legs aussi considérable. Aussi, il ne faut pas laisser rompre cette tradition. On doit encourager la curiosité, la populariser, afin de sauver les œuvres du passé, de les respecter et de les entretenir.

Les collectionneurs sont nombreux en Dauphiné: ils ont thésaurisé d'immenses richesses pour eux seuls ou, tout au plus, pour un petit cercle d'amis. Je me propose de faire connaître ces richesses, qui sont pour la plupart inconnues et déposées sur des étagères poussiéreuses, sans utilité pour les écrivains, car peu d'amateurs songent à publier le catalogue de leurs trésors. Cette étude présente, à ce que je crois, un intérêt considérable pour notre histoire provinciale. Je rechercherai successivement ce qu'a été la curiosité sous l'ancienne monarchie et ce qu'elle est devenue dans notre siècle. Je fais appel aux collectionneurs et aux lecteurs de cette *Revue*, pour me faciliter ce travail.

Un Collectionneur.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGES

D'ODESSA A SÉBASTOPOL

(Suite)

VI

Nous étions au mois de juin et la chaleur commençait à se faire sentir ; aussi, dès six heures du matin nous sautâmes dans notre télègue, à peu près certains de vivre avec lui en meilleure intelligence que par le passé, et pstt ! nous voilà partis. A peine avons-nous dépassé la dernière ligne des fortifications que nous retombons dans le steppe, mais ici, c'est le steppe dans toute l'acception du mot ; plus de verdure, pas un arbre, partout un sol gris parsemé d'herbe grêle et jaunâtre, une poussière atroce et une route impossible à décrire. Nous ne retrouverons plus de végétation qu'aux abords de Cherson. Nous sommes dans un tel désert qu'on a dû prendre, pour guider les voyageurs, particulièrement pendant l'hiver, des précautions supplémentaires. Les poteaux indicateurs, placés de verste en verste, sont devenus insuffisants, et tous les trois cents pas s'élèvent des pyramides en pierre de deux mètres de hauteur. La route est une véritable fondrière et nous nous hâtons d'en tracer une qui puisse nous offrir un peu plus de sécurité. Comment se faire une idée de ce qu'ont à souffrir dans de pareilles contrées les malheureux chargés de conduire, pendant la mauvaise saison, vers les villes et les ports, les convois chargés de peaux, de grains et autres objets destinés au commerce ? Pendant trois heures nous poursuivons notre course effrénée, sans avoir envie de causer et tout attristés de ce spectacle navrant. A peine avons-nous touché barre aux trois relais de Vadapolik, de Palingsk et de Bielaziersk, pauvres villages dont chacun ne possède qu'un seul puits pour tous ses habitants, qu'une seule mare d'eau saumâtre pour tous ses bestiaux. A travers les flots de poussière nous avons cependant aperçu quelques miliciens licenciés qui rentrent dans leurs foyers, et une nombreuse

Digitized by Google

famille de paysans, hommes, femmes et enfants, se rendant d'un village à un autre pour y chercher de l'ouvrage... Pauvres gens!

Depuis un bon moment nous avions quitté le dernier relai, lorsque tout à coup notre télègue se dresse presque verticalement et nous voici cette fois dans la poussière; notre cocher lui-même est déraciné de son siége. Le pauvre diable, sachant que nous approchions d'une vallée, avait voulu rejoindre la vraie route et s'était trouvé, sans pouvoir l'éviter, en face d'un trou qui dépassait tout ce que nous avions vu en fait d'ornières. Personne n'avait de mal, pas même nos chevaux qui avaient reçu le premier choc; en quelques minutes, grâce à la légèreté de notre voiture, tout était rentré dans l'ordre, mais notre malheureux cocher avait la figure bouleversée; il savait ce qui devait l'attendre à l'arrivée, la bastonnade à outrance, et peut-être même avait-il grande envie d'y échapper en s'enfuyant dans le steppe. Mais nous avions l'œil sur lui et ses grosses bottes d'ailleurs ne lui donnaient aucune chance de nous échapper. Il reprit donc sa place, mais ses mouvements saccadés témoignaient assez de son inquiétude. Nous n'avions certainement pas l'intention de le récompenser, mais nous n'étions pas encore assez Russes pour n'être pas indulgents; d'ailleurs un accident, quand il se termine bien surtout, n'est pas à dédaigner pour rompre la monotonie d'un si triste voyage. C'est à ce point de vue philosophique que nous envisageâmes le nôtre, sans en rien faire paraître toutefois, afin de ne pas encourager les imprudences comme celle dont nous avions failli être victimes. Qu'a dû penser ce cocher quand, à l'arrivée, nous lui donnâmes ses quatre-vingts centimes, comme s'il ne s'était rien passé d'extraordinaire? Nous a-t-il pris pour des braves gens ou pour des imbéciles? Un moujik ne peut guère nous avoir attribué que cette dernière qualification.

Quoi qu'il en soit, nous fûmes bientôt remis en bonne humeur; nous nous trouvions dans la charmante petite vallée de la Varetchina, au milieu de la plus éclatante verdure. Le steppe avait disparu comme par enchantement. Quelques jolies maisons se montraient çà et là à travers de grands arbres bien touffus, nous sentions l'approche de la ville. Cette vallée qui nous parut si délicieuse dans cette saison, doit, l'hiver, se transformer en un vaste marécage assez difficile à traverser. Pour le moment, elle nous arrivait fort à propos, et le contraste qu'elle présentait avec l'affreux steppe n'a peut-être pas été étranger au plaisir qu'elle nous fit éprouver. Une demi-heure après, nous apercevions les clochers de Cherson où nous fîmes bientôt notre entrée par le quartier de

Digitized by Google

la Corderie, laissant à droite les vastes ateliers transformés pendant la guerre en salles d'ambulance, et à gauche, la prison qui se présente sous la forme d'un ancien château-fort avec de hautes murailles et des tourelles à créneaux. Nous pénétrons dans la ville et nous arrivons à l'hôtel de Cherson dont le propriétaire, un Français, M. Garout, nous reçoit avec une affabilité qui ne nous laisse aucun doute sur le plaisir qu'il éprouve à voir des compatriotes ; du reste, nous allons bientôt nous trouver en relations avec toute une colonie française.

VII

Cherson! encore une création de Potemkin, autrefois riche et pleine d'avenir, avant qu'Odessa ne lui eût enlevé son commerce et Nikolaïef son amirauté, mais qui, malgré ces cruelles épreuves, a conservé certaines industries spéciales à qui elle doit encore une importance relative.

Sa population est d'environ trente mille âmes, dont dix mille juifs et quelques étrangers de différentes nations.

La ville est placée en amphithéâtre sur la rive droite du Dnieper; aussi, quand on arrive par la voie de terre, se présente-t-elle sous un assez médiocre aspect, mais il en est tout autrement si on l'aborde par le fleuve. Ses jardins, ses clochers, sa forteresse, ses faubourgs, forment alors un panorama qui faisait dire à l'empereur Alexandre : « Mais vraiment, d'ici on prendrait Cherson pour quelque chose ! » Malheureusement, en réalité, Cherson n'est plus grand'chose. Ses rues, quoique bien alignées, sont mal entretenues, ses maisons n'ont plus l'air d'aisance qui règne à Odessa et même à Nikolaïef, avec qui elle n'a de commun que la poussière ou la boue, suivant la saison. Ce ne sont pas ses seuls inconvénients, car outre que les bâtiments d'un fort tonnage éprouvent des difficultés pour arriver jusqu'aux quais, le Dnieper, par ses inondations fréquentes et considérables, la maintient, une grande partie de l'année, sous l'influence de miasmes délétères, et par suite, de fièvres très-tenaces.

Quand on a vu les sept églises russes, l'église catholique, la synagogue et le boulevard, petit jardin situé au centre de la ville et au milieu duquel s'élève la statue en bronze de Potemkin, on connaît Cherson. Aussi en moins d'une heure notre tournée était faite; nous avions rendu visite au gouverneur civil et au maître de police, et nous savions que le principal commerce de la

Digitized by Google

cité était celui des bois de chauffage ou de construction, sa principale industrie, le lavage des laines. Pour le moment nous n'en demandions pas davantage, car il nous tardait de voir la vraie curiosité de la vílle, la forteresse, peu intéressante au point de vue militaire, mais pleine de souvenirs de la grande époque de Catherine. Bientôt un drowski, franchissant le pont-levis, nous déposait à la porte d'un vaste bâtiment occupé par le commandant et son état-major.

Nous venions de pénétrer dans un grand salon presque hermétiquement fermé aux rayons du soleil, lorsque je me sens prendre à bras le corps et embrasser avec la vivacité d'une vieille amitié; c'est le général Carlewitch, le commandant de la forteresse, Polonais profondément attaché à la France, qui nous témoigne sa joie de nous voir chez lui. On ne peut pas faire mieux et plus vite connaissance, aussi le général ne voulut-il laisser à personne autre le soin de nous guider dans la visite de son domaine. La forteresse de Cherson date de Potemkin, de même que la ville, et comme, depuis sa création, elle n'a été l'objet d'aucune réparation, elle se trouve dans un état complet de dégradation. Ses parapets se sont arrondis, ses fossés se sont en partie comblés, sa forme tend à devenir de plus en plus indéterminée. Cette destruction serait déjà plus avancée si quelques maçonneries et d'épais gazons ne maintenaient encore les talus. Cette forteresse affecte une forme bizarre que le terrain n'explique pas du tout; son tracé se compose de bastions et de courtines très-peu étendues, couvertes par des lunettes de grande dimension. Elle comprend dans son enceinte un réduit qui n'est pas moins étrange et dont les deux branches extrêmes viennent s'appuyer au Dnieper. Outre les casernes et les poudrières, la forteresse contient : vers son centre, l'habitation du général; plus à l'est, un vaste bâtiment terminé par deux ailes dont les extrémités sont ornées de colonnes et qui servait jadis de magasin d'armes à l'amirauté; enfin, une église, avec clocher isolé, construite par ordre de Catherine, et dans laquelle on voit encore le fauteuil à balustrade dont se servait l'impératrice pendant son séjour à Cherson. Cette église renferme le tombeau de Potemkin qui, par ordre de l'empereur Paul, a été enfoui sous les dalles; on y remarque également quelques peintures religieuses d'un certaine valeur dues au pinceau d'un jeune paysan que le favori de l'impératrice avait fait élever à Rome en même temps que plusieurs autres qui sont devenus des poëtes ou des écrivains distingués.

Le réduit se divise en deux parties : celle du sud comprenait

Digitized by Google

toute l'ancienne amirauté, ses docks sont complétement détruits; dans celle du nord se trouve l'ancienne école de marine, et au-dessous, entre l'école et le Dnieper, gisent les ruines du palais de Catherine, qu'ombrage encore un énorme pêcher que l'impératrice elle-même a planté à l'état de noyau.

Tout cet ensemble est intéressant, mais ne constitue pas un moyen de défense; les Russes, d'ailleurs, n'ont jamais songé à l'utiliser.

Le soir, après avoir rempli la mission dont nous avait chargé à Nikolaïef le colonel Padowski et présenté nos hommages à sa mère et à sa sœur, nous nous rendîmes sur le quai où abordent chaque année environ trois cents navires de deux cents à deux cent cinquante tonneaux et un pareil nombre de barques. M. Garout, notre hôte, vint nous y rejoindre.

Le Dnieper, en face de la ville, a un kilomètre de largeur et dix fois autant en y comprenant ses îles, ses branches latérales et ses marécages de la rive gauche. Sa navigation est non-seulement difficile, mais très-dangereuse, car, à partir d'Ekaterinoslaw et dans l'espace de soixante-dix verstes, on compte onze cataractes dont l'une n'a pas moins de cinq mètres de chute. C'est sur ces écueils que passent les trains de bois et les barques chargées de grains de toute espèce, de suif, de peaux, de laines et autres matières. Les trains qui, bien placés au centre du courant, peuvent descendre seuls, sont abandonnés par leurs conducteurs en amont de ce terrible obstacle, repris en aval et conduits à Cherson, où ils sont désagrégés, transportés sur de petits briks à Odessa et Nikolaïef. Mais ce procédé ne peut s'appliquer aux barques qui ont besoin d'une direction constante; il faut donc que l'un des mariniers se dévoue et fasse le saut périlleux, pendant que les autres suivent le bord du fleuve en faisant des vœux pour sa réussite. Celui qui a été désigné est fortement attaché au gouvernail et s'abandonne à la grâce de Dieu. Le plus souvent, les barques, après avoir plongé dans le gouffre, se relèvent sur la lame et reprennent le courant; mais de temps en temps, il y en a qui déposent au fond leur chargement et le malheureux marinier, puis reviennent en lambeaux à la surface... Avis aux amateurs d'émotions violentes.

Les barques employées à ces transports sont très-grossières et surtout très-flexibles; une fois déchargées, elles sont détruites et vendues comme bois de chauffage. Les lavoirs à laines, situés au sud de la ville, dans une île qui forme un des côtés du port, sont de vastes établissements, complétement en bois, composés d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Ce dernier est réservé au triage des

Digitized by Google

laines qui sont ensuite dégraissées dans de vastes chaudières, puis soumises au lavage.

Le lavoir consiste en un plancher établi sur pilotis parallèlement et à quelques mètres du bord. Dans toute la longueur et de chaque côté, sont placées des caisses en tôle, ayant la forme de baignoires et percées d'un très-grande quantité de trous. Chaque laveuse a sa caisse; elle reçoit la laine sortant de la chaudière et fait plonger la caisse plus ou moins dans l'eau au moyen d'une corde, puis avec un bâton elle agite la laine en tous sens afin de la soumettre à l'action du courant. Quand la laine est lavée, elle est étendue dans un grand parc planchéié où elle sèche et d'où elle est ensuite remisée dans le rez-de-chaussée du bâtiment; c'est là qu'elle est emballée au moyen d'un pressoir à vis et il ne reste plus qu'à l'expédier. Il existe à Cherson dix lavoirs qui appartiennent presque tous à des Français. Ces établissements occupent environ 5,000 personnes, dont 4,500 femmes ou enfants; le travail dure généralement du mois de mai au mois d'octobre; après cette époque et jusqu'à la reprise du lavage, les 5,000 employés vont dans les îles couper des roseaux qu'ils transportent en ville et dont on se sert soit pour confectionner des nattes, soit pour couvrir des maisons ou hangars.

Tout près des lavoirs se trouvent d'autres bâtiments appartenant aussi à des Français et comprenant une mégisserie, une corderie et une scierie à vapeur. Toutes ces industries ont été créées par le général de Pothier, un des officiers de l'Ecole polytechnique envoyés par Napoléon Ier à la Russie, et ce sont elles qui ont contribué le plus à l'élevage du mouton mérinos.

Le véritable port de Cherson est plus au sud, à Gloubok, dans le liman même du Dnieper; c'est là que s'arrêtent les gros navires pour prendre les matières que leur apportent les petits bricks.

Toute l'eau qui se consomme dans la ville vient du Dnieper; elle est d'ailleurs bonne et assez limpide. Nous eûmes pendant notre séjour l'occasion d'assister à la bénédiction d'un lavoir nouvellement installé et de nous trouver en pleine colonie française. Quel plaisir pour nous de sympathiser avec les familles Pascal, Gautheron, Allard, Pommerey, Vassal, qui représentent si dignement la France dans ces contrées lointaines; elles parurent en éprouver autant à nous poser mille questions sur notre cher pays. Aucune d'elles, d'ailleurs, n'avait été inquiétée pour sa nationalité, et elles avaient même pu utiliser assez avantageusement cette longue période de guerre qui avait porté un coup si terrible au commerce de toutes les provinces.

Digitized by Google

Pendant le dîner qui suivit la cérémonie et qui réunissait un très-grand nombre de convives, une de mes voisines me demanda tout à coup si je connaissais Etampes. Hum!... tout le monde, en parcourant la ligne d'Orléans, a aperçu Etampes, là-bas, au-dessous de la station ; mais connaître la ville de manière à en parler, c'est une autre affaire. Il fallait cependant contenter mon aimable questionneuse qui avait tant envie de parler de son pays natal. Heureusement j'avais une vague idée de la tour penchée de Saint-Martin et surtout de la tour Guinette, cette ruine gigantesque et étrange qui domine la voie ferrée. En y ajoutant, en raison de l'origine ancienne de la cité, quelque église gothique et un vieil hôtel-de-ville, il était possible, à la rigueur, de constituer un Etampes assez convenable. C'est donc avec ces souvenirs vaporeux et ces suppléments fantaisistes que je pus me tirer, à notre satisfaction mutuelle, de cette attaque *ex abrupto*.

Notre dernière journée fut presque entièrement consacrée à notre hôte, M. Garout, homme actif et intelligent qui serait parvenu à transformer le pays s'il n'avait rencontré sur son chemin cette inertie et cette routine qui mettent obstacle partout aux choses les plus utiles.

Personnellement, M. Garout s'est fait une position des plus honorables. Après avoir créé un hôtel qui est le seul présentable à Cherson, il y a joint un théâtre, et rien n'est vraiment plus agréable que de passer, en ouvrant simplement une porte, de son salon dans sa loge. Voilà qui s'appelle entendre le confortable. Une fois sa position bien assise, M. Garout a songé à faire des essais d'agriculture et il a parfaitement réussi; sa propriété, située sur le bord du Dnieper, à cinq verstes en amont de la ville, achetée seulement depuis dix-sept ans quand nous l'avons visitée, renfermait cent vingt mille pieds d'arbres d'essences différentes en pleine végétation. Il a voulu prouver aux habitants de cette ville en décadence qu'avec une forte volonté et de la persévérance, on pouvait transformer ces steppes arides en vergers d'un bon rapport et en jardins anglais fort agréables. Malheureusement, malgré les encouragements donnés par le gouvernement, il n'a pas eu d'imitateurs et sa création modèle ne profite qu'à lui seul.

En rentrant, notre hôte nous offrit un dîner dont Mme Garout fit les honneurs avec une grâce charmante et où nous fut servi un magnifique sterlet, cet énorme poisson si délicat et si recherché dont le Dnieper a presque le monopole. En sortant de table, nous passâmes au théâtre où les acteurs eurent, comme à Odessa, l'aimable attention d'assaisonner leurs rôles de réparties

Digitized by Google

françaises qui nous tinrent tout le temps au courant de la situation.

Nous nous serions volontiers oubliés encore quelques jours à Cherson, mais l'heure du départ avait sonné. Après avoir fait nos adieux à nos nouveaux amis et aux dames Padowska, nous prîmes mélancoliquement le chemin du quai, suivis de notre télègue pour qui ce devait être à peu près jour de repos, car il s'embarquait avec nous et nous avions en perspective une traversée dont la durée, complétement livrée aux caprices du vent et à la bonne ou mauvaise humeur du fleuve, reste toujours indéterminée.

VIII

La ligne droite, disent toutes les géométries, est le plus court chemin d'un point à un autre; voilà la théorie, mais en pratique, on abrège le plus souvent en prenant le chemin le plus long.

Il y a deux manières de se rendre de Cherson à Pérécop : ou remonter le Dnieper par sa rive droite, le traverser sur le pont de Bereslaw, puis redescendre obliquement vers Pérécop, ou bien se diriger directement sur ce dernier point en franchissant le fleuve en face même de Cherson. Ce dernier trajet a quarante verstes de moins que l'autre, mais, suivant qu'on a bon ou mauvais vent, on peut rester une heure et demie ou dix heures pour faire la traversée.

Nous avions l'intention de passer par Bereslaw, comme on le fait généralement, mais le fleuve avait grossi et les routes étaient inondées ; de plus, le pont de bois de Bereslaw avait été emporté. Nous n'avions donc plus aucune raison pour ne pas courir les chances de la ligne droite.

On trouve dans le port de Cherson des barques de toutes dimensions pour le passage; la nôtre fut bientôt prête et nous nous y installâmes avec notre télègue. Encore quelques poignées de main et nous voici en plein fleuve, rendant à M. Garout et à quelques autres personnes les derniers adieux au mouchoir. Tout alla assez bien tant que nous nous trouvâmes dans le lit même du fleuve, mais après l'avoir franchi il s'agissait de traverser les branches latérales et les marécages; or nous avions fait un kilomètre et il nous en restait dix-sept à exécuter en zigs-zags pour arriver à Aleschi, notre point de débarquement. La voile est repliée et nous marchons à la gaffe dans les voies les plus tortueuses. Quand une île présente quelques parties solides, nos mariniers sautent

Digitized by Google

dans les roseaux et nous remorquent à l'aide de cordages ; tout cela ne manque pas d'un certain pittoresque, mais c'est long, bien long ! Fumons un cigare ! Enfin nous atteignons la Ribnaia, rivière des poissons, la branche du fleuve la plus à l'est que nous remontons assez vite à la voile jusqu'à Aleschi, laissant à notre droite des dunes de sable de l'aspect le plus bizarre. Nous débarquons après trois heures de navigation, le Dnieper nous avait été assez clément.

Aleschi est un petit village resserré entre le fleuve et un steppe entièrement sablonneux, et où l'on construit de petits bâtiments pour le commerce. A notre arrivée, nous sommes entourés d'officiers de lanciers dont le régiment a été dispersé dans plusieurs villages, en attendant que le passage soit devenu possible à Béreslaw.

Nous ne pouvons moins faire que d'accepter leur dîner, mais sans oublier que nous avons encore une longue course à faire par des chemins sur lesquels ils nous donnent les plus tristes renseignements, et ils ont bien raison car, en sortant d'Aleschi, on tombe immédiatement dans une zone de sable pur, du parcours le plus difficile. Des monticules fréquemment déplacés par le vent, des marécages qui se forment partout où le sol argileux reste à nu, rendent tout tracé de route impossible ; chacun va pour son propre compte, cherchant à s'orienter de son mieux au moyen des dunes les plus élevées. Les voitures, naturellement, vont au pas, enfonçant jusqu'aux essieux et beaucoup plus si elles sont un peu chargées. C'est ainsi qu'on arrive à Catagrivofka, la station de poste, située à la limite des sables épais, sur le bord d'un petit lac d'eau douce qui fait grand plaisir à voir après cet affreux désert.

A partir de ce relai le steppe, bien que encore sablonneux, commence à prendre une teinte verte ; l'herbe fait son apparition, bien grêle, bien clair-semée, mais enfin on la voit, et avec quelque peine on pourrait y réunir quelques bottes de fourrage passable. Plus on avance, plus le sol s'améliore et plus aussi la végétation devient vigoureuse ; c'est que l'eau est de plus en plus abondante et que le sable disparaît davantage ; bientôt même nous trouvons des villages d'une apparence toute nouvelle. L'un d'eux, Kopani, nous frappe plus particulièrement et nous n'hésitons pas à lui consacrer quelques instants. Partout de jolies maisons, d'une propreté extrême, entourées de jardins où de nombreux puits permettent d'entretenir une luxuriante verdure ; au centre, une église élégante ombragée de grands arbres. On voit qu'il y a là sinon de la richesse, du moins une bonne aisance. Un mot fait

Digitized by Google

cesser notre étonnement, nous sommes dans un village libre, c'est-à-dire où, par une exception bien rare, chaque habitant est propriétaire. Aussi trouve-t-on à l'intérieur un mouvement qu'on ne rencontre jamais dans les autres villages où les habitants rivalisent ou plutôt luttent de paresse.

Bernlofka et Kaloutchak, que nous traversons ensuite, ne peuvent plus arrêter nos regards; nous pensons à Kopani sans nous douter que nous devions bientôt éprouver une surprise plus grande encore.

Un peu avant d'arriver à Pérékop, nous apercevons un grand bois et les immenses ailes d'un moulin à vent en mouvement; plus nous approchons, plus notre curiosité est surexcitée; voici des châlets, des jardins, des puits, avec leurs longs leviers à bascule. Nous sommes en présence d'un grand et magnifique village suisse. Tous les châlets sont contruits sur le même modèle et symétriquement placés; ils sont en bois et briques, complétement peints en couleur marron. Chacun a son jardin entouré d'un grillage solide, mais élégant; chacun son puits, partout des arbres, des fleurs, une propreté minutieuse. Le moulin à vent domine l'ensemble; c'est le monument principal de la féerie, aussi est-il construit et peint avec un luxe particulier. C'est là qu'on sent vraiment l'aisance et le bonheur; c'est la colonie allemande de Fein, et nous ne pouvons nous empêcher de compléter l'illusion suisse par l'écuelle de lait crêmeux, ce qui nous donne l'occasion de visiter un intérieur où tout, bien entendu, est aussi irréprochable que l'extérieur.

Il est difficile de rendre l'impression agréable et profonde qu'on éprouve en pénétrant dans une de ces colonies, surtout après avoir traversé les pauvres et misérables villages des steppes.

A neuf heures du soir nous sommes à Pérécop.

XI

L'isthme de Pérécop qui relie la presqu'île de Crimée ou Chersonèse Taurique au continent, a environ trente verstes de longueur sur sept de largueur; il est compris entre le golfe de Pérécop, plus spécialement désigné, près des côtes, sous le nom de mer Morte ou golfe de Cercinte, et le Sivasch ou mer Putride, formée par la flèche d'Arabath et communiquant avec la mer d'Azow par la passe de Ghenitchi. C'est en travers et vers le milieu de cet isthme que s'élève ce qu'on appelle toujours pompeusement

Digitized by Google

les lignes et qu'il faut très-simplement nommer la ligne de Pérécop.

Il y a eu autrefois, dit-on, sur ce point, une muraille flanquée de tours. C'est possible et même fort probable, puisque c'est la clef de la Tauride ; mais, pour le moment, nous n'y voyons qu'un énorme parapet construit jadis par les Turcs contre les attaques des Russes, allant d'une mer à l'autre et couvert par un fossé de dix à douze mètres de largeur et de quatre mètres de profondeur. Au centre de cette ligne se trouve un ancien fortin en maçonnerie, à escarpes revêtues. Le tout est en complet état de dégradation et ne résiste encore à l'action du temps que par l'effet du gazon qui recouvre tout le tracé. Cette espèce de rempart sert aujourd'hui à empêcher qu'on ne puisse se soustraire à l'action des douanes.

La route de Pérécop à Symphéropol passe près du fortin, traversant le grand fossé sur un pont de pierre.

C'est à la pointe du jour et de notre fenêtre que nous faisons connaissance avec Pérécop, connaissance assez triste, il faut bien le dire : qu'on se figure une grande place sale et remplie d'ornières, bordée de chétives maisons recouvertes en planchettes, et dont le côté sud, ayant son centre à la route de Symphéropol, s'appuie au grand fossé. Autour de ce noyau se groupent, très-irrégulièrement, un certain nombre de maisons encore plus misérables que les autres ; voilà Pérécop.

Des employés du gouvernement et des salines, quelques juifs très-malpropres et quelques Tatares qui ne le sont pas moins, en tout huit cents âmes, voilà sa population. Bien que cette triste bourgade se trouve placée entre deux mers, dont les noms, mer Morte et mer Putride, inspirent peu de confiance; bien que ce soit un vrai dépôt de poussière en été et de boue en hiver, on assure que l'air n'y est pas malsain ; nous ne voudrions pas en répondre. Que ceux qui désirent étudier l'industrie saline s'y arrêtent, leur curiosité sera satisfaite, mais que ceux qui n'ont aucun intérêt à y séjourner se hâtent, comme nous, d'en partir. Il faut dire d'ailleurs que le centre d'activité et de commerce est à Armanskoï-bazar, que nous traversons à quatre verstes plus loin, et que Pérécop est, avant tout, le chef-lieu des douanes.

Armanskoï-bazar a une population d'environ cinq mille âmes en y comprenant les colonies voisines, composée en majeure partie d'Arméniens, comme son nom l'indique, auxquels se sont mêlés quelques Russes et quelques Tatares. Il s'y fait un commerce considérable de charronnage et d'objets nécessaires aux voitures qui font le transport du sel extrait des lacs voisins.

Digitized by Google

Puisque nous sommes dans le pays du charronnage, profitons-en pour faire racommoder nos télègues qui en ont grand besoin et, pendant ce temps, déjeunons et voyons un peu ce qu'est cette industrie saline qui satisfait aux nécessités non-seulement de la Tauride, mais de plusieurs gouvernements voisins.

Sur un grand nombre de points de cette partie basse de la contrée se trouvent des lacs salants, peu profonds, un mètre au plus, d'un abord très-facile et séparés de la mer par des bandes de terre basses et étroites qui laissent penser qu'autrefois ils communiquaient avec elle. Les principaux sont ceux de Storoié-azéro ou vieux lac, le Krassnoié ou lac rouge, de Tarkan, de Kirleoutsk et de Sassik. Les plus grands ont de quinze à vingt-cinq verstes de circonférence.

Vers le mois de juin, l'évaporation commence et c'est en juillet et août qu'a lieu l'extraction du sel. Le plus pur est récolté près de Pérécop. L'opération n'est pas compliquée : les chariots entrent par centaines dans les lacs, sont chargés à la pelle et partent pour Pérécop. Plus on a de chariots, plus on emporte du sel, tout est là. Pour chacun d'eux, il est payé un droit fixe à la couronne. Voilà certes des mines d'une exploitation facile et peu coûteuse ; elle n'a qu'un inconvénient, c'est de n'être praticable que pendant deux mois de l'année, parce que les pluies arrêtent immédiatement la condensation de la matière saline.

Maintenant qu'hommes, chevaux et voitures sont en bon état, hâtons-nous de franchir les cinquante verstes de terrains marécageux et difficiles qui nous séparent du point où nous devons trouver une route moins ennuyeuse et un paysage plus varié. Ce point, c'est Diurmen que nous n'atteignons pas sans peine en contournant des marais impraticables. Nous voici enfin sur un sol rocailleux, le steppe est vert et fleuri ; quelques villages apparaissent à droite et à gauche et égaient la situation. Bientôt nous apercevons notre relai au pied d'une descente en pente très-douce mais fort longue ; c'est Aïbar, petit village dont les maisons nous apparaissent au fond de la vallée, éparses dans un fouillis de verdure.

En arrivant à la maison de poste, nous remarquons un certain émoi: à l'extrémité de la cour, notre feltiger déjà prêt à partir ; au milieu, un autre télègue qu'on détèle et à côté deux jeunes officiers dont l'un, en tenue de voyage, semble très-vivement contrarié, tandis que son camarade lui adresse des paroles de consolation. Ce dernier, en nous voyant, s'élance rapidement vers nous et nous prie, avec une grande affabilité, de vouloir bien nous arrêter un

Digitized by Google

instant à la maison de poste ; il nous y introduit et donne des ordres comme s'il était chez lui et à la minute apparaissent le samovar, les verres et les gâteaux ; nous sommes de plus en plus intrigués, mais les explications ne se font pas attendre. M. Atanase de Brunof, sous-lieutenant au régiment de Minsk, blessé à l'Alma, puis à Sébastopol, a été désigné pour être attaché à la place de Symphéropol, mais pour le moment, faute de personnel suffisant dans le service des postes, il a été chargé de la direction de la station d'Aïbar, ce qui lui fournit l'occasion qu'il ne laisse pas échapper, de nous faire si bon accueil. Quant à son camarade, le pauvre désolé que nous venons de voir, il avait obtenu une permission de quatre jours pour aller à Symphéropol embrasser sa mère qu'il n'avait pas vue depuis longtemps et près de laquelle il comptait passer quarante-huit heures de ce congé si court. Or, s'il y avait pénurie de maîtres de poste, celle des chevaux était bien pire après deux années consécutives de guerre ; à notre arrivée, il ne s'en trouvait que six à la station, trois avaient déjà pris place au télègue du feltiger, les trois autres nous étaient destinés. Deux de ces derniers étaient attelés à la voiture du jeune officier lorsque le feltiger avait fait son apparition et, avec son flegme réglementaire, avait suspendu tout mouvement. De là un retard qui pouvait durer plusieurs heures, à supprimer sur celles que ce jeune homme espérait pouvoir donner à sa famille, aussi était-il désespéré, car en Russie, où l'on voyage beaucoup, on ne se préoccupe ordinairement jamais des autres, et comme chaque télègue prend au moins deux chevaux et ne contient qu'un seul voyageur, on éprouve de fréquents mécomptes. Rien ne lui paraissait donc pouvoir modifier ce contre-temps déplorable, mais M. de Brunof, qui nous avait si bien attachés par ses bonnes manières et sa figure si sympathique, avait sans doute mis grand espoir en nous ; ses explications étaient à peine achevées que l'affaire était arrangée. Nous pouvions, notre feltiger et nous, céder chacun un cheval, ce qui permettait d'atteler le nouveau télègue de l'officier, mais c'était retarder sensiblement notre marche et nous avions d'ailleurs un moyen plus simple et plus agréable de tout concilier. Badowski passait sur le télègue de notre feltiger et je prenais avec moi notre ancien ennemi. Rien ne peut exprimer la joie des deux jeunes gens quand nous eûmes ainsi réglé ce petit incident. Avouons aussi franchement qu'il nous plaisait fort de recueillir ainsi un bon fils en détresse pour aller, bien plus tôt qu'il n'aurait pu l'espérer, le jeter dans les bras de sa mère.

Digitized by Google

Nous serrons bien affectueusement la main de l'officier maître de poste et nous partons au galop pour rattraper le temps perdu ; mais il était écrit que nous subirions un retard. En effet, une heure après, nous avions quitté depuis quelques instants la station de Trekh-Ablam, lorsqu'un de nos chevaux faisant une longue glissade sur les cailloux, se blessa assez fortement au pied pour ne pouvoir aller plus loin. En une seconde il est dételé, mis de côté et nous poursuivons tant bien que mal notre course, le laissant rejoindre, si cela lui convient, la station. Heureusement nous apercevons à une certaine distance et venant à notre rencontre, un gros chariot dont le propriétaire s'abritait mollement sous une épaisse toiture de feutre. C'était bien le cas d'expérimenter la puissance de notre fameux passeport aux trois cachets. Notre compagnon de voyage se charge de l'opération ; d'une main, il fait un signe d'arrêt au marchand voyageur, tandis que de l'autre il lui montre le passeport. Il n'y a pas d'hésitation, le brave homme dételle lui-même un de ses chevaux qui passe immédiatement à notre télègue. J'éprouvais un certain scrupule à dépouiller ainsi ce pauvre diable et à le laisser dans l'embarras avec une voiture lourdement chargée et un seul cheval; ce n'est donc pas sans remords que je vis notre télègue reprendre sa course et je ne pus le cacher : « Ne vous tourmentez pas, me dit mon voisin, c'est un juif de Symphéropol qui a moins souci que vous de cette affaire; il se sera bientôt procuré un autre cheval, il est même capable de s'adjuger celui que nous venons d'abandonner, et d'ailleurs la station de Trekh-Ablam n'est pas loin ». Cette assurance m'ayant été confirmée à la station suivante, j'oubliai bien vite cet incident devant le paysage qui se déroulait devant nous. Sarabouz, la station de poste, est isolée du village et placée sur un petit coteau verdoyant; à gauche s'étend la vallée ombreuse et riante du Salghir ; en face de nous s'élève une succession de collines boisées, plus loin ce sont des montagnes et au fond, dominant tout le reste, se dresse comme un énorme pignon le Tchatir-dagh, le sommet le plus élevé de la Crimée.

C'est à Sarabouz que nous quittons enfin le steppe pour nous rapprocher de la partie montagneuse de la Tauride, la plus curieuse et la plus intéressante à visiter. Toutefois notre itinéraire ne nous permet pas d'y pénétrer, nous ne faisons que la côtoyer en restant simplement sur la zone accidentée ; mais au moins nous n'avons plus à redouter ces plaines immenses, poussiéreuses, sans arbres, sans eau, souvent sans verdure, toujours sans paysage. On se sent renaître.

Digitized by Google

En quittant le plateau de Sarabouz, nous descendons en pente douce vers le Salghir dont nous remontons la rive gauche. Un mot de cette rivière qui nous procure tant de plaisir après les limans saumâtres que nous avons trouvés jusqu'ici.

Le Salghir est en été une charmante rivière que géographiquement on devrait appeler un fleuve puisqu'il se jette dans une mer, mais comme c'est dans la mer Putride, il serait vraiment dommage de se montrer trop géographe et de lui enlever ce doux nom de rivière qu'il mérite si bien par le mince volume de ses eaux et leur extrême limpidité, ses bords si frais et si verdoyants, et les charmantes villas qu'il arrose. Comme la fontaine de Vaucluse, le Salghir s'élance d'un gouffre dont la profondeur varie suivant l'imagination des guides et des voyageurs ; à sa sortie, il bondit en écumant sur un banc de marbre, puis traçant son cours au milieu de montagnes boisées, où il recueille quelques petits torrents, il vient baigner Ak-metschet, le vieux Symphéropol et semble vouloir, comme la Boulganak, l'Alma, la Katcha, le Belbek, se diriger vers la mer Noire, mais quelques petits mouvements de terrain mettent bientôt obstacle à cette haute prétention; aussi, tournant brusquement à droite, un peu au delà de Sarabouz, notre pauvre Salghir va mélancoliquement et sans bruit, se glisser dans les roseaux vaseux de Sivasch. Il coule sur un lit de cailloux peu profond et guéable en beaucoup d'endroits; aussi dans la belle saison se donne-t-on généralement le plaisir de le traverser deux fois avant d'arriver à Symphéropol, la première fois à six verstes, la deuxième à une verste seulement de la ville. Mais il faut ajouter qu'à l'époque de la fonte des neiges et des grandes pluies, cette jolie rivière devient assez trouble et assez méchante pour qu'on soit obligé, afin d'éviter des accidents sérieux, de se contenter de la route qui longe la rive gauche. Sur l'une ou l'autre rive d'ailleurs le parcours est charmant: de tous côtés les yeux se reposent sur la verdure ; ici des vergers splendides, des arbres couverts de fruits, là de gracieuses villas au milieu de jardins en fleurs ou noyées dans d'épais massifs; au fond, sur le coteau, Symphéropol avec ses nombreux clochers et ses minarets bien plus nombreux encore, à côté de soi le Salghir. Nous ne pouvions nous lasser de ce spectacle et notre cocher reçoit l'ordre de faire prendre à ses ardents criméens le trot le plus modéré ; nous ne trouverons certainement pas mieux plus loin.

(A suivre). Blanche Fèvelat.

Digitized by Google

LA MAISON FORTE

DE

MONBALY DITE DU SOLIERS

A VAULX ET MILIEU

(Suite)

EUREUX, a-t-on dit, les peuples qui n'ont pas d'histoire. Notre Monbaly est comme ces peuples; il n'éveille aucune idée sinistre; il ne parle ni de perfidies, ni de conspirations, ni d'assauts; il n'y a pas de sang sur ses pierres.

Les souvenirs que nous avons pu y rencontrer ne se rattachent qu'à de nobles familles disparues depuis longtemps de la scène du monde (1).

Cette maison forte paraît avoir été bâtie au XVe siècle, par les Soliers, famille ancienne du Viennois, sur un tènement qui lui a donné son nom : *Monteballer*, *Montballer (2)*, *Montbailler (3)*, *Montbailly*, *Montbally et Monbaly (4)*.

Les maisons fortes étaient très-nombreuses en Dauphiné, puisque Guy Allard en cite plus de quatre cents; on appelait ainsi autrefois des châteaux qui n'avaient aucune juridiction et qui étaient tenus en fief mouvant du roi Dauphin, ou en arrière-fiefs mouvants de seigneurs haut-justiciers. Ce dernier cas est celui de la maison forte de Monbaly qui dépendait des seigneurs de Maubec.

Il était permis à tous les gentilshommes d'en bâtir sur les fonds

(1) Toutes ces familles, comme on le verra plus loin, et sans exception, se sont éteintes successivement sans postérité.
(2) XIIIe siècle : Cartulaire du Temple de Vaulx.
(3) XVIe et XVIIe siècles : Titres divers.
(4) XVIIIe siècle : Rôles des fonds nobles dispensés de taille.

Digitized by Google

qui leur appartenaient, et non seulement dans une terre dépendant d'un seigneur, mais encore dans celles dépendant du domaine delphinal (1).

Quoique le texte des libertés delphinales eût expliqué que les gentilshommes seuls avaient le droit d'en faire construire, le parlement de Grenoble jugea, par arrêt du 7 septembre 1663, que personne ne le pouvait sans la concession des seigneurs haut-justiciers ; ce qui semble équitable.

Ce grand nombre des maisons fortes du Dauphiné est attribué par Guy Allard, à la liberté qu'eurent les gentilshommes de se faire la guerre les uns aux autres sous les Dauphins de Viennois, et la nécessité de se mettre, par conséquent, en sûreté. Aussi quelques-unes avaient des fossés et des créneaux ; la plupart étaient accompagnées de tours, et se retranchaient d'abord par une enceinte de murailles, entourant un clos d'une certaine étendue, puis, par des murs défendant l'accès des cours intérieures à l'aide d'ouvrages de fortification.

L'armement des gentilshommes du Dauphiné, qui pouvait ainsi se faire sans l'agrément et le consentement du prince, profita à la défense du pays et à sa promptitude, particulièrement à l'époque des guerres que les Dauphins durent soutenir contre les comtes de Savoie. Au moyen des tours ou des châteaux qui existaient sur un grand nombre de points du territoire, presque de deux lieues en deux lieues, on pouvait faire des signaux qui avertissaient promptement de l'incursion des ennemis (2).

Si la maison forte de Monbaly n'a eu, que nous sachions, aucun siége à soutenir, du moins elle était un anneau de cette chaîne de points fortifiés qui se reliaient entre eux.

Du haut de ses tours, on apercevait facilement celles de Falavier et du temple de Vaulx. Celles-ci se reliaient du côté de Lyon avec Montjay, Chandieu, Toussieux, Mions, St-Priest, La Motte, et, vers Bourgoin, avec Grammont. Du reste, la maison forte de Vaulx, qui dominait celle de Monbaly de très près, contribuait encore à assurer ces lignes de défense.

On peut ajouter à ces considérations, que la route de Lyon à

(1) *Item voluit concessit et ordinavit Dominus Delphinus quod quicumque subditi Delphinatus et aliarum terrarum Domino Delphino subjectarum possint et sibi liceat in quacumque parte Delphinatus et aliarum terrarum prædictarum quilibet in re sua propria duntaxat, facere domos fortes pro libito voluntatis, dummodo dictœ domus non fiant in locis sponderiis seu limitrophis.* (Guy Allard, article des Maisons fortes dans *son dictionnaire du Dauphiné,* tome II, pages 68 à 81).

(2) *Id.* tome I, page 59 ; tome II, pages 68 à 81.

Digitized by Google

Bourgoin, laquelle côtoyait autrefois les éminences auxquelles s'appuient La Verpillière et Vaulx, pouvait être au besoin défendue par cette série de petites bastilles espacées à peu près régulièrement. Des hospices, ou maisons de refuge pour les voyageurs, existaient à La Verpillière et au temple de Vaulx (1).

Le territoire de St-Alban et de Maubec, dont Vaulx et, par conséquent, Monbaly, faisaient partie, dépendait, avant le milieu du XIVe siècle, des comtes de Savoie. Cette circonstance doit être signalée ici afin d'expliquer pourquoi certains aveux et dénombrements que nous devons citer, sont faits à ce titre.

Après des querelles et des guerres nombreuses entre les Dauphins et les comtes de Savoie, plusieurs traités de paix furent conclus; un seul peut nous intéresser, celui qui décida définitivement du sort de ce pays, le 25 août 1355, à Rouen. Les prétentions du Dauphin et celles du comte de Savoie avaient été examinées par le Parlement de Paris, le roi y siégeant en habit royal ; Jean Métral, chanoine de Genève, parla pour le comte Amédée, et Amblard de Beaumont, pour le Dauphin Charles. Le Guiers et le Rhône furent alors établis pour limites entre les deux états, et le Faucigny, possédé par le Dauphin, fut abandonné au comte de Savoie.

Les terres cédées forment une grande partie des arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin.

Le cartulaire du Temple de Vaulx conservé à la bibliothèque de la ville de Lyon (2), dont nous devons la copie complète à M. Brouchoud, renferme une série d'indications lesquelles, sans être absolument précises, témoignent néanmoins qu'il existait déjà au XIIe siècle un tènement de *Monteballer* ou *Monbaler* et une famille du Soliers *(de Solers)*.

Il ne faut pas perdre de vue que les délimitations anciennes de chemins et de propriétés ne changent jamais. En vain les générations et les révolutions se succèdent les unes aux autres; les tènements se subdivisent par le partage des successions; les voies

(1) Voyez *Les voies antiques du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, de la Bresse, de la Dombes, du Bugey et de partie du Dauphiné, déterminées par les hôpitaux du Moyen Age*, par M. C. Guigue; Lyon, 1877, pages 35, 41-42, 118 et 132. Il faut lire, dans un autre ordre, et ainsi qu'il suit, les noms de territoires indiqués par le savant archiviste : *Saint-Priest*, *Saint-Bonnet-de-Mûre*, *La Verpillière*, *Vaulx*, *Belmont*, *Saint-Germain*, *l'Ile d'Artas* (ou d'Abeau), *Saint-Alban* et *Domarin*.

(2) Collection Coste, n° 3496. Etroit et fort rouleau composé de feuilles de parchemin liées les unes aux autres par des lacets également de parchemin.

Digitized by Google

nouvelles coupent; les chemins de fer tracent leurs nouveaux sillons; toujours il reste des vestiges des anciennes limites, des territoires, des juridictions civiles et religieuses. Il en est de même pour les noms de lieux; certainement ils se corrompent et se transforment presque de manière à dérouter les recherches. Mais tout investigateur consciencieux peut, s'il y applique une attention soutenue, reconstituer le passé en étudiant les cartulaires et les terriers. En ce qui concerne notre Monbaly, les trois pièces qui suivent et que nous croyons devoir reproduire *in extenso*, présentent le plus grand intérêt.

« [37] Notum sit omnibus hominibus presentibus et futuris « quod Garinus de Valt et Amarus et Oliverus, filii ejus, habue- « runt querimoniam cum fratribus domus Templi de Valt de « Radulpho de Monte Baller et de filiis ejus, qui, si aliquid jus ha- « bebant in predictis hominibus, dederunt Deo et domui Templi. « Hoc laudavit predictus Garinus et uxor ejus et Aemarus et « Oliverus, filii eorum. Preterea sciendum est quod quando satis- « factum est de hac querela inter fratres Templi et predictum « Garin et filios ejus quod ipsi laudaverunt domui Templi de « Valt omnia illa que ipsi et antecessores eorum dederunt domui « Templi de Valt, ea hora videlicet quando satisfactum est inter « eos. Laudaverunt eis pascua tali pacto quod non liceret eis « inducere animalia, aliena scilicet tantum modo animalia suo- « rum hominum. Preterea laudaverunt eis medietatem de les « lecheires et aquas a suo molendino et supra. Ideo dedit eis « domus Templi LX solidos, et Galtero Malet II solidos, et « Johanni Ysardi V solidos et Berardo Andree V solidos. « Hujus rei testes sunt frater Ervisius de Valloiri, et Petrus de « Breiseu, et Petrus de la Costa, et Johannes Albus, et frater An- « dreas le cellarers, et frater Ado et Aemarus Senioreti, et Galte- « rus Malet, et Johannes Ysardi, et Berardus Andree, et Guilel- « mus de Falaverio, et Girinus de Breins, et Milo, capellanus « Templi, et Vifredus, capellanus de l'Isla (1) ».

« [10] Iste Senioretus, scilicet Case Nove, habebat in parrochiam « Sancti Germani quandam terram et quodam cortile et nemus « circa Montballer, que dedit et vendidit Deo et domui Templi, et « habuit in helemosinis Templi VI libras. Hoc laudavit Gauterius « Senioreti, fratres (*pour* frater?) ejus, et Petrus Ruffus et quedam « monaca, nepta eorum, Sancti Andree. Hoc factum est in manum « petri Coste, preceptoris domus Templi de Valt. Testes sunt Gari-

(1) *Id. id.* 5e peau.

Digitized by Google

« nus de Valt, Girardus de Rochi, Petrus Faber, Johannes Al-
« bus et Ado (1) ».

« [4] Ademarus Loarencus *le Flamencs (2)* dedit domui Templi
« una peci de la terra que aicie soz Amelacui(ns) per lo farces
« son frare, qui iacet domi. Et Petrus de Solers la meita que i
« avient eot en VIIII solidos et I sexter siliginis. Hoc laudavit
« et dedit mater ejus et fratres Petrus Loarencus et filius
« Francigeni (3) ».

Le numéro 37 indique qu'un différend exista entre d'anciens seigneurs de Vaulx et les chevaliers du Temple, au sujet de donations faites au temple par Radulphe de *Monteballer* et ses fils. On peut admettre au moins que ce Radulphe était possesseur de biens ou d'hommes sur un territoire de ce nom, si même ce nom ne représentait déjà une qualification de famille. Mais le numéro 10 est plus explicite, en ce sens qu'il désigne parfaitement l'existence de bois entourant le territoire de *Montballer*, et donnés aux chevaliers du Temple en même temps que d'autres sur la paroisse St-Germain. Ce nom peut donc être considéré sans difficulté comme remontant à plusieurs siècles.

Il en est de même pour celui d'une famille du Soliers, dont un membre, Pierre, est cité au numéro 4. Evidemment nous ne chercherons pas à le rattacher à la généalogie de cette famille qui n'est clairement indiquée comme possessionnée à Vaulx que vers le XIVe siècle, par Jean, *damoiseau*, qui reconnaît des biens en 1352 et 1383; toutefois nous possédons ainsi des preuves qu'il nous était impossible de ne pas signaler à l'attention des historiens du Dauphiné.

Selon le *Mémoire* de l'intendant Bouchu, en 1698, il y avait autrefois autant de *balys* ou sénéchaux que de baillages ou sénéchaussées, mais un édit du Dauphin (4) avait réduit le nombre de balys à deux, un du Viennois, pour les siéges du Graisivaudan, Vienne et St-Marcellin, et un, dit des montagnes, pour les siéges du Buis, Gap, Briançon et Embrun, plus un sénéchal pour les siéges de Crest, Valence et Montélimar.

M. Brun-Durand, qui a publié le *Mémoire* que nous citons ici, l'a accompagné de notes dans lesquelles nous puiserons quelques renseignements qui peuvent présenter pour nous un certain intérêt, parce que ces charges ont été occupées de père en fils, précisément par des membres des familles qui ont possédé Monbaly.

(1) *Id. id.* 2e peau.
(2) Ce dernier nom est écrit en interligne.
(3) *Id. Id.* Première peau.
(4) Juillet 1447, à Valence.

Digitized by Google

Le *baly* avait à l'origine pour principale fonction de recevoir et faire exécuter les ordres dans son ressort, comme aussi d'en rassembler et commander les milices et, bien qu'on le présente quelquefois avec le caractère de magistrat de l'ordre judiciaire, il ne paraît pas qu'il eût, du temps des Dauphins, une juridiction contentieuse comme en France où le mot de baly ou de juge était en quelque sorte synonyme. Aussi la charge de baly était-elle toujours occupée par une personne de noblesse distinguée.

Cependant le baly reçut, sous les derniers Dauphins de la troisième race, des attributions judiciaires, et alors pour remédier à son ignorance du droit, il eut un lieutenant gradué, véritable magistrat.

Le dernier Dauphin, Humbert II, voulant faire de chaque siége de baly une véritable cour de justice, adjoignit à chacun d'eux douze conseillers laïques ou clercs, dont quatre au moins devaient s'assembler chaque semaine pour régler les affaires courantes. Ces conseils n'eurent pas une longue durée ; du reste dans la suite l'importance de cette charge de baly s'amoindrit de telle sorte qu'elle n'était plus à proprement parler qu'une charge honorifique.

Le vibaly doit être considéré comme le fonctionnaire qui remplaça le baly dans chaque juridiction, lorsqu'en juillet 1447, le Dauphin Louis, alors à Valence, réduisit, comme l'a dit plus haut l'intendant Bouchu, à deux le nombre de ces hauts fonctionnaires.

Si nous nous en rapportons à la généalogie des Emé de St-Jullien qu'on trouvera plus loin, voici la liste de ces fonctionnaires qui nous intéressent :

EMBRUN, *vibaly :*

Jean II, 2e fils de Jean I ;
Guillaume I, fils de Jacques, frère de Jean II ;
Guillaume II, fils d'Oronce, vibaly de Briançon ;
Barthélemy, 1535, fils de Guillaume II ;
Guillaume, fils de Jacques, frère de Guillaume II ;
Jacques, fils de Gaspard, frère du précédent.

BRIANÇON, *vibaly :*

Oronce ;
Raymond, fils du précédent ;
Guillaume, 1568, depuis conseiller au Parlement, frère de Barthélemy, vibaly d'Embrun ;
Jérôme, frère du précédent.

GAP, *vibaly :*

Sidoine, frère de Guillaume II, vibaly d'Embrun.

Digitized by Google

Soit onze fonctionnaires de cet ordre dans la même famille.

Nous avons donné cette énumération dans le but d'expliquer, à un certain point de vue d'étymologie, pourquoi les gens de Vaulx ont pu transformer le mot de Montbalier en Monbaly, ou la maison du baly.

Les registres de révision des feux à St-Alban nous indiquent, dès le commencement du XVe siècle, des Soliers, nobles et *habitant* sur le territoire de Vaulx :

Antoine, en 1446, et Pierre, en 1458 (1).

Ces documents se bornent à nous signaler ces deux personnages sans entrer dans les détails qui figurent heureusement dans celui qui va suivre, et qui offre quelque rapport avec les nommées usitées à Lyon, lesquelles fournissent des renseignements précieux au triple point de vue de la date, du nom et du lieu d'habitation ou de possession.

Révision des feux à St-Alban, en 1474

« Etiam svnt habitantes nobiles Petrvs et Guillelmvs de Sole-
« rio in pred. parochia qui tenent et possident certam magnam
« quantitatem tam in terris, pratis, vineis et nemoribvs (2) ».

C'est donc nécessairement à Pierre et à Guillaume du Soliers qu'il faut attribuer la construction de l'aile de la cuisine, de la partie inférieure de l'escalier et d'une annexe de la grande salle, laquelle a été remaniée plus tard.

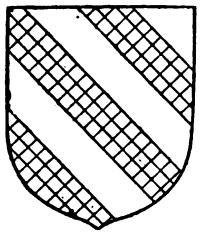

Jacques du Soliers leur succéda et en fournit le dénombrement le 16 août 1640, au seigneur de Maubec (3).

Les pièces suivantes complètent ce renseignement territorial :

Registre contenant l'état de l'ancien domaine du roi, par ordre alphabétique.

(1) Archives de l'Isère. Révision des feux : 1446, registre B 2739, folio 197 ; 1458, registre B 2748, folio 573.

(2) Archives de l'Isère. Révision des feux (1475-1476), à St-Alban. Registre B 2760, folios 144 verso et 145 recto.

(3) Registre 3 de l'Inventaire de la Chambre des comptes du Dauphiné, folio 238 verso.

Digitized by Google

Dénombrement des maisons fortes, châteaux, fiefs, provenant de la directe delphinale avec le temps qu'ils ont été hommagés ou compris dans les investitures.

BAILLAGE DE VIENNE

	LIEUX OU ELLES SONT	PREUVES PAR HOMMAGE
Montbailly.	Maubec.	1540. Dénombrement.

(Mss. Archives du département de l'Isère).

Etat des terriers de la province du Dauphiné rangés par ordre alphabétique dans les différents baillages où ils sont situés, auxquelles on a joint les fiefs, maisons fortes, droits et terriers féodaux qui sont dans leur arrondissement, le tout recueilli exactement sur le répertoire de la Chambre des comptes de 1757.

Grenoble, imprimerie d'André Faure, imprimeur ordinaire du Roi, rue du Palais, 1757.

VIENNE

Terres et lieux.	Montbailly. M. F. Pusignan. F.
« MAUBEC, Palessin, Fours, Chaise-Neuve, Crachies, Domarin, St-Agnan, Merier et Artas. »	NOTA. — Les maisons fortes de Grammont à St-Alban, de la Pérouse à Chaise-Neuve, de la Poype à Palessin, de la Blache sur Fours, de Montquin sur Palessin, de Malatrait sur Chaise-Neuve, de St-Annin sur St-Annin, sont des arrière-fiefs de Maubec.

		Possessions modernes
Montbailly, M. F. Gaspard Alleman en fit hommage le 31 juillet 1645. Jacques de Soliers en fit le dénombrement en 1540 (1).	Au village de Milieu. Démembrée.	La famille d'Émé.

(1) Mss. Guy Allard, 445. Bibl. de Grenoble. — Maisons fortes et fiefs du Dauphiné.

Digitized by Google

C'est par erreur que Guy Allard a introduit dans divers passages de ses écrits, le nom de Gaspard Alleman parmi les possesseurs de Monbaly.

Cet écrivain a sans doute confondu Monbaly avec Monmartin, et Vaulx St-Alban avec Vaulx en Velin. En effet, G. Aleman rendit hommage au roi Dauphin de la maison forte de Monmartin au mandement de Château-Vilain, le 5 août 1603 (1). Une ordonnance de la Chambre des comptes du Dauphiné réunit au domaine les terres de Vaulx en Velin ; elle liquida à 5,777 écus, en sort principal et loyaux coûts, les sommes remboursables à Gaspard Aleman, sieur de Monmartin, comme ancien possesseur (2). Claude-Jérôme Aleman, de Champier, est cité le 10 octobre 1672, comme seigneur engagiste de Vaulx et Villeurbanne (3).

D'ailleurs nous verrons plus loin qu'en 1645, la maison forte était depuis longtemps entre d'autres mains.

Dans un autre ordre d'idées, Guy Allard a constamment confondu notre Vaulx avec Vaulx en Velin. Dans son *Dictionnaire du Dauphiné*, à cet article, il dit :

« Vaux est une paroisse de l'élection et du baillage de Vienne, « *au diocèse de Lyon*, faisant un feu trois quarts quatre vingt- « seizième, étant jointe à Milieu. »

Puis il fournit quelques détails sur la famille de Vaulx.

« Vaux est une paroisse au même endroit, laquelle était jointe « à la taillabilité de Mornas ; elles font deux feux et demi. »

Cette localité n'a pas de rapport avec celle qui nous occupe ; poursuivons :

« Vaulx-en-Velin est encore une paroisse du diocèse, du bail- « lage et de l'élection de Vienne, faisant huit feux et un quart ; « elle est du domaine, et dans une aliénation de 1596, elle est « qualifiée marquisat ; son église est dédiée à Ste Marie-Magde- « leine, de la nomination du commandeur de l'ordre de St-Jean « de Jérusalem, qui a succédé à celui des Templiers : on l'appelle « même Sainte-Marie-Magdeleine du Temple de Vaulx.

« La paroisse de Villeurbanne, jointe à celle-ci, font un même « mandement et sont jointes à une même taillabilité. La forêt « delphinale de Bregnies est dans ce mandement. »

Les documents que nous avons déjà signalés rectifient d'eux-mêmes la confusion faite constamment par l'éminent historien,

(1) Archives de l'Isère. B 2653.
(2) *Id. id.* B 3103.
(3) *Id. id.* B 1212.

Digitized by Google

et rendent inutiles, pour un lecteur attentif, toutes les dissertations que nous pourrions faire sur ce sujet. Les renseignements de Guy Allard sont exacts, quant au détail de chacun d'eux ; seulement il ne les a pas rangés exactement à la paroisse dont il s'occupait.

Guillaume du Soliers, fils ou successeur de Jacques à une date que nous ne pouvons préciser, ne conserva Monbaly que jusqu'au 17 juillet 1586.

Ce personnage paraît avoir été obligé d'emprunter des sommes considérables à Jacques Daveyne *élu en Lyonnais*, ou autrement, conseiller de ville de Lyon. N'ayant pu les rembourser, il vendit Monbaly à son prêteur, ainsi qu'il est constaté par un arrêt de la Chambre des comptes du Dauphiné, en date du 17 juillet 1586 (1).

Jacques Daveyne, trésorier de l'aumône générale de Lyon, en 1562, conseiller de la ville en 1571 et 1572, avait une fortune suffisante pour rendre hommage à qui de droit du fief qui lui était échu, mais il ne le conserva pas longtemps.

Il le céda à Octavien Emé de St-Julien, président au Parlement de Grenoble, qui en effet est qualifié de seigneur de Vaulx et Milieu, dans les preuves de Malte faites pour la noblesse d'Alexandre de Chaponay, fils de Bertrand de Chaponay et de Virginie Emé de St-Julien, petite-fille d'Octavien (2).

Cette famille était, à cette époque, dans une prospérité excep-

(1) Folio 240 verso, et suivants. Registre 3 de l'Inventaire de la Chambre des comptes. Nous donnerons à la généalogie des Soliers, une copie *in extenso* de la mention faite dans ce registre.
(2) Archives du département du Rhône ; E 180.

Digitized by Google

tionnelle qu'elle devait surtout à la fortune de Barthélemy, père d'Octavien, qui, de vibaly d'Embrun, avait pu s'élever au parlement de Grenoble, puis au poste éminent de président au sénat de Turin, lors de la conquête du Piémont par François 1er, et finalement à celui de maître des requêtres de l'hôtel du Roi. Cette faveur était la conséquence de services de toute nature qu'il avait rendus au prince ; il lui avait même prêté 6 ou 7,000 livres. Les terre et châtellenie de Vizille lui furent cédées pour l'indemniser. Mais pour régulariser cette affaire, il était indispensable de procéder à une vente régulière. La Chambre des comptes, consultée, supplia le roi de ne pas y donner suite à cause de la position et de l'importance de cette terre ; elle offrait d'emprunter et de rembourser elle-même Barthelemy Emé (1), qui cependant est qualifié dans les preuves de Malte comme seigneur de Vizille.

Déjà en 1543, les terres et juridictions de Chorges lui furent engagées, et il y eut procès pour les lui racheter (2).

Octavien Emé de St-Jullien, conseiller du roi, par lettres de Paris du 1er décembre 1575, et autres lettres confirmatives datées d'Avignon, de janvier 1576 (office créé), reçu le 10 août 1576, fut nommé président en cour en 1585.

Il épousa Diane de Monteynard, et mourut le 19 mars 1624.

Le style des parties relativement plus modernes de Monbaly, nous autorise à attribuer leur construction à ce personnage.

La cheminée de style ogival aux armes des Soliers, qui décore une chambre au 1er étage, dut être utilisée. Quant aux autres, qui appartiennent selon nous à la première moitié du XVIe siècle, elles pouvaient provenir d'un autre édifice.

De nombreuses acquisitions par ce personnage agrandirent encore les terres de Monbaly, et absorbèrent divers fonds dépendant déjà du Temple de Vaulx.

L. Charvet.

(A continuer).

(1) Archives de l'Isère ; B 5035, 12 août 1556.
(2) *Idem*, ib. B 3058. François Emé, chanoine d'Embrun, était le procureur de Barthélemy dans cette affaire. Est-ce le même frère que celui que cite Guy Allard, comme abbé de Josaphat ?

Digitized by Google

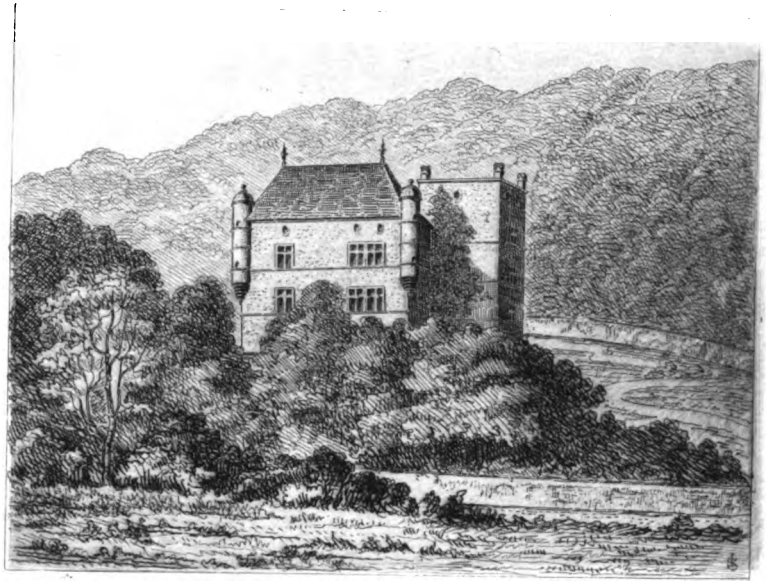

MAISON FORTE DE MONBALY
à Vaulx et Milieu

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA MAISON FORTE

DE

MONBALY DITE DU SOLIERS

A VAULX ET MILIEU

(Suite)

L'INVESTITURE de ces biens fut passée par noble Hector d'Atier, procureur de Claude de Montmorillon, grand-prieur d'Auvergne et commandeur de St-Georges à Lyon, à « messire « Octavian Emé, second président au « Parlement de Grenoble », comme dépendant de la terre de Montbailler, autrement dite du Solier, le 4 juin 1609, par acte reçu et signé d'Edouard Fiard, notaire royal à Lyon (1).

Ces mêmes biens furent reconnus plus tard et successivement, comme on le verra plus loin, en 1649, 1674, 1695 et 1737, par les successeurs d'Octavien.

Il ne faut pas confondre notre Jacques d'Avoine ou Daveyne, avec un membre d'une famille du Viennois.

Jean d'Aveyne, du lieu de Chaponay près de Chandieu, dit Guy Allard, fut anobli par le Dauphin Louis, en 1447. Selon M. Rivoire de la Bâtie, il y a eu un vibaly de Vienne de cette famille. François-Joseph d'Aveyne et Jean d'Aveyne du Colombier, furent maintenus dans leur noblesse en 1699.

Dans l'Armorial général de France, on trouve en Bretagne,

(1) Inventaire de Malte, II, folio 458, H 2223. Cet acte doit figurer dans les minutes de ce notaire qui existent aux archives des notaires de Lyon.

Digitized by Google

d'Avoine (tome 1er, page 496), et à Tours, en 1514. (Pages 339, 538 et 539).

Ces d'Aveyne ne peuvent appartenir à la famille de celui qui nous occupe, la qualification d'*élu en Lyonnais* étant probante pour la famille lyonnaise.

A Octavien succéda Guy-Balthazar, qui d'abord avocat en cour, fut aussi conseiller au parlement par lettres du 11 septembre 1622, en remplacement et sur la résignation de Jean Andeyer, nommé président. Il fut reçu le 9 novembre suivant. Il épousa en premières noces Lucrèce Barral, ensuite Eléonore Ferrand, et mourut le 6 novembre 1650.

Il fit reconnaître ses biens à Vaulx et Milieu, en 1639 (1).

Ennemond-Emé de St-Julien, son frère, épousa, en 1622, sa cousine Virginie de Monteynard, fille de Guy-Balthazar de Monteynard, deuxième du nom, et de Joachime de Guiffrey. Ce fut lui qui recueillit ainsi par cette alliance tous les biens de la maison de Guiffrey, ceux de cette branche de Monteynard et le nom de Boutières, avec le titre de marquis de Marcieu, et fit la branche cadette des Emé de St-Julien, qui est devenue celle de Marcieu.

On a confondu quelquefois cet Ennemond avec Ennemond-François I Emé de St-Julien, sieur de Monbaly, fils aîné de Guy-Balthazar Emé; de même qu'Eléonore-Marie de Vaulx, qui épousa Pierre-Emé, marquis de Marcieu, avec Marie Emé de St-Julien, dame de Monbaly, fille d'Ennemond François II Emé de St-Julien (Voir plus loin aux généalogies).

La réfection des terriers du Temple de Vaulx nous indique que « Messire Guys Balthazard Eymé de St-Jullien, conseiller du roy en son Parlement de Daulphiné, seigneur de sainct Jullien, Vaux, Milieu et de son chasteau de Monballier », reconnut les 12 août et 6 octobre 1649, par la personne de son fondé de pouvoirs, Pierre Avinant, son rentier de la maison forte du Solier, vis à vis de noble Charles de Montagniat la Costure, commandeur du Temple de Vaulx, divers biens sur le territoire de Vaulx (2). Il s'agissait ici des acquisitions dont nous avons parlé plus haut qui furent faites en 1609, par Octavien Emé de St-Julien.

De Guy-Balthazar, la terre de Monbaly passa entre les mains de son fils, Ennemond-François I.

(1) Archives du département du Rhône. E 657, terrier des Emé de St-Julien relié à la fin du 3e terrier du Rosset, folio 449.

(2) Archives du département du Rhône. Fonds de Malte. Terrier H 1165 (qui est l'original), folios 1 à 6. Ce terrier, par une bizarrerie singulière, est numéroté en commençant par la fin. Terrier H 1348, folios 1 à 30 ; ce terrier est une expédition du précédent.

Digitized by Google

Les documents abondent sur ce personnage, qui est nommé quelquefois François ou Ennemond seulement.

Ainsi on trouve dans le 2e terrier du Rosset (folio 149), une reconnaissance du 26 mai 1665, de biens déjà reconnus le 18 février 1560, « qui furent communs entre N. François du Soliers, sei-« gneur du Rosset, et ceux de N. François Eymé de St-Julien, « sieur de Monballier ».

« Noble Françoys Emé de sainct Jullien seigneur de la mai-« son forte de Montballier et de Vaulx et Milieu », reconnaît le 2 mai 1674, vis à vis de « Reyné de Maisonseulle, chevalier de l'or-« dre de St-Jean-de-Jérusalem, commandeur de sainct George de « Lyon, temple de Vaux, etc. », divers biens à Vaulx déjà reconnus par divers.

En marge des articles du terrier n° 1336, on lit déjà des annotations que nous retrouverons plus loin au terrier n° 1346, lesquelles marquent les mutations qui furent opérées plus tard lors du démembrement de la terre de Monbaly.

En marge du terrier n° 1340, sont les mentions suivantes d'une écriture plus moderne : « Dame Suzanne Basset St-Nazaire, « vefve et hérittière du dit seigneur de Montballier. A présent « noble Ennemond Emé de St-Jullien, leur fils et herittier. »

Le terrier fut signé dans « la maison forte de Montballier en Vaulx », en présence de messire Michel de Boulogne, de Lyon, avocat au Parlement qui signa avec « St-Jullien Monbalier », le témoin André Magaud et le notaire Vellein (1).

Il avait épousé Suzanne de Basset de St-Nazaire, fille d'André III, seigneur de St-Nazaire, garde des sceaux au Parlement de Grenoble, et de Diane de Sigaud, née vers 1646, dont il eut trois enfants :

Ennemond-François II, Marie et Jeanne.

On verra ci-après les actes de baptême des deux premiers; quant à Jeanne, nous avons trouvé la trace de son existence dans le terrier des Emé de St-Julien :

« Jean Cecillion charron d'Alliat reconnaît le 28 avril 1728, « être possesseur de fief, seigneurie et directe de dame Marie Emé « de St-Julien, veuve de noble Claude Bouvier de Portes, et de-« moiselle Jeanne Emé de St-Jullien, sœur et cohéritière de noble « Ennemond Emé de St-Julien, seigneur de Vaulx, Milieu et

(1) Archives du département du Rhône, fonds de Malte. Terriers H 1336, folios 102 verso à 122 recto; H 1340, folios 170 recto à 183 recto (ces deux terriers sont des expéditions), et H 1343, folios 93 à 97 verso qui est l'original.

Digitized by Google

« Monbally, de biens situés à Alliat, cy devant reconnus au pro-
« fit de noble Guy-Balthazar Emé de St-Jullien, Conseiller au
« Parlement de Dauphiné, en 1639 (1). »

« Le 4e mars 1668, a esté baptisé Ennemond de St-Jullin,
« fils de noble Ennemond François Aymé de St-Jullien, et de no-
« ble Suzanne de Basset de St-Nazaire mariés habitans de Vaux,
« St-Alban, les parrins noble Félicien François de Basset de St-
« Nazaire, et noble Dianne de Sigaud de Grenoble, et a esté tenu
« sur les fonds par Anthoine Bert de Vaux. »

« Signé : « Vivier, curé. »

« 24e mars 1671,

« Le 24e mars 1671 veille de l'annonciation a esté babtisée
« par messire André Vivier curé de Vaux damlle Marie Emé de
« St-Julien, fille de noble (Ennemond) François Emé de St Jul-
« lien, seigr de Montbalier et de Milieu, et de dame Suzanne
« de St-Nazaire estant née le dit jour 24e mars 1671 mardi entre
« midi et une heure elle a esté portée par Jean Pachalier pour
« et au nom de noble Antoine Emé de St-Jullien son oncle et
« par damlle Anne Giroud de Sinard près de Grenoble au nom
« aussy de dame Marie de St-Nazaire religieuse de l'abbaye des
« Ayes (2) près de Grenoble et ce en présence de honestes Pierre
« Bert et Louis Merles de Vaux tous illetrés et qui n'ont sceu
« signer de ce enquis en foy de quoy avons signé ».

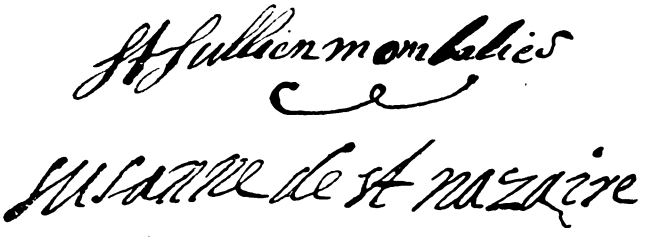

« Vivier, curé ».

Cet acte présente diverses particularités que nous croyons devoir signaler. D'abord son écriture est de la main d'Ennemond-François, puis la signature de la mère, Suzanne de St-Nazaire, est tracée avec la même encre, lorsque au contraire celle du curé Vivier est faite avec une encre plus noire.

(1) *Id. ib.* E. 657, 3e terrier du Rosset à la fin duquel est relié le terrier des Emé de St-Julien, folio 449.

(2) N.-D. des Ayes ou des Haies, paroisse de Crolles, ordre de Cîteaux, fut fondée vers 1145 par la Dauphine Marguerite de Bourgogne, femme de Guigues IV, et confirmée par bulle du pape Adrien IV, en 1155 (Notice par G. Maignien ; J. Brun-Durand).

Digitized by Google

Nous en inférons que le baptême fut donné à Monbaly, dans la chapelle qui existe encore, et que le père, après avoir écrit l'acte, le fit signer à son épouse.

Marie de Basset de St-Nazaire était la cousine germaine de Marie Emé de St-Julien, comme fille de André III, frère de Suzanne de Basset, dame de St-Julien.

Nous donnerons plus loin, dans un article spécial, la généalogie des Basset, puisée presque complétement dans celle qu'a publiée récemment M. E. Maignien (1).

Ennemond-François I, qui n'eut qu'un frère, Antoine, qu'on a vu parrain de sa nièce Marie, ne paraît pas avoir exercé de charge comme ses prédécesseurs, et être resté dans une existence modeste à Vaulx. Peut-être que son père Guy-Balthazar avait vu son patrimoine considérablement diminué par l'existence d'une nombreuse parenté, puisqu'il n'eut pas moins de quatre frères et quatre sœurs.

La charge de conseiller au Parlement avait dû contribuer déjà à en employer une partie; il la céda même en 1641, avant sa mort; de telle sorte qu'on peut admettre qu'il ne laissa à peu près à son fils Ennemond-François I, que sa terre de Monbaly.

Le refuge de ce dernier dans cette demeure nous est indiqué par les naissances que nous venons de citer, et la simplicité de son séjour est démontrée par cette circonstance que le deuxième étage, comme nous l'avons déjà fait remarquer déjà, ne fut jamais agencé. On verra enfin que Suzanne de Basset, dame Emé de St-Julien, y rendit le dernier soupir après le décès de son époux, Ennemond-François I, arrivé à une date que nous ne pouvons préciser, mais qui n'est pas antérieure à 1680 et qui ne dépasse pas 1685.

En effet, le 3e terrier du Rosset, nous explique (folio 443 verso), qu'il y eut une difficulté entre noble François Emé de St-Julien et noble Alexandre de Vallin, pour des biens déjà reconnus en 1514, au profit de Guigue du Sollier (Rosset), indivis entre eux. Il en résulta une assignation et une sentence du vibaly de Vienne, en date du 8 août 1680. Plus tard, les seigneurs de Vallin et de St-Julien étant décédés, Joseph de Vallin et Ennemond Emé de St-Julien firent assigner de nouveau les détenteurs, en suite d'une nouvelle sentence de 1687 (2).

D'un autre côté, Ennemond-François I, n'existait plus en 1685 (le 18 avril), puisque Suzanne de Basset de St-Nazaire, marraine

(1) *Le Dauphiné*, XIVe année, no 747, page 156.
(2) Archives du département du Rhône, E 657.

Digitized by Google

d'un enfant à Vaulx, se disait femme de *feu* noble François de St-Julien (1); elle-même ne tardait pas à suivre son mari dans le caveau de la famille à l'église de Vaulx :

« Dame Suzane de Basset de St-Nazaire femme de feu noble « (Ennemond) François Aimé de St-Jullien seigneur de Mom- « bally et de Vaux, Millieu, âgée d'environ quarante ans munie « de tous les sacremens, décédée hyer a esté inhumée dans sa « chappelle de l'église le trezieme avril mil six cent huictante « six, en présence de noble Jean-Baptiste de Basset de St-Nazaire « frère de la dite dame et de noble Ennemond de St-Jullien « seigneur du dit Vaux, Millieu et fils de la défunte, lesquels ont « signé ».

Signé : « St-Nazaire.
« St-Jullien.
« Vivier, curé ».

Ennemond-François II recueillit ainsi, à l'âge de 17 ans environ, de son père, la terre de Monbaly qui avait à cette époque une très-grande importance si l'on en juge par un document qui existe encore aux archives de la commune de Vaulx et Milieu, le parcellaire des fonds nobles de 1693.

Le clos, avec son enceinte de murailles, formait le centre, et en quelque sorte la réserve, d'un domaine considérable : l'étang des Trois-Eaux, le ruisseau de la Creuse, tous les bois qui l'entourent, les terres et pâturages au levant, tout le terrain au nord jusqu'à la route de Vaulx à Bourgoin, à laquelle la maison forte se reliait par une allée de noyers, les bois au couchant, fermes, vignes, éparses sur d'autres territoires de la commune, sur celles de St-Alban, de Four et de Roche, etc., etc.

Le passage suivant fournit une description de la portion de ce domaine qui est restée absolument intacte depuis cette époque :

« Parcelle des bastiments et fonds nobles que possede sur le « mandement de Vaux à present séparé de celuy de St-Alban « despuis l'année 1686 noble Ennemond Eme de St-Jullien sei- « gneur de la maison forte de Monballier et de Vaux Millieu.

« Premièrement la dite maison forte de Montballier à plusieurs « membres murés couverts a pierre, tuille et fert blanc, un pi- « geonnier muré couvert a pierre, un bastiment d'habitation « aveq ses membres servant de pressoir et escurie cours et jardin « fonteine et vergier dans une enceinte de muraille contenant le

(1) Archives de Vaulx et Milieu, registres du curé Vivier.

Digitized by Google

« tout dix journaux situé entre le d. lieu de Vaux et Belmont que « jouxte les cours de granges du d. seigneur de St-Jullien cy après « confiné, le chemin tendant de la maison du domaine du d. « seigneur de St-Jullien vers l'étang des trois aygues et à Fours « entre deux du matin et vent l'autre d. chemin hors l'enceinte « tendant du d. Vaux au plan de Chanet et au d. estang aussy du « vent et du soir et le chemin tendant à l'esglise du d. Vaux de « Belmont et au temple de Vaux de bise estimé unze solz (1) ».

« Noble Ennemond Emé de sainct Jullien seigneur de Vaulx- « Millieu et de la maison forte de Montballier en qualité de fils « de feuz noble François Emé de sainct Jullien seigneur du dict « Montballier et dame Suzanne de Basset de sainct Nazaire », reconnut le 11 mars 1695, vis à vis d'Adrien de la Poepe Serrières, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur de St-Georges à Lyon, le temple de Vaulx, etc., les biens déjà reconnus à Vaux par Ennemond-François I.

On lit en marge de divers articles et d'une écriture plus récente, les mentions suivantes qui indiquent les mutations subséquentes:

Articles 1, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 16, 17, 18 et 19 : le seigneur de Vaux.
— 2, 3, 6 : Ennemond Murizet.
— 4 : Pierre David.
— 5, 13 : Madame de Porte.
— 14 : La veuve de Jean Martelat.
— 15 : Pierre Barroz.
— 20 et 21 : Denis Bert.

Le terrier, qui fut signé au château de Monbaly, porte les signatures de « St-Jullien Mombaly », et du notaire « Vellein », de St-Alban (2).

Mais l'heure de la décadence avait sonné pour les Emé de St-Julien.

Les mentions que nous venons de signaler dans la marge de la dernière reconnaissance, et celle pour Marie Emé de St-Julien, qu'on trouvera un peu plus loin, annoncent, soit des aliénations, soit un partage par tiers.

De plus, les rôles des fonds nobles exemptés de taille de Vaulx, pour 1733, nous indiquent qu'Ennemond-François était mort à cette date et sans postérité, puisque sa sœur Marie lui avait succédé :

(1) Parcellaire de fonds nobles du 1er décembre 1693, vérifié le 3 mars 1727. Archives de la commune de Vaulx et Milieu.

(2) Archives du département du Rhône : fonds de Malte. Terrier H 1346. Folios 80 à 83.

Digitized by Google

« Messire François de Vaulx, etc. 57 liv. 0 sous 8 deniers.
« Le dit seigneur pour fonds *de feu* M. de Monbaly. 38 4 0
« Dame Marie de St-Julien, de présent dame de Monbaly. . 1 13 11

Evidemment la plus grande partie de la terre avait dû être aliénée, et il n'était resté aux deux sœurs, Marie et Jeanne, qu'un modeste revenu, la première portant jusqu'à sa mort, en 1750, le titre de dame de Monbaly.

Toutefois, en même temps que la fortune de la branche aînée des Emé de St-Julien pâlissait, celle des de Vaulx atteignait sa splendeur. Deux conseillers au parlement, Pierre II et François II, s'étaient déjà succédé; François III fut nommé président en 1730, et, le 19 janvier 1731, il épousait Gabrielle-Ursule Emé de Marcieu, petite cousine d'Ennemond-François.

On conçoit donc facilement qu'il ait cherché à agrandir une terre que déjà Pierre de Vaulx, son grand-père, avait, le 5 décembre 1684, affranchie à beaux deniers de la dépendance de Maubec, en achetant les seigneurie et juridiction des villages de Vaulx et Belmont, à Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, marquis de Maubec, et de François de Lorraine, comte d'Harcourt (1).

Toutefois, une tradition du pays, que nous devons raconter, quoique, personnellement, nous soyons loin d'attribuer quelque crédit à ce genre d'histoire, rapporte que Monbaly fut perdu pendant une nuit de jeu dans une partie de cartes. Le partenaire heureux, dit-on, voyait le jeu de son adversaire à l'aide d'un miroir.

Nous ne sommes nullement en mesure, comme on peut bien le penser, de contrôler ce récit, non plus que d'affirmer avec quel personnage de la famille de Vaulx Ennemond-François II aurait ainsi risqué son patrimoine. Nous passerons donc à des faits plus exacts.

(1) Rivoire de la Batie.

Digitized by Google

Marie Emé de St-Julien épousa Claude Bovier ou Bouvier de Portes.

De ce mariage ils eurent :

Joseph Bouvier de Portes qui prit de sa mère le titre de St-Julien et fut président à la Cour des comptes (28 juin 1732, avec dispense d'âge, en remplacement de François de Boissat), reçu le 13 août 1732 (1), lequel épousa Françoise-Marguerite-Suzanne de Cognoz de Clêmes.

« Dame Marie Emé de St-Jullien, *veuve* de messire Claude « Bouvier de Porte, habitante à Grenoble, sœur et héritière de feu « Ennemond Emé de Monbally », reconnut de messire Henry de la Porte, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandant la commanderie de St-Georges de Lyon, du temple de Vaulx, etc., le 28 septembre 1737, des biens reconnus déjà par noble Ennemond Emé de St-Jullien, seigneur de Vaulx-Milieu et de la maison forte de Monbaly, en 1695, lesquels biens étaient pour lors indivis entre ledit noble de St-Jullien *qui en avait un tiers*, et Isabeau Duret qui en avait les deux tiers, consistant en un bois au territoire de Quinsiat, et en une terre au territoire d'Otan, sous la maison forte où cette dame avait une terre plus importante.

Le terrier fut signé dans l'hôtel de Marie Emé de St-Jullien, dame de Porte, à Grenoble (2).

Elle dut mourir vers 1750, puisque ce ne fut qu'à cette date qu'elle disparut du rôle des fonds nobles exemptés de taille à Vaulx et Milieu, et que François de Vaulx commença à être porté pour Monbaly.

Une partie peu importante du fonds tomba entre les mains de particuliers qui eux-mêmes plus tard furent également rachetés par François de Vaulx (3).

(1) Inventaire des archives de l'Isère par Pilot de Thorey, II, page 84.

(2) Archives du département du Rhône. Fonds de Malte. Terrier H 1353, folios 106 et 107.

(3) La veuve d'Ennemond Murizet, Simon Besson, Benoît Rousset, Claude Vassel et Denis Bert. Ces cinq personnes sont portées comme exemptes de taille pour fonds nobles dans le rôle de 1753, mais ne figurent plus dans celui de 1755. Les rôles présentent du reste des écarts d'évaluation assez prononcés. François de Vaulx est exempté comme on l'a vu, en 1733, de 57 liv. 0 s. 8 d. pour sa terre; de 38 liv. 4 s. 0 d. pour la portion de terre de Monbaly. Quant à Marie Emé, dame de Monbaly, elle est portée à 1 liv. 13 s. 11 d. En 1750, François de Vaulx réunissant le tout est porté à 84 liv. 13 s. 6 d., et à 96 liv. en 1751. En 1753, c'est 45 liv. 11 s. 9 d. pour lui seul, plus 31 liv. 6 s. 3 d. pour Monbaly : les 5 roturiers ne sont portés qu'à quelques sous et deniers. En 1755 et les années suivantes, François de Vaulx ne figure plus que dans une moyenne de 40 à 50 liv. par an et pour les deux terres.

Digitized by Google

Celui-ci ne tint donc, pendant quelques années, la terre de Monbaly qu'à titre de pension, la liquidation ayant été nécessairement difficile entre trois familles : les Bouvier de Portes gardant le titre de St-Julien, les Marcieu celui d'Emé, et les Vaulx restant d'une manière absolue seigneurs de Vaulx. Car, il faut le reconnaître, les documents que nous avons eus sous la main sont peu clairs au sujet du titre que les Soliers et les Emé de St-Julien ont pu posséder à l'égard de Vaulx et de Milieu.

Guy-Allard prétend que Jacques de Soliers était seigneur de la maison forte de Vaulx en 1538 (1).

Le terrier des Emé de St-Julien, les registres des baptêmes, mariages et enterrements de Vaulx, les preuves de Malte indiquent presque toujours les Emé de St-Julien comme seigneurs de Vaulx, Milieu et Monbaly.

Les remontrances des habitants de la communauté de Vaulx et Milieu (juillet 1702), expliquent que « noble Ennemond « Emé de St Jullien sieur de Montbailly est seigneur de la dite « communauté, auquel ils ne doivent que les cens et rentes « contenus dans ses papiers terriers portant lods au sixième « denier (2). »

En droit, Monbaly faisait partie du mandement de St-Alban, qui dépendait de Maubec en même temps que Vaulx. Un arrêt du conseil détacha Vaulx du mandement de St-Alban, en 1686, et Monbaly fut, par conséquent, rattaché d'une manière directe à la commune dont il était le plus rapproché. Mais comment se fait-il que Pierre de Vaulx, qui avait provoqué cette séparation, et qui se qualifia dès lors seigneur de Vaulx, pût tolérer que les Emé de St-Julien fussent nommés également seigneurs de Vaulx et de Milieu? C'est que probablement il ne disposait d'aucun moyen pour leur contester ce titre. Ces qualités étaient insignifiantes déjà à cette époque; de plus, les Emé de St-Julien, possesseurs d'une grande partie du sol de Vaulx, et occupant une chapelle dans l'église, pouvaient aussi se dire seigneurs par portion de cette localité.

Quant à Milieu, il est certain qu'il ne dépendait pas de Maubec. Guigue s^r de Beauvoir, en rendit hommage au comte de Savoie, le 15 nov. 1323. Cette seigneurie paraît avoir passé ensuite aux de Vaulx, puis aux de Fay. Ceux-ci la vendirent à Jean de Chastel-

(1) Manuscrits, 1667; arbre généalogique des Soliers, folio 625.
(2) Archives nationales, kk 1191, tome 8, f° 1269, communiqué par M. Brouchoud.

Digitized by Google

lier, personnage important du XVIe siècle, anobli par Henri III, par lettre de juillet 1575, auquel il en rendit hommage le 28 juillet 1576 (1).

Les Chastellier possédaient encore, par portion, Milieu à la fin du XVIIe siècle; seulement les Emé de St-Julien dénombraient aussi, comme on vient de le dire, des rentes sur ce territoire (2). Cette circonstance explique pourquoi ils se disaient également seigneurs de Milieu, et, du reste, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, lors de la fortune des François de Vaulx, les possesseurs de Monbaly furent, de fait, les personnages les plus importants de la localité.

Enfin, d'autres familles avaient des prétentions à la seigneurie par portion sur Milieu. Pierre Ponchon, chatelain de Falavier en 1561, était seigneur de Milieu en 1568, et Philibert, son fils, en 1578; il paraît que les Emé de St-Julien leur succédèrent à cet égard (3).

Une autre famille, les Clapperon de Vienne, se qualifiaient seigneurs de Milieu en 1686 (4); il se pourrait que leur portion eût été acquise en partie aux Emé de St-Julien, dont la fortune commençait à baisser à cette époque.

Nous ne trouvons pas, pour les de Vaulx, dans les registres de cette paroisse, jusqu'en 1705, la trace de ces baptêmes, mariages et sépultures qui affirment un séjour permanent.

Les remontrances des habitants de la communauté de St-Alban, composée des lieux de St-Alban et de Vaulx (6 juillet 1702), expliquent bien qu'Alphonse-Henry-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt, est seigneur du dit lieu de St-Alban, et noble François de Vaulx, conseiller au parlement, aides et finances du Dauphiné, est seigneur du dit lieu de Vaulx; mais, à l'article 18, on ne cite aucun autre noble qu'Ennemond Emé de St-Julien, sieur de Monbaly, comme habitant alors St-Alban et Vaulx avec cent quarante-sept habitants taillables, chefs de famille et deux curés (5).

Toutefois, deux mariages d'une certaine importance, d'amis de

(1) Registre 3 de l'inventaire de la Chambre des comptes, folio 284; voyez aussi les remontrances des habitants de Vaulx et Milieu, dont il a été question plus haut.

(2) Manuscrits de Guy Allard; description du mandement de Maubec.

(3) *Id.*, *ib.*

(4) Rivoire de la Batie; Steyert.

(5) Archives nationales, kk 1191, tome 8, folio 1257; communiqué par M. Brouchoud.

Digitized by Google

la famille, furent bénis à l'église de Vaulx, et probablement accompagnés de fêtes au château, en 1705 et 1740. Voici les actes qui nous ont conservé le souvenir de ces événements; ils présentent un intérêt généalogique à défaut d'autre :

« La promesse de mariage entre noble Jacques de Vachon fils « de noble Enemon de Vachon de Bellegarde seigneur d'Escottier « et de la Vanouze et de dame Helaine de Platel mariéz d'une « part de la paroisse de Charette diocèze de Lyon et demoiselle « Marguerite de Sarcenas fille de deffunt noble Jean Louis de « Manse de Sarcenas et de defunte dame Catherine de Donsieu « d'autre part de la paroisse de St-Louis de la ville de Grenoble, « ayant esté deuement publiée et conformément aux ordonnances « ecclesiastiques dans les sd. parroisses de Charrette et de St-Louis « de Grenoble ainsy qu'il conste par les certifficats de messieurs « les curés de Charrette et de St-Louis signés Robin prestre indi- « gne et curé de Charrette le 23 novembre 1705 Dufour curé de « St-Louis le 24 dud. novembre et an. Je soussigné curé de « Vaux en conséquence de l'ordonnance de son eminence mon- « seigneur le cardinal Le Camus evesque et prince de Grenoble « en datte du 25 novembre 1705 signé le cardinal Le Camus et « plus bas par son Eminence P. Catano leur ay donné la béné- « diction nuptialle ne s'estant decouvert aucun empeschement « les bans de mariage ayant esté controllés a Moretel le 25 no- « vembre 1705 signé Berthior dans l'esglise du d. Vaux le vingt « huit novembre mil sept cent cinq. En présence des soussignés « aveq les sd. seigneur et dame de Vachon ». Signé : « De Va- « chon, Marguerite Sarcenas, De Vaulx, Pourroy de Quinsonnas, « Vallin Allemand Damptezieu, De Planieu, Vachon de Belle- « garde. Vivier curé ».

Cet acte jette quelque jour sur la branche des Vachon de Bellegarde, et sur les familles de Sarcenas et Doncieu, qui ne figurent pas dans l'armorial de M. Rivoire de la Bâtie.

Le membre de la famille de Vaulx devait être François II, qui avait précisément épousé Françoise de Pourroy de Quinsonnas; le Vallin Alleman Damptezieu était probablement Pierre-Alexandre de Vallin qui avait recueilli en 1700 la succession de Pierre Alleman, seigneur de Damptezieu, et épousé en 1693 Françoise de Falcoz.

(A continuer). L. Charvet.

Digitized by Google

LE SOLDAT FRANÇAIS

TEL qui n'est pas séduit par de vaines paroles,
Qui ne s'attache point à des choses frivoles,
Aimera ce poème où la raison combat
Pour rendre l'auréole au beau front du soldat.

Je ne veux point aller sur le champ de bataille
Recueillir mon héros à travers la mitraille ;
Là, tout est héroïsme, et devant le trépas
On se tait, on admire, on ne discute pas.
J'entends crier partout d'une voix immorale :
« L'armée est une force ignorante et brutale ! »
C'est contre cette erreur que je lutte aujourd'hui,
Du plus simple bon sens je ne veux que l'appui.

Spirituel auteur du fameux Cent Unième,
Votre livre, plaisant pour le soldat lui-même,
De son état paisible a bien dit les travers ;
Mais à votre médaille il manque le revers.
Ah ! vous pouvez crier, Monsieur, au chauvinisme,
Je vais parler de gloire et de patriotisme,
De France, de patrie et surtout de drapeau,
De cette « loque illustre », immortel oripeau,
Qui toujours a grandi l'homme que je veux peindre
Et forcé l'étranger à l'aimer, à vous craindre.

Qu'est-ce donc qu'un soldat ? Un problème infernal
Que chacun entreprend, que tous résolvent mal,
Un soldat est un homme, un homme dont la vie
Pour un sou chaque jour est toute à la patrie ;
Infortuné souvent que le sort a vaincu
Et qu'un boulet moissonne avant qu'il ait vécu.
Suivons-le pas à pas dans l'immense caserne :
De tout ce qui l'entoure il est le subalterne.
La trompette a sonné le réveil au quartier
Et déjà l'on entend gronder le brigadier.

Digitized by Google

Gronder, le mot est doux pour un pareil tapage.
Quels mots harmonieux composent son langage!
La femme du major dit qu'il parle en anglais
Ou qu'il met à néant Bescherelle et Landais.
Cependant son langage est net, clair, énergique,
Et surtout convaincant, car il est sans réplique.
N'offrons pas aux lecteurs ce glossaire nouveau
Où tout finit en chon, *en* sard, *en* uste, *en* meau,
Et malheur au soldat si ce pathos l'indigne,
Car un moment d'humeur c'est trois jours de consigne.
Trois jours sans liberté, c'est à faire enrager.

Mais le sous-officier s'approche, il va juger.
Les mots sont mieux choisis dans son vocabulaire;
Depuis qu'il est soldat il apprend la grammaire,
Et c'est depuis vingt ans; enfin, il est sergent,
Ce qui se reconnaît à son galon d'argent.
Au surplus, c'est un brave et loyal militaire,
Un large ruban rouge orne sa boutonnière.

« Qu'est-ce que vous f...ichez donc d'aussi bon matin? »
Dit-il. — Le brigadier lui montrant le crottin
Dont le cavalier vient d'alléger sa litière,
Répond: « Voyez; voilà, la semaine dernière
L'officier a crié, car les soldats flanquaient
Trop de paille au fumier, les chevaux en manquaient;
Eh bien! ce rossard-là vient, malgré ma présence,
D'y jeter ces trois brins. » — « C'est par inadvertance. » —
« — Taisez-vous! — Cependant... — Taisez-vous, cavalier,
Vous ne comprenez pas votre noble métier:
La litière est un point important du service,
Et vous la gaspillez. La salle de police
Vous l'apprendra. Je vous en inflige deux jours. »
« — Mais... » — Silence on n'a pas besoin de vos discours. »
Contre un si juste arrêt il n'est point de réplique;
Le soldat se tient coi devant cette logique.

L'appel sonne. A vos rangs! A droite alignement!
Fixe! Après ces trois mots plus aucun mouvement!
Le soldat se tient droit; mais, voici qu'un moustique
Se perche sur son nez, le chatouille et le pique;
Souffrant, et supposant qu'on ne l'aperçoit pas,
L'homme pour le chasser soudain lève le bras.
Mais le maréchal-chef est l'homme perspicace,
Il ne peut tolérer une pareille audace:
« Vous serez consigné pour huit jours. — C'est trop peu,
Dit alors l'officier. — Huit jours de clou, morbleu! »

Digitized by Google

Résigné, le soldat va faire le pansage.
— Le travail rend la foi, la force et le courage, —
Et moins d'une heure après, enfourchant son cheval,
Sabre au poing, tête haute, il devient martial :
Il est joyeux, il va simuler la bataille.
Son cheval, s'émouvant au bruit de la ferraille
Et de cinquante voix troublant au loin les airs,
S'indigne, bat le sol, ne tient plus sur ses fers ;
En vain, pour le calmer, le soldat le caresse ;
Ses naseaux sont en feu, l'inaction l'oppresse,
Il se cabre, il s'élance, et son fier cavalier
Va rouler avec lui dans le fond d'un bourbier.

« Qu'est-ce donc? Qu'est-ce encor ? » s'écrie un capitaine
Dont le courroux s'allume en voyant cette scène.
« Relevez le cheval ! Pauvre bête ! Il n'a rien,
Tant mieux ! Mais en prison fourrez-moi ce vaurien !
— « Capitaine, cet homme a la jambe meurtrie. »
Dit un gros médecin à la mine fleurie.
— « Tant mieux, il aurait dû... (lecteurs, lisez mourir)
Et huit jours de prison vont vite le guérir. »

Conduisant son cheval, honteux de sa prouesse,
L'infortuné soldat le flatte et le caresse ;
De retour au quartier il s'affaisse un moment.
C'est en vain qu'on se dit malade au régiment,
Le médecin-major chaque jour en décide.
Le soldat est par lui reconnu bien valide :
Il fera son service. Esclave du devoir
Le soldat montera la garde dès le soir ;
Et soudain, en chantant, il frotte, cire, astique ;
Le cuivre devient or par son travail magique.

Tête haute, arme au bras, faisant sa faction,
Tout bas il se permet une réflexion :
« La vie en garnison est loin d'être agréable,
Cependant, j'en conviens, je suis un grand coupable.
Songez donc : un cheval !... Ah ! les chefs ont raison ;
Cette faute valait trente jours de prison,
Car l'État.... mais voici le brigadier !... silence !... »

Cet homme est-il brutal et sans intelligence?
Est-il sans cœur, sans âme? Eh bien! jusqu'au trépas
Cet homme sait souffrir, mais se plaindre, non pas.
L'entendez-vous crier sur les places publiques
Que la France est soumise à des lois tyranniques?
Jamais, car il comprend sa grande mission,

Digitized by Google

Et que nul n'est soldat sans abnégation.
Il n'a plus qu'un amour, celui de la patrie.
Qu'est-ce donc, s'il vous plait, que la philosophie?

Mais vous vous récriez : Pourquoi donc vos portraits
Offrent le ridicule à chacun de leurs traits?
Pourquoi ce brigadier abject dans son langage?
Votre sous-officier a le même plumage,
Votre officier n'a pas un air plus sérieux,
Votre noble métier est moins que gracieux!
Vous donnez, vous, soldat, raison à la satire.

Ah! je n'ai pas tout dit!... Si je voulais tout dire!...
Voyez ce beau hussard que Paméla poursuit;
Son corps est découpé comme le chiffre huit;
Il se voit de drap fin; fi! du drap d'ordonnance!
Il porte en son cerveau l'avenir de la France;
C'est un fils de famille, il possède un blason.
Avant d'être soldat qu'était-il donc? Maçon!...
Mais il a des galons, foin de l'espèce humaine!
Il ira le dimanche et souvent la semaine
Poser au boulevard ou trôner au café.

De ce stupide orgueil faisons l'auto-da-fé!
Soyez prince ou valet, de quel titre on vous nomme,
Pour un homme de cœur vous n'êtes rien qu'un homme;
Le talent, le courage, et l'amour, en un mot,
Doivent seul distinguer l'homme habile d'un sot.

Mais il faut compléter cette longue peinture
Par un vigoureux trait de la sotte nature.
Hier, un capitaine abordant un sergent
Lui disait: — « Plus que vous je suis intelligent.
Faut-il vous le prouver? Soit: je suis capitaine,
Vous n'êtes que sergent. » — Oh! la sagesse humaine!

Ne croyez pas pourtant, sur un ton doctoral,
Que je vais vous crier: — Tels sont en général
Tous les hommes gradés. Je ne suis qu'une brute,
Simple sous-officier à l'ignorance en butte;
Beaucoup sont comme moi, mais j'en sais parmi nous
Plus d'un qui nous procure un passe-temps bien doux,
Et qui, loin de l'orgie, en un loisir utile,
Du fade garde à vous *monte jusqu'à Virgile;*
D'autres non moins savants qui cultivent les arts;
Vernet dans l'atelier, Vauban sur les remparts;
Je sais des officiers pleins de feu, de génie,
Qui pour briller un jour, dans l'ombre usent leur vie

Digitized by Google

Et partout sur la terre, autres Napoléon,
Conduisent le progrès avec leur bataillon.

Le grand nombre, il est vrai, n'est pas de leur famille.
Ne faut-il pas toujours une ombre à ce qui brille ?
Tout n'est pas le ciel bleu dans un docte tableau ;
Il faut le sable impur pour purifier l'eau ;
L'un est le cœur du chêne et l'autre en est l'écorce ,
Ceux-ci sont le génie et ceux-là sont la force.

Mais je prévois encore une autre objection :
A quel point le soldat met l'abnégation
Quant un sot revêtu d'un honorable insigne
Lui brise le tympan de son langage indigne?
Il s'annule et se tait. Ne l'admirez-vous pas ?
C'est du reste une loi bien commune ici-bas :
Zoïle a répandu son venin sur Homère,
Racine fut sifflé par Pradon au parterre,
Wellesley-Wellington, dans un jour de bonheur,
S'est proclamé plus grand que le grand empereur !

Et voici du métier le plus noble avantage :
L'étranger nous insulte, il faut venger l'outrage ,
Alors chacun ici devient l'homme parfait ;
Toute fatuité, tout orgueil disparaît.
Généraux et soldats, tous vont combattre ensemble,
Le danger les unit. Au drapeau l'on s'assemble,
On lutte, on se soutient, on s'aime, on est vainqueur,
Ou l'on meurt côte à côte au poste de l'honneur.

O vous, braves soldats à qui j'offre cette œuvre,
Soyez noble ou manant, ou poëte ou manœuvre,
Soldat ou général, dans sa position
Chacun de vous a droit à l'admiration.
Vous êtes les gardiens de l'honneur de la France
Et les avant-coureurs de son intelligence ;
Aussi vous garde-t-elle avec le souvenir
Son cœur pour vous aimer, des mots pour vous bénir.

F. LECOMTE.

Chuzelle-sur-Vienne , septembre 187..

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

sur

LE BARON DES ADRETS

PUBLIÉS PAR J. ROMAN

(Suite et fin)

1562. — 27 Mai

Orig. — B N. MS F. 15876 p. 98

Au Roy

SIRE, ceulx qui se disent de la religion refformée estans advertis que le sieur de Maugiron se prépare en Savoye pour s'envenir en vostre ville de Grenoble avec forces, se seroient eslevés de plusieurs endroitz et en grand nombre et gectéz dans ladicte ville de Grenoble pour empescher la venue dudict sieur de Maugiron. Quoy voyant, estant ladicte ville et autres principalles dudict pays aux mains et soubz la garde de ceulx de ladicte religion, pour obvier au rencontre et conflict de deux forces dans icelle ville cappitalle de vostre pays de Daulphiné ou sont tous les papiers et tiltres de vostre domayne et debvoirs deubz à vostre magesté et à la plus grand part des gentilshommes de cedict pays, et aussi pour craincte que non seullement ladicte ville fust saccagée, mais aussi que la rencontre des deux forces ne pourroyt estre sans grande effuzion de sang de voz subiects, à ceste cause nous aurions escript audict sieur de Maugiron et icelluy, prié de superceder (1) pour quelques jours de venir icy, sinon qu'il eust exprès commandement de vostre maiesté ; et semblablement aurions depesché des lettres au sieur des Adrèz qu'il feist retirer les forces de ceulx de ladicte religion. Ce que nous aurions pensé, Sire, estre très necessaire vous advertir, comme aussi font les commis de ce pays, lequel bien prévoyt à l'œil l'éminent danger et péril auquel il est constitué, si l'on dresse les forces pour venir en ladicte ville. Suppliant très humblement vostre magesté qu'il vous plaise nous commander vostre intention et vouloir, et la faire entendre audict sieur de Maugiron, (nous ne ferons faulte de nostre part d'y obeyr,) et aussi

(1) Suspendre.

Digitized by Google

audict sieur des Adrès qu'il face retirer toutes les forces de ceulx de ladicte religion, estimant que la doulceur et paix pourra porter beaucoup plus de proffit entre voz subiects que la force des armes. Sire, nous prions le Créateur qu'il vous doint (1) en prosperité et santé très longue et très heureuse vie. A Grenoble ce XXVIIe jour de may 1562.

Vos très humbles et très obeyssans subiects.

Les gens tenans vostre Cour de parlement de Daulphiné.

A. Pisard.

1562. — 27 Mai

Orig. — B. N. MS F. 15876 p. 96

A la Royne

Madame, vous aves peu entendre la calamité en laquelle ce pays de Daulphiné est constitué pour la diversité des opinions qui sont en la religion; de tant que ceulx qui se disent de la religion refformée se seroient eslevéz de toutes pars et mys soubz leur main et garde les principalles villes dudict pays. Et depuis, advertiz que le sieur de Maugiron vouloit dresser quelques forces en Savoye pour venir à Grenoble, y auroient gecté grand nombre de gens arméz pour empescher la venue dudict sieur de Maugiron. Et parce que nous veoions à l'œil l'éminent danger et péril si l'on dresse les forces pour venir à Grenoble ou sont les papiers et tiltres du dommaine du Roy, censes et debvoirs deubz à sa maiesté et à la pluspart de la noblesse de ce pays, et que la rencontre de deux forces ne peust estre sans mectre en danger ladicte ville non seullement d'estre saccagée mais aussi en danger d'une grande effusion de sang, nous avons advisé escrire audict sieur de Maugiron et luy donner advis de superceder pour quelques jours d'y venir, sinon qu'il eust exprès commandement de ce faire, estimant beaucoup meilleur de ceder à la necessité du temps que de mectre en ruyne ceste povre ville et consequemment tout le pays; et semblablement aurions aussi escript au sieur des Adrès pour faire retirer les forces de ceulx de ladicte religion. Ce que, Madame, nous avons pensé estre très necessaire en advertir le roy et vous, pour recevoir vostre commandement auquel ne ferons faulte d'obeyr; vous suppliant très humblement de faire entendre aussi vostre vouloir et intention audict sieur de Maugiron et audict sieur des Adrès de faire retirer les forces de ceux de ladicte religion afin que ce povre pays puisse vivre en repoz et tranquilité. Madame, nous prions le Créateur qu'il vous doint en prosperité et santé très longue et très heureuse vie. A Grenoble, ce XXVIIe de may 1562.

Vos très humbles et très obéissans serviteurs.

Les gens tenans la court de parlement de Daulphiné (2).

A. Pisard.

(1) Donné.
(2) Des Adrets était absent de Grenoble depuis le 13 mai, Maugiron

Digitized by Google

1562. — 29 Juin

Orig. — B N. MS F. 15876 p. 172

Au Roy,

Sire, la cour voyant jeudy dernier que voz forces qu'estoient dans Grenoble s'en departoient à l'occasion des plus grandes que y menoit le sieur des Adrès, avec lesquelles il rentra lendemain, fut contraincte resouldre se retirer pour la seurté de voz officiers d'icelle, consideranz le discours et progrès des choses contendantes; et voyant qu'en vostre pais de Daulphiné ne y avoit lieu de seurté pour ladicte cour, grande partie de voz officiers se sont retirés en ce pais de Savoye, ou, en ceste ville de Chambery, par fortune nous estants trouvés ce jourd'huy avons avisé, pour le debvoir que nous avons au service et obeyssance de vostre magesté, vous avertir de ce que dessus, actandant que voz forces soient telles en vostredict pais que vostredicte cour y puisse estre en seurté, obeyr et ce qui plairra à vostredicte magesté nous commander y satisferons de tout nostre pouvoir. Et sur ce, Sire, nous prions le Créateur vous conserver en toute prosperité. De Chambery, ce XXIXe juing 1562.

Voz très humbles et très hobeyssants subiects

Henry Marrel, Laurens Rabot, Francoys Mistral, Guillaume de la Court, Alexandre Audeyer, Francoys de Dorne, Gerard Servient, Aymar Rival, conseillers de la cour de parlement, et Aymar de la Colombiere, auditeur en la Chambre des comptes de Daulphiné (1).

MORARD.

menaçait cette ville à la tête de troupes rassemblées en Savoie. Le parlement redoutant une collision, fit, ainsi qu'on en peut juger par les lettres précédentes, de patriotiques efforts pour faire déposer les armes aux deux partis. Ces efforts n'eurent aucun succès; des Adrets revint à Grenoble le 2 juin, Maugiron se retira en toute hâte en Savoie et la ville eut beaucoup à souffrir des gens de guerre protestants: les trésors des églises de Grenoble et de la Grande-Chartreuse furent pillés et beaucoup de monuments intéressants détruits.

(1) Les noms de ces magistrats sont placés d'après leur ordre d'ancienneté dans leurs fonctions. Marrel (1522-1566), Rabot (1526-1573), Mistral (1543-1564), de La Court (1543-1568), Audeyer (1553-1571), de Dorne (1554-1564), Servient (1554-1564), Rivail (1560-1573). Nous ne trouvons pas dans les listes des conseillers auditeurs à la Chambre des comptes publiées par M. Pilot, de magistrat du nom d'Aymar de la Colombière, mais un Antoine de la Colombière qui, entré en fonctions en 1546, aurait résigné son office en 1564.

Cette lettre est relative à la troisième entrée de des Adrets à Grenoble. Maugiron s'en était emparé par surprise le 14 juin, mais il s'enfuit à la nouvelle que des Adrets revenait sur ses pas. Le baron fit son entrée à Grenoble, le 26 juin.

On sera peut-être curieux de connaître le nom des autres magistrats et gentilshommes qui accompagnèrent Maugiron en Savoie, puis en Bourgogne, et ne rentrèrent en Dauphiné qu'à la fin des troubles; la voici d'après un état conservé dans les papiers de Tavannes, gouverneur de Bourgogne.

Annet de Maugiron, Sr de Leyssins.
François de Grolée, baron de Viriville.
Charles de Margaillan, Sr de Mirebel.
Antoine de Gourdon, Sr de Meyrieu,

Digitized by Google

1562. — 8 Juillet

Orig. — B N. MS F. 4631 p. 232

A Monsieur, Monsieur de Tavanes, chevalier de l'ordre du

Jean Falcoz, Sr du Metral.
Jacques d'Arzac, Sr de Savel.
Bertrand de Torchefelon, Sr de Mornas.
Claude de St-André, Sr de la Murette.
Jacques de la Rochette, Sr dudict lieu.
Cézar d'Ancezune, Sr de Vinay.
Sibeud de Brenier, Sr de la Motte-Galaure.
Imbert de Rousset, Sr de Rousset.
Claude de Riviere, Sr de St-Marie.
André de la Porte, Sr de l'Artaudiere.
Romain Mosnier, Sr d'Herculais.
Foulquet de Tholon, Sr de Ste-Jalle.
François de Costaing, Sr de Malatrait.
Claude-Marin Flotte, Sr de la Batie.
Claude de Poisieu, Sr du Passage.
Ses deux frères.
Francois de Tardes, Sr de Meyzieu.
Michel de la Poype, Sr de Meypieu.
Gabriel de la Poype, Sr de St-Jullin.
N. de la Poype, Sr de Serrieres.
Balthazard Martin, Sr de Disimieu.
Abel de Loras, Sr de Montplaisant.
Gaspard de Vallins.
Gaspard Allemand, Sr de Dempteysieu.
N. Alleman, Sr de Colombier.
Jacques Alleman, Sr de la Motte.
Louis Putrain, Sr d'Amblerieu.
Claude de Virieu, Sr de Pupetieres.
Balthazard de Combourcier, Sr du Monetier.
Antoine de Cesarges, Sr dudict lieu.
Thomas de Dorgeoise, Sr de la Tivoliere.
Antoine de Murat de l'Estang.
Georges du Chatelart, Sr de Serezin.
Jean de Dorgeoise, Sr de Trinconnières.
Bertrand de Fondettes.
Jacques de Bellefin.
Claude de Vallins, Sr de Conilieu.
Antoine d'Orcieres, Sr d'Orcieres.
Pierre de la Barre.
N. de Bressieu, Sr de Beaucroissant.
N. de Rivoire, Sr de Romagneu.
N. d'Arces, Sr de Beaumont.
N. de Virieu, Sr de Varassieu.
N. De la Balme, Sr de Montchalin.
Les sieurs de Beaurepaire.
Hymbault.
Alyvet.
Cesymieu.
De la Saulve.
Guillaume de Portes, président au Parlement.
Artus Prunier, Sr de St Didier, conseiller.
Pierre Bucher, proc. général.
Laurent Prunier, Sr d'Asnieres, trésorier.
Abel de Buffevent, vibailli.
Pierre de Chaponnay, Sr de St-Bonnet, trésorier.
Francois d'Aragon, controleur.
Jean Rabot, avocat de la ville de Grenoble.
Jean Paviot, consul de la même ville.

Digitized by Google

Roy, cappitaine de cinquante hommes d'armes et lieutenant général de sa maiesté en Bourgogne (1).

Monsieur, je viens presentement d'estre adverty que, s'en retournant de par deça, ung bourgeois de ceste ville nommé Leonard Prunaz, accompaigné de sa femme et de Philippes Passy, venans de la court, ou ilz ont demouré neuf ou dix moys à la poursuite de quelques affères particulieres qu'ilz y avoit, comme faisoient aussy deux serviteurs de Madame de Sainct Treviers nommés Jehan Chaffect et Anthoine Charron, ilz ont estez, passans ces jours passez par Tournuz, pris et arrestez prisonnies, à ce que j'entendz, par le sieur de Maugiron, ses gens, ou bien par ung du Perat acompaigné de quelques larrons volleurs et aultres semblables especes de gens que luy, lesquelz pour l'injure que tous ont receuz, comme vous pouvez scavoir, dans le Daulphiné, duquel pusilanyment et avecques une grande honte et confuzion l'on les a chassez, contrainctz d'abendonner leurs propres maisons et biens et de se retirer en Savoye, puis s'y voyans mal assurez s'aller camper dans vostre gouvernement pour y fere remarquer la malheureuse vie qu'ilz ont tenue et exécutée audict pais de Daulphiné, ou ilz ont exercé tous les larrecins et volleries desquelz ilz se seront peu souvenir, contre les povres sugectz du Roy en icelluy, soubz le pretexte et coulleur de luy voulloir fere service. J'ay advisé, Monsieur, ne me pouvans persuader de croyre que telles facons de vivre ayt lieu en vostredict gouvernement à vostre aveu et consentement, vous envoyer expressement ce porteur aveques la presente pour vous en advertir et vous prier par ceste lettre, comme bien affectionnement je fais, de me renvoyer lesdictz prisonniers aveques les hardes et bagages qu'ilz avoient lors qu'ilz feurent emprisonnez, leur prestant si bien vostre faveur pour leur assurée retraicte, que on ne leur face mal ny desplaisirs; et au surplus de fere tant pour les subgetz dudict seigneur, auquel tous nous sommes, que sans ce continuel dangé ou ilz ont estes plongez jusques icy, praticquans comme marchans font les ungs aveques les aultres, ilz puissent librement user de leurs commerses et confederations acoustumées, ce que mal aisement ce pourra fere que la residence que y font ceste canaille qui ne vaut rien que à desrober, ne leur soit par vous interdite. De quoy je vous prie de bien bon cueur

(1) Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France, gouverneur de Bourgogne, et gouverneur par intérim du Dauphiné (1559). A côté de la suscription de cette lettre, on voit encore le cachet ci-contre aux armes du baron des Adrets.

Digitized by Google

et de croire que me resouvenant de la longue norriture que tous deux nous avons prise soubz ung mesme maistre (1), il ne sera jamais que en vostre particulier je ne m'employe de bien bon cueur à vous fere plaisir et service. Et de ce bon voulloir en attendant aussi le retour desdicts prisonniers je me recommenderay bien humblement à vostre bonne grace, suppliant le createur, Monsieur, qu'il augmente en vous les sciennes et qu'il vous maintienne en sa saincte et digne garde. C'est de Lyon, le VIIIme juillet 1562.

Vostre humble et obeissant prest à vous fere service

Les Adrès.

1562

Cop. — Sommaire des archives de la prévôté d'Oulx, évêché de Pignerol (2).

Ordonnance aux habitants de Mantoules et Pragella.

De par le Roy Dauphin, nostre souverain seigneur et maistre, ordonnance de Monseigneur le baron des Adrets, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, collonnel des legions de Dauphiné, Provence, Lyonnois et Auvergne, esleu general chef des compaignies assemblées pour le service de Dieu, la liberté et deslivrance du Roy et de la Royne sa mère, conservateur des grandeur et aucthorité de leurs magestés.

L'on faict commandement à tous manants et habitans des lieux et parroisses de Mantoule, Pragela, et de quelque estat et qualité qu'ils soient, qu'ils aient à assister et ouir les presches de la parolle de Dieu, frequenter et continuer autres prieres qui seront faictes par les ministres.

Est inhibé et deffendu de ne baptiser, reçevoir la Saincte Cène, celebrer mariages en autres manieres, que selon la parole de Dieu,

Ni doresnâvant celebrer messes et autres cérémonies papales, ni y assister en quelque parroisse que ce soit, et ce, soubs peine de bannissement perpetuel de ce pays de Dauphiné et confiscation de leurs biens; défendant aussi, soubs la même peine, toutes assemblées de malgouvern (3), danses publicques et confreries quelconques.

Commandant à tous d'apprendre et scavoir le catechisme qui leur sera appris et monstré par le ministre du lieu, ou autres à ce commis,

(1) Le baron des Adrets et le maréchal de Tavannes avaient fait leurs premières armes ensemble sous Guigo Guiffrey-Boutières qui lui-même était l'élève de Bayart. Ils étaient donc les derniers représentants de la vieille chevalerie française.

(2) Cette ordonnance a été imprimée en partie par M. Muston dans son excellent ouvrage sur les Vaudois intitulé *l'Israël des Alpes* (Paris, 1851, t. III. p. 347).

(3) Mascarades et charivari.

Digitized by Google

dans un mois après la publication des presentes soubs peines arbitraires.

En oultre l'on faict commandement aux susdicts consuls, manants et habitants des lieux et paroisses de Mantoules, Pragella, etc., de, incontinant et sans delai, exhiber les imaiges, chappes, chasubles, croix, calices, linges et autres choses qui auroient esté appropriées pour la messe papale, pour en disposer ainsi qu'il sera advisé par les commissaires soubs peine de mort.

Finalement l'on faict commandement à toutes personnes suffisantes à porter armes, qu'ils aient à se trouver avec ses armes à Fenestrelles aujourd'huy jusques à deux heures après midi soubs peine d'estre pendu et etranglé.

Les Adrès.

1565. — 23 Mai

Cop. — Arch. de l'Isère. B. 3194

Nous Loys de Bourbon Prince de Condé, marquis de Conty, conte de Valery, d'Anisy et de Soissons, Gouverneur pour le Roy nostre seigneur en ses pays de Picardye, Bollonoys, Arthoys, Callays, conté de Guynes et terres de nouvelle conqueste. Certiffions à tous qu'il appartiendra que dez l'an mil cinq centz soixante deux, par nostre commandement et ordonnance et suyvant noz lettres missives, le seigneur des Adretz auroit, durant les troubles passés, prins les armes et levé gens tant à cheual que à pied pour le service de sa magesté en ses pays du Daulphiné, Lyonnois et aultres lieux circumvoisins. A ceste cause nous prions, requérons tous justiciers, officiers et subjectz dudict seigneur que de la presente certiffication suyvant l'edict de paciffication, ilz laissent, fassent et souffrent joyr et user plainement et paisiblement ledict seigneur des Adretz et tous aultres qui auroyent heu charge et se seroient employés soubz luy pour faire ledict seruice. En tesmoing de ce nous avons signé ces presentes de nostre main et faict apposer à icelles nostre cachet. Donné à Roussy le vingtroysieme jour de may l'an mil cinq centz soixante cinq.

Loys de Bourbon.

Par monseigneur le prince J. Chabot, et scellés du cachet et armes dudict seigneur.

1569. — 3 Juin

Orig. parch. — B. N. pièces orig. 247

Nous Francois de Beaumont, seigneur des Adrès, chevalier de l'ordre du Roy et collonnel des dix huict bandes des gens de guere à pied du pays de Daulphiné, confessons avoir eu et receu comptant de maistre Jehan Pajot conseiller du roy et tresorier de l'extraordinaire la somme de neuf cens livres tournois à nous ordonnée pour nostre-

Digitized by Google

dict estat et entretenement de collonnel desdictes dix huict bandes durant les moys de mars, avril et may derniers passez mil cinq cens soixante neuf, qui est à raison de trois cents livres pour chacun d'iceulx; de laquelle somme de IX c. livres nous nous tenons contant et bien payé et quictons ledict Pajot, tresorier susdict et tous autres, tesmoing notre seing manuel cy mis. Au camp de Meslan le IIIme jour de juinq mil cinq cens soixante-neuf.

Les Adrès.

1570. — 28 Décembre

Orig. — B N. MS F. 15552 p. 319

Au Roy,

Sire, j'ay receu la lettre qu'il a pleu à vostre majesté m'escripre avec celles des sieurs de Mandelot et Larcher(1) ausquels je les ay faict distribuer et prier permectre l'exécution et effect d'icelles pour aller trouver vostre majesté dans le terme qui m'estoit préfix; qui m'a esté desnyé et empesché par Larcher pour m'estre si suspect et ennemy particullier, ne pouvant parachever le desseing de ceulx qu'il avoyt faict choisir par une surprinse, a exécuté leurs meschantes et faulces accusations, pour prolonger par ma presence la veriffication d'icelles. D'ou, Sire, j'advoue que si j'ay mal servy ny lantement en quelque guerre que ce soit tant civilles que aultres, je doibz estre puny comme ung homme qui ne vault rien; si j'ay eu intelligence tant petite soit-elle avec messieurs les princes, je doibz estre puny comme traistre, sans que je me veuille prévalloir de nuls édicts ny de pardon. Comme aussi je fays si j'en ay eu avec nuls aultres princes que pour le service de vostre majesté, et qu'il ne soit si estroictement parent d'icelle et si affectionné serviteur que, par les effects qu'on en peult veoir, nuls subiects de ce royaulme n'ont esté tenuz pour suspectz la praticque d'iceulx, mesmes quant ce a esté pour le service de vostre majesté. Vous suppliant très humblement, Sire, que je ne soye le premier homme de ce royaume à qui il aye esté faicte injustice soubz la poursuitte des personnes qui n'oseront soubstenir en jugement, ny moins avec les armes, leur calompnie. Et comme tout homme attainct de crime de leze majesté doibt estre promptement puny, comme sem-

(1) François de Mandelot, Sr de Passy, Lerné et Vireaux, Vte de Châlons, chevalier de l'ordre, conseiller d'État, capitaine de 100 hommes d'armes, gouverneur de Lyon, Lyonnais, Foretz et Beaujolais; fils de Georges de Mandelot et de Charlotte d'Igny, épousa Eléonore Robertet et mourut le 24 novembre 1588.

Michel Larcher, S^r^ d'Olizy, Bonjacourt, Nogent et le Chemin, conseiller au parlement de Paris, 26 janv. 1554, surintendant de la généralité de Lyon 1569, président des enquêtes 5 nov. 1570, mort le 14 déc. 1581; fils de Benoît Larcher et Marie Gilbert, épousa Madeleine de Barillon.

Digitized by Google

blablement le doibvent estre ses faulx accusateurs (1), Sire, je supplie le Créateur conserver vostre majesté en très bonne santé, très heureuse et longue vie. De Lyon, ce XXVIII• decembre 1570.

Vostre très humble et très houbeysan suget et serviteur.

Les Adrès.

1571. — Janvier

Minute. — B N. MS F. 15553 p. 42

A Monsieur de Mandelot, gouverneur de Lyon.

Monsieur de Mandelot, j'ay veu ce que me escripves par vostre lettre du XXVIII• du mois passé touchant le faict du baron des Adrets et la difficulté que l'on faisoit de consentir son eslargissement, en vertu des lettres closes que à ceste fin je vous avois envoyées. Toutefois desirant ma premiere intention avoir lieu, après en avoir conféré avec mon conseil, j'ay faict expedier la patente que presentement je vous envoye adressante tant à vous que au conseiller Larcher, superintendant de ma justice à Lion, vous priant de vostre part obeir et satisfaire au contenu d'ycelles. Et vous ferés chose qui me sera très agréable. Priant Dieu, Monsieur de Mandelot, vous avoir en sa saincte et digne garde. Escript à Villiers Cotterets le...

Charles.

1571. — Janvier

Minute. — B N. MS F. 15553 p. 43

De par le Roy

Nostre aimé et féal, desirant, pour les mesmes causes et consideration que nous vous avons cy devant faict scavoir par nos lettres closes, que le baron des Adrets s'en vienne par deça nous trouver la part ou nous serons, nous avons fect expédier à ceste fin nos lettres patentes adressantes tant au sieur de Mandelot que à vous, lesquelles presentement nous vous envoyons, vous mandant, ordonnant et enjoignant obeir et satisfaire au contenu d'ycelles sans aucune difficulté, car tel est nostre plaisir. Escrit à Villers-Cotterets le....

Charles.

(1) Le baron des Adrets, arrêté le 24 juin 1569 à Lumbin, près de Grenoble, resta enfermé au château de Pierre-Encise à Lyon, jusqu'en janvier 1571. Le roi ordonna sa délivrance par les lettres closes et patentes imprimées après celle-ci. La cause de cette captivité était la crainte que l'on avait qu'il ne songeât à retourner au parti protestant ; on l'accusait, pendant qu'il faisait la guerre en Lorraine sous le duc d'Aumale, de s'être laissé défaire volontairement par un corps de réformés allemands commandés par le duc de Deux-Ponts. Il fut reconnu que c'était une calomnie.

Digitized by Google

1572. — 5 Juin

Orig. — B. N. MS. F. 15554 p. 190

Au Roy,

Sire, j'ay receu la lettre de vostre maiesté ce cinquiesme ou je suis allé trouver Monsieur de Gordes qui particulierement vous faict entendre les difficultés qu'il y a faire une levée prompte et telle que vostre service le requerroit et que mon affection y seroit. Néantmoins promptement j'ay depesché cappitaines et à tous gentilzhommes mes amys particuliers pour estre prestz, ou j'espere partir au premier jour que le service de vostre majesté le requerra, et avec la trouppe que j'auray, me mettre au lieu ou le seigneur Ludovic de Birague (1) l'ordonnera, esperant rendre si bon compte du lieu ou je seray que vostre majesté aura occasion de s'en contenter. Suppliant très humblement vostre majesté faire prouvoir (2) aux payemens des trouppes que je conduiray, m'offrant toutesfois d'y employer tout le bien que j'auray. Priant Dieu, Sire, vous donner en très bonne et très longue santé heureuse vie. De Grenoble ce Ve jour de juin 1572.

Vostre très-humble et très afesionné suget et serviteur

Les Adrès

1572. — 5 Juin

Orig. — B N. MS F. 15554 p. 194

A Monseigneur (3)

Monseigneur, j'ay reçeu ce cinquiesme la lettre du roy avecques la vostre ou je suis venu trouver monsieur de Gordes qui particulierement vous faict entendre les difficultez qu'il y a fere des levées si promptes et si belles comme le service du roy et le vostre le requerroit. Néantmoins me souvenant de ce que je vous ay dict à la cour, que pour vostre service particulier, oultre le service du roy, j'avois dix années pour vous accompaigner en toutes les entreprinses que vous feriez quelque part qu'elles fussent, et pour cest effect, j'ay depesché cappitaines et à tous mes amys particuliers, ou j'espere estre bien tost prest pour aller trouver le seigneur Ludovic de Birague et me mettre au lieu ou il m'ordonnera ou j'espere rendre si bon compte que le roy et vous, Monseigneur, en serez satisfaictz. Vous suppliant aussy, Monseigneur, de commander qu'il y ait ordre au payement

(1) Ludovic de Birague, colonel d'infanterie italienne (1554), chevalier de l'ordre, maréchal de camp (1558), lieutenant au gouvernement de Piémont (1562), capitaine de 50 hommes d'armes (1565).

(2) Pourvoir.

(3) Cette lettre est adressée à François de Bourbon, dauphin d'Auvergne, fils de Louis de Bourbon, duc de Montpensier; il succéda, le 28 février 1567, à son père, dans la charge de gouverneur du Dauphiné, qu'il conserva jusqu'en mai 1579.

Digitized by Google

des trouppes que je merray (1), m'offrant d'y mettre tout le moyen que j'auray (2). Et pour la fin, je prieray Dieu, Monseigneur, vous donner en parfaicte santé bonne et longue vie. De Grenoble, ce Ve de juin 1572.

Vostre très humble et très afesionné serviteur

LES ADRÈS

1572. — 9 Juin

Orig. — B N. MS F. 15902

A Monsieur de Bellïevre conseiller du roy en son privé conseil (3)

Monsieur, j'envoye ce porteur pour faire seler (4) des patentes de sa magesté qui ordonnent que mon estat de couronnel me soyt payé comme aux aultres gouverneurs, lequel toutesfoys il ne m'a pas esté reffuzé. Le Roy regla mon estat et les deniers sont ou doibvent estre entre les mains du trésorier qu'il nous payoict. Je vous supplyray, Monsieur, faire depescher ce porteur car j'espere m'en aller d'icy et vous me obligerez, avec les aultres obligations que je vous ay, et aux vostres, à vous faire service, que je feray d'aussy bon cueur comme je me recommande bien humblement à vostre bonne grace. Priant Dieu, Monsieur, vous donner santé, longue et heureuze vye. De Lyons ce IXe jour de juing.

Vostre humble ami et affectionné serviteur

LES ADRÈS

1572. — 8 Aoust

Orig. — B N. MS. F. 15558 p. 84

Au Roy (5)

Sire, suyvant ce qu'il pleut à vostre magesté me commander je levis promptement mil hommes de pied soubz quatres enseignes, et estimant que vostre service requist prompte cellerité, je y employis

(1) Merray, *pour* mènerai.

(2) Toute ma fortune personnelle.

(3) Pomponne de Bellievre, fils de Claude de Bellievre, premier président au parlement de Grenoble, et de Louise de Fay d'Espeisses ; il épousa Marie de Prunier de St-André, fut surintendant des finances, conseiller au conseil privé du roy, 1er président au parlement de Paris, chancelier de France, et mourut en 1607.

(4) Sceller.

(5) A côté de la suscription de cette lettre on voit encore le cachet du baron des Adrets, remarquable en ce que l'écu est entouré du cordon de St-Michel.

Digitized by Google

mes moyans et tous mes amis, que je feus prest à marcher en six jours après avoyr receu vos commandemens, ainsy comme je asseuris le seigneur Ludovicq de Birague estre prest à marcher au premier mandemant qu'il me feroyt, et despuis j'ay faict remectre les deux cens hommes de surplus par des compaignées de par deça pour commancer de faire leurs crues et ay remis mes quatres enseignes à deux cens hommes pour chescune suyvant ce qu'il a pleu despuis à vostre magesté me commander, vous asseurant, Sire, que peult estre il y a vingt ans que il ne passat deca les montz une meilheure troupe d'arquebuziers ny soubz meilheurs cappitaines comme vostre magesté pourra avoir entendu par aultres que par moy. Et bien, Sire, que le bruict de madicte levée soit plus grande qu'elle n'est la ou vostre service le requerra je confirmeray leur opignon ayant les moyens et encores plus de vollenté de satisfaire à tout ce que requerra le service de vostre magesté. Et au reste, Sire, comme vostre magesté pourra scavoir encores, qu'il y aye deux cappitaines avecq plusieurs de leurs soldatz qui ont suyvi le party de la religion ils vivent à une telle union et fraternité avecq ceulx de par deca que, ainsy qu'ils ne sont que une mesme nascion et mesme langue, ilz semble qu'ilz ont toujours millité ensemble sans qu'ilz se parlent de religion ny de nulle exercice que d'une qui est celle que on exerce de par deca. Et encores, Sire, que l'insuffizance de ce porteur ne merite pas avoyr grand créance sy vous suppliré-ge très humblement le volloir ouyr et je mectray peyne de satisfaire en vostre service ce qu'il defauldra en luy. Je suppliray Dieu, Sire, vous donner en très bonne prosperité bonne et longue vie. De Carmaignolle ce VIII• d'aoust 1572.

Vostre très humble et très houbeysan suget et afesioné serviteur

Les Adrès

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGES

D'ODESSA A SÉBASTOPOL

(Suite)

X

Mais tout a une fin, et nous voici dans la capitale de la Crimée. Médiocre impression sur toute la ligne : en bas, sur le bord du Salghir, sous de frais ombrages, ce qui reste de l'ancienne Ak-Metschet, le vieux Symphéropol, avec ses rues étroites, tortueuses et sales, ses maisons délabrées, sa population peu attrayante de Juifs, de Tatares et d'Arméniens ; en haut, sur la colline, la nouvelle ville russe, avec ses rues démesurément larges, droites et monotones, presque sans verdure et sans eau, dardées par un soleil brûlant dont vous abritent seuls les grands édifices publics savoir : une cathédrale assez belle, une église catholique, une arménienne, une grecque, un temple protestant, deux synagogues et vingt-sept mosquées. Cette nomenclature montre combien on a largement satisfait aux besoins religieux d'une population qui atteint à peine quatorze mille âmes; pour la compléter, il suffit d'y ajouter : le palais du gouvernement, le tribunal, les archives, des casernes et deux hôpitaux, l'un civil, l'autre militaire, tous les deux d'ailleurs vastes et bien aménagés.

L'ensemble inspire, dès la première vue, un grand fond de tristesse, et l'on se demande comment, ayant à sa disposition un cours d'eau comme le Salghir, on est allé planter une ville sur un plateau aussi aride.

Disons de suite que si la ville n'est pas gaie, du moins l'air y est très-sain et la température très-douce, été comme hiver ; ajoutons encore que les habitants sont très-hospitaliers.

Au moment où nous débouchons sur la place de la cathédrale, nous sommes arrêtés par le capitaine Switchin, des hussards de

Digitized by Google

Saxe-Weimar, envoyé et mis à notre disposition, comme cicerone, par le gouverneur militaire, le général Jukowsky.

Les hôtels étant, bien qu'assez nombreux, complétement encombrés en ce moment, nous devons recevoir l'hospitalité, et une très-gracieuse hospitalité, chez Madame la générale Roudzewitch, veuve d'un général de division mort pendant la guerre. Nous n'avions pas l'intention de faire un long séjour à Symphéropol, mais, faute d'aliments pour notre curiosité, nous sentîmes bien vite le désir de l'abréger autant que possible, malgré les prévenances dont nous étions l'objet. Nos visites officielles nous demandaient peu de temps, mais nous avions à cœur de parcourir l'hôpital militaire où se trouvaient encore quelques soldats français qui, jusqu'à présent, ne s'étaient pas trouvés en état d'être rapatriés.

Le lendemain donc, de très-bonne heure, et comme les docteurs, nous allâmes faire notre visite à ces intéressants malades. Une quinzaine de ces braves gens étaient encore dans les salles, mais tous à peu près valides et surtout très-désireux de rejoindre au plus tôt leurs camarades. En leur serrant la main, nous n'eûmes pas de peine à voir qu'ils n'étaient pas indifférents à notre attention.

Au moment où nous allions sortir, quel ne fut pas notre étonnement de nous trouver en face d'un jeune cornette qui avait été blessé et fait prisonnier à Sébastopol, et que nous avions vu plusieurs fois, avant notre départ, dans une de nos ambulances. Son état s'étant rapidement amélioré, il avait été reconduit au fort du nord et, de là, évacué sur Symphéropol où nous avions le plaisir de le revoir à peu près bien portant. En apprenant que des officiers français se trouvaient dans l'hôpital, il était accouru pour les saluer, ne se doutant pas qu'il allait retrouver d'anciennes connaissances. Nous ne nous fîmes pas prier pour aller causer quelques instants dans sa chambre où il s'amusait à faire des paysages en papier découpé ; il nous en offrit deux qui se trouvaient sur la table, et que nous avons conservés avec soin en souvenir de cette heureuse rencontre. En revenant, nous traversons la place de la cathédrale au milieu de laquelle se dresse la pyramide érigée en l'honneur du prince Dolgorouki Krymskoï, le conquérant de la Crimée, et dont nous avions oublié de parler.

Notre matinée avait été bien employée; elle devait encore se compléter d'une manière inattendue. A notre rentrée, la générale nous attendait au salon : « Monsieur le capitaine, me dit-elle, il y a ici un de vos compatriotes qui serait certainement bien heureux de vous voir; c'est M. Martin, ancien consul de France à Eupa-

Digitized by Google

toria, qui, devenu aveugle, s'est retiré à Symphéropol, où il est très-estimé et très-aimé ». Je la remerciai vivement de me donner l'occasion d'être agréable à un ancien serviteur de la France, maintenant bien isolé dans ces contrées lointaines où l'attachent son infirmité et l'habitude. J'envoyai aussitôt Badowski à l'hôtel de St-Pétersbourg où nous devions déjeuner, afin qu'il fît prendre patience à nos hôtes, et je me fis conduire chez M. Martin. Je trouvai un beau vieillard, français de tout cœur, très-ému en parlant de la patrie qu'il ne devait plus revoir, et particulièrement heureux d'une visite que, pour mon compte, je considérais comme un devoir. Dans les quelques instants que je passai près de lui, il me raconta son existence à Eupatoria, ses travaux, ses espérances, puis ses malheurs, et je finis par m'attendrir comme lui en présence de cette vie si laborieuse et si ignorée ; je lui promis de revenir lui serrer la main avant mon départ et j'ai eu grand plaisir à lui tenir parole.

L'après-midi fut consacrée aux promenades, le boulevard et surtout le jardin Woronzof. Ce dernier, une villa délicieuse, s'étend de l'hôpital militaire jusqu'au Salghir. Est-il besoin de le décrire, quand on a dit qu'il est baigné par cette rivière enchanteresse ?

Nous venons de voir Symphéropol, le siége actuel du gouvernement de Crimée ; dirigeons-nous maintenaint vers Bagtché-Saraï, l'ancienne capitale de la Tauride, l'antique résidence des khans.

XI

Jusqu'à présent nous avons parcouru une contrée qui nous était inconnue auparavant; nous allons entrer dans une zone pleine de souvenirs pour nous, car elle se relie directement avec celle où les armées alliées ont exécuté leurs premières marches en pays ennemi et obtenu leurs premiers succès, puis leurs triomphes; mais avant d'y pénétrer, il est indispensable de donner quelques explications sur la nature du pays.

Si l'on tire une ligne droite allant d'Eupatoria, l'ancienne Kozlof, sur la mer Noire, à Arabath, village situé sur la mer d'Azow, à l'extrémité sud de la mer Putride, on divise la Crimée en deux parties presque égales. Celle du nord, qui s'étend jusqu'à Pérécop et que nous venons de parcourir, présente l'aspect d'un vaste steppe, légèrement ondulé et parsemé de lacs salants, de marécages, de petits ravins bourbeux; on y trouve du sel et du fourrage, mais aussi de la poussière et de la boue, et surtout la tristesse de la plaine sans arbres et presque sans habitants.

Digitized by Google

Au sud de cette ligne, au contraire, le terrain se relève, s'accentue, se tourmente toujours davantage, devient rocheux et, après avoir croisé en tous sens un fouillis de contre-forts et de pitons, finit par former une haute chaîne de montagnes, dont le Tchatir-Dagh occupe le centre, et qui domine presque à pic la côte sud de la Crimée, de Balaklava à Théodosie. Là se trouvent les eaux abondantes et limpides, les vergers, les jardins, les vignes, les bois, les grandes propriétés, les riches villas et les villes les plus importantes : Symphéropol, Bagtché-Saraï, Sébastopol, Balaklava, Jalta, Théodosie, Karasou-Bazar.

Cette deuxième partie se subdivise elle-même en deux portions bien distinctes, dont notre itinéraire, de Symphéropol à Balaklava, ou plus spécialement pour nous, au quartier général français, suit la ligne de démarcation. A l'est, toute la partie réellement montagneuse; à l'ouest, une série de plateaux se relevant brusquement à chaque cours d'eau pour former des étages qui se dominent successivement et d'autant plus qu'on se rapproche davantage du sud; c'est ainsi que le plateau de la Boulganak domine de quatre à cinq mètres le steppe d'Eupatoria, que celui de l'Alma dépasse le précédent de trente à quarante mètres, et reste inférieur à celui de la Katcha; qu'au delà du Balbek, le plateau de Makensie devient presque une montagne qui se termine à pente très-raide vers la Tchernaia, et qu'au sud de ce dernier cours d'eau on voit se dresser le haut plateau d'Inkermann, prolongé par celui du monastère Saint-Georges, tous les deux s'inclinant doucement à l'ouest, le premier vers Sébastopol, le second vers Kamiesch, et se terminant au sud par le cap Fiolente, près duquel le monastère se cache dans un pli de rochers.

Maintenant, revenons à notre télègue qui se trouve déjà à sept verstes de Symphéropol; voici la Boulganak qui nous reporte au premier souvenir saisissant de cette campagne si longue et si sanglante.

Le 19 septembre 1854, les armées alliées, formées en vastes losanges et couvertes par de nombreux tirailleurs, avaient quitté de bonne heure Old-Fort, point de débarquement, et étaient venues, dans l'après-midi, s'établir en bivouac sur la rive droite de la Boulganak. Pendant toute la journée, des Cosaques avaient battu la plaine, apparaissant sur les points élevés, disparaissant dans les bas-fonds, épiant tous les mouvements mais sans les inquiéter, étudiant surtout la direction des colonnes. Evidemment l'armée russe, qui n'avait mis aucun obstacle au débarquement, devait avoir choisi une position favorable pour nous attendre et nous

Digitized by Google

refouler; mais où était cette position? Où devait se jouer la partie si importante, et peut-être décisive, entre l'attaque et la défense? Bien des suppositions avaient été émises, mais aucune n'avait de base sérieuse. Les Russes, au contraire, savaient que nous ne pouvions pas nous éloigner de la mer par où nous arrivaient tous nos approvisionnements, et Sébastopol seul pouvait être notre objectif. Le terrain leur permettait de choisir une ligne de défense solide, et ils avaient eu le temps de la préparer.

L'incertitude ne fut pas d'ailleurs de longue durée. Le maréchal de Saint-Arnaud, précédant les colonnes, avait franchi la rivière, et à peine avait-il gravi la berge gauche qu'il était fixé: le lendemain devait être jour de bataille. Devant nous s'étendait le steppe sans obstacle; au fond et à sept verstes environ se dressait le plateau, relativement élevé, de l'Alma, sur lequel il était facile, au soleil couchant, d'apercevoir des mouvements de troupes. Avec la lunette on pouvait voir les hésitations, les allées, les venues, et se faire une première idée des dispositions de l'ennemi; celles des alliés furent bientôt prises: fixer une heure pour le départ et indiquer une direction à chaque division en lui montrant séance tenante son point d'attaque, ce fut pour le maréchal l'affaire d'un instant. Etendus sur le gazon, une fois les ordres de détail expédiés, nous passâmes notre soirée à fixer ce plateau qui, à chaque moment, se couvrait de nouvelles troupes, et le télégraphe qui devait occuper le centre de l'action. La nuit fut silencieuse, chacun faisait provision de forces pour le combat.

Le lendemain, à une heure et demie de l'après-midi, les premiers coups de fusil sont échangés aux abords de la rivière. Le canon ne tarde pas à se faire entendre d'abord au centre, puis sur toute la ligne, la bataille est engagée... Ce n'est pas le cas d'en donner les détails si souvent racontés... A cinq heures, les colonnes russes disparaissaient en désordre à l'horizon.

Si cette lutte acharnée avait eu beaucoup d'acteurs, les spectateurs et surtout les spectatrices ne lui avaient pas fait défaut. Toute la société des villes et bourgades voisines avait désiré nous voir, ainsi que l'avaient promis les officiers russes, jeter à la mer; ce n'est pas précisément ce qui attendait toutes ces belles curieuses, et le soir, le champ de bataille était parsemé de lorgnettes élégantes, de riches éventails, d'ombrelles de toutes couleurs, de chapeaux surtout.... Délicieuse journée de campagne, en vérité, pour des dames! Celles qui étaient venues chercher des émotions durent être largement satisfaites; mais combien ont dû pousser un soupir de soulagement lorsque tous ces breaks affolés sont enfin arrivés hors de la portée du canon?

Digitized by Google

Mais n'allons pas nous laisser entraîner par nos souvenirs, et n'oublions pas que nous allons à Bagtché-Saraï... L'Alma est franchie depuis près d'une heure, nous voici arrivés.

XII

A l'est de notre itinéraire se trouve un massif de montagnes présentant la forme d'un triangle compris entre l'Alma au nord, la Katcha au sud, et dont la base est tracée par la route même que nous avons suivie. Deux petites vallées, prenant naissance dans l'intérieur de ce massif, viennent s'épanouir sur cette base; ce sont: au nord, celle du Badrak, affluent de l'Alma; au sud, celle du Tchouruk-Sou, affluent de la Katcha. Cette dernière seule nous intéresse.

Le Tchouruk-Sou est un petit ruisseau, de quelques verstes seulement de cours, et à l'eau bourbeuse, ainsi que l'indique son nom tatare : « eau fétide ». Dans sa portion supérieure, la vallée, qui a reçu le nom gracieux d'Achlama Dolina, vallée des greffes, par suite de la transformation de ses fouillis d'arbres sauvages en jolis vergers, est bordée de chaque côté de rochers presque à pic, et dont l'aridité contraste vivement avec la riche végétation qui règne à leurs pieds. Dans sa partie inférieure, cette vallée s'évase et forme un vaste entonnoir, aux parois en terrasses, arides et striées, d'apparence bizarre et parsemées d'énormes blocs de rochers dont quelques-uns, reposant sur une pointe, sembleraient fort menaçants s'ils n'étaient là depuis des siècles. C'est dans cet entonnoir que s'étale Bagtché-Saraï, l'ancienne capitale des khans, une petite ville d'un étrange aspect.

A distance, elle se présente sous la forme d'un immense berceau, dans lequel ont été jetés pêle-mêle d'innombrables jardins, des peupliers d'Italie en épais massifs ou isolés, des maisons de toutes dimensions surmontées de longues cheminées en forme de tourelles, des cimetières avec leurs tombes blanches et leurs ombrages, enfin un nombre considérable de mosquées dont les hauts minarets se projettent sur des collines d'inégale hauteur et d'une teinte uniforme gris-clair; c'est un spectacle d'une originalité saisissante. Malheureusement, et il faut bien s'y attendre avec une population tatare, à l'intérieur on éprouve une impression d'une tout autre nature.

Une rue étroite et sinueuse, très-sale, horriblement pavée et d'une très-grande longueur, sert d'artère principale à la ville; elle est bordée de chaque côté de chétives maisons, la plupart en bois, dont les boutiques, entièrement ouvertes sur le devant, étalent aux yeux des passants les produits variés, mais grossiers, de l'in-

Digitized by Google

dustrie locale; sur ses flancs rayonnent d'autres petites rues bien plus étroites, bien plus sales, et où règne en permanence un air méphitique qui en défend l'abord aux curieux.

En dehors de ce noyau, un grand nombre de maisons isolées s'éparpillent en terrasses successives sur les coteaux.

Au fond de la vallée, à travers ce ramassis de misérables habitations, coule le Tchouruk-Sou, dans lequel un grand nombre de canaux déversent toutes les immondices de la ville. Et dire que Bagtché-Saraï possède une quantité relativement considérable de sources et de fontaines, soit publiques, soit particulières, qui versent à flots une eau limpide et excellente.

Tout cet ensemble, si pittoresque de loin, si répugnant de près, a environ une verste de largeur sur deux de longueur, en comprenant le faubourg qui fait suite à la rue principale.

Le mieux serait de pouvoir s'en tenir au panorama extérieur, mais Bagtché-Saraï a été une capitale, et à ce titre elle possède un palais, un vrai palais oriental; hâtons-nous donc d'aller visiter l'ancienne demeure des khans de la Tauride.

A l'extrémité est de la grande rue, au sortir de la dernière sinuosité, on tombe brusquement sur un petit quai, en face d'un pont en pierre sous lequel on revoit encore, et toujours sans plaisir, le Tchouruk-Sou; de l'autre côté du pont s'ouvre une grande porte voûtée, surmontée d'une espèce de tour carrée à un étage, et flanquée, de chaque côté, d'un long bâtiment, également à un étage, à fenêtres grillagées et ornementées d'arabesques grossières, et surmonté de hautes cheminées régulièrement alignées au bord du toit. Nous sommes à l'entrée du palais. Après l'avoir franchie, on se trouve dans une vaste cour oblongue, au fond de laquelle s'élève une belle fontaine, de style oriental, mais de construction récente, et portant en turc le chiffre de l'empereur Alexandre. A gauche, derrière un grand mur que dominent de beaux arbres, s'étend le champ des morts; plus loin, et du même côté, se dresse la mosquée dont les deux minarets rivalisent de hauteur avec les magnifiques peupliers qui l'avoisinent; à droite, la porte de fer conduit au palais, ou plutôt aux palais.

Depuis l'abdication du dernier khan et l'occupation définitive de la Crimée par les Russes, c'est-à-dire depuis près de cinquante ans, les bâtiments avaient été à peu près complétement abandonnés, les jardins avaient cessé d'être entretenus, tout était dans un état de dégradation déplorable, quand l'empereur Alexandre Ier, visitant, vers la fin de son règne, ses provinces du sud, fut frappé de l'originalité de ce séjour et en ordonna immédiatement la complète restauration. L'architecte, il faut lui rendre justice, s'est

Digitized by Google

acquitté de sa tâche avec une très-grande habileté et a complétement rendu au palais son caractère primitif en le rajeunissant sans l'altérer.

Le palais proprement dit est composé d'une série de salons, tous dans le style oriental, couverts de ciselures dorées ou peintes, et meublés de divans en velours. Il n'en est presque pas un qui ne renferme au moins une fontaine en marbre, de forme plus ou moins gracieuse, mais dont l'eau limpide et abondante fait surtout le charme; celle qui attire particulièrement l'attention est située dans le vestibule même du palais. Elle doit sa réputation aux vers touchants du poëte Pouschkine qui a chanté la douce mélancolie de son eau si pure, tombant en brillantes gouttelettes, de la vasque supérieure dans son vaste bassin de marbre; on l'appelle la fontaine des larmes.

Au delà du palais, des jardins, des kiosques, des pavillons, de grands arbres, des fleurs, des rosiers surtout, et au milieu de tout cela, l'eau ruisselant sous toutes les formes: fontaines, bassins, cascades, rivières. Enfin, tout au bout, le harem, hermétiquement clos, et dans lequel s'élève une tour élégante, avec terrasse grillagée qui domine toute la ville.

Qu'on s'imagine tout cet ensemble complétement entouré d'une haute muraille, voilà le palais des khans auquel se rattache le souvenir doux et triste de la belle comtesse polonaise Marie Potocka qui, enlevée par l'un des derniers khans, y vécut plusieurs années sans pouvoir s'arracher à son amour et à ses regrets, et y mourut toute jeune, victime peut-être d'une rivale jalouse.

Pour les voyageurs qui, munis d'une autorisation du gouverneur de la Tauride, et bien recommandés par lui, viennent, dans la belle saison, passer quelques heures ou même quelques jours dans ce palais, c'est un séjour enchanteur. Quand on est fatigué d'un long voyage, quand il fait bien chaud, surtout dans cette vallée étroite et calcaire qui absorbe et conserve les rayons du soleil, il est si bon d'être étendu sur un vaste sopha, dans une de ces galeries mauresques ombragées par de grands arbres au feuillage épais, et de faire sa sieste au murmure des fontaines et des ruisseaux qui jaillissent de toutes parts! C'est l'impression que nous avons éprouvée nous-même, mais sans nous y laisser entraîner, car nous avons visité le palais à deux reprises différentes et avec toutes les facilités possibles: la première fois, c'était au commencement d'avril, après un hiver qui ne nous avait pas ménagé ses vingt degrés de froid; la seconde, deux mois après, en revenant d'Odessa, au beau milieu de juin, à l'époque où tout est en fleurs,

Digitized by Google

où l'on court après la fraîcheur et l'eau. Chaque fois nous avons emporté le regret de voir un palais qui serait si délicieux, non pas seulement sur les rives du Bosphore, mais simplement sur les bords du Salghir, enfoui dans un fond humide ou brûlant, sans autre vue que celle de ces roches nues et blanches, auprès d'une bourgade si odieusement malpropre et malsaine... Mais le harem et la paresse justifient tout.

XIII

Ce n'est pas sans émotion que je mis pour la seconde fois le pied dans la grande cour du palais ; car j'y avais éprouvé, peu de temps avant ce dernier voyage, une des plus grandes surprises que j'aie jamais eues, la rencontre d'un mort vivant.

Je me trouvais non loin de là, dans une petite tribu juive avec laquelle nous ferons connaissance tout à l'heure, lorsqu'on vint m'avertir qu'un officier français, de passage à Bagtché-Saraï, désirait vivement me voir; je partis à l'instant. En arrivant dans la grande cour, j'aperçus un groupe de soldats et d'officiers, dans de vraies tenues d'anciens prisonniers. Aussitôt que je parus, l'un d'eux, moitié bourgeois, moitié militaire, accourut au devant de moi, et me serra vivement la main. Je lui rendis cordialement ce salut amical, mais sans pouvoir, malgré mes efforts, adapter un nom à cette figure, qui pourtant ne m'était pas inconnue. En voyant mon incertitude: — Je suis le sous-lieutenant X, me dit-il, vous me connaissez bien! — Le sous-lieutenant X..., m'écriai-je stupéfié... mais...

En le regardant attentivement, je reconnus effectivement ses traits, mais fort altérés par la maladie et surtout par l'effet d'une violente agitation intérieure.

— Oui, continua-t-il avec animation, pendant plusieurs mois j'ai traîné dans les ambulances de Symphéropol, tantôt très-malade, tantôt un peu mieux , mais toujours bien soigné du reste par le personnel de l'ambulance et par quelques camarades qui avaient subi le même sort que moi. Maintenant je suis guéri comme eux et l'on nous reconduit à Sébastopol. Mais, ajouta-t-il avec une certaine inquiétude, comment me suis-je trouvé séparé de mon régiment ? comment suis-je venu à Symphéropol? Il y a là, dans ma mémoire, une lacune que je ne puis combler, et sur laquelle je n'ai pu avoir aucun renseignement. J'ai appris en arrivant ici, par un capitaine russe, que vous vous trouviez dans les environs, et j'ai demandé à vous voir, espérant que vous pourriez peut-être m'apprendre quelque chose; je vous remercie d'être venu.

Digitized by Google

Effectivement je pouvais le mettre, en partie du moins, au courant de sa propre histoire, mais ce que j'avais à lui dire était triste et surtout délicat. Après avoir tâté un peu son état mental et l'avoir calmé par quelques tours de promenade dans la cour, je crus pouvoir, sans danger, lui faire connaître ce que je savais.

Le sous-lieutenant X.... se trouvant à la tranchée, avait été grièvement blessé à la tête et était resté quelque temps entre la vie et la mort, puis le mieux était venu et, grâce à son énergie, il avait pu assez rapidement quitter l'ambulance et même reprendre son service. Mais le cerveau avait reçu un rude choc, et il était facile de s'en apercevoir, sans cependant que sa situation parût nécessiter des mesures spéciales qui d'ailleurs l'auraient vivement affecté. Tout le monde autour de lui faisait son possible pour le ramener à son état normal, et rien ne pouvait faire prévoir une catastrophe.

Un soir, se trouvant aux avant-postes, près de l'aqueduc d'Inkermann, X... s'était avancé seul en reconnaissance assez loin, le long de la baie de Sébastopol, après avoir recommandé de la manière la plus calme et la plus naturelle à ses hommes de faire bonne garde et d'observer un profond silence. Le temps s'écoule, X... ne reparaît pas, on commence à s'inquiéter; cependant on n'a rien vu, rien entendu d'extraordinaire. Deux heures se sont passées depuis son départ, et le jour ne tardera pas à paraître. Quelques hommes se hasardent dans le brouillard qui se lève, ils fouillent tous les recoins de rochers, sifflent, puis appellent doucement, personne. Ils avancent encore, et déjà ils se trouvaient à une assez grande distance de leur poste, lorsque l'un d'eux aperçoit près de lui quelque chose de brillant; il s'approche avec précaution, c'est le sabre de son lieutenant. A côté sont entassés tous ses vêtements, y compris sa chemise... Stupéfaction d'abord, puis nouvelles recherches en tous sens, toujours rien. Evidemment le sous-lieutenant X..., sous l'influence d'un dérangement mental, se sera volontairement, et avec une minutieuse préméditation, jeté dans la rade et noyé.

La même pensée vint naturellement à tout le monde, dès qu'on apprit ce sinistre événement. Dès qu'on le put, on prit des renseigements auprès des autorités russes. X... n'avait été vu nulle part, le doute ne paraissait plus possible. Enfin, après de nouvelles et longues recherches, l'acte officiel de disparition fut dressé.., et c'est ce même X... que je retrouvais subitement, quelques mois plus tard, dans le palais de Bagtché-Saraï!

Seulement, il y avait une partie mystérieuse pour moi comme

Digitized by Google

pour lui : comment avait-il pu traverser la rade si large, si profonde, si agitée, puis arriver dans une ambulance de Symphéropol, sans qu'aucun renseignement ait pu être fourni sur son compte ? Là, il fallait battre le champ des suppositions; nous le fîmes ensemble, et nous nous arrêtâmes à celle qui nous parut la plus vraisemblable.

Evidemment, sous l'influence de la fièvre chaude, X... s'était déshabillé, puis glissé dans l'eau. Le froid subit avait dû produire une réaction violente et alors, l'instinct de la conservation, la force que donne une extrême surexcitation, et enfin un courant favorable, avaient pu lui permettre de traverser la rade et d'arriver sain et sauf sur l'autre bord. De là il avait dû, à travers les ravins, gagner le plateau, puis être recueilli au point du jour par un convoi de malades et de blessés se dirigeant du fort du nord sur Symphéropol. Mais son état de nudité, ses paroles incohérentes, dans un langage dont la folie seule possède le dictionnaire, n'avaient pas permis de constater son identité. Cette situation avait dû se prolonger longtemps, car ses souvenirs ne remontaient pas au delà des deux derniers mois. Lorsqu'il avait enfin repris sa raison, on avait pu reconnaître sa nationalité, mais au milieu de cet encombrement considérable de malades et avec un personnel fréquemment renouvelé, les renseignements demandés si longtemps auparavant avaient été perdus de vue, d'autant plus que X... ne pouvait mettre personne sur la voie ; c'est dans ces conditions qu'il nous revenait.

Rien ne peut exprimer la douleur que ce pauvre X... éprouva en apprenant par à peu près sa triste odyssée; aussi se mit-il à pleurer. L'idée d'être considéré comme déserteur le préoccupait surtout au plus haut point. Je parvins cependant à le rassurer assez bien à ce sujet, mais il ne fut réellement tranquille que lorsque je lui eus remis, pour le chef d'état-major général, une lettre dans laquelle je résumais ce que je viens de raconter.

Je ne le quittai qu'au moment de son départ, en le recommandant, à son insu, aux soins de ses camarades.

J'appris en rentrant qu'il avait été très-heureux de l'accueil qu'il avait reçu à son arrivée et qu'on avait pris des précautions pour le soustraire à tout danger jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli.

Blanche Fèvelat.

(A continuer).

Digitized by Google

LE JACQUEMART DE ROMANS

NOTES HISTORIQUES

A première horloge publique avec un poids pour moteur, une pièce oscillante pour régulateur, et un engrenage, fut placée en 1370, sous Charles V, sur la tour du Palais-de-Justice à Paris. Peu d'années après, les principales villes du Nord, se piquant d'émulation entre elles, décorèrent leurs Hôtels-de-Ville d'horloges monumentales accompagnées d'automates et de carillons. Romans voulut aussi, à l'imitation des villes libres de Flandres, avoir son beffroi en rivalité avec le clocher du Chapitre.

Déjà cependant, le 13 janvier 1412, les consuls et les notables de Montélimar avaient décidé qu'on doterait leur ville d'une horloge publique. Ils chargèrent Jacques Marcha, maître horloger de Romans, du soin de cette construction, pour le prix fait de 100 florins. Ce fut encore un Romanais, Jean de Lauregua, qui fut chargé, moyennant 13 florins et 18 gros, de peindre magnifiquement le cadran de cette horloge. Le 11 juillet 1557, les Montiliens s'adressèrent à des ouvriers de Valence pour refaire le *reloge* de leur ville « à la forme d'icelluy de Romans ». Enfin, par la même occasion, ils voulurent embellir cette horloge d'un Jacquemart (1), « à l'instar de celle de Romans (2) ».

Ainsi donc, dès 1412, Romans possédait des artistes habiles en plusieurs genres, et plus tard, l'horloge et le Jacquemart de cette ville servaient de modèle et de type pour les cités voisines, de même que de

(1) Jacquemart est évidemment un diminutif de *Jacques-Marteau*. Au moyen-âge on donnait le nom dérisoire de *Jacques-Bonhomme*, aujourd'hui synonyme de niais et fort, au paysan, parce qu'il accomplissait avec résignation toute espèce de corvées, y compris celle de sonner les cloches, corvée dont notre Jacquemart s'acquitte toujours depuis 450 ans, avec une exactitude et surtout avec une vigueur remarquables pour un homme de cet âge, et d'après un ancien dicton :

Jacquemart est bien vieux ; il survivra peut-être
A tous les monuments et gens qu'il a vus naître.

(2) De Coston, *Histoire de Montélimar*. Dans le *Journal de Montélimar*, n° du 1er septembre 1877.

Digitized by Google

nos jours ils excitent, sinon l'admiration, du moins la curiosité des étrangers.

Quoi qu'il en soit, les consuls de Romans voulant ériger dans leur ville un monument d'utilité publique *(horologium pro communi servicio totius oppidi de Romanis)*, résolurent de faire la chose grandement, « sans regarder à la dépense ». Dans ce but, ils s'adressèrent à un artiste célèbre de Fribourg, Pierre Cudrifin (1), qui ajoutait à son nom les titres suivants : *clericus*, *burgensis Friburgi*, *magister bombardarum et horologiorum*. Il vint à Romans, s'entendit avec les autorités, et de retour dans son pays, il écrivit aux bourgois de cette ville, à la date du samedi après la Toussaint (4 novembre 1425), pour leur demander les 50 écus d'or (2) qu'ils devaient lui envoyer à Genève à la foire de Saint-Simon et de Saint-Jude, en ayant grand besoin, et ajoutant qu'il travaille à force à l'horloge : « Sachez certainement que je laboure grandement à votre besogne (3). »

Cette horloge fut placée dans une tour carrée, aujourd'hui isolée au milieu d'une place (4). On l'appela le Jacquemart, du nom de l'automate armé d'un marteau pour frapper sur une cloche. Le 10 novembre 1453, le Dauphin (depuis Louis XI) accorda la faculté de faire une entrée par des degrés en dehors de la basse-cour de l'horloge, en construisant un mur pour empêcher l'évasion des prisonniers. En outre des cadrans pour marquer les heures, la tour portait sur ses quatre faces les armes de France, de Dauphiné, du Chapitre et de la ville.

L'œuvre étant faite et parfaite, il ne s'agissait plus que de satisfaire l'ouvrier. Le compte s'élevait à la somme importante de 500 florins d'or (5), c'est-à-dire à cinq fois autant que celle que la ville de Montélimar avait dépensée pour le même objet.

Le 29 juillet 1426, les chanoines de Saint-Barnard permirent aux habitants de Romans un octroi pour faire face aux dépenses nécessitées par l'établissement de l'horloge publique, mais refusèrent d'y participer. D'où des discussions qui retardèrent le paiement de cette dette et qui donnèrent lieu à plusieurs arrêts de justice. D'abord, une ordonnance, à la date du 16 décembre 1427, de Jean de Schalone, sacristain de Die, official de Vienne à Saint-Donat, chanoine résidant à Romans, pour contraindre plusieurs habitants qui n'avaient pas payé la taille

(1) Il y a une localité du nom de Cudrifin dans le canton de Neuchâtel.

(2) Environ 600 francs de notre monnaie.

(3) Cette préférence des Romanais pour les instruments de précision fabriqués en Suisse (horloges, montres, pompes à incendie, etc), s'est conservée jusqu à nos jours.

(4) Cette construction terminait anciennement, à l'ouest, la forteresse de *Mont-Ségur*. Celle-ci avait été élevée après la grande révolte des Romanais, en 1280, pour servir de refuge au Chapitre. Elle devint ensuite la prison publique. C'était une masse informe ayant 55 mètres de longueur sur 15 de largeur, qui n'a été démolie qu'en 1835. Sur son emplacement on a établi un marché aux chevaux.

(5) D'après le règlement de 1421, le florin fut établi à 14 gros, ce qui donne aux 500 florins la valeur intrinsèque de 3,657 francs et en valeur relative environ 18,000 francs.

Digitized by Google

pour l'entretien de l'horloge ; puis une assignation aux consuls à Grenoble par Pierre Cudrifin, qui réclamait le paiement de son travail; enfin, un arrêt du 27 janvier 1429 du gouverneur du Dauphiné, Raoult de Gaucourt, rendu en conseil à Grenoble, qui condamnait la communauté de Romans à payer, sous toutes les imputations légitimes, la somme de 500 florins d'or due à Pierre Cudrifin, bourgeois de Fribourg, pour prix d'une horloge faite pour la ville de Romans. Ce dernier étant mort peu après, ce ne fut que le 16 juillet 1431 que Jean Cudrifin, son frère et son héritier, reçut des consuls de Romans ladite somme de 500 florins ou de 300 écus d'or. La quittance fut passée dans la boutique de draperie d'Antoine de Manissy, l'un des consuls.

La tour a toujours contenu trois cloches : une grande et deux petites. La première a été refondue. Les consuls firent, le 10 janvier 1544, avec Nicolas Dubois, « campagnyer » du lieu de Neuchâtel en Suisse, un traité pour la refonte de la cloche de la grande horloge de Jacquemart, de même grandeur qu'elle était de présent, moyennant 50 écus d'or au soleil, outre le métal nécessaire, qui fut livré par Robin, au prix de 18 livres le quintal. La cloche fut fondue dans un local de l'Aumône de Sainte-Foy, qui était très-rapproché du clocher (1). Elle a 1 mètre 30 de haut et 1 mètre 55 de large, et pèse 46 quintaux. Elle donne le *si* naturel de la clef de fa. Elle porte l'inscription suivante : *Maistre Nicolas du Bois me fit l'an mil V XXXXV. — Jesus Maria custodi nos Domine sicut pupillam oculi.* — Il y a, en outre, trois petits tableaux : la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras, S. Michel perçant le dragon, et un personnage vu à mi-corps, les mains liées.

Les inscriptions des petites cloches sont ainsi :

Petite cloche (sud-ouest) :

Christus rex venit in pace. Deus homo factus est. Christus nos salvet. Amen.

Petite cloche (sud).

Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat. Christus nos custodiat. Amen.

Ces deux petites cloches, de dimensions à peu près égales (60 cent. de haut sur 67 de diamètre) datent du XIIIe siècle, et peut-être du XIIe, et sont, par conséquent, antérieures à la construction de l'horloge. Elles donnent, l'une, le *mi* naturel, et l'autre, le *fa* dièze de la clef de sol (2).

Les trois cloches de Jacquemart ont toujours fait entendre leurs joyeux carillons pendant le passage des processions, dans toutes les fêtes publiques et à l'occasion de l'arrivée des grands personnages.

(1) A Lacroix, *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. IX, p. 459
(2) A. Nugues, Id., t. IX, p. 353.

Digitized by Google

Avant la Révolution, elles servaient à annoncer la réunion du Conseil municipal, celle des Pénitents, etc.

La flèche, élevée de 34 mètres, a été souvent réparée, savoir : après les guerres de religion, les soldats s'étant amusés à percer la toiture à coups d'arquebuse ; en 1775, on dépensa 3,103 livres ; en 1812, 10,800 fr. ; en 1840, une plus forte somme ; enfin, en 1877, 4,581 fr. pour la réfection complète de la charpente et de la couverture de la flèche.

Le 14 décembre 1792, sur la réquisition du procureur de la commune, la ville fit enlever la fleur de lis qui ornait la cime du clocher, par un grenadier de la garnison à qui on donna 150 livres pour cette opération dangereuse. Sous le premier Empire, on plaça au même endroit une aigle ; sous la Restauration, une fleur de lis ; sous Louis-Philippe, une boule ; aujourd'hui, il y a une simple pointe de paratonnerre accompagnée d'une girouette découpée en forme de lyre.

L'état de vétusté et d'usure de l'ancienne machine de Pierre Cudrifin nécessite l'établissement d'une nouvelle horloge qui soit digne, par sa perfection, de régler les travaux et les plaisirs des habitants, et d'orner le monument le plus remarquable de la cité. Le Jacquemart, en effet, est si éminemment populaire qu'il a donné son nom à divers établissements, à une place, à une rue, à un faubourg. Plusieurs journaux satiriques se sont parés de son nom et de son effigie, et lui ont fait parler un langage plus réaliste que poétique, car, ainsi que le latin, « le *patois* dans les mots brave l'honnêteté ».

Toutefois, notre Jacquemart a toujours eu une tenue correcte vis-à-vis des gouvernements existants, et toujours son habit de fer-blanc a été à peu près conforme aux idées du jour. Il était en garde national en 1789 ; en lancier polonais sous l'Empire, en troubadour sous la Restauration ; enfin, depuis 1830, en volontaire de 92, comme emblême légendaire du dévouement à la patrie. En somme, du haut de son clocher, il domine et protége la ville ; c'est une sorte de palladium, de génie tutélaire, de divinité indigète et topique (archéologiquement parlant), qui mériterait de figurer dans les armes de Romans, de préférence à cette tour banale que l'on voit également sur l'écusson de la plupart des villes de la province.

Dr Chevalier.

Digitized by Google

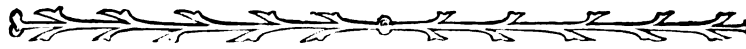

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE (1)

LETTRE A L'ERMITE DE VÉZÉRANCE

Mon cher Ermite, que vous devez me trouver paresseux et que j'aurais d'excuses à vous faire pour six mois de silence! Mais je n'écris plus, je ne sais plus écrire, et cependant pour m'engager à prendre la plume, vous m'offrez votre place dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais ;* vous faites plus, pour me faire trouver moins longues les longues nuits d'hiver, vous m'avez envoyé de beaux et bons livres et vous me demandez ce que j'en pense ?

Ce que je pense, ou plutôt ce que *nous* pensons du splendide *Charles Reynaud* édité par M. Savigné? mais ce livre, ainsi que nous le disait l'autre jour un imprimeur, est un chef-d'œuvre typographique. — Comment ! me disait-il, un tel livre a pu être imprimé ailleurs que chez Jouaust, chez Claye ou chez Perrin? En effet, il se présente au lecteur avec une élégante simplicité. Ouvrez-le: voici, à la première page, un portrait du poëte, eau-forte de Léopold Flameng, et puis une ravissante allégorie: les Muses inspiratrices du poëte entourées de jeunes amours qui gravent son chiffre sur l'écorce d'un arbre, et au milieu de ce dessin, ces simples mots: « A la mémoire de Charles Reynaud. »

Allez plus loin, scrutez dans ses moindres détails ce monument, plus durable qu'un sarcophage, élevé par ses amis à la mémoire d'un poëte dans la ville même où il est né.

Voici deux têtes de chapitre, gravures sur bois: la première, c'est *la Ferme à midi* en plein repos; la seconde, *la Haie*; un enfant débraillé a fouillé le buisson au-dessus duquel plane la pauvre mère. Ces deux ravissantes compositions rappellent deux poésies de Charles Reynaud, deux perles parmi les bijoux de son livre.

Et puis... mais qui donc a écrit cette biographie si touchante, si vraie, si poétique de Charles Reynaud? Serait-ce Ponsard, son ami, à qui Reynaud, qui devait mourir si jeune, à 32 ans (1821-1853), eut le temps d'ouvrir le chemin de la gloire? — Serait-ce Emile Augier son autre intime ami? Est-ce plutôt Jules Janin ou John Lemoine, les admirateurs du poëte viennois? — Oh! ce doit être celui qui a dit de Reynaud: « C'est un Athénien du goût le plus pur, c'est un artiste de race; » ou bien non, c'est peut-être celui qui a dit: « Voilà des vers que l'on aime et qui font aimer le poëte; la forme en est nouvelle, elle sent plutôt son village que sa ville. Reynaud est un paysan des bords du Rhône parfumé des senteurs de la prairie! »

Eh bien! non encore. — Cette notice où l'on sent à chaque ligne l'affection que devait inspirer Reynaud jeune, riche, heureux et généreux, semant partout la vie, lui qui si tôt devait la perdre; cette biographie émue et vivante, a pour auteur un écrivain déjà bien connu en Dauphiné, mais dont le nom désormais vivra autant que celui de Charles Reynaud, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il y aura des lettrés délicats pour relire ces *Pastorales* qui seront éternellement jeunes,

(1) Charles REYNAUD, *Epîtres, Contes et Pastorales*; 1 vol. in-12, édition de luxe. Vienne, Savigné, imprimeur; Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, passage Choiseul.

Roméo et Juliette, poème par Henri SECOND. Grenoble, Prudhomme-Dauphin et Dupont, imprimeurs; Xavier Roux, libraire.

Digitized by Google

fraîches et vraies, et nous nommons avec plaisir l'auteur: M. A. Fabre, président du tribunal civil de St-Etienne.

Il nous faudrait maintenant l'âme d'un poëte pour apprécier Charles Reynaud. Nous ne pouvons dire au lecteur: Lis telle pièce, nous lui disons de les lire toutes, car toutes sont des poésies harmonieuses, élégantes de rhythme, riches de rime et laissant une impression au cœur ou une idée au cerveau.

Mais si l'on nous demande celles que nous préférons sans parler de l'épitre: *Jérusalem*, *A ma mère*, de *la Ferme* et de *la Haie*, nous citerons: *La mort de Juliette;* quel touchant poème à la fois triste et gracieux! — *Une fantaisie d'Alcibiade*, charmante fantaisie de poëte, pleine d'esprit et d'esprit athénien; — *Le festin de Circé;* croyez-vous que cette pièce a un véritable cachet d'originalité? — *Le chant du crapaud*, dont nous voulons reproduire la fin:

Ah! dis-moi, pourquoi donnes-tu,
Nature impénétrable,
Toi dont j'admire la vertu
Et l'ordre inaltérable,

Au paon stupide un si beau corps,
Des yeux doux aux vipères,
Aux insensés des bras si forts,
Tant d'éclat aux panthères,

Une voix si tendre aux crapauds,
Aux renards tant de grâces,
Et pourquoi tant d'hommes si beaux
Ont des âmes si basses ?

A Ernest Meissonier, poésie pleine d'esprit parisien et qui commence par des esquisses de tableaux que le peintre aurait dû crayonner. —*Les Cerises*, coquette petite pièce, et le *Mariage de ma voisine*, dont le dernier vers:

Et l'époux était laid et juge au tribunal

donnera bien vite envie de lire ceux qui précèdent.—Enfin, car si nous ne nous arrêtons, nous citerons tout, deux sonnets, qui donneront aux lecteurs de la *Revue*, mieux que nous ne pourrions le faire, une idée du merveilleux talent d'un poëte que longtemps les Muses pleureront:

O puissante nature, ô mère nourricière
Aux flancs sacrés et forts, reine au port glorieux,
Vierge et mère à la fois, merveilleuse ouvrière!
Tu donnas aux chevaux des pieds audacieux,

Aux taureaux rutilants la corne meurtrière,
Un antre armé de dents aux lions furieux,
La nageoire au poisson qui fuit dans la rivière,
L'aile sûre et rapide aux habitants des cieux,

Au soleil la chaleur, la transparence à l'onde,
A la nuit sa tranquille et calme majesté,
A l'homme le courage avec la volonté.

La femme en vain pressait ta mamelle féconde...
Tu lui donnas alors, Nature, la beauté,
Ce signe étincelant de l'empire du monde!

A LAURENT PICHAT

Je viens vous rappeler une chère promesse
Mon ami. Je consens que, pendant les hivers,
Paris soit une Athène et la Seine un Permesse,
Mais en en été partout on peut faire des vers.

Mon hameau, pour septembre, annonce une kermesse ;
Venez voir mon pays, mes prés, mes coteaux verts;
Vous serez libre ici: ni boston, ni grand'messe!
Et vous serez reçu, poëte, à bras ouverts.

Meissonier et Ponsard viendront aussi, j'espère,
Amenez avec vous Augier, notre compère.
En allons-nous chanter de ces gais virelais!

Au loin la politique et la discorde blême!
Nous referons ici comme une autre Thélème
Et nous réveillerons l'ombre de Rabelais!

Oh! nous ne quittons plus Charles Reynaud! Ses poésies ne seront pas oubliées dans un rayon de bibliothèque, elles sont de celles qu'on

Digitized by Google

lit toujours avec plaisir, et le livre qui les contient est de ceux que l'on met à la place d'honneur et que l'on présente comme un ami de la maison.

Pouvons-nous, maintenant, parler d'une œuvre nouvelle dont nul peut-être n'a encore parlé?

Roméo et Juliette, poème, d'Henri Second. Voilà un nom déjà connu et qui serait célèbre, si la célébrité n'était si lente à venir au talent véritable.

Nous connaissons depuis longtemps Henri Second; ailleurs déjà nous avons parlé de son petit poème *A la jeune Allemagne*, de ses *Peines d'amour perdues* publiées l'an dernier, des mille pièces qu'il a semées partout, dont quelques-unes ont eu le vent passager de la popularité, et parmi celles-là nous citerons deux chants que beaucoup connaissent sans savoir que l'auteur est grenoblois, et qu'il était bien jeune quand il les fit. Nous voulons parler du *Porte-Drapeau*, chant patriotique qu'un journal parisien édita un jour à 100,000 exemplaires, et de *La dernière pensée du Christ*, œuvre admirable et de forme et d'idée.

Mais nous revenons à *Roméo et Juliette*. C'est un poème de quinze cents vers, de ces vers pleins et sonores dont chacun renferme une idée, une pensée folle ou sérieuse, joyeuse ou triste, amère quelquefois; de ces vers dont le rhythme ne languit jamais, dont les rimes, les syllabes même tintent et vibrent comme la coupe de cristal pur dans laquelle on égrenne un collier de perles!

Oh! comme on le lit vite ce poème, et comme on le relit ensuite lentement. Et puis quand on l'a lu, une chose étonne, c'est le nom de l'auteur: pourquoi Henri Second? C'est l'esprit de Musset; la pensée se reporte à *Rolla*, *La Coupe et les lèvres*, *Don Paëz*; *Roméo et Juliette*, d'Henri Second, nous rappelle ces immortels poèmes et ne leur est pas inférieur.

Mais pourquoi ce titre emprunté à l'un des drames les plus humains du plus grand poëte anglais? — Bien souvent, ô Shakespeare! des écrivains, des poëtes ont evoqué quelques-unes de tes créations, afin de comprendre quelqu'une de tes pensées, jamais peut-être poëte n'a mieux réussi que celui qui aujourd'hui s'abrite sous la grande ombre de ton nom: comme lui, en effet, Shakespeare, tu n'as vu l'amour que dans le cœur de ces deux enfants, Roméo et Juliette; tu n'as rencontré ce charmant oiseau qu'un rien effarouche, que sur l'échelle de soie qui conduit Roméo au balcon de son amante. Poëte aux larges conceptions et dont si triste fut la vie, tu as vainement cherché l'amour chez les grands, chez les heureux du monde, chez le bourgeois aux petits calculs, aux mesquines idées, chez le peuple, plus bas encore!... Tu ne l'as pas trouvé dans le palais somptueux, ni au comptoir du marchand affairé, ni enfin dans le taudis du pauvre, trop malheureux pour savoir aimer; chez toi, dans ta maison, poëte, tu ne l'as pas trouvé, l'amour! —Tu ne l'as trouvé qu'un soir d'été, en Italie; tes amoureux sont un jeune homme de vingt ans, une vierge de quinze, et tu les fais mourir au matin de leur amour, car tu ne sais même pas, ô poëte, si leur amour pourra vivre des années, si, aux secousses de la vie, il pourra résister!

Henri Second s'arrête où s'est arrêté Shakespeare et c'est le cœur serré qu'on lit ces quatre vers:

> Comme autrefois Noé pour éclairer sa marche,
> J'ai lancé vers le ciel l'espoir, ce blanc ramier,
> Mais, moins heureux que lui, la colombe de l'arche
> Ne m'a point rapporté le rameau d'olivier.

et celui enfin qui termine le poème:

> Qu'aurait de plus le ciel si nous avions l'amour?

Pourtant le bonheur d'être aimé est réel: un poëte même peut, dans notre époque si prosaïque, trouver une compagne qui partagera ses douleurs, ses travaux, ses joies, ses espérances. Lorsqu'une femme veut, elle sait aimer, et rien ne prévaut contre son amour.

Digitized by Google

Peut-être quelque jour l'espoir rentrera-t-il au cœur d'Henri Second, mais son désespoir nous sera toujours cher, car nous lui devons un immortel poème, nous disons bien *immortel*. Si au début de cet article nous avons dit que nul n'avait encore parlé de l'œuvre nouvelle d'Henri Second, nous avons voulu dire dans notre région, à Grenoble par exemple, où elle a été imprimée; car, il y a peu de temps, à Paris, au Collége de France, un professeur a fait de *Roméo et Juliette*, du poëte grenoblois, l'objet de son cours de littérature, et proclamé devant un public d'élite le talent de l'auteur. Un tel encouragement, parti de si haut, fera plus certainement pour notre compatriote que ces quelques lignes d'un inconnu, mais nous devions à nous-même, à notre pays de n'être pas les derniers à apporter notre branche verte à la couronne d'un poëte dont le Dauphiné sera fier quelque jour.

(A continuer). *Un Dauphinois.*

Paris, avril 1878.

CHRONIQUE

En attendant que la *Revue* consacre une place aux *Dauphinois et Vivarais à l'Exposition*, signalons dès aujourd'hui un très-beau plan topographique de Cherbourg et des environs, par un Dauphinois, M. Filoz, capitaine au 1er régiment d'infanterie de marine. A l'Exposition de Lyon, en 1872, M. Filoz avait déjà obtenu une médaille d'or de 1re classe, pour un magnifique plan en relief du château-fort de Pau.

A la réunion annuelle des Sociétés savantes des départements, M. Lory, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble, a donné une description des massifs centraux des Alpes.

M. L. Charvet, architecte à Lyon, collaborateur de la *Revue*, a lu une notice historique sur la fondation de l'Ecole d'architecture de Lyon, dont il est directeur.

M. Violle, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble, a présenté les résultats de ses expériences pour déterminer la mesure de la chaleur en Italie.

M. Macé de Lépinay, le savant et sympathique doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble, a présenté un travail sur *Hugues de Lyonne*, d'après des publications récentes, qui sont : le livre de M. Valfrey, composé d'après les archives des affaires étrangères, et des lettres inédites d'Hugues de Lyonne, communiquées par M. le Dr Chevalier au *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*.

La question de l'origine du Bacchu-Ber continue à faire l'objet d'ingénieuses recherches. On connaît l'opinion très-plausible émise dans la *Revue* par M. le docteur Chabrand : le Bacchu-Ber serait une imitation de la danse des épées des Suisses. Son introduction dans les Alpes ne remonterait pas au delà du XVIIe siècle.

M. Paul Guillemin le considère comme étant une pyrrhique grecque et en fait remonter l'origine jusqu'aux temps de la domination romaine. (Le *Bacchu-Ber, essai historique et archéologique*. Lyon, 1878, imp. Pitrat aîné). Dans le no de février 1878 de la *Revue lyonnaise de géographie*, le même auteur a repris cette question avec plus de développements.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

LE PALAIS DE JUSTICE

GRENOBLE

Digitized by Google

l existe,
âtiments
partout
sous le
érentes.
ıttenant
ɔthique
le style
erniers
ıri IV;
ustice,
e plus

onseil
dans
être
e des
salle
t à y
ɔosi-

ordonnances pressantes de la co

Digitized by Google

PALAIS DE JUSTICE

Digitized by Google

PALAIS DE JUSTICE

A GRENOBLE

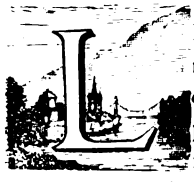

LE palais de justice de Grenoble, tel qu'il existe, relevé sur les fondations de précédents bâtiments démolis, et remaniés, à l'intérieur, presque partout pour les besoins du service, appartient, sous le rapport de l'architecture, à deux époques différentes. Il présente, si l'on veut, sur la même ligne, deux façades attenant l'une à l'autre, ou mieux encore une seule façade, partie gothique de transition datant du règne de Louis XII et partie dans le style de la Renaissance, œuvre gracieuse commencée sous les derniers Valois, suspendue, reprise et terminée sous le règne de Henri IV; c'est-à-dire que les travaux de la façade de notre palais de justice, appelé aussi dans le temps palais royal, ont duré l'espace de plus d'un siècle.

Si on remonte au dauphin Humbert II qui institua le conseil delphinal devenu ensuite le Parlement de Grenoble et qu'il fixa dans la ville capitale de ses états, voulant qu'il ne pût jamais en être distrait, on voit que ce Conseil suprême, ainsi que la Chambre des comptes, d'une création plus ancienne, siégeaient déjà dans une salle particulière du palais du dauphin. Ces deux cours continuèrent à y tenir leurs séances jusqu'au moment où elles eurent à leur disposition un local vaste et spécial.

Ce besoin d'un palais de justice, comme le constatent des procédures y relatives, se fit sentir durant près d'un siècle et demi. Pendant ce temps furent étudiés divers projets d'agrandissement et d'améliorations et parurent des ordonnances pressantes de la construction de

Digitized by Google

ce nouveau palais, soit de la part du dauphin Charles, fils du roi Charles VI, et des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, des années 1417, 1423, 1478 et 1494; soit de la part d'Henri de Sassenage, gouverneur du Dauphiné, des 29 mars 1417 et 19 septembre 1418; mais en l'état rien ne fut exécuté d'une manière sérieuse et définitive.

Les travaux de la façade ne commencèrent qu'à partir du règne de Louis XII. Ces travaux consistent dans la porte d'entrée, la voûte, deux fenêtres principales au-dessus avec leurs emblèmes et l'encorbellement à côté, percé de trois fenêtres à ogives qu'ornent des fleurons d'un bon goût. Aujourd'hui deux seules de ces fenêtres sont ouvertes, celle du milieu a été murée lorsqu'on y a placé, en 1835, une longue tablette en pierre de Sassenage, sur laquelle a été tracé un méridien régulateur, par M. Alphonse Blanc, le même qui fut nommé, treize ans après, député de l'Isère à l'Assemblée Constituante. La saillie de l'encorbellement ou tourelle dont il s'agit, formait la courbe extérieure de l'abside d'une riche petite chapelle devenue de nos jours un cabinet de travail et qui occupait tout l'espace des rampes actuelles de l'escalier, avant qu'on eût démoli l'ancien, construit en hélice et placé à l'angle principal de la galerie intérieure. La chapelle entière avait une longueur de 8 mètres 25 centimètres sur 5 mètres 50 centimètres de largeur; elle présentait dans son ensemble un vase gracieux, ainsi qu'on peut en juger par les nervures des voûtes, leurs supports, deux niches avec leurs dais à dentelures et autres ornements délicats, échappés au temps et à la main destructive de l'homme. On a posé dans les deux niches deux statues en plâtre, l'une de Guy Pape et l'autre d'Expilly; l'élévation de la voûte est de près de six mètres. Il est à regretter que la construction de l'escalier moderne qui aurait pu être placé ailleurs, ait nécessité la mutilation de cette élégante chapelle, d'un style dont il ne reste à Grenoble qu'un seul monument à peu près entier, qui est le tabernacle *ciborium* ou expositoire dans le chœur de l'église cathédrale.

Du nombre des emblèmes extérieurs du palais qui méritent le plus d'attention, nous citerons deux lions et deux chiens tenant des phylactères et qui semblent vouloir s'élancer sur les passants (ils sont posés sur les moulures des deux fenêtres au-dessus de la porte d'entrée) et deux escargots qui rampent le long du fleuron au-dessus de cette porte. Il semble qu'on ait voulu par là figurer les clameurs des avocats et les lenteurs des procédures judiciaires. On remarque surtout un autre sujet non moins allégorique, lequel sert de support à l'un des angles mêmes de la tourelle ou encorbellement; ce sont deux chiens se disputant un os. Le même emblème se retrouve dans la chapelle où le ciseau d'un malin artiste a aussi figuré un groupe de deux enfants se disputant un bâton déjà à demi rompu. Des supports des nervures de la voûte du portail sont également emblématiques; ils décèlent certains vices figurés parfois d'une manière cynique et grotesque. Deux

Digitized by Google

guivres ou gargouilles, savoir un lion et un aigle, couronnent le haut de la tourelle. Toute cette partie du palais de justice est construite en pierres blanches de l'Echaillon, que le temps a noircies depuis plus de trois siècles et demi.

Quant à la seconde partie de la façade ou partie de la Renaissance, elle présente quatre larges fenêtres à doubles croisillons et deux fenêtres plus étroites, s'ouvrant au-dessus d'arcades simulées et que surmontent d'autres fenêtres ou croisées, disposées en attique ; le tout est orné de riches moulures de corniches, de colonnes superposées et de cercles ou anneaux placés sans ordre et sans symétrie. La pierre employée dans cette construction est celle de Fontanil, près de Voreppe, qui est d'une teinte grise que le temps noircit et que l'intempérie délite facilement ; aussi les appuis à saillie au-dessus des arcades sont-ils presque entièrement détruits, ce qui donne à l'édifice un air triste et délabré.

Dans cette partie du palais est pratiquée une voûte qui conduit de la place Saint-André à celle des Cordeliers. Sur la façade au-dessus du passage, dans une niche, est une statue de la justice ; aux deux côtés, dans deux niches plus petites, actuellement vides, étaient deux autres statues représentant, l'une Charlemagne, le restaurateur des lois en France, et l'autre Louis XI, qui organisa le Parlement de Grenoble. Sous le passage étaient rangés, sur les murs latéraux, six à droite, six à gauche, douze médaillons ou bustes des dauphins de Viennois, aujourd'hui déposés à la bibliothèque de la ville. Dans le fronton d'une ancienne petite porte, sous le même passage, est inscrite la date de 1602, avec les initiales entrelacées ou monogramme S. P. B. Nous avons dans une notice particulière expliqué ces trois initiales S. P. B., par les mots : *Sculpsit Petrus Bucher*, d'où nous avons naturellement conclu que Pierre Bucher, procureur général au Parlement de Grenoble, et qui s'était adonné à la fois à la sculpture et à l'étude des lois, pourrait bien avoir été l'architecte de cette partie du palais et l'auteur de ces bustes ; non point qu'il dût encore vivre à cette époque de 1602 (il était décédé depuis plusieurs années), mais comme ayant pu s'occuper des plans d'après lesquels cette même partie extérieure du palais aurait été achevée cette année (1).

Trois salles du palais de justice méritent une attention particulière, savoir : la grande salle des cérémonies ou grande salle solennelle, la première chambre de la Cour et la première chambre du tribunal civil.

Le plafond en bois sculpté de la grande salle solennelle est un ouvrage du règne de Louis XIV. Au centre, la face du soleil avec ses rayons, emblème du roi, occupe un écu soutenu par deux hérauts

(1) *Notice sur les bustes des anciens dauphins de Viennois*, placés dans la salle de la bibliothèque de Grenoble, par J.-J.-A. Pilot ; *Revue du Dauphiné*, tom. VI, p. 308 et suivantes.

Digitized by Google

d'armes de grandeur presque naturelle, tenant de leur main libre un large panonceau. Sur l'écu est posé un casque ouvert, orné de lambrequins, sous des draperies à pavillons et que domine un autre soleil, autour duquel flotte la devise du monarque. Ces détails en relief ressortent dans un grand carré long que forment de riches moulures. Aux quatre coins sont : d'un côté, des trophées, et de l'autre, deux justices assises, tenant la balance et l'épée. Il est fâcheux que lorsqu'on a changé les dispositions de cette vaste salle, il y a une quarantaine d'années, et qu'on a repeint les murs, on ait cru devoir couvrir également tout le plafond d'une peinture grise, ce qui aujourd'hui, outre le disgracieux effet qui en résulte, empêche de juger de la délicatesse et du fini du travail. Cette salle a 20 mètres 25 centimètres de long, sur 10 mètres 20 centimètres de large et 7 mètres 25 centimètres d'élévation.

Le plafond de la première chambre de la Cour, ouvrage aussi du règne de Louis XIV, était resté inachevé; il avait même souffert diverses dégradations en 1793; on l'a restauré et complété en 1835, en y plaçant aux quatre angles quatre rosaces, et au centre, la statue de la Justice assise sur un lion, signe de la force, ainsi que quatre trophées et quatre médaillons, ceux de Guy Pape, d'Expilly, de Salvaing de Boissieu et de Valbonnais, magistrats qui ont illustré, les deux premiers, l'ancien Parlement de Grenoble, et les deux autres, la Chambre des comptes du Dauphiné. Ces restaurations et ces additions ont été faites d'après les dessins de M. Sapey, sculpteur de notre ville. Toutes les autres sculptures, telles que les anges, les renommées, les guirlandes de branches de chêne, les moulures des caissons, même celles des quatre rosaces, les portes, leurs encadrements et la boiserie entière du soubassement, où sont figurés plusieurs soleils, sont de l'époque où la salle a été construite. On y a inscrit de nos jours, sur les panneaux, au-dessus des deux portes, les noms de magistrats et d'avocats célèbres qu'a fournis l'ancien barreau de notre cité.

Au-dessus d'une porte :

Fois MARC, 1521.
L. RABOT, 1530.
CUJAS, 1573.
J. DE LA CROIX, 1578.

Au-dessus de l'autre porte :

SERVIEN, 1618.
GUY BASSET, 1686.
NICOLAS CHORIER, 1692.
SERVAN, 1766.

Cette salle est un carré ayant 19 mètres 50 centimètres de long sur 15 mètres 20 centimètres de large et 5 mètres 95 centimètres d'élévation. Avant 1790, elle était tendue de velours bleu parsemé de fleurs de lis et de dauphins d'or et d'argent.

Digitized by Google

La plus remarquable des salles du palais de justice, par son ancienneté et par les riches boiseries qui la décorent, est sans contredit celle de la première chambre du Tribunal civil, affectée autrefois au service de la Chambre des comptes. Ces boiseries, justement appréciées des artistes et des amateurs, la plupart bien conservées et dont l'existence date de l'année 1524, sont l'ouvrage d'un habile ouvrier, nommé Paul Jude, qualifié dans un document de l'époque, *d'expert dans l'art de la menuiserie et de la ciselure du bois.* Paul Jude et ses compagnons y travaillèrent du 29 juin 1521 au mois de septembre 1524. La dépense totale, d'après le compte que nous avons eu sous les yeux, s'éleva à la somme de 1,558 livres 8 sous 6 deniers tournois, qui représentent en valeur de notre monnaie plus de 7,000 francs.

La salle est oblongue, mais elle offre dans le fond une légère irrégularité à cause de la saillie d'une partie de la boiserie. Elle a 8 mètres 90 centimètres de largeur, sur 10 mètres 68 centimètres de longueur; sa hauteur est de 4 mètres 60 centimètres. Sur deux côtés de la salle et sur la partie du troisième côté qui avance, sont disposés des placards et des tiroirs qui servaient d'archives. Le soubassement de la boiserie principale consiste en seize panneaux unis qui forment seize placards; autant de placards coupent la corniche au-dessus. Deux rangées de panneaux garnis d'écussons et de feuillages découpés décorent les portes des deux rangées de placards supérieurs ayant chacun un numéro d'ordre en caractères de l'époque. On compte trente-trois de ces placards; il y en avait, d'après les numéros marqués, trente-huit; il en manque cinq qui probablement occupaient la place des deux portes ouvertes depuis l'établissement de la salle.

Les panneaux formant la première rangée des placards ont un écusson posé sur un feuillage et sur lequel était une fleur de lys dorée aujourd'hui effacée. Une couronne surmonte les deux écussons de la boiserie du fond qui est en saillie.

Des fleurs et des feuilles entrelacées, artistement exécutées, rehaussent les panneaux des placards de la seconde rangée; aucun de ces ornements ne se ressemble. Ils diffèrent tous en quelque manière par le dessin ou par le travail; ils occupent aussi en largeur plus ou moins d'espace; mais tous ceux de la même ligne sont de la même hauteur. Les panneaux les plus élevés ont 60 centimètres de haut, ceux de dessous n'ont que 48 centimètres.

Des montants ou pilastres surchargés de ciselures à menaux, séparent chaque placard. Aux angles du côté des fenêtres et sur la partie de la salle qui offre un enfoncement, ont été simulés, pour la symétrie, de pareils placards, que séparent aussi de semblables pilastres.

Les pavots, les renoncules et la vigne se reproduisent le plus souvent. Une magnifique bordure également en pavots accompagne la boiserie qui avance et à la suite de laquelle est le couronnement de la cheminée formée d'un large dais surmonté par de nombreux clochetons d'un beau gothique fleuri; deux niches adossées à des colonnes

Digitized by Google

fasciculées soutiennent de chaque côté ce couronnement. Dans chacune de ces niches est une statue en bois, représentant un homme d'armes; ces statues avaient été enlevées à l'époque de la Révolution; elles ont été replacées depuis plusieurs années. Il y avait sans doute sous le couronnement, un écusson aux armes de France et du Dauphiné qu'a remplacé, sous le premier Empire, une aigle impériale dont on peut facilement reconnaître la position par des traces de colle assez apparentes. Une cheminée moderne a remplacé aussi l'ancienne cheminée que décoraient des ornements en bois sculpté; de chaque côté existe une porte qui accompagne la boiserie. Les magistrats entraient par la porte à gauche; la porte de droite, qui autrefois se trouvait hors de l'enceinte de la barre, servait au public.

Nous pensons que les boiseries sont en bois de mélèze; elles sont rayées en quadrillages réguliers de manière à imiter une étoffe écossaise, opération qui paraît avoir été faite par l'application d'un fer chaud.

La boiserie du plafond, la corniche qui l'encadre et les panneaux des évasements des fenêtres, ne sont ni du style, ni de l'époque de l'ancienne boiserie; ils appartiennent au XVIIe siècle. Le plafond est en bois de sapin et ses ornements sont en bois de tilleul. Ce plafond est à caissons avec un médaillon de forme ronde aux quatre coins. Dans chaque médaillon est un trophée. Un médaillon ovale, sans sujet, occupe le milieu du plafond. Il est à croire que dans le temps il y avait les armes de France et du Dauphiné. Les panneaux des évasements des fenêtres sont symétriques; il y a dans le haut des grappes de raisins avec leurs feuilles, dans le bas des branches de chêne et au milieu un ornement de feuillages : des branches de laurier sont sculptées sur les panneaux au-dessous de la couverture des fenêtres.

La salle était éclairée par trois longues croisées ou fenêtres à croisillons et par une petite fenêtre carrée. Il y a quarante ans, lorsqu'on fit des réparations au palais, on enleva les croisillons de ces trois fenêtres pour donner plus de jour, La petite fenêtre et les trois croisées avaient des vitraux peints, dont l'origine pouvait remonter, comme celle d'une boiserie primitive, à Charles VIII, ainsi que l'attestait un écusson aux armes de France et de Bretagne sur l'un de ces vitraux. Nous renvoyons, pour plus amples renseignements, à nos deux notices sur le palais de justice à Grenoble et sur les boiseries et anciens vitraux de l'ancienne Chambre des comptes de cette ville (1).

Les vitraux de cette Chambre furent brisés en 1590 par la commotion que produisit l'artillerie de Lesdiguières, lorsqu'en assiégeant Grenoble il tira sur la tour du pont qui était dans le voisinage du palais.

(1) *Le palais de justice à Grenoble* (Congrès scientifique de France), 24e session. Tome second, 1858, p. 534, 548.
Le palais de justice à Grenoble, 1875, in-8°; Xavier Drevet, éditeur.
Boiseries et vitraux de l'ancienne Chambre des comptes à Grenoble; 1875, in-8°. Maisonville, imprimeur-éditeur.

Digitized by Google

La Chambre des comptes avait, comme le Parlement, sa chapelle particulière attenant à l'une des salles et que dota, en 1659, Jean du Vache, l'un de ses présidents, baron de Châteauneuf et seigneur de l'Albenc et de Vatilieu. Un religieux recollet, du couvent de Grenoble, y disait la messe tous les jours d'entrée à dix heures du matin, heure de la sortie habituelle des gens des comptes.

Au palais de justice, avant 1790, siégeaient : le Parlement divisé en trois chambres, la Chambre des comptes, le bureau des finances, le baillage du Graisivaudan et la judicature de Grenoble. Cette judicature tenait ses audiences dans l'auditoire même du bailliage.

Aujourd'hui, le palais de justice est occupé par la Cour d'appel, les Assises, le Tribunal civil et correctionnel, et le Tribunal de commerce.

J.-J.-A. Pilot.

Digitized by Google

A Mlle AGAR

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

(Sonnet)

Dois-je parler, dois-je me taire?
Et n'est-ce pas te profaner
Que d'oser, enfant téméraire,
A tes genoux me prosterner?

Je le sais bien, je ne puis faire
Rien qui soit digne de t'orner,
Mais du moins mon cœur est sincère
Et donne ce qu'il peut donner.

Prends donc, ô fille de Corneille,
Prends les roses de ma corbeille!
Je les cueillis pour toi le soir

Où subjugué par ton génie
Je goûtai la joie infinie
Et de t'entendre et de te voir.

R. AUGIER

Montélimar, mai 187..

Digitized by Google

LE ROMÉRAGE

A Frédéric Mistral.

Le village est riant aujourd'hui ; sur la place,
Dont quatre arbres géants ombragent la surface,
Et dont une fontaine au bassin spacieux
Orne le centre, on voit, se dressant vers les cieux,
Quelques bigues porter des drapeaux à leur cime.
Sur une haute estrade un tambourin opprime
Un pauvre galoubet qui, malgré ses efforts,
Dans la dispute a l'air d'avoir pour lui les torts.
Enfin, tout à côté, quelques pitres de foire,
Etalant en public leur faconde oratoire,
Débitent des lazzis plus ou moins amusants.
C'est la fête aujourd'hui qui revient tous les ans,
La fête du village. Aussi, femmes et filles,
Vieillards et jeunes gens font-ils dans les quadrilles
Un véritable assaut d'entrain et de gaîté.
Par la soif du plaisir chacun est emporté,
Si bien que le curé, lui, l'homme de sagesse,
Ne saurait s'empêcher, en ce jour de liesse,
De prendre aussi sa part de joie. On l'aperçoit
Passant de groupe en groupe, où chacun le reçoit
Avec force saluts. A ses côtés, le maire
S'avance, cheminant d'un air fort débonnaire,
Mais ébauchant pourtant un bonjour protecteur
A ses administrés. Il connaît la hauteur
Où l'a placé l'arrêt du préfet qui l'estime ;
Il porte dans son cœur la conscience intime

Digitized by Google

Qu'il est bien au-dessus de ses concitoyens.
Les hautes questions sur les murs mitoyens
N'ont nul secret pour lui ; c'est un homme pratique.
Il sait utiliser aussi le mot caustique,
Et, maintes fois, il a, sans nul effort, cloué
Plus d'un concitoyen réputé fort roué.

Tandis que tambourin et galoubet s'escriment
A faire sautiller les danseurs qui s'animent,
A l'autre extrémité de la place les jeux,
Depuis déjà longtemps, ont commencé nombreux :
C'est la course en des sacs ; c'est le mât de cocagne,
Si bien enduit de suif, que celui-là qui gagne
Un seul des trois objets appendus au sommet,
Le saucisson à l'ail, la montre ou le poulet,
Est fêté comme un roi par la foule. On l'acclame !
S'il remporte deux prix, pour sûr on le proclame
Le seul héros du jour, et cet heureux vainqueur
De plus d'une beauté fait palpiter le cœur.
Puis voici le champ clos où les hommes forts luttent.
Avec quel sans façon ces gens-là se culbutent !
Sur leurs torses, parfois, on voit le sang jaillir :
Qu'importe ! un vrai lutteur ne saurait défaillir !

Plus loin, sur un chemin ombragé de platanes,
Où se sont réunis paysans, paysannes,
L'adjoint va présider la course des baudets,
Pour ce jour richement bâtés, sanglés, bridés.
Cet épisode est l'un des plus drôles. La chute
D'un cavalier, au moins, signale cette lutte ;
Plusieurs même, parfois, roulent sur les chemins,
Et le public alors rit et frappe des mains.
Puis, voici, dans un coin, plusieurs des jeux d'adresse :
Les quilles, les palets, le billard ; on s'empresse
Autour d'eux, car plus d'un des hôtes de l'endroit
Tient à cœur de prouver qu'il est le plus adroit.
Là, dans un terrain clos, sont les joueurs de boules
Qui luttent pour gagner des lapins ou des poules ;
Enfin, tout à côté, bouillants dans leurs assauts,
On voit les concurrents pour le prix des trois sauts.

Digitized by Google

Mais les jeux ont pris fin avec le jour; la danse
Seule n'a pas cessé; la fête recommence
Avec bien plus d'entrain pour les danseurs, la nuit.
Pourtant, lorsque au matin le premier rayon luit,
On se sépare; alors, plus d'un danseur morose
Que la grande fatigue à cette heure indispose,
Regrette, maintenant que la fête a cessé,
En épingles du bal (1) *d'avoir tant dépensé!*

Alfred GABRIÉ.

Paris, avril 1878.

(1) Il est de mode que, pour chaque contredanse, le cavalier paie une somme fixée d'avance, en échange de laquelle on donne un paquet d'épingles à sa danseuse. C'est ce qu'on appelle les épingles du bal.

Digitized by Google

ETUDES & PORTRAITS

FÉLIX GRAS

DÉCIDÉMENT les aigles du mont Gibal, de l'Estérel, du Ventoux, des Alpilles, descendent souvent dans la plaine et viennent inspirer les modernes troubadours. On peut bien les avoir vus à Maillane, à Avignon, à Villeneuve; je ne crains pas d'être contredite là-dessus. Certes on comprend aussi que le large courant du Rhône, le souffle impétueux du mistral, la beauté des hautes montagnes, le poétique voisinage de la fontaine de Vaucluse, de l'île de la Bartelasse, de l'immense mer, le soleil méridional si généreux, exercent une heureuse influence sur les âmes des bardes de la langue d'O, et que leur pays est prédestiné à l'harmonie magique et fière.

La Poésie est une belle muse, mais elle devient sacrée lorsqu'au charme qui l'accompagne elle joint le patriotisme. Or, au milieu des mesquines agitations, plus ou moins ambitieuses, des partis, une noble voix s'est élevée en Provence, et s'est écriée, dans l'épigraphe d'un magnifique poème :

J'aime la France plus que tout !

Cette exclamation, simple et sublime à la fois, retentit comme un cri d'amour adressé à l'immortelle amante, si belle encore dans ses malheurs, qui porte le nom de la Patrie. Honneur au poëte dont le dévoûment lui envoie cette touchante déclaration! Elle serait le talisman de son œuvre si le merveilleux livre des *Carbounié* en avait besoin.

Plus jeune que les maîtres-félibres, M. Félix Gras s'est déjà fait une belle place à côté de ces princes du gai savoir. La Poésie l'a désigné pour un de ses élus, comme elle a baisé le front de sa sœur, Mme Rose-Anaïs Roumanille, la plus éminente *félibresso* de toute la Provence, Rose la bien nommée, rose dont le parfum s'exhale entre un digne époux, le patriarche du Félibrige, et de charmants enfants, jolis boutons de rose qui ornent aussi sa couronne poétique, gentils oiseaux qui chanteront sans doute, comme leurs mélodieux parents.

Digitized by Google

Aux fêtes solennelles du cinquième centenaire de Pétrarque, célébrées à Avignon en 1874, M. Félix Gras fut chargé, comme secrétaire du jury provençal, de faire le rapport des Jeux Floraux. Après un brillant discours, l'orateur nomma ceux qui avaient remporté des prix, et l'on entendit alors un hommage fraternel plein d'émotion... Il s'agissait de parler d'une traduction délicieuse du sonnet CXLII du cygne d'Arezzo, qui venait de gagner la couronne d'olivier en argent offerte par l'Académie de Béziers :

— *L'autour d'aquelo obro requisto*, dit M. Félix Gras, *es uno femo qu'a signa de l'escais noum de Jano-Margarido. Mai vuei sabén lou noum véritable de la damo e noun deù s'escoundre : es Roso-Anais Roumanille.*

O sorre! que toun cor demore amant, toun amo sereno! que toun front caste s'assouste sèmpre à l'oumbrino de la courouno d'oulivié! E amor que sian doù même sang, laisso-me l'arrousa de mi lagremo!

« L'auteur de cette œuvre exquise est une femme qui a signé du pseudonyme de Jane-Marguerite. Mais aujourd'hui nous savons le nom véritable de la dame et il ne doit pas se cacher : c'est Rose-Anaïs Roumanille !

« O sœur ! que ton cœur reste aimant, ton âme sereine ! que ton front chaste s'abrite toujours à l'ombre de la couronne d'olivier ! Et puisque nous sommes du même sang, laisse-moi l'arroser de mes larmes ! »

Vous jugez si cette délicate invocation fut applaudie par les auditeurs comme elle méritait de l'être.

Avant l'apparition du grand poème de M. Félix Gras, on connaissait de lui de remarquables pièces portant le cachet d'un talent fort original : *Lou Rose*, *Lou Poueto*, *a Teofile Gautier*, *etc.*, *etc.*, *La roumanço de Peire d'Aragoun*, poésie vibrante et chevaleresque qui se chante avec entrain dans les fêtes provençales, et *La Cansoun di Cigalié*, en l'honneur d'une Société décorée du nom de l'insecte adorateur du soleil et fondée à Paris par un Dauphinois, M. Maurice Faure, de Saillans. — On sait que les poëtes méridionaux et les illustrations littéraires de divers pays qui se trouvent dans l'antique Lutèce, se font une joie de se réunir sous les auspices de *la Cigale*, en fraternisant ainsi, en lisant leurs œuvres, en s'encourageant au labeur intellectuel. C'est pour saluer cet accord de bon augure que M. Félix Gras envoya à ces braves confrères son hymne rayonnant, qui semblait porter avec lui le beau soleil de Provence. Aussi, lorsqu'en septembre 1877, les Cigaliers sont venus à Arles pour leurs grandes fêtes, la charmante *Cansoun* qui leur est dédiée a été entonnée avec ardeur. — J'ai le regret de ne pouvoir la citer, mais je dois songer à conserver ici de l'espace pour vous entretenir, amis lecteurs, du poétique monument qui s'appelle *Li Carbounié*.

L'épopée en douze chants de M. Félix Gras a, comme je l'ai dit plus haut, cette noble devise :

Digitized by Google

Ame moun vilage mai que toun vilage.
Ame ma Prouvènço mai que ta prouvinço.
Ame la Franço mai que tout (1) !

La traduction française, faite par l'auteur, est en regard du texte.

Réginel est le héros du poème : il est plein de vaillance, de loyauté et de cœur. Des escarpements audacieux où se trouve la grande charbonnière de ses parents, il descend pour voyager, après avoir reçu les conseils de son père. Mais, malgré tout le courage de sa jeunesse, le montagnard est triste :

Alor passé dintre soun amo
De l'aut amour l'ardénto flamo.
Car diguén qu'eilamount, sus lou pin, dins [l'azur
Laisso aquelo que soun cor amo :
Chatouno de quinge an, fru quasimen madur
Que, de retour d'alin, Reginéu me bonur,

Culira dins sa flour. Pastresso,
N'a panca senti l'amaresso
D'aquesto malo vido. O moun Diéu ! segur [noun :
Just un Dimenche après la messo
Reginéu ie faguè per rire dous poutoun.
D'Anounciado la chatouno porto noum.

Elo es bloundo coume uno estello,
E coume en touti li piéucello
Sus soun visage léu s'acampo la roujour.
Soun un pau fèro si prunello
Coumo li de tout gent qu'es na dins lou Ventour.
Sa bouco es oudourouso, es d'ou rousiè la flour.

Alors dans son âme a passé l'ardente flamme de l'amour vrai. Car, il faut dire que là-haut, sur le sommet, dans l'azur, il laisse celle que son cœur aime : jeune fille de quinze ans, fruit presque mûr que, de retour de là-bas, Réginel, avec bonheur,

Cueillera dans sa fleur. Bergère, elle n'a pas encore connu l'amertume de cette triste vie. O mon Dieu ! non. Un dimanche après la messe, Réginel lui a donné, pour rire, deux baisers. La fillette porte le nom d'Annonciade.

Elle est blonde comme une étoile, et, comme à toutes les vierges, sur son visage vite monte la rougeur. Ses prunelles sont un peu fauves, comme celles de toutes gens nées dans le Ventoux. Sa bouche est odorante, elle est la fleur du rosier.

Et une belle fleur, je vous assure, une fleur charmante de grâce, de candeur et d'amour. Réginel garde son doux souvenir à travers ses pérégrinations, qui sont nombreuses et très-accidentées. A peine est-il parti que dans un endroit de malheur, entre d'immenses roches, il entend un vacarme épouvantable et découvre une grande caverne. Là sont rassemblés vingt bandits dont le chef est le terrible Oursan qui personnifie le génie mauvais, le Satan de la terre, comme Réginel est le symbole du courage et de l'honneur. Le noble montagnard veut délivrer son pays d'une pareille engeance ; il commence par mettre le feu au repaire des brigands qui désolent la contrée. Ceux-ci hurlent de rage et alors s'élève entre eux, entre Réginel et Oursan, une guerre à mort ; elle se renouvellera souvent dans le livre et fournira des occasions de vaillance inouïe au jeune héros qui manie des blocs de rochers comme un hercule, car il est fort, digne et fier comme un demi-dieu.

Dans ces scènes sauvages, ardentes, vigoureuses, frémissantes, il y a un souffle puissant, une virilité, une énergie, un élan admirables. Tout fait image dans ces belles strophes : on se croit transporté sur les hauteurs, on sent passer l'ouragan, on entend le tonnerre, le fracas des roches fendues, englouties, les cris des démons incarnés, leurs blasphèmes, tout, jusqu'au bruit solennel des sapins, des mélèzes, et

(1) J'aime mon village plus que ton village. — J'aime ma Provence plus que ta province. — J'aime la France plus que tout !

Digitized by Google

autres arbres de ces lieux agrestes. On voit l'indomptable valeur du beau montagnard, au milieu de violents assauts; on aperçoit les bandes de loups dont il fait la chasse; on remarque des paysages pittoresques, à la manière de Salvator Rosa, car M. Félix Gras est un grand peintre, plein de couleur étrange, sombre et gracieuse lorsqu'il le veut, tant son pinceau a de souplesse et de variété dans ses tons. Des contrastes charmants existent à côté de descriptions hardies, et sont fort heureusement rendus. Ainsi je parlerai de ce joli petit tableau de genre représentant l'intérieur d'un jeune ménage, celui de Cleiran, le garde-forestier, dont la cabane est située gentiment près de l'antique château de St-Lambert, que Réginel sauve des fureurs d'Oursan.

Pauvre vaillant Réginel! Parmi les imprécations d'Oursan, une menace cruelle vient atteindre son cœur; le lâche bandit ose lui crier qu'il enlèvera Annonciade sa fiancée, et cette parole de vengeance odieuse fait bondir le héros, comme vous le pensez bien!

Lorsqu'il a chassé les hordes sauvages du castel de St-Lambert, et pendant qu'il remporte des victoires, aux fêtes du pays, sur les lutteurs les plus hardis et les plus renommés de la Provence, pendant aussi qu'il va faire les moissons dans la plaine, c'est-à-dire lorsqu'il ne s'en doute certes pas, on vient lui dire, hélas! qu'Oursan et sa bande ont brûlé Verdolier et se sont emparés d'Annonciade; mais le frère de la jeune fille est venu heureusement la délivrer au péril de sa vie. Pendant douze semaines, les monstres ont saccagé le village et les alentours.

On devine les angoisses de Réginel. Il vole vers son pays natal, il accourt; le peuple est en larmes; sa fiancée, toute pâle, lui apprend que son père, Antonin, est allé dans la forêt et qu'on ne l'a pas vu revenir. Aussitôt, le brave jeune homme va à son secours. Sur les rochers, il rencontre Oursan et ses acolytes, qui se conduisent en traîtres qu'ils sont. Ainsi le chef de ces misérables lui crie à diverses reprises :

« Pitié! Réginel, grâce! grâce! Oursan fera retentir l'espace en chantant tes louanges et ta haute valeur; à tes pieds je courberai mon front et les arroserai humblement de mes larmes. Ah! laisse-moi la vie, enfant du mont Ventoux! »

C'était pour faire approcher le vaillant jeune homme. Il s'avance en effet, et ils sont trente contre lui, tous armés, mais il n'a pas peur, seulement il pense à Annonciade :

« ..... Je t'aime! je t'aime! s'écrie-t-il, entends au moins ce dernier cri!.. Mélèze, toi dont le front s'élance là-haut dans les nues, parles-en aux aigles, parles-en au soleil, du grand malheur qui m'arrive en ce jour. Les aigles, le soleil, demain, du haut du ciel, à la jeune fille diront comment est mort Réginel! »

« Et quand il a dit, lestement il relève sa tête fière comme une vague, rejette en arrière sa chevelure flottante et bouclée, et ses beaux

Digitized by Google

yeux châtains jettent des éclairs!... A ses pieds vite il ramasse en un tas les cailloux les plus durs, les plus lisses et les plus ronds.

« Une fois bien campé, il s'écrie : — Lâches, vous la paierez, ma vie! Vous êtes trente contre un, mais je vous diminuerai!... Et la face ravie, et le soleil couchant l'inondant de ses feux, le cœur gonflé d'amour, au-devant de la mort il se précipite... »

Le chant dixième nous montre Annonciade désolée, attendant son héroïque ami et allant soutenir la pauvre vieille mère de Réginel. Ce chant est de toute beauté dans sa simplicité charmante et sa douceur naïve. Cette chaumine, cette belle jeune fille et cette mère affligées, leur attente pleine d'inquiétude, leurs paroles attendries, leurs yeux tournés avec larmes vers la montagne où combat celui qu'elles aiment et dont il ne reviendra pas peut-être..., enfin, le vieil ermite du Ventoux qui arrive les rassurer en leur disant qu'Antonin est retrouvé, en leur faisant espérer qu'elles reverront Réginel, tout cela est peint de main de maître.

Après des luttes homériques, le jeune montagnard terrasse le mauvais Oursan, le met à mort, et, pour récompense, le libérateur de son pays est uni à sa chère Annonciade, sur les hauteurs qu'il a illustrées, par le vénérable ermite qui consacre ainsi l'héroïsme et l'amour.

On ne saurait analyser un poème comme *Li Carbounié ;* il faut le lire pour en savourer les beautés étranges, pour en admirer les agrestes descriptions. La Société des langues romanes l'a couronné comme œuvre monumentale et de style hors ligne, rien n'est plus juste; une Société se grandit, s'ennoblit, en rendant hommage au mérite élevé, qui, lui-même, donne un relief aux lettres et à la poésie.

Nous savons que M. Félix Gras travaille à une autre splendide épopée : *La Cansoun doù Latin*, dont *Le Prouvençau* a cité un si beau fragment, que l'on peut bien voir que le nouvel ouvrage du jeune félibre, qui contiendra, dit-on, de charmants épisodes sur la guerre des Albigeois, sera tout à la gloire de la France et du pays des troubadours. Quelle renaissance que celle de cette mélodieuse langue aux notes d'or, aux accents naïfs et vibrants, puisqu'elle sert d'interprète aux conceptions hardies, ingénieuses et pleines de caractère, telles que ce brillant poème du Ventoux!

Aussi, je ne crains pas de faire erreur en affirmant qu'après *Mireïo* et *Calendau*, ces deux ravissants chefs-d'œuvre de Mistral, l'illustre *Capoulié* du Félibrige, la Provence n'a point de poème d'aussi large envergure que *Li Carbounié*. Le génie de M. Félix Gras a été bien inspiré par sa fière et sainte devise :

J'aime la France plus que tout !

Adèle Souchier.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGES

D'ODESSA A SÉBASTOPOL

(Suite et fin)

XIV

Nous ne pouvons quitter Bagtché-Saraï sans faire une visite à Tchoufout-Kalé, la cité des juifs karaïmes; c'est une excursion aussi curieuse qu'intéressante.

En sortant du palais, nous remontons le Tchouruk-Sou et, après avoir parcouru une demi-verste de pauvre faubourg, nous nous trouvons tout-à-coup en présence d'un spectacle grandiose et étrange : en face de nous se dresse un énorme rocher à pic, s'avançant comme un éperon, entre la vallée des Greffes, au nord, et un profond ravin, au sud ; à notre droite, d'autres rochers à pic et d'autres ravins ; à notre gauche, et c'est là l'étrange, un fouillis informe de tentes et de bicoques de l'apparence la plus repoussante. Sur des tas de paille, ou plutôt de fumier, des femmes au teint basané, à moitié vêtues de misérables haillons, chantent ou cherchent à raccommoder d'autres haillons ; des hommes, la plupart difformes et hideux à voir, dorment, fument ou rapiècent quelque chose comme des harnais ; un tas de polissons des deux sexes, de couleur olivâtre, au ventre rebondi et complétement nus, courent çà et là en poussant des cris sauvages ; des chiens aussi laids qu'eux, mais certainement pas davantage, prennent part aux ébats de ces espèces de singes et poussent des hurlements complétement inédits. De quelque trou là-bas, en arrière de ce gâchis vivant, sort un charivari à faire gémir les plus sourds. C'est Salatchik, le village des bohémiens tatares. Regardons bien, mais vite surtout, car nous courrions le risque d'atrap-

Digitized by Google

Digitized by Google

nons brusquement à gauche, et nous nous trouvons en face de la porte principale de Tchoufout-Kalé. M. Beym, le savant rabbin que nous avions déjà eu l'occasion de voir plusieurs fois, nous avait aperçus de la terrasse de son jardin et nous attendait pour nous conduire chez lui. Madame Beym nous accueille comme d'anciens amis, et je revois avec plaisir le brave Joseph, le serviteur fidèle et dévoué de la maison, toujours silencieux mais souriant, toujours disposé à rendre service et doué à cet effet d'un mouvement lent mais continu. Je me suis longtemps reproché d'avoir bien ri en le voyant pour la première fois avec sa grosse tête ébouriffée et son long corps, son espèce de houppelande à jupe plissée et à collet haut monté, ses longs pieds enfouis dans des bottes de sept lieues et son air béat. Je finis par me pardonner quand, après l'avoir mieux connu, je pus lui témoigner combien j'appréciais les excellentes qualités cachées sous cet extérieur bizarre. M. Beym se mit entièrement à notre disposition pour visiter sa curieuse cité ; c'est à lui que nous devons d'y avoir fait un séjour aussi intéressant qu'agréable.

Le plateau à peu près inaccessible sur lequel se trouve Tchoufout-Kalé, a environ deux mille cinq cents mètres de longueur, et présente la forme d'un immense 8 dont les boucles dans leur renflement ont cinq cents mètres de largeur et dont les branches, au lieu de se croiser, laissent entre elles un espace de deux cent cinquante mètres environ. Les parties extrêmes sont légèrement mamelonnées de manière à former un col dans la partie la plus étroite du plateau; c'est à ce col qu'est située la ville qui occupe un quart de la longueur totale.

Comme l'indique son nom, c'était jadis une forteresse, mais à peu près de moitié moins grande que la cité actuelle, et comme la partie la moins ancienne a été également fermée et mise en état de défense, il en résulte qu'outre les deux murailles extrêmes, il y en a, à l'intérieur, une troisième qui coupe la ville, presque vers son milieu, en deux portions qui communiquent entre elles par la grande porte de l'ancienne forteresse.

Deux portes correspondent aux deux extrémités de la rue principale qui traverse la ville dans toute sa longueur : l'une, à l'est, est celle par laquelle nous sommes arrivés ; l'autre, à l'ouest, donne accès sur un vaste pâturage qui couvre toute la pointe de l'éperon; enfin, une troisième porte, dite porte basse, s'ouvre sur le sentier des mulets dont nous avons parlé. Les deux cents et quelques maisons qui restent encore à peu près debout à Tchoufout-Kalé, forment huit rues dont une nommée : Butché-Sokak,

Digitized by Google

ou des Puces, mais qu'on peut néanmoins parcourir sans crainte, car les bohémiens de Salatchik ont absorbé à peu près tout ce qu'il y avait de ces aimables insectes dans la contrée.

Dans l'origine, la population était composée de Juifs et de Mèdes qui s'y étaient installés sous le règne de Cambyse, quatre cents ans environ avant Jésus-Christ, et y avaient créé le village de Youkoudim, ou du Rocher de Judas. Ce village fut ensuite occupé par des Grecs, des Khogares, des Gênois, des Tatares, et devint une forteresse, particulièrement sous les Gênois qui de là désolaient tout le pays.

Ne pouvant vivre en paix et trop faibles pour se débarrasser de ces terribles voisins, les Tatares finirent par appeler les Ottomans à leur secours, et en 1478 les Gênois furent définitivement chassés. Mahomet II établit alors Menghi-Guiraï comme khan de Crimée, mais à la condition que celui-ci se reconnaîtrait le vassal de l'empire. Menghi-Guiraï s'établit à Tchoufout-Kalé où il fit construire une mosquée dont les ruines existent encore aujourd'hui. Un de ses successeurs, Takhtamych-Khan, y attira de nouveau quarante familles karaïmes, dont les descendants sont restés seuls maîtres de la forteresse, lorsque les khans s'établirent définitivement à Bagtché-Saraï.

Les Karaïmes ou lecteurs de la Sainte-Ecriture, prétendent descendre directement de Siméon, de Dan et d'autres tribus d'Israël, qui sont sorties de la première Jérusalem sous le commandement du prince Guédalia, fils de l'empereur Akhaze, pour délivrer les fils de Salmanassar assiégés dans Samarie et qui, après être restés pendant plus de deux siècles répandus dans les diverses villes de la Médie, auraient été conduites en Crimée par le roi de Perse Cambyse pour y conquérir cette partie du royaume de la reine Palmyre et venger la mort de Cyrus. De cette époque, c'est-à-dire, trois cents ans avant notre ère, daterait leur installation dans la Crimée.

Quoi qu'il en soit, les Karaïmes n'ont jamais voulu reconnaître l'autorité du Talmud, ni les interprétations des rabbins, et n'admettent que les cinq livres de Moïse. Comme tous les Israélites, ils ajoutent foi à la création de l'univers par le Dieu tout-puissant, et leur religion repose sur les dix principes suivants posés par les conseils des rabbins conformément aux dix commandements de Dieu :

1° Le Dieu tout-puissant est éternel;

2° Sa personnification n'est comparable avec celle d'aucune autre créature;

Digitized by Google

3° La création est toute substance, depuis les anges supérieurs jusqu'aux créatures inférieures ;

4° Sa divinité éclaire tout au monde et chacun en particulier;

5° Les prophètes ont toujours été inspirés par son esprit divin;

6° Les prophéties du législateur Moïse sont supérieures à toutes les autres, à cause des miracles qui les ont accompagnées ;

7° Les cinq livres de Moïse, écrits sur le mont Sinaï, sont la source des lois ;

8° Dieu récompense chacun selon ses mérites;

9° Les morts doivent ressusciter au jour du grand événement dont l'époque n'est point fixée;

10° Le messie de la branche de David apparaîtra pour la résurrection de Jérusalem.

A ces principes, ils ajoutent quelques préceptes qui peuvent se résumer ainsi :

Dieu a donné à l'homme, dès sa naissance, la liberté d'agir selon sa raison, en suivant la bonne ou la mauvaise direction ; c'est pour cela qu'au commencement du Testament se trouvent indiqués les récompenses et les châtiments.

Les récompenses et les punitions, dans ce monde, sont plus souvent corporelles que spirituelles, mais dans l'autre elles sont toutes spirituelles, car avec le corps s'éteignent toutes les sensations, et ce n'est que pour l'intelligence du peuple qu'on emploie les expressions de paradis et d'enfer. Mais il faut toujours les comprendre dans le sens moral que nous pouvons imaginer sans être à même de nous en rendre compte. L'immortalité de l'âme, qui remonte au ciel dans son état primitif, doit donner une grande espérance à l'humanité.

De même que le mariage, quand il est accompli dans les conditions d'un amour réel et réciproque, conduit au vrai bonheur, de même l'union des Israélites au créateur, au moyen de ses lois, doit donner une grande félicité ; mais ceux des Israélites qui offensent Dieu en lui préférant des idoles, seront chassés de son temple jusqu'au jour du jugement.

Ainsi l'ont prédit les prophètes.

Les Karaïmes sont très-fidèles à leurs croyances et jouissent d'une très-grande réputation de probité. Dans leurs affaires, ils se basent toujours sur les principes de la foi et de leur conscience, et se tiennent en garde contre toutes les transactions douteuses.

Dans les affaires publiques, ils s'adressent rarement à la police et évitent avec soin les procès. Généralement les chefs de sociétés traitent eux-mêmes et arrangent les différents entre particuliers ;

Digitized by Google

ils punissent par des moyens sacerdotaux ceux qui l'ont mérité.

Jusqu'à l'âge de six ans, les garçons sont élevés chez leurs parents ; ils entrent ensuite dans les écoles pour y apprendre les lois divines, la langue karaïme et quelques éléments de science; à l'âge de seize ans, ils embrassent une profession et, le plus souvent, commencent à se livrer au commerce sous la direction de leurs pères.

Les jeunes filles font leur éducation dans la famille ; elles s'occupent d'ouvrages manuels, des travaux du ménage, jusqu'à l'époque de leur mariage qui ne peut avoir lieu que lorsqu'elles ont atteint l'âge de seize ans. Le costume des juifs karaïmes est semblable à celui des Tatares, c'est-à-dire : une veste plus ou moins ornée, un pantalon large, de même couleur, un bonnet rond et bas en peau de mouton, le poil en dehors. — Les Karaïmes ajoutent ordinairement à ce costume un long pardessus noir ou bleu.

Les rabbins ont également un pardessus de couleur brune ; leur bonnet est beaucoup plus élevé et la partie supérieure est en drap blanc.

Le costume des femmes se compose d'une robe de forme européenne, serrée à la taille par une ceinture argentée ou dorée, retenue par deux larges plaques en métal servant d'agraffe; par dessus elles endossent une petite veste d'étoffes variées et ornée de passementeries souvent dorées. Toutes portent sur la tête une petite barrette rouge ornée de franges bleues, qu'elles remplacent quelquefois par des tresses et des garnitures d'or.

Les jeunes filles et les veuves disposent leurs cheveux en toutes petites tresses tout le tour de la tête ; pour les femmes mariées, les tresses n'existent que derrière la tête ; de chaque côté, les cheveux sont coupés à une longueur de quinze à vingt centimètres et forment de grosses mèches frisées.

Les fiançailles et le mariage s'accomplissent à la maison de la future et sont ensuite confirmés par le rabbin , le samedi suivant, à la synagogue. La dot est donnée par la mère du futur et consiste en une parure de corail et d'or à laquelle, si c'est possible, on ajoute un petit pécule ou des terres.

Le divorce et un second mariage ne sont permis que lorsque la première femme est insoumise, folle, stérile ou toujours malade, et ils n'ont lieu qu'après une enquête sévère faite par le clergé ; le cas est extrêmement rare.

Les cérémonies funèbres sont les mêmes pour les pauvres que pour les riches, pour les femmes que pour les hommes ; le deuil se porte pendant six semaines.

Digitized by Google

La secte des karaïmes, divisée en hautes et basses sociétés suivant qu'elles habitent la montagne ou la plaine, compte environ deux mille familles répandues en Pologne, en Russie, en Turquie, en Egypte, à Jérusalem. A l'époque des khans, Tchoufout-Kalé en renfermait un millier qui se sont successivement dispersées. Avant la guerre de Crimée, il en restait une centaine, et maintenant, c'est à peine s'il y en a la moitié de ce nombre. C'est que la guerre a particulièrement changé la situation des karaïmes en développant leurs opérations commerciales et en leur procurant des libertés toutes nouvelles pour eux. Jusqu'à cette époque, bien qu'ils fussent propriétaires de presque toutes les boutiques de Bagtché-Saraï, ils étaient forcés, chaque soir, de remonter dans leur forteresse dont, par habitude sans doute, ils fermaient soigneusement les lourdes portes bardées de fer ; mais par suite des services qu'ils ont rendus pendant la guerre, ils ont obtenu l'autorisation de ne plus abandonner leurs marchandises, et beaucoup se sont créé des demeures fixes à Bagtché-Saraï ou dans les villes voisines; l'exemple ne tardera pas à être suivi par d'autres. La haute cité devient donc de plus en plus déserte ; déjà depuis longtemps la majeure partie était en ruines, un grand nombre de maisons abandonnées commencent à en former de nouvelles. Malgré les efforts que fait le grand rabbin de toutes les sociétés karaïmes pour rappeler son peuple à lui, bientôt peut-être viendra le temps où il restera seul dans son antique acropole transformée en triste nécropole. Ce n'est pas sans amertume qu'il voit disparaître par lambeaux cette cité sainte dont il avait fait une nouvelle Jérusalem.

Du reste, il est difficile d'admettre qu'une ville puisse subsister bien longtemps dans les conditions où se trouve Tchoufout-Kalé, quand tout ce qui est nécessaire à la vie doit être apporté à dos de mulet, même l'eau ; il est vrai que, pour ce dernier point, il y a beaucoup de la faute des karaïmes, car jadis ils possédaient des réservoirs, des citernes et même une source abondante près de la porte basse. Par une incurie déplorable, ils ont laissé les éboulements se produire, n'ont jamais rien réparé, et l'eau qu'ils avaient à leur portée a disparu. Leur indifférence pour les commodités de la vie dépasse d'ailleurs tout ce qu'on peut imaginer. Pour s'en faire une idée, il suffit de rester quelques minutes dans la chambre du tandour, celle où l'on passe une grande partie des longs hivers de la contrée. Le tandour est une excavation d'un mètre cube environ, faite dans le sol d'une chambre et dont l'orifice a cinquante ou soixante centimètres de diamètre ; c'est dans ce trou qu'on entasse le combustible. Un tuyau horizontal, partant d'une

Digitized by Google

des parois du tandour et communiquant avec l'extérieur, sert de soufflet permanent. Quant à la fumée, elle s'échappe par l'orifice supérieur, se répand dans la chambre, puis peu à peu se condense au plafond, et alors on peut, à la rigueur, en restant couché, jouir d'une certaine chaleur; mais si l'on ne veut pas être asphyxié, c'est toujours en rampant qu'il faut se mouvoir. C'est là ce qu'un naturel de la localité nous avait signalé comme une espèce de poële particulière au pays.

A notre première visite, au mois d'avril, nous avions voulu tenter l'expérience, mais elle avait trop mal réussi pour que nous pussions nous décider à la renouveler; heureusement l'excellent rabbin avait à notre disposition des moyens de chauffage un peu moins primitifs.

Maintenant que nous connaissons les habitants, voyons leur ville. Notre première visite, puisque nous sommes guidés par le rabbin, est naturellement pour la synagogue, située, comme sa propre maison, sur le bord sud du rocher.

Comme celle de Salomon, elle est divisée en trois parties : dans la première se trouve l'autel surmonté de l'arche d'argent qui renferme le seffer-tora, livre des lois de Moïse. Trois planches dorées et couvertes d'inscriptions présentent les emblêmes des trois mondes : anges, planètes et animaux.

Deux œufs d'autruche suspendus au milieu des lampes, rappellent aux fidèles qu'ils doivent, pendant leurs prières, élever leurs pensées vers Dieu, en dehors de toute autre préoccupation, de même que l'autruche regarde, sans jamais se déranger, ses œufs jusqu'au moment de leur éclosion.

Un vase en argent placé sur une petite colonne quadrangulaire à côté de l'autel, perpétue le souvenir d'une visite faite à la synagogue par l'impératrice Alexandra Fœdorowna.

Dans un manuscrit trouvé, il y a quelques années, sous l'autel, après de pressantes exhortations adressées aux fidèles pour les engager à ne jamais s'écarter des préceptes de la loi rabbinienne, il est dit : « La société de Khogar a sanctifié une marmite destinée à recevoir les viandes à l'occasion des fêtes, des mariages, de la circoncision, enfin de tous les jours solennels. Cette marmite est sainte au Dieu d'Israël; elle ne sera ni vendue, ni achetée; béni soit celui qui la garde, maudit soit celui qui la volera, maudit aussi celui qui la vendra comme celui qui l'achètera; que tous les Israélites soient comblés de bénédictions pour avoir sanctifié le livre de la loi et cette marmite; qu'ils soient inscrits dans le livre des vivants et que la prophétie s'accomplisse sur eux; le seigneur les

Digitized by Google

comprendra dans la liste des peuples nés à Jérusalem... »

La marmite sainte dont il est question dans ce document est déposée chez le grand rabbin où nous avons eu la satisfaction de la voir, mais sans trouver l'occasion d'apprécier ses qualités spéciales. — Nous devons déclarer qu'il ne nous est pas venu un seul instant l'idée de la voler. — Les jours de fête , c'est chez le rabbin qu'a lieu le grand repas ; pour les mariages et les baptêmes, les familles viennent la lui emprunter pour faire cuire les viandes destinées aux convives.

La deuxième partie de la synagogue est celle où les juifs viennent, deux fois par jour, faire leurs prières avec le rabbin ; aux murailles sont suspendus des glands en soie blanche ou verte et brodés d'or ; chaque homme marié a reçu les siens de sa fiancée au moment de la bénédiction nuptiale et il doit les placer et les conserver sur ses épaules pendant tout le service du matin, en souvenir des préceptes de Moïse, qui a ordonné, au nom de Dieu, aux Israélites sortis d'Egypte, d'attacher des glands pareils à leurs vêtements.

La troisième partie est destinée aux vieillards, aux infirmes, aux juifs en deuil et à ceux qui ne se sentent pas dignes d'entrer dans la maison de Dieu ; au-dessus, se trouve une tribune grillée, exclusivement réservée aux femmes.

Nous nous sommes un peu attardés à la synagogue, d'abord parce que c'est le principal et on pourrait même dire le seul monument de Tchoufout-Kalé, et ensuite parce qu'elle présente un caractère spécial aux juifs karaïmes.

En nous y rendant, après avoir dépassé la porte de l'ancienne enceinte, nous avions aperçu, à notre droite, une gracieuse petite chapelle de style mauresque, qu'il nous tardait de voir de plus près. Hélas ! le temps n'a pas épargné ce joli petit monument, mais, tel qu'il est, il impressionne encore vivement, surtout à cause de l'histoire si triste et un peu vaporeuse qui s'y rattache. C'est là que se trouve le tombeau de Nenekedjan-Khanym, l'âme aimable, fille de Tokhtamych-Khan, morte à dix-huit ans et de mort violente. Là finit l'histoire et commence la légende.

D'après la tradition la plus accréditée, un prince gênois, dans une de ses excursions à Bagtché-Saraï, serait parvenu à pénétrer dans le palais, y aurait enlevé la fille du khan qu'il aurait ramenée à la forteresse. Celle-ci, brisée de douleur et de honte, serait morte peu de jours après son enlèvement, et c'est son ravisseur qui aurait fait élever en son honneur le riche mausolée que nous avions devant nous.

Digitized by Google

Avant la Révolution, elles servaient à annoncer la réunion du Conseil municipal, celle des Pénitents, etc.

La flèche, élevée de 34 mètres, a été souvent réparée, savoir : après les guerres de religion, les soldats s'étant amusés à percer la toiture à coups d'arquebuse ; en 1775, on dépensa 3,103 livres ; en 1812, 10,800 fr. ; en 1840, une plus forte somme ; enfin, en 1877, 4,581 fr. pour la réfection complète de la charpente et de la couverture de la flèche.

Le 14 décembre 1792, sur la réquisition du procureur de la commune, la ville fit enlever la fleur de lis qui ornait la cime du clocher, par un grenadier de la garnison à qui on donna 150 livres pour cette opération dangereuse. Sous le premier Empire, on plaça au même endroit une aigle ; sous la Restauration, une fleur de lis ; sous Louis-Philippe, une boule ; aujourd'hui, il y a une simple pointe de paratonnerre accompagnée d'une girouette découpée en forme de lyre.

L'état de vétusté et d'usure de l'ancienne machine de Pierre Cudrifin nécessite l'établissement d'une nouvelle horloge qui soit digne, par sa perfection, de régler les travaux et les plaisirs des habitants, et d'orner le monument le plus remarquable de la cité. Le Jacquemart, en effet, est si éminemment populaire qu'il a donné son nom à divers établissements, à une place, à une rue, à un faubourg. Plusieurs journaux satiriques se sont parés de son nom et de son effigie, et lui ont fait parler un langage plus réaliste que poétique, car, ainsi que le latin, « le *patois* dans les mots brave l'honnêteté ».

Toutefois, notre Jacquemart a toujours eu une tenue correcte vis-à-vis des gouvernements existants, et toujours son habit de fer-blanc a été à peu près conforme aux idées du jour. Il était en garde national en 1789 ; en lancier polonais sous l'Empire, en troubadour sous la Restauration ; enfin, depuis 1830, en volontaire de 92, comme emblême légendaire du dévouement à la patrie. En somme, du haut de son clocher, il domine et protége la ville ; c'est une sorte de palladium, de génie tutélaire, de divinité indigète et topique (archéologiquement parlant), qui mériterait de figurer dans les armes de Romans, de préférence à cette tour banale que l'on voit également sur l'écusson de la plupart des villes de la province.

Dr Chevalier.

Digitized by Google

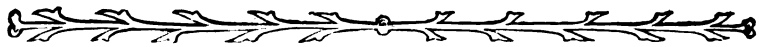

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE (1)

LETTRE A L'ERMITE DE VÉZÉRANCE

Oh mon cher Ermite, que vous devez me trouver paresseux et que j'aurais d'excuses à vous faire pour six mois de silence! Mais je n'écris plus, je ne sais plus écrire, et cependant pour m'engager à prendre la plume, vous m'offrez votre place dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais ;* vous faites plus, pour me faire trouver moins longues les longues nuits d'hiver, vous m'avez envoyé de beaux et bons livres et vous me demandez ce que j'en pense?

Ce que je pense, ou plutôt ce que *nous* pensons du splendide *Charles Reynaud* édité par M. Savigné? mais ce livre, ainsi que nous le disait l'autre jour un imprimeur, est un chef-d'œuvre typographique. — Comment! me disait-il, un tel livre a pu être imprimé ailleurs que chez Jouaust, chez Claye ou chez Perrin? En effet, il se présente au lecteur avec une élégante simplicité. Ouvrez-le: voici, à la première page, un portrait du poëte, eau-forte de Léopold Flameng, et puis une ravissante allégorie: les Muses inspiratrices du poëte entourées de jeunes amours qui gravent son chiffre sur l'écorce d'un arbre, et au milieu de ce dessin, ces simples mots: « A la mémoire de Charles Reynaud. »

Allez plus loin, scrutez dans ses moindres détails ce monument, plus durable qu'un sarcophage, élevé par ses amis à la mémoire d'un poëte dans la ville même où il est né.

Voici deux têtes de chapitre, gravures sur bois: la première, c'est *la Ferme à midi* en plein repos; la seconde, *la Haie;* un enfant débraillé a fouillé le buisson au-dessus duquel plane la pauvre mère. Ces deux ravissantes compositions rappellent deux poésies de Charles Reynaud, deux perles parmi les bijoux de son livre.

Et puis... mais qui donc a écrit cette biographie si touchante, si vraie, si poétique de Charles Reynaud? Serait-ce Ponsard, son ami, à qui Reynaud, qui devait mourir si jeune, à 32 ans (1821-1853), eut le temps d'ouvrir le chemin de la gloire? — Serait-ce Emile Augier son autre intime ami? Est-ce plutôt Jules Janin ou John Lemoine, les admirateurs du poëte viennois? — Oh! ce doit être celui qui a dit de Reynaud: « C'est un Athénien du goût le plus pur, c'est un artiste de race; » ou bien non, c'est peut-être celui qui a dit: « Voilà des vers que l'on aime et qui font aimer le poëte; la forme en est nouvelle, elle sent plutôt son village que sa ville. Reynaud est un paysan des bords du Rhône parfumé des senteurs de la prairie! »

Eh bien! non encore. — Cette notice où l'on sent à chaque ligne l'affection que devait inspirer Reynaud jeune, riche, heureux et généreux, semant partout la vie, lui qui si tôt devait la perdre; cette biographie émue et vivante, a pour auteur un écrivain déjà bien connu en Dauphiné, mais dont le nom désormais vivra autant que celui de Charles Reynaud, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il y aura des lettrés délicats pour relire ces *Pastorales* qui seront éternellement jeunes,

(1) Charles REYNAUD, *Epîtres. Contes et Pastorales*; 1 vol. in-12, édition de luxe. Vienne, Savigné, imprimeur; Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, passage Choiseul.

Roméo et Juliette, poème par Henri SECOND. Grenoble, Prudhomme-Dauphin et Dupont, imprimeurs; Xavier Roux, libraire.

Digitized by Google

fraîches et vraies, et nous nommons avec plaisir l'auteur: M. A. Fabre, président du tribunal civil de St-Etienne.

Il nous faudrait maintenant l'âme d'un poëte pour apprécier Charles Reynaud. Nous ne pouvons dire au lecteur: Lis telle pièce, nous lui disons de les lire toutes, car toutes sont des poésies harmonieuses, élégantes de rhythme, riches de rime et laissant une impression au cœur ou une idée au cerveau.

Mais si l'on nous demande celles que nous préférons sans parler de l'épitre: *Jérusalem*, *A ma mère*, de *la Ferme* et de *la Haie*, nous citerons: *La mort de Juliette;* quel touchant poème à la fois triste et gracieux! — *Une fantaisie d'Alcibiade*, charmante fantaisie de poëte, pleine d'esprit et d'esprit athénien; — *Le festin de Circé;* croyez-vous que cette pièce a un véritable cachet d'originalité? — *Le chant du crapaud*, dont nous voulons reproduire la fin:

Ah! dis-moi, pourquoi donnes-tu,
Nature impénétrable,
Toi dont j'admire la vertu
Et l'ordre inaltérable,

Au paon stupide un si beau corps,
Des yeux doux aux vipères,
Aux insensés des bras si forts,
Tant d'éclat aux panthères,

Une voix si tendre aux crapauds,
Aux renards tant de grâces,
Et pourquoi tant d'hommes si beaux
Ont des âmes si basses ?

A Ernest Meissonier, poésie pleine d'esprit parisien et qui commence par des esquisses de tableaux que le peintre aurait dû crayonner. —*Les Cerises*, coquette petite pièce, et le *Mariage de ma voisine*, dont le dernier vers:

Et l'époux était laid et juge au tribunal

donnera bien vite envie de lire ceux qui précèdent.—Enfin, car si nous ne nous arrêtons, nous citerons tout, deux sonnets, qui donneront aux lecteurs de la *Revue*, mieux que nous ne pourrions le faire, une idée du merveilleux talent d'un poëte que longtemps les Muses pleureront:

O puissante nature, ô mère nourricière
Aux flancs sacrés et forts, reine au port glorieux,
Vierge et mère à la fois, merveilleuse ouvrière!
Tu donnas aux chevaux des pieds audacieux,

Aux taureaux rutilants la corne meurtrière,
Un antre armé de dents aux lions furieux,
La nageoire au poisson qui fuit dans la rivière,
L'aile sûre et rapide aux habitants des cieux,

Au soleil la chaleur, la transparence à l'onde,
A la nuit sa tranquille et calme majesté,
A l'homme le courage avec la volonté.

La femme en vain pressait ta mamelle féconde...
Tu lui donnas alors, Nature, la beauté,
Ce signe étincelant de l'empire du monde!

A LAURENT PICHAT

Je viens vous rappeler une chère promesse
Mon ami. Je consens que, pendant les hivers,
Paris soit une Athène et la Seine un Permesse,
Mais en en été partout on peut faire des vers.

Mon hameau, pour septembre, annonce une kermesse;
Venez voir mon pays, mes prés, mes coteaux verts;
Vous serez libre ici: ni boston, ni grand'messe!
Et vous serez reçu, poëte, à bras ouverts.

Meissonier et Ponsard viendront aussi, j'espère,
Amenez avec vous Augier, notre compère.
En allons-nous chanter de ces gais virelais!

Au loin la politique et la discorde blême!
Nous referons ici comme une autre Thélème
Et nous réveillerons l'ombre de Rabelais!

Oh! nous ne quittons plus Charles Reynaud! Ses poésies ne seront pas oubliées dans un rayon de bibliothèque, elles sont de celles qu'on

Digitized by Google

lit toujours avec plaisir, et le livre qui les contient est de ceux que l'on met à la place d'honneur et que l'on présente comme un ami de la maison.

Pouvons-nous, maintenant, parler d'une œuvre nouvelle dont nul peut-être n'a encore parlé?

Roméo et Juliette, poème, d'Henri Second. Voilà un nom déjà connu et qui serait célèbre, si la célébrité n'était si lente à venir au talent véritable.

Nous connaissons depuis longtemps Henri Second; ailleurs déjà nous avons parlé de son petit poème *A la jeune Allemagne*, de ses *Peines d'amour perdues* publiées l'an dernier, des mille pièces qu'il a semées partout, dont quelques-unes ont eu le vent passager de la popularité, et parmi celles-là nous citerons deux chants que beaucoup connaissent sans savoir que l'auteur est grenoblois, et qu'il était bien jeune quand il les fit. Nous voulons parler du *Porte-Drapeau*, chant patriotique qu'un journal parisien édita un jour à 100,000 exemplaires, et de *La dernière pensée du Christ*, œuvre admirable et de forme et d'idée.

Mais nous revenons à *Roméo et Juliette*. C'est un poème de quinze cents vers, de ces vers pleins et sonores dont chacun renferme une idée, une pensée folle ou sérieuse, joyeuse ou triste, amère quelquefois; de ces vers dont le rhythme ne languit jamais, dont les rimes, les syllabes même tintent et vibrent comme la coupe de cristal pur dans laquelle on égrenne un collier de perles!

Oh! comme on le lit vite ce poème, et comme on le relit ensuite lentement. Et puis quand on l'a lu, une chose étonne, c'est le nom de l'auteur: pourquoi Henri Second? C'est l'esprit de Musset; la pensée se reporte à *Rolla*, *La Coupe et les lèvres*, *Don Paëz*; *Roméo et Juliette*, d'Henri Second, nous rappelle ces immortels poèmes et ne leur est pas inférieur.

Mais pourquoi ce titre emprunté à l'un des drames les plus humains du plus grand poëte anglais? — Bien souvent, ô Shakespeare! des écrivains, des poëtes ont evoqué quelques-unes de tes créations, afin de comprendre quelqu'une de tes pensées, jamais peut-être poëte n'a mieux réussi que celui qui aujourd'hui s'abrite sous la grande ombre de ton nom: comme lui, en effet, Shakespeare, tu n'as vu l'amour que dans le cœur de ces deux enfants, Roméo et Juliette; tu n'as rencontré ce charmant oiseau qu'un rien effarouche, que sur l'échelle de soie qui conduit Roméo au balcon de son amante. Poëte aux larges conceptions et dont si triste fut la vie, tu as vainement cherché l'amour chez les grands, chez les heureux du monde, chez le bourgeois aux petits calculs, aux mesquines idées, chez le peuple, plus bas encore!... Tu ne l'as pas trouvé dans le palais somptueux, ni au comptoir du marchand affairé, ni enfin dans le taudis du pauvre, trop malheureux pour savoir aimer; chez toi, dans ta maison, poëte, tu ne l'as pas trouvé, l'amour! —Tu ne l'as trouvé qu'un soir d'été, en Italie; tes amoureux sont un jeune homme de vingt ans, une vierge de quinze, et tu les fais mourir au matin de leur amour, car tu ne sais même pas, ô poëte, si leur amour pourra vivre des années, si, aux secousses de la vie, il pourra résister!

Henri Second s'arrête où s'est arrêté Shakespeare et c'est le cœur serré qu'on lit ces quatre vers:

> Comme autrefois Noé pour éclairer sa marche,
> J'ai lancé vers le ciel l'espoir, ce blanc ramier.
> Mais, moins heureux que lui, la colombe de l'arche
> Ne m'a point rapporté le rameau d'olivier.

et celui enfin qui termine le poème:

> Qu'aurait de plus le ciel si nous avions l'amour?

Pourtant le bonheur d'être aimé est réel: un poëte même peut, dans notre époque si prosaïque, trouver une compagne qui partagera ses douleurs, ses travaux, ses joies, ses espérances. Lorsqu'une femme veut, elle sait aimer, et rien ne prévaut contre son amour.

Digitized by Google

Peut-être quelque jour l'espoir rentrera-t-il au cœur d'Henri Second, mais son désespoir nous sera toujours cher, car nous lui devons un immortel poème, nous disons bien *immortel*. Si au début de cet article nous avons dit que nul n'avait encore parlé de l'œuvre nouvelle d'Henri Second, nous avons voulu dire dans notre région, à Grenoble par exemple, où elle a été imprimée; car, il y a peu de temps, à Paris, au Collége de France, un professeur a fait de *Roméo et Juliette*, du poëte grenoblois, l'objet de son cours de littérature, et proclamé devant un public d'élite le talent de l'auteur. Un tel encouragement, parti de si haut, fera plus certainement pour notre compatriote que ces quelques lignes d'un inconnu, mais nous devions à nous-même, à notre pays de n'être pas les derniers à apporter notre branche verte à la couronne d'un poëte dont le Dauphiné sera fier quelque jour.

(A continuer). *Un Dauphinois.*

Paris, avril 1878.

CHRONIQUE

En attendant que la *Revue* consacre une place aux *Dauphinois et Vivarais à l'Exposition*, signalons dès aujourd'hui un très-beau plan topographique de Cherbourg et des environs, par un Dauphinois, M. Filoz, capitaine au 1er régiment d'infanterie de marine. A l'Exposition de Lyon, en 1872, M. Filoz avait déjà obtenu une médaille d'or de 1re classe, pour un magnifique plan en relief du château-fort de Pau.

A la réunion annuelle des Sociétés savantes des départements, M. Lory, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble, a donné une description des massifs centraux des Alpes.

M. L. Charvet, architecte à Lyon, collaborateur de la *Revue*, a lu une notice historique sur la fondation de l'Ecole d'architecture de Lyon, dont il est directeur.

M. Violle, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble, a présenté les résultats de ses expériences pour déterminer la mesure de la chaleur en Italie.

M. Macé de Lépinay, le savant et sympathique doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble, a présenté un travail sur *Hugues de Lyonne*, d'après des publications récentes, qui sont : le livre de M. Valfrey, composé d'après les archives des affaires étrangères, et des lettres inédites d'Hugues de Lyonne, communiquées par M. le Dr Chevalier au *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*.

La question de l'origine du Bacchu-Ber continue à faire l'objet d'ingénieuses recherches. On connaît l'opinion très-plausible émise dans la *Revue* par M. le docteur Chabrand : le Bacchu-Ber serait une imitation de la danse des épées des Suisses. Son introduction dans les Alpes ne remonterait pas au delà du XVIIe siècle.

M. Paul Guillemin le considère comme étant une pyrrhique grecque et en fait remonter l'origine jusqu'aux temps de la domination romaine. (Le *Bacchu-Ber, essai historique et archéologique*. Lyon, 1878, imp. Pitrat aîné). Dans le no de février 1878 de la *Revue lyonnaise de géographie*, le même auteur a repris cette question avec plus de développements.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

LE PALAIS DE JUSTICE

GRENOBLE

Digitized by Google

l'il existe,
bâtiments
ıe partout
, sous le
ifférentes.
: attenant
gothique
s le style
derniers
Henri IV;
: justice,
de plus

: conseil
ixa dans
en être
ıbre des
ıne salle
rent à y
lisposi-

s

Pressantes de

Digitized by Google

Digitized by Google

PALAIS DE JUSTICE

A GRENOBLE

LE palais de justice de Grenoble, tel qu'il existe, relevé sur les fondations de précédents bâtiments démolis, et remaniés, à l'intérieur, presque partout pour les besoins du service, appartient, sous le rapport de l'architecture, à deux époques différentes. Il présente, si l'on veut, sur la même ligne, deux façades attenant l'une à l'autre, ou mieux encore une seule façade, partie gothique de transition datant du règne de Louis XII et partie dans le style de la Renaissance, œuvre gracieuse commencée sous les derniers Valois, suspendue, reprise et terminée sous le règne de Henri IV; c'est-à-dire que les travaux de la façade de notre palais de justice, appelé aussi dans le temps palais royal, ont duré l'espace de plus d'un siècle.

Si on remonte au dauphin Humbert II qui institua le conseil delphinal devenu ensuite le Parlement de Grenoble et qu'il fixa dans la ville capitale de ses états, voulant qu'il ne pût jamais en être distrait, on voit que ce Conseil suprême, ainsi que la Chambre des comptes, d'une création plus ancienne, siégeaient déjà dans une salle particulière du palais du dauphin. Ces deux cours continuèrent à y tenir leurs séances jusqu'au moment où elles eurent à leur disposition un local vaste et spécial.

Ce besoin d'un palais de justice, comme le constatent des procédures y relatives, se fit sentir durant près d'un siècle et demi. Pendant ce temps furent étudiés divers projets d'agrandissement et d'améliorations et parurent des ordonnances pressantes de la construction de

Digitized by Google

ce nouveau palais, soit de la part du dauphin Charles, fils du roi Charles VI, et des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, des années 1417, 1423, 1478 et 1494 ; soit de la part d'Henri de Sassenage, gouverneur du Dauphiné, des 29 mars 1417 et 19 septembre 1418, mais en l'état rien ne fut exécuté d'une manière sérieuse et définitive.

Les travaux de la façade ne commencèrent qu'à partir du règne de Louis XII. Ces travaux consistent dans la porte d'entrée, la voûte, deux fenêtres principales au-dessus avec leurs emblèmes et l'encorbellement à côté, percé de trois fenêtres à ogives qu'ornent des fleurons d'un bon goût. Aujourd'hui deux seules de ces fenêtres sont ouvertes, celle du milieu a été murée lorsqu'on y a placé, en 1835, une longue tablette en pierre de Sassenage, sur laquelle a été tracé un méridien régulateur, par M. Alphonse Blanc, le même qui fut nommé, treize ans après, député de l'Isère à l'Assemblée Constituante. La saillie de l'encorbellement ou tourelle dont il s'agit, formait la courbe extérieure de l'abside d'une riche petite chapelle devenue de nos jours un cabinet de travail et qui occupait tout l'espace des rampes actuelles de l'escalier, avant qu'on eût démoli l'ancien, construit en hélice et placé à l'angle principal de la galerie intérieure. La chapelle entière avait une longueur de 8 mètres 25 centimètres sur 5 mètres 50 centimètres de largeur ; elle présentait dans son ensemble un vase gracieux, ainsi qu'on peut en juger par les nervures des voûtes, leurs supports, deux niches avec leurs dais à dentelures et autres ornements délicats, échappés au temps et à la main destructive de l'homme. On a posé dans les deux niches deux statues en plâtre, l'une de Guy Pape et l'autre d'Expilly ; l'élévation de la voûte est de près de six mètres. Il est à regretter que la construction de l'escalier moderne qui aurait pu être placé ailleurs, ait nécessité la mutilation de cette élégante chapelle, d'un style dont il ne reste à Grenoble qu'un seul monument à peu près entier, qui est le tabernacle *ciborium* ou expositoire dans le chœur de l'église cathédrale.

Du nombre des emblèmes extérieurs du palais qui méritent le plus d'attention, nous citerons deux lions et deux chiens tenant des phylactères et qui semblent vouloir s'élancer sur les passants (ils sont posés sur les moulures des deux fenêtres au-dessus de la porte d'entrée) et deux escargots qui rampent le long du fleuron au-dessus de cette porte. Il semble qu'on ait voulu par là figurer les clameurs des avocats et les lenteurs des procédures judiciaires. On remarque surtout un autre sujet non moins allégorique, lequel sert de support à l'un des angles mêmes de la tourelle ou encorbellement ; ce sont deux chiens se disputant un os. Le même emblème se retrouve dans la chapelle où le ciseau d'un malin artiste a aussi figuré un groupe de deux enfants se disputant un bâton déjà à demi rompu. Des supports des nervures de la voûte du portail sont également emblématiques ; ils décèlent certains vices figurés parfois d'une manière cynique et grotesque. Deux

Digitized by Google

guivres ou gargouilles, savoir un lion et un aigle, couronnent le haut de la tourelle. Toute cette partie du palais de justice est construite en pierres blanches de l'Echaillon, que le temps a noircies depuis plus de trois siècles et demi.

Quant à la seconde partie de la façade ou partie de la Renaissance, elle présente quatre larges fenêtres à doubles croisillons et deux fenêtres plus étroites, s'ouvrant au-dessus d'arcades simulées et que surmontent d'autres fenêtres ou croisées, disposées en attique ; le tout est orné de riches moulures de corniches, de colonnes superposées et de cercles ou anneaux placés sans ordre et sans symétrie. La pierre employée dans cette construction est celle de Fontanil, près de Voreppe, qui est d'une teinte grise que le temps noircit et que l'intempérie délite facilement ; aussi les appuis à saillie au-dessus des arcades sont-ils presque entièrement détruits, ce qui donne à l'édifice un air triste et délabré.

Dans cette partie du palais est pratiquée une voûte qui conduit de la place Saint-André à celle des Cordeliers. Sur la façade au-dessus du passage, dans une niche, est une statue de la justice ; aux deux cotés, dans deux niches plus petites, actuellement vides, étaient deux autres statues représentant, l'une Charlemagne, le restaurateur des lois en France, et l'autre Louis XI, qui organisa le Parlement de Grenoble. Sous le passage étaient rangés, sur les murs latéraux, six à droite, six à gauche, douze médaillons ou bustes des dauphins de Viennois, aujourd'hui déposés à la bibliothèque de la ville. Dans le fronton d'une ancienne petite porte, sous le même passage, est inscrite la date de 1602, avec les initiales entrelacées ou monogramme S. P. B. Nous avons dans une notice particulière expliqué ces trois initiales S. P. B., par les mots : *Sculpsit Petrus Bucher*, d'où nous avons naturellement conclu que Pierre Bucher, procureur général au Parlement de Grenoble, et qui s'était adonné à la fois à la sculpture et à l'étude des lois, pourrait bien avoir été l'architecte de cette partie du palais et l'auteur de ces bustes ; non point qu'il dût encore vivre à cette époque de 1602 (il était décédé depuis plusieurs années), mais comme ayant pu s'occuper des plans d'après lesquels cette même partie extérieure du palais aurait été achevée cette année (1).

Trois salles du palais de justice méritent une attention particulière, savoir : la grande salle des cérémonies ou grande salle solennelle, la première chambre de la Cour et la première chambre du tribunal civil.

Le plafond en bois sculpté de la grande salle solennelle est un ouvrage du règne de Louis XIV. Au centre, la face du soleil avec ses rayons, emblème du roi, occupe un écu soutenu par deux hérauts

(1) *Notice sur les bustes des anciens dauphins de Viennois*, placés dans la salle de la bibliothèque de Grenoble, par J.-J.-A. Pilot ; *Revue du Dauphiné*, tom. VI, p. 308 et suivantes.

Digitized by Google

d'armes de grandeur presque naturelle, tenant de leur main libre un large panonceau. Sur l'écu est posé un casque ouvert, orné de lambrequins, sous des draperies à pavillons et que domine un autre soleil, autour duquel flotte la devise du monarque. Ces détails en relief ressortent dans un grand carré long que forment de riches moulures. Aux quatre coins sont : d'un côté, des trophées, et de l'autre, deux justices assises, tenant la balance et l'épée. Il est fâcheux que lorsqu'on a changé les dispositions de cette vaste salle, il y a une quarantaine d'années, et qu'on a repeint les murs, on ait cru devoir couvrir également tout le plafond d'une peinture grise, ce qui aujourd'hui, outre le disgracieux effet qui en résulte, empêche de juger de la délicatesse et du fini du travail. Cette salle a 20 mètres 25 centimètres de long, sur 10 mètres 20 centimètres de large et 7 mètres 25 centimètres d'élévation.

Le plafond de la première chambre de la Cour, ouvrage aussi du règne de Louis XIV, était resté inachevé; il avait même souffert diverses dégradations en 1793; on l'a restauré et complété en 1835, en y plaçant aux quatre angles quatre rosaces, et au centre, la statue de la Justice assise sur un lion, signe de la force, ainsi que quatre trophées et quatre médaillons, ceux de Guy Pape, d'Expilly, de Salvaing de Boissieu et de Valbonnais, magistrats qui ont illustré, les deux premiers, l'ancien Parlement de Grenoble, et les deux autres, la Chambre des comptes du Dauphiné. Ces restaurations et ces additions ont été faites d'après les dessins de M. Sapey, sculpteur de notre ville. Toutes les autres sculptures, telles que les anges, les renommées, les guirlandes de branches de chêne, les moulures des caissons, même celles des quatre rosaces, les portes, leurs encadrements et la boiserie entière du soubassement, où sont figurés plusieurs soleils, sont de l'époque où la salle a été construite. On y a inscrit de nos jours, sur les panneaux, au-dessus des deux portes, les noms de magistrats et d'avocats célèbres qu'a fournis l'ancien barreau de notre cité.

Au-dessus d'une porte :

Fois MARC, 1521.
L. RABOT, 1530.
CUJAS, 1573.
J. DE LA CROIX, 1578.

Au-dessus de l'autre porte :

SERVIEN, 1618.
GUY BASSET, 1686.
NICOLAS CHORIER, 1692.
SERVAN, 1766.

Cette salle est un carré ayant 19 mètres 50 centimètres de long sur 15 mètres 20 centimètres de large et 5 mètres 95 centimètres d'élévation. Avant 1790, elle était tendue de velours bleu parsemé de fleurs de lis et de dauphins d'or et d'argent.

Digitized by Google

La plus remarquable des salles du palais de justice, par son ancienneté et par les riches boiseries qui la décorent, est sans contredit celle de la première chambre du Tribunal civil, affectée autrefois au service de la Chambre des comptes. Ces boiseries, justement appréciées des artistes et des amateurs, la plupart bien conservées et dont l'existence date de l'année 1524, sont l'ouvrage d'un habile ouvrier, nommé Paul Jude, qualifié dans un document de l'époque, *d'expert dans l'art de la menuiserie et de la ciselure du bois.* Paul Jude et ses compagnons y travaillèrent du 29 juin 1521 au mois de septembre 1524. La dépense totale, d'après le compte que nous avons eu sous les yeux, s'éleva à la somme de 1,558 livres 8 sous 6 deniers tournois, qui représentent en valeur de notre monnaie plus de 7,000 francs.

La salle est oblongue, mais elle offre dans le fond une légère irrégularité à cause de la saillie d'une partie de la boiserie. Elle a 8 mètres 90 centimètres de largeur, sur 10 mètres 68 centimètres de longueur; sa hauteur est de 4 mètres 60 centimètres. Sur deux côtés de la salle et sur la partie du troisième côté qui avance, sont disposés des placards et des tiroirs qui servaient d'archives. Le soubassement de la boiserie principale consiste en seize panneaux unis qui forment seize placards; autant de placards coupent la corniche au-dessus. Deux rangées de panneaux garnis d'écussons et de feuillages découpés décorent les portes des deux rangées de placards supérieurs ayant chacun un numéro d'ordre en caractères de l'époque. On compte trente-trois de ces placards; il y en avait, d'après les numéros marqués, trente-huit; il en manque cinq qui probablement occupaient la place des deux portes ouvertes depuis l'établissement de la salle.

Les panneaux formant la première rangée des placards ont un écusson posé sur un feuillage et sur lequel était une fleur de lys dorée aujourd'hui effacée. Une couronne surmonte les deux écussons de la boiserie du fond qui est en saillie.

Des fleurs et des feuilles entrelacées, artistement exécutées, rehaussent les panneaux des placards de la seconde rangée; aucun de ces ornements ne se ressemble. Ils diffèrent tous en quelque manière par le dessin ou par le travail; ils occupent aussi en largeur plus ou moins d'espace; mais tous ceux de la même ligne sont de la même hauteur. Les panneaux les plus élevés ont 60 centimètres de haut, ceux de dessous n'ont que 48 centimètres.

Des montants ou pilastres surchargés de ciselures à menaux, séparent chaque placard. Aux angles du côté des fenêtres et sur la partie de la salle qui offre un enfoncement, ont été simulés, pour la symétrie, de pareils placards, que séparent aussi de semblables pilastres.

Les pavots, les renoncules et la vigne se reproduisent le plus souvent. Une magnifique bordure également en pavots accompagne la boiserie qui avance et à la suite de laquelle est le couronnement de la cheminée formée d'un large dais surmonté par de nombreux clochetons d'un beau gothique fleuri; deux niches adossées à des colonnes

Digitized by Google

fasciculées soutiennent de chaque côté ce couronnement. Dans chacune de ces niches est une statue en bois, représentant un homme d'armes; ces statues avaient été enlevées à l'époque de la Révolution; elles ont été replacées depuis plusieurs années. Il y avait sans doute sous le couronnement, un écusson aux armes de France et du Dauphiné qu'a remplacé, sous le premier Empire, une aigle impériale dont on peut facilement reconnaître la position par des traces de colle assez apparentes. Une cheminée moderne a remplacé aussi l'ancienne cheminée que décoraient des ornements en bois sculpté; de chaque côté existe une porte qui accompagne la boiserie. Les magistrats entraient par la porte à gauche; la porte de droite, qui autrefois se trouvait hors de l'enceinte de la barre, servait au public.

Nous pensons que les boiseries sont en bois de mélèze; elles sont rayées en quadrillages réguliers de manière à imiter une étoffe écossaise, opération qui paraît avoir été faite par l'application d'un fer chaud.

La boiserie du plafond, la corniche qui l'encadre et les panneaux des évasements des fenêtres, ne sont ni du style, ni de l'époque de l'ancienne boiserie; ils appartiennent au XVIIe siècle. Le plafond est en bois de sapin et ses ornements sont en bois de tilleul. Ce plafond est à caissons avec un médaillon de forme ronde aux quatre coins. Dans chaque médaillon est un trophée. Un médaillon ovale, sans sujet, occupe le milieu du plafond. Il est à croire que dans le temps il y avait les armes de France et du Dauphiné. Les panneaux des évasements des fenêtres sont symétriques; il y a dans le haut des grappes de raisins avec leurs feuilles, dans le bas des branches de chêne et au milieu un ornement de feuillages : des branches de laurier sont sculptées sur les panneaux au-dessous de la couverture des fenêtres.

La salle était éclairée par trois longues croisées ou fenêtres à croisillons et par une petite fenêtre carrée. Il y a quarante ans, lorsqu'on fit des réparations au palais, on enleva les croisillons de ces trois fenêtres pour donner plus de jour, La petite fenêtre et les trois croisées avaient des vitraux peints, dont l'origine pouvait remonter, comme celle d'une boiserie primitive, à Charles VIII, ainsi que l'attestait un écusson aux armes de France et de Bretagne sur l'un de ces vitraux. Nous renvoyons, pour plus amples renseignements, à nos deux notices sur le palais de justice à Grenoble et sur les boiseries et anciens vitraux de l'ancienne Chambre des comptes de cette ville (1).

Les vitraux de cette Chambre furent brisés en 1590 par la commotion que produisit l'artillerie de Lesdiguières, lorsqu'en assiégeant Grenoble il tira sur la tour du pont qui était dans le voisinage du palais.

(1) *Le palais de justice à Grenoble* (Congrès scientifique de France), 24e session. Tome second, 1858, p. 534, 548.
Le palais de justice à Grenoble, 1875, in-8°; Xavier Drevet, éditeur.
Boiseries et vitraux de l'ancienne Chambre des comptes à Grenoble; 1875, in-8°. Maisonville, imprimeur-éditeur.

Digitized by Google

La Chambre des comptes avait, comme le Parlement, sa chapelle particulière attenant à l'une des salles et que dota, en 1659, Jean du Vache, l'un de ses présidents, baron de Châteauneuf et seigneur de l'Albenc et de Vatilieu. Un religieux recollet, du couvent de Grenoble, y disait la messe tous les jours d'entrée à dix heures du matin, heure de la sortie habituelle des gens des comptes.

Au palais de justice, avant 1790, siégeaient : le Parlement divisé en trois chambres, la Chambre des comptes, le bureau des finances, le baillage du Graisivaudan et la judicature de Grenoble. Cette judicature tenait ses audiences dans l'auditoire même du bailliage.

Aujourd'hui, le palais de justice est occupé par la Cour d'appel, les Assises, le Tribunal civil et correctionnel, et le Tribunal de commerce.

J.-J.-A. Pilot.

Digitized by Google

A Mlle AGAR

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

(Sonnet)

Dois-je parler, dois-je me taire?
Et n'est-ce pas te profaner
Que d'oser, enfant téméraire,
A tes genoux me prosterner?

Je le sais bien, je ne puis faire
Rien qui soit digne de t'orner,
Mais du moins mon cœur est sincère
Et donne ce qu'il peut donner.

Prends donc, ô fille de Corneille,
Prends les roses de ma corbeille!
Je les cueillis pour toi le soir

Où subjugué par ton génie
Je goûtai la joie infinie
Et de t'entendre et de te voir.

R. AUGIER

Montélimar, mai 187..

Digitized by Google

LE ROMÉRAGE

A Frédéric Mistral.

Le village est riant aujourd'hui ; sur la place,
Dont quatre arbres géants ombragent la surface,
Et dont une fontaine au bassin spacieux
Orne le centre, on voit, se dressant vers les cieux,
Quelques bigues porter des drapeaux à leur cime.
Sur une haute estrade un tambourin opprime
Un pauvre galoubet qui, malgré ses efforts,
Dans la dispute a l'air d'avoir pour lui les torts.
Enfin, tout à côté, quelques pitres de foire,
Etalant en public leur faconde oratoire,
Débitent des lazzis plus ou moins amusants.
C'est la fête aujourd'hui qui revient tous les ans,
La fête du village. Aussi, femmes et filles,
Vieillards et jeunes gens font-ils dans les quadrilles
Un véritable assaut d'entrain et de gaîté.
Par la soif du plaisir chacun est emporté,
Si bien que le curé, lui, l'homme de sagesse,
Ne saurait s'empêcher, en ce jour de liesse,
De prendre aussi sa part de joie. On l'aperçoit
Passant de groupe en groupe, où chacun le reçoit
Avec force saluts. A ses côtés, le maire
S'avance, cheminant d'un air fort débonnaire,
Mais ébauchant pourtant un bonjour protecteur
A ses administrés. Il connait la hauteur
Où l'a placé l'arrêt du préfet qui l'estime ;
Il porte dans son cœur la conscience intime

Digitized by Google

Qu'il est bien au-dessus de ses concitoyens.
Les hautes questions sur les murs mitoyens
N'ont nul secret pour lui ; c'est un homme pratique.
Il sait utiliser aussi le mot caustique,
Et, maintes fois, il a, sans nul effort, cloué
Plus d'un concitoyen réputé fort roué.

Tandis que tambourin et galoubet s'escriment
A faire sautiller les danseurs qui s'animent,
A l'autre extrémité de la place les jeux,
Depuis déjà longtemps, ont commencé nombreux :
C'est la course en des sacs ; c'est le mât de cocagne,
Si bien enduit de suif, que celui-là qui gagne
Un seul des trois objets appendus au sommet,
Le saucisson à l'ail, la montre ou le poulet,
Est fêté comme un roi par la foule. On l'acclame !
S'il remporte deux prix, pour sûr on le proclame
Le seul héros du jour, et cet heureux vainqueur
De plus d'une beauté fait palpiter le cœur.
Puis voici le champ clos où les hommes forts luttent.
Avec quel sans façon ces gens-là se culbutent !
Sur leurs torses, parfois, on voit le sang jaillir :
Qu'importe ! un vrai lutteur ne saurait défaillir !

Plus loin, sur un chemin ombragé de platanes,
Où se sont réunis paysans, paysannes,
L'adjoint va présider la course des baudets,
Pour ce jour richement bâtés, sanglés, bridés.
Cet épisode est l'un des plus drôles. La chute
D'un cavalier, au moins, signale cette lutte ;
Plusieurs même, parfois, roulent sur les chemins,
Et le public alors rit et frappe des mains.
Puis, voici, dans un coin, plusieurs des jeux d'adresse :
Les quilles, les palets, le billard ; on s'empresse
Autour d'eux, car plus d'un des hôtes de l'endroit
Tient à cœur de prouver qu'il est le plus adroit.
Là, dans un terrain clos, sont les joueurs de boules
Qui luttent pour gagner des lapins ou des poules ;
Enfin, tout à côté, bouillants dans leurs assauts,
On voit les concurrents pour le prix des trois sauts.

Digitized by Google

Mais les jeux ont pris fin avec le jour; la danse
Seule n'a pas cessé; la fête recommence
Avec bien plus d'entrain pour les danseurs, la nuit.
Pourtant, lorsque au matin le premier rayon luit,
On se sépare; alors, plus d'un danseur morose
Que la grande fatigue à cette heure indispose,
Regrette, maintenant que la fête a cessé,
En épingles du bal (1) *d'avoir tant dépensé!*

Alfred GABRIÉ.

Paris, avril 1878.

(1) Il est de mode que, pour chaque contredanse, le cavalier paie une somme fixée d'avance, en échange de laquelle on donne un paquet d'épingles à sa danseuse. C'est ce qu'on appelle les épingles du bal.

Digitized by Google

ETUDES & PORTRAITS

FÉLIX GRAS

DÉCIDÉMENT les aigles du mont Gibal, de l'Estérel, du Ventoux, des Alpilles, descendent souvent dans la plaine et viennent inspirer les modernes troubadours. On peut bien les avoir vus à Maillane, à Avignon, à Villeneuve; je ne crains pas d'être contredite là-dessus. Certes on comprend aussi que le large courant du Rhône, le souffle impétueux du mistral, la beauté des hautes montagnes, le poétique voisinage de la fontaine de Vaucluse, de l'île de la Bartelasse, de l'immense mer, le soleil méridional si généreux, exercent une heureuse influence sur les âmes des bardes de la langue d'O, et que leur pays est prédestiné à l'harmonie magique et fière.

La Poésie est une belle muse, mais elle devient sacrée lorsqu'au charme qui l'accompagne elle joint le patriotisme. Or, au milieu des mesquines agitations, plus ou moins ambitieuses, des partis, une noble voix s'est élevée en Provence, et s'est écriée, dans l'épigraphe d'un magnifique poème :

J'aime la France plus que tout !

Cette exclamation, simple et sublime à la fois, retentit comme un cri d'amour adressé à l'immortelle amante, si belle encore dans ses malheurs, qui porte le nom de la Patrie. Honneur au poëte dont le dévoûment lui envoie cette touchante déclaration! Elle serait le talisman de son œuvre si le merveilleux livre des *Carbounié* en avait besoin.

Plus jeune que les maîtres-félibres, M. Félix Gras s'est déjà fait une belle place à côté de ces princes du gai savoir. La Poésie l'a désigné pour un de ses élus, comme elle a baisé le front de sa sœur, Mme Rose-Anaïs Roumanille, la plus éminente *félibresso* de toute la Provence, Rose la bien nommée, rose dont le parfum s'exhale entre un digne époux, le patriarche du Félibrige, et de charmants enfants, jolis boutons de rose qui ornent aussi sa couronne poétique, gentils oiseaux qui chanteront sans doute, comme leurs mélodieux parents.

Digitized by Google

Aux fêtes solennelles du cinquième centenaire de Pétrarque, célébrées à Avignon en 1874, M. Félix Gras fut chargé, comme secrétaire du jury provençal, de faire le rapport des Jeux Floraux. Après un brillant discours, l'orateur nomma ceux qui avaient remporté des prix, et l'on entendit alors un hommage fraternel plein d'émotion... Il s'agissait de parler d'une traduction délicieuse du sonnet CXLII du cygne d'Arezzo, qui venait de gagner la couronne d'olivier en argent offerte par l'Académie de Béziers :

— *L'autour d'aquelo obro requisto*, dit M. Félix Gras, *es uno femo qu'a signa de l'escais noum de Jano-Margarido. Mai vuei sabén lou noum véritable de la damo e noun deù s'escoundre : es Roso-Anais Roumanille.*

O sorre ! que toun cor demore amant, toun amo sereno ! que toun front caste s'assouste sèmpre à l'oumbrino de la courouno d'oulivié ! E amor que sian doù même sang, laisso-me l'arrousa de mi lagremo !

« L'auteur de cette œuvre exquise est une femme qui a signé du pseudonyme de Jane-Marguerite. Mais aujourd'hui nous savons le nom véritable de la dame et il ne doit pas se cacher : c'est Rose-Anaïs Roumanille !

« O sœur ! que ton cœur reste aimant, ton âme sereine ! que ton front chaste s'abrite toujours à l'ombre de la couronne d'olivier ! Et puisque nous sommes du même sang, laisse-moi l'arroser de mes larmes ! »

Vous jugez si cette délicate invocation fut applaudie par les auditeurs comme elle méritait de l'être.

Avant l'apparition du grand poème de M. Félix Gras, on connaissait de lui de remarquables pièces portant le cachet d'un talent fort original : *Lou Rose*, *Lou Poueto*, *a Teofile Gautier*, *etc.*, *etc.*, *La roumanço de Peire d'Aragoun*, poésie vibrante et chevaleresque qui se chante avec entrain dans les fêtes provençales, et *La Cansoun di Cigalié*, en l'honneur d'une Société décorée du nom de l'insecte adorateur du soleil et fondée à Paris par un Dauphinois, M. Maurice Faure, de Saillans. — On sait que les poëtes méridionaux et les illustrations littéraires de divers pays qui se trouvent dans l'antique Lutèce, se font une joie de se réunir sous les auspices de *la Cigale*, en fraternisant ainsi, en lisant leurs œuvres, en s'encourageant au labeur intellectuel. C'est pour saluer cet accord de bon augure que M. Félix Gras envoya à ces braves confrères son hymne rayonnant, qui semblait porter avec lui le beau soleil de Provence. Aussi, lorsqu'en septembre 1877, les Cigaliers sont venus à Arles pour leurs grandes fêtes, la charmante *Cansoun* qui leur est dédiée a été entonnée avec ardeur. — J'ai le regret de ne pouvoir la citer, mais je dois songer à conserver ici de l'espace pour vous entretenir, amis lecteurs, du poétique monument qui s'appelle *Li Carbounié*.

L'épopée en douze chants de M. Félix Gras a, comme je l'ai dit plus haut, cette noble devise :

Digitized by Google

Ame moun vilage mai que toun vilage.
Ame ma Prouvènço mai que ta prouvinço.
Ame la Franço mai que tout (1) !

La traduction française, faite par l'auteur, est en regard du texte.

Réginel est le héros du poème : il est plein de vaillance, de loyauté et de cœur. Des escarpements audacieux où se trouve la grande charbonnière de ses parents, il descend pour voyager, après avoir reçu les conseils de son père. Mais, malgré tout le courage de sa jeunesse, le montagnard est triste :

Alor passé dintre soun amo
De l'aut amour l'ardento flamo.
Car diguén qu'eilamount, sus lou pin, dins [l'azur
Laisso aquelo que soun cor amo :
Chatouno de quinge an, fru quasimen madur
Que, de retour d'alin, Reginéu me bonur,

Culira dins sa flour. Pastresso,
N'a panca senti l'amaresso
D'aquesto malo vido. O moun Diéu ! segur [noun :
Just un Dimenche après la messo
Reginéu ie faguè per rire dous poutoun.
D'Anounciado la chatouno porto noum.

Elo es bloundo coume uno estello,
E coume en touti li piéucello
Sus soun visage léu s'acampo la roujour.
Soun un pau fèro si prunello
Coumo li de tout gent qu'es na dins lou Ventour.
Sa bouco es oudourouso, es d'ou rousiè la flour.

Alors dans son âme a passé l'ardente flamme de l'amour vrai. Car, il faut dire que là-haut, sur le sommet, dans l'azur, il laisse celle que son cœur aime : jeune fille de quinze ans, fruit presque mûr que, de retour de là-bas, Réginel, avec bonheur,

Cueillera dans sa fleur. Bergère, elle n'a pas encore connu l'amertume de cette triste vie. O mon Dieu ! non. Un dimanche après la messe, Réginel lui a donné, pour rire, deux baisers. La fillette porte le nom d'Annonciade.

Elle est blonde comme une étoile, et, comme à toutes les vierges, sur son visage vite monte la rougeur. Ses prunelles sont un peu fauves, comme celles de toutes gens nées dans le Ventoux. Sa bouche est odorante, elle est la fleur du rosier.

Et une belle fleur, je vous assure, une fleur charmante de grâce, de candeur et d'amour. Réginel garde son doux souvenir à travers ses pérégrinations, qui sont nombreuses et très-accidentées. A peine est-il parti que dans un endroit de malheur, entre d'immenses roches, il entend un vacarme épouvantable et découvre une grande caverne. Là sont rassemblés vingt bandits dont le chef est le terrible Oursan qui personnifie le génie mauvais, le Satan de la terre, comme Réginel est le symbole du courage et de l'honneur. Le noble montagnard veut délivrer son pays d'une pareille engeance ; il commence par mettre le feu au repaire des brigands qui désolent la contrée. Ceux-ci hurlent de rage et alors s'élève entre eux, entre Réginel et Oursan, une guerre à mort ; elle se renouvellera souvent dans le livre et fournira des occasions de vaillance inouïe au jeune héros qui manie des blocs de rochers comme un hercule, car il est fort, digne et fier comme un demi-dieu.

Dans ces scènes sauvages, ardentes, vigoureuses, frémissantes, il y a un souffle puissant, une virilité, une énergie, un élan admirables. Tout fait image dans ces belles strophes : on se croit transporté sur les hauteurs, on sent passer l'ouragan, on entend le tonnerre, le fracas des roches fendues, englouties, les cris des démons incarnés, leurs blasphèmes, tout, jusqu'au bruit solennel des sapins, des mélèzes, et

(1) J'aime mon village plus que ton village. — J'aime ma Provence plus que ta province. — J'aime la France plus que tout !

Digitized by Google

autres arbres de ces lieux agrestes. On voit l'indomptable valeur du beau montagnard, au milieu de violents assauts; on aperçoit les bandes de loups dont il fait la chasse; on remarque des paysages pittoresques, à la manière de Salvator Rosa, car M. Félix Gras est un grand peintre, plein de couleur étrange, sombre et gracieuse lorsqu'il le veut, tant son pinceau a de souplesse et de variété dans ses tons. Des contrastes charmants existent à côté de descriptions hardies, et sont fort heureusement rendus. Ainsi je parlerai de ce joli petit tableau de genre représentant l'intérieur d'un jeune ménage, celui de Cleiran, le garde-forestier, dont la cabane est située gentiment près de l'antique château de St-Lambert, que Réginel sauve des fureurs d'Oursan.

Pauvre vaillant Réginel! Parmi les imprécations d'Oursan, une menace cruelle vient atteindre son cœur; le lâche bandit ose lui crier qu'il enlèvera Annonciade sa fiancée, et cette parole de vengeance odieuse fait bondir le héros, comme vous le pensez bien!

Lorsqu'il a chassé les hordes sauvages du castel de St-Lambert, et pendant qu'il remporte des victoires, aux fêtes du pays, sur les lutteurs les plus hardis et les plus renommés de la Provence, pendant aussi qu'il va faire les moissons dans la plaine, c'est-à-dire lorsqu'il ne s'en doute certes pas, on vient lui dire, hélas! qu'Oursan et sa bande ont brûlé Verdolier et se sont emparés d'Annonciade; mais le frère de la jeune fille est venu heureusement la délivrer au péril de sa vie. Pendant douze semaines, les monstres ont saccagé le village et les alentours.

On devine les angoisses de Réginel. Il vole vers son pays natal, il accourt; le peuple est en larmes; sa fiancée, toute pâle, lui apprend que son père, Antonin, est allé dans la forêt et qu'on ne l'a pas vu revenir. Aussitôt, le brave jeune homme va à son secours. Sur les rochers, il rencontre Oursan et ses acolytes, qui se conduisent en traîtres qu'ils sont. Ainsi le chef de ces misérables lui crie à diverses reprises :

« Pitié! Réginel, grâce! grâce! Oursan fera retentir l'espace en chantant tes louanges et ta haute valeur; à tes pieds je courberai mon front et les arroserai humblement de mes larmes. Ah! laisse-moi la vie, enfant du mont Ventoux! »

C'était pour faire approcher le vaillant jeune homme. Il s'avance en effet, et ils sont trente contre lui, tous armés, mais il n'a pas peur, seulement il pense à Annonciade :

« ..... Je t'aime! je t'aime! s'écrie-t-il, entends au moins ce dernier cri!.. Mélèze, toi dont le front s'élance là-haut dans les nues, parles-en aux aigles, parles-en au soleil, du grand malheur qui m'arrive en ce jour. Les aigles, le soleil, demain, du haut du ciel, à la jeune fille diront comment est mort Réginel! »

« Et quand il a dit, lestement il relève sa tête fière comme une vague, rejette en arrière sa chevelure flottante et bouclée, et ses beaux

Digitized by Google

yeux châtains jettent des éclairs!... A ses pieds vite il ramasse en un tas les cailloux les plus durs, les plus lisses et les plus ronds.

« Une fois bien campé, il s'écrie : — Lâches, vous la paierez, ma vie! Vous êtes trente contre un, mais je vous diminuerai!... Et la face ravie, et le soleil couchant l'inondant de ses feux, le cœur gonflé d'amour, au-devant de la mort il se précipite... »

Le chant dixième nous montre Annonciade désolée, attendant son héroïque ami et allant soutenir la pauvre vieille mère de Réginel. Ce chant est de toute beauté dans sa simplicité charmante et sa douceur naïve. Cette chaumine, cette belle jeune fille et cette mère affligées, leur attente pleine d'inquiétude, leurs paroles attendries, leurs yeux tournés avec larmes vers la montagne où combat celui qu'elles aiment et dont il ne reviendra pas peut-être..., enfin, le vieil ermite du Ventoux qui arrive les rassurer en leur disant qu'Antonin est retrouvé, en leur faisant espérer qu'elles reverront Réginel, tout cela est peint de main de maître.

Après des luttes homériques, le jeune montagnard terrasse le mauvais Oursan, le met à mort, et, pour récompense, le libérateur de son pays est uni à sa chère Annonciade, sur les hauteurs qu'il a illustrées, par le vénérable ermite qui consacre ainsi l'héroïsme et l'amour.

On ne saurait analyser un poème comme *Li Carbounié ;* il faut le lire pour en savourer les beautés étranges, pour en admirer les agrestes descriptions. La Société des langues romanes l'a couronné comme œuvre monumentale et de style hors ligne, rien n'est plus juste; une Société se grandit, s'ennoblit, en rendant hommage au mérite élevé, qui, lui-même, donne un relief aux lettres et à la poésie.

Nous savons que M. Félix Gras travaille à une autre splendide épopée : *La Cansoun doù Latin*, dont *Le Prouvençau* a cité un si beau fragment, que l'on peut bien voir que le nouvel ouvrage du jeune félibre, qui contiendra, dit-on, de charmants épisodes sur la guerre des Albigeois, sera tout à la gloire de la France et du pays des troubadours. Quelle renaissance que celle de cette mélodieuse langue aux notes d'or, aux accents naïfs et vibrants, puisqu'elle sert d'interprète aux conceptions hardies, ingénieuses et pleines de caractère, telles que ce brillant poème du Ventoux!

Aussi, je ne crains pas de faire erreur en affirmant qu'après *Mireïo* et *Calendau*, ces deux ravissants chefs-d'œuvre de Mistral, l'illustre *Capoulié* du Félibrige, la Provence n'a point de poème d'aussi large envergure que *Li Carbounié*. Le génie de M. Félix Gras a été bien inspiré par sa fière et sainte devise :

J'aime la France plus que tout !

Adèle Souchier.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGES

D'ODESSA A SÉBASTOPOL

(Suite et fin)

XIV

Nous ne pouvons quitter Bagtché-Saraï sans faire une visite à Tchoufout-Kalé, la cité des juifs karaïmes; c'est une excursion aussi curieuse qu'intéressante.

En sortant du palais, nous remontons le Tchouruk-Sou et, après avoir parcouru une demi-verste de pauvre faubourg, nous nous trouvons tout-à-coup en présence d'un spectacle grandiose et étrange : en face de nous se dresse un énorme rocher à pic, s'avançant comme un éperon, entre la vallée des Greffes, au nord, et un profond ravin, au sud ; à notre droite, d'autres rochers à pic et d'autres ravins ; à notre gauche, et c'est là l'étrange, un fouillis informe de tentes et de bicoques de l'apparence la plus repoussante. Sur des tas de paille, ou plutôt de fumier, des femmes au teint basané, à moitié vêtues de misérables haillons, chantent ou cherchent à raccommoder d'autres haillons ; des hommes, la plupart difformes et hideux à voir, dorment, fument ou rapiècent quelque chose comme des harnais ; un tas de polissons des deux sexes, de couleur olivâtre, au ventre rebondi et complétement nus, courent çà et là en poussant des cris sauvages ; des chiens aussi laids qu'eux, mais certainement pas davantage, prennent part aux ébats de ces espèces de singes et poussent des hurlements complétement inédits. De quelque trou là-bas, en arrière de ce gâchis vivant, sort un charivari à faire gémir les plus sourds. C'est Salatchik, le village des bohémiens tatares. Regardons bien, mais vite surtout, car nous courrions le risque d'atrap-

Digitized by Google

per bien plus que le mal de mer, et gagnons à la hâte le ravin du sud ; là nous retrouvons l'air pur dont nous avions grand besoin, et la verdure dans toute sa splendeur ; devant nous se présente un chemin rocailleux et raide, mais pittoresque et d'accès facile aux chevaux.

Après une demi-verste de parcours, à l'une des sinuosités de la montée, voici une nouvelle surprise, mais fort agréable cette fois. Là-haut, à droite, à trente ou quarante mètres au-dessus de nous, des cellules creusées dans le roc à des hauteurs différentes, des galeries extérieures en bois de formes variées, construites à l'entrée d'excavations peu profondes et maintenues par de frêles échafaudages ; des escaliers en bois entaillés dans la pierre pour mettre en communication les étages superposés ; au-dessus, des rochers à pic, en bas des arbres séculaires dont les branches supérieures viennent adoucir de leur verdure ce site sauvage ; tout cela forme un paysage à la fois gracieux et sévère. C'est le monastère de l'Assomption qu'habitent quelques moines et qui, chaque année, surtout le 15 août, reçoit la pieuse visite d'un nombre considérable de pèlerins accourus de toutes les parties de la Crimée pour assister à la messe de la Vierge. Ce nombre va sans cesse en augmentant; aussi voit-on, à la hauteur des cellules et sur les pentes du ravin , s'élever de nouvelles constructions ; dans un avenir rapproché peut-être , ce sanctuaire perdra-t-il pour les voyageurs et même pour les fidèles son caractère mystérieux et saisissant d'aujourd'hui. Deux rampes conduisent à la terrasse principale, l'une du côté de Bagtché-Saraï, l'autre du côté de Tchoufout-Kalé.

Nous continuons à monter, mais sans impatience, car les yeux restent constamment distraits : à droite sont les jardins, les vergers, les taillis du monastère et des Karaïmes ; à gauche, des rochers au pied desquels on voit encore des ruines d'anciens édifices et de cimetières , et que couronnent des maisons suspendues sur l'abîme.

Bientôt nous trouvons quelques tombeaux anciens et des sources d'une eau fraîche et limpide, où les Karaïmes viennent faire, à dos de mulets, leur provision journalière. Là notre route se bifurque; une branche s'élance en lacets sur le rocher presque vertical où se trouve la ville , c'est le sentier des mulets et des gens pressés, il se termine par des escaliers ; l'autre branche continue à suivre le fond du ravin dont la profondeur diminue sensiblement à mesure qu'on s'élève. Enfin , nous voici sur le plateau ; à cent mètres devant nous l'extrémité du ravin nous apparaît transformée en un vaste cimetière , c'est la vallée de Josaphat. Mais nous tour-

Digitized by Google

nons brusquement à gauche, et nous nous trouvons en face de la porte principale de Tchoufout-Kalé. M. Beym, le savant rabbin que nous avions déjà eu l'occasion de voir plusieurs fois, nous avait aperçus de la terrasse de son jardin et nous attendait pour nous conduire chez lui. Madame Beym nous accueille comme d'anciens amis, et je revois avec plaisir le brave Joseph, le serviteur fidèle et dévoué de la maison, toujours silencieux mais souriant, toujours disposé à rendre service et doué à cet effet d'un mouvement lent mais continu. Je me suis longtemps reproché d'avoir bien ri en le voyant pour la première fois avec sa grosse tête ébouriffée et son long corps, son espèce de houppelande à jupe plissée et à collet haut monté, ses longs pieds enfouis dans des bottes de sept lieues et son air béat. Je finis par me pardonner quand, après l'avoir mieux connu, je pus lui témoigner combien j'appréciais les excellentes qualités cachées sous cet extérieur bizarre. M. Beym se mit entièrement à notre disposition pour visiter sa curieuse cité ; c'est à lui que nous devons d'y avoir fait un séjour aussi intéressant qu'agréable.

Le plateau à peu près inaccessible sur lequel se trouve Tchoufout-Kalé, a environ deux mille cinq cents mètres de longueur, et présente la forme d'un immense 8 dont les boucles dans leur renflement ont cinq cents mètres de largeur et dont les branches, au lieu de se croiser, laissent entre elles un espace de deux cent cinquante mètres environ. Les parties extrêmes sont légèrement mamelonnées de manière à former un col dans la partie la plus étroite du plateau; c'est à ce col qu'est située la ville qui occupe un quart de la longueur totale.

Comme l'indique son nom, c'était jadis une forteresse, mais à peu près de moitié moins grande que la cité actuelle, et comme la partie la moins ancienne a été également fermée et mise en état de défense, il en résulte qu'outre les deux murailles extrêmes, il y en a, à l'intérieur, une troisième qui coupe la ville, presque vers son milieu, en deux portions qui communiquent entre elles par la grande porte de l'ancienne forteresse.

Deux portes correspondent aux deux extrémités de la rue principale qui traverse la ville dans toute sa longueur : l'une, à l'est, est celle par laquelle nous sommes arrivés ; l'autre, à l'ouest, donne accès sur un vaste pâturage qui couvre toute la pointe de l'éperon; enfin, une troisième porte, dite porte basse, s'ouvre sur le sentier des mulets dont nous avons parlé. Les deux cents et quelques maisons qui restent encore à peu près debout à Tchoufout-Kalé, forment huit rues dont une nommée : Butché-Sokak,

Digitized by Google

ou des Puces, mais qu'on peut néanmoins parcourir sans crainte, car les bohémiens de Salatchik ont absorbé à peu près tout ce qu'il y avait de ces aimables insectes dans la contrée.

Dans l'origine, la population était composée de Juifs et de Mèdes qui s'y étaient installés sous le règne de Cambyse, quatre cents ans environ avant Jésus-Christ, et y avaient créé le village de Youkoudim, ou du Rocher de Judas. Ce village fut ensuite occupé par des Grecs, des Khogares, des Gênois, des Tatares, et devint une forteresse, particulièrement sous les Gênois qui de là désolaient tout le pays.

Ne pouvant vivre en paix et trop faibles pour se débarrasser de ces terribles voisins, les Tatares finirent par appeler les Ottomans à leur secours, et en 1478 les Gênois furent définitivement chassés. Mahomet II établit alors Menghi-Guiraï comme khan de Crimée, mais à la condition que celui-ci se reconnaîtrait le vassal de l'empire. Menghi-Guiraï s'établit à Tchoufout-Kalé où il fit construire une mosquée dont les ruines existent encore aujourd'hui. Un de ses successeurs, Takhtamych-Khan, y attira de nouveau quarante familles karaïmes, dont les descendants sont restés seuls maîtres de la forteresse, lorsque les khans s'établirent définitivement à Bagtché-Saraï.

Les Karaïmes ou lecteurs de la Sainte-Ecriture, prétendent descendre directement de Siméon, de Dan et d'autres tribus d'Israël, qui sont sorties de la première Jérusalem sous le commandement du prince Guédalia, fils de l'empereur Akhaze, pour délivrer les fils de Salmanassar assiégés dans Samarie et qui, après être restés pendant plus de deux siècles répandus dans les diverses villes de la Médie, auraient été conduites en Crimée par le roi de Perse Cambyse pour y conquérir cette partie du royaume de la reine Palmyre et venger la mort de Cyrus. De cette époque, c'est-à-dire, trois cents ans avant notre ère, daterait leur installation dans la Crimée.

Quoi qu'il en soit, les Karaïmes n'ont jamais voulu reconnaître l'autorité du Talmud, ni les interprétations des rabbins, et n'admettent que les cinq livres de Moïse. Comme tous les Israélites, ils ajoutent foi à la création de l'univers par le Dieu tout-puissant, et leur religion repose sur les dix principes suivants posés par les conseils des rabbins conformément aux dix commandements de Dieu :

1° Le Dieu tout-puissant est éternel ;

2° Sa personnification n'est comparable avec celle d'aucune autre créature ;

Digitized by Google

3° La création est toute substance, depuis les anges supérieurs jusqu'aux créatures inférieures ;

4° Sa divinité éclaire tout au monde et chacun en particulier;

5° Les prophètes ont toujours été inspirés par son esprit divin;

6° Les prophéties du législateur Moïse sont supérieures à toutes les autres, à cause des miracles qui les ont accompagnées ;

7° Les cinq livres de Moïse, écrits sur le mont Sinaï, sont la source des lois ;

8° Dieu récompense chacun selon ses mérites;

9° Les morts doivent ressusciter au jour du grand événement dont l'époque n'est point fixée ;

10° Le messie de la branche de David apparaîtra pour la résurrection de Jérusalem.

A ces principes, ils ajoutent quelques préceptes qui peuvent se résumer ainsi :

Dieu a donné à l'homme, dès sa naissance, la liberté d'agir selon sa raison, en suivant la bonne ou la mauvaise direction ; c'est pour cela qu'au commencement du Testament se trouvent indiqués les récompenses et les châtiments.

Les récompenses et les punitions, dans ce monde, sont plus souvent corporelles que spirituelles, mais dans l'autre elles sont toutes spirituelles, car avec le corps s'éteignent toutes les sensations, et ce n'est que pour l'intelligence du peuple qu'on emploie les expressions de paradis et d'enfer. Mais il faut toujours les comprendre dans le sens moral que nous pouvons imaginer sans être à même de nous en rendre compte. L'immortalité de l'âme, qui remonte au ciel dans son état primitif, doit donner une grande espérance à l'humanité.

De même que le mariage, quand il est accompli dans les conditions d'un amour réel et réciproque, conduit au vrai bonheur, de même l'union des Israélites au créateur, au moyen de ses lois, doit donner une grande félicité ; mais ceux des Israélites qui offensent Dieu en lui préférant des idoles, seront chassés de son temple jusqu'au jour du jugement.

Ainsi l'ont prédit les prophètes.

Les Karaïmes sont très-fidèles à leurs croyances et jouissent d'une très-grande réputation de probité. Dans leurs affaires, ils se basent toujours sur les principes de la foi et de leur conscience, et se tiennent en garde contre toutes les transactions douteuses.

Dans les affaires publiques, ils s'adressent rarement à la police et évitent avec soin les procès. Généralement les chefs de sociétés traitent eux-mêmes et arrangent les différents entre particuliers ;

Digitized by Google

ils punissent par des moyens sacerdotaux ceux qui l'ont mérité.

Jusqu'à l'âge de six ans, les garçons sont élevés chez leurs parents ; ils entrent ensuite dans les écoles pour y apprendre les lois divines, la langue karaïme et quelques éléments de science; à l'âge de seize ans, ils embrassent une profession et, le plus souvent, commencent à se livrer au commerce sous la direction de leurs pères.

Les jeunes filles font leur éducation dans la famille ; elles s'occupent d'ouvrages manuels, des travaux du ménage, jusqu'à l'époque de leur mariage qui ne peut avoir lieu que lorsqu'elles ont atteint l'âge de seize ans. Le costume des juifs karaïmes est semblable à celui des Tatares, c'est-à-dire : une veste plus ou moins ornée, un pantalon large, de même couleur, un bonnet rond et bas en peau de mouton, le poil en dehors. — Les Karaïmes ajoutent ordinairement à ce costume un long pardessus noir ou bleu.

Les rabbins ont également un pardessus de couleur brune ; leur bonnet est beaucoup plus élevé et la partie supérieure est en drap blanc.

Le costume des femmes se compose d'une robe de forme européenne, serrée à la taille par une ceinture argentée ou dorée, retenue par deux larges plaques en métal servant d'agraffe; par dessus elles endossent une petite veste d'étoffes variées et ornée de passementeries souvent dorées. Toutes portent sur la tête une petite barrette rouge ornée de franges bleues, qu'elles remplacent quelquefois par des tresses et des garnitures d'or.

Les jeunes filles et les veuves disposent leurs cheveux en toutes petites tresses tout le tour de la tête ; pour les femmes mariées, les tresses n'existent que derrière la tête ; de chaque côté, les cheveux sont coupés à une longueur de quinze à vingt centimètres et forment de grosses mèches frisées.

Les fiançailles et le mariage s'accomplissent à la maison de la future et sont ensuite confirmés par le rabbin , le samedi suivant, à la synagogue. La dot est donnée par la mère du futur et consiste en une parure de corail et d'or à laquelle, si c'est possible, on ajoute un petit pécule ou des terres.

Le divorce et un second mariage ne sont permis que lorsque la première femme est insoumise, folle, stérile ou toujours malade, et ils n'ont lieu qu'après une enquête sévère faite par le clergé ; le cas est extrêmement rare.

Les cérémonies funèbres sont les mêmes pour les pauvres que pour les riches, pour les femmes que pour les hommes ; le deuil se porte pendant six semaines.

Digitized by Google

La secte des karaïmes, divisée en hautes et basses sociétés suivant qu'elles habitent la montagne ou la plaine, compte environ deux mille familles répandues en Pologne, en Russie, en Turquie, en Egypte, à Jérusalem. A l'époque des khans, Tchoufout-Kalé en renfermait un millier qui se sont successivement dispersées. Avant la guerre de Crimée, il en restait une centaine, et maintenant, c'est à peine s'il y en a la moitié de ce nombre. C'est que la guerre a particulièrement changé la situation des karaïmes en développant leurs opérations commerciales et en leur procurant des libertés toutes nouvelles pour eux. Jusqu'à cette époque, bien qu'ils fussent propriétaires de presque toutes les boutiques de Bagtché-Saraï, ils étaient forcés, chaque soir, de remonter dans leur forteresse dont, par habitude sans doute, ils fermaient soigneusement les lourdes portes bardées de fer ; mais par suite des services qu'ils ont rendus pendant la guerre, ils ont obtenu l'autorisation de ne plus abandonner leurs marchandises, et beaucoup se sont créé des demeures fixes à Bagtché-Saraï ou dans les villes voisines; l'exemple ne tardera pas à être suivi par d'autres. La haute cité devient donc de plus en plus déserte ; déjà depuis longtemps la majeure partie était en ruines, un grand nombre de maisons abandonnées commencent à en former de nouvelles. Malgré les efforts que fait le grand rabbin de toutes les sociétés karaïmes pour rappeler son peuple à lui, bientôt peut-être viendra le temps où il restera seul dans son antique acropole transformée en triste nécropole. Ce n'est pas sans amertume qu'il voit disparaître par lambeaux cette cité sainte dont il avait fait une nouvelle Jérusalem.

Du reste, il est difficile d'admettre qu'une ville puisse subsister bien longtemps dans les conditions où se trouve Tchoufout-Kalé, quand tout ce qui est nécessaire à la vie doit être apporté à dos de mulet, même l'eau ; il est vrai que, pour ce dernier point, il y a beaucoup de la faute des karaïmes, car jadis ils possédaient des réservoirs, des citernes et même une source abondante près de la porte basse. Par une incurie déplorable, ils ont laissé les éboulements se produire, n'ont jamais rien réparé, et l'eau qu'ils avaient à leur portée a disparu. Leur indifférence pour les commodités de la vie dépasse d'ailleurs tout ce qu'on peut imaginer. Pour s'en faire une idée, il suffit de rester quelques minutes dans la chambre du tandour, celle où l'on passe une grande partie des longs hivers de la contrée. Le tandour est une excavation d'un mètre cube environ, faite dans le sol d'une chambre et dont l'orifice a cinquante ou soixante centimètres de diamètre ; c'est dans ce trou qu'on entasse le combustible. Un tuyau horizontal, partant d'une

Digitized by Google

des parois du tandour et communiquant avec l'extérieur, sert de soufflet permanent. Quant à la fumée, elle s'échappe par l'orifice supérieur, se répand dans la chambre, puis peu à peu se condense au plafond, et alors on peut, à la rigueur, en restant couché, jouir d'une certaine chaleur; mais si l'on ne veut pas être asphyxié, c'est toujours en rampant qu'il faut se mouvoir. C'est là ce qu'un naturel de la localité nous avait signalé comme une espèce de poële particulière au pays.

A notre première visite, au mois d'avril, nous avions voulu tenter l'expérience, mais elle avait trop mal réussi pour que nous pussions nous décider à la renouveler ; heureusement l'excellent rabbin avait à notre disposition des moyens de chauffage un peu moins primitifs.

Maintenant que nous connaissons les habitants, voyons leur ville. Notre première visite, puisque nous sommes guidés par le rabbin, est naturellement pour la synagogue, située, comme sa propre maison, sur le bord sud du rocher.

Comme celle de Salomon, elle est divisée en trois parties : dans la première se trouve l'autel surmonté de l'arche d'argent qui renferme le seffer-tora, livre des lois de Moïse. Trois planches dorées et couvertes d'inscriptions présentent les emblêmes des trois mondes : anges, planètes et animaux.

Deux œufs d'autruche suspendus au milieu des lampes, rappellent aux fidèles qu'ils doivent, pendant leurs prières, élever leurs pensées vers Dieu, en dehors de toute autre préoccupation, de même que l'autruche regarde, sans jamais se déranger, ses œufs jusqu'au moment de leur éclosion.

Un vase en argent placé sur une petite colonne quadrangulaire à côté de l'autel, perpétue le souvenir d'une visite faite à la synagogue par l'impératrice Alexandra Fœdorowna.

Dans un manuscrit trouvé, il y a quelques années, sous l'autel, après de pressantes exhortations adressées aux fidèles pour les engager à ne jamais s'écarter des préceptes de la loi rabbinienne, il est dit : « La société de Khogar a sanctifié une marmite destinée à recevoir les viandes à l'occasion des fêtes, des mariages, de la circoncision, enfin de tous les jours solennels. Cette marmite est sainte au Dieu d'Israël; elle ne sera ni vendue, ni achetée; béni soit celui qui la garde, maudit soit celui qui la volera, maudit aussi celui qui la vendra comme celui qui l'achètera; que tous les Israélites soient comblés de bénédictions pour avoir sanctifié le livre de la loi et cette marmite; qu'ils soient inscrits dans le livre des vivants et que la prophétie s'accomplisse sur eux; le seigneur les

Digitized by Google

comprendra dans la liste des peuples nés à Jérusalem... »

La marmite sainte dont il est question dans ce document est déposée chez le grand rabbin où nous avons eu la satisfaction de la voir, mais sans trouver l'occasion d'apprécier ses qualités spéciales. — Nous devons déclarer qu'il ne nous est pas venu un seul instant l'idée de la voler. — Les jours de fête, c'est chez le rabbin qu'a lieu le grand repas; pour les mariages et les baptêmes, les familles viennent la lui emprunter pour faire cuire les viandes destinées aux convives.

La deuxième partie de la synagogue est celle où les juifs viennent, deux fois par jour, faire leurs prières avec le rabbin; aux murailles sont suspendus des glands en soie blanche ou verte et brodés d'or; chaque homme marié a reçu les siens de sa fiancée au moment de la bénédiction nuptiale et il doit les placer et les conserver sur ses épaules pendant tout le service du matin, en souvenir des préceptes de Moïse, qui a ordonné, au nom de Dieu, aux Israélites sortis d'Egypte, d'attacher des glands pareils à leurs vêtements.

La troisième partie est destinée aux vieillards, aux infirmes, aux juifs en deuil et à ceux qui ne se sentent pas dignes d'entrer dans la maison de Dieu; au-dessus, se trouve une tribune grillée, exclusivement réservée aux femmes.

Nous nous sommes un peu attardés à la synagogue, d'abord parce que c'est le principal et on pourrait même dire le seul monument de Tchoufout-Kalé, et ensuite parce qu'elle présente un caractère spécial aux juifs karaïmes.

En nous y rendant, après avoir dépassé la porte de l'ancienne enceinte, nous avions aperçu, à notre droite, une gracieuse petite chapelle de style mauresque, qu'il nous tardait de voir de plus près. Hélas! le temps n'a pas épargné ce joli petit monument, mais, tel qu'il est, il impressionne encore vivement, surtout à cause de l'histoire si triste et un peu vaporeuse qui s'y rattache. C'est là que se trouve le tombeau de Nenekedjan-Khanym, l'âme aimable, fille de Tokhtamych-Khan, morte à dix-huit ans et de mort violente. Là finit l'histoire et commence la légende.

D'après la tradition la plus accréditée, un prince gênois, dans une de ses excursions à Bagtché-Saraï, serait parvenu à pénétrer dans le palais, y aurait enlevé la fille du khan qu'il aurait ramenée à la forteresse. Celle-ci, brisée de douleur et de honte, serait morte peu de jours après son enlèvement, et c'est son ravisseur qui aurait fait élever en son honneur le riche mausolée que nous avions devant nous.

Digitized by Google

Mais il y en a une autre un peu plus compliquée, aussi vraisemblable et presque aussi bien admise, la voici : à l'époque de Takhtamych-Khan, les Gênois se livraient à des pillages si fréquents et si audacieux, que leur voisinage était devenu intolérable aux habitants de Bagtché-Saraï. Ceux-ci exaspérés résolurent d'en finir avec eux et se préparèrent à un combat décisif. Le khan ne pouvant, en raison de son âge, prendre le commandement de cettte expédition, le confia, après avoir obtenu le consentement des prêtres, à sa fille unique. Nenekedjan-Khanym, douée d'une grande intelligence et d'une rare énergie, se mit résolument à la tête de ses volontaires armés, surprit les Gênois, les chassa de leur forteresse et fut ramenée en triomphe à son père. Mais peu de temps après le khan ayant appris qu'il existait des relations secrètes entre sa fille et un riche moullah, les épia, les surprit et les poignarda tous les deux de sa propre main.

C'est sur le lieu même où s'accomplit ce drame sanglant que fut élevé le monument funèbre destiné à en perpétuer la mémoire et à servir d'enseignement pour l'avenir. Mais ce mausolée si gracieux, si richement ornementé, paraît bien plutôt dédié à l'héroïne qu'à la fille coupable.

Les tombeaux, les ossements humains, les ruines et les grandes herbes sauvages qui l'entourent, lui donnent un caractère particulier d'émouvante tristesse, et quelle que soit la tradition qu'on accepte, on ne peut s'empêcher d'en conserver un profond souvenir.

Le sol de la ville et les rochers avoisinants renferment un nombre considérable de grottes, taillées de main d'homme, pour abriter en temps de guerre les familles des assiégés. Ces excavations de toutes formes et de toutes dimensions n'ont généralement rien qui puisse attirer l'attention, mais il n'en est pas de même de celles qui, situées dans la partie nord de l'ancienne forteresse, près de la muraille d'enceinte, servaient jadis de cachots et de lieu d'exécution. Ces grottes sont très-vastes et très-curieuses ; on y arrive par l'intérieur d'une maison placée au bord même du rocher qui domine à pic la vallée des Greffes ; de là, on descend par un escalier d'une dizaine de marches dans une vaste salle éclairée par une seule fenêtre taillée dans le roc. Au centre s'élève un énorme pilier auquel on attachait les condamnés ; au fond, une large banquette, également taillée dans la pierre, servait de lit de camp à ces malheureux. De cette première grotte, quatre marches conduisent à une autre à peu près de même dimension et destinée aux exécutions. Sa disposition n'est pas moins simple : une fenêtre pour éclairer l'exécuteur, deux auges taillées dans le

Digitized by Google

rocher, sur un des longs côtés, pour recevoir les têtes des exécutés. Brrr... La sonorité de ces grottes qui, au moindre bruit, répercutent un long et lugubre bourdonnement, l'idée de ce passé plein de sang, font qu'on s'y trouve vite mal à l'aise et qu'on a hâte d'en sortir.

Si l'on trouve peu de vivants à Tchoufout-Kalé, en revanche les morts y abondent. Dans la petite excursion que nous venons de faire, partout au milieu de ruines de tous les âges, nous avons vu des tombeaux, des ossements, des cimetières, et il nous reste encore à visiter la vallée de Josaphat, le grand champ des morts des juifs karaïmes.

Cette vallée, que nous avons aperçue en arrivant, a environ quatre cents mètres de longueur sur deux cent cinquante de largeur; elle présente un immense quinconce de chênes plusieurs fois séculaires, dont chacun porte l'indication de son âge en chiffres blancs sur fond bleu. Quelques milliers de tombes, entourées de buissons d'épine-vinette et de fleurs odoriférantes, reposent sous ces grands ombrages et donnent à ce vaste jardin mortuaire un aspect saisissant. Les plus récentes affectent la forme générale d'un toit avec deux pignons surélevés; les anciennes, celle d'un prisme triangulaire reposant sur une base horizontale; l'une de ces dernières a douze cents ans d'existence et renferme les restes du Karaïme Osséï, fils d'Ellia.

Les tombes des rabbins se composent d'une longue pierre horizontale à l'une des extrémités de laquelle s'appuie, dans une position légèrement inclinée, une autre pierre rectangulaire destinée à recevoir l'inscription. Quelquefois encore on leur a donné la forme d'un prisme qui repose sur une petite muraille, en laissant un vide entre sa base et le sol; c'est dans ce vide que, pour honorer le défunt, on dépose d'anciens manuscrits dont on ne se sert plus dans la synagogue. Les extrémités de cette partie inférieure du tombeau sont fermées par des pierres plates sur lesquelles se trouvent les inscriptions.

En parcourant la vallée, nous remarquons deux tombes placées côte à côte et parfaitement semblables; l'une d'elles portait la date de l'an 4527 de la création du monde, correspondant à l'année 766 de notre ère; elle renfermait les restes d'un juif du nom d'Isaac Sangari, l'autre ceux de sa femme. A ces tombes se rattachait la tradition suivante: un prince païen, chef de khozares, des environs de la Crimée, avait à deux reprises différentes rêvé que ses pensées étaient agréables à Dieu, mais que ses actions lui déplaisaient, et personne n'avait pu lui donner l'explication de ce

Digitized by Google

songe. Quand il se reproduisit pour la troisième fois, le juif Sangari en donna la signification d'une manière si satisfaisante qu'il parvint à décider le prince à embrasser avec tout son peuple la religion juive. Depuis, le nom de Sangari est resté inscrit dans l'Ecriture sainte des karaïmes et a été l'objet de leur profonde vénération.

Voici la formule générale des inscriptions gravées sur les tombes : « Enfants de Dieu, respectez la tombe de celui qui repose ici ; c'était un honnête homme qui a bien servi sa race et son pays; il était fils de...»

Mais quittons les morts ; nous sommes d'ailleurs à l'extrémité de la vallée de Josaphat et au bord du rocher à pic. Devant nous se déroule un splendide tableau ; à nos pieds et au milieu des mouvements de terrain les plus variés, se montrent des villages russes ou tatares, des jardins, des vignes, des bois, des ruisseaux, des chemins se croisant en tous sens; au fond, c'est l'immense chaîne du Jaïla que domine le Tchatyr-Dagh ; enfin, au premier plan et à trois verstes seulement de nous, se dresse un énorme cône, complétement isolé et terminé par un tout petit plateau rocheux dont les flancs sont percés d'un nombre considérable de grottes communiquant entre elles par des escaliers intérieurs et ayant dû évidemment servir de refuges en temps de guerre. A mi-côte et sur le sentier en lacets qui conduit à la partie supérieure, s'ouvre une autre grotte toute petite d'où s'échappe une source abondante et limpide. Rien de curieux comme ce piton gigantesque dont les pentes sont couvertes de noisetiers et de gazons parsemés de débris de poterie et d'ossements humains, et dont les formes sont si correctes qu'on l'attribuerait volontiers à un travail humain; c'est Topé-Kerman, la coupole.

Nous avons fait une longue station à Tchoufout-Kalé, mais pouvions-nous traverser au galop une cité si curieuse, que nous ne devions plus revoir et qu'il nous était donné de si bien visiter avec un guide instruit et bienveillant comme le rabbin ? Nous avons tout vu, il est temps d'aller rejoindre notre télègue et reprendre notre itinéraire. Deux routes se présentent à nous, toutes les deux partant de la porte principale par laquelle nous avons fait notre entrée : l'une, entièrement taillée dans le rocher du nord, va, en pente douce, rejoindre la vallée des Greffes ; elle n'offre d'autre intérêt que ses parois rocheuses en haut et son verdoyant entourage en bas, nous nous contentons de la suivre des yeux. L'autre, que nous adoptons sans hésitation, traverse le ravin de l'Assomption en passant devant la vallée de Josaphat, et s'élève sur le plateau du sud. Après une verste de chemin, nous arrivons à un carrefour où

Digitized by Google

une fontaine verse à pleins robinets son eau brillante dans une vaste auge en bois; c'est la fontaine de Joseph, du nom d'un Karaïme qui, pour venir en aide aux pâtres des environs, la fit établir il y a quatre cents ans.

A notre gauche, se trouve le Bychik-Dagh, la montagne-berceau, et c'est même un charmant berceau aux pentes douces, bien gazonné et ombragé à ses deux sommets de taillis épais de noisetiers. A notre droite, s'ouvre un large ravin au fond duquel serpente le chemin qui doit nous ramener à Bagtché-Saraï, mais avant de nous y engager, nous poussons une petite pointe vers le sud, et nous nous trouvons subitement sur un terrain couvert de coquillages et de pétrifications, anciennes traces des bouleversements du globe. Ce n'est pas seulement cette particularité qui a piqué notre curiosité, mais surtout la vue exceptionnelle dont on jouit de ce point élevé ; au sud-ouest, c'est la rade de Kamiesch et Sébastopol; un peu plus au nord, les vallées de la Katcha et de l'Alma, des villages, des fermes isolées, Bagtché-Saraï avec ses grands peupliers et ses minarets; plus au nord encore, Eupatoria avec ses lacs salants; voilà certes un tour d'horizon qui justifie notre petit retard.

Enfin, nous revenons à notre fontaine, et bientôt nous voici dans le ravin; partout autour de nous, des arbustes, du gazon, des fleurs, et pourtant, nous sommes dans la Kanly-Deria, la vallée sanglante. Encore un souvenir des Gênois.

C'est par cette vallée, assez facilement praticable aux voitures, que les Karaïmes, menacés d'une attaque, se réfugiaient en foule avec leurs charriots à Bagtché-Saraï. Dans une de ces retraites précipitées, le célèbre Samonyl-Aga, qui avait peine à suivre, fut atteint par l'ennemi et massacré sur place. Depuis lors ce riant vallon a reçu le nom lugubre qu'il porte encore aujourd'hui.

Bientôt nous rentrons dans Bagtché-Saraï par le faubourg, et, après avoir dit un dernier adieu au palais des khans, nous sautons dans nos télègues dont les chevaux piaffent d'impatience... Pstt ! et les cailloux étincellent sous leurs sabots.

XV

Aussitôt la Katcha franchie, la route se bifurque ; une des lignes va directement sur Balaklava par le plateau de Tazoba et le pont de Tractir; l'autre se dirige sur Sébastopol par la vallée du Belbek et le fort du nord. Nous nous décidons pour cette dernière que nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir entièrement.

Digitized by Google

Le Belbek est une vieille connaissance, car nous avons jadis campé sur ses rives boisées, et en quittant le relai de Duvankoï, nous coupons le chemin qu'a suivi toute l'armée alliée pour se rendre devant Sébastopol par le plateau de Makensie, et qui nous rappelle une rude journée suivie d'une nuit plus rude encore.

Cinq jours après la bataille de l'Alma, les Anglais se trouvaient à leur tour en tête de colonne et, après avoir franchi le Belbek, ils s'étaient engagés dans un chemin en assez bon état, mais complétement entouré d'épais taillis qui en formaient un véritable défilé. Par ci, par là, quelques clairières permettaient seules de resserrer un peu les colonnes; les troupes françaises, qui suivaient de très près, ne tardèrent pas à se trouver entassées dans ce long couloir; on était en pays inconnu, à quelques kilomètres à peine de l'ennemi et obligé par conséquent de n'avancer qu'avec précaution. Ce n'est que dans l'après-midi que les Anglais débouchèrent dans la vallée de la Tchernaïa, mais leurs énormes convois étaient restés sur le plateau et obstruaient entièrement la route. Après les plus grands efforts, il fallut renoncer à sortir de cette position délicate et se résigner à bivouaquer sur place. Mais il n'y avait pas une goutte d'eau sur le plateau, et les corvées envoyées sur le Belbek pour en chercher, devaient forcément rester insuffisantes. La nuit d'ailleurs était venue, et le moindre mouvement eût amené le désordre. Les bidons, remplis le matin, avaient été vidés pendant cette longue journée d'immobilité sous un ardent soleil de septembre. Donc, pas de soupe, pas de café, rien que des vivres secs et pas d'eau! Il y avait là plus qu'il n'en fallait pour faire donner à ce bivouac le nom de « camp de la soif », qu'il a conservé dans l'histoire de la campagne. Ne pouvant pas boire, on fumait.

Le lendemain, la Tchernaïa faillit ne pas suffire, malgré son honnête volume, pour satisfaire tous ces gosiers altérés.

Pendant cette petite excursion dans le pays des souvenirs, nos vigoureux criméens ont filé quatre bonnes verstes et nous allons franchir le pont du Belbek. Là se présente un petit divertissement: le télègue de notre brave feltiger gît sur le flanc, assez fortement disloqué; lui-même, assis sur le parapet du pont, nous attend pour nous demander l'hospitalité; enfin son cocher, après avoir reçu la volée règlementaire pour avoir tourné trop court, s'apprête philosophiquement à reprendre avec ses chevaux le chemin de Duvankoï. Peut-être même n'est-il pas fâché de ce résultat. — En somme, pas de mal, tout est pour le mieux. M. Frey s'étend sur la paille de notre télègue et se charge de stimuler le zèle de

Digitized by Google

notre cocher. Nous gravissons lentement la côte qui conduit sur le plateau de Makensie, près de la falaise ; mais bientôt nous regagnons le temps perdu et nous ne tardons pas à atteindre le fort du nord. Malgré notre désir d'arriver au plus vite au but que nous touchons presque, nous ne pouvons nous empêcher de faire ici une station, car nous avons devant nous le dernier grand panorama du voyage et ce n'est pas le moins intéressant, puisque nous dominons toute l'ancienne Chersonèse héracléotique, ce coin de terre où est venue, dans une lutte acharnée, se résumer la question d'Orient.

Elle se présente sous la forme d'un vaste quadrilatère fortement incliné de l'est à l'ouest.

A nos pieds s'étend la belle et longue rade de Sébastopol avec ses baies secondaires de l'Artillerie, du Carénage, de l'Arsenal; d'énormes massifs de décombres à fleur d'eau marquent l'emplacement qu'occupaient les forts Constantin, Michel, Catherine, Paul, Nicolas, Alexandre, de la Quarantaine, tous réduits en poussière par l'effet des mines. Au-dessus, sur une croupe rocheuse, se dressent les lambeaux de Sébastopol ; à l'est, et par étages successifs, se présentent le fouillis informe de fortifications qui fut Malakof, la redoute Victoria et le haut plateau d'Inkerman.

Plus au sud, un amas de baraques et de tentes, au-dessus desquelles s'élève le petit clocheton d'une chapelle, indique le quartier général français qui se projette sur les hauteurs de Carani et du monastère St-Georges.

A l'ouest, la mer Noire avec ses eaux si perfidement tranquilles, découpe dans une falaise basse et rocheuse les baies de la Quarantaine, de Theleska, de Peschana, de Kamiesch surtout, dont une forêt de mâts signale l'importance momentanée, Kamiesch, ce grand bazar français où l'armée opère en ce moment même ses embarquements et où se trouve peut-être déjà le bâtiment qui doit nous ramener en France, après deux ans et demi d'absence !

Puis, tout au fond, une ligne rocheuse qui relie en pente douce le cap Fiolente à celui de Chersonèse et qui sert d'origine à la longue chaîne du sud de la Crimée.

Au-delà, et à l'infini, s'étend la mer que sillonnent les bâtiments anglais qui rejoignent ou quittent le port de Balaklava.

Il n'y a pas un seul coin de ce plateau qui ne garde les traces d'un combat, qui n'ait quelques taches de sang ; pas un repli de ce terrain où les projectiles n'aient pas marqué leurs sillons. Cette mer elle-même, aujourd'hui si calme, nous a prouvé bien des fois qu'elle savait faire payer largement ses faveurs. C'est beau et c'est triste à voir.

Digitized by Google

C'est ici vraiment que nous disons adieu à la Crimée que nous venons de parcourir probablement pour la dernière fois ; à ces rochers où nous avons vécu pendant plus de dix-huit mois et où nous avons connu tant de misères que la victoire nous a bien vite fait oublier, mais où nous laissons tant de bons et braves camarades, tant d'amis!

Nous descendons lentement vers la rade et nous abandonnons notre télègue à Sévernaïa, où notre excellent feltiger, qui veut bien, pour quelques jours, accepter notre modeste hospitalité, le reprendra pour retourner à Odessa.

Une barque nous porte rapidement vers Sébastopol où nous nous trouvons en plein déménagement, mais déménagement spécial de matériel de guerre, de projectiles et de munitions. On sent la poudre et l'on voit ses terribles ravages.

Que dire d'une ville qui, pendant une année, a été fusillée, canonnée, bombardée et qui enfin a été prise d'assaut? C'est le soir, au crépuscule, qu'il faut visiter ce petit théâtre d'une lutte gigantesque, dont le soleil fait trop vivement ressortir les tristes détails; car le temps seul sait faire des ruines, la guerre ne peut que tailler d'immenses haillons dans des pans de murailles, et il n'y a que la nuit pour faire naître l'illusion et adoucir les déchirures.

Grâce au commandant français, nous avons rapidement trouvé une voiture qui nous ramène à fond de train au quartier général, où se terminent nos cent quarante lieues d'itinéraire. C'est avec bonheur que nous revoyons ce hameau, moitié tentes, moitié baraques, où nous avons trouvé un abri pendant le second hiver ; partout règnent l'activité et le mouvement qui précèdent l'heure du départ. Après le branle-bas de combat, avec ses ardeurs et ses espérances, celui de la paix, avec ses émotions de nature bien différente, mais également vives et profondes !

Blanche Fèvelat.

(Droits de traduction et de reproduction réservés).

Digitized by Google

MÉTIER A LA JACQUARD

ou plutôt

MÉTIER LYONNAIS

En parcourant les différents articles du *Moniteur des soies*, de Lyon, de la *Revue du Lyonnais*, du journal le *Dauphiné* et de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, on se demande s'il ne serait pas utile de résumer succintement l'historique de ce métier qui, sous le nom impropre de *Jacquard*, a fait le tour du monde, ayant été une des principales causes de la prospérité des manufactures de tissus, spécialement des fabriques de soieries de Lyon. C'est ce que je vais tenter de faire, en présentant la singulière histoire, espèce de légende d'un mythe, encensé par les romanciers et caressé par la crédulité populaire. Je m'appuierai sur la source la plus authentique : l'assertion unanime des contemporains.

Un enfant de 6 à 7 ans, aux mauvais instincts, s'enfuit du manoir paternel pour vagabonder; il est recueilli par un oncle, devient successivement relieur, fondeur, imprimeur, carrier, carrioleur, marchand de chapeaux de paille. Avec l'héritage de son père il achète un atelier , mais n'entendant rien au tissage il fait, comme par le passé, de mauvaises besognes et de mauvaises affaires.

Aux journées tourmentées de 1793, à l'âge de 41 ans, c'est un habitué des clubs révolutionnaires ; enrôlé, avec le grade de sergent, dans la milice lyonnaise, il déserte, avec armes et bagages, pour entrer dans les rangs des assiégeants de sa ville natale. (Témoignage de Puy, cordon bleu, capitaine de la milice, rapporté par Marin, dans l'*Essai sur l'histoire de la fabrique de soieries;* Lyon, 1875).

De retour, après 5 ans, au même grade de sergent, dans l'armée active, il fait copier, en 1798, par quelque ouvrier inconnu, une machine inventée par Verzier, ingénieux tourneur en bois, à Lyon (1);

(1) Verzier était, dit-on, du Vivarais. On croit qu'il était venu à Lyon, vers 1780, des environs d'Aubenas, où antérieurement Vaucanson avait établi ses premiers moulins à soie.

Digitized by Google

Jacquard s'en attribue le mérite, prend un brevet d'invention, en 1801, et se pose comme inventeur de perfectionnements en tissage, surtout pour la suppression des *tireurs de lats* (1). Malheureusement, cette imitation incomplète ne put fonctionner, malgré les efforts et le talent d'un chef d'atelier appelé *Mirabel*, de la place des Pénitents de la Croix. On peut s'en convaincre par le simulacre de métier que l'on a heureusement, dans l'intérêt de l'histoire légendaire, fait figurer au Conservatoire des arts et métiers de Paris, sous le titre U... K... 19... n° 5,352.

Muni de ce brevet, recommandé par d'honorables fabricants de soieries de Lyon mus par divers motifs qu'il serait trop long d'énumérer, appuyé par l'Etat et par la Société d'encouragement de Paris trompés par de fausses apparences de bonhomie et par des certificats peut-être fabriqués, Jacquard obtient des protecteurs, des secours et des faveurs. On met à sa disposition le fameux métier automoteur inventé, vers 1744, par Vaucanson. Fourni des plans et des détails descriptifs de cet appareil qui, le premier, supprime réellement les tireurs de lats, Jacquard en fait construire, en 1804, la première imitation.

Ce furent des mécaniciens du Dauphiné et du Vivarais, les nommés Bonhomme et Futinet (2), dont l'atelier était situé rue des Tables-Claudiennes, qui construisirent ce premier spécimen du système Vaucanson; mais, probablement induits en erreur par d'inexacts renseignements, ils ne donnèrent pas à leur œuvre la perfection désirable. Ce spécimen fut exposé chez un serrurier de la rue St-Marcel, où la curiosité attira les ouvriers tisseurs en soieries qui se répétaient les uns aux autres: « Allons voir la *machine à la Jacquard.* » Telle est l'origine de cette dénomination qui a persisté, malgré les transformations que l'appareil a subies.

Vers cette époque, 1805, Jacquard présente un nouveau mécanisme propre, dit-il, à fabriquer le filet pour la pêche maritime, et qu'il a probablement obtenu de quelque autre ouvrier inconnu. Il prend à ce sujet un second brevet qui fut l'objet de nouvelles récompenses pour lui, et de grandes pertes pour la ville de Lyon, le procédé, pas plus que celui de 1801, n'ayant pu fonctionner. Ce sont ces deux brevets

(1) On sait que les premiers métiers à la tire employaient plusieurs ouvriers à la fois. Philippe de la Salle (1723-1804), natif de Seyssel, la plus grande figure de la fabrique lyonnaise, avait essayé divers perfectionnements qui ne purent pas aboutir. Le *desideratum* de cet époque consistait à trouver une machine qui permit l'emploi d'un seul ouvrier pour la fabrication des étoffes façonnées. Vaucanson a été le premier qui ait résolu le problème; il a fait plus, il a rendu son métier automoteur, c'est-à-dire pouvant marcher sans le secours d'aucun ouvrier. Le comte de Gennes, ancien officier de marine, avait, en 1678, tenté le même résultat, mais simplement pour les étoffes unies. (*Etudes séritechniques sur Vaucanson*; Paris, Lyon, Grenoble, 1875).

(2) Il résulte d'un extrait de l'Etat civil de Lyon que Dominique Bonhomme, mécanicien, rue des Tables-Claudiennes, veuf de Pierrette Gaillard, né à Saint-Georges-d'Espéranche (Isère), est décédé à Lyon, le 30 octobre 1833, âgé de 70 ans; il était donc né en 1763. Quant à Futinet, il n'a pas été possible de se procurer aucune trace positive de son âge. On sait seulement qu'il était originaire du midi, de l'Ardèche, de la Drôme ou de l'Isère; qu'il était moins âgé que Bonhomme, et qu'il s'est noyé de désespoir, vers 1835, à la suite de mauvaises affaires.

Digitized by Google

qu'on a cru s'appliquer à la machine, improprement dite *à la Jacquard*, et qui ont induit le public en erreur. Jacquard n'a pu prendre de brevet pour l'imitation du système Vaucanson, opérée par Bonhomme et Futinet, attendu que la Société d'encouragement elle-même avait eu l'heureuse idée de constater, à propos de cette imitation, la priorité due à Vaucanson. (*Vaucanson en Allemagne*, analyse d'une monographie prussienne; Lyon 1876).

La Chambre de commerce de Lyon, émue par suite des clameurs populaires et des sollicitations produites par les inventions attribuées à Jacquard, lui donne un privilége de 6 ans pour la vente de la machine qu'il passe pour avoir inventée; mais comme elle est complétement impropre au tissage, Jacquard, sur le conseil de M. Laselve, professeur distingué de théorie pratique, originaire du Vivarais, fit confectionner, en 1806, une seconde imitation du système Vaucanson par un très-habile mécanicien, son compatriote, Jean-Antoine Breton, de Privas, alors à Lyon (1). C'est sur ce second modèle qu'ont été construites par l'exploitation Jacquard, installées au Palais St-Pierre et répandues dans la fabrique lyonnaise, 57 mécaniques encore imparfaites et qui ont fait le désespoir et la ruine de ceux qui les avaient adoptées.

Ce n'est que vers 1812, à la fin du privilége, que Breton, mieux renseigné, établit, pour son propre compte, la troisième imitation du système Vaucanson, la première qui fonctionna d'une manière à peu près régulière et qui détermina tous les perfectionnements successifs apportés à cet appareil improprement appelé, dès l'origine et même après, *machine à la Jacquard*. MM. Marin et Hedde, dans l'*Essai sur les origines de la fabrique lyonnaise*, ont proposé de substituer au nom mensonger de *machine à la Jacquard*, la dénomination plus véridique de *machine lyonnaise*, par la raison que cet appareil a été établi à Lyon par Vaucanson avec des éléments lyonnais, principalement avec les aiguilles et crochets de Basile Bouchon et les cartons et lanterne ou rectangle de Falcon (2). Ces deux derniers artistes, chers à la fabrique lyonnaise, pourraient bien appartenir, comme bien d'autres, au Dauphiné et au Vivarais. Il est naturel, en effet, de rencontrer des ouvriers de ces deux contrées contribuant au développement de la grande industrie sérigène, puisque le travail de la soie y avait reçu, dans plusieurs localités, les premiers éléments manuels et mécaniques : les noms de Verzier, de Bonhomme, de Futinet, de Breton, et d'autres qui plus tard seront

(1) Il a été reconnu que Jean-Antoine Breton, natif de Privas, est né en 1775 et mort à Lyon en 1836, âgé de 61 ans et non de 65 ans, comme je l'ai indiqué par erreur dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, livraison de janvier dernier, dans un article intitulé : *Vaucanson et Breton*.

(2) Basile Bouchon, célébrité artistique lyonnaise, vivait en 1725, et Falcon, autre illustration de bon aloi, mettait au jour son excellent métier vers 1728. Les mécaniques confectionnées par ce dernier, ainsi que celles postérieures de Verzier, ont persisté à être en usage, jusqu'après 1820, époque de l'apogée de la machine dite *lyonnaise*.

Digitized by Google

signalés, en sont les preuves. Mais il est singulier que ce soit un Lyonnais déclassé, du nom de *Jacquard*, auquel on ait attribué les mérites d'invention, de propagation ou de vulgarisation, lui qui n'avait été ni tisseur, ni mécanicien, ni doué d'aucune des conditions nécessaires pour l'entente ou les connaissances du tissage. Le nom de Jacquard doit donc être rayé de la nomenclature des hommes utiles et relégué dans celle des hâbleurs et des parasites.

On ne saurait trop le répéter, dans l'intérêt de la vérité et de l'histoire :— Rendons à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à Vaucanson et à ses imitateurs le fruit de leur travail et de leur génie.

Isidore Hedde,

Ancien ouvrier et fabricant de soieries.

Digitized by Google

LA MAISON FORTE

DE

MONBALY DITE DU SOLIERS

A VAULX ET MILIEU

(Suite)

Le 6e decembre 1740 après une publication faite « dans cette eglise paroissiale sans qu'il se soit « découvert auun empeschement ny canonique « ny civil; et ensuite des dispenses de deux bans, « de tems, d'heure et de lieu accordées par monseigneur « larchevesque de Vienne signées H. *cardinalis alvernensis* « contre signées *Foret secretarius*, Je soussigne ay imparti la be- « nediction nuptiale à noble messire Armand Avite de Sautereau « seigneur de Chasse, Arce, les Berlioz et autres places fils legi- « time de feux messire François de Sautereau et de dame Marie « Anne de Sambin et à demoiselle Marie Magdeleine Elisabeth « de Voissan fille légitime de feux messire Claude de Voissan « seigneur de Champfort et autres lieux et de dame Magdeleine « de Martel de Layet. En présence de nobles messires Jean Ma- « rie de Martel grand père de l'epousée, Jean Gabriel de Martel « major du régiment de Boissac oncle maternel, François de « Vaulx president à mortier au parlement du Dauphiné seigneur « de Vaulx, St-Alban, Vaulx-Millieux, Roche, St-Bonnet et autres « places, Pierre Jacques de Vaulx chevallier de l'ordre de St- « Jean de Jérusalem et des autres parens et amis ».

Signé: « Sautereau, Voissan, Martel Layet, Martel, Devaulx, le « chevalier de Palanin, Devellein, l'abbé Devellein, L. Pascal, « curé ».

Armand-Avite de Sautereau, garde du corps dans la compagnie de Noailles, capitaine d'une compagnie de chevau-légers par commission du mois de novembre 1715, eut de Marie-Magdeleine-Elisabeth de Voissan, deux enfants : Gabriel et Pétronille, mariée à François de Musy de Truchis. On remarquera que le

Digitized by Google

père et la mère de Armand-Avite de Sautereau n'assistèrent pas à la cérémonie ; Anne de Sambin était morte en 1711, et François de Sautereau s'était marié en secondes noces, le 20 octobre 1720, à Anne-Gabrielle Berne, veuve de messire Louis de Boisse de St-Chalier. C'est probablement cette dernière circonstance qui éloigna le père du marié.

Les membres des familles Voissanc et Martel du Layet cités ici, pourront permettre de compléter les généalogies de ces maisons, qui nous paraissent incomplètes dans Rivoire de la Bâtie.

Sidonie et Marie Martel de Layet étaient religieuses de l'abbaye de St-Pierre à Lyon, en 1659, et signèrent, le 3 février, au chapitre dans lequel la reconstruction du monastère fut décidée (1).

Jean-Marie Martel de Layet signe le 9 juillet 1714, au baptême, à la Verpillière, de Virginie, fille de Pierre de Vaulx, avocat, et de Marie Nourrisson (voir aux généalogies).

Les deux Vellein qui signent à ce mariage étaient des nobles voisins, cette famille habitant à cette époque le château de Villefontaine. Nous signalerons encore un peu plus loin, dans la généalogie des de Vaulx, deux noms de Vellein, figurant à un baptême, le 30 novembre 1680, à la Verpillière : le conseiller Vellein et son fils Joseph.

Selon M. Rivoire de la Bâtie, François-Joseph, conseiller au parlement de Metz, en 1687, fut maintenu en noblesse en 1699; il avait épousé Marguerite de la Colombière. C'est probablement celui dont il est question plus haut. François-Jean vivait en 1698 ; nous ne savons comment relier ce nom au précédent. Quant à *Joseph* de Vellein de Ville, toujours d'après le même armorialiste, ce peut être celui qui signa aux deux actes de 1680 et 1740, bien que 60 années de distance puissent faire hésiter. L'abbé de Vellein qui signe en 1740, n'est pas indiqué dans la généalogie.

Marguerite de la Colombière était fille d'Humbert de la Colombière, conseiller honoraire de la Chambre des comptes en 1698. La famille de Vellein s'est éteinte en la personne de Mlle de Vellein, mariée au commencement de ce siècle à M. Amédée du Vivier de Lentiol, auquel elle apporta la terre de Villefontaine, revendue depuis à M. Leullion de Thorigny, par M. le marquis Jean-François-Calixte de Pina de St-Didier, maire de Grenoble en 1816, député de l'Isère, qui la tenait de son épouse Mlle Olympe du Vivier de Lentiol.

(1) *Les de Royers de la Valfenière*, page 42.

Digitized by Google

Les registres de la paroisse de Vaulx témoignent que nos châtelains de Monbaly, ruinés au commencement du XVIIIe siècle, se montrèrent peu entichés d'une noblesse qui pourtant était incontestable, et savaient condescendre par leur présence à ces cérémonies par lesquelles la religion catholique consacre les phases importantes de l'existence.

Cela nous a permis de conserver les noms de quelques-uns des modestes serviteurs de cette maison.

En 1668, Ennemond-François I est parrain d'un enfant de deux habitants de Vaulx.

En 1685, son fils et sa mère, Suzanne de Basset, sont témoins de mariages ou parrains et marraines d'habitants de Vaulx.

A cette époque, Alexandre Avinant était châtelain de Vaulx et Milieu, et il signa avec le parrain « François de St-Jullien, fils « de noble François de St-Jullien, seigneur de Vaux, Milieu et « de Monbaly, et la marraine dame Suzanne de Basset de St-Na- « zaire femme du dit feu seigneur de St-Jullien ».

Voici quelques noms recueillis çà et là de 1696 à 1714 :

« Louis Murizet domestique puis *rentier* de la grange de Monbally de M. Ennemond s^r de St-Jullien seigneur de Millieu et de Monbally, 25 novembre 1696, 23 juin 1697, 18 novembre 1700, 17 septembre 1701, 29 juin 1711.

Pierre Barre, du lieu de Miribel, fut domestique de M. de St-Jullien de Monbally, seigneur du d. Monbally et de Millieu, 27 février 1698 et 16 septembre 1704.

Estienne Chemin, châtelain de Vaulx, 15 juillet 1714.

François Rosset Bouet, secrétaire de M. le conseiller de Vaulx, seigneur du dit lieu, 15 juillet 1714.

Les deux résidences de Vaulx et de Monbaly durent réunir, de 1740 à 1755, une parenté nombreuse et des plus titrées. D'abord le président François III de Vaulx ; son épouse, Gabrielle-Ursule Emé de Marcieu; son beau-frère, Pierre-Emé comte de Marcieu ; sa sœur, Eléonore-Marie qui avait épousé celui-ci en 2es noces, en 1736; Pierre-Jacques, commandeur du temple de Vaulx; Marie-Emé de St-Julien et son époux Claude Bouvier de Portes; plus, probablement, les enfants et les serviteurs de tout ce monde.

Aussi nous signalerons encore, à l'aide des registres de la paroisse, quelques noms des gens de ces maisons : Christophe Cousin, *livrier* de M. le comte de Marcieu, est inhumé le 23 septembre 1749, à l'âge de 45 ans; Charles Ogier, chef d'office de M. le comte de Martieu (*sic*), épouse, le 21 octobre 1751, demoiselle Dominique Belin, femme de chambre de Mme la comtesse, et

Digitized by Google

« du consentement de M. et Mme la comtesse », en présence de M. François Iboz, aumônier du président de Vaulx, et du sieur Claude Delapierre, chirurgien de M. de Marcieu.

Pierre-Marie de Vaulx ne put se contenter de l'ancienne maison forte de ses ancêtres; il la démolit et lui substitua un château moderne bien carré et orné d'un fronton, tandis qu'il faisait de Monbaly une ferme de son domaine.

Par un retour fréquent des choses d'ici-bas, le château n'existe plus, tandis que la modeste destination donnée à Monbaly l'a sauvegardé de toute violence. Le château de Vaulx fut pillé et à moitié incendié, dans un jour néfaste, sans doute par ces gens qui n'avaient vu dans les événements de 1789, qu'un prétexte à l'assouvissement de leurs instincts pervers; l'un d'eux fut pendu non loin du village, et le château fut réparé assez pour être vendu en 1794, par la Convention, qui avait décrété l'aliénation de tous les biens des communautés civiles et religieuses et des émigrés (1).

Il fut démoli par ses acquéreurs, et il ne subsista plus que les bâtiments d'exploitation arrangés en maison bourgeoise.

Monbaly resta intact comme corps de ferme, dans son enceinte de murailles, avec quelques prés, terres, bois et vignes au dehors. Mais le cultivateur qui possédait ce petit domaine, embarrassé dans ses affaires, fut exproprié vers 1820; les acquéreurs divisèrent en plusieurs lots les cultures ainsi que les bâtiments.

On sait combien il est difficile aux propriétaires multiples d'un même immeuble de s'entendre entre eux pour l'entretenir; aussi ceux qui s'étaient partagé chaque aile et chaque étage, durent peu à peu évacuer le logis, chassés par les eaux pluviales qui s'infiltraient sous les toitures abandonnées aux intempéries; l'un d'eux même mit en vente réglée les matériaux et les énormes poutres en chêne qui formaient les planchers.

Bientôt l'édifice délabré ainsi ne put servir seulement de grange; la toiture de la tour carrée s'était effondrée; les autres menaçaient les visiteurs d'une chute prochaine qui eût inévitablement brisé, par une avalanche d'un nouveau genre, ces belles cheminées de pierre étagées dans chaque corps-de-logis et entraîné des pans de murs entiers. Le temps allait commencer cette œuvre de ruine

(1) « Le ci-devant château de Vaulx, recouvert à neuf, partie en « tuiles creuses et partie de tuiles à crochet, regarni de poutres neu- « ves dans la plupart des appartements. Une cour au midi, autre cour « à la bise; deux parterres, l'un au levant, l'autre au couchant dudit « château, allées, terrasses et paquerages, etc. » (Vente du 3 germinal an II).

Digitized by Google

qui défie toute restauration, lorsque des circonstances particulières permirent de racheter, vers la fin de 1875, et en bloc, ces portions d'immeubles enchevêtrées les unes dans les autres, et de rétablir des dispositions dont la trace subsistait encore d'une manière précise. Puisse cette restauration donner encore à ce charmant édifice des années de calme qui le conserveront dans son berceau de verdure !

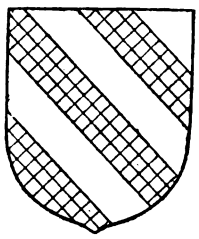

III

SOLIERS

D'azur à trois bandes échiquetées d'or et de gueules de trois traits

---

Cette généalogie présente de nombreuses difficultés que nous sommes loin d'avoir pu résoudre d'une manière absolument certaine; on rencontre, dans plusieurs parties du Dauphiné et dans le Lyonnais, des Soliers, qu'il a été impossible, jusqu'à présent, de rattacher entre eux.

I. — Jean I du Soliers, *damoiseau*, reconnaît des biens en emphytéose vis à vis du Temple de Vaulx, en 1352 (1), et en 1383 (2).

Barthélemy, selon Guy-Allard (3), épousa Jeanne Rivoire ; ils rendirent hommage le dernier juin 1375 à Guillaume Bocsozel pour leur maison forte de Montbuffet, près la Côte-St-André (4).

Polias (Domicella), reconnaît des biens en emphytéose vis à vis du temple de Vaulx, sur le territoire de St-Alban, en 1383 (5).

(1) Terrier du temple de Vaulx, aux archives du Rhône, fonds de Malte. H 1333, folio 37 recto.
(2) *Id. ib.*, H 1355, folio 55.
(3) Manuscrit. Arbre généalogique de Soliers, fol. 625, Bibliothèque de Grenoble.
(4) Rivoire de la Batie, article Soliers, page 706.
(5) Terrier de Vaulx, H 1355, folio 55.

Digitized by Google

Guillaume, abbé de Saint-Ruf, vers 1415, aurait été omis par Chorier, selon Rivoire de la Bâtie. Il nous est impossible de le rattacher, ainsi qu'Antoine, que nous trouverons plus loin, lequel, dans tous les cas, appartient d'une manière certaine à la branche des Soliers-Chatelard, qui ont possédé Monbaly.

Jean est cité à l'année 1411, par Guy-Allard (1), et aurait eu, selon le même auteur, quatre enfants :

1° *Jean II*, qui suit ;

2° *Hugues*, 1458; révision des feux à Roche, à Maubec, pour lui et pour son frère Jean (2) ;

3° *Marguerite*, qui épousa Hugues de Vaulx, le 5 septembre 1468, selon la généalogie imprimée de la famille de Vaulx, par Guy-Allard;

4° *Philippine*, qui épousa Antoine de La Balme; le terrier du temple de Vaulx indique que nobles Hugues et François du Soliers reconnaissent, en 1460, des biens en emphytéose perpétuelle, déjà reconnus par Polias du Soliers, et d'autres déjà reconnus par Jean du Soliers, sur le territoire de Saint-Alban (3).

Nous ne savons s'il faut considérer cet Hugues comme un frère de Jean II, et si François est celui que nous indiquons ci-après comme fils de Jean II.

II. — Jean II, 1458; révision des feux à Roche, cité à Paladru par Guy-Allard; aurait eu, selon le même auteur (4):

III. — François, cité en 1494 par Guy-Allard, qui aurait eu, selon le même auteur (5) :

1° *Guigue*, qui suit;

2° *Jean*, cité comme frère de Guigue, dans le premier terrier du Rosset (6);

3° *Hugues*, cité également comme frère de Guigue dans le même document.

Guy-Allard donne de plus comme fils de François, *Reynaud*, seigneur de Bussières, et *Odebert*, ecclésiastique (7).

IV. — Guigue, *Sr du Rosset*.

Il est cité en 1507 par Guy-Allard (8).

(1) Arbre généalogique des Soliers.
(2) *Idem*, *ib*.
(3) Archives du Rhône, fonds de Malte, H 1308, folio 41 verso.
(4) Arbre généalogique des Soliers.
(5) *Id.*, *ib*.
(6) Archives du Rhône, série E, non inventoriée, 1302, folio 78.
(7) Arbre généalogique des Soliers.
(8) Arbre généalogique de la famille de Soliers.

Digitized by Google

Ses biens furent reconnus en 1514, ainsi qu'il est expliqué, folio 443 du troisième terrier du Rosset (1).

Il épousa Anne Lauberge que nous trouvons dans l'inventaire de la Chambre des comptes du Dauphiné (2) :

« Dénombrement fourni devant le vibailli de Vienne, le 24 « aout 1540, par demoiselle Anne L'Auberge, veuve de noble « Guigue de Soliers, tutrice de ses enfants, par lequel elle dé- « clare posséder deux maisons fortes, l'une appelle Rosset au « mandement de Roche, et l'autre à Saint-Alban, en la baronnie « de Maubec. Elle possédait à l'occasion de ces maisons fortes « des cens, servis et arrérages dans les mandements de Roche, « Vaulx, Maubec et Esparres, qui pouvaient valoir environ « 65 florins petite monnaie de revenu plus un moulin au « mandement de Maubec, appellé Soliers, ne sachant de qui il « était mouvant. »

Guigue et Anne Lauberge, eurent :

1° *François*, qui suit;

2° *Jean*, *sr de la Mure*, qui vivait encore en 1587, selon Rivoire de la Bâtie. Il eut une fille, Marguerite, laquelle épousa Jean Lyotard, seigneur de Bouesse et Saint-Romain, conseiller du roi et président à la Chambre des comptes (26 décembre 1593, en remplacement de Louis Revol, reçu le 7 juillet 1594), et reconnut des biens provenant de son père Jean, à Trept (3).

3° *Claude*. Sa veuve avait des biens confinant avec ceux de Jean, qui eux-mêmes confinaient une terre reconnue d'abord par Guillaume du Soliers, puis par *Gaspard* et *Bénédict* du Soliers (terrier la Poype). *Abel*, fils de *Charles* du Soliers, qui habitait Trept en 1712, était peut-être l'un des descendants de ce Claude (terrier de la Poype).

Nicolas, notaire, clerc ou secrétaire de la Chambre des comptes, fut nommé par lettres du 30 novembre 1554, en remplacement de Pierre Bovier, son beau-père, et reçu le 5 juillet 1555; il exerçait en même temps les fonctions de mistral du Champsaur, en vertu de l'autorisation donnée suivant une déclaration du roi dauphin Henri II (4).

V. — François, seigneur du Rosset, reçu chevalier de l'ordre de

(1) Archives du département du Rhône, E 657.
(2) Archives de l'Isère, 4e volume, folio 246.
(3) Voyez Terrier de la Poype, 1575-1588, aux archives du département du Rhône; *Inventaire des Archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II, page 83, et Rivoire de la Batie, article Liotard, p. 355.
(4) *Inventaire des Archives de l'Isère*, Pilot de Thorey, II, page 102.

Digitized by Google

Saint-Michel au château de Boulogne, près Paris, le 16 août 1568 (1), est cité comme fils de Guigue dans le 2e terrier du Rosset, comme il suit :

« Reconnaissance, au profit de noble Marc de Vallin, seigneur « de la maison forte de Rosset, Beaurivier et Hyères, à cause de « la rente noble cy-devant reconnue au profit de noble Françoys « du Sollier, seigneur du Rosset, ayeul maternel du dit Rosset « de Vallin, auparavant au profit de noble Guigue du Sollier, « père du d. noble François du Sollier (2).

« Reconnaissances diverses aux territoires de Saint-Agnin, « Chezeneuve, Maulbec, Merriez, Roche, le boys de Roche, « Alliat, Fours, Vaulx, Falleyzin, Sainct Bonnet, Sainct-« Germain et Lisle, lesquelles furent possédées par noble « François du Sollier, seigneur du Rosset ; 1562, 1567 et 1568.

A l'article Vaulx se trouvent diverses reconnaissances : « au « profit du dit fief noble de noble Françoys du Sollyer, sei-« gneur de Rosset, la moytié par indivis, avec les fiefs de noble « Guillaume du Sollyer (3). »

Il épousa Jeanne Palanin ou Palagnin, fille unique d'Antoine Palanin, qui fournit, le 11 août 1540, un dénombrement pour la maison forte de Chozeaux, au mandement de Crémieu, et pour celle de La Mure de Charnier, au mandement de Château-Villain (4).

Lorsque la fille de François et de Jeanne Palanin épousa Jean II de Vallin, il fut stipulé au contrat : « la dite épouse agissant de l'avis et autorité de Jeanne de Palanin, dame de La Mure, veuve de noble François du Soliers, seigneur du Rosset, le 26 février 1582 (5). »

Ils eurent deux filles :

1° *Claudine*, qui suit :

2° *Jeanne*, qui épousa, en 1617, Gaspard Chivallet, seigneur de Chamond (6).

(1) Preuves de Malte pour Honoré-Marie de Vallin. Archives du département du Rhône, H 183 ; Guy-Allard, *Dictionnaire du Dauphiné*.

(2) Archives du département du Rhône, 2e terrier du Rosset, série E, non inventoriée, n° 1245.

(3) *Id. ib.*, 1er terrier de la maison forte du Rosset, n° 1302.

(4) Rivoire de la Batie, article Palanin, page 485, et Guy-Allard, dans l'arbre généalogique de la famille de Soliers. Remarquer qu'une Jeanne de Palanin, cousine de celle-ci et portant le même prénom, fille de Gaspard, frère aîné d'Antoine, épousa Pierre de Vaulx.

(5) Archives du département du Rhône, fonds de Malte, preuves de Laurent de Vallin, H 187.

(6) Rivoire de la Batie et Vital de Valous.

Digitized by Google

3° *Louise*, citée par Guy-Allard, dans son *Dictionnaire du Dauphiné*, comme sœur de Claudine, mariée à Claude de Salignon, laquelle testa en 1588 (1). M. Rivoire de la Bâtie a maintenu le même renseignement aux articles Soliers et Salignon.

VI. — Claudine, épousa Jean de Vallin, chevalier, seigneur de Vallin, Bethenoud, Mours, Challayre, les Espinoys, fils de Gaspard de Vallin ; leur contrat est du 26 février 1582. Jean de Vallin testa le 21 août en faveur de son fils Alexandre ; Claudine, qui était veuve en 1618, selon le terrier de la Poype St-Jullin, testa le 11 janvier 1629 en faveur de ses deux fils, Alexandre et Marc (2).

On trouve, à leur égard, dans le premier terrier de la maison forte du Rosset, les détails suivants :

« Noble François du Sollier, seigneur du Rosset, a heu de-
« moiselle Claudine du Sollier sa fille mariée à noble Jean de
« Vallin, seigneur de Vallin, qui ont heu noble Marc de Vallin,
« leur fils, seigneur du Rosset, déceddé a Hieres au moys de
« juin 1638. Il (Marc) laissa noble Alexandre de Vallin, son
« fils, seigneur de Beauriviez, aussi deceddé, et noble Joseph de
« Vallin, son frère, seigneur du dit Rosset luy a succédé (3). »

Nous fournirons, ci-après, une généalogie des Vallin, en nous servant de celle de M. Rivoire de la Bâtie, et y ajoutant nombre de renseignements qui nous ont été fournis par les preuves de Malte.

On y remarquera qu'Alexandre de Vallin-Conilieu ayant épousé en premières noces Françoise de la Poype, et, plus tard, Gabrielle-Marguerite de Vallin-Rosset ayant épousé Louis-Claude-Marie de la Poype, comte de Serrières, frère aîné du général comte de la Poype, des papiers de la maison de Rosset et Vallin passèrent dans celle de la Poype, lesquels, comme on le sait, furent saisis comme appartenant à des émigrés et font partie des archives du département du Rhône.

Par acte du 7 décembre 1618 (reçu par Me Varambon, notaire), dame Claudine du Soliers, veuve de noble Jean de Vallin, dame du dit Rosset, remit en échange à noble Méraud de Lemps, seigneur de la maison forte de la Blache de Four, des

(1) II, page 509, article Rosset.
(2) Archives du département du Rhône, preuves de Malte pour Joseph-Henry, Honoré-Marie et Laurent de Vallin, H 182, H 183 et H 187.
(3) Archives du département du Rhône, série E, non inventoriée, n° 1302.

Digitized by Google

biens reconnus précédemment au profit de noble François du Soliers, seigneur du Rosset, par Claude Lhotoz, à Roche, au mas de Lassieu, etc. (1).

La branche des Soliers, possesseurs de Monbaly, commence d'une manière certaine pour nous, par :

I. — Antoine, cité en 1446 comme noble dans la révision des feux à Vaulx-Saint-Alban, et en 1458, révision des feux aux Eparres, qui eut :

1° *Pierre,* qui suit ;

2° *Guillaume*, cité dans la révision des feux en 1458 et 1474 à Vaulx-Saint-Alban, et comme frère de Pierre dans le terrier de Rosset, folio 78, comme il suit (2) :

« Biens ci-devant reconnus au profit de noble François du « Sollier, s^r de Rosset, tant par.....
« le terrier précédemment faict au profit de noble Guigoz du « Sollier (par Me Desperdu, notaire), qui avait été auparavant « reconnu, avant le partage du dit fief et directe au profit de « noble Hugues et Jean du Sollier frères et nobles Pierre et « Guillaume du Sollier frère de Monbalier par..... etc. »

II. — Pierre, châtelain de Roche, cité, comme nous l'avons dit plus haut, comme frère de Guillaume, dans le terrier du Rosset. On le trouve également dans la révision des feux aux Eparres, en 1458, et à la même date ; plus en 1474, dans celle de Vaulx-Saint-Alban (3).

Il eut :

1° *Jacques*, qui suit;

2° *Louise*. Elle épousa, en premières noces, Pierre Chatelard de Serezin, lequel épousa ensuite Louise de Béranger, selon Rivoire de la Bâtie et l'arbre généalogique de la maison de Chatelard, par Guy-Allard (4).

Cet auteur a, certainement, comme le fait remarquer M. Rivoire de la Bâtie, confondu les Chatelard avec les Soliers-Chatelard, puisqu'il range parmi la descendance de Pierre Chatelard et Louise Soliers, Guillaume Soliers, s^r de Chatelard et de Monbaly, que nous trouverons plus loin.

(1) Archives du département du Rhône, E 657, 3e terrier du Rosset. Joseph de Vallin, Marc de Vallin, s^r de Rousset, et Guy, comte de Vallin, 1745, à Roche, folio 88.
(2) Archives du département du Rhône.
(3) Archives de l'Isère, B 2748, folio 573, et B 2760, folios 144 verso et 145 recto.
(4) Folio 515.

Digitized by Google

Il donne aussi, comme leur fils, Georges de Chatelard, seigneur de Serezin, marié à Françoise de Solignac, le 19 mars 1571, et une fille, Françoise, religieuse. Or, Georges et Françoise de Chatelard appartenaient à la famille Chatelard-Serezin, dont M. Rivoire de la Bâtie a donné la généalogie et qui n'a aucun rapport avec celle qui nous occupe (1).

Nous rattacherons plutôt à Pierre Chatelard, Marguerite, qui épousa Pierre Buisson.

En effet un arrêt du parlement de Grenoble, du 28 avril 1608, confirmant une sentence rendue par le vibaly de Saint-Marcellin, entre Scipion de Polloud, seigneur de Saint-Agnin, d'une part, et Pierre Guayte et Françoise de Chatelard, mariés, d'autre part, (nous trouverons plus loin, à leur ordre, ces deux personnages), cite une Marguerite de Chatelard, épouse de Pierre Buisson, et il est question dans le procès d'un contrat passé par eux, le 14 juin 1576, avec noble Guillaume de Chatelard de Soliers (2). Bien que la nature de parenté avec François de Chatelard ne soit pas indiquée, attendu que celle-ci, après la mort de son frère François, mort sans postérité, transmit à son mari Guayte, le nom de Soliers, nous ne pouvons voir dans Marguerite qu'une tante de Françoise ayant des intérêts par suite d'un contrat avec son frère Guillaume.

III — Jacques.

« Dénombrement fourny devant le vibally de Vienne le 16 « aost 1540 par noble Jacques du Solier par lequel il déclara « posséder la maison forte de Monbaly au mandement de « Maubec mouvant du seigneur du d. Maubec ensemble quelques « cens à raison de la dite maison tant au mandement du d. « Maubec que de Bourgoin plus un moulin au mandement de « Bourgoin, mouvant de la censive du Roy (3). »

L. Charvet.

(A continuer).

(1) Article Chatelard, page 145, et article Solignac, page 708.
(2) Archives de l'Isère, B 772.
(3) Registre 3 de l'inventaire de la Chambre des comptes du Dauphiné, folio 238 verso.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Les fêtes latines qui viennent d'avoir lieu à Montpellier ont été très-brillantes. Déjà, en 1875, la Société des langues romanes avait organisé des fêtes philologiques et littéraires où présidaient Egger et Frédéric Mistral. Celles de 1878 ont été bien autrement importantes sous tous les rapports.

Les félibres n'avaient pas manqué à ce poste d'honneur : Mistral, Roumanille, Aubanel de qui l'on a représenté un drame en cinq actes en vers *Lou pan dou péca* (le Pain du péché) ; Mme Frédéric Mistral, saluée reine du félibrige. Les idiomes populaires du Dauphiné étaient représentés par M. Roch Grivel, de Crest, auteur de plusieurs poèmes patois fort appréciés des connaisseurs.

Dans la séance de l'Académie delphinale tenue le 31 mai sous la présidence de M. Chaper, M. Vallentin a rendu compte d'une brochure de M. l'abbé Paul Guillaume, sur la station préhistorique de Panacelle (Hautes-Alpes); il a suivi les développements progressifs de l'homme en ces montagnes et s'est occupé des monuments mégalithiques.

L'association des littérateurs et artistes méridionaux à Paris, si connue sous le nom de la *Cigale*, prépare une grande fête à l'occasion de l'Exposition universelle.

M. le ministre de l'instruction publique a promis son concours à la commission d'organisation qui se compose de MM. Poujade, Seignobos, Commettant, Baudoin, Arène et Maurice Faure.

M. Maurice Faure, notre compatriote, né à Saillans (Drôme), est depuis longtemps l'âme de la *Cigale* dont il a été, avec M. Chevandier, député de la Drôme, l'un des principaux fondateurs.

Un écroulement s'est produit parmi les ruines imposantes de l'ancien château delphinal de Beauvoir, situé sur la rive gauche de l'Isère, à quelque distance de Saint-Marcellin. Le morceau qui contribuait le plus à donner à ces ruines un cachet de grandeur, menace de disparaître, notamment le pan, en forme d'aiguille, au sommet duquel s'ouvre la fenêtre par laquelle, suivant la légende, fut précipité l'enfant du dernier dauphin.

Vient de paraître le premier numéro de la *Revue épigraphique du Midi de la France* par M. A. Allmer. Nous ne croyons pouvoir mieux recommander cette intéressante publication qu'en citant le prospectus :

«... Dans ces derniers temps, l'étude des inscriptions a pris un développement vraiment extraordinaire, on pourrait même dire tout à fait grandiose. Telles sont l'abondance et la diversité des notions inattendues fournies par cette étude, que personne, de quelque science qu'on s'occupe spécialement, ne peut s'en déclarer entièrement désintéressé. Cependant une chose triste à constater c'est que, dans notre siècle des lumières, le sort habituel des inscriptions soit encore d'être détruites à l'instant même où elles reviennent au jour. De celles qui ont échappé à cette destinée commune, beaucoup n'ont été publiées que dans des feuilles ou des notices locales peu répandues au loin ou même sont restées inédites. Une publication qui centraliserait ces documents épars serait une œuvre utile; c'est le but de la *Revue épigraphique du Midi de la France*. Pour y parvenir avec moins de difficultés, les Directeurs de cette Revue ont décidé de la livrer gratuitement. Ils espèrent que les personnes sous les yeux de qui elle pourra tomber, voudront peut-être bien les informer des découvertes épigraphiques dont elles auraient connaissance, soit par des envois de copies ou d'estampages, soit par l'indication des journaux, revues ou monographies où ces découvertes auraient été déjà publiées. »

Le premier numéro de la *Revue épigraphique* est consacré à des inscriptions de Lyon, St-Rémy, Clermont, Périgueux, etc.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

A M. LE DIRECTEUR

de la

Revue du Dauphiné & du Vivarais

JE m'occupe de réunir sur les objets d'art antiques qui ont été découverts en Dauphiné des notes et des documents destinés à servir un jour à un travail d'ensemble, analogue à celui que MM. Allmer et de Terrebasse ont si courageusement entrepris et si magistralement achevé pour les inscriptions.

L'œuvre sera probablement moins intéressante, parce que les objets d'art, statues, bas-reliefs, bronzes coulés ou ciselés, pierres gravées, ne fournissent pas à l'historien des données aussi sûres et aussi précises que les inscriptions; mais elle aura bien quelque utilité, surtout pour l'histoire de l'art, et elle me paraît de nature à éclaircir plus d'un point douteux de l'histoire politique elle-même.

Seulement, vous ne sauriez croire quelle difficulté j'éprouve pour me procurer des renseignements certains.

Vous savez mieux que moi, puisque vous habitez Vienne, quels innombrables trésors ont été exhumés des caves, des égouts, des cours d'eau, des fondations, dans le territoire de cette ancienne métropole d'une grande partie de la Gaule : statues en marbre et en bronze, bas-reliefs, mosaïques, bijoux, vases en bronze et en argent, etc. De tout cela, Vienne a fourni depuis des siècles et fournit encore de temps en temps de magnifiques échantillons.

Digitized by Google

Mais quand un curieux, comme moi par exemple, entreprend de dresser un inventaire de ces richesses, tout lui manque : les dates, les nombres, les dessins, les descriptions, il ne trouve plus rien. Tous ces objets, à peine découverts, ont pris la fuite (c'est le mot) et il devient à peu près impossible de découvrir où ils sont allés se cacher. Les uns ont traversé les mers et sont aujourd'hui en Angleterre, d'autres sans doute au Louvre, d'autres dans une foule de collections publiques ou particulières. Mais comment les reconnaître ? Quel marchand et même quel amateur conserve pour les objets d'art que leur mérite artistique lui a fait acquérir, un certificat d'origine? Qu'importe à un musée qu'un antique remarquable ait été exhumé à Vienne, à Nîmes ou à Pompéi? Quel antiquaire de profession s'en inquiète?

Ajoutez à cela que bien souvent le manœuvre ou l'agriculteur qui a déterré un bijou, un objet précieux, va le vendre au loin en se cachant comme un voleur et ne dirait à aucun prix l'endroit où il l'a découvert.

L'entreprise à laquelle je travaille est donc difficile à mener à bien ; elle ne sera jamais accomplie que très-imparfaitement et avec beaucoup de bonnes volontés.

C'est à la vôtre, Monsieur, que je viens m'adresser, à la vôtre d'abord et à celle de vos lecteurs. Je vous demande l'hospitalité de votre *Revue* pour mes questions et j'espère que vous voudrez bien aussi l'accorder aux réponses que l'on aura peut-être la bonté de me faire.

Sans plus de préambule j'entre en matière.

Dans la riche collection de livres et de manuscrits dauphinois que M. Gariel, bibliothécaire de Grenoble, a cédés à cette ville, j'ai trouvé les notes que voici sur trois œuvres d'art antiques, découvertes vers le commencement du siècle, dans le territoire de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Quelqu'un de vos lecteurs pourrait-il y ajouter quelque chose?

Le... brumaire an XI, M. Niel, médecin à Saint-Paul-Trois-Châteaux, écrivait à M. Descorches, préfet de la Drôme, la lettre suivante :

« Conformément à l'invitation que vous m'en avez faite lors de « votre passage en cette commune, j'ai l'honneur de vous adresser « le dessin de la statue antique trouvée, il y a quelques années, « dans le voisinage de nos anciens murs.

« Ce beau morceau, qui peut avoir deux décimètres moins deux « centimètres de hauteur, est en bronze et d'une conservation qui « ne laisse rien à désirer. Je le crois fabriqué sous le premier des

Digitized by Google

« Césars et je croirais volontiers même qu'il est l'ouvrage d'un « artiste grec. L'habillement qui revêt cette statue pourroit faire « d'abord soupçonner qu'elle représente le dieu *Pan*, mais si on « considère les rapports qui le lient avec celui des prêtres celtes, « on se convaincra aisément que c'est un de ces Druides gaulois, « dont le souvenir se mêle toujours avec l'affreux spectacle des « victimes humaines.

« Ce costume n'est cependant pas tout à fait celui qui nous a été « transmis par les auteurs ; un simple rochet blanc, nous disent-ils, « une ceinture en cuir doré, un bonnet blanc et un couvre-chef de « laine auquel appendoient, chez le souverain pontife, deux pièces « ou bandes de drap, formoient tout leur habillement. Nous retrou- « vons bien ici ces diverses pièces, mais sous une forme un peu « différente; le rochet, par exemple, est évidemment en peau de « bête fauve, dont la fourrure est tournée en dedans; le couvre- « chef est de même matière avec un troisième appendice terminé par « une petite houppe de poils. Mais ne seroit-il pas possible et « n'est-il même pas probable que les Druides d'autrefois, qui habitoient ordinairement les forêts, les montagnes, les cavernes « les plus profondes (1) eussent, indépendamment de leur costume « de cérémonie, un habit qui, dans le cours ordinaire de la vie, « pût et dût les garantir des impressions du froid ? Il pourroit se « faire encore qu'ils eussent certains costumes que nous ignorons; « nous voyons en effet dans celui-ci des grelots attachés au bas « du rochet qui est découpé en festons, sorte de particularité que « nous ne connaissions pas, et que je rapporterai volontiers aux « *bardes*, dont les fonctions étoient de célébrer en chantant et en « dansant les victoires de la nation et les hauts faits de ses héros. « On sait que les bardes formaient la seconde classe des Druides; « il est probable même que c'étoient des chantres gagés, à l'instar « desquels le clergé français aura établi ceux dont parle Boileau :

..... et laissaient en leur lieu
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

« Cette statue intéressante et précieuse, soit par sa forme, soit « par sa conservation, a été trouvée et est possédée par le citoyen « Guyon, perruquier à Saint-Paul, lequel en fait l'offre au Gou- « vernement pour lequel il est pénétré du plus grand respect et du « plus patriotique attachement.

(1) Voyez ce que dit *Lucain* de la manière de vivre des Druides de Marseille.

Digitized by Google

« Je ne finirai point cette lettre, citoyen préfet, sans vous « faire agréer l'hommage de mes sentiments les plus respectueux, « etc., etc. »

« NIEL. »

Le préfet de la Drôme répondait le 4 ventôse an XI, accusait réception du dessin et annonçait qu'il l'avait envoyé au ministre de l'intérieur, en faisant mention de l'offre du citoyen Guyon. Le ministre Chaptal répondait le 11 ventôse an XI, et demandait l'envoi de la statuette qui serait examinée et jointe, si elle est vraiment antique, aux collections de la Bibliothèque nationale.

Le 1er germinal an XI, la statuette était envoyée au ministère.

Qu'est-elle devenue? Est-elle au musée des antiques? Un de vos lecteurs de Paris pourrait-il nous le dire? Sait-il si le dessin en a été publié? Où pourrait-on l'avoir?

Un autre objet d'art antique, en pierre celui-là, avait donné lieu à une précédente correspondance. En effet, dans les manuscrits de la bibliothèque de Grenoble nous avons trouvé une autre lettre de M. Niel au même préfet; elle est fort longue, en voici la partie principale :

Saint-Paul-Trois-Châteaux, 14 pluviôse an X.

« ..... Une découverte a eu lieu depuis peu de temps (dans « l'ancien Tricastin). Elle consiste en un bas-relief dont vous « trouverez ci-joint le dessin, et qui, par sa nature, sa conservation « et la perfection de son travail, mérite non seulement de fixer « l'attention des curieux, mais encore d'occuper une place distin- « guée dans quelle collection que ce soit.

« Ce monument, en pierre du pays (silico-calcaire) a deux pieds « de largeur sur un pied et demi de hauteur, ce qui lui donne à « peu près une forme quarrée et laisse juger par son peu d'épais- « seur qu'il avait été fait pour être incrusté dans une muraille. « Il représente une jeune femme nue qui, mollement couchée sur « un lit de nuées, allaite un petit enfant dont Jupiter se saisit avec « douceur et bonté. Les regards du père des dieux ne sont ici ni « terribles ni ardents; ils se promènent avec plaisir et complai- « sance sur le petit nourrisson qui paraît aussi fixer l'attention et « la tendresse de celle qui lui prête sa mamelle. La tête de l'enfant « est un chef-d'œuvre, c'est la pure image de la candeur.

« L'explication du sujet de ce relief paraît extrêmement incertaine, « en raison des nombreuses aventures galantes du maître du ton- « nerre; j'oserai même avancer sans crainte que nous ne connaissons « aucun monument qui présente quelque analogie avec ce sujet.

Digitized by Google

« Winkelmann qui a donné un recueil immense de bas-reliefs, « de pierres gravées, de cachets et de peintures antiques, n'a rien « offert de pareil. Osons, néanmoins, hasarder là-dessus quelques « idées...» (Suit une dissertation dans laquelle l'auteur s'efforce de montrer que le nourrisson est Bacchus, fils de Sémélé ; il suppose que Jupiter est représenté confiant à Ino, pour l'allaiter, l'enfant qu'il a sauvé du sein de sa mère consumée par la foudre, et qu'il a porté pendant plusieurs mois dans sa propre cuisse)..... « On voit ce bas-relief dans le jardin du citoyen d'Au- « diffret, dans lequel il a été trouvé, etc., etc. »

« Niel. »

A cette lettre est jointe la minute de la réponse du préfet. Il annonce qu'il a transmis au ministre de l'intérieur le dessin du bas-relief représentant *Jupiter caressant un enfant à la mamelle* et il exprime à M. Niel la reconnaissance du ministre.

Ainsi ce bas-relief n'a pas été envoyé à Paris ; qu'est-il devenu? Où pourrait-on en avoir le dessin?

Enfin une troisième découverte avait encore été signalée par le même curieux au préfet de la Drôme. Je n'ai pas trouvé la lettre du médecin de Saint-Paul-Trois-Châteaux, mais voici la réponse du préfet Descorches :

« Valence, 10 floréal an X de la Républ. Française.

« Au citoyen Niel, médecin à Saint-Paul-Trois-Châteaux. — « J'étais en tournée, citoyen, lorsque votre dernière du « 23 germinal est arrivée ici. J'y ai trouvé joint le dessin que vous « m'annoncez du bas-relief représentant l'*Amour traîné dans un « char attelé de deux lions*. Je ne veux pas tarder davantage à « vous remercier de ce nouvel envoi, qui m'offre, ainsi que le « précédent, l'intéressante preuve de votre goût éclairé pour les « arts ; j'ai lu également avec plaisir votre notice sur la *Colonne « milliaire* située devant la porte de l'église de Notre-Dame-de- « la-Paillasse. Il ne tiendra pas à moi que tous les monuments « antiques que la Drôme peut renfermer ne soient respectés et « conservés avec soin, et je serai toujours très-empressé de témoi- « gner ma reconnaissance aux hommes instruits et faits pour « honorer leur pays, qui m'en feront connaître l'existence et le « mérite, etc. »

Cette lettre, qui répond à une et même probablement à plusieurs communications que nous n'avons pas retrouvées, prouve que M. Niel avait déjà signalé au préfet de la Drôme plusieurs restes remarquables d'antiquité. Le milliaire de Notre-Dame-de-la-Pail-

Digitized by Google

lasse est connu, si je ne me trompe, et il a été publié. Quant au bas-relief, je ne sais ce qu'il est devenu ; la description qu'en avait donnée M. Niel ne se trouve pas dans les manuscrits de M. Gariel, mais j'y ai heureusement retrouvé le dessin qui accompagnait la description perdue, et il me paraît mériter d'être reproduit.

Je vous en envoie un calque soigneusement fait afin que vous puissiez en juger ; si vous le publiez, il y a bien des chances pour que le bas-relief se retrouve, car la manière dont le sujet, un peu banal, qu'il représente, y est traité, est assez singulière pour que quiconque aura vu l'original le reconnaisse sur le dessin. Une fois le bas-relief retrouvé, on pourra savoir, ce que le dessin n'indique pas, quelles sont ses dimensions, juger à quelle époque de l'art il appartient, et si nous retrouvions les trois antiques décrits, nous pourrions asseoir sur le développement de la richesse et de la prospérité de l'ancien Tricastin à telle ou telle époque de l'empire romain, des conjectures aussi certaines que celles qui sont fondées sur les inscriptions seules.

Pardonnez-moi, Monsieur, la longueur de cette première communication et veuillez agréer, etc.

UN VIEIL AMATEUR.

Digitized by Google

A M. VICTOR DE LAPRADE

CE QUE LA FORÊT DE SAPINS DIT AU POÈTE

La Terre s'enivrait de ta large harmonie,
Pour parler dans la brise elle a créé les bois:
Quand elle veut gémir d'une plainte infinie,
Des chênes et des pins elle emprunte la voix.

Victor de LAPRADE.

ENFANT *au cœur brisé qui cherches le silence,*
Pauvre roseau courbé par le vent du malheur,
Toi dont l'âme en pleurant vers l'infini s'élance,
Viens à moi, je serai l'écho de ta douleur.

Tu souffres, et tu fuis les chansons de la plaine,
Tu souffres, et tu fuis les bruits joyeux des bois,
Viens à moi, viens à moi, je t'aime et je suis pleine
De tristesse dans l'âme et de pleurs dans la voix.

Car je suis la Forêt solitaire et superbe
Posant son pied vainqueur sur un sol de granit;
A mon ombre maudite il ne pousse point d'herbe,
Chez moi l'oiseau joyeux ne fait jamais son nid.

Ici la brise gronde et ressemble à l'orage,
Ici, point de prés verts, de ruisseaux murmurants;
Mon harmonie, à moi, c'est l'ouragan sauvage,
C'est l'éclat du tonnerre et la voix des torrents.

Aimant mille fois mieux être triste qu'esclave,
A la gaîté j'ai dit un éternel adieu;
Sur mes rochers je vis dédaigneuse, et je brave
Et la hache de l'homme et la foudre de Dieu.

Digitized by Google

Sur mes arbres géants au feuillage vert sombre
Point de brillantes fleurs et point de fruit vermeil :
Il faut à la douleur du silence et de l'ombre
Et je ferme mon sein aux rayons du soleil.

Je suis le Désespoir, la Souffrance éternelle ;
Des âges disparus mon front porte le deuil ;
L'Archange de la mort me couvre de son aile
Et c'est avec mon bois que l'on fait ton cercueil !

Viens, notre destinée ici-bas est la même,
Chez moi tu n'entendras point de rire moqueur ;
Viens, seule je comprends la douleur et je l'aime,
Et tu pourras en paix laisser saigner ton cœur !

Viens traîner tes soucis dans mes sentiers arides,
A se voir partagés tes maux s'adouciront ;
Viens voir comment l'on souffre et contempler les rides
Que le temps et l'ennui creusèrent sur mon front.

Puisqu'une même peine aujourd'hui nous rassemble,
Puisque, comme le mien, ton cœur est ulcéré :
Viens à moi, viens à moi, nous pleurerons ensemble
Et tu souffriras moins quand nous aurons pleuré !

Je me ferai pour toi plus sauvage et plus sombre,
J'ouvrirai devant toi mes plis les plus secrets ;
Au dessus de ton front j'épaissirai mon ombre
Et saurai te cacher aux regards indiscrets.

Viens, tu me rediras ta douleur infinie,
Tes trompeuses amours, tes amis oublieux ;
Et puis je mêlerai, — déchirante harmonie, —
Les sanglots de mon âme aux larmes de tes yeux !

Henri SECOND.

La Grande-Chartreuse, 187...

Digitized by Google

AU POINT DU JOUR

L'ORCHESTRE *des bois s'harmonise;*
L'aube ceint la cime des monts
De vapeurs, roses capuchons ;
Fraîche est la brise.

Les étoiles ne brillent plus
Aux cieux d'azur où vont, joyeuses,
S'éteindre les notes pieuses
De l'Angélus.

Sous les dais verts des aubépines,
De fols essaims d'oiseaux jaseurs,
Moineaux, pinsons, merles siffleurs,
Chantent matines.

Le papillon prend son essor,
Donne un baiser à chaque rose ;
Tout s'éveille et l'aurore arrose
Les épis d'or.

Tout s'éveille... Des fleurs mi-closes,
S'exhalent de douces senteurs
Qui font naître au fond de nos cœurs
De douces choses.

. . . . . .

Lorsque le ciel pour un baiser
Avec l'aube échange un sourire,
Tout dit, tout chante, tout soupire :
Il faut aimer!

Marius CHAMPALLIER.

Crest, juin 1878.

Digitized by Google

MA COUSINE OLYMPE

NOUVELLE

Première partie

I

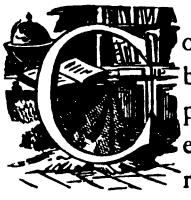

Comme le cœur oublie ! — Le mien, cruellement blessé par le plus charmant des bourreaux, s'était promis de le poursuivre d'une haine implacable et de nourrir sans fin le ressentiment de l'injure reçue. Mais voici qu'une année à peine s'est écoulée, et déjà le désir de la vengeance s'est éteint ; le calme et l'indulgence sont revenus avec la réflexion. J'en atteste pourtant ce même cœur si bien guéri, le coup fut épouvantable et je le crus mortel. Je n'aurais jamais pensé qu'une jeune fille d'apparence angélique pût cacher cet esprit diabolique, capable de concevoir les plus noirs desseins et de les réaliser; qu'un front si pur, des regards si limpides, des lèvres d'où la franchise semblait couler avec chaque sourire, pussent feindre si habilement et me tromper si longtemps; que des mains blanches et délicates eussent la puissance de tordre un cœur et de le déchirer avec tant de barbarie. Mais, je le répète, tout est effacé ; la mémoire des maux soufferts s'est évanouie. Dans ce siècle, distrait par l'ambition et par le lucre, tout affolé d'intérêts matériels, les plus grands sentiments ont perdu toute la force et la durée qu'ils avaient jadis. Nous n'en verrons plus que d'exceptionnels exemples ; et ces victimes mêmes de l'enthousiasme ne seront qu'un objet d'étonnement pour leurs contemporains qui ne les comprendront pas. Moi, épris du plus beau chef-d'œuvre qu'aient façonné les idées modernes, l'éducation courante du siècle et celle de Paris en particulier, j'ai suivi la commune ornière : déçu, j'ai oublié ; trahi, j'ai pardonné ; et le temps, en affaiblissant mon amour, a emporté ma colère. C'est pourquoi je puis aujourd'hui, sans injuste partialité ni irritation, faire le récit de mon aventure.

Digitized by Google

II

Il y a deux ans, ayant atteint ma vingtième année, je vins de province à Paris pour étudier le droit. Je ne connaissais personne en arrivant dans l'immense ville ; je savais toutefois qu'il s'y trouvait une de mes tantes par alliance, que mes parents, au moment ou je les quittai, m'avaient recommandé d'aller voir. Les courses multiples dans lesquelles je me lançai tout d'abord pour connaître les curiosités de la ville, les amitiés assez nombreuses que je ne tardai pas à lier, soit sur les bancs de l'école, soit à la pension où je prenais mes repas, les entraînements et les plaisirs qui en furent la suite inévitable, tout ce qui saisit en un mot et distrait de lui-même le malheureux provincial qui débarque pour la première fois dans la capitale, me firent oublier pendant un assez long temps la promesse que j'avais faite à mes parents. Mais peu à peu ma fièvre se calma et je repris possession de moi-même. La première année de mes études de droit me laissant d'assez grands loisirs, il y eut des heures que je ne sus à quoi employer. C'est à ce moment que je me souvins de Mme Thibaudier, ma tante par alliance.

En consultant le calepin sur lequel j'avais écrit son adresse, je m'aperçus que nous étions presque voisins. Elle habitait en effet non loin du quartier Latin, dans cette région paisible qui s'étend à l'ouest de Paris, des bâtiments de l'Observatoire au dôme des Invalides, et que traverse dans toute sa longueur le boulevard Montparnasse. C'est là le séjour par excellence de l'étude et de la rêverie ; le tumulte de la capitale y expire, les industries bruyantes en sont bannies ; les lourds omnibus, les fiacres retentissants, ignorent ces parages, et l'on vit là, à deux pas du centre de Paris, comme dans une ville de province. Aussi les savants, les professeurs des Facultés et des lycées voisins, les artistes et les hommes de lettres, se sont-ils choisi particulièrement cette oasis, comme le seul endroit où ils puissent, loin du fracas et des distractions, s'isoler dans leur œuvre et cultiver paisiblement le champ de l'idéal. Mais il est fort douteux que de telles considérations eussent déterminé à venir habiter ce quartier Mme Thibaudier, veuve d'un chef de bureau au ministère des Finances, et il est plus probable qu'elle y avait été attirée par la modicité du prix des loyers ; car, autant que mes parents avaient pu me renseigner à ce sujet, son mari ne lui avait laissé que peu de fortune en mourant.

Je traversai donc le jardin du Luxembourg par une après-midi

Digitized by Google

assez triste de novembre. Quatre heures n'avaient pas encore sonné à l'horloge du palais, et le jour commençait déjà à baisser. Les marronniers des allées tendaient en l'air leurs branches dépouillées et le vent roulait à terre leurs dernières feuilles. Après avoir longé quelque temps le boulevard Montparnasse, je pris une rue transversale et j'arrivai à la maison que je cherchais. Les renseignements du concierge me conduisirent au troisième étage, devant une porte près de laquelle pendait un cordon de soie. Le bruit d'une sonnerie répondit à la secousse que je lui imprimai, et j'attendis, un peu troublé, comme il arrive lorsqu'on va se trouver en face de l'inconnu.

J'entendis un pas se rapprocher, la porte s'ouvrit, et je vis se dresser dans la pénombre la forme imposante d'une femme, belle encore, bien que d'un certain âge, la main embarrassée d'un ouvrage de broderie, et qui fixa sur moi le regard de deux yeux noirs qui achevèrent de me déconcerter.

— Qui demandez-vous, monsieur?

— Madame Thibaudier.

— C'est moi.

— Madame, je suis votre neveu... Adolphe Guérin.

Cette femme me regarda avec autant de surprise que si je tombais de la lune et lui parlais le langage de ses habitants. Puis elle sourit, ouvrit la porte toute grande, et me tendant la main :

— Mon cher neveu, donnez-vous la peine d'entrer. Vous allez bien ? Depuis combien de temps êtes-vous à Paris ?

— Depuis quelques jours seulement. J'y viens faire mon droit.

— Vous êtes charmant de venir nous voir... Par ici ! ajouta-t-elle en me précédant dans l'antichambre que nous traversions.

Elle ouvrit une porte, et je me trouvai dans un salon assez faiblement éclairé et dans un parfait désordre, où une jeune fille travaillait à l'aiguille, assise près de la croisée.

— Olympe, lui dit Mme Thibaudier, voici M. Adolphe Guérin, ton cousin.

La jeune fille laissa tomber son ouvrage et ses deux mains sur ses genoux, leva la tête et me regarda de pied en cap avec de grands yeux étonnés. Puis, se levant subitement, elle vint à moi et me tendit familièrement la main.

— Bonjour, mon cousin !

— Mademoiselle, balbutiai-je, frappé et comme ébloui par sa beauté, j'ai bien l'honneur...

— Allons! vite, laissons tout cela, s'écria Mme Thibaudier qui, en un tour de main, rassembla les étoffes et les pelotons qui cou-

Digitized by Google

vraient une table à ouvrage, et en fit un paquet qu'elle poussa dans la pièce voisine. Olympe, va chercher de la lumière, nous n'y voyons plus. Asseyez-vous donc, monsieur! ajouta-t-elle en m'avançant un fauteuil près de la cheminée où fumait un feu de mottes. Tu apporteras du bois! cria-t-elle à sa fille qui nous avait quittés. On gèle aujourd'hui... Quel temps fait-il? pleut-il?

— Non, madame.

— Et comment va monsieur votre père? N'avez-vous pas un frère? Vous êtes l'aîné, je crois? Je ne sais comment je vis, j'ai oublié toute ma parenté... Mais approchez-vous donc du feu! Ce salon est un véritable champ de bataille. On ne vient nous voir que le jeudi, et je n'attendais personne. Je vous prie de m'excuser.

— C'est moi qui vous demande pardon, madame; si j'avais pu savoir...

— Mais vous, mon cher neveu, vous pouvez venir tous les jours. J'espère bien vous voir souvent... Est-ce pour être avocat que vous étudiez le droit? Nous voyons souvent dans le monde des célébrités du barreau : je pourrai vous présenter...

Tout en parlant ainsi, elle allait et venait par la chambre, rangeant les meubles, enlevant prestement les housses, débarrassant les siéges des livres et des journaux qui les encombraient. En un clin d'œil ce salon, qui d'abord m'avait paru triste et pauvre, se trouva transformé, riant, presque confortable. Puis Mme Thibaudier prit un fauteuil, s'assit en face de moi, s'accouda sur les bras du siége, joignit les mains et m'interrogea un peu plus posément qu'elle ne l'avait fait jusque-là. Mais bientôt Mlle Olympe revint, une lampe à la main et les bras chargés de bûches; Mme Thibaudier s'en empara et en moins d'une seconde édifia un feu qui se mit à flamber joyeusement. Et alors, tous les trois assis devant l'âtre, nous causâmes, et j'appris à Mme Thibaudier le temps que je comptais rester à Paris et quels étaient mes projets pour l'avenir.

— A propos, dit-elle en m'interrompant au beau milieu de ma narration, vous dînez avec nous, mon neveu?

— Mais, maman, nous n'avons rien, dit Olympe.

— Monsieur Guérin voudra bien nous excuser et ne pas être difficile.

— Je ne sais si je dois accepter, madame...

— Mais parfaitement, mon neveu, c'est un dîner sans façon.

— Je l'entends bien ainsi.

— Allons, ma fille, il faudrait s'en occuper.

Elles quittèrent le salon, et je les entendis qui tenaient conseil dans l'antichambre.

Digitized by Google

— Tu commanderas un vol-au-vent, disait Mme Thibaudier. Et comme la jeune fille était déjà loin : — N'oublie pas le journal, lui cria-t-elle dans l'escalier... Monsieur, vint-elle me dire en entr'ouvant la porte, je vous laisse un instant, la cuisine me réclame; vous avez des livres, des albums... On va vous apporter le journal.

Elle s'éloigna, et j'entendis un bruit de pincettes, de soufflet, de charbons remués, et j'aperçus, par la porte entrebaillée, le reflet des fourneaux qui éclairaient la salle à manger. Mlle Olympe rentra et me donna le journal; mais j'avais à peine eu le temps d'en achever la première page qu'on vint m'avertir que tout était prêt. Je passai dans la salle à manger, où nous prîmes place à table. De temps à autre, Mlle Olympe se levait pour donner des assiettes, et comme je m'excusais de lui causer tant d'embarras, elle me répondit que, ne fussé-je pas là, il faudrait bien qu'elle se dérangeât et fût sa propre servante, à quoi je crus répliquer avec beaucoup de sens en citant l'adage vulgaire : « N'est pas valet qui se sert. »

— On parle donc encore par sentences en province? me dit-elle en souriant.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, je ne suis pas encore bien au fait des usages de Paris.

— Cela se voit, dit-elle; mais il n'y a pas de mal.

Là-dessus, la conversation roula sur les ressources qu'offrait Paris pour se distraire, et je leur fis par opposition le tableau de ma ville natale, où ne se donnaient jamais ni bal, ni concert, ni spectacle.

— Si nous allions ce soir au théâtre? dit tout à coup Mlle Olympe.

— C'est bien un peu tard, dit la mère. Que joue-t-on?

Mlle Olympe courut chercher le journal, que j'avais laissé au salon, et revint en disant : — On donne le *Trouvère* à l'Opéra.

— Vous connaissez, monsieur? me demanda Mme Thibaudier.

— Non, madame.

— Si c'est possible! Alors nous vous emmenons. Vous voudrez bien nous servir de cavalier?

— Avec plaisir.

— Donne vite le dessert, Olympe. Monsieur, il faudra que vous soyez assez bon pour aller chercher une voiture, pendant que nous nous habillerons.

Dès qu'on se leva de table, je sortis pour me mettre en quête d'un véhicule, et quand je revins, un quart d'heure après, je fus étonné de trouver Mme Thibaudier et sa fille, toutes deux parées, sous les armes, en toilette superbe et complète, assises au salon et

Digitized by Google

m'attendant. Après avoir eu le spectacle d'un dîner improvisé, je voyais ces deux Parisiennes, un instant auparavant couvertes des plus humbles habits, transformées en élégantes comme par un coup de baguette magique, et j'avais peine à les reconnaître sous ce nouveau costume.

Nous partîmes immédiatement. Le spectacle était commencé quand nous entrâmes dans une loge sur le devant de laquelle ces dames prirent place. Assis derrière elles, je pouvais les contempler tout à mon aise, et j'avouerai que mes regards se fixèrent plus souvent sur Mlle Olympe que sur la scène. Ils ne s'en détachaient que pour s'arrêter sur sa mère, et je restais frappé de surprise en voyant le grand air et le maintien vraiment impérial, la dignité pleine d'aisance et la naturelle majesté avec laquelle cette dame, qui tout à l'heure soufflait ses fourneaux, occupait maintenant sa place dans une des loges les plus en vue; car ce contraste, avec le dîner assez modeste que nous venions de faire et l'humble intérieur où j'avais été introduit, ne laissait pas aussi de me surprendre. Vêtue d'une robe de velours noir, la tête ornée d'un chapeau à plumes blanches, la main admirablement gantée et armée d'un éventail qu'elle portait aussi dignement qu'un sceptre, elle promenait sur les loges voisines et sur les avant-scènes le regard d'un souverain sur le peuple de courtisans qui entoure son trône. Je voyais un grand nombre de lorgnettes se braquer sur nous. Mlle Olympe en recevait le feu sans se troubler et avec la tranquille indifférence d'une personne habituée à être remarquée ; mais il n'en allait pas ainsi de moi, car j'observais que quelques personnes, après nous avoir examinés, se parlaient entre elles, se demandant sans doute qui je pouvais être, et instinctivement je jetais les yeux sur mon habit apporté de province, qui était loin d'être taillé à la mode la plus nouvelle. A l'entr'acte, nous allâmes faire un tour au foyer, et je vis les hommes les plus distingués, et quelques-uns dont le nom était célèbre, que Mme Thibaudier me nomma, se découvrir sur notre passage. Quand l'opéra fut terminé, je me mis de nouveau en quête d'une voiture, et j'accompagnai chez elles Mmes Thibaudier, qui me remercièrent de ma complaisance et me firent promettre de les revoir au plus tôt.

Quand je me retrouvai dans ma chambrette d'étudiant, vers une heure du matin, je repassai dans ma mémoire les incidents de cette journée et cherchai à me rendre compte de la vie de ces deux femmes, chez lesquelles tout me semblait énigmatique et mystérieux. Mme Thibaudier, veuve d'un chef de bureau qui n'avait jamais eu que sa place pour toute fortune, et à qui, au dire de

Digitized by Google

mes parents, elle n'avait apporté en dot que sa jeunesse et sa beauté, non-seulement ne devait pas être en position de faire grande figure, mais devait se trouver fort gênée. Dans l'ignorance où j'étais encore de tout ce qui peut venir en aide à des Parisiennes sans ressources, je ne m'expliquais pas ce mélange de luxe et de pauvreté qui avait frappé mes regards, et je ne pouvais comprendre la bizarre existence de ces deux femmes, travaillant dans une chambre sans feu, vêtues en ouvrières, dînant frugalement, puis se parant de soie et de velours pour aller à l'Opéra trôner dans une loge et y recevoir les saluts des plus hauts personnages. Comme un sphinx impénétrable, l'image de Mme Thibaudier venait se dresser devant moi avec son sourire si franc cependant et si expansif, sa conversation distraite et hachée, où il semblait toujours y avoir un fond de préoccupation. Puis, quand j'eus éteint ma lampe et que les premiers voiles du sommeil s'épaissirent sur mes yeux, ce fut le gracieux fantôme de Mlle Olympe qui hanta de préférence ma rêverie. Je revis le premier regard longuement scrutateur qu'elle m'avait jeté à mon entrée au salon; je songeai aussi que, dans la suite de la soirée, elle n'avait guère pris garde à moi, ce qui, par contre, m'avait permis de la contempler tout à loisir et d'admirer sa rare beauté. Elle aussi me parut pleine de mystère; elle aussi, quand, au théâtre, son regard parcourait les fauteuils, ne paraissait pas exempte de préoccupation. Elle semblait alors avoir complétement oublié ma présence. A peine avait-elle une ou deux fois, pendant que je parlais à sa mère, tourné la tête de mon côté; mais son attention s'était bien vite portée ailleurs, comme si tout ce que je pouvais dire dût peu l'intéresser. Cependant je me souvenais avec plaisir qu'en me quittant elle m'avait tendu la main de son geste familier et bon garçon, et qu'elle m'avait dit d'un ton de voix charmant : — Au revoir, cousin!

III

A partir de ce jour, je retournai souvent chez Mme Thibaudier, et il m'arriva quelquefois d'y rencontrer Mlle Olympe seule, qui me recevait au salon avec le plus aimable enjouement. Elle me demandait de mes nouvelles, de celles de mes amis dont je lui avais dit les noms, s'intéressait à tout ce qui se passait dans le quartier des Ecoles, ne s'effarouchait pas trop de la légèreté de quelques-uns de mes récits et me questionnait au contraire fort curieusement sur une foule de particularités inutiles à rapporter ici. Je la

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

renseignais de mon mieux, tâchant de découvrir les secrètes pensées qui l'agitaient, pendant qu'elle m'écoutait, le front penché sur sa broderie. Mais quand Mme Thibaudier rentrait, dans une toilette fort simple et le visage caché par un voile épais, comme si elle eût voulu dissimuler ses traits, notre causerie, au lieu de s'éparpiller au hasard comme auparavant, ne sortait pas d'un cercle très-restreint. J'étais retenu le plus souvent à dîner, et, devenu en très-peu de temps l'ami intime de la maison, j'aidais moi-même aux apprêts de nos repas. Nous retournâmes au théâtre, nous fîmes quelques promenades ensemble, et enfin j'accompagnai ces dames dans le monde.

Ce n'était pas précisément le monde du faubourg St-Germain, voire de la Chaussée-d'Antin. Les diverses maisons où nous nous rendions, disséminées dans les quartiers les moins élégants de Paris, tel que pouvait l'être le quartier Montparnasse, n'en recevaient pas moins dans leurs salons les personnes les plus recommandables, quelques-unes par le mérite et le talent, le plus grand nombre par la fortune. Les amphitryons étaient tous gens que Mme Thibaudier avait connus du vivant de son mari et qu'à cette époque elle avait sans doute reçus chez elle : hauts employés de l'administration, chefs de bureau en retraite et grands commerçants. Un fait qui me frappa dans toutes ces réunions, et dont je dus faire la remarque, ce fut le petit nombre de jeunes gens comparé au nombre incalculable de jeunes filles qui s'y trouvaient, toutes escortées de leurs mères, qui, à très-peu de chose près, avaient la prestance et les allures de Mme Thibaudier. En revanche, les vieillards s'y voyaient à foison, soit que leurs goûts s'arrangeassent des distractions tranquilles de ces soirées où ils rencontraient d'anciennes connaissances, des amitiés qui avaient un demi-siècle de date, soit qu'ils y fussent attirés par cet essaim de jeunes filles, toutes fraîchement sorties du couvent, qui pouvaient leur donner des idées de mariage, car, dans le nombre, il se trouvait de vieux célibataires très-riches.

Et c'était ma cousine Olympe qui, toujours et dans tous ces salons, régnait par la grâce, la beauté et l'esprit, l'arrangement exquis de sa toilette, la facilité de son abord, l'adresse avec laquelle elle savait se concilier l'estime de chacun, s'attacher le cœur de tous. Qui ne l'aurait aimée ? C'était la perfection de toutes les qualités aimables, la séduction en personne ! Il fallait la voir faire son entrée dans une de ces toilettes de bal qu'elle seule savait composer : certes, la mousseline de sa robe n'était pas d'un tissu plus délicat que les autres, elle n'avait ni perles, ni diamants;

Digitized by Google

mais la fleur qui ornait le fond de l'étoffe était toujours la mieux choisie; le ruban qui s'enroulait dans les tresses épaisses de ses cheveux noirs attirait les yeux sans les offenser par une nuance disparate; et il était impossible alors de les détacher de cette figure idéale, de ce petit front blanc, où quelques boucles rebelles jetaient une ombre mystérieuse, de ces grands yeux humides et veloutés d'où le regard coulait comme un rayon d'or, de ce nez aquilin aux ailes frémissantes, de ces lèvres rouges et finement contournées qu'illuminait un divin sourire, et de la fossette que ce même sourire creusait dans sa joue, et de cette oreille rose dont le lobe rougissait vers la fin du bal, quand l'excitation de la danse avait fait monter la pourpre du sang au visage de la charmante enfant. Mais il fallait la voir marcher, fière et souriante, saluer une amie de sa mère, tendre la main à une camarade de pension, aller d'ici, de là, avec aisance, tournant la tête d'un mouvement lent et coquet qu'accompagnaient les milles grappes de frisure qui ruisselaient de sa nuque à ses épaules, et versant circulairement les tièdes effluves de son regard. Sitôt qu'elle approchait d'un groupe, le cercle s'ouvrait pour la recevoir, et chacun l'accueillait d'un sourire, tous les visages s'épanouissaient. Partout enfin, sur son passage, les cœurs battaient, les regards suivaient le sillage de sa robe, les ondoiements serpentins de son buste qu'emprisonnait à la taille une ceinture de couleur vive, son cou de neige sur lequel le feu des bougies glissait comme sur de l'ivoire, et sa royale main gantée de blanc et armée d'un frêle éventail. C'était une vraie reine, en vérité! Aussi, quand elle apparaissait, les mères ne pouvaient s'empêcher de la regarder d'un œil d'envie; les jeunes filles, malgré leur empressement à accourir vers elle et à l'entourer d'amicales caresses, ne pouvaient dissimuler entièrement la jalousie qu'elles ressentaient de tant d'avantages, de tant d'attraits accumulés sur une même tête; les jeunes gens ne songeaient plus à leurs projets pour la sortie du bal, ils répondaient distraitement aux jeunes filles avec lesquelles ils étaient en train de causer, ils n'avaient plus d'yeux et d'oreilles et d'admiration que pour Olympe. Quand elle s'asseyait un moment, c'était un flot toujours grossissant de jeunes cavaliers qui venaient réclamer la faveur d'un quadrille ou d'une valse. Et les vieillards, qui ne pouvaient danser, se levaient cependant de leur siége, et venaient, tout en causant, tourner autour d'elle et la lorgner, et ils allaient se rasseoir contents, le cœur réchauffé, s'ils avaient pu obtenir d'elle un sourire ou un simple regard.

Mes goûts tranquilles et casaniers me portaient peu à rechercher

Digitized by Google

les plaisirs du monde ; mais le bonheur d'accompagner ma cousine Olympe et l'espoir de la faire danser furent les deux motifs qui me décidèrent principalement à accepter les invitations qui m'étaient faites. Quant au second point, je fus, je dois l'avouer, un peu déçu : Mlle Olympe dansait fort peu, et choisissait de préférence le petit nombre de ses danseurs parmi des personnes âgées. Je finis aussi par remarquer que tout le temps qu'elle pouvait dérober aux plaisirs de ces soirées, elle le consacrait à causer avec un petit vieillard que je rencontrais dans toutes les maisons où nous allions, et pour lequel Mme Thibaudier semblait avoir une considération particulière. C'était ce même homme que la mère d'Olympe s'empressait toujours d'aller saluer, après les premières politesses échangées avec les maîtres de la maison. Elle s'asseyait près de lui, l'entretenait longuement. Olympe, au retour de chaque quadrille, retrouvait là sa mère, qui parfois lui abandonnait son fauteuil, et alors l'aimable jeune fille prenait place auprès du vieillard, écoutait en riant ses propos, et y répondait à l'aide d'un cornet acoustique que le pauvre homme s'adaptait à l'oreille, car nous sommes dans l'obligation d'avouer qu'il était sourd. Ce n'était là, au surplus, que son moindre défaut, et ce personnage vaut une description complète.

M. Grumelot, célibataire, âgé de soixante à soixante-cinq ans, était un ancien fabricant de pâtes d'Italie, qui, après avoir gagné, disait-on, un million à ce commerce, s'était retiré des affaires et vivait avec un domestique et une dame de compagnie dans le plus modeste des quatre ou cinq immeubles qu'il possédait au faubourg Saint-Honoré. La fortune de ce vieillard lui donnait beaucoup d'aplomb dans le monde; il avançait son petit ventre replet, paré d'un gilet blanc sur lequel dansait une grosse chaîne d'or, avec beaucoup d'importance, disait des choses très-plates d'un ton de voix très-élevé, ce qu'on lui pardonnait à cause de sa surdité, mais les disait gravement, et se croyait de l'esprit, ce dont je ne pouvais l'excuser. La satisfaction qu'il avait de lui-même, la morgue de l'homme riche accoutumé à recevoir les hommages des sots et à ne pas être contredit, se lisaient dans le perpétuel sourire qui s'épanouissait sur sa face grassouillette. Il avait de petites jambes fort courtes, qui faisaient ressortir d'une façon grotesque l'épaisseur de sa taille, et qui se balançaient au-dessus du parquet, lorsqu'il était assis. Il était du reste absolument chauve. Avec ses petits yeux noirs aux paupières rougies, ses pommettes injectées de sang et toute sa face apoplectique, c'était l'être le plus insupportable à voir.

Digitized by Google

Quel attrait, quel mystérieux aimant pouvait donc attirer auprès de lui la plus belle, la plus spirituelle et la plus recherchée des jeunes filles ? Sur ma parole, elle se mettait parfois en frais de coquetterie! Ce n'était que pour lui que je lui avais vu certains airs de tête, certains sourires, certains regards. Elle avait une certaine façon d'agiter son éventail, cachant et découvrant son corsage, qui ne me plaisait guère, et je n'aimais pas beaucoup non plus qu'elle étendît un de ses bras sur le dossier du fauteuil de M. Grumelot, et se penchât de son côté pour que sa bouche pût atteindre l'orifice du cornet acoustique, parce qu'alors le vieillard inclinait la tête vers elle et que ses petits yeux pouvaient dévorer à leur aise les trésors à demi voilés qui s'étalaient devant lui. Mais ce dont j'étais encore le plus dépité, c'était de ne pas savoir ce qu'ils pouvaient se dire entre eux. Plusieurs fois, j'avais essayé de m'approcher d'un air indifférent, mais il m'avait été facile de m'apercevoir que la conversation changeait brusquement, et ma cousine avait alors, en me regardant, un léger froncement de sourcils qui me faisait comprendre au mieux que j'étais là de trop.

Toutes ces soirées n'étaient donc pour moi rien moins que divertissantes, et je bénissais l'heure où Mme Thibaudier venait me demander mon bras et où nous partions, accompagnés d'Olympe, que j'aidais dans l'antichambre à mettre sa sortie de bal. Et les jeunes gens qui se trouvaient là jalousaient sans doute mon bonheur, et ne doutaient pas, en me voyant monter dans la même voiture que Mme Thibaudier, que je ne fusse l'heureux mortel destiné à conduire sa fille à l'autel.

C'eût été, certes, alors mon plus doux rêve et le plus cher. J'eusse tout donné pour un tel espoir. Je ne pouvais m'en défendre, j'aimais Olympe. Je l'avais aimée dès le premier jour où je l'avais vue, et je l'aimais, depuis que nos relations fréquentes m'avaient permis de l'apprécier, de toutes les forces de mon âme. Quand je la revoyais au lendemain de ces soirées où j'avais tant souffert de ne pouvoir lui parler, où elle m'avait tant irrité par son attitude, quand je la retrouvais au salon, assise devant sa table à ouvrage où se mêlait toujours à ses pelotons quelque roman nouveau, alors l'aveu qui me brûlait les lèvres était près de s'en échapper; mais elle accueillait mes paroles avec un tel sourire de pitié compatissante, elle répondait à mes protestations avec une ironie si douce, que, sans pouvoir me fâcher, je sentais mon cœur se glacer et que je demeurais muet. Un jour cependant je n'y pus tenir, et je lui dis :

— Voyons, Olympe! répondez-moi franchement. Êtes-vous heureuse de la vie que vous menez ?

Digitized by Google

Elle tourna la tête de mon côté, et, me regardant avec surprise :

— De quelle vie entendez-vous parler? me demanda-t-elle.

— Eh bien! de ces fêtes perpétuelles, de ces soirées où l'on rencontre tant d'indifférents et pas un ami véritable, de ces bals où l'on s'étourdit sans s'amuser, de ces conversations insipides...

— Vous avez raison, c'est bien fatigant et bien ennuyeux!... Et elle soupira. — Mais il le faut, ajouta-t-elle.

— Ne croyez-vous pas, repris-je, que le bonheur n'est pas là, et qu'on pourrait le trouver ailleurs?

— Ni là, ni ailleurs, mon cher cousin. Vous avez encore des illusions, à ce que je vois?

— Et vous, Olympe, n'en avez-vous donc plus?

— Non, dit-elle.

— A votre âge, à dix-huit ans, belle comme vous l'êtes, faite pour charmer tous les cœurs et pour attirer tous les hommages, vous croyez que vous ne pourriez pas être heureuse et faire en même temps des heureux? Supposez un homme qui vous aimerait, qui se dévouerait à vous, qui ne vivrait que pour vous, et que vous aimeriez assez pour lui sacrifier toutes ces pauvres distractions...

— Je vous entends, mon cousin... Une chaumière, mon cœur. Que vous êtes jeune, mon cher Adolphe!

— Pas tant que vous, ma belle cousine; j'ai vingt et un ans!

— Je vous dis que vous n'avez pas seize ans, et que vous ne savez rien de la vie.

— Et qu'en savez-vous donc, vous, Olympe?

— Cela, je ne vous le dirai pas.

— Pourquoi?

Et comme elle ne répondait pas, je lui dis bien bas: — Vous ne m'aimez donc pas un peu, cousine!

Elle tourna encore la tête de mon côté, me regarda une minute sans répondre, puis fort sérieusement : — Je vous dirai cela plus tard.

— Et pourquoi pas maintenant?

— Parce que.

— Parce que vous ne voulez pas me répondre, ou parce que vous ne m'aimez pas?

— Parce que, fussiez-vous aimé, cela vous importerait peu et ne vous servirait à rien en ce moment.

— Comment cela? Je ne vous comprends pas.

— Quand je vous disais que vous étiez jeune!..

— Mais parlez, expliquez-vous!...

Digitized by Google

Elle garda le silence un instant, puis, semblant changer de conversation : — Combien vous faut-il encore de temps pour terminer votre droit? me demanda-t-elle.

— Deux ans..., trois ans au plus...

— Bien ! vous aurez donc alors vingt-quatre ans, et moi vingt-trois, car d'abord vous saurez que je n'ai pas dix-huit ans, j'en ai vingt, je ne veux rien vous cacher... Et vous vous ferez avocat, n'est-ce pas? Vous n'êtes pas très-riche, je le sais ; gagnerez-vous dès ce moment beaucoup d'argent ?

— Je ne crois pas, mais j'espère dès lors pouvoir me suffire.

— Très-bien ! vous vous suffirez. Mais si vous vous mariez, il vous faudra alors épouser une jeune fille qui vous apporte une dot pour se suffire aussi. Ou bien vous attendrez d'être connu, célèbre, d'être à même de gagner beaucoup. Combien de temps vous faudra-t-il pour cela ?

— Mais en sept ou huit ans on peut, je crois, se faire une réputation.

— Fort bien ! vingt-quatre et huit font trente-deux, vous aurez trente-deux ans. Moi, j'en aurai à peu près autant, je serai une vieille fille que vous n'aimerez plus. Plus l'homme vieillit, plus ne prétend-il pas que sa femme soit jeune et jolie? et je ne le serai plus... Vous voyez bien, mon cher cousin, que nous ne pouvons pas nous épouser...

Je restai un moment silencieux : — Mais, repris-je, si je vous jure d'être fidèle et de n'épouser jamais que vous ?

— Et si c'est moi qui ne veux plus de vous à cette époque? si vous restez pauvre, inconnu? si vous ne réussissez pas?.. Cela peut arriver.

— Vous doutez de moi, cousine, de mon talent ?...

— Du moins, je ne doute pas de votre cœur, mon cousin... Mais il faut se défier du cœur, c'est un très-mauvais conseiller.

— Comment, cousine? Que vous conseille donc le vôtre ?

— Le mien ?... Elle s'arrêta ; puis, souriant, et se tournant vers moi : — Vous voulez le savoir, dit-elle ; eh bien! soit, je vais vous le dire. Mon cœur me conseillerait de vous écouter, de vous croire. Il me conseillerait de vous donner ma main, et tout de suite, et de vous épouser, parce que vous êtes un brave et honnête garçon. Une fois mariés, nous quitterions cet appartement trop étroit pour trois personnes, car ma mère ne nous abandonnerait pas. Nous habiterions un cinquième ; qu'importe l'étage quand on est jeune et qu'on a des jambes ! Là, nous aurions un petit intérieur bien simple, mais bien propre et bien soigné..., des fleurs aux fenêtres...,

Digitized by Google

des oiseaux. Nous vivrions modestement, et avec l'argent que vous tâcheriez de gagner, nous pourrions encore nous procurer quelques plaisirs, des parties de campagne en été, les pièces en vogue pendant l'hiver. Nous ne verrions personne ou peu de monde, des amis intimes seulement. Nous nous aimerions bien, nous serions l'un à l'autre tout notre univers ; il n'y aurait pas d'êtres plus heureux que nous au monde, et nous aurions trouvé le bonheur, le vrai, le seul, le bonheur complet. Que pensez-vous de cela, Adolphe ? me supposiez-vous si romanesque ?

— O chère Olympe, m'écriai-je, mais tout cela est possible ! Pourquoi ne le réaliserions-nous pas ? Oui, ce serait vraiment là le bonheur, une vie enchantée, poétique, charmante ! Et il nous serait si facile de nous la créer !

— Vous croyez, cousin ?.. Mais croyez-vous qu'après avoir passé six mois, un an, mettons deux ans, l'un en face de l'autre, et nous être dit tout ce que nous savons, nous ne finirions pas par nous ennuyer, et alors serait-ce encore une vie enchantée ? Et quand nous n'aurions plus d'argent, si le bois manquait l'hiver, si nous n'avions rien à nous mettre sous la dent, serait-ce toujours charmant? Et si nous ne pouvions sortir, si je manquais de toilette et que je vous en demandasse, et que vous ne pussiez pas m'en donner, serait-ce encore de la poésie ? Vous croyez qu'il vous serait facile de gagner de l'argent par votre talent, par votre travail? Je ne sais pas ce qu'un homme peut faire, je sais que c'est bien rude à une femme. Et si vous ne le pouviez pas, il faudrait donc, ma mère et moi, que nous nous remettions à nos broderies?.. Ici, le timbre de sa voix s'altéra et ses paroles prirent un accent d'irritation :

— Ah ! voyez-vous ? poursuivit-elle en repoussant d'un geste de dépit les étoffes placées devant elle ; si jamais je les quitte, je veux que ce soit pour toujours. C'est assez travailler : s'user la vue et la santé, se pâlir, s'exténuer pour vivre, rien que pour vivre, mon Dieu ! J'ai soif de repos, de bien-être, de tranquillité ; j'ai besoin d'avoir un lendemain assuré, une perspective sans trouble.

— Mais que dites-vous donc, Olympe? m'écriai-je en l'interrompant. Vous m'étonnez, vous m'effrayez ! Est-ce que vraiment vous travaillez pour vivre ?

— En vérité, je vous admire ! De quoi pensez-vous donc que nous vivions, ma mère et moi ? Vous savez bien que nous ne sommes pas riches. Croyiez-vous que c'était pour nous, pour notre plaisir, que nous brodions ainsi du matin au soir? Mais avez-vous jamais vu un bout de broderie sur nous ? Et quand vous trouviez ma mère absente, comme aujourd'hui, vous croyiez donc qu'elle

Digitized by Google

était sortie pour se promener? Elle est allée rendre l'ouvrage que nous avons fait et en chercher d'autre. Et tous nos jours se passent ainsi, courbées sur notre aiguille, le tout pour vivre, littéralement, et pour avoir quelques chiffons à se mettre quand il faut sortir, aller dans le monde. Car il faut y aller, voyez-vous, si l'on veut que cette vie finisse, si l'on ne veut pas en mourir.

— Est-ce possible! m'écriai-je. Mais n'avez-vous pas les plus belles toilettes, n'êtes-vous pas toujours la mieux mise?

— Vous n'y entendez rien, mon cousin! ou vous êtes prévenu en ma faveur, ce que j'aime mieux croire. Mais sachez bien que tout le monde n'a pas vos yeux. Ah! les jeunes filles que vous ne remarquez pas, Adolphe, bien que plus élégantes que moi, savent bien reconnaître, elles, la robe dont j'ai changé vingt fois les rubans pour lui donner un air de nouveauté. Et si je me dégantais par malheur devant elles, comme elles sauraient bien voir sur mes doigts les traces qu'y a laissées l'aiguille! Et croyez-vous qu'elles ne s'aperçoivent pas quand mes joues sont pâlies et mes yeux cernés, et qu'elles manquent d'esprit et de méchanceté pour m'en faire gentiment la remarque, et pour m'écraser à tout instant de leur luxe et de leur élégance? Allez, allez, vous ne pouvez comprendre, vous autres hommes, ces humiliations; mais moi qui les sens et qui en souffre, je vous jure que je ferais tout pour me les éviter.

— Et que feriez-vous donc, Olympe?

Elle se tut, me regarda, se mordit les lèvres comme si elle en eût trop dit, et changeant encore de conversation : — Ne parlons plus de cela, dit-elle... A propos, vous venez demain avec nous à la soirée de Mme B... Il faut que nous y soyons : ma mère a quelqu'un à y voir.

— M. Grumelot peut-être?

— Tiens, comment savez-vous cela? me demanda-t-elle d'un air étonné.

— Je ne sais; ce nom m'est venu parce que Madame votre mère cause souvent avec lui. Que peut-elle vouloir à ce vieil imbécile?

— Imbécile! s'écria-t-elle en riant. Comme vous y allez, mon cousin! Je vous défends bien de parler ainsi de ce bon monsieur Grumelot, et quant à ce que ma mère lui veut, vous saurez cela plus tard... Mais, tenez, la voici qui revient : demandez-le lui vous-même.

En effet, nous entendîmes un coup de sonnette, Mme Thibaudier rentra, et pour la première fois je remarquai un paquet qu'elle

Digitized by Google

dissimulait sous l'ample waterproof qui la couvrait des pieds à la tête. Pour la première fois aussi, elle fronça un peu le sourcil en me trouvant seul avec sa fille et jeta sur elle un coup d'œil sévère et scrutateur. Le résultat de cet examen fut satisfaisant sans doute, car elle changea subitement de mine et redevint souriante comme d'habitude. Elle m'invita à dîner, ce que je crus devoir refuser ce soir-là, et je me retirai en promettant à ces dames de venir les prendre le lendemain soir pour nous rendre chez Mme B..

Je m'aperçus, à la soirée du lendemain, qu'Olympe redoublait d'attention et de cajoleries pour M. Grumelot qui, lui, s'épanouissait dans tout son lustre, rayonnait de bonheur et n'en paraissait que plus laid. Elle ne dansa presque pas et se retira de fort bonne heure. Comme elle partait, je voulus la suivre, et je me trouvai avec elle dans l'antichambre; mais Mme Thibaudier, me remerciant de mon empressement, me supplia de retourner au bal et de ne pas me déranger de mes plaisirs pour elle. Olympe me tendit la main, et serra la mienne un peu plus fort que de coutume; en la regardant, je m'aperçus qu'elle était pâle et émue, et que son regard se fixait sur moi avec un certain attendrissement; un peu plus et il m'eût semblé qu'elle allait pleurer. Elle me dit adieu, et je rentrai dans les salons où je ne vis plus M. Grumelot. J'errai quelque temps, l'âme désolée, au milieu de cette foule souriante et heureuse; puis je quittai la demeure de Mme B., et je me dirigeai vers mon logis en rêvant à la tristesse et à l'émotion qu'Olympe m'avait laissée paraître.

La veille déjà, en la quittant, et en pensant à tout ce qu'elle m'avait dit, je m'étais apitoyé sur elle et j'avais cherché toute la nuit le moyen de lui venir en aide, de changer son sort et le mien, de réparer enfin à son égard l'injustice de la destinée. J'y songeai ce soir-là encore en me dépouillant de mon habit et en passant ma robe de chambre, car, ayant quelques heures devant moi avant que ne vînt le moment habituel de mon sommeil, j'en voulais profiter pour repasser un peu mes livres de droit que j'avais beaucoup négligés depuis plusieurs semaines. Mais quelques efforts que je fisse, je ne pus me mettre au travail; mes yeux suivaient le texte sans en comprendre le sens, pendant que mon esprit vagabondait ailleurs et n'était occupé que d'Olympe... — C'en est donc fait! me disais-je; elle ne sera pas à moi! Et pourtant, que faudrait-il pour cela? Quelque argent, une fortune que je pourrais bien gagner, si je le voulais. Voyons! réfléchissons... Et je passai ma nuit à réfléchir, sans rien trouver.

Léon Barracand.

(La fin au prochain numéro).

Digitized by Google

CHARLES DU BONNET FINE

NOTES BIOGRAPHIQUES

PARMI les personnages civils qui, durant les guerres de religion, jouèrent en Dauphiné un rôle politique des plus considérables, et qui, à cause des services signalés qu'ils furent appelés à rendre à leur pays, méritèrent le plus l'estime de leurs concitoyens, doit assurément figurer Charles du Bonnet Fine, dont le nom cependant est presque aujourd'hui complétement tombé dans l'oubli.

Les biographes dauphinois, il est vrai, et entre autres Guy Allard, Chalvet, Adolphe Rochas, ont bien conservé à la postérité le nom de du Bonnet Fine, mais tandis que les uns ne le mentionnent que comme celui d'un avocat distingué du Parlement de Grenoble, qui dans les causes importantes du palais était le seul homme capable de lutter contre Expilly, les autres ne le citent que comme celui d'un professeur de droit du plus grand mérite ; tous gardent le silence le plus absolu sur le rôle politique qu'il joua et les missions délicates qui lui furent confiées en maintes occasions.

Ayant retrouvé dans les archives départementales de l'Isère un arrêt du Parlement de Grenoble du 21 novembre 1606, en entérinement de lettres de noblesse, obtenu par du Bonnet Fine contre les consuls de Voreppe et de Saint-Egrève (1), nous nous faisons un devoir de livrer à la publicité les quelques renseignements que nous y avons puisés sur ce personnage.

Charles du Bonnet Fine et non point Fine ou Finé du Bonnet, comme le nomment généralement les biographes qui en font mention, naquit à Grenoble, ville dans laquelle depuis longtemps s'était fixée sa famille. Reçu docteur en droit le 3 décembre 1575, il se fit, la même année, inscrire au barreau du Parlement de sa ville natale, où il ne tarda pas à devenir, ainsi que nous l'apprend Guy Allard, l'un de ses plus

(1) Série B, 370.

Digitized by Google

célèbres et éloquents avocats. Son élocution brillante, la profondeur de son jugement et la grande réputation dont il jouissait déjà, le désignèrent tout naturellement aux Etats du Dauphiné qui, le 5 mai 1582, l'élurent à l'unanimité pour aller, en qualité de leur procureur, présenter au roi les remontrances de la province.

Quelques années plus tard, en considération des services qu'il avait rendus, la municipalité de Grenoble le comprit, le 8 mars 1587, au nombre des vingt-un avocats exempts d'impôts, et peu de temps après le Parlement lui conféra le titre d'avocat consistorial.

Le 21 juin 1589, le capitaine d'Albigny (1), chef des ligueurs à Grenoble, et les consuls de cette dernière ville, craignant le ressentiment d'Alphonse d'Ornano, lieutenant général en Dauphiné, qui, le 5 mai précédent, avait été chassé de sa capitale par les habitants dont le plus grand nombre avait embrassé le parti de la Ligue, choisirent l'avocat du Bonnet Fine pour aller lui présenter leurs excuses, et *aux fins de s'entendre avec lui au pacifiquement des troubles survenus en la ville de Grenoble*, mission dont il s'acquitta à la plus grande satisfaction et au plus grand avantage de ses concitoyens.

Le 20 décembre de l'année suivante, le même d'Albigny et les consuls confièrent à du Bonnet Fine, auquels ils adjoignirent un autre avocat, Ennemond Marchier, une mission encore plus délicate que la précédente, celle de traiter avec Lesdiguières des conditions de la reddition de Grenoble assiégée depuis plus de trois semaines. L'historien du connétable de Lesdiguières, Louis Videl, au chapitre où il traite de la *réduction de Grenoble (2)*, ne donne point même les noms des députés de cette ville; il se contente de mentionner que les habitants envoyèrent à Lesdiguières deux hommes de robe longue pour traiter avec lui; il ajoute cependant que Lesdiguières *les voyant prevenus de peur, et voulant bien la leur augmenter, leur fait voir ses trouppes, avec cette adresse, qu'une mesme passoit plusieurs fois, déguisée par le changement des Chefs et des casaques tournées ; de sorte que ces deux qui estoient peu expérimentez en ces choses-là, se trompèrent aisément au nombre.* L'adresse que déploya Lesdiguières en cette circonstance lui fut-elle de quelque utilité? C'est ce que nous ne saurions résoudre; toutefois est-il que Videl, quelques lignes plus loin, est obligé de reconnaître que les conditions obtenues furent *toutes honorables pour les habitants*.

Comme témoignage d'estime et de reconnaissance, les Etats du Dauphiné qui avaient eu souvent à mettre à profit le savoir et les talents de du Bonnet Fine, lui accordèrent, le 29 juin 1602, une gratification annuelle de 2,000 livres. Quelques jours plus tard, le 2 juillet, plusieurs députés de la ville et de l'université de Valence vin-

(1) Charles-Emmanuel-Philibert de Simiane de Gordes, seigneur d'Albigny, marquis de Pianezza.
(2) *Histoire du connestable de Lesdiguières*, 2e édition, 1649, p. 211.

Digitized by Google

rent le prier de vouloir bien accepter la place de premier régent en leur université, avec 600 écus d'appointements.

De leur côté, les membres de la noblesse du Dauphiné, réunis en assemblée générale le 10 juillet 1603, en considération des nombreux services que du Bonnet Fine avait rendus à son pays, adressèrent au roi une supplique où il lui demandèrent instamment des lettres de noblesse pour leur protégé. Nous ignorons les circonstances qui ne permirent point à Henri IV d'accéder immédiatement à cette prière. Charles du Bonnet Fine ne fut annobli que plusieurs années après, par lettres données à Paris au mois de février 1606.

Après avoir enseigné le droit à Valence pendant cinq ans environ, du Bonnet Fine revint se fixer à Grenoble où il se fit de nouveau inscrire au barreau, le 3 novembre 1606.

Nous n'avons pu retrouver l'époque de sa mort, mais il n'est pas douteux qu'il était déjà décédé en 1612, car cette année l'on jugea un procès en faveur de ses héritiers (1). Guy Allard, dans son *Dictionnaire historique du Dauphiné*, nous apprend de plus qu'on inscrivit son éloge en lettres d'or dans l'église de St-André de Grenoble, où probablement il fut enseveli.

Charles du Bonnet Fine, contrairement à ce que rapporte Guy Allard (2), laissa, de son mariage avec Marie-Anne Copin, deux enfants : 1° un fils nommé Pierre, qui fut procureur du roi au baillage du Graisivaudan et qui, par testament du 13 août 1625, légua la plus grande partie de sa fortune à l'hôpital général de Grenoble ; 2° une fille, Hippolyte, qui épousa Annibal Gallian, avocat au Parlement, qui devint, en 1632, conseiller à la même Cour (3).

E. Pilot de Thorey.

(1) Expilly, *Arrêts*, ch. 94.
(2) *Dictionnaire historique du Dauphiné*.
(3) Archives de l'hôpital de Grenoble.

Digitized by Google

LA MAISON FORTE

DE

MONBALY DITE DU SOLIERS

A VAULX ET MILIEU

(Suite)

JACQUES de Soliers est dit également seigneur de la maison forte de Vaulx, en 1538, par Guy-Allard ; ce doit être une erreur, Aynard de Vaulx devant être en possession de cette maison à cette date.

Jacques laissa :

IV. — GUILLAUME, seigneur de Chatelard.

Il épousa Claudine de Rostaing, fille de Jean Guigue de Rostaing, seigneur de Doissin, co-seigneur de Montrevel, cohéritier, avec François de Catinel, de noble Rigaud, seigneur de Doissin, en 1533.

D'or à la bande d'azur chargée de trois corneilles d'or soutenues d'un filet de gueules.

Guigue de Rostaing reconnut, en 1541, tenir du roi Dauphin la moitié de la terre de Montrevel (RIVOIRE DE LA BATIE, p. 644). Claudine de Rostaing apporte à son époux la maison basse de Doissin, laquelle Guillaume vendit au roi en 1572 (*id. ib.*).

Digitized by Google

Un arrêt du parlement de Grenoble, du 8 mai 1638 (archives du département de l'Isère, B. 772), nous fournit, à l'égard de la famille de Rostaing, quelques renseignements que nous ne pouvons négliger. Cet arrêt contraint Jean-Baptiste de la Porte, sieur de Doissin, Jacques de Rostaing, *Germain* et *Claude* Sollier, *bourgeois de Lyon,* à se régler au greffe sur les délais de leur cause; il est question, dans cette affaire, de Marguerite de Rostaing, dame de Miribel. On explique enfin que Jacques de Rostaing était fils et héritier d'Antoine (Guigue-Antoine ?). Jacques et Marguerite de Rostaing étaient par conséquent frère et sœur, puis petits-neveux de Claudine Soliers. Comment rattacher Germain Sollier ?

Quant à Claude, c'était peut-être le même que celui que nous avons cité comme fils de Guigue du Soliers, s^r du Rosset.

Guillaume figure comme capitaine catholique dans la liste que fournit Guy-Allard, dans son *Dictionnaire du Dauphiné,* pour les Dauphinois qui eurent de l'emploi dans les guerres de religion, depuis 1560 jusqu'en 1590 (1).

« Arrêt de la chambre des comptes du 17 juillet 1586 rendu « entre noble Jean de Balezeaux commis à la recette des droits « casuels demandeur en paiement des lods dus à S. M par Jacques « Davoine élu en Lyonnais à cause de l'acquisition par lui faite « à noble Guillaume de Sollier seigneur du Chatelard et de la « maison forte de Montbally dite du Sollier et ses dépendances, « d'une part, et le dit s^r d'Avoine deffendeur d'autre part par « lequel la d. chambre liquida les lods et ventes dues par le dit « s^r d'Avoine à cause du dit château et maison forte et ses dé- « pendances, granges, prés, terres mentionnés au contrat d'ac- « quisition à la somme de 2665 livres 33 sols 3 deniers vallant « réduits en escus 887 écus 53 sols 6 den. sans préjudice de « lods dus à cause des premières ventes et deventes faites de « partie des biens et du droit d'incapacité (Davoine) lequel serait « tenu d'en venir prêter hommage au premier jour juridique « après la Toussaint et bailler son aveu et dénombrement sui- « vant l'ordonnance et ce faisant justifierait des premières aliéna- « tions par lui faites des dits biens, ensemble du titre valable a « pouvoir posséder le dit fief (2). »

Guillaume laissa :

(1) Tome I, page 623.

(2) Folio 240, verso, et suivants.

Digitized by Google

1° *François*, qui vivait en 1597 et habitait le mandement de Lathier ; il mourut sans postérité (1) ;

2° *Françoise*, mariée en 1615, à Pierre Guette ou Guayte, bourgeois de Romans, dont la postérité prit le nom de Soliers (2).

Ils laissèrent trois fils, sieurs du Soliers, anoblis en 1653, confirmés en 1666 :

1° *René ;*

2° *Claude ;*

3° *François*, chevalier de Malte.

Pierre Guette traita, le 14 mai 1616, avec noble Scipion de Polloud de Saint-Agnin, grand prévôt de Dauphiné, héritier, avec inventaire, de François de Chatelard-Soliers, son cousin, dont nous avons parlé plus haut.

Il est question, dans cet acte, d'un Georges de Chatelard ; le 29 mars 1615, ils avaient déjà passé une autre transaction où figurait Françoise du Soliers de Chatelard, épouse de Pierre Guette. Louis de Polloud, frère de Scipion, y est mentionné. Tous deux, ainsi que Jeanne de Polloud, femme de Jean-François de Torchefelon-Mornas, étaient enfants de Hugues de Polloud, seigneur de Saint-Agnin, et de Jeanne-Antoinette de Rostaing, sœur de Claudine de Rostaing (épouse de Guillaume du Soliers). Ils étaient, par conséquent, cousins de François et de Françoise du Soliers-Chatelard (3).

En outre de *Germain* et *Claude* du Soliers, bourgeois de Lyon, dont il a été question plus haut, à l'article Guillaume, sieur de Chatelard, nous avons rencontré, dans la même ville, à l'inventaire des grands Carmes (archives du département du Rhône, H. 780, folio 421) le 4 avril 1538, *Catherine* du Soliers, veuve de feu Jacques Balque, marchand de Lyon, laquelle « vend à Jean Neyron, fils de feu Claude Neyron, citoyen de Lyon, un jardin contenant trois pies de terre que feu Jean Rose, premier mari de Catherine, avait apensionné des prieurs et religieux des Carmes de Lyon ». Le terrain qui fait l'objet de cette vente est celui où fut établi un des plus anciens théâtres de cette ville, ainsi que l'explique M. Brouchoud, dans ses *Origines du Théâtre de Lyon* (pages 23 et 24).

(1) Rivoire de la Batie, article Soliers.

(2) *Id. ib.*

(3) Rivoire de la Batie, article Guette, pages 297 et 298.

Digitized by Google

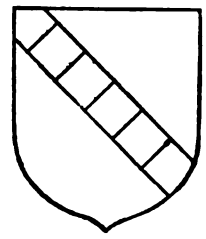

VALLIN

De gueules à la bande componée d'argent et d'azur de six pièces

Nous avons indiqué toutes les sources des articles qui ne figurent pas dans la généalogie par M. Rivoire de la Bâtie.

Guillaume, chevalier, fut présent, en 1187, avec plusieurs autres chevaliers, à une donation faite à l'abbaye de Bonnevaux ; il prit part à la troisième croisade avec Pierre de Vallin, de 1185 à 1195.

Aymar paraît en 1198 au traité passé avec Aynarde, sœur de Aymard de Bressieu et Albert de la Tour (Valbonnays, I, page 182).

Pierre, 1268, un des favoris de Pierre, comte de Savoie, reçut un legs dans le testament de ce prince, à cette date.

Girard I vivait en 1269.

Andrevet rend hommage au roi Dauphin en 1293 (1).

Berliat vivait en 1339.

Guy était abbé de Bonnevaux en 1345.

I. — Girard II combattit à Varey, en 1325; selon Guy-Allard, il épousa N. de Meyrieu, et eut :

1° *Henry*, qui suit ;

2° *André*, dit fils de Girard, père d'Henri, rend hommage au roi Dauphin en 1348 (2) ;

3° *Aynard* passa une transaction avec noble Aynard Rivoire, chevalier, tuteur de sa femme et des autres enfants de Guy de Torchefelon, rendit hommage au roi de France en 1413 (3), épousa, 1° Marguerite Aleman ; 2° en 1397, Guicharde de Tor-

(1) Archives du département du Rhône, fonds de Malte, preuves d'Honoré-Marie de Vallin, H 183.
(2) *Id. ib.*
(3) *Id. ib.*

Digitized by Google

chefelon, fille de Guy de Torchefelon et de Françoise de Rivoire, mort sans postérité ;

4° *Luc*, commandeur du temple de Vaulx, maréchal de Rhodes, vivait en 1350 (1) ;

Il fut, selon Guy-Allard, un des gentilshommes du Dauphiné qui s'opposèrent, en 1375, aux désordres que faisaient les Bretons passant par le Dauphiné pour aller en Italie, en faveur du pape ;

5° *Aynarde* épousa Pierre Alleman, sieur de Rochechinard et la Grange.

II. — Henry, courrier impérial, châtelain Delphinal de Sablonnières, fit les guerres du Dauphiné et de la Provence, en 1368, et servit sous les ordres du connétable de Clisson en 1375, rendit hommage au roi Dauphin en 1369 (2).

Deux Vallin figurent à cette époque dans l'inventaire de l'ordre de Malte :

Pierre, commandeur du Temple de Vaulx, signe une aliénation en 1376 ;

Hugues, également commandeur de Vaulx, achète divers fonds, le 15 mai 1402, de Antoine Dime, *alias* Ponchon, et de Jeanne, sa sœur, de la Verpillière.

Nous ne savons comment rattacher ces deux Vallin, à moins que Pierre ne soit un deuxième prénom de Luc, que nous avons vu plus haut également commandeur du temple de Vaulx, vivant en 1350.

Quant à Hugues, ce pourrait être un fils d'Henry ; mais, faute de renseignements complets, nous n'osons intercaler à une place plus précise cet Hugues dans notre généalogie.

Henry épousa Arthaude ou Catherine de Bron, et eut :

III. — Girard III, héritier de la moitié des biens de son oncle Aynard, et donataire de Guicharde de Torchefelon, sa veuve, *de bonne mémoire ;* combattit, selon Guy-Allard, en 1415, à Azincourt, fut marié deux fois : 1° avec Catherine d'Arthod, 2° avec Jeanne de Burnon, et eut :

1° *Jean* qui suit ;

2° *Pierre*, puis probablement

3° *Gaspard*, qui épousa le 29 mai 1461, Catherine de Baternay, huitième enfant d'Antoine ou Artaud de Baternay, selon M. E. Maignen *(Dauphiné*, *14e année,* page 23).

(1) *Id. ib.*
(2) *Id. ib.*

Digitized by Google

IV. — Jean I. Les preuves de Malte n'indiquent que deux Jean de Vallin ; Jean, qui épousa Claudine du Soliers étant, suivant ces documents, le deuxième et dernier du prénom. Ainsi il est dit que Jean, *premier du nom, père de Gaspard*, rendit hommage à Louis, fils aîné du roi de France, en 1446 (1). Mais il se présente la difficulté des épouses, M. Rivoire de la Bâtie expliquant très-bien que Jean I épousa Alix Astier, fille de noble Louis Astier, de la paroisse de Chassignieu, au diocèse de Vienne, laquelle testa au mois d'octobre 1420 en faveur de ses enfants.

Nous conserverons donc, jusqu'à plus amples informations, la filiation donnée par cet auteur.

Ce Jean Ier pourrait être celui que Guy-Allard cite comme conseiller du Conseil delphinal en 1385 (2). En effet, nous trouvons dans la nomenclature des auditeurs à la Chambre des comptes, donnée par M. Pilot de Thorey, dans son *Inventaire des archives de l'Isère* (II, page 81) : Jean Vallin, trésorier général du Dauphiné, nommé auditeur des comptes par lettres du roi dauphin Charles VI (16 septembre 1383), en remplacement de Jehan de Brabant, nommé trésorier général, cela sur la demande même de Jean Vallin, avancé en âge, à qui un autre emploi paraissait devoir mieux convenir, pourvu en effet, trois ans après, d'une charge au Conseil delphinal.

Il eut :

V. — Jean II qui rendit hommage à Louis, fils aîné du roi de France en 1446 (3), épousa Claudine de Virieu (4), et eut :

1° *Gaspard* qui suit

2° *Falcon*, qui épousa Amblarde de Torchefelon, et vivait en 1503 ;

3° *Claude*, qui est l'auteur de la branche de Conilieu que nous trouverons plus loin.

VI. — Gaspard rendit hommage au roi en 1541 (5), testa le 5 juillet 1571 en instituant son fils Jean son héritier (6). Il aurait épousé Jeanne de Pellerin.

(1) Archives du département du Rhône, fonds de Malte, preuves de Honoré-Marie de Vallin, H 183.

(2) *Dictionnaire du Dauphiné*.

(3) Archives du département du Rhône, fonds de Malte.

(4) « Jean de Vallin espousa Claude de Virieu, fille d'Antoine de Virieu, et eut deux fils, Gaspard et Claude. » (Chorier, *Estat politique du Dauphiné*).

(5) Preuves de Honoré-Marie de Vallin, H 183.

(6) Preuves de Joseph-Henri de Vallin, H 182.

Digitized by Google

Il ne faut sans doute pas confondre ce personnage avec le Gaspard de Vallin qui épousa, en 1461 ou 1471, Catherine de Baternay, comme on l'a vu plus haut.

Chorier, puis M. Rivoire de la Bâtie, ont admis la date de 1471, et ce dernier auteur donne Catherine de Baternay et Catherine Gastonne de Falatier comme deux épouses successives de ce Gaspard de Vallin. Il nous semble qu'il doit y avoir ici quelque erreur, car il n'est pas possible que ce Gaspard ait vécu en 1471 et 1571. Il faut donc absolument qu'il ait existé deux Gaspard, car nous trouvons encore dans les preuves de Honoré-Marie, un Jean de Vallin, chevalier de Malte, *fils de Gaspard*, qui vivait en 1500; M. Rivoire de la Bâtie cite également un Jean, chevalier de Malte en 1571. Enfin, Chorier indique un Jean de Vallin, sieur de Conilieu, fils de Jean de Vallin et de Catherine Clément. Les preuves de Malte ne fournissant pas celles de ce Jean de Vallin, nous ne pouvons préciser d'une manière certaine s'il était fils de Jean II, de Gaspard, ou même de Claude (fils de Jean II).

Quant à Falcon de Vallin, lequel épousa Amblarde de Torchefelon, nous ne saurions le classer que comme fils de Jean II, et, par conséquent, comme frère de Gaspard.

Nous ne pouvons admettre un Gaspard, fils de Falcon, qui aurait été, suivant M. Rivoire de la Bâtie, gentilhomme de la chambre de Monsieur en 1576, et aurait épousé Huguette de la Poype. On verra plus loin, d'après les preuves de Malte, que ce ne fut pas ce Gaspard qui reçut ce brevet, le 15 décembre 1576, car il est bien expliqué que cette charge fut occupée par Jean, *fils de Gaspard et père de Marc*.

Gaspard eut :

1° *Jean*, qui suit;

Et peut-être 2° un autre fils du nom de *Jean Gaspard*, chevalier de Malte. L'omission de son second prénom ayant pu être la cause de toutes les confusions que nous avons indiquées.

VII. — Jean III, chevalier, sieur de Vallin, Betenoz, Mours (?) Challayre, les Espinoys ou l'Epinay (1), premier gentilhomme de Monsieur, frère du roi, le 11 décembre 1576 (2), testa le 21 août 1615, en faveur de son fils Alexandre (3), et épousa Claudine du Soliers en suite du contrat du 26 février 1582 (4); ils eurent :

(1) Preuves de Joseph-Henri, H 182.
(2) Preuves de Honoré-Marie, H 183.
(3) Preuves de Joseph-Henri.
(4) Preuves de Joseph-Henri et de Laurent, H 187.

Digitized by Google

1° *Alexandre*, qui suit;

2° *Marc*, qui épousa Marie de Copier, dame d'Hières, fille unique de Jean-Baptiste de Copier, sieur d'Hières, en suite du contrat du 14 juillet 1629 (1), décédé à Hières en juin 1638 (2). Nous fournirons plus loin la généalogie de sa descendance qui est celle des Vallin du Rosset et d'Hières.

3° *Balthazar*, chevalier de Malte, puis commandeur et maréchal de camp, qui reçut une pension par lettres patentes de Louis XIV, le 12 juillet 1649 (3).

VIII. — Alexandre, sieur de Vallin, Château Villain, Betenoz, la Mure, les Espinoys ou l'Epinay (4), gouverneur de la ville et château de Honfleur par lettres de commission du 8 juin 1620 (5), gentilhomme de la chambre de Gaston, frère du roi, par lettres patentes du 11 juillet 1622 (6), testa le 7 novembre 1657 et épousa : 1° Françoise de la Poype; 2° Françoise de Poisieu; 3° Marguerite de Sève (7), fille de Pierre de Sève, seigneur de Saint-Genis-Laval, premier président au parlement de Dombes et du présidial de Lyon. Il laissa :

1° Joseph-Melchior qui suit;

2° *Aynard*, s^r de Vallin, Château Villain, de La Mure, de Charnier et des Espinoys; acheta du prince de Guise, comte d'Harcourt et marquis de Maubec, par contrat du 21 novembre 1662, la maison forte de la Thuillière (Tivollière) et ses dépendances (*Recherches historiques sur les environs de Bourgoin*, par Louis Fochier, pages 120 et suiv.); d'abord sous-lieutenant au régiment des gardes, ensuite capitaine au régiment de Monaco (8), puis tué en 1672, au siége d'Orfroy ou Orsay, où il commandait un régiment de cavalerie (9);

3° *Marguerite*, religieuse à Sainte-Marie-de-Crémieu;

4° *Marie*, épouse de François de Pourroy de l'Auberivière.

IX. — Joseph-Melchior, sieur de Vallin, Betenoz, etc., épousa Catherine de Bernières, en suite du contrat du 8 décembre 1669 (10), et eut :

(1) Preuves de Laurent de Vallin, H 187.
(2) Premier terrier du Rosset, archives du département du Rhône, E 1302.
(3) Preuves de Honoré-Marie de Vallin.
(4) Preuves de Joseph-Henri.
(5) Preuves de Honoré-Marie.
(6) Preuves de Honoré-Marie.
(7) Preuves de Joseph-Henri.
(8) Chorier, *l'Estat politique du Dauphiné*.
(9) Guy-Allard, Rivoire de la Batie.
(10) Preuves de Joseph-Henri.

Digitized by Google

1° *Pierre-Alexandre*, qui suit ;

2° *Joseph-Henri*, baptisé le 25 décembre 1670, reçu chevalier de Malte le 30 décembre 1696 (1) ;

3° *Joseph-Guy*, chanoine de St-Pierre de Mâcon, lequel, âgé de 40 ans, fut un des témoins requis en 1673, pour l'admission, comme chevalier de Malte, d'Alexandre de Chaponay, fils de Bertrand de Chaponay et de Virginie Emé de Saint-Julien (2) ;

4° *Claude*, chanoine de Saint-Pierre à Vienne ;

5° *Marguerite*, épouse de Joachim ou François de Falcoz ;

6° *Claudine*, épouse du seigneur d'Escrissia (ou de Crémia?);

7° *Claudine-Rose*, religieuse à Sainte-Marie de Crémieu.

X. — Pierre-Alexandre, seigneur de Vallin-Alleman, chevalier, baron de Damptezieu, Château Villain, Saint-Savin, recueillit, vers 1700, la succession de Pierre-Alleman, seigneur de Damptezieu et Saint-Savin, frère utérin de son père, épousa en 1693 Françoise de Falcoz, et laissa :

1° *Claude-Marie* qui suit ;

2° *Melchior-Victor*, mort en bas âge ;

3° *Gabrielle*, qui épousa : 1° Georges de Musy (3), puis 2° son cousin Pierre de Vallin, de la branche de Rosset.

XI. — Claude-Marie, dernier représentant de la branche aînée des Vallin, qui épousa, en 1735, Anne Hue de Miromesnil, dont il n'eut qu'une fille, morte en bas âge, et fit une donation de ses biens en faveur de Laurent de Vallin-Rosset, son arrière-cousin, chevalier de Malte, comme on le verra plus loin.

Branche de Rosset

VIII. — Marc laissa de Marie de Copier :

1° *Alexandre*, seigneur de Beaurivier, qui rendit hommage en la Chambre des comptes du Dauphiné, le 1er mars 1646 (4), et mourut en 1664 sans postérité ;

2° *Joseph* qui suit ;

(1) Ses preuves, H 182.

(2) Preuves d'Alexandre de Chaponay, aux archives du Rhône, fonds de Malte, H 180.

(3) Gabrielle de Musy, selon M. Rivoire de la Batie, épousa son cousin Pierre de Vallin, sr du Rosset, comme on le verra plus loin. N'y a-t-il pas erreur ici, et cette Gabrielle de Vallin ne devrait-elle pas être supprimée ? En outre, nous ne trouvons pas de Georges de Musy au XVIIIe siècle.

(4) Preuves de Laurent, terrier du Rosset.

Digitized by Google

3° *Pierre,* reçu chevalier de Malte en 1649, dit frère de Joseph, dans ses preuves (1) ;

4° *Pierre-César*, reçu chevalier de Malte en 1658, de la commanderie de Blaude, dans la Marche, dit fils de Marc (2). Il ne peut y avoir double emploi, car les deux frères figurent successivement dans la liste des membres de la famille de Vallin ayant appartenu à l'ordre de Malte, jointe aux preuves de Laurent.

IX. — Joseph, d'abord chanoine de Saint-Chef, quitta l'abbaye après la mort de son frère aîné Alexandre, entra dans le régiment de Royal-Cravate, rendit hommage en la Chambre des comptes du Dauphiné le 6 janvier 1705, et épousa Marie de Grolier, en suite du contrat du 2 mars 1686 (3) ; il eut :

1° *Guy*, qui suit ;

2° *Honoré-Marie*, baptisé le 12 février 1689 (4), reçu chevalier de Malte (à l'âge de onze ans), en 1700, était en 1746 commandeur de Bellecombe (5).

X. — Guy, rendit hommage en la Chambre des comptes du Dauphiné, le 11 mai 1723 (6) et épousa Urbaine de Rodes, dame de Barbarel, qui lui apporta, par contrat du 15 décembre 1716, en dot les terres de Chales, Barbarel et Saint-Didier en Dombes, érigées en comté sous le nom de Saint-Didier de Vallin. Il eut, dit M. Rivoire de la Bâtie :

1° *Pierre* ;

2° *Laurent*.

Nous nous trouvons ici en face de difficultés que nous ne chercherons pas à surmonter, cela ne présentant du reste aucun intérêt pour la maison forte de Monbaly.

Selon M. Rivoire de la Bâtie, l'aîné, Pierre de Vallin, épousa Gabrielle de Musy, dame de la Tour-du-Pin, et mourut sans postérité; puis Laurent de Vallin épousa, en 1666, Ursule-Henriette de Vienne, dont il eut trois enfants. Mais nous avons Laurent de Vallin, né le 28 août 1728, reçu chevalier de Malte à l'âge de 17 ans, en 1746 (7). Il faut supposer que son frère aîné étant mort, il fut relevé de ses vœux, et put épouser en 1766 (et non en 1666, selon M. Rivoire de la Bâtie), Ursule-Henriette de Vienne.

(1) Preuves de Laurent.
(2) Preuves de Honoré-Marie et de Laurent.
(3) Preuves de Laurent.
(4) *Id. ib.*
(5) Ses preuves et celles de Laurent.
(6) Preuves de Laurent.
(7) Ses preuves.

Digitized by Google

De ses trois enfants, Louis-Henri-François, Alexandre et Sabine, un seul, l'aîné, n'eut qu'un fils, Antoine-Léonard, dit Léo, mort en 1858, ne laissant que trois filles qui finiront cette illustre maison.

IV

DAVEYNE

Coupé de gueules et de sinople au chevron d'argent chargé de trois hermines de sable brochant sur le tout, ou :
De sinople au chevron d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermines de sable, accompagné d'une rose d..., au chef de gueules soutenu d'or, chargé d'un lion issant d'argent, d'après le jeton de Jacques Daveyne, trésorier de France.

M. V. de Valous a eu l'obligeance de nous fournir, sur cette famille lyonnaise, une série de renseignements qui doivent prendre place dans notre travail.

Elle était fort ancienne ; on trouve ce nom dans la liste des citoyens qui prêtèrent serment entre les mains des commissaires royaux, en l'année 1320. (Archives nationales, J. 268, n° 66).

Etienne *Davena*, qui testa au mois de décembre 1342 (archives du département du Rhône, *Testamenta*, vol. II, f. 60), était originaire d'Anse (Rhône) ; il fit des legs en faveur de l'œuvre du pont du Rhône ; il avait un ouvroir sur le pont de la Saône et y faisait un trafic ; il nomma ses fils Etienne et Pierre ses héritiers universels. La filiation ne peut être suivie faute de documents à l'appui.

Digitized by Google

I. — André Daveyne est cité comme pêcheur en 1497 (1).

Il habitait la paroisse de la Platière, et testa le 29 août 1500 (archives du département du Rhône, *Testamenta*, t. XXVIII, p. 21), en faveur de son fils *Nicolas;* sa femme, Guillemette de Sure (famille de poissonniers lyonnais), fut usufruitière. Nicolas figure aux *syndicats* de 1514, 1526 et 1530 comme maître des métiers, pour les poissonniers (archives de la ville de Lyon, série BB), il laissa :

II. — Edouard, aussi maître des poissonniers pour les années 1532 et 1537, élu conseiller de ville de Lyon en 1561; il laissa :

III. — Jacques, *élu en Lyonnais (2)*, conseiller de ville de Lyon en 1571 et 1572 (Il protesta contre le massacre des réformés), 1576 et 1577, 1581 et 1582, 1588 et 1590, trésorier de l'aumône générale en 1562 (3), acheta la maison forte de Monbaly à Guillaume du Soliers, le 17 juillet 1586, et laissa :

IV. — Jacques II, docteur en droit, trésorier général au bureau des finances de Lyon, office qu'il résigna en 1610 ; nommé procureur du roi en la sénéchaussée, le 12 novembre 1610, résigna cet office en 1620.

On trouve un décret de mise en adjudication, à sa diligence ou à celle de son père, en 1585, comme créancier de défunt s^r Etienne de Mussio, de la somme de 7500 écus, pour immeubles composés d'un tènement d'hôtel, haut, moyen et bas, deux jardins, une vigne et une terre, etc., etc., appelé la maison de la Giroflée, à Lyon.

Qualifié, le 23 février 1618, conseiller du roi, ancien président et trésorier général de France, il reconnaît des biens vis-à-vis du couvent des Carmes de Lyon (4).

M. Eleuthère Brassart possède la matrice d'un jeton, avec cette légende : JACQVES. DAVEYNE. PRES. ET TRES. GNAL. D. FRANCE. et les armes : *d.... au chevron d.... chargé de* 3 *mouchetures*

(1) Archives de la ville de Lyon, CC. 534, communiqué par M. Guigue, archiviste du département du Rhône.

(2) La qualification d'*élu en Lyonnais* doit-elle s'appliquer, soit à ce que Daveyne était magistrat de l'*élection*, soit à ce qu'il était conseiller de la ville de Lyon ? Ne possédant pas les listes de cette juridiction, nous ne pouvons préciser. Dans tous les cas, il peut avoir occupé les deux fonctions.

(3) On a ses pièces justificatives, mais les comptes de recettes et dépenses manquent (archives de la Charité, E. 176).

(4) *Inventaire des Chartreux*, f. 221. *Inventaire des grands Carmes*, H 780, folio , archives du département du Rhône; communiqué par M. Guigue.

Digitized by Google

d'hermine d.... accompagné en pointe d'une rose d...; au chef d.... soutenu d.... chargé d'un lion issant d....

Il épousa Catherine Molla, dont il eut :

1° *Jacques* qui suit;

2° *Marie*, qui épousa noble Jean Gayant, par contrat, reçu Dumont, le 25 avril 1597, insinué au greffe de la sénéchaussée le 3 juin 1759.

V. — Jacques, avocat, nommé à la sénéchaussée de Lyon, en août 1645, procureur général au parlement de Dombes, selon M. Dassier de Valenches, qui donne la date de 1610 laquelle doit être erronée.

Là se bornent nos renseignements sur la filiation suivie ; toutefois, nous trouvons encore dans les noms féodaux :

En 1725 et 1727, Barthélemy Daveyne, chevalier, qui rend foi et hommage pour le château, terre et seigneurie de Chavanes, et une rente noble en la paroisse de Colonge au Mont-d'Or.

Françoise Daveyne, veuve de Guillaume de Riverie, chevalier, rend hommage pour la terre et seigneurie d'Echalas et de Saint-Romain en Gier, en sa qualité de tutrice de Barthélemy-Jean-François de Riverie, son fils, en 1724.

Ces noms peuvent se rapporter à la famille lyonnaise des Daveyne.

V
EMÉ DE SAINT-JULIEN

D'azur à l'agneau passant d'argent; au chef d'or chargé de trois rencontres de taureaux de sable

Devises : VINCO DVLCEDINE ROBUR OU VIRES DVLCEDINE VINCO.

D'après Guy-Allard; les additions sont mentionnées avec indication des sources.

I. — Jean, seigneur de Ventavon et de Crottet, 1315, épousa Marguerite de Ventavon, et eut :

1° *Jacques*, qui suit;

Digitized by Google

2° *Jean,* vibaly d'Embrun, 1390 ;

3° *Antoine*, 1396 ;

4° *Humbert*, chanoine d'Oulx et prieur de Verceil.

II. — Jacques, co-seigneur de Crottes, eut :

1° *Guillaume,* qui suit ;

2° *François*, sieur de Molines, qui fut père d'André, juge d'Embrun en 1450, et de Philippe, mort sans postérité. André eut Jean, juge d'Embrun, mort sans postérité, et Hugues, juge d'Embrun, mort également sans postérité.

III. — Guillaume I, vibaly d'Embrun, épousa en premières noces Marguerite de Navaysse, et ensuite Jeanne Béranger de Saint-Jullien; il eut :

IV. — Oronce, vibaly de Briançon, qui épousa Marguerite de Rambaud Fermeyer, et eut :

1° *Guillaume II*, qui suit ;

2° *Jacques*, co-seigneur de Nevaches et trésorier des places fortes du Dauphiné, qui eut: 1° Bertrand, sieur de Château-Brolard, qui épousa Isabeau de Baratier, et en eut : Hugues, chanoine et sacristain de N.-D. d'Embrun, et Jean, s^r de Nevaches, marié à Anne Ardoin, puis chanoine d'Embrun, lequel laissa : 1° Marie, femme d'Antoine de Navaysse, sieur de Puyssanières ; 2° Guillaume, vibaly d'Embrun ; 3° Claude, gouverneur du château de Briançon ; 4° Balthazar, vibaly d'Embrun ; 5° Gaspard, co-seigneur de Nevaches, qui épousa Baude de Chaillol, et eut Guillaume, chanoine d'Embrun, mort en 1613, et Jacques, vibaly d'Embrun, lequel épousa en premières noces Anne de Garcin, puis Françoise de Vienne, dont il eut Marguerite, épouse d'Abel de Ponnat (1) ; 6° François, lieutenant particulier de Briançon, mort sans postérité ; 7° Barbe, épouse d'Antoine de Jouffrey, lieutenant particulier de Briançon, qui testa en 1601 ;

3° *Sidoine*, vibaly de Gap, mort sans postérité ;

4° *Raymond*, vibaly de Briançon, mort sans postérité ;

5° *Bertrand*, capitaine de la ville d'Embrun, père de : 1° François, aussi capitaine, lequel eut Oronce, avocat au Parlement, et Guillaume, sieur de la Pierre et Saint-Crespin ; 2° Marguerite, laquelle épousa Claude Peredon ;

6° *Jourdanon*, chanoine de Notre-Dame d'Embrun.

(1) Selon Rivoire de la Batie, Jean de Ponnat épousa en 1544 Marguerite de Colonges, et eut Louis de Ponnat, qui laissa de Françoise de Vienne, Abel et Jacques de Ponnat, sieurs d'Argoudières, vivant à Seyssins en 1670. Il y a évidemment confusion dans le travail de Guy-Allard.

Digitized by Google

V. — Guillaume II, vibaly d'Embrun, épousa en premières noces Anne de Reymond, et ensuite Clarette de Tixan, et eut :

1° *Barthélemy*, qui suit ;

2° *Antoine*, chanoine d'Oulx ;

3° *Claude*, chanoine de Notre-Dame d'Embrun ;

4° *Meteline*, épouse de Caseneufve ;

5° *Spirite*, épouse de Jean de Challier en Briançonnais ;

6° *Jean*, grand vicaire d'Oulx ;

7° *Guillaume*, docteur en droit, vibaly de Briançon, nommé conseiller au Parlement par lettres de Paris du 15 juin 1568 (office créé), reçu le 6 novembre suivant, décédé en 1588 (1) ; le roi Charles IX lui accorda une pension annuelle de 100 livres le 13 mars 1564 (2) ; il épousa Urbaine Bonier, fille de Pierre Bonier, conseiller au Parlement, et eut Anne, épouse de Jean-Claude Audeyer, docteur en droit, avocat en la cour, nommé conseiller au Parlement par lettres de Paris du 4 décembre 1586 et survivant à Guillaume, son beau-père, reçu le 18 février 1587 et mis en possession le 11 juillet 1588, après la mort de Guillaume nommé président en 1606 (3) ;

8° *Sébastien*, mort sans postérité ;

9° *Jérôme*, vibaly de Briançon, premier président aux comptes de Chambéry ;

10° *François*, abbé de Josaphat, dataire d'Avignon ;

VI. — Barthélemy, seigneur de Vizille (4), vibaly d'Embrun en 1535 (Brun-Durand), les terres et juridiction de Chorges lui avaient été engagées (5); il avait acheté la terre et juridiction de Vizille en 1556 (6); conseiller au parlement de Grenoble, premier président du sénat de Turin lors de la conquête du Piémont par François Ier, maître des requêtes du roi, testa le 21 janvier 1574, instituant son fils Octavien son héritier universel (7), mort à Grenoble en 1579 à l'âge de 90 ans (8), épousa Éléonore de Pelisson, et eut :

1° *Octavien*, qui suit ;

(1) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II, p. 26.
(2) Archives de l'Isère, B 2995.
(3) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II, page 28.
(4) Preuves de Malte, archives du département du Rhône, H 180.
(5) Archives de l'Isère, B 3058, 1543.
(6) *Id. ib.*, B 3035.
(7) Preuves de Malte, archives du département du Rhône, H 180.
(8) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II, page 27.

Digitized by Google

2° *Diane*, qui épousa Antoine de Guaraguol, vibaly de Saint-Marcellin;

3° *Charles*, prieur de Tourdan;

4° *Valance*, qui épousa, 1° N. de Purpurat, marquis de Rabbia en Piémont, puis 2°, X.....

5° *Anne*, qui épousa Jérôme Belle de Saint-Didier, procureur du roi au baillage d'Embrun en 1575, pourvu d'un office de maître et auditeur des comptes, créé par édit du roi Henri III daté d'Avignon (décembre 1574), reçu en 1576, était fils d'Antoine Belle, maître et auditeur des comptes, pourvu ensuite de l'office de procureur du roi près du siége d'Embrun dans lequel il avait lui-même succédé à son père. Cet Antoine Belle fut remplacé dans sa charge de procureur par Guillaume Emé, oncle de son épouse que nous avons cité plus haut, devenu vibaly de Briançon et ensuite conseiller au parlement de Grenoble (1).

6° *Eléonore*, qui épousa Henry Ferrand, docteur en droit, avocat en la cour, nommé conseiller au parlement de Grenoble par lettres de Paris de janvier 1578 et autres de la même ville 20 des mêmes mois et année, en remplacement de Job Rostaing, décédé, et dont l'office était vacant depuis 1563, reçu le 22 mai suivant, mort en 1602 (2);

7° *Hippolyte*, qui épousa en deuxièmes noces Charles de Mottet, seigneur de Séchilienne, Champier et Nantoin, gentilhomme ordinaire du roi, lequel avait épousé en premières noces Alix Stuard (Rivoire de la Batie);

8° *Angèle*, qui épousa en premières noces Jean-Baptiste Capponi, et en deuxièmes N. de Purpurat, président à Turin;

9° *Guillaume*, sieur de Rochemolles;

10° *Françoise*, qui épousa Jehan de Concier-la-Roche.

VII. — Octavien, seigneur de Monbaly, Vaulx, Milieu et Saint-Didier, maître des requêtes en 1574 (3), conseiller au parlement de Grenoble par lettres de Paris 1er décembre 1575 et autres confirmatives d'Avignon du mois de janvier 1576 (office créé), reçu le 10 août 1576, nommé président en la cour en 1585, achète et augmente considérablement la terre de Monbaly; reconnaît, le 4 juin 1609, par devant Edouard Fiard, notaire royal à Lyon, des biens en emphythéose vis-à-vis du temple de

(1) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II, pages 88 et 89 et notes.

(2) *Idem*, *ib.*, II, page 27. Voir la postérité d'Henry Ferrand, dans Rivoire de la Batie, article Ferrand, page 125.

(3) Guy-Allard, *Dictionnaire du Dauphiné*, II, page 82.

Digitized by Google

Vaulx (1) ; meurt le 19 mars 1624; avait épousé, par contrat du 3 mars 1588, Diane de Monteynard (2).

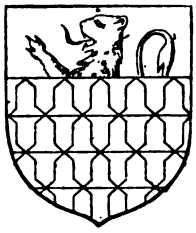

Vairé, au chef de gueules chargé d'un lion issant d'or.

Il eut :

1° *Guy-Balthazar*, qui suit:

2° *Claude,* prieur de Guillestre et chanoine d'Embrun (3) ;

3° *Louise*, religieuse à Montfleury en 1620 (4) ;

4° *Antoine,* prieur de Tourdan, d'Urre et de Guillestre ;

5° *Virginie,* qui épousa en premières noces Bertrand de Chaponnay, par contrat du 16 février 1613 (5), fils d'Octavien de Chaponnay, seigneur d'Eybens, Saint-Marcel, La Mure, Leyrieu, etc., et de Louise de Loras, qui eut Alexandre, chevalier de Malte (6), et 2° N. Dugué de Bagnols (7) ;

6° *Eléonore*, qui épousa Louis de Bazemont, seigneur de Fiançayes (Rivoire de la Batie) ou Fiancey, consul de Grenoble, conseiller du roi, vibaly de Vienne, nommé conseiller au Parlement de Grenoble par lettres du 12 juin 1655, en remplacement et sur la résignation de François de Simiane, sieur de Monbive, nommé président, reçu le 7 juillet suivant (8), avait acheté du domaine delphinal, le 10 juillet 1592, Saint-Egrève pour 376 écus, ainsi que Saint-Laurent-du-Pont, le 2 mai 1595, pour 167 écus; il testa au mois de juin 1645, et fut inhumé en

(1) Inventaire de Malte, tome II, folio 458. H 2223, aux archives du département du Rhône. Voyez la note 3 page 153, et le passage auquel elle se rapporte.

(2) Voyez *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, B 2411; 1615-1616. Diane de Monteynard était veuve, le 24 avril 1624, suivant les preuves de Malte, pour Alexandre de Chaponnay (archives du département du Rhône, H 180).

(3) Guy-Allard.

(4) *Id. ib.*, II, p. 184.

(5) Preuves de Malte pour Alexandre de Chaponnay, aux archives du département du Rhône, H 180.

(6) *Idem, ib.*

(7) La famille Dugué de Bagnols, originaire de Moulins en Bourbonnais, a donné un trésorier de France à Lyon en 1650, un intendant de la même ville en 1666, et a rempli des charges au parlement de Paris (Steyert).

(8) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey.

Digitized by Google

l'église de Saint-André de Grenoble, dans la tombe des Bazemont; il eut : 1° François, vibaly de Vienne, puis conseiller au Parlement, et 2° Françoise, mariée à Jean Audeyer, conseiller (1);

7° *Pierre*, chevalier de Malte le 13 juin 1611 (2);

8° *Charles ;*

9° *Ennemond*, qui épousa en 1622 sa cousine Virginie de Monteynard, petite-fille de Guy-Balthazar de Monteynard et de Joachime de Guiffrey (mariés en 1558), recueillit par cette alliance tous les biens de la maison de Guiffrey et ceux de cette branche des Monteynard, et eut : Guy-Balthazar Emé, marquis de Boutières, en faveur duquel les terres de Boutières et du Touvet avaient été érigées, en 1676, en marquisat, et le titre de marquis de Marcieu qu'il transmit à sa branche (3).

VIII. — Guy-Balthazar, seigneur de Monbaly, Vaulx et Milieu, avocat en la cour, nommé conseiller au Parlement par lettres du 11 septembre 1622, en remplacement et sur la résignation de Jean Audeyer, nommé président, reçu le 9 novembre suivant, résigna sa charge le 20 juin 1641 en faveur de Sébastien de Lionne (4); ses biens sont reconnus en 1639 dans le terrier des Emé de Saint-Julien (5), et ceux vis-à-vis du Temple de Vaulx, le 6 octobre 1649, dans le terrier de Vaulx (6) ; épousa en premières noces Lucrèce Barral et, en deuxièmes noces, Eléonore Ferrand (probablement sa cousine par sa tante Eléonore Emé qui avait épousé Henry Ferrand, ainsi qu'on l'a vu plus haut);

D'or au lion de sable armé, paré, lampassé et couronné de gueules, à la bordure d'azur.

(1) Edmond Maignien, Généalogie des Basemont : *Le Dauphiné*, XIV° année, n° 743, page 124.

(2) Preuves de Malte, archives du département du Rhône, H 180.

(3) Rivoire de la Batie, articles Emé, page 202, et Guiffrey, p. 299.

(4) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II, p. 30, 32 et 33.

(5) Archives du département du Rhône, terrier des Emé de Saint-Julien, relié à la suite du 3e terrier du Rosset, E 657, folios 449 à 472.

(6) *Idem*, fonds de Malte. Terrier H 1165. Voyez la note 1, page 154, et passage auquel elle se rapporte.

Digitized by Google

il mourut le 6 novembre 1650, et eut :

1° *Ennemond-François*, qui suit ;

2° *Antoine*, cité comme oncle et parrain de Marie baptisée à Vaulx le 24 mars 1671 (1), à moins que ce ne soit son grand-oncle, Antoine, prieur de Tourdan, cité plus haut, ce qui nous semble peu probable.

IX. — Ennemond-François I, seigneur de Monbaly, Vaulx et Milieu, reconnaît des biens vis-à-vis le temple de Vaulx, le 2 mai 1674 (2), épouse Suzanne de Basset de Saint-Nazaire, morte à Monbaly le 12 avril 1686, âgée d'environ 40 ans (nous fournirons plus loin la généalogie des Basset, d'après M. Edmond Maignien), est mort avant 1685 (son épouse étant dite veuve à cette date), et eut :

1° *Ennemond-François* qui suit;

2° *Marie,* née à Monbaly le 24 mars 1671 (3), qui épousa Claude Bovier ou Bouvier de Portes, et mourut avant 1750 (4); elle reconnut des biens vis-à-vis du Temple de Vaulx, le 28 septembre 1737 (5);

Nous fournirons ci-après une généalogie des Bouvier de Portes, d'après M. Rivoire de la Bâtie.

3° *Jeanne*, citée dans le terrier des Emé de Saint-Julien (6).

X. — Ennemond-François II, sieur de Monbaly, Vaulx et Milieu, né à Monbaly le 4 mars 1668 (7), reconnut des biens vis-à-vis le Temple de Vaulx, le 11 mars 1695 (8); est mort avant 1732, sans postérité (9).

L. Charvet.

(A continuer).

(1) Voyez page 156.

(2) Archives du département du Rhône, fonds de Malte. Terriers H 1336, 1340 et 1343. Voyez la note 1, page 155 et les passages auxquels elle se rapporte.

(3) Archives de Vaulx et Milieu.

(4) *Idem*, *ib.*

(5) Archives du département du Rhône, fonds de Malte. Terrier H 1346. Voyez la note 2 page 161, et le passage auquel elle se rapporte.

(6) Archives du département du Rhône, E 657, folios 449 à 472.

(7) Archives de Vaulx et Milieu.

(8) Archives du département du Rhône, fonds de Malte. Terrier H 1353. Voyez la note 2 page 159 et le passage auquel elle se rapporte.

(9) Archives de Vaulx et Milieu. Rôles des fonds nobles exempts de taille.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Dans la très-intéressante notice publiée par M. Charvet sur la maison forte de Montbaly, je lis, à la fin du dernier article paru dans la *Revue* (n° d'avril), le paragraphe suivant : *cet acte jette quelque jour sur la branche des Vachon-Bellegarde et sur les familles* de Sarcenas et Doncieu qui ne figurent pas dans l'*Armorial de M. Rivoire de la Bâtie.*

Plus que personne je suis heureux quand on me signale des erreurs ou des omissions dans mon travail qui, par sa nature même, comporte des rectifications considérables ; mais il me paraît fort juste de ne pas prendre à ma charge celles qu'un défaut d'attention peut m'attribuer gratuitement.

En relisant mon livre plus attentivement, l'honorable M. Charvet trouvera à l'article *Menze* ou *Mehenze*, les seigneurs de *Sarcenas*, et à l'article Oncieux ou *Oncieu* (véritable leçon du nom de cette illustre famille de Savoie), il rencontrera la mention de *Catherine d'Oncieux*, dernière représentante de la branche de Dauphiné et femme de Jean de Menze, seigneur de Sarcenas en 1680.

Agréez, etc. Cte de Rivoire de la Batie.

Mon cher Directeur,

Quand on se mêle, comme moi, d'écrire l'histoire en conscience, on ne doit pas laisser passer les erreurs qui touchent à notre personne; vous me permettrez donc de vous demander une petite rectification qui m'intéresse.

Vous avez eu la bienveillance de dire dans la chronique de la *Revue* du mois d'avril que M. Charvet, votre collaborateur, avait lu, à la réunion annuelle des sociétés savantes des départements, une notice historique sur la fondation de l'école *d'architecture* de Lyon dont il est le *directeur*. Deux inexactitudes se sont glissées dans cette note. En effet, une société savante, la Société littéraire, dont je suis le président, et qui s'honore de posséder dans ses rangs un certain nombre de notabilités dauphinoises, MM. Roë, baron Raverat, H. Pallias, etc., etc., était représentée par moi et un certain nombre d'autres délégués. Mais, simple professeur d'art décoratif à l'école nationale des beaux arts de Lyon, j'ai lu une notice sur *les origines de l'enseignement public des arts du dessin à Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Vous voyez donc, cher Monsieur, qu'une école d'architecture et son directeur n'étaient point en cause. Nous avons une classe d'architecture dans notre école, dirigée avec distinction par M. Louvier, architecte du département ; sa fondation n'est point distincte de celle de l'Ecole. Quant à la direction, elle porte sur l'ensemble des cours qui sont au nombre de dix : peinture, sculpture, architecture, gravure, principes du dessin, fleurs, art décoratif, anatomie, géométrie et stéréotomie, et enfin archéologie et histoire de l'art.

Veuillez agréer, etc.

L. Charvet.

Lyon, le 14 juin 1878.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

Digitized by Google

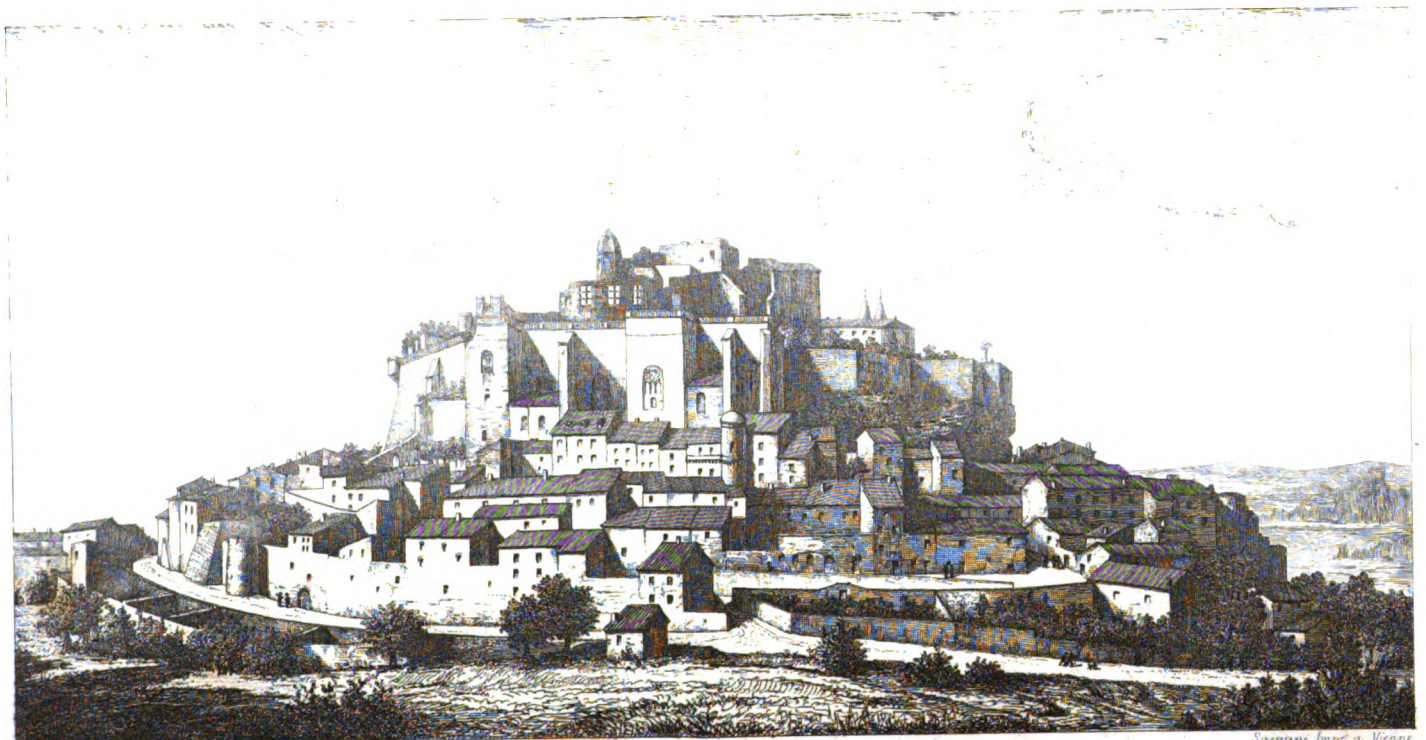

VUE DE GRIGNAN

Digitized by Google

GRIGNAN

MAJESTUEUSEMENT assise entre la Berre et le Lez qui arrosent son territoire, et à égale distance du Rhône et de la montagne de la Lance, la petite ville de Grignan couvre au nord, au couchant et au midi, les flancs d'un mamelon couronné d'un vaste rocher coupé à pic, que surmontent les ruines imposantes d'un antique château.

Position, ruines, monuments divers qu'on y admire, aspect à la fois sévère et si pittoresque de la plaine sinueuse qui l'environne, et jusqu'aux chênes verts qui garnissent les bois d'alentour et gémissent sans cesse sous les coups de la bise, tout fait de Grignan une ville curieuse à visiter et digne de l'intérêt du touriste comme de l'attention de l'archéologue.

Les premiers temps de son histoire sont couverts de ténèbres, et l'étymologie de son nom reste à peu près lettre close. Les chartes latines du XIIe siècle ne donnent à ce nom que sa forme vulgaire d'alors, *Grainan;* ce qui insinue que les anciens tabellions n'osaient le traduire, faute d'en connaître le sens, et absout les savants modernes d'avoir à peine hasardé sur ce point quelques conjectures.

L'indication de celles-ci sort de notre cadre restreint; mais nous signalerons la remarquable identité partielle des noms de Grillon, Grignan et Taulignan, trois localités attenantes dont les bourgs se ressemblent, et le rapport du nom de Taulignan même, que quelques

Digitized by Google

anciens écrivaient Theolignan, c'est-à-dire Bois de Dieu, avec celui de la montagne de Deograce, qui est voisine, et celui de Dieulefit, attenant à cette montagne.

Des tombes gallo-romaines, des médailles à l'effigie des Césars, une colonne en granit que son inscription reporte à l'an 306 de notre ère, témoignent de la présence des romains à Grignan; et des noms de quartier semblent y accuser le séjour des Maures, ravageurs du Midi au VIIIe siècle.

En 1032, Rodolphe III, roi d'Arles, mourait en laissant ses Etats aux empereurs d'Allemagne, et les grands du pays, depuis longtemps en quête d'indépendance, profitèrent de l'éloignement de ceux-ci pour s'ériger en souverains dans leurs terres. Alors fut créée la seigneurie de Grignan, dont les maîtres furent peut-être d'abord ces Grignan sur la famille desquels on trouvera plus loin quelques notes à part, et ne relevèrent pendant longtemps que de Dieu et de leur épée.

Au XIe siècle, au plus tard, furent construits le château, les remparts et les tours derrière lesquelles seigneurs et vassaux étaient réduits, dans ces temps de violences et de pillage, à chercher abri et sécurité. C'est ce que suppose manifestement une bulle papale de 1105, *confirmant* à l'abbaye de Tournus, « l'église du bourg fortifié de Grignan, de St-Vincent, de St-Romain (chapelle du château), l'église de Tourretes, l'église de l'Aumône et de Ste-Marie de Grignan. »

La commune obtint de bonne heure de ses seigneurs une charte de libertés aujourd'hui perdue, mais rappelée et successivement modifiée par des actes de 1282, 1305, 1351, etc.

La seigneurie qui appartenait dès 1239 aux Adhémar de Monteil, se transforma en baronnie au XIVe siècle; et Grignan, son chef-lieu, fut la résidence ordinaire des barons, et le siége de leur judicature, de leurs notaires et autres officiers, ce qui lui valut une notable prépondérance sur les villages voisins, et la création, avant 1350, d'un hôpital et d'autres institutions charitables, que ne nécessitaient, hélas! que trop les fléaux et misères de l'époque.

En 1395, les Compagnies Bretonnes prirent le château par escalade, et emprisonnèrent le baron, qui quatre mois après recouvrait liberté et biens, grâce à un siége en règle dirigé par Talabar, chambellan de Charles VI.

Le chapitre collégial, fondé au XVIe siècle, contribua puissamment au développement de la ville, qui couvrit entièrement le coteau méridional, au haut duquel fut construite l'église Saint-Sauveur destinée à ce chapitre, et s'étendit au sud-ouest, où Louis Adhémar créa le *Grand-faubourg*, dont les maisons furent données à bail emphytéotique à divers particuliers.

Ce chapitre, créé en 1512, fut d'abord composé d'un doyen, de six chanoines simples, d'un diacre, d'un sous-diacre, et de deux clercs de chœur, auxquels on joignit, en 1522, le sacristain, dignitaire de qui relevait la paroisse. Mais Paul III l'augmenta en 1539 d'un trésorier,

Digitized by Google

d'un maître de chœur, de quatre hebdomadiers, et de quatre autres clercs de chœur. Ses doyens, qui portaient mitre et crosse, et jouissaient de divers pouvoirs épiscopaux, étaient toujours des ecclésiastiques distingués et ordinairement tirés de grandes maisons.

Depuis le 1er janvier 1543, jour où ce corps quitta l'église trop étroite de St-Jean pour s'installer à St-Sauveur, jusqu'à la Révolution de 91 qui en dispersa les membres et en confisqua les biens, Grignan continua à prospérer, et en 1801, sa population d'environ 2,000 âmes, non moins que le prestige de sa grandeur passée, lui méritaient le titre de chef-lieu de canton.

Mais revenons à Louis Adhémar.

Ce baron, dont la famille avait déjà fourni des personnages distingués, notamment Guillaume Adhémar, évêque de St-Paul de 1482 à 1516, en fut cependant la principale gloire.

Après avoir succédé à son père en 1516, il combattit en 1524 et 1525 sous les ordres de François Ier, qui lui confia, en 1537, un commandement en Provence, et en 1538 l'ambassade ordinaire de Rome, qu'il conservait en 1539, et qui lui fournit l'heureuse occasion d'augmenter le personnel et les revenus du chapitre.

Nommé en 1541 lieutenant-général de Provence, il rendit en 1543 de grands services à la cause du roi, collabora, en 1544 aux mesures de rigueur préparées contre les hérétiques à la diète de Vorms, et intervint dans la terrible expédition de 1545 contre les Vaudois de Cabrières et de Mérindol.

La mort de François Ier, en 1547, amena son remplacement en Provence. Il fut même poursuivi comme un des auteurs des massacres de Cabrières et de Mérindol. Mais Henri II le déclara innocent et lui rendit sa charge.

Toutefois, au lieu de revenir en Provence, Louis Adhémar alla, le 23 août 1557, prendre la lieutenance du Lyonnais et du Forez, où il reçut du roi des lettres du 4 juin 1558, érigeant la baronnie de Grignan en comté. mais il mourut le 9 novembre suivant, sans laisser d'enfants, et avec lui finit la lignée masculine des Adhémar de Grignan.

Il avait légué le château et le comté de Grignan à François de Lorraine, duc de Guise, qui, d'accord avec Anne de St-Chamond, veuve du défunt comte et usufruitière, prit immédiatement possession de l'héritage. Mais Gaspard, seigneur d'Entrecasteaux, fils de Blanche Adhémar, sœur du défunt, revendiqua la succession, en vertu de substitutions et donations d'auteurs communs que Louis n'avait pu annuler, et finit par trouver à Toulouse des juges qui osèrent, par un arrêt du 27 mars 1563, attribuer à Gaspard les biens patrimoniaux, ne laissant aux Guises que les biens d'acquêt dont Louis avait pu disposer.

Avec Gaspard commença, en 1563, une série de comtes de Grignan qui portèrent le nom et les armes des Adhémar et qui donnèrent à l'Eglise 2 archevêques et 3 évêques; à l'armée, des colonels, des lieu-

Digitized by Google

tenants-généraux, des capitaines et des chevaliers d'ordre, et à la diplomatie deux ambassadeurs. Le dernier de ces comtes, François Adhémar, épousa, le 29 janvier 1669, Françoise-Marguerite de Sévigné, fille de Henri, marquis de Sévigné, et de Marie de Rabutin-Chantal, et cette alliance amena Mme de Sévigné à faire de nombreuses et longues visites au château de Grignan, où elle mourut le 17 avril 1696.

François, malgré les hauts et lucratifs emplois qu'il eut pendant plus de 60 ans, mourut obéré de dettes le 30 décembre 1714, après avoir perdu son fils unique, mort lui-même sans enfants; et sa plus jeune fille, qui avait épousé, en 1695, M. de Simiane, essaya vainement de sauver du naufrage la terre et le château de Grignan. Ceux-ci furent mis en vente et acquis, en 1732, au prix de 290,000 francs, par M. de Félix, marquis du Muy, avec lequel commença une nouvelle série de comtes qui remplirent les plus hauts emplois à l'armée et à la cour, et des héritiers desquels M. Léopold Faure acheta, vers 1839, les ruines du château, au prix de 6,000 francs.

Passons maintenant à l'étude des monuments.

Le premier que trouve sur ses pas le voyageur entrant à Grignan par le *Grand-faubourg*, est une antique tour carrée, d'environ 20 mètres de haut, contenant une horloge dont le vaste cadran orne la face sud-ouest de la tour, et à laquelle une cloche considérable, fixée au sommet, sous un dôme étroit soutenu par des piliers en pierre, sert de timbre.

Cette tour, qui faisait corps avec les remparts de la ville, surmonte une large arcature, qui, aux XIVe et XVe siècles, formait la principale entrée du lieu, et qui, munie de deux énormes battants en bois solidement ferrés, était connue sous le nom de *Grand portail*. Un étroit escalier en pierre, à l'angle nord intérieur de la tour, en rendait accessible la partie centrale, logement du gardien, et le sommet.

Ce monument eut plus tard une seconde destination.

En 1566, l'affectation des cloches de la paroisse au service religieux était compromise par les troubles, et plusieurs voulaient les utiliser en en employant une partie à former le timbre d'une horloge publique qui serait construite sur la tour du *Grand portail*.

Le 28 octobre de ladite année, dans une assemblée générale où assiste le comte, les consuls disent que divers habitants proposent « de ferre un Relloge, et que y seroit de y mettre la grand cloche. » Convenu que l'horloge sera faite, et qu'on y mettra « la petite cloche rompue et l'aultre plus petite. » Comte, consuls et conseillers sont chargés de pourvoir à la réalisation de la chose.

Le 1er janvier 1567, les consuls, en présence des conseillers et devant le comte et Antoine Carouard, juge du comté, chargent « maître Jacques Nogaret, relogier du lieu de Valz en Vivarez, à présent demeurant en la ville de Monthelimard, de faire un reloge, et iceluy mectre et poser sur la tour du grand portail, au lieu que sera désigné, en ly

Digitized by Google

fesant un Jacamar, et la monstre bonne et suffisante paincte en huilhe et bien et deuement. » Les consuls doivent fournir la cloche, « la monter sur le lieu, et fornir le bastiment en boys et fer necessaires pour poser ladite cloche tant seullement, à leurs despans. » Pour « la facture dudit relloge, » les consuls donneront à Nogaret 60 « escuz d'or pistolletz, » dont 12 payables dans 8 jours prochains, 24 autres avant la mi-mars, et les 24 restants à la fin de la besogne, que l'ouvrier s'engage à achever avant la prochaine Pentecôte. Ce dernier fera « le mouvement bon et suffisant pour faire picquer une cloche pesant 20 quintaulx avec le marteau nécessaire. »

Le travail traîna, paraît-il, en longueur, car le prix n'en fut soldé que le 30 juin 1572.

Après un long service, l'horloge établie par Nogaret a subi des changements essentiels.

D'abord, la cloche servant de timbre a été remplacée par une autre d'environ 600 kil., que la commune fit faire en 1690, qui était à « la grande église » St-Sauveur en 1739, et porte cette inscription : IEAN ARNAVD ET MICHEL CAMINET CONSVLS DE GRIGNAN M'ONT FAIT FAIRE EN 1600. — DE OMNI MALO LIBERA NOS A FVLGVRE ET TEMPESTATE ET AB OMNI ADVERSITATE.

S *m m m* EYRAC M'A FAICT

Le mouvement lui-même, devenu inexact par l'usure, vient d'être remplacé par un neuf.

Au sud-ouest de la place dominée par l'horloge, et sur la grande fontaine, repose la statue monumentale en bronze de Mme de Sévigné, due au ciseau de MM. Rochet frères, et inaugurée le 4 octobre 1857.

L'incomparable épistolaire est assise dans son fauteuil de travail, la plume à une main et le papier à l'autre. On dirait que l'excellente mère, croyant assister à quelque réception brillante faite à sa chère Marguerite, suspend sa gracieuse correspondance pour prendre part à la fête ; sauf à continuer dans un instant, par la description brillante de cette douce rêverie, la lettre qu'un courrier trop lent portera à celle pour qui elle écrirait jusqu'au lendemain, pour qui ses pensées, sa plume, son encre, tout vole.

Au midi de la même place est l'Hôtel de Ville. Sa construction récente, et dans un style simple et sévère, n'a rien de bien attachant pour le visiteur. Mais, si celui-ci est lettré et amateur des lettres, nous l'engageons à solliciter du bienveillant et complaisant secrétaire de la mairie, l'exhibition des registres de catholicité déposés aux archives municipales en 1792. Il y trouvera, à la fin de l'acte de mariage de Louis Adhémar de Monteil, chevalier, marquis de Grignan, fils du comte François et de Françoise-Marguerite de Sévigné, avec Anne-Marguerite de St-Aman, du 2 janvier 1695, et à la fin de l'acte de mariage de Louis de Simiane de Claret, chevalier, marquis d'Esparon, avec Pauline Adhémar de Monteil de Grignan, du 29 novembre sui-

Digitized by Google

vant, la signature autographe de « M. de Rabutin-Chantal », c'est-à-dire de Mme de Sévigné, grand'mère de Louis et de Pauline Adhémar. Le dernier de ces actes est accompagné d'un billet collé en face, et sur lequel le prince Frédéric-Charles Chrétien de Danemark, passant à Grignan, en 1827, et ayant voulu voir la signature de Mme de Sévigné, écrivit ces mots de sa propre main : « Le Prince Frederic Charl Chretien de Danemark, le 4 mai 1827. »

Au presbytère, dans le grand salon, est une magnifique tapisserie à personnages, sortant des Gobelins, et représentant, en six panneaux, des faits de l'histoire romaine.

L'église Saint-Sauveur, où les offices paroissiaux ont été faits concurremment avec les offices capitulaires de 1569 à 1790, et seuls depuis la Révolution, est une des plus belles de la Drôme, et justement classée par le gouvernement monumentale de second ordre.

Commencée en 1535 et achevée en 1542, elle fut endommagée par les protestants et réparée en 1654 par le comte Louis-Gaucher Adhémar, comme porte l'inscription suivante gravée sur le tympan de l'arcade du portail :

DEO OPTIMO SALVATORI
TRANSFIGVRATO
LVD · GAVCHERIVS ADEMAR
COMES GRIGNANI
PORTICVM
CALVINISTARV̄ RABIE DIRVTAM
RESTITVIT · CIↃ · IDC·LIV ·

Placée au pied et s'élevant à la hauteur du roc qui sert de rempart naturel au château vers le midi, elle a son côté nord adossé à ce roc, suivant un arc qui forme avec le méridien de Grignan un angle nord-est de 67 degrés.

On remarque surtout, à l'extérieur du monument, le portail et la principale façade qui sont de la Renaissance, et principalement l'admirable terrasse de 150 pieds de longueur sur 75 de largeur, qui recouvre la toiture et surmonte l'édifice entier.

En effet, le dessus de la voûte de l'église, après avoir été d'abord simplement couvert d'une toiture, fut, de 1654 à 1680, dallé à plat dans toute sa superficie et dans celle des deux clochers carrés qui flanquent la façade principale et ne s'élèvent qu'à la hauteur du reste de l'édifice. Ce dallage, à plat et en larges pierres taillées, est entouré d'une élégante balustrade à jour, en pierre et à hauteur d'appui, sauf du côté où elle se tient de plain-pied avec la cour du couchant du château, séparée, elle aussi, de l'abîme par une balustrade identique.

C'est de cette étonnante terrasse, toute particulière à Grignan, que Mme de Sévigné écrivait à sa fille en 1680 : « Je vois d'ici votre belle terrasse, et votre clocher que vous avez paré d'une balustrade qui doit faire un très-bel effet. Jamais clocher ne s'est trouvé avec une telle fraise. »

Digitized by Google

A l'intérieur, on peut signaler les fenêtres découpées en une multitude de lobes appartenant au style flamboyant, l'orgue et son buffet au style de la Renaissance, surmonté de flèches délicates et orné de colonnettes gracieuses; le rétable du maître-autel et le superbe tableau de la Transfiguration qu'il encadre; le marbre blanc recouvrant le tombeau de Mme de Sévigné et portant cette inscription, où le jour du décès est confondu avec celui de la sépulture:

CY GIT
MARIE DE RABVTIN CHANTAL
MARQVISE DE SEVIGNÉ
DÉCÉDÉE LE 18 AVRIL 1696

De l'église montons au château.

On trouve d'abord sur un fossé le pont remplaçant le pont-levis, la porte flanquée de deux tourelles modernes et s'ouvrant dans un grand vestibule orné d'inscriptions et de vieux médaillons.

Le vestibule conduit à la première cour d'honneur où se trouvent les magnifiques restes de la principale façade, celle du midi, encore placée entre ses deux tours élevées, percées de fenêtre en croix et ornées aux trois étages de balcons circulaires. Au levant de la cour sont les appartements que M. Faure a fait restaurer pour sa propre demeure, et où il a recueilli une bibliothèque renfermant, entre autres raretés, le bréviaire de Pie VI et le livre d'heures de Gaucher Adhémar; et un musée où figurent les portraits de Mme de Sévigné et de sa fille, par Mignard, ceux de Pauline de Simiane, d'une comtesse de Grignan, de la marquise de Muy, etc., par d'autres artistes. Ce musée renferme en outre les rideaux et les garnitures de lit de Mme de Sévigné, une table en mosaïque de Florence aux armes des Adhémar, des meubles antiques finement sculptés, des tapisseries et autres curiosités remarquables.

Au bas de la tour orientale, un portail d'ordre toscan donne accès à la façade *des Prélats* et au bosquet qui l'avoisine. De là, en tournant à gauche, on arrive à une cour intérieure ouverte seulement au couchant, ayant au nord une aile de bâtiment appuyée à angle droit contre le corps de logis, et au midi, la partie occidentale de la façade principale.

On trouve au milieu de ces ruines gigantesques et de ces portes et fenêtres béantes, abondant sujet de réflexions mélancoliques, et surtout de compassion pour les splendeurs si vite éteintes de cette terre.

Au nord-ouest de la ville, en face de l'ancienne maison de l'audience, plus tard la chapelle St-Louis et aujourd'hui l'école des garçons, est l'hôpital, dans la chapelle duquel on voit un tableau attribué au Carrache, et venu du château, représentant les anges au tombeau de Jésus.

A tout cela, ajoutons la superbe chapelle de St-Vincent, du cimetière, antérieure au XIIe siècle, et la célèbre grotte de Rochecourbières, située à un quart d'heure de la ville, au sud-ouest, et nous aurons énuméré les curiosités artistiques et monumentales de Grignan.

L'abbé Fillet.

Digitized by Google

AUX OISEAUX

(Sonnet)

—

A votre essor, oiseaux! s'attache le désir,
Et, dans vos jeux ailés, l'œil avec jalousie
Vous suit à l'horizon où votre fantaisie
Bercée aux vents du ciel, peut s'ébattre à plaisir.

Le printemps vous provoque à vaincre le zéphir ;
Pourtant, vous restez là sur la branche fleurie,
Et votre vol à peine a quitté la prairie
Qu'à la hâte aussitôt on vous voit revenir...

D'où vient que votre essor qui dévorait l'espace,
Qui luttait de vitesse avec le vent qui passe,
Aujourd'hui se resserre autour d'un humble nid ?

Naguère, pour votre aile errante et vagabonde
C'était peu d'embrasser et de franchir le monde...
— Vous aimez... — Maintenant un buisson vous suffit!

Gabriel MONAVON.

Grenoble, mai 1878

Digitized by Google

DE L'AFFILIATION
des
SOCIÉTÉS SAVANTES DE PROVINCE
à l'Institut national de France

SOMMAIRE. — *Le Comité des travaux historiques du Ministère de l'Instruction publique. — Les prix annuels de la Sorbonne distribués aux Sociétés savantes. — Association pour la propagation des Sciences et des Lettres, à Grenoble, en l'an IV. — Le Lycée et la Bibliothèque de la ville. — Danger et inutilité des affiliations des Sociétés de Province à l'Institut. — La Faculté des Lettres de Grenoble en 1810. — Travaux divers des membres de la Société des Sciences et lettres de Grenoble de l'an IV à 1820.*

LA *Revue des Deux-Mondes* contient, dans un des premiers numéros de cette année, un article très-intéressant de M. Francisque de Bouillier, membre de l'Institut, sur l'utilité que les Sociétés savantes de province retireraient d'une *affiliation officielle* avec l'Institut national de Paris. Cette opinion, habilement développée par l'auteur de l'article dont nous allons entretenir nos lecteurs, paraît être partagée par un certain nombre de savants parisiens. Le but, fort louable, que se propose d'atteindre M. de Bouillier, serait : « de faire communiquer aux érudits de province, par les Sociétés savantes, l'impulsion qu'elles recevraient de l'Institut national, en raison de cette affiliation officielle, accordée à de certaines conditions déterminées par ce corps savant.

Après avoir lu, avec la plus grande attention, le projet de M. de Bouillier, nous nous sommes demandé avec anxiété, si les affiliations tant désirées par cet académicien auraient réellement l'influence qu'il se propose de leur faire exercer. Cette soumission, en quelque sorte, à une Société mère, ne pèserait-elle pas au contraire très-lourdement, et même d'une manière fâcheuse, sur l'initiative locale de certaines Sociétés dont les travaux ont aujourd'hui une valeur incontestable, quoique d'une portée plus restreinte que les grandes élucubrations de l'Institut national de France. C'est cette question que nous nous proposons d'étudier, en prenant pour exemple ce qui s'est passé dans la capitale du Dauphiné en 1794, et en rappelant, d'après les documents originaux, les travaux des différents membres de la Société des sciences, des lettres et des arts de cette ville, ainsi que les divers incidents arrivés aux ouvrages de plusieurs d'entre eux. Ces incidents, fâcheux dans leurs résultats, nous donnent à penser que les affiliations seraient réellement nuisibles aux Sociétés départementales.

Une seconde question soulevée par l'article de M. de Bouillier est non moins intéressante ; nous nous y arrêterons d'abord, pour rester

Digitized by Google

ensuite entièrement sur le terrain des travaux littéraires et scientifiques de la Société de Grenoble. Cette seconde question se rapporte à un reproche que M. de Bouillier adresse à M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique : « d'avoir méconnu tout l'intérêt qu'il pouvait retirer de cette affiliation, lorsqu'il a créé, en 1833, le Comité des travaux historiques et qu'il l'a rattaché, dans une pensée politique, à son ministère et non à l'Institut national, qui était son centre naturel. »

I. — Le reproche adressé à M. Guizot par M. de Bouillier, nous en avons la conviction, n'est nullement mérité. En effet, le but que M. Guizot se proposait en 1833, et ce ministre l'a exposé lui-même au sein du Comité, était d'avoir sous sa direction une réunion d'hommes actifs, laborieux et indépendants, dans une certaine mesure, de l'Institut national, dont les travaux étaient alors fort languissants. Ce Comité était chargé de rechercher et de faire rechercher par les érudits des départements, les antiquités qui subsistaient encore sur le sol de la France, et d'explorer en même temps les dépôts d'archives, afin d'en faire connaître, en les publiant, les documents inédits, qui offriraient de l'intérêt pour l'histoire nationale. Ce Comité devait également faire imprimer sous sa surveillance, des séries de documents formant en quelque sorte des monographies relatives, soit à un monument important, soit encore à un événement peu ou mal connu des historiens. Nous citerons comme exemple de ces publications, entre autres : la *Monographie de la cathédrale de Noyon*, les *États-Généraux de Tours en 1483*, la *Captivité de François Ier après la bataille de Pavie*, les *Chartes de communes*, les *Lettres de Henri IV*, etc. Ces travaux, exécutés par des hommes jeunes et laborieux, devaient fournir d'utiles matériaux aux élucubrations importantes des membres de l'Institut ; c'était aussi un moyen d'encourager les personnes vouées avec zèle et intelligence à la recherche de nos antiquités nationales et qui, étant encore peu connues, ne pouvaient espérer la protection académique. M. Guizot voulait enfin suppléer à la sénilité des membres de l'Institut, dont il ne pouvait secouer la torpeur routinière. L'Académie des sciences faisait seule alors exception à cet état de choses peu satisfaisant, et l'Académie des sciences morales et politiques n'existait pas encore.

Si, en effet, nous nous reportons à 1833, il est facile de constater que le nouveau *Dictionnaire* de l'Académie française, annoncé depuis si longtemps, ne s'imprimait pas ; que le *Recueil des Mémoires* de l'Académie des inscriptions et belles lettres ne se continuait pas, enfin que la publication des *Historiens de France*, des *Recueils des chartes et diplômes*, des *Ordonnances des rois de France* et des *Notices des Manuscrits*, se préparaient avec une lenteur désespérante. L'âge avancé du plus grand nombre des membres de la quatrième classe de l'Institut ne pouvait pas faire espérer, de longtemps, qu'une plus grande activité serait apportée à ces publications. La vieille Académie d'avant 1789 était encore alors en majorité à l'Institut et les septuagénaires et les octogénaires gouvernaient en maîtres ; citons entre autres : Daunon, Dacier, de Choiseuil-d'Allicourt, Silvestre de Sacy, de Talleyrand-Périgord, Petit-Radel, Amauri-Duval, Quatremère de

Digitized by Google

Quincy, Bettancourt, le marquis de Pastorel, Don Brial, de Gérandeau, etc. Il serait facile de compléter cette liste, bien que notre mémoire soit insuffisante à rappeler les noms de tous les membres de l'ancienne Académie, qui, par leurs travaux, illustrèrent ce corps savant, soit avant 1789, soit après la réorganisation de l'Institut en 1795, et dont l'influence s'exerçait encore en 1833. Enfin, M. Guizot ne pouvait oublier que l'Académie des inscriptions, dans un but de coterie politique, avait fait réduire, pendant la Restauration, le nombre de ses membres de quarante à trente. De plus, les élections n'avaient lieu qu'après trois décès de membres et les plus anciens académiciens touchaient, à titre de supplément, la pension des treize défunts, tant que leurs fauteuils étaient vacants. Cette Académie n'avait voulu recevoir dans son sein ni Victor Cousin, ni Villemain, ni Dugas-Monbel, ni les deux Champollion, ni Paul-Louis Courrier, ni Eusèbe Salverte et bien d'autres encore. On avait exclu Tissot, Etienne, Lacanal, Fourier, etc., qui ne furent rappelés qu'en l'année 1828, par suite de nouvelles élections, permises lors de l'avénement du ministère Martignac.

C'était donc bien réellement un Comité d'érudits, faisant en quelque sorte concurrence aux Académies par trop séniles, que M. Guizot avait voulu créer, afin de réaliser des travaux qui ne s'exécutaient plus à l'Institut. Aussi les membres de cette corporation savante, lors de la formation du premier Comité, y furent-ils appelés en très-petit nombre. Pendant une des premières séances de ce Comité, un membre de l'Institut ayant voulu réclamer, à l'occasion d'un projet de publication, un prétendu privilége de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur une certaine nature de documents que le Comité désirait faire imprimer, M. Guizot ne put s'empêcher de s'écrier : « Ce que vous demandez, c'est de la barbarie, car l'Institut ne fait rien depuis longtemps. »

Lorsque M. de Salvandy réorganisa les Comités en 1837, il nous semble s'inspirer encore de cette idée de Comités suppléant à l'inactivité de l'Institut. Ce ministre constituait, en effet, sur le modèle des cinq classes de l'Institut, cinq comités ayant un nombre considérable de membres étrangers aux Académies ; mais il donnait la présidence de chaque Comité à un membre de l'Institut, qui passait pour le plus actif de sa classe ; enfin, il nomma des membres correspondants, choisis parmi les personnes qui appartenaient aux Sociétés savantes de province, ou encore parmi les érudits qui s'étaient fait connaître par d'utiles publications archéologiques ou historiques.

Les ministres qui succédèrent à M. Guizot, n'eurent donc jamais la pensée, on peut le dire, de soumettre les Comités à l'influence *sui generis* de l'Institut, qui aurait été trop absorbante et surtout trop restrictive. Quand MM. Fortoul, Roulland, Duruy, créèrent la *Revue des Sociétés savantes*, les *Annuaires*, le *Bulletin des Comités*, et instituèrent des prix distribués solennellement, tous les ans, à la Sorbonne, ils évitèrent également de soumettre ces Sociétés savantes à la domination de l'Institut, et ce fut sans doute aussi pour ce motif que l'affiliation officielle n'a pas encore eu lieu. Les rapports litté-

Digitized by Google

raires que ces réunions annuelles de la Sorbonne pouvaient établir avec les membres de l'Institut, paraissaient devoir suffire pour communiquer aux érudits de province une impulsion salutaire.

II.— M. de Bouillier ne nous laisse pas ignorer, malgré le projet d'affiliation dont il se fait le promoteur, qu'il partage entièrement l'opinion de Montesquieu : « Qu'il faut se défaire surtout de ce préjugé, que la province n'est pas capable de perfectionner les sciences, et que ce n'est que dans la capitale que les Académies peuvent se former. » Notre ville de Grenoble fournit un exemple de cette vérité ; elle nous montre ce que peut l'initiative de quelques personnes dévouées aux sciences et aux arts, pour le rétablissement des Sociétés littéraires, à une époque où elles étaient fort abandonnées et entièrement remplacées par la politique. En effet, pendant qu'à Paris, dès l'année 1792, les députés anéantissaient une partie des établissements d'instruction publique et promulgaient des lois pour la destruction des monuments du moyen âge, sous prétexte qu'ils rappelaient le despotisme des rois et la féodalité, des Dauphinois instruits se réunissaient en Société littéraire pour la propagation des sciences et afin de répandre encore l'instruction dans le public. En 1793 et en 1794, les assemblées politiques promulguèrent neuf lois prescrivant la destruction des monuments de l'histoire nationale, le brûlement des titres, la lacération « au moins en deux morceaux » de certains actes déposés chez les notaires et entachés de féodalité. Il existe également en grand nombre, des arrêtés originaux signés par Carnot, ordonnant de livrer aux arsenaux, pour fabriquer des gargousses, les parchemins et les chroniques de France, déposés dans les archives départementales. Enfin, sur le rapport de Grégoire, dès le 8 août 1793, la Convention supprimait toutes les Académies de Paris et de la province, comme étant des établissements d'origine monarchique. Cette assemblée déclarait, de plus, tous les biens de ces Sociétés acquis à la nation.

A cette même époque, un botaniste dauphinois, qui a laissé une certaine réputation scientifique, Villar, un général de brigade mis à la retraite, M. de La Salette et d'autres citoyens de Grenoble, industriels ou propriétaires, se réunissaient dans un tout autre but et inspirés par le sentiment de la conservation des monuments anciens de tous genres, utiles à notre histoire ; ils adoptèrent pour titre de leur association : *Lycée de Grenoble.* Cette Société libre, qui n'était protégée par aucun fonctionnaire du gouvernement, n'existait que par ses propres ressources ; elle était déjà cependant florissante en l'an IV, mais elle ne négligeait aucune occasion de réunir tous les compatriotes de bonne volonté qui résidaient dans la ville. Nous en trouvons un exemple dans la lettre suivante, adressée à Champollion-Figeac, nouvellement réinstallé à cette époque dans la capitale du Dauphiné.

« Grenoble, le 25 prairial, an IV de la République.

« Citoyen, quelques amis des sciences et des arts ont formé un Lycée pour les cultiver avec plus de succès et pour les rendre plus utiles, en les propageant. Jaloux de compter au milieu d'eux, un citoyen qui a consacré ses travaux à la littérature, il se sont empressés, dans leur dernière séance, de vous recevoir au nombre des membres

Digitized by Google

du Lycée. C'est avec un plaisir qui nous est bien sensible, qu'en nous conformant aux vœux du Lycée, nous vous prévenons de votre nomination et que nous vous invitons à assister, décadi 30 prairial, à deux heures précises, à la séance qu'il tiendra chez le citoyen Villar, place de la Liberté. Salut et Fraternité.

« VILLAR. G. GROS, secrétaire. »

Dubois-Fontanelle avait, dès l'origine de cette Société littéraire, tracé « les motifs et le but de l'établissement de ce Lycée », dans un Mémoire qui commence ainsi : « L'instruction peut seule faire des hommes et des citoyens ; son importance a fixé de bonne heure l'attention de tout gouvernement éclairé: il a reconnu que sa grandeur et sa stabilité reposaient sur les vertus et les lumières des individus qui doivent concourir à son action générale, les uns par leurs bras, les autres par leur fortune, plusieurs par leurs connaissances et leurs talents et tous par leur soumission et leur zèle, etc. » Cette Société littéraire, comme presque toutes celles des départements, prit donc naissance dans la libre et familière réunion de quelques amis des lettres et des sciences, sans être affiliée à aucune autre Académie et sans rechercher la protection d'aucune illustration étrangère.

MM. Gattel, l'auteur du *Dictionnaire Français*, Ricard, Létourneau et I.-C. Martin, firent partie de cette Société littéraire en l'an VIII. Nous retrouverons bientôt I.-C. Martin comme archéologue, principal du collége de Saint-Marcellin et professeur au collége de Lyon ; mais Gattel écrivit, le 28 messidor, au président du Lycée de Grenoble, la lettre suivante : « J'accepte avec sensibilité et reconnaissance, l'honneur que m'a fait le Lycée de m'admettre dans son sein ; je désirais vivement devenir membre d'une Société aussi distinguée ; ma santé et mes occupations me permettront d'y aller assidûment et de concourir à ses utiles travaux. » Gattel prononça, en effet, dans une séance publique de cette Société, le 22 prairial, un discours fort applaudi, qui a été imprimé et forme une brochure, à la fin de laquelle on trouve une pièce de vers de M. Laurence, intitulée : l'*Esprit et la Raison*. Quant au discours de Gattel, il affecte très-particulièrement les formes et traditions académiques, encore en usage à l'Institut.

Mais en l'an XI, lorsqu'un décret du gouvernement reconnut les lycées comme établissements d'instruction publique et les soumit à un règlement général, l'assemblée littéraire de Grenoble changea de nom et adopta le titre de : *Société des sciences, des lettres et des arts*. Dès cette époque aussi, elle s'efforça, par tous les moyens possibles, de faire revivre l'ancienne Académie delphinale. Un certain nombre de membres de cette Académie habitaient encore le département de l'Isère, et parmi eux nous devons citer : Ducros, Renauldon, Gagnon, Bovier, négociant; de Belmont, Savoie de Rollin, de Barral, Mounier, Duchesne, de Pina de Saint-Didier, de Vauce, Piat des Vial, de Virieu, Dausse, etc. Quoique privée de toute affiliation avec l'Institut national, nouvellement réorganisé, cette Société littéraire se fit bientôt remarquer par des travaux importants qui attirèrent, à cause de leur nouveauté, l'attention du monde érudit. Le journal de Grenoble de cette époque rendit compte, par une note fort curieuse,

Digitized by Google

émanant de l'un des membres de la Société, d'une étude des zodiaques égyptiens, faite sur une copie exacte de ces monuments, apportée à Grenoble par Fourier. Ces zodiaques, que l'on considérait comme d'une haute antiquité, attiraient particulièrement l'attention du public. Le général de La Salette rédigea un Mémoire sur leurs valeurs astronomiques et en fit l'objet d'une lecture dans une séance de la Société de Grenoble. Enfin, en l'an XIII, les cotisations des membres de la Société permirent de fonder un prix, dont le sujet était la statistique du département de l'Isère. Nous reviendrons sur les autres travaux de cette Société. qui eurent une réelle importance scientifique et ne reçurent cependant aucun encouragement de l'Institut national.

Le lycée de Grenoble, pendant ce même espace de temps et avec sa destination nouvelle, avait singulièrement prospéré, malgré certaines plaintes contre le principal, M. Bomi, qui n'avait pas toujours apporté dans ses rapports avec ses collègues et avec les familles de la ville « tous les égards les plus communs de l'honnêteté. » Sur la proposition de Gattel, un pensionnat fut ajouté au lycée et il eut bientôt de nombreux élèves. Nous aurons aussi à mentionner plusieurs des hommes distingués qui y firent leurs études.

Nous ne voyons donc pas, dans les diverses initiatives prises par les Dauphinois, à une époque où les sciences historiques, l'instruction publique et l'archéologie n'avaient pas les faveurs générales, en quoi l'affiliation avec une Société plus importante aurait pu lui être de quelque utilité. Laissons donc à chaque ville son initiative propre; les rapports personnels entre érudits de différents pays suffiront pour créer l'émulation et l'impulsion que M. de Bouillier voudrait faire partir exclusivement de l'Institut national de Paris.

Il est vrai d'ajouter que la ville de Grenoble, ancien chef-lieu de province et siége d'un Parlement qui avait eu aussi son éclat, possédait à cette époque un certain nombre de personnes destinées à occuper une place importante dans toutes les branches de l'administration, des sciences, des lettres et des arts. Le gouvernement venait alors de placer à leur tête un préfet, M. Fourier, qui se fit bientôt de nombreux partisans dans un département où l'administration fut toujours difficile. « Il traitait avec distinction et accueillait avec une faveur marquée la classe anciennement privilégiée, qui le recherchait à son tour pour l'aménité habituelle de son commerce, le charme de sa conversation et les services qu'elle en recevait journellement. La classe des notabilités nouvelles, la plus puissante partout, aimait aussi Fourier pour lui-même et pour son administration douce et attentive, très-éclairée sur toutes les questions importantes, amie de l'ordre et de la paix, ennemie des formalistes-jurés, des chicaneurs et des gros dossiers. » Il est presque inutile de dire, que les établissements littéraires du département trouvèrent près de Fourier une protection constante et éclairée; que les personnes qui se distinguaient par des travaux utiles ou par des connaissances réelles dans quelques branches des sciences humaines, étaient favorablement accueillies, recherchées et admises dans son intimité. Son salon réunissait alors le vicomte Gabriel du Bouchage,

Digitized by Google

le comte d'Argout, le marquis de Lavalette, l'ancien évêque et député Grégoire, Augustin Périer, Tesseire, Royer-Deloche, qui, avec les députés de l'époque, s'occupaient plus particulièrement de politique. Le commandeur de Dolomieu et Villar représentaient les sciences naturelles ; Champollion-Figeac, l'archéologie; H.-M. Gariel, d'Alloz, la bibliographie; Bérard, Trousset et les deux Billon, les sciences médicales ; Berriat-Saint-Prix, l'enseignement du droit; Planta, Pal, Lesbos, Cheminale, le haut enseignement public; Jourdan, l'ancienne administration provinçale, et le notaire Gautier, le droit coutumier en usage au Parlement de Grenoble.

Mais nous avons à rappeler encore d'autres exemples des inconvénients que présenterait l'affiliation des Sociétés départementales à l'Institut de Paris. Nous les retrouvons dans les provinces de Normandie, de Picardie, de Languedoc et de Dauphiné.

Il y a quelques années, des antiquités chrétiennes assez remarquables furent découvertes à Saint-Eloi, près le Val-Richer, dans la propriété d'un membre de l'Institut. Ce savant en entreprit la description et donna lecture à ses confrères d'un Mémoire assez emphatique, destiné à les intéresser à des monuments qu'il considérait comme une des plus importantes découvertes de notre époque. Après cette lecture, dont les journaux rendirent compte, la Société des Antiquaires de Normandie s'émut très-vivement; elle délégua plusieurs de ses membres pour examiner l'emplacement et les antiquités chrétiennes nouvellement découvertes. M. l'abbé Lebeurier était au nombre des délégués de la Société des Antiquaires ; il n'eut pas de peine à démontrer que l'emplacement dans lequel on avait trouvé ces monuments merveilleux, ne pouvait pas être celui d'un ancien sanctuaire; ces monuments avaient, de plus, un air de contrefaçon qui inquiétait les érudits normands. Enfin, à force de consulter les recueils du père Montfaucon, on retrouva les inscriptions de Saint-Eloi déjà gravées dans les ouvrages de cet antiquaire. Ce n'était, en effet, qu'une très-habile copie de monuments anciens publiés par Montfaucon, reproduits sur des tablettes en terre fraîche, qui avaient été ensuite cuites et enfouies à Saint-Eloi. Quand la fraude fut bien démontrée, l'homme habile qui avait surpris la bonne foi du membre l'Institut, comme, quelques années plus tard, Varin-Lucas trompa la crédulité d'un autre académicien à l'occasion de prétendus autographes de Jules César, cet homme hardi avoua sa supercherie et le silence se fit sur les antiquités de Saint-Eloi.

Nous demandons à nos lecteurs d'apprécier ce qui serait arrivé, si la Société des antiquaires de Normandie avait été affiliée officiellement à l'Institut national de Paris, ou bien encore si cette Société avait été en instance pour obtenir l'affiliation. Bien évidemment, elle se serait dispensée, dans l'un et l'autre cas, de contredire hautement un Mémoire lu et approuvé par la Société mère; elle n'aurait pas voulu surtout blesser l'amour-propre d'un membre de l'Institut ayant voix délibérative pour accorder l'affiliation sollicitée. On aurait parlé

Digitized by Google

bien bas de l'erreur, et personne n'aurait rien imprimé sur ce sujet aussi curieux qu'intéressant.

Une autre Société départementale fut aussi la première à élever des doutes et à les motiver à l'occasion d'une découverte faite dans un pays lointain. Nous voulons parler des tombeaux des rois de Juda, au nombre de douze, retrouvés par un membre de l'Institut pendant un voyage à la mer Morte, et dans un emplacement où ils ne peuvent jamais avoir existé. Enfin, il y a encore les fausses antiquités de Toulouse, parmi lesquelles se trouvait le soi-disant bas-relief de Tetricus, fabriqué par un architecte et enfoui dans un terrain communal.

Nous n'avons nullement la pensée d'insinuer que les erreurs se produisent particulièrement à Paris ; mais nous devons faire remarquer que lorsqu'elles y prennent naissance, elles y acquièrent une importance et une autorité qu'il est très-difficile de leur faire perdre plus tard. Le contraire arrive pour les erreurs qui vivent et meurent dans les départements; elles sont bien vite détruites. Qui a jamais parlé d'une mystification analogue à celle du bas-relief de Tetricus, arrivée à Grenoble vers 1820 et dont un ingénieur en chef du département fut la malheureuse victime. Il considéra comme un monument authentique, un vase en terre cuite, de forme romaine, rempli de monnaies romaines, au milieu desquelles on découvrit toutefois un sou très-oxidé à l'effigie de Louis XVI.

Enfin, si l'affiliation avec l'Institut, proposée par M. de Bouillier, avait une réelle utilité pour les Sociétés savantes de tous les pays, comment se fait-il que les nombreuses Sociétés de Paris ne l'aient pas déjà demandée et obtenue? Ces Sociétés sont très-importantes, nous ne citerons que les principales : Société des antiquaires (ancienne Académie celtique), Société de l'histoire de France, Société asiatique, Société de géographie, etc. Elles ont eu de nombreuses luttes à soutenir contre les académiciens, et leur opinion a souvent prévalu.

Après avoir cité les exemples des inconvénients que les affiliations avec l'Institut feraient certainement éprouver aux Sociétés départementales, il est nécessaire, pour compléter l'étude de la question qui nous occupe, de rappeler les dangers non moins graves, que l'impulsion scientifique partant uniquement de l'Institut, produirait sur les travaux personnels des érudits de province, en les détournant parfois de la ligne qu'ils s'étaient tracée et des convictions acquises par suite de leurs recherches. Nous en trouvons deux exemples à Grenoble, vers 1811 et 1814, à l'occasion de travaux importants qui ont conservé une grande réputation scientifique.

M. Fourier, préfet de l'Isère, dont nous avons déjà parlé, n'était pas exclusivement occupé de son administration départementale et du dessèchement des marais de Bourgoin : il n'oubliait ni les sciences ni les lettres. Deux grands ouvrages, qui ont immortalisé son nom, absorbaient une partie de son temps: c'étaient son travail sur la Théorie de la propagation de la chaleur dans les corps solides et sa Préface historique de la description de l'Egypte, publiée après la campagne de Napoléon-Bonaparte. Fourier était lié d'affection avec la plupart des

Digitized by Google

membres de l'Académie des sciences de Paris, dont un certain nombre avaient fait partie de l'expédition scientifique d'Egypte. Il savait aussi qu'ils étaient hostiles à sa Théorie de la chaleur ; néanmoins, comme dans l'opinion de Fourier cette théorie était le résultat d'études approfondies, il ne voulut jamais abandonner ses opinions sur ce point. Lorsque l'Académie des sciences mit cette question au concours, Fourier rédigea un Mémoire qui eut un grand retentissement. Cependant, comme Fourier redoutait l'opinion bien connue et préconçue de ses juges et amis, il résolut, pour détourner leur mauvais vouloir, de faire déposer ce Mémoire au secrétariat de l'Institut par un confident de ses travaux, qui devait ajouter, en le remettant, qu'il provenait d'Allemagne. Le Mémoire ne portait aucun nom d'auteur.

Lorsque, quelque temps après, Fourier eut apprit que son travail avait eu le succès qu'il méritait, il se fit connaître comme l'auteur de cette théorie ; mais, entraîné par sa satisfaction, il s'était trop hâté, en n'attendant pas que le rapport de la Commission eût été lu et signé en séance académique ; les amis de Fourier se dédommagèrent de ce triomphe indépendant de leur volonté, en insérant dans le rapport des termes très-restrictifs, sans que les motifs de ces réserves fussent exprimés. Ce rapport fut pour Fourier un sujet de chagrin dont il ne se consola pas. Plus tard, François Arago, en parlant de cet incident relatif au Mémoire de Fourier, ne put s'empêcher de faire remarquer : « que les Académies qui jugent, doivent, comme les autres tribunaux, motiver leur jugement, mais qu'elles s'en dispensent malheureusement bien souvent. »

Un fait analogue à celui qui concerne le Mémoire de Fourier et dont nous venons de parler, eut également lieu lorsque l'Académie des inscriptions et belles-lettres mit au concours la Chronologie des rois grecs d'Egypte ; mais cette fois, l'ami de Fourier, instruit par ce qui était arrivé au préfet, apprenant chez M. Dacier, secrétaire-perpétuel, par la conversation d'un membre du jury, que son Mémoire anonyme n° II avait obtenu le prix, eut soin d'attendre, pour faire connaître son nom, que le rapport de la Commission eût été signé et lu en séance académique. Ce Mémoire avait été également attribué à un Allemand, et la joie des académiciens fut moins grande, quand ils apprirent que c'était un de leurs compatriotes qui avait conquis leur suffrage.

Sans doute l'Institut, à cause des illustrations qu'il renferme, doit avoir une autorité prépondérante, et tout le monde est disposé à la lui reconnaître ; mais une affiliation des Sociétés départementales, entraînerait une trop grande soumission à un corps savant de cette importance et affaiblirait l'initiative des érudits pour la direction à donner à leurs travaux, sur des questions encore vierges de toute solution.

Citons à l'appui de cette opinion, un fait qui se rattache à l'histoire littéraire du Dauphiné. Nous remontons encore aux années 1814 et 1820. Champollion le jeune se livrait alors, silencieusement et depuis longtemps déjà, à ses études sur les écritures égyptiennes, tout en continuant son professorat d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble, dont son frère aîné était le doyen. Dans un Mémoire lu à la Société des lettres et des sciences de cette ville, Champollion avait

Digitized by Google

exprimé l'opinion que cette écriture devait être alphabétique et phonétique. Pour lui, cette idée était entièrement démontrée par l'étude des auteurs classiques grecs et latins, et plus encore par l'état d'avancement des sciences, des arts et de l'astronomie. Il soutint également cette opinion dans la préface de son *Egypte sous les Pharaons*, imprimée en 1814. Enfin, il avait rédigé un premier travail sur l'écriture hiératique égyptienne et sur l'inscription de Rosette, que M. de Sacy qualifia de : « première découverte et de bons coups de pioche dans le filon égyptien. » Mais lorsque la chaire d'histoire de la Faculté de Grenoble fut supprimée en 1820, Champollion se rendit à Paris auprès de son frère qui le présenta à ses amis de l'Institut. La vieille Académie avait conservé la pensée primitive que l'écriture égyptienne devait être symbolique, figurative ou tout au moins syllabique ; c'était sur cette base que tous les égyptologues usaient inutilement leur temps et leur intelligence. Champollion, fasciné un moment par l'autorité des vieux docteurs en archéologie d'avant 1790 et par ceux qui avaient fait partie de la commission scientifique de l'expédition d'Egypte, céda à leur influence et abandonna temporairement ses recherches d'une écriture égyptienne alphabétique, pour essayer de deviner ce qu'avait été cette écriture figurative et symbolique de l'Egypte. Il consacra vainement toute une année à des recherches sur cette donnée ; mais convaincu enfin de leur inutilité, il revint à ses premières idées et à ses premières recherches d'une écriture alphabétique et phonétique. En septembre 1822, il donnait connaissance à l'Institut de l'importante découverte qu'il venait de réaliser en reconstituant l'alphabet phonétique égyptien. Cette découverte eut tout le retentissement que comportait son importance. Elle fut plus tard appréciée par les paroles suivantes de deux illustres juges : « Depuis la renaissance des lettres, dit M. de Sacy, peu d'hommes ont rendu à l'érudition des services égaux à ceux qui consacrent le nom de Champollion à l'immortalité. » Et Châteaubriand écrivant à Champollion-Figeac son frère, ajoutait : « Les admirables travaux de votre frère, éclairés par vos propres lumières, auront la durée des monuments qu'il vient de nous expliquer. »

On le voit, nous ne pouvons nous associer à l'idée des affiliations que recommande si habilement M. de Bouillier; plus d'indépendance est nécessaire aux travaux archéologiques et scientifiques; et quand bien même il résulterait de cette affiliation une certaine impulsion utile, elle aurait toujours le défaut irrémédiable d'étouffer toute initiative, sous la prépondérance de l'Institut.

Il nous reste à constater ce que peut faire une Société littéraire de province, sans le secours d'aucune affiliation. Dans ce but, nous allons reprendre l'historique des travaux de la Société des sciences et des lettres de Grenoble, à partir de l'année 1800.

(A continuer). LA VALONNE.

Digitized by Google

MA COUSINE OLYMPE

NOUVELLE

Deuxième partie

QUELQUES jours s'écoulèrent pendant lesquels il me fut impossible de voir ma cousine. Le temps était affreux. On touchait à la fin de l'hiver, et le printemps s'annonçait par des bourrasques et des déluges de pluie qui changeaient les rues en torrents et le jardin du Luxembourg, qu'il me fallait traverser, en un véritable marais. Bravant la pluie et le vent, je me hasardai deux fois cependant à rendre visite à Mmes Thibaudier ; mais, la première fois, Olympe n'était pas seule et, devant sa mère, je n'osais presque ouvrir la bouche. La seconde fois, elles étaient toutes deux sorties.

Je fus d'autant plus dépité cette fois-là, qu'à force de m'ingénier, j'avais fini par découvrir plusieurs moyens de faire fortune, et que, dès lors, je ne doutais plus de me faire aimer de ma cousine et de l'épouser. Je ne me souviens plus bien de toutes les combinaisons que j'avais trouvées; je me rappelle seulement le projet d'un drame qui, une fois écrit, reçu et représenté, devait faire courir tout Paris et me rapporter de cinquante à cent mille francs dans l'année. J'avais aussi étudié sérieusement le jeu de la Bourse : comme je possédais du fait d'une tante une petite ferme de la valeur de dix mille francs, que la bonne femme m'avait laissée en mourant, je me proposais de la vendre, et, avec le prix, je devais, par diverses spéculations, sur la réussite desquelles mes calculs ne me laissaient aucun doute, centupler en quelques mois cette modique somme. Que sais-je encore?... J'avais la tête bourrée de projets, et pas un qui ne me parût le plus beau du monde et réalisable à souhait.

Plein de joie, d'espoir et d'orgueil, je me dirigeai donc vers la demeure de ma cousine un lundi des premiers jours d'avril, et, quand la porte s'ouvrit devant moi, je fus assez favorisé du ciel

Digitized by Google

pour la trouver seule et pour être introduit au salon, où je m'assis à côté d'elle. Sa physionomie, ce jour-là, me parut bizarre : ou elle était gênée de me voir, ou il y avait en elle une sorte de joie qu'elle cherchait à me cacher. Elle prit un air de tristesse, et me dit d'un ton de doux reproche :

— Qu'il y a longtemps qu'on ne vous a vu, Adolphe ! Je suis heureuse que vous soyez venu aujourd'hui : j'ai quelque chose à vous annoncer.

— Moi aussi ! m'écriai-je. Et je pensais à mes beaux projets.

— D'abord, me dit-elle, je dois vous demander si, comme vous le prétendez, vous m'aimez véritablement ?

— Oh ! quelle folie faut-il faire pour vous le prouver ?

— Pour me le prouver, il faut être raisonnable, dit-elle... Ainsi vous m'aimez, vous devez donc vouloir mon bonheur ; et pour moi le bonheur, vous le savez, c'est celui de ma mère, que j'adore. Ce que ma mère veut que je fasse, je dois le faire, et vous devez le vouloir aussi, puisque vous m'aimez, n'est-ce pas ?

— Sans doute.

— Puisqu'il en est ainsi, et que vous comprenez si bien les choses, je puis bien ne plus vous cacher les sentiments que vous m'inspirez. Vous avez un cœur d'or, Adolphe, vous êtes la générosité, la candeur et le dévouement en personne. Sachez que je m'y connais, que je vous ai observé, que j'ai vu beaucoup de jeunes gens, et que pas un d'eux ne vous vaut pour la délicatesse des sentiments, l'élévation de l'esprit, et tous les dons qui doivent faire plus tard d'un jeune homme aimable un homme distingué. Sachez aussi que vous êtes l'oiseau rare, le jeune homme exceptionnel qui épouserait une jeune fille sans dot, pour sa seule beauté et ses seules qualités : ceci non plus n'est pas commun, croyez-le bien. La première fois que je vous vis, vous étiez gauche, timide et modeste. Depuis trois mois que vous allez dans le monde, vous avez dépouillé votre timidité et vos manières embarrassées, mais vous êtes resté modeste, et j'ai pu découvrir en vous, sans que vous m'en fissiez l'étalage, tout ce qui s'y trouve d'excellent. Je vous jure que si je n'avais pas lu tant de romans et que j'eusse encore le mauvais goût de vouloir me servir d'expressions rares, je vous dirais que vous êtes « l'idéal » que je rêvais, et que nous étions « créés l'un pour l'autre ». Je préfère vous dire tout simplement que si jamais j'aime quelqu'un, ce sera vous. Si jusqu'à ce jour, quoique vous m'en ayez pressée, je n'ai jamais consenti a vous avouer le bien que je pensais de vous et le degré d'affection que je vous portais, c'est qu'un tel aveu n'aurait été qu'une douleur de

Digitized by Google

plus pour vous, un danger pour moi peut-être, et un malheur pour tous les deux. Bientôt, demain, dans une semaine au plus, il n'en sera pas ainsi. Il se prépare un événement qui va changer complétement ma vie, celle de ma mère, qui modifiera sans doute un peu la vôtre, sans que vous en soyez, j'imagine, plus malheureux...

Et, comme elle s'arrêtait sur ces mots : — Oh! achevez! m'écriai-je au comble de la joie... Et en moi-même je voyais cette noble jeune fille qui, pendant que je songeais à lui procurer la richesse, avait de son côté plaidé ma cause auprès de sa mère, l'avait gagnée, et qui allait me tendre la main et me dire : — Vous m'aimez, je vous aime, ma mère consent, soyons époux!

— De grâce, achevez! m'écriai-je avec ivresse.

— Adolphe, reprit-elle, maintenant que vous connaissez mes sentiments, que je sais les vôtres, je puis tout vous dire sans craindre de vous blesser ou de vous étonner. Dans huit jours, j'épouse M. Grumelot.

Je restai confondu. Rêvais-je? Devenait-elle folle? Avais-je mal entendu?... Je la regardai, bouche béante, les yeux grands ouverts, sans répondre. Enfin, quand j'eus retrouvé ma voix :

— Expliquez-vous, lui dis-je; j'ai mal compris sans doute. Vous m'aimez, dites-vous, et...

— Et j'épouse M. Grumelot.

— Est-ce possible!

— Dans huit jours.

— Vous l'aimez donc, lui aussi?

— Non.

— Qui vous force à l'épouser alors.

— Ma mère.

— Vous ne lui obéirez pas?

— Si.

— Mais il est vieux!

— Qu'importe.

— Mais il est sourd!

— Qu'est-ce que cela fait!

— Mais il est bête!

— Tant pis pour lui.

— Mais il n'a rien d'attrayant... que sa fortune!

— Voilà tout.

— Et vous l'épouserez?

— Certainement.

— Voyons! m'écriai-je, vous voulez plaisanter, vous voulez me

Digitized by Google

désespérer! c'est de la folie! Votre mère ne peut consentir à cette union, elle vous la défendra. Elle ne peut vouloir votre malheur, le sien...

— Je vois, reprit-elle, que vous avez complétement oublié la dernière conversation que nous avons eue. Ecoutez-moi, mon ami : j'épouserai M. Grumelot, et quand ma mère voudrait s'y opposer, ce qu'elle ne fera pas, j'en suis bien sûre, je l'épouserais malgré elle, pour elle, pour son bonheur. Vous ne savez pas, Adolphe, ce que ma mère a été pour moi! Il y a trop longtemps qu'elle se sacrifie pour son enfant, cela doit cesser. A la mort de mon père, qui nous laissait sans fortune, elle fut obligée de me retirer de la pension où j'étais, et de travailler pour elle et pour moi. Si je vis, c'est donc à elle que je le dois ; si j'ai appris quelque chose, c'est grâce à ses leçons; si je n'ai jamais manqué de rien, c'est à elle toujours, à son courage, à son dévouement, c'est à elle que je dois tout. Et quand je trouve l'occasion de mettre un terme à ce long martyre, quand je puis lui payer en une fois tout ce que je lui dois, vous voudriez que je ne le fisse pas! Vous nous condamnez donc, elle et moi, à la misère, sans espoir d'en sortir jamais ! Vous voulez donc nous voir sans cesse dans l'incertitude du lendemain, manquant de tout et n'en laissant rien paraître, nous privant des choses les plus utiles pour avoir le superflu, car il faut bien le superflu à qui manque du nécessaire ! ne goûtant aucune joie pure, aucun plaisir sans remords, coudoyant des gens qui ne nous valent pas et qui nous écrasent de leur luxe, et qui ne se doutent pas du mal qu'ils nous font, des coups de poignard qu'ils nous enfoncent au cœur! Vous nous vouez donc de gaîté de cœur à l'éternelle gêne, à l'éternelle angoisse, au travail éternel, à l'éternel malheur!... Ah! c'en est trop, voyez-vous! Je veux à mon tour vivre comme les autres, m'amuser, me parer, voyager comme les autres! Savez-vous seulement que nous n'avons jamais quitté Paris! que, quand l'été arrive, quand tout le monde part pour la campagne, pour les bains de mer, nous devons, nous, rester dans cette fournaise ardente de Paris, dans ses murs surchauffés, dans sa poussière et dans son bruit ! Et voilà vingt ans que cela dure! et ce sera toujours ainsi!.. Voyons, maintenant, expliquez-vous, qu'avez-vous à me répondre ?

— Je ne puis certainement, ma chère Olympe, vous procurer tous les plaisirs que vous souhaitez, lui dis-je. J'ignore même, au cas où vous les pourriez goûter, si vous en seriez plus heureuse. Ce dont je suis certain pourtant, c'est que votre mère, puisque vous n'agissez qu'en vue d'elle, s'accommoderait peu de la vie tourmentée

Digitized by Google

que vous prétendez lui faire. Je crois ses goûts plus simples, plus conformes à son âge; et si les vôtres étaient de même, je vous confierais tout de suite quelques projets qui peuvent nous conduire à la fortune et au bonheur, et précisément je venais aujourd'hui pour vous les soumettre.

— Voyons vos projets, dit-elle.

Alors, piqué au jeu par la passion qu'elle venait de mettre dans ses paroles, je lui développai avec feu, avec une conviction très-ferme et une confiance en moi qui aurait dû entraîner la sienne, toutes mes combinaisons pour devenir riche en peu de temps. Je lui parlai de mon drame, d'autres œuvres encore que j'avais ébauchées dans mon esprit; de l'héritage de ma tante qui pouvait nous servir de premier fonds et de base pour l'édifice de notre fortune; de l'énergie que je mettrais à travailler pour elle et du succès qui ne pouvait m'échapper, s'il m'était permis de me donner pour but la conquête de sa main, si son amour était ma récompense... Que sais-je enfin? Je parlai pendant une heure.

Elle m'écouta en silence, avec beaucoup de sérieux; puis prenant la parole, comme si mon discours l'avait convaincue, elle me dit d'un air méditatif et profond :

— Vous avez raison, mon cher: dix mille francs, c'est une somme. A trois, nous en avons au moins pour deux ans, en vivant avec économie. D'ici là, vous avez le temps de faire votre chef-d'œuvre. Vous l'allez présenter au Théâtre-Français : on le reçoit ou on le refuse. S'il est reçu, vous n'avez plus qu'à attendre que votre tour arrive, et dans cinq ou six ans, avec des protections, vous êtes sûr à peu près d'être joué. Mais il faut tout prévoir : il peut se faire que l'on refuse votre drame, et qu'on le refuse partout où vous le présenterez. Cependant vous tenez à votre idée, vous cherchez des acteurs, que vous ne trouvez pas; mais je vous viens en aide, et ma mère aussi. Ne vous sentez-vous pas, Adolphe, des dispositions à monter sur les planches? Nous formons donc une troupe, nous parcourons la province, et nous présentons vos œuvres aux populations étonnées. Ovations et pluies de bouquets! Mais il faut compter sur tout : il se peut que votre pièce ne réussisse pas. Eh bien! vous en faites une autre, et puis une autre, qui ne réussissent pas davantage. Il se peut aussi que nous nous soyons trompés sur notre vocation, et qu'au lieu de fleurs nous recevions d'autres projectiles. Ce qu'il y a de charmant dans la vie de bohême, c'est qu'une fois qu'on s'y trouve lancé, on ne peut plus s'arrêter en chemin, et que si l'on n'atteint pas les sommets, on doit rouler jusqu'à l'abîme. Nous abandonnons donc le grand

Digitized by Google

art pour monter un théâtre forain, et je danse sur la corde raide, et vous battez de la grosse caisse, et ma mère, en châle tartan, fait le tour de la foule, une sébile à la main. Mais si la corde raide et la grosse caisse nous trompent encore ?.. vous sentez-vous le courage, Adolphe, d'entrer dans la cage aux lions, et de mettre entre leurs crocs cette belle tête, que j'adore ? Si vous ne l'avez pas, ni moi non plus : nous voilà donc réduits aux animaux de mœurs plus douces, aux boas empaillés et aux têtes des criminels célèbres; et nous faisons le tour de l'Europe, exhibant nos merveilles devant les souverains des cours étrangères!.. Mais si un jour la recette a manqué, si un soir nous nous trouvons sur la grande route, exténués, sans gîte et sans pain, nous voyez-vous d'ici, assis au coin d'un bois, nous regardant tous les trois en face, et pensant à l'heure où cette folie nous vint d'abandonner les sentiers battus pour nous engager dans cette voie d'aventures qui devait nous conduire là, car, sachez bien que tout ceci est plus sérieux qu'il ne semble; c'est à mourir de faim que vos beaux projets peuvent nous conduire. Est-ce là ce que vous rêvez pour nous ? Croyez-moi, mon cher ami, gardez l'héritage de votre tante, faites des drames, si bon vous semble, mais ne comptez pas trop sur eux pour vous enrichir, aimez-moi comme je vous aime, laissez-moi mener à l'autel M. Grumelot, qui me reconnaît dans son contrat cinq cent mille francs hypothéqués sur ses biens immeubles, et ne nous faisons pas saltimbanques, et ne dansons pas sur la corde!

Et elle éclata de rire. J'étais consterné. J'essayai cependant encore de la ramener à mes idées, de la détourner de ce mariage; je m'efforçai de lui peindre combien serait malheureuse une jeune fille comme elle, unie à M. Grumelot, et combien peu trouveraient à se satisfaire dans une telle union ses goûts élevés, ses nobles penchants, les jeunes ardeurs de son cœur, les aspirations de sa belle âme...

Allons, dit-elle en m'interrompant, encore une fois, pas de phrases de roman! En quoi serai-je donc tant à plaindre? En quoi voyez-vous qu'une jeune fille soit malheureuse d'épouser M. Grumelot, qui m'achètera un hôtel où je vous recevrai, mon cher cousin; qui me louera une loge aux Italiens, où vous viendrez quand cela vous fera plaisir, mon bel ami; qui me donnera un coupé et deux chevaux pour aller au Bois quand il nous plaira, mon cher Adolphe? Et en quoi serons-nous à plaindre tous les deux de nous revoir dans un boudoir parfumé et coquet, au lieu de ce triste salon où je vous reçois ?.. Car vous viendrez me voir souvent; vous ne pensez pas que nous allions nous quitter et rompre toute rela-

Digitized by Google

tion après ce mariage? Je ne l'entends pas ainsi, je l'entends d'une toute autre manière, et je le ferai bien entendre à M. Grumelot. Que trouvez-vous donc dans tout cela de si affreux pour vous et pour moi? Vous ne saurez donc jamais ce que c'est que la vie, et la vie moderne, et la vie de Paris? Vous ne comprendrez donc jamais les choses? Vous aurez donc toujours vos idées de province? Vous ne voulez donc pas être de votre temps, marcher avec le siècle, prendre les hommes comme ils sont? Il serait temps, pour vous cependant, d'être raisonnable et de ne plus dire de folies. Il vous faut songer à votre avenir, Adolphe. Voyons! que voulez-vous faire? que voulez-vous être? Dans ma nouvelle situation, vous comprenez que je puis vous être utile, vous seconder. Voulez-vous vous lancer dans les arts, dans la littérature? Vos projets de drame me le font craindre. Eh bien! essayez, je vous donnerai les moyens de réussir, je vous présenterai à des hommes qui vous pousseront, je vous ferai une réputation, je parlerai de vous, je vous prêterai des idées si vous en manquez, et de l'argent s'il vous en faut... Eh! ne vous récriez pas, vous me le rendrez plus tard.. Etes-vous ambitieux? Alors travaillez, mon garçon, faites votre droit, plaidez, exercez-vous à la parole, devenez orateur. A trente ans, je me charge de vous faire nommer député, et s'il faut dépenser cent mille francs pour cela, nous les dépenserons. Enfin, n'êtes-vous qu'amoureux, ne voulez-vous qu'aimer et ne savez-vous faire que cela? quand je vous répète que je vous aime! Songez donc que M. Grumelot a soixante-cinq ans, qu'il m'adopte pour son enfant; vous n'allez pas être jaloux! Vraiment, plus j'y pense, plus je m'étonne qu'au lieu de me détourner de ce mariage, vous ne m'y poussiez pas de tout votre cœur. Tout vous porte à cela : votre intérêt, votre amour, votre bonheur, le mien, celui de ma mère. Mais silence! la voici qui revient. Je ne vous engage pas à lui parler de vos projets d'avenir : elle vous rirait au nez, mon pauvre ami.

Mme Thibaudier entra, vive, alerte et légère, comme si elle avait eu vingt ans. Son visage était coloré comme celui d'une personne qui vient de marcher vite, et rayonnait de la joie la plus pure. Elle se débarrassa en un tour de main de son châle et de son manchon.

— Ah!.. monsieur Guérin! dit-elle en m'apercevant. Lui as-tu fait part de ton mariage, Olympe?

— Oui, maman, et je recevais à l'instant les félicitations de mon cousin.

— Fort bien, dit Mme Thibaudier; je vois que M. Adolphe est

Digitized by Google

plus sérieux que je ne pensais, je lui en fais mon compliment. Mon cher neveu, la noce se fera dans quinze jours. Je sors de chez M. Grumelot, qui a pris toutes les dispositions nécessaires pour que tout soit terminé le plus promptement possible. On épouse à la mairie de la place Saint-Sulpice; de là, à l'église en face, et après chez M. Grumelot. Le repas est commandé chez Chevet. Monsieur, vous êtes invité, et j'espère que vous nous ferez, à ma fille, à M. Grumelot et à moi, l'honneur d'assister à la bénédiction nuptiale, ainsi qu'à la noce. Et vive la joie ! s'écria-t-elle, en lançant sur le canapé son chapeau qu'elle dénouait tout en parlant.

Son bonheur était si triomphant, que je me serais fait scrupule de le troubler par quelque réflexion amère, et je répondis que j'assisterais au mariage avec grand plaisir.

— Mon cher neveu, reprit-elle, nous allons être constamment en course, ma fille et moi, pour les emplettes. Vous aurez donc peu de chance de nous rencontrer ces jours-ci. Mais venez la veille du mariage, nous ne sortirons pas. Là-dessus, mes agneaux, songeons à dîner, j'ai grand faim.

Je fus prié de rester, mais je trouvai une excuse pour refuser et pour partir immédiatement, et je rentrai chez moi, la mort dans l'âme.

Je ne sais comment je passai les deux semaines qui nous séparaient du mariage. Tant de jeunesse, tant d'esprit épousant la sottise même et la caducité, me semblaient la chose la plus monstrueuse et la plus impossible au monde. Pour bien me persuader que tout était réel, pour me convaincre de mon malheur et retourner le poignard dans la plaie, j'allai, le dimanche suivant, entendre la grand'messe à Saint-Sulpice, et quand vint la publication des bans, j'eus grand'peine à ne pas crier à la foule : ce n'est pas vrai ! Et de là je me dirigeai vers la mairie, j'avisai le grillage, et en apercevant les noms de M. Grumelot et de Mlle Thibaudier accolés ensemble, je sentis le brouillard de l'évanouissement s'amasser sur mes yeux; mon cœur battait avec violence, mes jambes se dérobaient sous moi ; et, voyant des gens qui considéraient froidement cette annonce, j'avais envie de les prendre à part, de leur tout raconter, et de leur faire partager mon indignation.

Enfin, au jour et à l'heure qui m'avaient été assignés, le cœur plein d'une sourde rage, je me dirigeai vers la demeure d'Olympe. J'étais décidé à parler, dût sa mère être présente. Tout ce que cette bizarre jeune fille m'avait dit pour excuser cette union m'était revenu à la mémoire; je m'étonnais d'avoir pu écouter avec tant de

Digitized by Google

calme de telles horreurs, d'être resté témoin impassible d'un tel renversement de toutes les idées honnêtes et morales. Il fallait qu'elle sût le fond de ma pensée, qu'elle ne crût pas que mon cœur était de connivence avec le sien dans cet infernal projet. Je voulais déchirer tous les voiles derrière lesquels se dissimulaient mal sa cupidité, ses mauvaises convoitises, sa corruption enfin. Oui, dussé-je me brouiller avec elle, je voulais la faire rougir de sa conduite, troubler son bonheur, la torturer et l'humilier, et lui enfoncer dans le cœur de tels remords que cette vie nouvelle, qu'elle se promettait si enchantée, en fût flétrie et bouleversée à jamais.

Précisément, quand j'arrivai, elle était seule. Elle m'introduisit au salon comme de coutume, me regarda, et je fus frappé de sa pâleur, de ses yeux rouges, et de l'air de désolation répandu sur son visage et sur toute sa personne. Puis, sans rien me dire, elle se laissa tomber sur le canapé, cacha sa tête dans ses mains, et se mit à sangloter.

Qu'était-ce à dire? J'avais cru la revoir joyeuse et ironique comme toujours, pleine de l'insolence de son triomphe, les lèvres chargées de railleries, et, sous la splendeur de la perspective qui s'ouvrait devant elle, insouciante de tout ce que je pourrais dire ou penser d'elle. Et voilà que je la retrouvais humble et désolée au contraire, accablée de douleur et de honte. Elle avait donc du cœur! Sa jeunesse et sa pudeur se révoltaient à l'idée de cette alliance! En jetant les yeux sur moi, en voyant ce qu'elle allait perdre en me perdant, le désespoir la prenait! Ce n'était donc pas un mensonge que ce sacrifice qu'elle faisait d'elle-même, de ses rêves, de son amour pour moi, du vrai bonheur enfin, pour plaire à sa mère! Il était donc vrai qu'elle lui obéissait, que du moins elle accomplissait une tâche que lui imposait la reconnaissance! J'étais en présence d'une victime d'autant plus digne d'éloges que son supplice était volontaire, devant un cœur qui s'immolait héroïquement sur l'autel du devoir.

Je fus touché. Toute ma colère tomba, je ne sentis plus en moi que de la tendresse et de la pitié, et, m'asseyant en face d'elle, cherchant à prendre dans les miennes ses mains qu'elle refusa de m'abandonner, je lui parlai avec douceur, et, étrange vicissitude du cœur de l'homme! loin d'ébranler ses desseins, je ne songeai plus qu'à fortifier sa résolution et à lui faire entrevoir sous un jour riant cette union qui lui apparaissait maintenant si funeste et si sombre.

— Olympe, lui dis-je, je comprends votre douleur. Ce n'est pas sans déchirement, qu'un cœur noble et jeune comme le vôtre,

Digitized by Google

peut renoncer aux joies qu'il devait se promettre. Cependant songez que vous devez vous dévouer. S'il ne s'agissait que de vous, vous seriez moins à plaindre, vous ne seriez pas excusable; mais vous n'avez pour mobile que le bonheur de votre mère, et c'est pour elle que vous allez lier votre vie à celle d'un vieillard et sevrer votre cœur de tous les plaisirs de votre âge. Vous devez donc marcher au martyre calme, souriante et sans larmes. Tarissez vos pleurs, je vous en supplie ! Avez-vous donc abdiqué votre raison? Qu'est devenue cette stoïque fermeté que j'admirais en vous? Comment avez-vous pu laisser le désespoir s'insinuer dans votre âme ? Et qu'a donc de si désolant et de si terrible l'existence nouvelle qui vous est faite? Rappelez-vous toutes les compensations que vous y trouverez, et tous les biens qui vont s'offrir à vous en foule pour vous faire oublier votre infortune et vous consoler de l'amour qui vous manquera. L'amour, qu'est-ce, ma pauvre Olympe? un an ou deux qu'on passe à mettre ses joies et ses peines en commun, et puis, l'ennui, le désenchantement arrivent... Vous savez bien que cela ne dure pas davantage. Et quelle folie qu'un mariage d'amour, quand la fortune en est absente ! Si le pain vient un jour à manquer, si l'on n'a pas de toilette, ce n'est pas l'affection qui peut en donner. Voyez au contraire combien vous allez être heureuse avec M. Grumelot, et combien votre mère le sera! Considérez tous les avantages de votre nouvelle position : vous habiterez un hôtel où tout le Paris célèbre se donnera rendez-vous; vous aurez une voiture, nous irons au Bois; vous pourrez travailler à ma fortune, à mon bonheur...

Et je continuai ainsi. Mais, bien loin que mes paroles apaisassent sa douleur, je m'apercevais qu'à mesure que je parlais son désespoir redoublait. Ses larmes ruisselaient entre ses doigts, des sanglots plus pressés déchiraient sa poitrine, ses cheveux tombaient en désordre sur son front, et à chacune de mes consolations elle secouait la tête avec une douloureuse obstination. Je crus que mes paroles manquaient de force, et je repris avec un entraînement nouveau :

— Chère Olympe, je vous en supplie, cessez de vous désespérer ainsi ! Vous n'avez donc plus le pouvoir de considérer froidement les choses? Vous ne comprenez donc plus la vie, et l'existence parisienne, et l'époque où nous vivons? Vous n'êtes donc plus de votre temps? vous ne marchez donc plus avec le siècle?.. Regretteriez-vous votre indépendance? Quelle pauvre chose! Mais ce n'est que lorsqu'on est riche, qu'on est vraiment indépendant. Et vous allez l'être, Olympe, souvenez-vous-en ! Vous aurez cinq

Digitized by Google

cent mille francs reconnus au contrat, sans compter le testament qui peut venir et qui vous fera millionnaire. Millionnaire, ma chère Olympe ! Et en attendant, que de joies, que de triomphes, que d'ivresses ! voyages, théâtre, bains de mer, loge aux Italiens.. Vous allez être la plus heureuse des femmes, la plus enviée... Vous serez la reine des élégantes ; tous les regards seront fixés sur vous, tous les hommages accourront vers vous, tous les cœurs seront à vos pieds...

Tout à coup, et comme je poursuivais, elle releva brusquement la tête. Ses yeux étaient secs, ses lèvres pincées et frémissantes. Elle rejeta d'un geste ses cheveux en arrière, me considéra avec des regards en feu et d'un ton de voix strident que je ne lui avais jamais connu :

— Ah ça ! s'écria-t-elle, aurez-vous bientôt fini de vous moquer de moi ?

— Me moquer de vous ? moi !.. Comment pouvez-vous croire..

— Eh ! vous ne savez donc pas qu'il est mort !

— Mort ! qui ?..

— Monsieur Grumelot... hier... d'une attaque d'apoplexie.

— Ah ! mon Dieu, m'écriai-je tout joyeux, mais alors...

— Mais alors, poursuivit-elle avec égarement, vous comprenez bien que mon avenir est brisé, que tous mes projets sont renversés, tous mes rêves éparpillés. Il me faut rentrer dans la misère, dans l'ombre et dans l'effacement. Cet enfer d'où je croyais sortir, ces ténèbres qui m'écrasaient, me ressaisissent et m'enveloppent. Le malheur reprend la proie qui lui échappait. J'aurai entrevu la fortune, la satisfaction de tous mes désirs, le bonheur enfin, et au moment de l'atteindre, quand ma main le touchait déjà, tout m'aura échappé, et je serai retombée plus lourdement, avec le regret de tout perdre, dans l'abîme de douleurs où je me débats depuis si longtemps. Ah ! voyez-vous, c'est à devenir folle ! Et toutes mes peines auront été perdues, et j'aurai déployé toutes les ressources de mon esprit, j'aurai ensorcelé ce vieillard, je l'aurai enivré de mes sourires, brûlé de mes regards, rendu fou de joie et d'orgueil, pour qu'il m'échappe juste à l'heure où il allait m'épouser et me payer de toutes mes peines ! Le destin ne se rit-il pas de moi ? N'est-ce pas une atroce ironie du sort ? Et à quoi songe la Providence de m'enlever ainsi l'homme qui m'épousait légitimement ? Veut-elle donc me pousser au vice et au crime ? Tout mon esprit, et ma beauté, et les privations que j'ai endurées, ne m'ont servi jusqu'ici qu'à demeurer dans l'ombre et dans la gêne. Je ne veux plus d'ombre, je ne veux plus de pauvreté ; je veux m'étour-

Digitized by Google

dir, je veux du bruit, je veux me sentir vivre, m'épanouir enfin! Quel que soit le moyen, je veux être heureuse! et quel qu'il soit, Dieu l'aura voulu!

Ah! pour le coup, je n'y pus tenir, je sentis la colère revenir bouillonner dans mon sein, je frémis d'entendre un tel langage, je me redressai, je lui fermai la bouche d'un geste, je l'écrasai d'un regard de mépris :

— Malheureuse enfant! m'écriai-je, pouvez-vous bien parler ainsi? songez-vous à ce que vous dites? Etes-vous insensée?.. Qui a pu vous fausser ainsi le cœur, le jugement et l'esprit? Que désirez-vous, sinon de faux plaisirs? Que voulez-vous, sinon la honte? Ah! périsse ce monde frivole où vous avez été mêlée, et ces mœurs malsaines qui ont déteint sur vous, et cette littérature infâme qui vous a pervertie de la sorte!.. Vous parlez de votre beauté! Mais ne savez-vous pas que la vraie beauté de la femme n'est que dans la pudeur et la réserve? que tout son esprit ne doit lui servir qu'à détester le vice et à fuir le mal?... Vous voulez être fêtée et admirée! Ignorez-vous donc que le respect pour une femme honnête vaut mille fois mieux que l'admiration pour celle qui ne l'est pas? Vous vous plaignez de la Providence, comme si elle vous avait mise sur la terre pour les joies trompeuses que vous y cherchez, pour le rôle inutile que vous prétendez y jouer! Faut-il donc vous apprendre qu'elle vous a créée pour être épouse fidèle et bonne mère? Vous songez aux parures et aux bijoux, et vos plus beaux joyaux doivent être vos enfants! Vous détestez le travail, et le travail est la loi de l'humanité! Vous ne voulez plus de l'ombre, et c'est dans l'ombre que fleurissent les vertus modestes, comme les violettes au fond des bois! Vous cherchez le bonheur, et vous ne voulez pas comprendre qu'il n'est que dans la sagesse et la modération des désirs...

J'allais continuer, car je me sentais vraiment inspiré; mais je fus interrompu par un éclat de rire, et je vis ma cousine Olympe, oubliant un moment le désastre de toutes ses espérances, se renverser sur le canapé en s'abandonnant à la plus franche gaieté. La crise douloureuse qu'elle venait de traverser, et qui avait ébranlé ses nerfs, semblait ajouter aux spasmes de cette hilarité. Toute ma verve en fut coupée, je la regardai, muet et assez embarrassé. Peu à peu cependant, ses rires se calmèrent; elle se leva, vint à moi, et me frappant familièrement sur l'épaule :

— Mon cher Adolphe, me dit-elle, vous serez toujours, je le vois, un grand enfant.

Et c'était là tout le résultat des graves paroles que je venais de

Digitized by Google

lui faire entendre. Je repoussai froidement la main qu'elle me tendait, j'allai prendre mon chapeau, et m'inclinant devant elle :

— Adieu, cousine, lui dis-je, nous ne nous entendrons jamais.

Elle m'accompagna jusqu'à la porte, et là me dit encore en riant:

— Au revoir, cousin!

En descendant l'escalier, je rencontrai Mme Thibaudier, qui, vêtue de noir, longuement voilée, et la déception peinte sur la figure, revenait de l'enterrement de M. Grumelot.

— Ah! mon ami, quel malheur ! s'écria-t-elle en m'apercevant.

Je lui fis mes compliments de condoléance, la saluai, et m'éloignai rapidement.

IV

Je ne retournai plus chez Mme Thibaudier. D'ailleurs le printemps avançait, la saison des soirées était terminée, et celle des théâtres touchait à sa fin. Ces dames n'avaient plus besoin de mon bras et de mes services. Je dois avouer cependant que ce ne fut pas sans une certaine peine que je vis se rompre ces relations. Seul désormais, je sentis tout à coup un grand ennui et un grand vide autour de moi. Bien souvent, et comme machinalement, je prenais le chemin de la demeure de Mme Thibaudier, et ce n'était qu'arrivé dans sa rue, quand j'apercevais les fenêtres de son appartement, que je me souvenais de la promesse que je m'étais faite de n'y plus remettre les pieds. J'avais là quelques minutes de lutte à essuyer, pendant lesquelles je m'efforçais de repousser de ma mémoire l'image fascinatrice de ma cousine ; puis je tournais vivement sur mes talons, et je fuyais, dans la crainte de succomber à la tentation de la revoir.

Un mois s'était donc écoulé depuis la dernière fois que je lui avais parlé. Par une claire journée du mois de mai, je me promenais mélancoliquement dans les allées du Luxembourg. Les grands marronniers, couverts de feuilles, dressaient dans l'air, comme autant de panaches fleuris, leurs bouquets blancs qui neigeaient sur le sol et embaumaient l'atmosphère, et des milliers d'oiseaux chantaient et volaient dans leurs branches. Un magnifique soleil, épandant ses rayons d'or dans l'espace, venait caresser les fleurs des parterres, faisait miroiter l'eau du bassin où les enfants lançaient leur flottille, et donnait un air de jeunesse et de gaîté à la façade du palais. Les promeneurs, les femmes surtout, avaient suivi l'exemple de la nature , et s'étaient parés de toilettes nouvelles ; sous cette influence printannière tout le monde semblait rajeuni et

Digitized by Google

égayé. Ce n'étaient partout que visages riants, frais chapeaux, rubans éclatants, voix joyeuses et sourires.

Sans me laisser distraire de mon chagrin, ni griser par l'ivresse générale qui débordait de tous côtés, je continuais tristement ma promenade, quant tout à coup, en arrivant sur la terrasse où les dames ont coutume de se rassembler, j'aperçus Mme Thibaudier et sa fille, assises côte à côte, et causant avec la plus parfaite insouciance. J'allais en étourdi m'élancer vers elles, lorsque je remarquai qu'elles n'étaient pas seules et qu'une troisième personne était assise près d'elles. Je m'assis moi-même à quelque distance, près d'un amoncellement de chaises, et de là, pouvant tout voir sans être remarqué, je ne quittai plus des yeux ma cousine Olympe.

Elle était encore embellie, si c'eût été possible. Il est plus juste de dire que n'ayant pas eu depuis un mois le spectacle de sa beauté, j'en fus frappé comme le premier jour. J'apercevais son délicat profil, sa bouche mignonne, ses yeux brillants, et dans mon malheur j'en venais à douter que j'eusse eu la bonne fortune de voir ces regards se fixer sur moi, et d'entendre cette bouche me dire que j'étais aimé. La gaieté était revenue, car elle riait souvent, et du meilleur cœur du monde. Au surplus, sa toilette était exquise, et sa toque à plume blanche, abaissée sur ses yeux, lui donnait cet air espiègle qui la rendait irrésistible. Il n'était pas un promeneur qui ne s'arrêtât pour l'admirer, pas une femme qui ne lui lançât en passant ce coup d'œil rapide et profond qui suffit pour tout voir et tout juger en détail; mais elle ne regardait aucun promeneur, et n'était occupée que de la personne qui se tenait près de sa mère et avec laquelle elle causait.

Peu à peu, mon attention finit par être attirée vers cette personne. C'était un homme qui ne pouvait avoir moins de soixante-dix ans, mais qui, par tous les soins qu'il prenait de lui-même, semblait vouloir protester éternellement contre l'âge et conserver à jamais les grâces qui l'avaient fui depuis longtemps. La roideur de ses manières ne répondait pas aux façons souples et sémillantes qu'il cherchait à se donner; le vermillon de ses lèvres, la coloration de ses joues ne rappelaient qu'imparfaitement les fleurs de la jeunesse; enfin, les rides de son front et de ses tempes parlaient haut, et empêchaient qu'on ne se laissât prendre au mensonge de sa barbe et de ses cheveux teints. Tant d'efforts dépensés en pure perte pour dissimuler l'outrage des ans faisaient peine à voir et appelaient la pitié plutôt que la moquerie. Mais le plus pitoyable encore était le contraste de sa caducité et du pimpant costume qu'il portait. Ce vieillard, qui ne voulait pas vieillir, s'abandonnait

Digitized by Google

avec une docilité toute juvénile aux extravagances de la mode : il était vêtu d'une jaquette courte, d'un gilet largement entr'ouvert, d'un pantalon collant à sous-pieds ; un petit chapeau de soie noire se dressait coquettement sur sa tête, et une cravate de couleur tendre s'épanouissait sous son menton. Il me rappela ces vieux acteurs qu'en dépit de leur âge leur talent condamne à jouer les rôles de jeunes amoureux. A quelques pas de lui, un domestique à livrée se tenait debout. J'étais encore plongé dans l'étude de ce bizarre personnage, quand je le vis se lever et s'éloigner, suivi de son domestique, en adressant force saluts à Mmes Thibaudier, qui y répondirent en souriant. Celles-ci se levèrent à leur tour et disparurent dans la foule.

Le lendemain, je me retrouvai à mon poste d'observation. Je revis Olympe et sa mère assises à la même place, et le vieux monsieur ne tarda guère à apparaître et à les rejoindre. On se leva, on salua, on approcha les chaises, et la conversation reprit avec la même gaieté et la même expansion que la veille. Lorsque la loueuse de chaises vint me réclamer le prix de ma place, je lui demandai si elle connaissait le nom du monsieur qui était assis non loin de moi, à côté de deux dames en robes mauves. J'en appris plus que je n'espérais.

— C'est M. le comte de Trancy, me dit-elle. Un bien brave homme, et riche ! plus que vous et moi, certainement. Il habite, rue de Grenelle, un bel hôtel. Entre nous, je crois qu'il a eu une jeunesse un peu folle... N'empêche que c'est un bien brave homme, et pas regardant. Tenez ! croiriez-vous qu'il paye une chaise pour son domestique, qui ne s'assied jamais ? Ce n'est pas comme celui-là, là-bas, à gauche, près de la statue...

— Et savez-vous si M. de Trancy est marié ? demandai-je.

— Veuf, mon cher Monsieur, avec deux enfants qui n'auront pas son héritage, je vous en réponds. Ils lui font des misères, à ce qu'on dit. Pour ma part, depuis deux ou trois ans que M. de Trancy vient ici, je ne les ai jamais vus. Il n'y a que ces deux dames qui causent ordinairement avec lui. Je ne sais si ce sont des parentes. La plus jeune est jolie... On y va, Madame ! on y va !..

Une dame avait fait signe à la loueuse de lui avancer une chaise, et je restai seul, abîmé dans la contemplation du comte de Trancy, et me demandant si Mmes Thibaudier avaient le courage de poursuivre sur lui les mêmes vues que sur défunt M. Grumelot. Certes, le deuil du pauvre homme était bien fini ; leurs toilettes, leur gaieté le disaient assez, et l'espoir devait être revenu. Quelquefois, cependant, je remarquais que les regards de ma belle cousine

Digitized by Google

devenaient rêveurs ; mais c'était quand ils s'égaraient sur la livrée du domestique de M. de Trancy, et qu'ils s'arrêtaient sur un des boutons où se voyait en relief une couronne de comte.

Deux semaines durant, je revins les observer, elle et sa mère ; mais je sus résister à la tentation de les aborder, et je ne me donnai pas le facile plaisir d'aller jeter le trouble dans leurs profondes combinaisons. Leur manége, en effet, ne me laissait plus de doute; tout devenait trop clair pour moi. J'abrégerai donc, et j'arriverai tout de suite au dénouement.

Un soir, en rentrant chez moi, je trouvai chez mon concierge une lettre à mon adresse. C'était une invitation pour assister à la bénédiction nuptiale de Mlle Olympe Thibaudier et de M. le comte Maurice-Agénor de Trancy.

Le lendemain, à dix heures du matin, j'étais à Sainte-Clotilde, au milieu d'une foule aristocratique. Les portes de l'église s'ouvrirent, et je vis s'avancer, précédée du suisse en tenue des grands jours, Olympe, vêtue de blanc, la couronne d'oranger sur la tête, et conduite par un vieil ami de sa mère. Celle-ci la suivait, donnant le bras à M. le comte de Trancy. En passant près de moi, ma cousine m'aperçut; son regard et le demi-sourire qui se perdit dans les plis de son voile me remercièrent d'être venu, et elle marcha vers l'autel avec plus d'aisance et de fierté que je ne lui en avais jamais vu. La cérémonie commença, les anneaux s'échangèrent, les époux furent bénits, au milieu des chuchottements, des conversations à voix basse et des sourires de toute l'assistance. Quant à moi, j'étais navré; je ne pus soutenir jusqu'au bout la vue de ce douloureux spectacle; je rentrai chez moi, je me jetai sur mon lit, sur ce pauvre lit où si souvent dans mes nuits d'insomnie j'avais évoqué le fantôme adoré de ma belle cousine, et j'y pleurai des larmes de rage.

J'appris, quelques jours après, que les nouveaux époux étaient partis pour l'Italie, d'où ils devaient revenir à Nice, où ils se proposaient de passer l'hiver. Le comte de Trancy espérait de la clémence du climat un adoucissement aux maux qui l'accablaient toujours aux approches de la saison rigoureuse. Le travail que nécessita la préparation de mes examens de droit, me fit un peu oublier mes chagrins d'amour. Je subis mes épreuves avec succès, je partis en vacances, et les mœurs patriarchales de la province aidèrent à effacer de mon souvenir les turpitudes et les noirceurs que ma première année de séjour à Paris y avaient imprimées. Je vis là de modestes jeunes filles, belles d'innocence et de vertus cachées; car ce n'est qu'à Paris et dans son atmosphère empestée

Digitized by Google

que croissent ces fleurs brillantes, au calice empoisonné, dont ma cousine Olympe était le plus bel échantillon.

Un an s'est écoulé, je suis revenu à Paris, j'ai repris mes études de droit. Rien ne trouble plus le calme de ma vie, et j'ai à peine senti en moi une légère commotion, lorsque, il y a quelques jours, en jetant les yeux sur un vieux journal que le hasard plaçait sous ma main, j'aperçus le nom de M. de Trancy qui éclatait au milieu d'une page. C'était un article nécrologique, et je sus ainsi que le mari de ma cousine était décédé à Nice, il y a six mois, dans la soixante-douzième année de son âge.

V

Je croyais que ce récit s'arrêterait là ; mais voici que ce matin je reçois un billet cacheté de cire noire aux armes des Trancy, « d'azur au chevron d'argent ». Je l'ouvre, et je lis :

« Mon cher cousin,

« Nous sommes de retour à Paris depuis six semaines, ma mère et moi, et nous venons nous plaindre de l'abandon dans lequel vous nous laissez. Notre vie est bien triste depuis que nous avons eu la douleur de perdre M. de Trancy, qui, pour l'affection et les bienfaits, a été pour moi un second père. La présence d'un ami que nous n'avons pas vu depuis plus d'un an, et que nous n'avons pu oublier, nous fera sans doute quelque bien. Venez donc, mon cher Adolphe, et rapportez-moi cette lettre.

« Comtesse de Trancy ».

Je me propose de renvoyer cette lettre sous enveloppe à ma cousine.

Léon Barracand.

Paris, mars 1870.

Fin.

Digitized by Google

LA MAISON FORTE

DE

MONBALY DITE DU SOLIERS

A VAULX ET MILIEU

(Suite et fin)

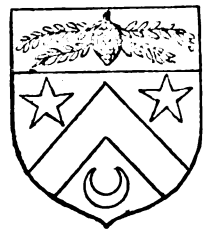

BASSET

D'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe de même; au chef d'azur à une pomme de pin renversée et feuillée d'or.

Guy, de la Tour-du-Pin était secrétaire au parlement de Grenoble (7 septembre 1538) et greffier de la Cour commune (1).

I. — ANDRÉ, garde des sceaux au Parlement de Grenoble, eut :

1° *Félix*, qui suit;

2° *Claude*, avocat, docteur en droit, juge et premier consul de Grenoble (1589); on a de lui : *Description et dénombrement de MM. les présidents, conseillers, avocats et procureurs généraux en la Cour du Parlement de Dauphiné, etc., fait par nous Claude Basset, juge royal à Grenoble.* Il épousa Antoinette Jouven, dont il eut : Isabeau, mariée à Bon de la Baume, juge de Grenoble (1614);

3° *Pierre*, secrétaire du Parlement, consul de Grenoble qui épousa Lucresse Bourget, dont il eut : Antoine, secrétaire du Parlement qui laissa un fils Antoine, lequel, croit M. Maignien, n'eut pas d'enfants;

4° *Marie*, qui épousa Guillaume Musy;

5° *Guillaume*, avocat au Parlement, 1604; se distingua par son

(1) Voyez *Inventaire des archives de l'Isère*, par PILOT DE THOREY, II, page 66.

Digitized by Google

courage au siége de Grenoble, sous le commandement du s^r de Morges, capitaine enseigne de l'un des quartiers de la ville, et, quelque temps après, capitaine enseigne; épousa N. de Chamet, dont il eut : 1° Pierre, prieur de Bissy, qui s'exposa au service du roi au château de Chambéry, près du vicomte de Pasquiers, gouverneur de cette ville, puis aumônier du roi et recteur de la chapelle de l'hôpital de Montbonnot, 1671 ; 2° Jean Guy I, que nous trouverons plus loin ; 3° Augustin I, capitaine au régiment de Sault, tué au siége de Valence, et Augustin II, clerc tonsuré et chanoine de Saint-André de Grenoble (1650).

II. — Félix, docteur en droit, consul de Grenoble (1572-1581), juge royal et épiscopal de Grenoble (16 octobre 1586), conseiller au Parlement de Grenoble (lettres du camp de Chany, 15 mai 1591), l'un de ceux que le roi commit pour l'aliénation de son domaine en Dauphiné, 1593, mourut le 29 novembre 1623, épousa Louise Marin, dont il eut :

1° *André*, qui suit ;

2° *Philippine*, mariée le 5 mars 1588 à Humbert de Morard ;

3° *Guigue*, avocat à Vienne (1644), auteur de la *Diguièréade ;*

4° *Félicien*, 1640, avocat, sieur de la maison forte du Pin, épousa en 1619 Louise de Conflans, veuve de Joachim de Brunier;

5° *Anne-Magdeleine*, religieuse à Sainte-Marie d'en haut de Grenoble.

III. — André II, seigneur de Chamflory, recteur de l'université de Valence, consul de Grenoble (1638) ; docteur en droit, avocat en la Cour, nommé conseiller au Parlement de Grenoble par lettres de Paris du 23 février 1612, en remplacement et sur la résignation de Félix Basset, son père, reçu le 14 décembre 1612 (1), mourut le 6 février 1642 (2), épousa Marguerite de Morges, fille de Jacques, seigneur de Ventavon et de Suzanne de Moutiers, et eut :

1° *André*, qui suit ;

2° *Jean-Baptiste*, qui figure dans l'acte de décès de sa sœur Suzanne, le 13 avril 1686 (3) ;

3° *Suzanne*, qui épousa Ennemond-François I, Emé de Saint-Julien, née vers 1646, mourut à Monbaly le 12 avril 1686 (4), et eut de ce mariage : 1° Ennemond-François ; 2° Marie, et 3° Jeanne, dont les détails figurent à la généalogie des Emé de Saint-Julien ;

(1) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II, p. 30.
(2) *Id. ib.*
(3) Archives de la commune de Vaulx et Milieu.
(4) Archives de la commune de Vaulx et Milieu.

Digitized by Google

IV. — André III, seigneur de Saint-Nazaire, épousa Diane ou Anne de Sigaud, et eut :

1° *Marguerite,* abbesse du monastère de Sainte-Claire à Grenoble (1656), qui mourut en 1706 ;

2° *Félix ;*

3° *Louise;*

4° *Pierre ;*

5° *Catherine ;*

6° *Jean ;*

7° *Marie,* religieuse de l'abbaye des Ayes, qui figure dans l'acte de naissance de Marie Emé de Saint-Julien, en 1671.

On trouve aux archives de l'Isère le renseignement suivant : « Reconnaissance de signatures de Marie Vignon marquise de « Tréfort, veuve de François de Bonne, seigneur des Diguières, « connétable de France, gouverneur et lieutenant général en « Dauphiné lesdites signatures apposées au bas de deux promesses « par elle souscrites en faveur du sieur Sigaud dont étoit héri- « tière Anne Sigaud, femme d'André Basset, seigneur de Saint- « Nazaire (1). »

Là s'arrêtent les renseignements sur la branche aînée du Basset.

Reprenons la postérité de Guillaume Basset :

III. — Jean-Guy I, né en 1598, fit ses premières études au collége de Tournon, soutint à l'âge de 16 ans, d'une manière remarquable, ses thèses en l'université de Valence, premier président au bureau des finances, président du Sénat de Savoie, doyen des avocats de Grenoble, anobli le 21 avril 1647 (1657 ?), eut :

1° *Marguerite,* qui épousa : 1° N. de Maximi ou Maximin et, 2° Claude Pelissier, conseiller du roi, 1723 ; est citée dans un procès élevé contre elle par Thomas de Vachon, duquel il résulte que Claude Morard, mort ab intestat, laissa pour héritiers Louise de Morard, sa sœur, et 2° son neveu, fils d'une autre sœur, que Louise de Morard fit profession au couvent de Sainte-Claire, le 9 décembre 1689, et que l'abbesse, voyant que la loi s'opposait à recevoir les legs de cette religieuse, lui fit faire un testament en faveur de Marguerite Basset, dame Maximin, *fille de son frère* (2), que Louise de Morard sortit du couvent et mourut chez Jean-Guy Basset, frère de Marguerite, et qu'enfin le legs fut maintenu (3) ;

(1) B 3516, 1663, Baillage du Graisivaudan.

(2) On a vu que Philippine Basset avait épousé Humbert de Morard, et que Anne-Magdeleine Basset était religieuse de Sainte-Marie d'en haut en 1622.

(3) Archives du département de l'Isère, B 1372, 7 mars 1692.

Digitized by Google

2° *Jean-Guy*, qui suit;

IV. — Jean-Guy II, écuyer, conseiller du roi, juge de Grenoble; épousa Jeanne Derrion, fille d'Ennemond, et eut :

1° *François-Félicien*, qui suit;

2° *Laurent-Félix*, chanoine de Saint-André et prieur de Chalençon, qui testa le 23 avril 1728;

3° *Marie*, religieuse à Sainte-Cécile;

4° *Suzanne*, mariée à François de Chaponnay.

V. — François-Félicien, maire de Grenoble (1712-1713, mars 1716), épousa, vers 1719, Marguerite de Chalandière, et eut :

Jean-Baptiste, mort en pupillarité.

BOUVIER

Échiqueté d'argent et de sable de quatre traits; au chef palé de six pièces de même

Les articles qui ne sont pas tirés de la généalogie de M. Rivoire de la Batie sont indiqués.

Claude Bovier (Boverii), fils de noble Jean, procureur fiscal delphinal au baillage de Graisivaudan, secrétaire du Parlement de Grenoble, présenté par Guillaume Pérouse, reçu le 30 juin 1530 (1).

François, fils de maître Jean, secrétaire du Parlement de Grenoble, présenté par Claude Chapuys, reçu le 4 février 1531 (2).

François (peut-être fils du précédent), docteur en droit, avocat en la cour, reçu conseiller au Parlement par lettres du 26 octobre 1553 (office créé), reçu le 24 juillet 1554, mort en 1580 (3).

Odile, Me et auditeur de la Chambre des comptes, nommé par lettres du 9 juillet 1572, en remplacement de Christophe Joubert, décédé, reçu le 22 novembre suivant (4).

Balthazar, petit-fils du précédent, capitaine au régiment de Carignan, combattit en Amérique contre les Iroquois (5).

(1) *Inventaire des archives du département de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II, page 65.
(2) *Idem*, *ibidem*.
(3) *Idem*, page 27.
(4) *Id.* page 88; inventaire, B 3086.
(5) Chorier, *L'estat du Dauphiné*.

Digitized by Google

I. — Jean-Barthélemy épousa Margon de Montchenu de Beaussemblant, et eut (1) :

II. — Claude, s^r de Clavette et de Portes, mort avant 1737, épousa Marie Emé de Saint-Julien (2), et eut :

III. — Joseph, sieur de Saint-Julien, président à la Chambre des comptes du Dauphiné par lettres de Paris du 28 juin 1732, avec dispense d'âge, en remplacement de François de Boissat, reçu le 13 août 1732 (3), épousa Françoise-Marguerite-Suzanne de Cognoz de Clêmes, et eut :

1° *François-Claude*, qui suit ;

2° Deux fils, dont l'un, le chevalier de Portes, vivait en 1784 (Rivoire de la Batie).

IV. — François-Claude, reçu président en la Chambre des comptes par lettres de Versailles du 9 octobre 1753, avec dispenses d'âge et de services, en remplacement et sur la résignation de son père Joseph, reçu le 21 janvier 1754, resta président jusqu'en 1783, où il fut remplacé par Joseph d'Hugues (4), épousa, le 31 avril 1745, Marie-Louise de Pavée, dame de Vourey, fille de François-Gabriel-Jean-Baptiste de Pavée, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, munitionnaire des armées de sa majesté, seigneur de Vendeuvre, Provenchères, et Villeneuve, et de dame Claude Legros (fille de Claude Legros, prévôt royal à Bourbon et de Marie Cousin qu'il avait épousée en 1720), qui porta à son mari la terre de Vourey acquise en 1754, par son père, du s^r Gervason (5), et eut :

1° *Gabriel-Jean-Baptiste-Claude*, qui suit;

2° *Joseph-Hippolyte*, lieutenant-colonel au régiment des grenadiers royaux de Touraine;

3° *Guillaume-Odile*, capitaine de dragons au régiment de Lorraine ;

4° *Balthazar-Victor*, dit le chevalier de Salvaing, chevalier d'honneur à la Chambre des comptes du Dauphiné par lettres de Paris, du 20 janvier 1768, avec dispenses d'âge et de parenté, en

(1) Chorier, *L'estat du Dauphiné*.

(2) *Idem ib.* Terrier du Temple de Vaulx, H 1353, aux archives du département du Rhône ; Voyez la note 2, page 159, et le passage qui s'y rapporte.

(3) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II, p. 84.

(4) Id., ib.

(5) Voir l'arrêt du Parlement de Grenoble condamnant Marie Pasquier, veuve d'Antoine Gervason, et Marie-Thérèse Gervason, sa fille, à faire cesser la demande faite par Claude Ugnion à Marie-Louise de Pavée, femme de François-Claude de Bouvier de Saint-Julien, président en la Chambre des comptes du Dauphiné, en sa qualité d'héritière de Gabriel-Jean-Baptiste de Pavée, son père, 1770 (B 1828 carton, archives de l'Isère).

Digitized by Google

remplacement de Abel-François de Sautereau, y resta jusqu'en 1790 (1).

V. — Gabriel-Jean-Baptiste-Claude, avocat en la Cour, conseiller au Parlement de Grenoble par lettres de Paris du 4 mars 1767, reçu le 30 mars 1767 (2), puis capitaine au régiment de Bourgogne, épousa, le 21 janvier 1778, Anne-Françoise de Reynaud, fille de Jean-Baptiste de Reynaud, conseiller au Parlement, et de Marguerite-Françoise de Gallien de Cleret, dont il eut:

VI. — Jean-Baptiste-Félix, mort en 1832, sans alliance.

VI

VAULX

De gueules au lion passant d'argent

Guy-Allard nous a fourni, dans sa généalogie de cette famille (imprimée en 1675), la plupart des renseignements qui suivent; ceux qui ne sont pas de lui sont indiqués avec leurs sources (3).

I. — Milhes; il fut caution d'un traité passé en 1249 entre l'archevêque de Lyon et le sire de Beaujeu, et eut :

1° *Rodolphe*, qui suit;

2° *Gauthier*, 1280, qui fit la branche principale et sur lequel nous reviendrons.

II. — Rodolphe, 1293, eut :

1° *Million* ou *Milhes*, qui suit;

2° *Isabelle*, qui épousa Girardet de la Roche.

III. — Million, 1333, épousa Catherine de Beauvoir, et eut :

1° *Hugues*, qui suit;

2° *Dronet*. Il eut : 1° *Anne*, qui épousa Amblard de Beaumont, administrateur d'Aynard de Beaumont, qui prêta hommage le 5 décembre 1351, au nom de son épouse, du château de Milieu et de ses appartenances (4); Dronet était mort à cette époque;

(1) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II, p. 99.
(2) *Idem ib.*, page 50.
(3) *Généalogies*. Tome II, pages 197 et suivantes.
(4) Inventaire de la Chambre des comptes du Dauphiné, reg. 3, folio 282 verso.

Digitized by Google

2° *Drodon* était en 1407 seigneur de Milieu, qu'il tenait, dit Guy-Allard, de son frère Dronet. Pour cela il fallait qu'il eût fait retour à Dronet, puisque sa fille en avait prêté hommage en 1351.

Drodon eut Dronet, dont la fille Luce, dame de la Terrasse, épousa Gaudemard de Fay. Elle prêta hommage de Milieu, le dernier octobre 1413 et, le 9 août 1415, Gaudemard de Fay, dit son héritier, en prêta de nouveau hommage à son nom (1). Guigue de Beauvoir, seigneur de Marc, Pinet, Montléans et la Bâtie-Geyssans, obligea, par ses dispositions testamentaires, Amédée de Beauvoir, son fils, à épouser Jacquette, fille d'Hugues, seigneur de Vaulx, à peine de déchéance de sa succession, qui, en cas de désobéissance à cette dame, devait revenir à Hugues de Vaulx. Amédée ne voulant à aucun prix de Jacquette, se rangea dans le parti du comte de Savoie, ce qui irrita à un tel point le Dauphin Humbert II, que la maison de Vaulx fut mise en la possession de la succession de Beauvoir. Dronet (de Vaulx), étant à Crémieu, dans le couvent des Augustins, fit cession au Dauphin, le 8 octobre 1337, en sa qualité de donataire et héritier de Guigues de Beauvoir de Marc, des terres de Pinet, Montléans, la Bâtie-Geyssans et Beauvoir de Marc. Il reçut en échange, de ce prince, le don des château et terres de la Terrasse en Graisivaudan (2).

3° *Jacques*, qui était chanoine de Genève en 1334, suivant Guy-Allard, et de Notre-Dame de Grenoble en 1340, suivant M. Rivoire de la Bâtie.

Revenons à la branche de Gauthier de Vaulx.

II. — Gauthier, 1280, eut :

1° *Olivier*, 1304;

2° *Aymar*, qui suit;

3° *Humbert*, qui épousa Agnès, et en eut: Hugues, lequel est peut-être celui qui, selon M. Rivoire de la Bâtie, suivit Humbert II à la croisade en 1346, et Aymaret;

4° *Jean*, lequel est peut-être celui qui, d'abord abbé de Saint-Etienne à Dijon, fut, selon M. Rivoire de la Bâtie, conseiller au Parlement de Bourgogne en 1370;

5° *François*, religieux de Saint-Pierre de Vienne en 1304 (Rivoire de la Batie);

6° *Guigue*.

III. — Aymar, 1326, est peut-être celui qui, selon Guy-Allard,

(1) *Id. ib.*, folio 283 recto et verso.
(2) Rivoire de la Batie, article Vaulx, p. 777.

Digitized by Google

suivit l'empereur Albert en Italie et combattit à Varey avec son frère Jean ; Aymard de Vaulx reconnut en 1352, vis-à-vis du Temple de Vaulx, des biens en emphythéose à Saint-Alban (1).

Dans le même terrier du Temple de Vaulx, Barthélemy de Vaulx fait une reconnaissance analogue (2).

Selon Guy-Allard, Aymar épousa Allemande, et eut :

IV. — Jean I, 1326, qui épousa Alix de la Balme, et eut :

V. — Jean II, 1375,

Un Terrier du Temple de Vaulx de 1383, cite une reconnaissance de biens sur le territoire de Saint-Alban, par Gauthier de Vaulx, damoiseau, comme tuteur de Humbert, Jean, Andisse et Françoise de Contesson (3).

VI. — Aymar, 1411, épousa à cette date, le 25 août, Jeanne de la Tessonnière, et eut :

1° *Hugues,* qui suit ;

2° *Antoine*, cité à Vaulx-Saint-Alban, dans la révision des feux de 1446 et de 1458 (4) ; vice-châtelain de Bourgoin en 1469 (Rivoire de la Batie), qui eut : Imbert, écuyer et maître d'hôtel de Bayart (Rivoire de la Batie) ;

3° *François*, cité à Vaulx-Saint-Alban dans la révision des feux en 1446 et 1468 (5) ;

4° *Jean,* qui fut provincial de l'ordre des frères mineurs, selon Guy-Allard, et avait l'épitaphe suivante dans l'église des Cordeliers de Sainte-Colombe :

Hic jacet R. Pater magister Joannes de Vallibus, minister Hvjvs provinciae qui obiit die assvmptionis Beatae Mariae anno verbi incarnati m cccc lxxxxviii.

Nous ne nous expliquons guère pourquoi Guy-Allard prétend que Jean, qui périt à la bataille de Pavie en 1524, était son fils ; nous préférons l'hypothèse qui en ferait son neveu.

VII. — Hugues, cité dans la révision des feux de Vaulx-Saint-Alban, en 1446, 1458 et 1474 (6), épousa, le 5 septembre 1468, Marguerite du Soliers, fille de Jean du Soliers, et testa le 9 octobre 1494. Il eut :

1° *Aynard,* qui suit ;

2° *Jean* est peut-être celui qui périt à Pavie en 1524, selon Expilly ;

(1) Archives du département du Rhône, fonds de Malte, H 1333, folio 39 verso.
(2) *Id. ib.*, H 1333, folios 32 et 39 verso.
(3) *Id. ib.*, H 1355, folio 55.
(4) Archives de l'Isère, B 2739.
(5) *Id. ib.*, B 2748.
(6) Archives de l'Isère, B 2739, 2748 et 2760.

Digitized by Google

3° *Claude;*

4° *Guillaume*;

5° *Louise*, qui épousa Reynaud de Croze.

VIII. — Aynard, épousa Jeanne de Velhen, le 26 avril 1507, et testa le 8 mai 1541 ; ce ne peut être Aynard qui, selon Expilly, fut tué à Fornoue en 1595, et eut Jean pour fils. C'est probablement Hugues qu'il fallait dire. Il fournit le 18 août 1540 un dénombrement pour deux maisons fortes, l'une à Roche et l'autre à Vaulx.

Messire *Pierre* de Vaulx était curé de Vassieux à cette époque.

Imbert de Vaulx, seigneur de Milieu, fut tué à la défense de Mézières (1).

Aynard eut :

1° *Jean*, qui suit ;

2° *Hugues;*

3° *George*, ecclésiastique à Saint-Pierre de Vienne ;

4° *Jeanne*, religieuse à Salette ;

5° *Louise*, qui épousa Ennemond de Gandil ;

6° *Benoîte*, qui épousa Jean de Romanet ;

IX. — Jean, épousa Yvete de Changy le 11 février 1542, et testa le 15 juin 1579.

Il figure comme possessionné à Vaulx en 1562, dans le premier terrier du Rosset (2). Il eut :

1° *Antoine*, qui épousa Marguerite Pascal, et qui pourrait être celui qu'Expilly dit avoir été capitaine sous Henri IV ;

2° *Pierre*, qui suit ;

3° *Hélène*, qui épousa, le 17 juin 1576, Guichard de Florence ;

4° *Anne*, qui épousa Antoine de Meffray le 7 juin 1562. Remarquez cependant que, selon M. Rivoire de la Bâtie, Antoine de Meffray épousa en 1585 Claude de Loras ;

5° *Jeanne*, qui épousa en 1582 Jean d'Oncieu, seigneur de Chimillin, Mallin et Charavines (3).

X. — Pierre I, épousa Jeanne Palanin ou Palagnin le 15 juin 1579 ou 1599, et testa le 13 septembre 1604, il eut :

1° *François*, qui suit ;

2° *Iullian* ;

3° *Humbert*, chanoine de Saint-Chef ;

4° *Jean*.

XI. — François I, épousa Gabrielle de Virieu, le 13 juillet 1619, et testa le 14 février 1650 ; il eut :

(1) Guy-Allard, *Dictionnaire du Dauphiné*, I, pages 610.
(2) Archives du Rhône, E 1302.
(3) Voyez Rivoire de la Batie, article Oncieu, pages 479 et 480.

Digitized by Google

1° *Humbert*, chanoine de Saint-Chef ;

2° *Pierre*, qui suit ;

3° *Balthazar ;*

4° *Giliberte*, religieuse des Ursulines de Lyon ;

5° *Suzanne*, religieuse des Ursulines de Crémieu ;

6° *Isabeau*, religieuse.

Ici finit la généalogie donnée par Guy-Allard ; nous continuerons plus loin avec celle que M. Rivoire de la Bâtie a fournie d'après M. le marquis de Vaulserre. Toutefois, nous ferons remarquer que, précédemment, nous n'avons pu faire rentrer dans le travail de Guy-Allard les noms suivants, cités par M. Rivoire de la Bâtie :

Humbert, qui était chevalier de Malte en 1543 ;

Thibault, qui fut capitaine de cent hommes de pied en 1620 ;

François, qui reçut une commission de Louis XIII pour trois cents hommes de pied ;

Louis, chanoine de Saint-Chef en 1665,

Et *Louis*, qui hommagea en 1560 la maison forte de Rathary, sur la paroisse de Jaillieu.

Sans doute, avec des renseignements plus complets sur ces personnages qui souvent avaient deux prénoms, on pourrait distinguer entre eux et ne pas les confondre lorsqu'ils sont cités tour à tour avec un prénom différent. Mais là ne se borne pas notre embarras ; il paraît qu'il a existé à La Verpillière, aux XVIIe et XVIIIe siècles, une famille de Vaulx qui est peut-être une branche issue soit de Jullian, soit de Jean, fils de Pierre I, voire même de Balthazar, fils de François I.

Joseph de Vaulx, fils de messire de Vaulx, meurt à La Verpillière le 3 avril 1645 ; il était peut-être frère de :

I. — Claude, maître de poste à La Verpillière, qui mourut le 10 mars 1649 et eut de Philiberte Corbet de Saint-Bonnet :

1° *François*, qui suit ;

2° *Magdeleine* qui mourut le 31 août 1649 avant d'avoir atteint l'âge de raison et fut enterrée dans la chappelle des Corbet de Saint-Bonnet, à l'église de La Verpillière.

II. — François, avocat, né le 8 octobre 1647, mort le 3 décembre 1681, et inhumé dans la chapelle de Vaulx à l'église de La Verpillière, épousa Marguerite Odoin de Janeyrias, dont il eut

1° *Pierre*, qui suit ;

2° *Joseph*, né vers 1678, mort le 14 février 1684, à l'âge de six ans environ ;

3° *François-Joseph*, né le 18 novembre 1680 ;

Digitized by Google

4° *Philibert*, né le 2 février 1682, après la mort de son père.

III. Pierre, bachelier ès-droits, avocat au Parlement de Grenoble, épousa le 8 août 1711 Marie Nourrisson, et eut :

1° Joseph, qui suit ;

2° *Virginie*, née le 9 juillet 1714 ;

3° *Marie-Magdeleine* ou Marie-Marguerite, née le 11 février 1717, qui épousa le 8 juillet 1731 François Seignoret, avocat au Parlement ;

4° *Claudine*, née le 7 juillet 1718, morte le 9 mars 1724 ;

5° *François*, né le 27 mars 1724.

IV. — Joseph, père de François, signa au baptême de celui-ci en 1724, épousa Louise-Magdeleine Chavet et eut *Joseph-Balthazar*, né le 8 décembre 1753.

Là s'arrêtent nos renseignements sur la branche de Vaulx de La Verpillière ; nous revenons à celle qui nous occupe.

XII. — Pierre II, seigneur de Vaulx et de Plagnieu, avocat en la cour, conseiller au Parlement par lettres de Paris du 30 janvier 1651, en remplacement de Gaspard Baro (mort le 6 juin 1650), reçu le 13 mai suivant (1), cité au premier terrier du Rosset en 1659, 1677 et 1678, soit pour des acquisitions faites, soit pour moitié de directe indivise avec noble Alexandre de Vallin des héritiers et successeurs de Guillaume du Soliers (2) ;

Le 5 décembre il s'affranchit des seigneurs de Maubec en achetant les seigneuries et juridictions du village de Vaulx et du hameau de Belmont, d'Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, marquis de Maubec, et de François de Lorraine, comte d'Harcourt, et testa en 1692. Il avait épousé, le 31 mars 1651, Jeanne Baro, la fille de celui dont il avait acheté la charge de conseiller au Parlement, et eut :

1° *Charles*, prêtre religieux de l'Oratoire ;

2° *Louis*, chanoine de Saint-Chef en 1664 ;

3° *Octavien*, chanoine de Saint-Chef en 1664 ;

4° XIII. — François II, seigneur de Vaulx, Palanin, La Mollette, avocat en cour, reçu conseiller au Parlement par lettres de Versailles du 29 juin 1686, en remplacement de Pierre, son père ; reçu le 27 juillet suivant (3) ; testa le 7 octobre 1713 ; épousa, le 22 janvier 1691, Françoise Pourroy de Quinsonnas de Lauberivière.

(1) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey. II, pages 30 et 33.

(2) Archives du département du Rhône, E 1302, folios 585, 589 et 601.

(3) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II.

Digitized by Google

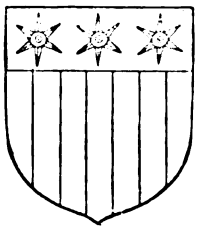

D'or à trois pals de gueules; au chef d'azur chargé de trois molettes d'or

Il eut :

1° *François III*, qui suit ;

2° *Gaspard*, capitaine au régiment de marine, tué au siége de Barcelone en 1714 ;

3° *Louis*, officier au régiment de Champagne, tué au Quesnoy en 1712 ;

4° *Pierre-Jacques*, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de son ordre, assiste au mariage de François de Sautereau avec Marie-Magdeleine-Elisabeth de Voissanc à Vaulx, le 6 décembre 1740 ;

5° *Eléonore-Marie*, qui épousa en deuxièmes noces, le 15 mai 1736, Pierre Emé, comte de Marcieu, lieutenant-général, commandant en chef en Dauphiné en 1743, dont elle n'eut pas d'enfant. Elle avait épousé en premières noces, le 9 juillet 1711, François-Joseph Allois d'Herculais, conseiller du roi, maître ordinaire en la Chambre des comptes. Elle testa le 14 avril 1776 en faveur de Marie-Anne Allois, marquise de Corbeau de Vaulserre, sa fille unique.

XIV. François III, seigneur de Vaulx, Plagnieu, Belmont, Milieu, baron de Roche, avocat en la Cour, reçu conseiller au Parlement par lettres de Versailles du 30 janvier 1735, avec dispense d'âge (il n'avait pas même encore 23 ans), en remplacement de son père, reçu le 2 mars suivant ; nommé président le 16 juin 1730 (1), épousa, le 19 janvier 1731, Marie-Gabrielle-Ursule Emé de Marcieu, fille de Laurent-Joseph Emé de Guiffrey de Monteynard, chevalier, comte de Marcieu, marquis de Boutières, seigneur du Touvet, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Grenoble et baillage de Graisivaudan.

Il assista, le 6 décembre 1740, au mariage de François de Sautereau avec Marie-Magdeleine-Elisabeth de Voissanc, dans l'église de Vaulx (2) ;

Il testa le 25 juillet 1754, instituant son fils Pierre-Marie son héritier universel ;

(1) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II.
(2) Archives de la commune de Vaulx-et-Milieu.

Digitized by Google

Il eut :

1° *Pierre-Marie*, qui suit;

2° *Claude-Joseph-Gabriel*, vicomte de Vaulx, maréchal de camp en 1784, gouverneur de la ville et citadelle de Valence, épousa en 1778, Elisabeth Bontemps, mort en 1809, sans postérité;

3° *Laurence-Françoise*, dame pensionnaire de Citeaux, au monastère de Tullins, testa en 1759, en faveur de Pierre-Marie, morte en 1773;

4° *Françoise-Pierrette*, qui épousa, le 28 janvier 1758, Louis de Melat;

5° *Marie-Anne*, morte le 9 novembre 1783, faisant ses deux frères ses héritiers;

6° *Éléonore-Françoise*, religieuse professe de la Visitation, qui testa le 14 octobre 1760, en faveur de son frère Pierre-Marie, et fit un codicille le 3 avril 1818.

XV. — Pierre-Marie, seigneur de Vaulx, Belmont, Milieu, Palanin, baron de Roche, né le 7 février 1732, avocat en la Cour, reçu conseiller au Parlement par lettres de Paris du 29 août 1754, avec dispense d'âge et de parenté (son père François III de Vaulx étant président), en remplacement de François de Dalmas de Villette, décédé, reçu le 7 septembre suivant, en survivance de son père, nommé président en 1757 (1), épousa le 22 novembre 1768 Françoise-Marguerite de Rachais, fille de Hugues, marquis de Rachais, seigneur de Liergues, Mollarond, Amblerieu, Pin, etc., chevalier de Saint-Louis.

D'azur à la bande d'or chargée d'un lion de gueules

Ils moururent, savoir : Pierre-Marie, le 10 novembre 1807, et Françoise-Marguerite, le 7 avril 1824, sans postérité.

L. Charvet.

ERRATA

Page 154, ligne 24, au lieu de : *François II*, lisez : *François I.*

Page 156, note 2, ligne 4, au lieu de : *G. Maignien*, lisez : *E. Maignien.*

Page 164, ligne 31, au lieu de : *et sur les familles*, lisez, *et sur des membres des familles.*

(1) *Inventaire des archives de l'Isère*, par Pilot de Thorey, II.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

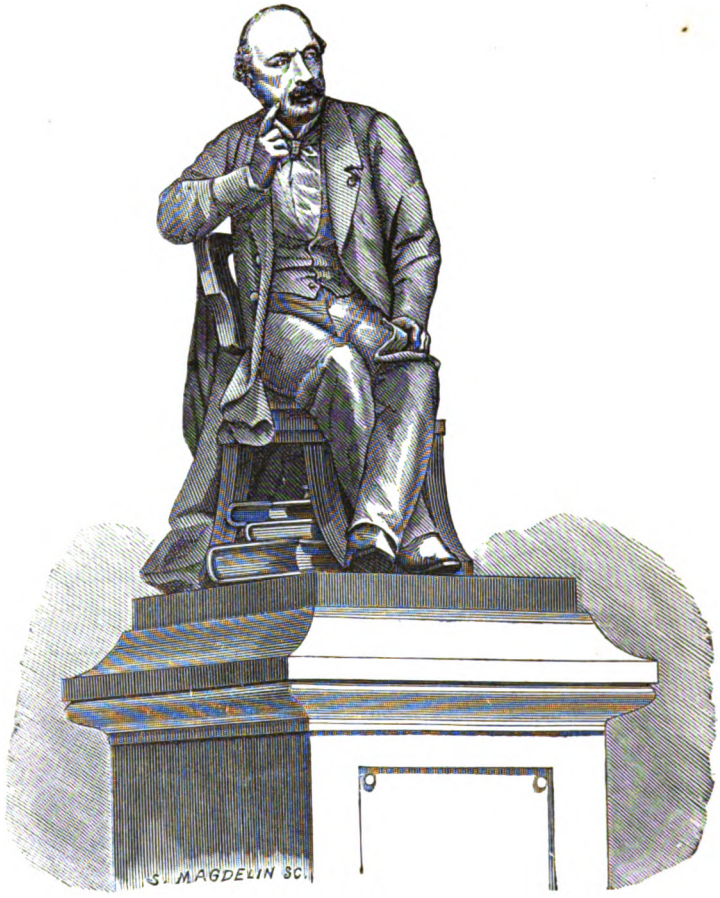

STATUE DE PONSARD A VIENNE

Digitized by Google

STATUE DE PONSARD

A VIENNE (1)

CE fut une grande fête, une fête littéraire, une fête patriotique que celle de l'inauguration de la statue de Ponsard.

Tout Vienne était debout ce jour-là, 15 mai 1870; les habitants, sans distinction de classes et de partis, se coudoyaient sur les places et dans les rues; la municipalité, les amis de Ponsard, les sociétés musicales de la ville et des environs, rendaient un éclatant hommage à la mémoire du poëte.

Paris avait aussi fourni son contingent d'artistes, de littérateurs, d'hommes politiques, de célébrités. Émile Augier représentait l'Académie française; Ducuing, la Société des gens de lettres; Edouard Thierry, le Théâtre-Français. — Viollet-Leduc, Moreau-Chaslon, Dormoy, Alexandre Laya, Tony Révillon, prirent tour à tour la parole.

(1) La *Revue* a déjà donné les statues de Bayart, à Grenoble; Championnet, à Valence; Boissy d'Anglas, à Annonay; Ladoucette, à Gap; Vocanson, à Grenoble. La statue de Ponsard, à Vienne, prend place naturellement dans cette série, qui sera continuée.

Digitized by Google

Ponsard avait été avant tout poëte dramatique. C'est au théâtre qu'il devait être surtout glorifié. Aussi, sur notre scène plus que modeste, la troupe du Châtelet vint représenter Agnès de Méranie, *comme pour protester contre l'injuste défaveur infligée à cette œuvre à son apparition. La Comédie Française, dont les échos retentissaient encore des acclamations qui avaient accueilli le* Lion amoureux *et* Galilée, *envoya ses plus illustres interprètes. En première ligne, notre compatriote Mademoiselle Agar qui, avec l'éclat et l'autorité de son talent, dit le songe de* Lucrèce *et joua le deuxième acte de* Charlotte Corday. *On sait que Ponsard lui destinait ce rôle dans une prochaine reprise de cette œuvre entre toutes préférée.*

Nous ne voulons pas entrer dans les détails de cette imposante cérémonie relatée dans les journaux de l'époque, et dont le souvenir n'est pas près de s'effacer.

Les Dauphinois prêtèrent un large concours : M. Molard, conseiller municipal, prononça un discours au nom de la municipalité; une cantate, *paroles de M. Siméon Gouët, fut mise en musique par M. Edouard Girerd. Il y eut encore une* ode à Ponsard, *paroles de M. Jacques Guillemaud, musique de M. Sain-d'Arod; un* Salut à Vienne, *composé par M Gouët, et mis en musique par M. Frédéric Eichel; enfin, au banquet, un toast de circonstance fut improvisé par M. Émile Berger, avocat général.*

Pour avoir les détails complets de cette brillante solennité, il faut recourir au numéro spécial du Journal de Vienne *paru le lendemain. Ce numéro, rédigé par M. Paulin Blanc, pour l'aspect de la ville, le banquet, etc., et Raymond Laire, pour le théâtre, a été reproduit* in extenso *par M. Claye, le célèbre imprimeur parisien, en un beau volume in-8°, papier Hollande, non mis dans le commerce, mais distribué seulement à quelques amis, et orné d'une gravure représentant l'inauguration au moment où Emile Augier lisait sa pièce de vers.*

La statue avait été érigée sur l'initiative de deux Comités formés, l'un à Paris, l'autre à Vienne. — Le comité de Paris était composé du prince Jérôme Napoléon, président ; d'Emile Augier, Jules Sandeau, Viollet-Leduc, Meissonier, Camille Doucet et Moreau-Chaslon; — celui de Vienne, de MM. Emile Berger, Alexandre Chollier, Alfred de Terrebasse, Antoni Jouffray, Joseph Timon, Pichat, Joliot, Riondet aîné et Charles Lambert.

Digitized by Google

La souscription produisit 33,822 fr.; la dépense s'éleva à plus de 20,000 fr., et les 13,000 fr. restant furent remis, par les soins du comité, à la veuve de Ponsard pour contribuer à l'éducation de son fils.

La statue, coulée en bronze, placée dans l'enceinte des arcades de l'Hôtel-de-Ville, repose sur un piédestal rectangulaire dont le parement de face porte l'inscription suivante : A François Ponsard, ses concitoyens, ses amis. *Sur le parement opposé, on lit :* Souscription publique sous les auspices de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, 1869; *elle est l'œuvre de Geoffroy de Chaume et sort des ateliers de Barbedienne.*

Ponsard est représenté assis sur un fauteuil, dans une attitude méditative, comme ses amis l'ont surpris quelquefois à Mont-Salomont, lorsqu'il se recueillait dans le silence du cabinet.

Nous ne ferons pas la nomenclature des œuvres du poëte, elles sont connues de tous ; ses nombreux succès, les combats littéraires qu'il eut à soutenir, eurent un grand retentissement et sont de véritables titres de gloire.

Ses pièces ont été éditées après chaque représentation; quelques-unes ont eu plusieurs éditions, et les premières *sont aujourd'hui très-recherchées des bibliophiles. Sous le titre de* Théâtre complet *(1 vol. in-12), l'éditeur Michel Lévy publia, en 1851),* Lucrèce, Agnès de Méranie, Charlotte Corday, Horace et Lydie. *Un autre volume intitulé :* Etudes antiques *(Michel Lévy, in-12, 1852), comprend le poème d'*Homère *et la tragédie d'*Ulysse. *Enfin, sous le titre d'*œuvres complètes, *Calmann Lévy a publié 3 beaux volumes in-8°, dont le troisième, qui n'a paru qu'en 1877, comprend quelques poésies inédites, divers documents et la pièce de* Molière à Vienne. *Ceux qui voudront connaître l'œuvre entière de l'auteur de* Lucrèce, *pourront consulter le travail publié dans la* Revue, *sous le titre de* Ponsard inconnu.

Né à Vienne le 1er juin 1814, décédé à Passy, le 7 juillet 1867, François Ponsard était commandeur de la Légion d'honneur et membre de l'Académie française. Chose rare de nos jours, et que nous nous plaisons à enregistrer, il fit mentir le proverbe : « Nul n'est prophète en son pays », *car il était aimé, estimé et admiré de tous ses concitoyens.*

E.-J. SAVIGNÉ.

Digitized by Google

A LAMARTINE

A L'OCCASION DE L'ÉRECTION DE SA STATUE A MACON

O Maître! quand, debout autour de ta statue,
Le peuple acclamera ton grand nom vénéré,
Ton nom qui signifie : Anarchie abattue,
Mort du Despotisme abhorré!

Quand, frémissant d'orgueil devant ta grande image,
Ce peuple exultera ton génie immortel,
Et qu'il fera fumer devant toi son hommage,
Tel que l'encens devant l'autel :

O Maître ! pourras-tu, du haut de l'Empyrée,
Jouir de ton triomphe, et voir que tes efforts
Pour nous faire acquérir la Liberté sacrée,
T'ont mis au rang des grands, des forts ?

Maître! pourras-tu voir que ton œuvre superbe,
Ton œuvre de géant t'a gagné tous les cœurs;
Que tu cueilles, enfin, une plus belle gerbe
Que celle des plus grands vainqueurs ?

Car ta gerbe, ô poëte! est celle de l'hommage
D'un peuple entier venu pour acclamer ton nom;

Digitized by Google

Et derrière ce nom n'apparaît pas l'image
Sombre, sinistre, du canon!

Debout à ton côté, la Paix, vierge sereine,
Marche au bras de la forte et grande Liberté;
Et, devant toi, se tient la Muse, chaste reine,
Mère de l'Immortalité.

Et l'Immortalité te souriant, Génie,
Vient, de sa main, poser sa couronne à ton front,
Sa couronne géante, immortelle, bénie,
Vierge de sang, vierge d'affront!

Alfred GABRIÉ.

Paris, juillet 1878.

Digitized by Google

A UNE ARTISTE

Oh! quand ta blanche main sur les touches d'ivoire
Se promène avec grâce ou voltige au hasard,
Quand tu tiens haletant ton modeste auditoire
Qui s'enivre à longs flots des chefs-d'œuvre de l'art,

Lorsqu'ouvrant devant nous ton vaste répertoire,
Beethoven, Mendelsohn, Grétry, Weber, Mozart;
Quand, encor, délaissant ces maîtres pleins de gloire
Tu sais nous émouvoir aux accents de Grisar;

Grande artiste! où prends-tu ce souffle qui t'inspire
Et qui fait tressaillir ton corps comme une lyre,
Qui transporte notre âme en un ciel radieux?

Je ne sais; mais pour moi, dont le cœur n'est point tendre,
Non, je n'ai pu, jamais, un seul jour vous entendre
Sans me sentir perler des larmes dans les yeux.

Jules SAINT-REMY.

Valence, août 1878.

Digitized by Google

LA PERLE DE CLÉOPATRE

—

Quand Cléopâtre vit cette perle splendide
Se noyer et se fondre ainsi qu'un vil métal,
Sous les baisers mordants de l'acide brutal,
Elle but — puis, bien haut, montra son verre vide.

Toi ce fut une larme — et dans le clair cristal,
Sous ce trésor tombé de ta prunelle humide,
Je vis le vin trembler en un frisson rapide :
— Ainsi tu dépassas le luxe oriental. —

Ce diamant valait tout l'écrin de l'Asie,
Mais, le voyant perdu, tu n'eus pas fantaisie
De le reprendre encore au breuvage vermeil.

Et tu le laissas boire à ma lèvre altérée,
— Te doutant bien qu'ainsi ce joyau sans pareil
Garderait tous ses feux en mon âme enivrée.

Maurice SOUCHIER.

Paris, février 1878.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

Monsieur le Directeur,

ES questions importantes ont été agitées, quelques-unes résolues, à la *tribune* ouverte par la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*.

Permettez-moi de profiter de ce que cette tribune est un moment inoccupée, pour y porter un renseignement qui intéresse peut-être les bibliophiles de la Drôme.

Le hasard m'a fait mettre la main ces jours-ci sur un livre de Joseph Couillard, chirurgien, originaire de Montélimar (Drôme), où il vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

M. Rochas, dans sa *Biographie du Dauphiné*, ne cite de cet auteur que deux éditions de l'ouvrage les *Observations intro-chirurgicales*, etc., et deux éditions du *Chirurgien opérateur*, l'une de 1638, l'autre de 1640.

Il en existait cependant une autre dont voici le titre exact: *Le | Chirurgien | opérateur | où il est traicté | de l'excellence des | hautes opérations, et comme elles | appartiennent aux Chirurgiens methodiques.* | Par Joseph Covillard | *maistre Chirurgien juré, et Operateur* | de Montelimart. | A Lyon | chez Pierre Ravavd, en rue Mer- | ciere à l'enſeigne Sainct-Pierre | M. DC· XXXIII. *Avec permission.* (in-8° viij p. — 136 p. p.).

Notre exemplaire a appartenu à la maison des jésuites de Grenoble. Il porte en effet au-dessus du titre: *Domus profess. Grat. soc.^is Jesu*, et au bas: *Ex dono authoris.*

Il ne saurait y avoir erreur de date, soit dans Rochas, soit dans notre volume. Le titre de l'édition signalée dans la *Biographie*

Digitized by Google

du Dauphiné diffère de celui qu'on vient de lire. Enfin le permis d'imprimer est du 18 août 1633.

L'ouvrage est dédié :

« A MONSEIGNEUR Monseigneur Messire Claude Frere, Chevalier, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat & privé & premier président en sa Cour de Parlement du Dauphiné, Seigneur de Barbieres, Freraçayes, Beaumond, Monfort, et Crolles. »

Les satisfecit que dans ce temps-là tout auteur se laissait décerner en tête de son œuvre, sont en vers latins et en vers français, et signés de docteurs médecins. Ce qui témoigne en faveur de la bonne confraternité de ce temps-là.

Nous ne terminerons pas sans exprimer le vœu qu'un compatriote de Joseph Couillard nous donne bientôt une notice complète sur cet illustre praticien, si apprécié de ses contemporains, et qui ne méritait pas l'injuste oubli où son nom est tombé.

Agréez, etc.

Raymond Laire.

Digitized by Google

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

I

VERS l'an 1220, Raymond VII de Toulouse institua avec une certaine solennité sur les bords du Rhône, à Beaucaire, une foire annuelle à laquelle il assigna une durée relativement très-restreinte, mais qui, grâce à des circonstances favorables, prit en peu d'années un développement considérable. Les provinces les plus voisines s'y rencontrèrent naturellement les premières ; le Midi tout entier ne tarda pas à y affluer et peu après on y accourut des points les plus éloignés de la France. Dès le siècle suivant, toutes les nations de l'Europe étaient représentées dans cet immense bazar.

A l'époque fixée, la petite bourgade, ordinairement si calme, se transformait subitement; une foule bigarrée se pressait sur tous les points. Les Suisses, les Espagnols, les Flamands, les Italiens, les Grecs, les Egyptiens et bien d'autres, ouvraient leurs comptoirs et, dans cette tour de Babel, tout le monde s'entendait et faisait largement ses affaires.

Le luxe était banni de ces réunions industrielles et commerciales, et tout était consacré à l'utile, ainsi que l'exigeait alors le bon sens public. On ne voyait là ni aquarium, ni grottes, ni lacs artificiels, ni palais des beaux-arts, ni bien d'autres choses dont on ne saurait se passer aujourd'hui; mais que d'écus dans ces grandes sacoches de cuir! Quelle foule affairée sur les bords du grand fleuve et surtout quelle bonne foi dans les transactions! Il n'était pas question alors d'annexes de toutes sortes, mais l'exploitation forestière, la pêche, la navigation, l'agriculture, étaient néanmoins largement représentées, et l'on voyait, sous de vastes hangars, les pelles, les pioches, les herses, les charrues, tout le matériel de la ferme ; sous d'autres, les grains de toutes sortes,

Digitized by Google

du pays ou de l'étranger; puis, là-bas dans les prés, se trouvaient nos beaux mulets des Alpes, nos bons chevaux limousins, les excellentes laitières du Berry et des Cévennes, les moutons renommés de la Sologne et les magnifiques volailles de la Bresse et du Mans.

Sans recourir à un pavillon spécial de dégustation, on pouvait faire son choix de liqueurs et de vins auxquels toute sophistication était complétement étrangère.

Devant toutes les baraques il y avait foule compacte : ici, à côté des solides bijoux du Midi, brillaient les ornements filigranés de Malte et de Tunis ; là s'étalaient ces draps inusables que les pères transmettaient à leurs enfants, ces belles et fortes indiennes que les maîtresses de maison ne dédaignaient pas de porter tout comme leurs servantes, ces fameuses toiles de Voiron aussi durables que les armoires de chêne destinées à les recevoir. Hyères, Smyrne, l'Espagne, y entassaient leurs oranges et leurs grenades, y versaient leurs plus doux parfums.

Il fallait voir surtout ces vastes champs couverts des poteries les plus variées, depuis les bizarres et brillantes amphores des Dardanelles, jusqu'aux modestes écuelles à fleurs rouges ou bleues. La vaisselle en terre dite de Cologne, y tenait surtout une place très-considérable, et, malheureusement pour nos ménagères, ce produit spécial, inconnu à Paris, a complétement disparu devant d'autres, un peu plus élégants sans doute, mais qui sont bien loin de le valoir.

Les enfants n'étaient pas oubliés dans ce marché sérieux, et les jouets faisaient l'objet d'un commerce important; bon nombre n'ont pas varié depuis, car nous venons d'en voir un à l'Exposition actuelle, exactement semblable à celui que nous avions trouvé, il y a bien des années, enfoui au fond d'une vieille armoire de notre grand-père.

Les fleurs hygrométriques, qui faisaient fureur l'an dernier, se vendaient avant 1792 sous le nom de bouquet magique, de rose changeante, dans toutes les baraques de physiciens de la foire de Beaucaire. On a rajeuni toutes ces vieilleries en les affublant de noms scientifiques

Dont sourit le vieillard, dont se moque l'enfant.

Ah! combien les Chinois doivent rire dans leur longue queue, en nous voyant prendre des brevets d'invention pour des objets qui leur sont familiers depuis plus de deux mille ans, et comment s'étonner de ce petit air dédaigneux qui règne en permanence sur leurs jaunes visages !

Digitized by Google

Dans la courte nomenclature qui précède, il ne faut pas oublier les nombreux ustensiles de buis qui rendaient de si grands services dans nos campagnes, et ces jolis petits couteaux de Thiers, à manche noir, qui chaque année se répandaient à profusion en France et à l'étranger, et qui, par leur qualité supérieure et leur extrême bon marché, produisirent un étonnement très-marqué aux premières expositions de Paris.

Plusieurs autres de nos foires provinciales imitées de celle de Beaucaire, avaient également une grande importance et attiraient aussi de nombreux étrangers, acheteurs et marchands, établissant ainsi sur toute l'étendue de notre territoire, un échange immense de produits de toutes sortes et de tous pays.

Chose étrange, Paris est toujours resté complétement à l'écart de ce mouvement commercial énorme, qui s'est effondré tout à coup lorsque les grandes voies ferrées, convergeant toutes sur notre capitale, ont fait affluer vers ce centre unique les richesses et même les ressources de nos départements, détruisant ainsi l'équilibre et la prospérité de ces derniers, sans pouvoir assouvir son insatiable avidité.

Quelle est donc l'Exposition universelle qui, au point de vue du commerce et de l'utilité générale et pratique, a donné et donnera jamais des résultats comme ceux qu'obtenaient la foire de Beaucaire et ses succursales ? Ah ! si la province le voulait !...

Les Parisiens, que nos départements intéressent généralement assez peu quand il ne s'agit pas de politique; qui, en fait de foires, n'ont jamais connu que les grotesques exhibitions de saltimbanques en haillons, de chevaux de bois, de pains d'épice ou de jambons de St-Cloud et de la place du Trône, et qui d'ailleurs ne sauraient penser qu'il fût possible de faire quelque chose de bien en dehors d'eux, ne se sont naturellement jamais préoccupés que des expositions installées à Paris même. Ils en comptent quatorze, y compris celle que nous admirons en ce moment au Champ-de-Mars.

Les onze premières, de 1798 à 1849, furent purement nationales et presque exclusivement parisiennes. Dès le début de cette période apparurent des hommes dont les noms : Didot, Bréguet, Ternaux, Montgolfier d'Annonay, sont restés justement honorés dans l'industrie française.

Pour les trois autres, on a fait appel à toutes les nations du monde, et elles y ont successivement répondu avec un empressement qui serait très-flatteur pour nous, s'il était moins intéressé.

Quel est le but des expositions? Faire connaître les produits

Digitized by Google

des diverses contrées, établir la comparaison entre les produits similaires de nations ou d'individus différents, stimuler l'émulation par la concurrence, établir des relations de peuple à peuple ou d'individu à individu, en somme, chercher le progrès par le concours universel; ajoutons, plus spécialement pour la France, la nécessité de détourner l'opinion publique d'un événement politique auquel elle se cramponne avec trop d'ardeur.

Ce but est évidemment très-louable, mais on comprend aisément combien il peut être dangereux de le poursuivre sans précaution, et par suite d'arriver à déplacer des intérêts très-importants, quelquefois même à ruiner une contrée au profit d'une autre. La création des voies ferrées nous a fourni de nombreux exemples de ces regrettables perturbations, nous en trouvons un bien plus sensible encore et plus inquiétant dans le développement excessif donné à l'industrie au détriment de l'agriculture, et dont le résultat est d'inonder nos villes de travailleurs surabondants, tandis qu'on manque de bras d'une manière absolue dans nos campagnes. La rapacité individuelle ne permet plus d'établir un juste équilibre dans le cours de nos productions, ce qui serait cependant bien facile dans un pays comme le nôtre où l'on trouve l'aisance partout où l'on veut travailler. Pour le moment, la question paraît ainsi réglée : jouir fiévreusement au jour le jour, au lieu de jouir paisiblement, comme nos pères, après un certain nombre d'années de travail.

Quelques hommes, bien intentionnés sans doute, mais qui vivent dans les nuages, ont pensé que les expositions universelles devaient puissamment contribuer à la fraternité universelle. Il en coûte en vérité de détruire de si douces illusions, mais comme jusqu'à présent cette fraternité a toujours été cimentée à coups de canon, et que la force brutale n'a pas encore cessé de jouer le premier et l'unique rôle dans l'union des peuples, il est bien probable que nous ne touchons pas encore à cette ère de bonheur et de tranquillité, d'autant moins que chaque exposition fait passer sous nos yeux des engins de guerre plus complets et plus perfectionnés, et que nos budgets leur assignent une place notable dans les dépenses.

Un homme de beaucoup de talent et qui avait l'habitude de tout soumettre au calcul, a avancé qu'il nous fallait encore dix mille ans pour arriver à la perfection physique et morale; tout porte à croire que, par une de ces distractions familières aux savants et qu'on leur pardonne volontiers, celui-là a oublié un ou même plusieurs zéros. D'ailleurs, comme il y a seulement

Digitized by Google

quelques années qu'il a émis cette opinion, le fait ne nous concerne en rien.

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre la première, après avoir, avec sa prudence ordinaire et son sens pratique, étudié la question et reconnu qu'elle ne courait aucun danger, ouvrit en 1851 aux expositions une voie plus large en appelant les autres nations à son magnifique Palais de cristal.

La France ne pouvait manquer de riposter à bref délai et, en 1855, elle inaugura à son tour le Palais de l'Industrie. Le moment était favorable pour éviter autant que possible les mauvaises chances, car nous étions engagés dans une grande guerre à laquelle prenaient part plusieurs puissances de premier ordre, surtout l'Angleterre et la Russie; par suite, la concurrence étrangère ne pouvait se présenter que dans des conditions restreintes.

Il est d'ailleurs assez curieux de voir une nation convier les autres en même temps aux épreuves sanglantes d'une guerre lointaine et aux luttes paisibles de l'industrie.

De quel côté fallait-il chercher la fraternité ?

II

Si, comme nous l'avons dit, l'Exposition de 1855 était sans péril sérieux pour nous, il n'en a pas été de même en 1867, il n'en est pas de même non plus cette année, malgré les préoccupations venues de l'Orient. Et en effet, tandis que partout ailleurs la main-d'œuvre est encore à un prix raisonnable, elle a pris en France des proportions fort exagérées et qui tendent à le devenir davantage. Cette tendance qui s'affirme chaque jour, en province comme à Paris, à gagner plus en travaillant moins, ne peut nous laisser aucun espoir de lutter avantageusement avec l'étranger. Qu'on aille dans les coins les plus reculés de l'Europe, au fond des Carpathes, dans les vallées des Balkans, à l'extrémité du Caucase, partout on trouvera des étoffes anglaises vendues sur place à nos prix de revient en fabrique. Comment s'étonner dès lors que le chiffre des importations soit de beaucoup supérieur chez nous à celui des exportations? Ajoutons que malheureusement notre commerce a souvent manqué avec l'étranger aux plus simples règles de la droiture. Mainte fois nous avons pu constater avec un profond sentiment d'amertume, pour ne pas dire plus, que les colis français étaient, à leur arrivée, ouverts et vérifiés avec un soin minutieux, tandis que ceux qui venaient de l'Angleterre entraient librement sur facture. Combien de nos villes ont compromis

Digitized by Google

ainsi les industries qui assuraient leur prospérité ! A ce jeu misérable, l'honneur de la France sombre en même temps que celui des familles.

Nous avons attiré, presque de force, les Chinois sur nos marchés, et la curiosité publique a assigné de suite une place brillante à leurs industries jusqu'alors ignorées. Les fils du Ciel, qui sont prudents et malins, ont d'abord répondu timidement et individuellement à nos avances; mais cette année ils se présentent en grand nombre et officiellement ; dès lors, soyons bien sûrs qu'ils y ont un intérêt puissant, dont nous ne nous rendons pas compte, mais que leur sagacité proverbiale leur a fait parfaitement saisir.

Personne ne peut plus ignorer que ce peuple possède au suprême degré le génie du commerce, qu'il est travailleur, sobre, intelligent, apte à tout et d'une activité sans pareille. Un jour viendra infailliblement, ainsi que tend à le prouver son action incessante dans l'extrême Orient, où il nous envahira par ses coolies, et remplacera partout, c'est-à-dire à la ville comme à la campagne, nos ouvriers indolents, indisciplinés et exigeants; puis nous serons obligés, pour donner satisfaction à nos paresseux, de limiter leur nombre et la durée de leur séjour, de mettre des entraves à leur commerce le plus régulier, de les chasser même, comme cela a eu lieu en Australie, sur la réclamation des indigènes qui ne se sentaient pas le courage de lutter contre ces travailleurs infatigables.

L'histoire si nouvelle et pourtant déjà si vieille de Sidney, de Melbourne, d'Adélaïde, de Victoria, est pour nous une fenêtre ouverte sur l'avenir.

Un autre danger de nos expositions actuelles, c'est la dépense colossale qu'elles entraînent. Chaque fois on veut avoir quelque chose de plus beau et de plus grandiose. C'est facile, payez et vous serez servis; mais l'amour-propre est généralement un assez médiocre conseiller, il ne devrait pas exclure le bon sens qui prescrit d'apporter quelque tempérament à des exagérations dont les conséquences peuvent devenir funestes.

Pour l'Exposition de 1855, l'Etat s'était arrangé avec une compagnie qui fit construire le Palais de l'Industrie; mais, outre les embarras résultant de cette espèce d'association, il se produisit des scandales d'argent qui firent quelque bruit à l'époque. Quoi qu'il en soit, nous sommes restés en possession d'un monument d'une utilité incontestable.

En 1867, le Palais de l'Industrie ne présentait plus les dimen-

Digitized by Google

sions suffisantes, car il fallait donner l'hospitalité à 42,000 exposants. On dut alors avoir recours au Champ-de-Mars, et de fait, à tous les points de vue, on ne saurait choisir mieux : vaste emplacement, accès très-facile de tous les côtés, pas de difficultés de terrain à vaincre, pas d'achats onéreux à faire ; tout serait donc pour le mieux s'il n'y avait pas le quart d'heure de Rabelais.

Profitant de l'expérience acquise, l'Etat, de concert avec la ville, fixa la dépense totale à douze millions, dont six pour chacun ; mais comme, d'après les usages actuels de la bâtisse, un devis ne saurait plus être sérieux s'il ne présentait pas un déficit plus ou moins considérable, l'on dut bientôt faire appel au public pour la somme de huit millions, et retomber dans l'inconvénient des associés, comme en 1855.

Faire une erreur de huit millions sur douze, c'est bien de l'actualité s'il en fut, mais on verra beaucoup mieux encore.

Nous voici en 1878 : il s'agit de caser convenablement 53,000 exposants. Les imaginations volent à tire d'ailes de tous côtés, les projets pleuvent, plus surprenants les uns que les autres et, en fin de compte, on s'en tient sagement, comme en 1867, au Champ-de-Mars. Nous pourrions même dire comme en 1798, car c'est sur ce même emplacement qu'eut lieu, dans des galeries de bois, la première exposition parisienne, mais alors les millions n'étaient pas en jeu, il fallait simplement abriter pendant trois jours les modestes produits de 110 exposants.

En 1878, l'Etat s'est affranchi de toute participation étrangère, et, comme il voulait faire mieux qu'en 1867, la dépense a été fixée à trente-cinq millions qui, conformément aux règles indiquées plus haut, sont bientôt montés à quarante-quatre, puis à plus de cinquante. Pour une troisième Exposition, c'est un joli denier. Il est vrai qu'un certain nombre de ces millions vont rentrer en détail dans les caisses de l'Etat, par la location des places, le produit des tickets et du catalogue, et par la vente du matériel à la fin de l'Exposition. En 1867, cette rentrée de fonds a été d'un peu plus de treize millions.

La commission de 1878 pense que ce chiffre, en y comprenant la cession du palais du Trocadéro à la ville, s'élèvera à trente-quatre millions. Nous le souhaitons sans l'espérer. Il y aurait donc pour cette exposition un déficit de seize millions... Et la prochaine fois?

Malgré ce prix exorbitant, si nous étions aubergiste ou marchand de comestibles à Paris, peut-être désirerions-nous aussi

Digitized by Google

qu'il y eût des expositions semblables tous les ans ; mais Dieu ne l'a pas voulu et nous l'en remercions tous les jours. Or comme, grâce à cet insatiable Gargantua, là-bas, au fond de notre province, tout arrive à se payer aussi cher que dans la capitale; que d'un autre côté nous versons notre quote-part de cette fastueuse installation, ce dont nous ne nous plaignons pas d'ailleurs, bien que nous n'en jouissions guère; qu'enfin les voyages ne se font pas encore gratis comme dans la bienheureuse Icarie, nous ne serions pas fâché de voir apporter un peu de calme dans cette tourmente de millions. Nous avons même entendu dire qu'on aurait pu faire aussi bien et plus économiquement, et nous sommes tout disposé à le croire. Ainsi, par exemple, voici sur l'Esplanade des Invalides une modeste annexe destinée à recevoir des échantillons d'animaux d'espèces variées, depuis le cheval au pied léger, jusqu'aux bœufs et porcs immobilisés par la graisse, en passant par les chiens et les volailles. Cette annexe doit durer autant que l'Exposition, mais ne sera utilisée que pendant trente jours, en trois séances de dix jours chacune ; elle comprend trente-six grandes baraques, plus quelques abris couverts en toile pour les plumacés. Ce petit hameau si court vêtu a coûté huit cent mille francs, et les ouvriers ne l'ont pas encore quitté... Honni soit qui mal y pense, mais c'est largement payé ! Combien se revendra-t-il ? Disons, comme base, que le matériel tout entier de l'Exposition de 1867 a rapporté un million deux cent trente-cinq mille francs, ni plus, ni moins.

— Eh bien ! et l'honneur national? nous crie le Parisien en remplissant son escarcelle et en se livrant à toutes les jouissances d'un mandarin à bouton rouge. L'honneur national? ventre-saint-gris! nous connaissons cela, nous ; en province, nous le conservons précieusement, et c'est fort heureux pour la France ; mais c'est précisément ce qui nous fait récriminer contre l'argent qui tient beaucoup trop de place ailleurs.

Nous avons signalé le danger de nos expositions au point de vue de la concurrence étrangère et des dépenses qu'elles entraînent ; mais on ne saurait laisser dans l'ombre celui, au moins aussi grave, d'attirer à Paris des bandes nombreuses d'ouvriers, qui n'abandonneront plus la capitale et réclameront leur droit au travail... sans vouloir travailler, bien entendu.

III

En présence des lourdes charges que nous imposent les expositions, on peut se demander si elles sont réellement avantageuses

Digitized by Google

au moins aux exposants; le doute est parfaitement permis puisque l'initiative vient toujours du gouvernement et que, généralement, cette initiative se produit sous l'influence de préoccupations politiques ou d'individualités intéressées. Jamais les Chambres de commerce, les Conseils généraux, les Municipalités n'ont émis de vœux dans ce sens, du moins que nous sachions. Or, en pareille matière, le rôle de l'Etat devrait être de faciliter l'opération et non d'opérer lui-même ; c'est une affaire commerciale à laquelle il doit aide et protection, mais non pas son action dominante. Jusqu'à présent, contrairement à ce qui devrait être, les expositions ont été acceptées, avec plaisir c'est vrai, mais non sollicitées par ceux qui semblent y être le plus intéressés. Il est bon de constater ce fait.

Les exposants forment plusieurs catégories distinctes. En première ligne, si l'on tient compte du bruit qu'ils font, se trouvent les exposants à réclames, ceux qui en tout temps occupent la quatrième page des journaux; pour ceux-là, quelle excellente occasion de se produire! Oh! si, en s'agitant, ils saisissent un bout de médaille, le soir même l'Europe entière en sera informée. Ce n'est pas eux qui refuseront des prospectus aux nombreux promeneurs si avides de ces collections. Cette classe est essentiellement parisienne d'origine, mais elle commence à avoir des adhérents en province. Méfions-nous et passons.

Il y a les exposants qui ne sauraient, sans compromettre leur dignité commerciale, se livrer en temps ordinaire à de pareils écarts, mais qui se laissent aller à l'occasion présente, en se couvrant toutefois d'un voile de pudeur. Bien habile celui qui ne se laissera pas surprendre : ne les cherchez pas à la quatrième page des feuilles publiques, comme les précédents, mais bien à la deuxième, au plus à la troisième. Certes voici des titres qui promettent: *La bijouterie à l'Exposition. — Les parfums, les soieries à l'Exposition*, etc., etc. — Quelques lignes vous indiquent *grosso modo* le rôle de la bijouterie, des parfums, des soieries dans les temps anciens et surtout dans les temps modernes, puis au moment où l'intérêt commence à saisir le lecteur, on lui fait passer sous les yeux, comme exemple et dans des colonnes interminables, les vitrines de M. un tel, bijoutier, de M. un tel, parfumeur, etc.; vous êtes pincé. Ces réclames, largement payées, ne sont pas à la portée de tout le monde.

Viennent ensuite les exposants qui attendent tranquillement les visiteurs; ceux-là sont sûrs d'eux-mêmes, et on peut partager leur confiance. Leurs machines ou vitrines appellent particulièrement

Digitized by Google

les connaisseurs, les intéressés sérieux. Peut-être même pourrait-on reprocher à quelques-uns de ne pas faire assez pour le public, mais il faut dire que celui-ci est fort exigeant et ne craint pas d'abuser.

Voici maintenant une classe qu'on pourrait appeler classe des méfiants, si la réserve n'était pas justifiée. Elle se compose des industriels qui présentent des objets de leur invention et dont le système, nouvellement breveté, est encore inconnu. Généralement ils sont assez rogues, fuient toute explication et se tiennent soigneusement en garde contre les questionneurs, qu'ils considèrent comme des ennemis et, paraît-il, avec assez de raison. Il arrive effectivement que des gens qui aiment la besogne toute faite, se glissent mielleusement auprès d'eux et, trompant leur bonne foi, saisissent leur système, y apportent quelque perfectionnement rapide et prennent à leur tour un brevet qui enlève toute sa valeur à celui du véritable inventeur. — C'est malhonnête, direz-vous? mais c'est si commode! — La catégorie la plus sympathique est celle des industriels qui se présentent à l'Exposition par devoir, pour répondre à l'appel qui leur est fait. Une fois l'Exposition décidée, il faut qu'elle réussisse, il y a là un profond sentiment national en jeu. Les exposants en question savent qu'ils n'ont rien ou fort peu de chose à gagner, et cependant ils ne reculent pas devant une dépense relativement élevée, pour venir apporter leur appoint, souvent assez important.

Le public, qui se promène en vainqueur au milieu de ces richesses entassées pour sa satisfaction, ne se doute pas des ennuis et des sacrifices subis par les exposants. Quand ces derniers ont payé le transport de leurs produits, l'emplacement qui coûte fort cher, l'intermédiaire obligé qui n'est guère à meilleur marché, la moindre vitrine, dans laquelle reposent quelques menus objets n'exigeant aucune disposition spéciale, représente aisément une dépense de plus d'un millier de francs. C'est ce qui explique les abstentions.

Il est presque inutile d'ajouter que la catégorie intéressante dont nous venons de parler en dernier lieu, appartient presque exclusivement à la province.

Il nous reste à parler d'une classe d'exposants qui, sous tous les rapports, est bien la plus heureuse, et qui encaisse des bénéfices très-réels et immédiats. Il s'agit de cette série de marchands et de fabricants sur place qui, introduits à l'exposition pour boucher les vides et complaire au public, sont seuls autorisés à livrer immédiatement leurs produits connus sous le nom fort élastique

Digitized by Google

d'*articles de Paris*. A chaque pas on rencontre des visiteurs surchargés de ce qu'ils appellent des souvenirs de l'Exposition, et qui leur paraissent d'autant plus précieux qu'ils ont été fabriqués sous leurs yeux : pains de savon, boucles d'oreilles, tablettes de chocolat, boutons de manchettes, épingles, foulards, bracelets, fleurs artificielles, bois découpés, que sais-je encore? tous objets qu'on trouve dans les bazars et à moitié prix; mais songez donc au bonheur ineffable de rapporter chez soi un pain de savon venant de l'Exposition!

Laissant de côté les marchands de bibelots dont nous venons de parler, nous ne pensons pas que les expositions soient, pour ceux qui y prennent part, une source sérieuse de bénéfices ou de transactions à courte échéance. Le bût des exposants est de se faire connaître et surtout d'obtenir une récompense qui les mette un peu en relief et place leur maison parmi celles qui méritent l'attention du public; c'est donc vers les jurys que tendent tous leurs efforts, toutes leurs tentatives de séduction, toutes leurs espérances.

Ces jurys, disons-le de suite, semblent avoir à cœur de justifier cette légitime attente et font généralement leur travail aussi consciencieusement que possible. Ils examinent avec soin tous les produits, écoutent les observations, se font remettre des notices par les exposants, et même des échantillons. En somme, on ne saurait demander mieux, et il faut leur en savoir gré, car leur tâche est passablement ingrate; ils ont à lutter contre les intrigants, ce qui n'est pas une mince affaire, contre l'inexpérience et la maladresse des exposants, et surtout contre un genre de tromperie qui est assez fréquent. Ainsi, par exemple, un industriel présente des produits qui sont d'un usage commun et journalier, et qui, en raison même de leur destination, ne sauraient dépasser un certain prix de vente; or, les échantillons exposés sont de qualité tellement supérieure que, fournis dans de pareilles conditions, ils devraient forcément imposer une perte notable au fabricant, s'il les cédait réellement au prix qu'il indique. C'est le système de la récompense forcée, mais les membres des jurys ne s'y trompent guère.

Si, comme nous venons de le dire, la tâche des jurys est ingrate de sa nature, elle sera singulièrement facilitée cette année par l'augmentation considérable du nombre des récompenses proportionnellement à celui des exposants, et il vient de se produire à ce sujet un fait assez bizarre.

Dans le courant de juillet, M. le ministre de l'instruction

Digitized by Google

publique a adressé aux préfets une circulaire dans laquelle il leur fait remarquer que, depuis quelques années, les instituteurs, dans le but de donner satisfaction aux familles, ont multiplié outre mesure les prix à distribuer aux élèves, sans tenir aucun compte de la qualité des ouvrages et en ne se préoccupant que du nombre. Le ministre observe avec raison qu'il est urgent de revenir à des idées plus saines et, pour ne pas sortir du budget, de diminuer sensiblement le nombre des prix, mais de ne donner que des ouvrages recommandables par leur mérite moral et littéraire.

Quelques jours après, le ministre de l'agriculture et du commerce, sur l'avis du Conseil supérieur des expositions internationales et des présidents de jurys de groupes, décide que le nombre des récompenses à attribuer aux exposants sera très-notablement augmenté au moyen d'une diminution sur la valeur primitivement fixée pour chacune d'elles, soit 29,408 récompenses pour 53,005 exposants.

On pourrait croire, à première vue, que ces deux dispositions ministérielles, écloses à si peu de jours d'intervalle, sont contradictoires. Il n'en est probablement rien.

Certaines personnes prétendent qu'on a reconnu la nécessité impérieuse de contenter le plus d'exposants possible; mais on sait bien que ce serait le meilleur moyen pour ne contenter personne. Nous avons donc cherché une autre explication, et nous pensons que la mesure prise par le ministre de l'agriculture et du commerce appartient à un ordre d'idées plus élevé, celui de la confraternité. Appréciant à leur haute valeur les observations si justes de son collègue, il a certainement voulu lui prêter son appui au moyen d'une démonstration par l'absurde, comme on dit en géométrie; on pourrait même rendre cette démonstration plus complète en récompensant tout le monde. Se figure-t-on le délire de 53,005 exposants emportant chacun leur médaille, et la joie de ces 53,005 familles!

Nous avons dit précédemment que les expositions n'étaient pas pour les exposants une source sérieuse d'affaires, au moins immédiates; mais elles sont incontestablement pour le public une occasion unique et inépuisable de plaisir et d'instruction.

A ce point de vue si important on aurait pu, ou plutôt on aurait dû les rendre beaucoup plus utiles et intéressantes, en multipliant les indications, en plaçant sur chaque machine, sur chaque objet un peu important, mais d'un usage peu familier, une courte notice en grosses lettres qui en ferait connaître au moins

Digitized by Google

la destination et même la disposition générale. On éviterait ainsi les explications erronées et saugrenues que le public, qui ne veut jamais rester à court, se donne à lui-même, et on lui procurerait ainsi satisfaction pour son esprit comme pour ses yeux. Quel moyen plus simple et plus efficace pourrait-on trouver pour instruire en amusant ?

D'un autre côté, en ce qui concerne les personnes qui peuvent se passer de ces renseignements élémentaires, n'est-il pas odieux de les obliger à transporter leur catalogue chaque fois qu'elles viennent à l'Exposition, et souvent même à faire une longue course pour aller le prendre? Y aurait-il, par suite de ces dispositions, moins de catalogues vendus? Certainement non, car les catalogues, surtout de pareille dimension, se travaillent dans le cabinet, sur notes prises.

Les commissions n'ont pas l'air de se douter de ces détails importants et de bien d'autres encore qui ne le sont pas moins. Ne pourrait-on pas dire qu'elles ne veulent pas s'en douter, et peut-être ont-elles leurs raisons!

IV

Avant de conduire nos lecteurs, s'ils veulent bien nous suivre, dans quelques-unes des galeries les plus intéressantes, il est nécessaire de jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'Exposition et de dire quelques mots de son installation. Les nombreux plans qui ont paru, grands ou petits, en noir ou en couleur, nous dispensent d'entrer à ce sujet dans des détails qui seraient superflus.

L'Exposition se compose de deux parties reliées entre elles par le pont d'Iéna, et c'est sur ce pont qu'il faut se placer pour avoir une idée de ces deux vastes palais qui se font face et renferment en ce moment des richesses dont la valeur est immense et pourrait faire l'objet d'une statistique des plus curieuses.

En 1867, on avait donné au palais du Champ-de-Mars la forme d'un grand cirque allongé, afin de laisser le plus d'espace possible aux jardins dans lesquels on avait accumulé, pour le plaisir du public, des spectacles de toutes sortes, des monuments en miniature de tous les pays, des cafés et des restaurants surtout.

Cette disposition, au point de vue même de l'Exposition, présentait de graves inconvénients; l'espace intérieur était trop restreint, la forme ovale se prêtait difficilement à l'arrangement des produits exposés, et il était fort désagréable d'avoir, pour

Digitized by Google

aborder les galeries, à longer ou à traverser des salles à manger et à subir les exhalaisons d'une cuisine qui a donné lieu à de nombreuses plaintes très-méritées.

Cette année, le palais a reçu la forme rectangulaire, celle même du Champ-de-Mars ; les jardins sont moins vastes et les curiosités extérieures moins nombreuses, mais on y a substitué des annexes qui sont plus sérieusement intéressantes et ont permis de donner l'hospitalité à un plus grand nombre d'exposants.

Pour avoir une idée du palais, qu'on s'imagine deux immenses galeries latérales reliées entre elles à chaque bout par d'autres galeries moins vastes, mais plus monumentales, soudées aux autres par quatre grands pavillons d'angle, et laissant au centre un espace vide, une espèce de cour considérable.

Cet espace est coupé à son centre et dans sa longueur par une galerie exclusivement réservée aux beaux-arts et interrompue seulement à son milieu par un pavillon isolé destiné à l'exposition particulière de la ville de Paris.

La grande galerie de l'est est consacrée toute entière à l'industrie française ; elle est subdivisée en galeries secondaires longitudinales dans lesquelles se succèdent, dans le sens même de la largeur, tous les produits similaires.

Celle de l'ouest renferme toutes les sections étrangères, par compartiments transversaux ; dans chacun de ces compartiments, les produits similaires sont également rangés dans le sens longitudinal. Cette disposition a donné lieu à une idée fort ingénieuse et à un genre d'ornementation très-apprécié du public. Chaque section étrangère présente, du côté de la galerie des beaux arts, une façade monumentale, dans le style ancien ou moderne du pays. Ces façades, qui se relient toutes, forment le côté d'une rue à laquelle on a donné le nom de rue des Nations , et dont la variété rompt de la manière la plus heureuse la monotonie des autres constructions. Malheureusement elle pèche par l'orientation, car elle est exposée au levant, et la masse du public qui ne va à l'Exposition que l'après-midi, ne peut lever le nez sans recevoir le soleil en plein visage, ce qui contrarie singulièrement le charme du spectacle. Toutefois, on ne saurait en faire un reproche à la Commission, car il était bien difficile, sinon impossible, de faire autrement.

Il eût été évidemment à désirer qu'on pût, sans déplacement, comparer les produits similaires de la France et des autres nations, mais c'est un désir bien difficile à satisfaire à beaucoup de points de vue.

Digitized by Google

La galerie secondaire du nord fait face au Trocadéro et présente par conséquent l'entrée principale du palais. Elle renferme, d'un côté, l'exposition considérable du prince de Galles; de l'autre, les diamants de la couronne de France, des porcelaines de Sèvres et des tapisseries de nos diverses manufactures nationales.

Celle du sud a été livrée aux petites industries parisiennes; c'est un bazar où l'on fabrique et vend.

Les restaurants ont été limités au strict nécessaire et on leur a assigné des emplacements qui n'en font plus une gêne pour le public; mais ce public est plus exigeant quand il s'agit de cafés; il n'a l'esprit tranquille que lorsqu'il est sûr d'avoir un de ces derniers établissements à sa portée, aussi la Commission en a-t-elle successivement augmenté le nombre et, comme le cas était prévu, il a été facile de donner satisfaction aux nombreux buveurs sans modifier les dispositions générales. On peut maintenant constater que les cafés sont souvent plus fréquentés que les galeries, ce qui assure les coudées franches aux promeneurs.

Voici pour le Champ-de-Mars. Quant au Trocadéro, il se compose d'une énorme rotonde centrale, surmontée de deux minarets et flanquée de galeries demi-circulaires. L'ensemble est grandiose, c'est tout ce qu'on peut en dire; ce n'est pas à notre époque qu'on pourrait se montrer sévère en fait de style architectural, il y a malheureusement longtemps que nous avons perdu à ce point de vue et à bien d'autres le sentiment de la correction.

A défaut de terrasse, une magnifique cascade et des jardins agrémentés de pavillons originaux et variés, rendent cette partie de l'Exposition essentiellement agréable à l'œil; mais il y manque, comme au Champ-de-Mars, la quantité d'arbres nécessaires pour donner de l'ombre aux promeneurs et masquer un peu ces lignes de construction qui se heurtent en tous sens.

Le palais du Trocadéro est appelé à survivre à l'Exposition et c'est justice, car il est temps d'utiliser d'une manière un peu convenable un terrain qui s'y prête si bien et qui, jusqu'à présent, a été l'objet de dépenses folles sans résultat satisfaisant.

Quelques personnes ont émis l'avis de conserver également le palais du Champ-de-Mars, du moins dans ses constructions principales; c'est une question qui semble mériter un sérieux examen.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble de l'Exposition est merveilleux et répond certainement, s'il ne la dépasse, à l'attente du public. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il y ait à ce sujet un enthou-

Digitized by Google

siasme excessif; on est si vite blasé par le temps qui court! D'ailleurs, une fois la curiosité satisfaite, il reste la question d'amour-propre qui joue le plus grand rôle; on a voulu s'éblouir soi-même et on y a réussi : à l'étranger n'y voit-on pas plus clair ? Ce n'est pas sûr. La prodigalité n'a jamais été le criterium de la prospérité, pas plus pour un Etat que pour un individu. Nous avons tellement besoin d'or pur, que le clinquant nous met en défiance.

La précédente Exposition, cependant si brillante, et le plébiscite, n'ont pas empêché une épouvantable catastrophe, et, sans le dévouement du chef de l'Etat, dévouement d'autant plus méritoire qu'il devait rester ignoré du public, celle-ci se serait trouvée, avant d'arriver à terme, englobée dans une épreuve non moins terrible.

La Commission de 1878 a été, comme à l'ordinaire, louée outre mesure par les uns, fortement attaquée par les autres, et ces derniers étaient très-nombreux; les faits, du moins ceux qui nous sont connus, peuvent nous éclairer un peu : voici des hommes très-compétents dans la matière, auxquels sont adjoints comme aides et sous-aides, des gens non moins compétents. On leur dit : — Voici les plans des travaux à faire exécuter; là sont des millions, ils sont comptés, mais ne vous en préoccupez pas, l'Etat est derrière vous; quand ils seront épuisés, il en viendra d'autres; prenez des ouvriers tant qu'il en faudra, si Paris ne vous suffit pas, appelez la province.

Les carrières sont pleines, les usines les plus puissantes vous tendent les bras, la butte des Moulins ne demande qu'à franchir la Seine; vous avez deux ans devant vous, marchez !

Quand on a accordé de si bonnes conditions, on a bien le droit d'être un peu exigeant et, sans l'être beaucoup, on peut dire que si la Commission a fait de grandes et belles choses, elle n'a pas tenu tous ses engagements, rempli tous ses devoirs. Nous ne parlons pas, bien entendu, du déficit survenu au premier devis, il rentrait dans nos usages actuels et d'ailleurs était au moins tacitement autorisé; mais, bien qu'on eût annoncé que les travaux étaient de deux mois en avance sur les prévisions, ce qui d'ailleurs paraissait assez étrange aux curieux de tous les jours; bien que les saisons eussent été exceptionnellement favorables, rien n'était terminé à l'époque voulue. Les sections étrangères seules étaient à peu près présentables. Celles de la France étaient dans le plus grand désordre et ce n'est guère que vers le milieu de juin qu'il a été possible d'y circuler sans encombre. De plus la

Digitized by Google

commission, une fois le gros œuvre achevé, ne s'est nullement préoccupée des détails, et pourtant c'est là ce qui signale les bonnes administrations : vitrines incomplètes, mal installées, bureaux dispersés sur plusieurs points séparés les uns des autres par des distances considérables, et mal servis; difficultés sans nombre créées aux exposants, enfin modifications très-tardives à ce système énervant, par suite de réclamations très-nombreuses et parfaitement justifiées.

Si la commission manquait à ses promesses, le gouvernement devait, dans toute l'étendue du possible, tenir les siennes; il l'a fait. L'ouverture a eu lieu le premier mai, ainsi que cela avait été annoncé deux ans auparavant. Les conditions dans lesquelles elle s'est effectuée étaient plus que médiocres sous tous les rapports, mais elle affirmait l'existence de l'Exposition.

Les inaugurations, personne ne l'ignore, sont une source inépuisable de discours, de réclames, de pose... et de décorations, aussi ne nous ont-elles pas manqué; toutes les sections ont eu la leur particulière, les sections étrangères ont été l'objet des attentions les plus délicates, des enthousiasmes les plus hyperboliques, surtout à rubans de boutonnière. On a poussé le vertige jusqu'à inaugurer des cabarets.

Au moment où l'on semblait entrer à cet égard dans une période d'accalmie, la République de M. Clésinger a fait son entrée solennelle et réclamé sa part d'inauguration et de discours; ce n'est pas qu'elle fasse grand honneur à l'artiste, car sa poitrine enfoncée, sa figure amaigrie, son air triste sous son magnifique bonnet-casque, ne laissent aucun doute sur son état anémique. La *pechère* avait bien besoin des consolations qui lui ont été prodiguées, pour redevenir la «forte femme aux puissantes mamelles» de Barbier. C'est en raison sans doute de sa santé délicate qu'elle a refusé une place au milieu des vastes parterres gazonnés où elle eût été si à l'aise, pour aller s'asseoir sans façon sur la terrasse même qui précède la galerie principale, cachant la grande porte monumentale aux visiteurs qui entrent, et masquant à ceux qui sortent la rotonde du Trocadéro et sa belle cascade.

Cette apparition tardive et à sensation a ouvert une ère nouvelle aux inaugurations qui n'ont pas l'air de vouloir finir de si tôt... Oh! les fum...

Il y a quelque temps un prince étranger était venu au camp de Châlons pour suivre les grandes manœuvres. Un jour, en revenant au quartier général, il se détacha insensiblement du groupe principal, et abordant un officier qui marchait isolément

Digitized by Google

à l'extrême gauche : — Commandant, lui dit-il, voudriez-vous, je vous prie, me dire ce que c'est que des fumistes.

— Monseigneur, répond au bout d'un instant l'officier, d'abord un peu interloqué par cette brusque et étrange question, on appelle fumistes des gens dont la profession consiste.....

— Oui, oui, dit vivement le prince, à nettoyer et entretenir les poëles et les cheminées, je les connais, mais ce n'est pas d'eux que je veux parler. Chaque fois que je demande quelque renseignement sur les personnes qui me sont présentées, on m'en fait ordinairement un très-grand éloge, et presque invariablement on ajoute : — Mais c'est un fumiste, un habile fumiste !

— Ah ! dit en souriant le commandant, c'est que depuis certain temps déjà le mot « fumiste » est devenu, je ne sais pourquoi, le synonyme « d'intrigant »; mais il n'a pas encore trouvé place dans nos dictionnaires.

— Je le sais bien, car je l'ai cherché, mais je vais le caser dans mon vocabulaire particulier ; dans tous les cas, la corporation ne me paraît pas moins nombreuse sous cette appellation que sous l'autre ; je vous remercie, commandant, de m'avoir tiré d'embarras.

Eh bien ! la corporation, comme disait le prince, ne disparaîtra pas de sitôt, et le synonyme arrivera peut-être un jour au dictionnaire. Qui sait s'il ne deviendra pas aussi insuffisant?

CLAUDIUS.

A continuer).

Digitized by Google

CHATEAU DE LA PERRIÈRE

LA *Revue du Dauphiné et du Vivarais* de février mentionne le testament du dauphin Guigues, fait en 1333 devant le château de la Perrière.

Je m'étais demandé souvent où était ce château, car ce qu'en disent Chorier, Valbonnais et le P. Anselme ne me satisfaisait pas.

En 1861 j'en avais eu l'explication, mais cette question n'ayant pas d'importance historique au point de vue général, je l'avais laissée là.

Cependant, comme elle offrirait peut-être quelque intérêt aux lecteurs dauphinois de la Revue, je vais leur en faire part, ne serait-ce que pour la soumettre à la controverse.

Les historiens que je viens de nommer mettent la Perrière en Dauphiné, près de *Voiron;* or, le document que je vais citer le place en Savoie, à cent kilomètres au nord de là, et près de *Viry*, à douze kilomètres au sud-ouest de Genève!

Je discuterai ensuite cette solution si inattendue.

Dans un précis généalogique de la maison de Viry, manuscrit fait il y a un siècle, et inédit, j'ai copié ce qui suit, page 43 :

Archives de Viry, nº 336.

« Par une transaction du 26 avril 1336, Amé de Viry et Jeannette de Ternier, veuve de François de Viry, en sa qualité de tutrice de ses enfants, prirent des arrangements pour rebâtir à frais communs le château de la Perrière qui avait été détruit par les troupes de Guigue VIII, dauphin de Viennois, en haine de ce que ce prince avait été tué à l'attaque de ce château, en 1333. »

Archives de Viry, n. 568.

Puis : « Le samedi avant la Saint-Luc, 1339, Amé de Viry donna quittance à Jeannette de Ternier, d'une somme de 436 écus d'or pistoles à laquelle elle était tenue envers lui, pour sa portion de réédification du château de la Perrière, après l'épuisement des fonds communs qui avaient été employés. »

Je ferai tout d'abord remarquer que sur la feuille intitulée *Nantua*

Digitized by Google

n° 160 de la grande carte de France du dépôt de la guerre, on lit sur la limite du canton de Saint-Julien, département de la Haute-Savoie, et du canton de Genève : *Château ruiné*, et au-dessous : *La Perrière;* il est situé sur le torrent de l'Aire, affluent du Rhône, et à un kilomètre et demi au nord de l'église de la commune de Viry, où à gauche est inscrit *château*, lequel, ou au moins le domaine attenant, est depuis plus de six siècles dans la famille qui le possède encore aujourd'hui, et dont les archives contiennent deux mille pièces numérotées qui ont eu la chance rare de ne pas être brûlées lors de l'invasion de la Savoie, en 1792, ni pendant la première Révolution.

Guigues VIII, avant-dernier dauphin de Viennois, de l'illustre maison de la Tour-du-Pin, branche cadette de la Tour d'Auvergne (1), avait épousé Isabelle, fille du roi de France Philippe V.

Or, on lit dans le P. Anselme (2) : « Le roi Philippe le Long transporta au dauphin Guigues, du consentement de la reine Jeanne, « comtesse de Bourgogne, sa femme, la supériorité des villes et châteaux d'Annecy, Rumilly, Château-Gaillard, Clermont et la Roche, « dont Guillaume, comte de Genève, était obligé de faire l'hommage « au roi qui était aux droits de la reine, sa femme ; l'acte de cette « cession est du 17 février 1319 (3). »

On trouve aussi dans les documents recueillis pour servir de preuves à l'histoire généalogique de la maison de Compey, par le marquis Costa de Beauregard (4), un hommage prêté à Guillaume, comte de Genève, par les seigneurs de Thorens, de Ternier, de Menthon, de Duingt, de Montvagnard et de Pontverre, en présence de Henri, régent du Dauphiné, oncle et tuteur de Guigues VIII et d'Humbert II, dauphins de Viennois ; cette charte intéressante, extraite des archives de cour (à Turin), est datée d'Annecy, 17 mai 1319, et suivie d'une annotation du marquis Costa de Beauregard, ainsi conçue :

« Jean II, dauphin de Viennois, atteint à la fleur de son âge d'une maladie lente qui le conduisit au tombeau, voulut, avant de mourir, assurer la tranquillité de ses états pendant la minorité des deux enfants qu'il laissait en bas âge. Il leur donna pour tuteur Henri, son frère, évêque élu de Metz, dont il connaissait le zèle et la sagesse. Son testament est du 26 août 1318, et le 5 mars de l'année suivante il mourut au Pont de Sorgues, près d'Avignon ; Henri accepta la régence, et son premier soin fut d'assurer à ses jeunes pupilles Guigues VIII et Humbert II, la fidélité des feudataires qui relevaient des dauphins.

(1) Voir à ce sujet l'intéressante notice historique du savant paléographe dauphinois, M. Borel d'Hauterive, insérée dans l'*Annuaire de la noblesse de France*, de 1848, corroborée par celle de M. Ed. de Barthélemy, dans l'Annuaire de 1862, et admise en définitive par M. A. Rochas.

(2) *Histoire généalogique de la maison royale de France*, etc., in-folio, 1726, t. II, pages 22 et 23.

(3) Pièce insérée dans les *Preuves de l'Histoire du Dauphiné*, in-folio, Genève 1722, t. II, p. 180-182.

(4) *Familles historiques de Savoie*, par le marquis Costa de Beauregard. *Les Seigneurs de Compey*, Chambéry, 1844, in-4°, imp. Puthod, page 80.

Digitized by Google

« Guillaume, comte de Genève, s'étant reconnu vassal de ces princes sous le règne précédent, le prudent tuteur crut devoir, en personne, recevoir son important hommage, et vers la fin de mai 1319, il se rendit à Annecy, où le comte résidait alors. Mais avant de remplir l'obligation féodale, Guillaume voulut à son tour que les grands vassaux genévois renouvelassent dans ses mains la reconnaissance de leurs fiefs en présence du représentant des dauphins. Ce fut pour se conformer à cette prescription que les seigneurs de Thorens, de Ternier, de Menthon, de Duingt, de Pontverre et de Montvagnard, prêtèrent l'hommage contenu dans le document qui précède. »

Lors du siége du château de la Perrière, le dauphin Guigues possédait donc depuis quatorze ans ces seigneuries du territoire genévois, comprenant tout l'arrondissement actuel de Saint-Julien, et un tiers de celui d'Annecy, du département de la Haute-Savoie, et son frère cadet Humbert, le dernier dauphin de Viennois, alors absent, était, du chef de sa bisaïeule Béatrix de Savoie, baron du Faucigny, situé dans le bassin de l'Arve et occupant une notable partie de l'arrondissement actuel de Bonneville, du même département,

Ces deux princes n'avaient donc pas besoin de faire venir de loin des troupes du Dauphiné, pour porter la guerre du côté de Genève, leurs seigneurs et vassaux du Faucigny et du Genevois ont dû y suffire.

Guichenon raconte, et Chorier après lui, qu'ils ont assiégé à cette époque Montoux, Villagrand et Château-Gaillard, situés à six et dix kilomètres à l'est de Genève. Il est donc tout naturel de penser que le château de la Perrière, qui n'en est qu'à douze au midi, appartenant aux seigneurs de Viry depuis plus d'un siècle, et dépendant du comte Amédée III de Genevois, qui s'était rangé du parti du comte Aymon de Savoie, fut aussi investi par le dauphin Guigues, lequel y a péri à l'âge de vingt-quatre ans, accompagné de ses fidèles chefs dauphinois Hugues Alemand, seigneur de Valbonnois, et Aymar, seigneur de Clermont, témoins à son testament daté du 28 juillet 1333, d'après les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (1), et huit ans après qu'il avait remporté si jeune une éclatante victoire sur le comte de Savoie Edouard et ses alliés, Robert de Bourgogne, comte de Tonnerre, Jean de Châlon, comte d'Auxerre, et Guichard, sire de Beaujeu, qui furent faits prisonniers à la bataille de Varey en Bugey, la plus importante livrée dans nos provinces au moyen âge.

Je crois donc, jusqu'à preuves contraires, que c'est là que ce jeune et vaillant dauphin a succombé d'un trait d'arbalète, et non pas du côté de Voiron où il n'y a jamais eu de château-fort de la Perrière, quoi qu'en aient dit les historiens dauphinois et malgré qu'il soit inscrit sur la carte informe de 1710 qui accompagne l'*Histoire du Dauphiné* publiée à Genève en 1722.

(1) 1784, troisième édition, in-folio, t. II. p. 457.

Digitized by Google

C'est donc une erreur postérieure ou une invention de Chorier dans son *Histoire générale de Dauphiné*, suivi par Valbonnais et le P. Anselme, mais non pas par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* qui, au contraire, citent le passage suivant de l'historien contemporain Jean Villani, mort en 1348 : « Nel anno 1333 all'uscita del « mese di luglio, essendo all'assedio *della Periera*, *castello di Savoia*, « con mille cinque cento cavalieri... » *Chron. Florent.* LXC, 124).

Baron de ROSTAING.

21 juin 1878.

Digitized by Google

RÉCITS DU VIVARAIS

LA COUPE

I

Deux fois l'an, à *la feuille* et *aux châtaignes (1)*, je recevais, — car la brave femme est morte aujourd'hui, — la visite de ma vieille nourrice.

C'était une bonne paysanne vivaroise, qui habitait avec mes six frères de lait et mon père nourricier, — sept gaillards hauts comme des tours et non moins solides, — un petit domaine situé en pleine montagne, aux pieds du Tanargue.

L'affection que me portait la brave femme se manifestait à chacune de ces visites par une série d'attentions qui, au temps de mes plus grands succès aux billes, m'eussent comblé de bonheur, mais qui, alors, me faisaient surtout apprécier la bonté de son cœur.

La veille de son départ, dès l'aurore, les six jeunes gens battaient les grands bois de sapins et de hêtres qui couronnent le domaine, et le résultat de leur chasse se traduisait en montagnes de framboises, en myriades d'écureuils morts ou vivants, en nids innombrables d'oiseaux de proie, arrachés avec grand péril aux rochers effroyables qui hérissent les sommets voisins.

— Ça fera plaisir au *petit*, disait la brave femme le cœur battant d'aise; ils n'ont rien de tout ça, là-bas à la ville.

Et on empilait « tout ça » sur une vieille mule borgne, ma contemporaine qui, à son arrivée, hennissait le plus bruyamment qu'elle pouvait, la pauvre, et remuait joyeusement ses grosses oreilles bourrues, en me reconnaissant.

(1) On désigne ainsi dans le Bas-Vivarais, le printemps et l'automne : le printemps, époque de la cueillette de la feuille de mûrier ; l'automne, époque de la récolte des châtaignes.

Digitized by Google

Un jour, et ce jour elle pensait bien doubler le plaisir du « petit », la bonne femme nous apporta.... je vous le donne en cent... un louveteau, un jeune et beau louveteau, bien endenté et de la plus belle venue.

Nous manquions en effet complétement « de ça, là-bas à la ville ».

N'eût été un montreur de « bêtes féroces » à ce moment de passage, le présent « aux longues dents » n'eût pas laissé que de nous embarrasser un peu.

Mais l'intention était si bonne, et mon excellente vieille nourrice si fière et si contente!

J'attendis qu'elle fût partie pour enrichir de mon loup la ménagerie de l'émule de Bidel.

Ce fut à cette dernière visite, s'il m'en souvient, qu'elle vint, sur le point de partir, me dire adieu dans ma chambre où un malaise me retenait. Elle m'embrassa, comme c'était son droit, et au moment de me quitter, ses yeux se portèrent sur la cheminée.

Instantanément sa physionomie s'assombrit et devint triste.

— Ah! vous avez encore la *tasse du diable*, me dit-elle d'un ton de reproche. Prenez garde, monsieur Charles, vous savez mieux que personne qu'elle porte malheur.

Sur le marbre de la cheminée se trouvait une coupe d'argent ciselé. C'est cette *coupe* que la bonne femme appelait dans son langage pittoresque « la tasse du diable, » et elle ressemblait en effet bien plus à une tasse qu'à une coupe.

Ni plus ni moins qu'un grand homme ou qu'un vieux château, cette coupe a sa légende, et d'après cette légende que connaissait bien ma nourrice, elle vient en effet du diable, et c'est vers le diable qu'elle doit retourner un jour, après avoir toutefois « porté malheur » à ceux que la fatalité aura fait ses possesseurs.

C'est une coupe étrange en effet.

Sa forme est celle d'un tonneau: étroite aux deux extrémités, renflée vers le milieu. L'artiste a probablement voulu, en choisissant cette forme faire mieux ressortir le dessin qui semble avoir été l'objet principal de son travail.

Ce dessin est d'une étrangeté lugubre.

C'est une espèce de danse macabre, une ronde fantastique, en tête de laquelle marche messire Satan, avec tous ses attributs de roi des enfers. Il entraîne à sa suite une foule de personnages parmi lesquels on remarque de hauts dignitaires de l'Église romaine, de simples prêtres, des moines, des religieuses et un ou deux personnages revêtus d'insignes royaux.

Digitized by Google

Tous les corps sont surmontés d'une tête de squelette.

La bande, gambadant et courant, semble poursuivre un personnage qui s'efforce de fuir, et qu'à son costume il est facile de reconnaître pour un prince de l'Église.

Les ciselures ne sont pas sans mérite. Il y a dans le dessin une hardiesse de composition et une netteté d'exécution qui décèlent un artiste. Ce qui frappe surtout, c'est l'expression qui anime ces personnages, hauts de six ou sept centimètres au plus.

La coupe date probablement du XVIe siècle. Elle a dû être l'expression d'une manifestation religieuse, et semble même, par son sujet, rappeler un fait historique maintenant oublié.

Le Benvenuto qui l'a sculptée appartenait certainement à la Réforme, et en cette qualité il a prodigué à l'adresse des « papistes », ces travestissements bizarres qui étaient tout à fait dans le goût de l'époque. Voici comment cette coupe se trouve en ma possession.

Il faut remonter un peu haut, — bien haut, — hélas!

J'avais à peine sept ans quand, un beau jour de printemps, ma mère, après m'avoir revêtu de mes plus beaux habits, me conduisit à la campagne. Ce fut la cause d'une grande joie, mais cette joie fut doublée quand on m'apprit que nous allions visiter *mon parrain le chevalier*.

Le chevalier de V... n'était pas en réalité mon parrain, quoique je l'appelasse de ce nom, mais bien celui de ma mère ; et en outre de la grande bonté de son caractère et de l'extrême douceur de ses manières, je l'aimais encore et surtout, — je puis bien en faire aujourd'hui l'aveu, — pour les friandises qu'il me prodiguait.

Le chevalier avait eu une existence assez agitée. La Révolution de 89 l'avait surpris au milieu de cette vie agréable, remplie de plaisirs faciles, que s'était créée dans ses terres la petite noblesse de cette époque. Il prit en haine cette Révolution qui lui gâtait ses plus belles années. Il avait vingt-six ans. Croyant à un bouleversement passager, il suivit le courant qui entraînait ceux de sa caste et émigra. Il alla servir dans l'armée des princes et fut légèrement blessé dans un des nombreux combats livrés aux troupes républicaines. Ce lui fut un prétexte pour se retirer. Cette guerre contre des soldats français l'avait découragé. Au commencement de l'Empire, il put se faire radier de la liste des émigrés et revint au village de V... qui l'avait vu naître. Il trouva ses biens confisqués et vendus ; on lui en restitua une faible partie qu'il vendit, et du produit de laquelle il acheta un petit domaine aux environs de Largentière.

C'est là qu'il vivait seul, n'ayant jamais voulu se marier. C'est

Digitized by Google

là que nous allions le visiter par le beau jour de printemps dont j'ai parlé.

Nous fûmes bientôt arrivés, sa petite campagne étant, comme je l'ai dit, peu éloignée de la ville. Nous pénétrâmes dans un vaste jardin planté de grands et beaux arbres à l'ombre desquels se promenait mon « parrain ».

J'ai encore devant les yeux sa belle tête souriante, qu'encadraient des cheveux coupés courts et des favoris plus blancs que la neige.

Il était d'une taille élevée, droite malgré son grand âge, et marchait toujours appuyé sur une canne à pomme d'argent.

Je courus à lui de toute la vitesse de mes petites jambes, et après l'avoir rapidement embrassé, je me hâtai de plonger les mains dans la poche de son habit, espérant y trouver ma portion habituelle de friandises.

Par exception, la poche ne renfermait qu'une tabatière, dont le contenu était loin de m'être une compensation.

Je dégringolai aussitôt des bras de mon parrain, et en enfant gâté me dirigeai vers l'intérieur de la maison où je savais trouver la grande provision de bonbons. J'allai droit au secrétaire qui contenait mon trésor, et j'étais près de remplir mes poches quand tout à coup, devant moi, un objet qui me sembla étrange attira et absorba mon attention.

C'était la coupe.

J'oubliai aussitôt les bonbons et n'eus qu'un désir, posséder la *tasse*. C'est ainsi que je désignais l'objet de ma curiosité.

On m'avait suivi, et ce fut les yeux rivés sur elle que l'on me surprit. Je pus à peine expliquer mon désir, tant il était violent.

Quelques minutes après je revenais dans le jardin avec ce nouveau jouet que je tournais et retournais dans mes mains. Je palpais les ciselures dont l'étrangeté frappait mon imagination, et dans ma tête je bâtissais toute une histoire dont les personnages que je voyais étaient les acteurs, et dont Lucifer, que j'avais parfaitement reconnu, était le héros.

Mais ma joie n'était pas partagée par tout le monde. Près de moi ma nourrice, qui n'avait pas cessé de me donner ses soins et qui nous avait accompagnés, était en proie à une préoccupation pleine de tristesse.

Pour elle, la coupe, *la tasse du diable*, ainsi qu'elle l'appelait, n'était pas chose inconnue. Depuis longtemps elle en savait la terrible légende.

Elle aurait bien empêché, si elle l'avait pu, qu'on me la donnât,

Digitized by Google

cette coupe fatale, dont la possession, même momentanée, amenait avec elle le malheur; mais elle avait dû céder malgré ses répugnances, devant une menace de crise nerveuse.

Aussi, depuis ce moment, elle ne me quittait pas, tout en évitant avec soin de se mettre en contact avec l'objet maudit.

Mais sa frayeur ne connut plus de bornes quand j'eus déclaré, d'un ton qui n'admettait pas de réplique, que j'avais soif et que je voulais boire dans la coupe.

Boire dans la coupe!...

C'était, à ses yeux, accumuler sur ma pauvre tête les calamités les plus épouvantables.

Il fallut céder cependant. L'ardent soleil auquel j'étais resté exposé m'avait donné une soif ardente. Dans le jardin même, sous la voûte de la maison, jaillissait une source. Je l'indiquai du doigt à ma nourrice en lui montrant la coupe, et bientôt après je buvais, à son grand désespoir, dans la « tasse du diable ».

Ce ne fut pas sans de vifs regrets que, notre visite terminée, je dus abandonner mon jouet. Ils furent cependant un peu adoucis par la promesse formelle que me fit ma mère d'un très-prochain retour.

Ce retour, hélas! ne devait jamais avoir lieu.

Je fus d'une grande gaîté jusqu'au soir, tout en me plaignant de lourdeurs de tête. On attribua ce malaise à l'agitation de la journée. Dans la nuit mon indisposition s'aggrava. La fièvre se déclara, bientôt accompagnée de délire.

Comme il arrive habituellement, mon délire reproduisait les impressions qui avaient frappé le plus vivement mon imagination. Aussi ne parlais-je que de la coupe et du diable, ces deux idées étant intimément liées dans mon esprit.

Dire le désespoir de ma pauvre nourrice serait chose impossible. Morne, tout en larmes, elle s'accusait de ma maladie qu'elle attribuait, — on le devine, — à l'influence funeste de la coupe. Elle maudissait le moment fatal qui m'en avait rendu maître, et peu s'en fallait qu'elle ne comprît dans sa malédiction mon parrain, première cause de tous les malheurs qui devaient immanquablement fondre sur moi, et dont ce qu'elle voyait était le commencement.

Ce fut en hochant tristement la tête qu'elle entendit le médecin annoncer une *encéphalite* (est-ce bien le mot?) causée par les ardeurs du soleil. Une incrédulité profonde se peignit sur ses traits, et tous ses soins furent désormais employés à chercher dans sa

Digitized by Google

mémoire, farcie de choses pareilles, une recette contre le maléfice dont j'étais la victime.

A l'aube, elle courait les champs à la recherche de certaines plantes, et dès le matin elle m'appliquait un cataplasme fait de ces plantes, jugées au préalable inoffensives par le médecin.

Peut-être bien que l'eau bénite avait remplacé, dans la confection de cet emplâtre, l'eau naturelle .. Je me garderais bien de jurer que non.

Le jour et la nuit qui suivirent je fus très-fatigué. Mais cependant vers le soir du second jour, l'état de somnolence dans lequel j'étais plongé et qui est, à ce qu'il paraît, un des mauvais symptômes de la maladie, disparut. La fièvre tomba et je sortis guéri d'un long sommeil. Mon premier sourire et mon premier regard trouvèrent à mon chevet, qu'elle n'avait pas quitté, ma mère à qui ce moment fit oublier ses veilles et ses souffrances.

Ma nourrice eut aussi son sourire. Des larmes de joie sillonnaient ses joues à la pensée du danger auquel je venais d'échapper.

Il va sans dire qu'elle attribuait ma guérison uniquement à *son remède,* et lui dire que le médecin pouvait bien y être pour quelque chose, eût provoqué un sourire qui en eût dit beaucoup plus long qu'il n'était gros.

Elle avait à ce sujet une théorie bien arrêtée. Les médecins n'étaient pas précisément gens à mépriser quand il s'agissait de têtes fêlées, de bras ou de jambes cassés, mais quand il s'agissait de maladies surnaturelles (et la mienne était de ce nombre, il eût fallu être bien aveugle pour ne pas le voir), le remède devait être de la même nature que le mal. Elle eût très-correctement dit avec les homœopathes de nos jours, si elle avait su le latin : *similia similibus curantur.*

Quant à la « tasse », elle se promit bien d'user à l'avenir de tous les moyens en son pouvoir pour m'empêcher de l'avoir une seconde fois en ma possession.

II

Huit jours après, il ne restait aucune trace de ma courte maladie, et j'avais tout oublié, jusqu'à la « tasse du diable ».

Un événement imprévu et bien triste vint raviver mon souvenir.

Un jour, on m'habilla de vêtements noirs, et l'on me conduisit rejoindre un funèbre cortége qui se rendait à l'église. Mon parrain

Digitized by Google

était mort, et nous l'accompagnions à sa dernière demeure. Je pleurai bien longtemps au souvenir de sa douce bonté, mais l'enfance est oublieuse ; le temps calma peu à peu mes regrets.

A défaut de parents, ma famille hérita son petit avoir. En témoignage de son affection, il m'avait légué, entre autres choses, la coupe, objet de mes vifs désirs quelques jours auparavant.

Cette mort survint au milieu de circonstances assez extraordinaires pour que je la raconte au lecteur.

Il suffisait d'un peu d'attention pour comprendre que cette calme et douce gaîté qui semblait être la nature même de mon parrain, n'était qu'un masque sous lequel se cachait une mélancolie profonde. Quelque chose de mystérieux enveloppait l'existence du chevalier et donnait à sa physionomie un relief qui impressionnait douloureusement.

Amour... souffrance... Ces deux mots qui se trouvent au fond de toute existence humaine, étaient murmurés à son entour. On précisait parfois, on parlait d'une princesse des bords du Rhin. On invoquait le célibat gardé par le chevalier depuis son retour de l'émigration, et surtout un portrait de jeune femme, placé dans sa chambre à coucher, et qui était de sa part l'objet d'une adoration passionnée.

Cette femme était une étrangère. Son habillement, sa physionomie, ne laissaient aucun doute à cet égard. D'ailleurs, les vieillards du pays qui avaient connu les parents du chevalier, assuraient que ce n'était pas un portrait de famille.

Bien souvent depuis, j'ai contemplé cette magnifique tête blonde où resplendissait l'éclat d'une beauté surhumaine. Le front, étroit comme celui de la Vénus antique, était surmonté d'une épaisse torsade de cheveux d'un blond fauve qui lui faisait au soleil comme un diadème d'or. Les yeux bleus avaient la profondeur qu'a le bleu d'une mer calme. Le nez était légèrement aquilin, avec des narines roses qui semblaient tressaillir sur la toile. Elle avait la lèvre autrichienne, cette lèvre altière ou tendre suivant les mouvements du cœur. Son cou rond et droit s'attachait admirablement à des épaules fermes, dont Phidias eût envié la courbe. Mais ce que le peintre avait su rendre surtout, c'était cette suprême expression d'orgueil souverain, de commandement, de fierté innée qui était le caractère distinctif de cette physionomie.

Si l'on disait vrai, que de souffrances durent torturer le cœur du chevalier, durant cet amour que l'inégalité des conditions devait rendre toujours malheureux !

Et ce portrait !... Etait-il un souvenir d'amour ou une dédai-

Digitized by Google

gneuse aumône accordée à la souffrance et au désespoir?.....

Jamais, durant sa vie, le vieux gentilhomme n'avait dit un mot qui pût trahir son secret, si secret il y avait.

On ajoutait encore à ces vagues rumeurs, on parlait d'un combat sanglant, mystérieux... duel ou meurtre... on ne savait, dans la salle même d'un joyeux festin. Et c'était la poitrine d'un frère que l'épée de chacun des combattants cherchait à percer. Aux pieds de cette femme, qui les dédaignait peut-être tous les deux, les deux cœurs s'étaient rencontrés et haïs.

Ce qui donnait quelque créance à ces bruits, c'était la disparition d'un frère du chevalier, mort pendant l'émigration.

Qu'il y eût ou non du vrai dans ce que l'on disait, il semblait certain qu'un événement extraordinaire dominait cette étrange existence. A certains moments, cette joie apparente tombait brusquement comme un masque qui fatigue et que l'on enlève. On devinait dans ce cœur blessé un détachement profond des choses humaines, et souvent on eût pu lire sur cette physionomie morne l'amère satisfaction de l'homme à qui la ruine de ses espérances a enlevé le droit de rien attendre de la vie.

Une fois l'an ce masque tombait, et une tranformation complète s'opérait dans la personne du chevalier.

Il célébrait alors, dans de bizarres circonstances, un mystérieux anniversaire.

Ce jour-là, il s'habillait avec plus de soin que de coutume. La maison elle-même changeait d'aspect. On enlevait leurs enveloppes aux meubles du vieux salon ; l'argenterie et les cristaux sortaient des armoires, et dès le matin la porte était défendue à tout visiteur.

La vieille gouvernante, d'abord en proie au plus vif étonnement, avait fini par s'habituer à ce qu'elle appelait les *originalités* de son maître, et entraînée par l'habitude elle faisait d'elle-même, le jour venu, tous les préparatifs habituels.

Depuis son retour de l'émigration le chevalier n'avait jamais manqué de célébrer cet étrange anniversaire. Il en sortait depuis quelques années très-affaibli.

Aux approches de cette époque, une surexcitation nerveuse s'emparait de lui, et cette fièvre, dont l'intensité croissait jusqu'au jour fatal, faisait ensuite place à un profond abattement.

Cette année les symptômes de fatigue étaient reparus plus inquiétants que jamais. La fièvre avait acquis une telle violence qu'elle enlevait au vieillard toutes ses forces. Néanmoins, et malgré les observations faites par ma mère à notre dernière visite, le chevalier ne voulut rien changer à ses habitudes.

Digitized by Google

C'était un jeudi. Tous les soins habituels avaient été pris, mais le matin le chevalier fut tellement fatigué qu'il craignit un instant de ne pouvoir se lever. Sa volonté triompha cependant de la faiblesse qui l'accablait.

Ce jour-là, il ne faisait qu'un repas ; ce repas avait lieu dans des circonstances étranges et inexplicables pour tout autre que le chevalier.

Quel que fût le temps et quelle que fût l'heure il avait toujours lieu aux bougies. La table, servie avec tout le luxe qu'on pouvait déployer, avait deux couverts. Le second convive n'était autre que la jeune femme du tableau, qui, descendu du mur où il était appendu, prenait place sur un fauteuil, en face du chevalier. A côté de ce dernier était la vieille coupe, la coupe maudite, et une bouteille de vin du Rhin Il y avait encore sur la table un tout petit flacon en cristal curieusement ouvragé, et renfermant une épaisse liqueur de couleur brune.

Le souper servi, la gouvernante avait ordre de ne rentrer qu'au matin. Et, à partir du moment où elle quittait la salle, jusqu'au moment de sa rentrée, nul ne savait ce qui se passait dans cet étrange festin.

Habituellement, elle trouvait son maître dans un état de prostration complète: les mets étaient presque intacts, mais la bouteille de vin était à moitié vidée, et le contenu du flacon avait sensiblement diminué.

Tout se passa comme d'habitude. Le chevalier semblait avoir repris de nouvelles forces. C'était comme la lueur de la lampe qui brille plus vivement un instant avant de s'éteindre.

A travers les volets mal joints on eût pu apercevoir du dehors l'éclat des bougies qui peu à peu pâlit, et enfin sembla s'éteindre aux premières lueurs du jour.

Le matin la gouvernante, en pénétrant dans la salle, trouva le chevalier à moitié renversé sur son fauteuil. Sa main posée sur la table tenait encore la coupe qu'il semblait venir de porter à ses lèvres, tant le mouvement avait de mollesse et de naturel. Ses lèvres entr'ouvertes et d'où aucun souffle ne s'échappait, souriaient. Sur sa figure rayonnante, le bonheur avait laissé son empreinte que la mort n'avait pu effacer.

Car c'était du sommeil éternel qu'il dormait, et ses yeux ne devaient plus s'ouvrir de ce côté de la vie, ni contempler cette image adorée à laquelle ils avaient donné leur dernier regard.

Contre l'ordinaire, les plats n'avaient pas été touchés ; à peine

Digitized by Google

si quelques gouttes de vin manquaient à la bouteille, et le petit flacon avait été complétement vidé.

La gouvernante crut d'abord à une léthargie, mais l'arrivée du médecin dissipa cette illusion.

Au fond de la coupe brillait, comme une perle humide, une goutte de la liqueur brunâtre.

Il fut facile de reconnaître de l'opium. Le chevalier, dans son état de faiblesse, n'avait pu supporter l'action du somnifère, et ce qui dans son état habituel n'était qu'un narcotique, était devenu cette fois un poison mortel.

Rien ne put faire supposer d'ailleurs une intention de suicide.

Deux jours après j'accompagnais, comme je l'ai dit, le chevalier à sa dernière demeure.

Etrange coïncidence!... La coupe avait-elle réellement cette influence fatale que lui attribuait la croyance populaire? Etait-ce le hasard seul qui la mêlait à tous les événements malheureux qui accablaient ses possesseurs.

Qui le sait et qui saura jamais les mystères au milieu desquels se débat notre existence?

Où avait pris source cette sombre légende? On racontait à ce sujet une étrange histoire. Vraie?.. Peut-être!.. Le narrateur l'assurait, la tenant de son père, qui la tenait de son aïeul.

La voici telle que la racontent encore quelques vieilles gens du pays, et telle que me l'a dite bien des fois ma nourrice.

III

Parmi les ancêtres du chevalier, il s'en trouvait un dont la vie avait été une longue suite de méfaits. Rançonner ses vassaux, forcer femmes et filles, piller les monastères (pour les rappeler, disait-il, à l'austérité de leur règle), était un jeu pour le mécréant.

Aussi, Dieu sait combien de paysans pendus, de couvents ruinés, de filles mises à mal il comptait dans ses domaines!... Il était, avec deux ou trois seigneurs de ses voisins, compagnons de ses débauches, la terreur de la contrée.

Il ne craignait ni dieu ni diable, par la raison qu'il ne croyait ni à l'un ni à l'autre, et s'il y avait au château de V... une chapelle et un chapelain pour la desservir, c'était grâce à l'intercession de la baronne, une sainte femme, elle!... Pour lui, il se moquait ouvertement de toutes ces momeries.

Certains prétendaient que messire Satan et lui ne faisaient

Digitized by Google

qu'un, — ce qu'on verra bien par la suite ne pas être fondé, — et à ce sujet on racontait tout bas avec terreur qu'un jour, par une méprise inexplicable et qui était évidemment une permission de Dieu, l'on avait présenté au baron, dans le bassin où il baignait ses mains, de l'eau bénite en place d'eau naturelle. Sans défiance, le baron y avait plongé les mains, mais il les avait aussitôt retirées fumantes en jurant tous les jurons de l'enfer.

On ajoutait, — en se signant, — qu'on avait vu, horreur profonde!... une flamme bleuâtre, répandant une forte odeur de soufre, — ce qui était une suprême preuve, — courir autour des mains, et qu'un jet de flammes sorti de la bouche du baron avait asphyxié le malheureux serviteur, auteur de la méprise, lequel avait ainsi gagné son salut dans l'autre monde, ce qui fait bien supporter d'avoir été asphyxié dans celui-ci.

Mais il serait peut-être sage de se défier un peu de ces exagérations.

Quoi qu'il en fût, s'il n'était pas le diable, il était bien certainement un de ses suppôts, et il devait un jour ou l'autre aller le rejoindre dans les enfers, ce qui était le suprême espoir et la consolation des pauvres vassaux épouvantés.

Et quoiqu'il ne soit pas permis de vouloir du mal à son prochain, pareil désir était bien naturel et bien excusable, il faut en convenir.

Il y a, à quelque distance du petit village celtique de Thauriers, à l'extrémité de la lande sauvage au pied de laquelle s'ouvre la gorge de Roubreau, un monument d'une forme bizarre.

C'est un immense bloc de pierre plate, posé horizontalement sur trois autres blocs plantés en terre, formant à l'intérieur une cavité assez profonde, et à sa surface extérieure une sorte de table ou d'autel. Il semble que la force des hommes n'ait pu, sans aide surnaturelle, édifier une œuvre pareille. Aussi s'avouait-on avec terreur qu'elle était le travail des démons.

C'était un lieu mal famé et qui passait pour le point de réunion des sorciers et des esprits malfaisants.

Or une nuit, une nuit pleine d'ombre et de mystère, le galop retentissant d'un cheval se fit entendre non loin du singulier monument, et l'on eût pu voir traversant l'espace sur son coursier noir, passer comme un fantôme la silhouette du seigneur de V..., le baron maudit.

Où allait-il? D'où venait-il?

La légende reste muette sur ce point. Dieu n'est pas d'ailleurs

Digitized by Google

obligé d'expliquer ses desseins, n'est-ce pas ?... Tant pis pour ceux qui ont des yeux et ne voient pas.

Le bruit allait s'approchant. Tout à coup, au détour du sentier, le baron apparut et muet d'étonnement il arrêta son cheval effrayé.

Il était arrivé en face du monument mystérieux.

Un spectacle étrange frappa ses regards.

Dieu nous préserve tous de voir jamais ce que virent ses yeux!

Le monument était splendidement illuminé, mais d'une lumière qui ne ressemblait en rien à la lumière ordinaire. C'était une lueur d'un rouge ardent, sans scintillement. Son éclat était tellement intense qu'il blessait les yeux comme s'il les eût déchirés. Quoique le vent fit s'entrechoquer les branches et tourbillonner les feuilles, la flamme n'était point agitée, si flamme il y avait, et conservait son immobilité et sa vivacité.

Autour étaient assis, dans de grands fauteuils à dossier élevé, trois personnages qu'il fut facile au baron de reconnaître pour les compagnons de ses orgies et de ses crimes, Devant eux, sur le monument, était servi un splendide festin. La vaisselle semblait être en or et jetait de fauves reflets. Des flacons au ventre rebondi, au col long et étranglé, étaient placés à côté de chaque convive, et de vastes coupes d'argent accompagnaient les flacons.

D'un bond, cheval et cavalier furent auprès des convives.

— Par Satan notre maître, messeigneurs, dit le baron, je suis heureux de notre rencontre, mais par quel hasard...?

Un ricanement étrange traversa les airs sans qu'aucun visage eût tressailli, qu'aucune bouche se fût ouverte.

Le baron s'était arrêté , il venait d'apercevoir un quatrième fauteuil resté vide, devant lequel étaient cependant une coupe à moitié pleine et un couvert qui semblait avoir servi.

— M'attendiez-vous donc ? continua-t-il, un peu étonné, en montrant le fauteuil vide, ou mon arrivée a-t-elle mis en fuite un convive plus timide, quelque bachelette naïve ?

Un sourire d'une expression singulière parut sur le visage des gentilshommes.

— Nous vous attendions, baron, dit l'un d'eux, et c'est celui même à qui ce siége est destiné qui nous a annoncé votre arrivée. A table donc, et portons la santé du Maitre.

Sans qu'il pût s'en rendre compte, le baron se trouva une coupe dans la main. Un des amphytrions l'emplit d'une liqueur

Digitized by Google

qui lui parut être du sang. Et toutes les mains s'élevèrent à la santé du MAITRE que l'on avait invoqué.

Ce MAITRE, il n'est pas besoin de le nommer.

Il lui sembla que la coupe placée devant le fauteuil vide s'élevait avec les autres, sans qu'il vît aucun bras la soutenir.

Le breuvage mouillait déjà ses lèvres quand une voix retentit à ses oreilles :

— Arrête, dit-elle, c'est la mort que tu vas boire, c'est la damnation !...

Le baron aperçut alors, suspendue dans les airs comme une vapeur argentée, une forme blanche, telle qu'il en avait vu quelquefois dans les tableaux qui ornaient la chapelle du château.

— Regarde, continua la voix, ce sont les prières de la baronne qui t'ont sauvé !

En même temps les feux s'éteignirent subitement ; la lune, s'échappant du milieu d'un nuage noir, vint éclairer de sa lumière pâle un lugubre spectacle.

Autour du monument, trois squelettes étaient assis ; sur le fauteuil vide, Satan, le roi des enfers, apparaissait dans tout l'éclat de sa terrible majesté.

Cette vision eut la durée d'un éclair, mais tous ses détails se gravèrent dans la mémoire du gentilhomme.

Quelques instants après il se sentait emporté au triple galop de son cheval à travers l'espace.

Le lendemain on trouva aux portes du château de V... un cheval sans cavalier. Son poil hérissé, couvert de grosses gouttes de sueur séchée, indiquait que l'animal avait fourni une longue course.

A quelques pas était étendu, en apparence sans vie, le baron de V... Dans sa main crispée se trouvait une coupe, d'un aspect bizarre, en argent ciselé.

On transporta le baron au château. Il n'avait aucune blessure apparente. Néanmoins, dans la journée, une fièvre violente s'empara de lui, et vers le soir il mourut après avoir, sur sa demande, reçu les derniers sacrements.

Son confesseur fut le confident de cette triste histoire que, pour l'édification des pécheurs, il lui permit de rendre publique.

Les trois seigneurs, amis et complices du baron, avaient disparu, et oncques on n'eut de leurs nouvelles.

Depuis, chaque génération avait vu la coupe figurer dans les catastrophes qui avaient frappé la famille de V..., et, fidèle à sa

Digitized by Google

destinée, elle se trouvait fatalement mêlée à la mort du dernier de la race.

IV

Le lecteur comprendra maintenant l'exclamation de plaintive tristesse que poussa ma nourrice en me voyant possesseur de l'objet maudit.

Ses craintes seront-elles vaines ?...

Avec le dernier des de V... la coupe a-t-elle perdu l'influence mystérieuse que lui attribue son origine surnaturelle ?

Le talisman est-il devenu uniquement une œuvre d'art ?...

L'avenir seul peut répondre à ces questions. Pour moi, j'ai raconté fidèlement ce qui m'est arrivé et ce que j'ai vu.

Que le lecteur me pardonne la longueur de ce récit.

Léon Védel.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

La vie de province au XVIIIe siècle : les femmes, les mœurs, les usages, par Anatole de GALLIER (Tiré à part du *Bulletin de la Société d'archéologie* de la Drôme). Paris, libr. Rouquette, 87, passage Choiseul; Valence, imp. Chenevier, 1877.

Combien de lecteurs étudient aujourd'hui l'œuvre si curieuse de Monteil, *Histoire des Français des divers États!* Cependant, de quel intérêt il est pour nous de pénétrer en quelque sorte dans la vie intime de nos ancêtres; de les suivre, non seulement dans l'apparat de la représentation, de la vie publique, mais de les surprendre dans la vie de tous les jours, dans le terre-à-terre du chez soi.

L'honorable président de la *Société d'archéologie de la Drôme*, M. Anatole de Gallier, connu par d'importants travaux sur notre histoire locale, a eu la bonne fortune de rencontrer une série de lettres et documents inédits, dont les « papiers des Franquières » forment le lot principal.

Les Franquières tenaient au monde parlementaire de ce temps-là; Louis Aymon, seigneur de Franquières, était conseiller au Parlement de Grenoble. Son fils Laurent consacra plusieurs années à des voyages en Espagne, en Hollande, en Suisse et en France.

Les détails abondent sur un grand nombre de familles dauphinoises ou lyonnaises. Dans la volumineuse correspondance qu'il a consultée, M. de Gallier a su ne faire que les extraits les plus intéressants. Il y a là des choses très-piquantes, de charmantes anecdotes finement contées. Connaissez-vous l'histoire de « la belle Viennoise »?

« Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la beauté des femmes était proverbiale à Romans, à Valence et à Vienne, témoin la belle Coulon, jeune personne que des affaires attirèrent à Paris avec sa mère, dans les dernières années du règne de Louis XIV. Elle y eut une si grande réputation de beauté, que tout le monde courait après elle pour la regarder. Toute honteuse de cet empressement malséant, la pauvre fille n'osa plus se montrer aux Tuileries; mais la foule la suivit au jardin du Luxembourg où elle avait cru pouvoir se dérober. Les autres femmes en furent si jalouses qu'on fit contre elle des satires, débitées à la Comédie et à l'Opéra, où l'on criait à tue-tête : « A quatre sols la beauté de Vienne, à quatre sols! » Ce qui n'empêcha pas un seigneur de la cour, le marquis de Martel, de l'épouser... »

Menu d'un festin au château de la Verpillière : « Il y avait cent personnes d'invitées et la consommation du jour fut de douze moutons, un veau et demi, cent livres de bœuf et cinquante volailles... »

Les gages d'une cuisinière, de six écus en 1680, s'élevaient à cinquante écus en 1802.

Il y aurait beaucoup à noter sur les divertissements, les théâtres, les beaux-arts, la médecine, les sciences, etc.; nous aimons mieux renvoyer à l'opuscule si nourri de faits de M. de Gallier.

Notice historique sur le lycée de Tournon, ornée du portrait authentique du cardinal de Tournon, avec sa signature en fac-simile, et suivie d'une lettre inédite du même cardinal, par M. Arthur WYART, professeur au lycée de Tournon, membre correspondant de la Société de statistique et d'archéologie de la Drôme.— Tournon, imp. J. Parnin, 1877. Prix : 1 fr., in-8° r. de 48 pp.

« Nul établissement d'instruction universitaire n'a plus de droit que le lycée de Tournon, à une histoire spéciale. Sa haute antiquité, la renommée dont il n'a cessé de jouir depuis sa fondation, ses succès passés et présents, l'avenir prospère qui lui semble encore réservé, tout contribue à le rendre digne de l'attention des érudits et des curieux. »

Ainsi s'exprime, dans un court avant-propos, l'auteur de la Notice. Malheureusement les documents font défaut pour une histoire complète. Ceux que M. Wyart a rassemblés offrent un réel intérêt.

La fondation du collége de Tournon remonte à 1545; elle est due au cardinal de Tournon qui fut ministre sous François Ier et joua un grand rôle dans les affaires de ce temps.

Le XVIe siècle ne vit pas seulement la renaissance des lettres et des arts, mais encore celle de l'instruction publique. C'est à cette date que

Digitized by Google

remonte la fondation des grands établissements d'instruction dans notre contrée : université catholique de Valence, universités protestantes de Die et d'Orange , colléges de Tournon et de Vienne dirigés par les jésuites, etc.

A ce cardinal de Tournon si terrible contre les Vaudois, si acharné contre Michel Servet, si redoutable à la Réforme, la postérité doit tenir compte d'un zèle ardent pour le développement de l'instruction publique. Déjà fondateur du collége d'Auch, il construit à ses frais les magnifiques bâtiments du collége de Tournon; il en nomme directeur Jean Pélisson, grammairien célèbre, originaire de Condrieu; enfin, en 1560, il y installe les jésuites.

La puissante compagnie donna la plus vigoureuse impulsion à la prospérité du collége, devenu université dès 1552. Vers la fin du XVIe et le commencement du XVIIe siècle, Tournon devint un véritable centre intellectuel. L'imprimerie y prit un brillant essor. Les publications d'auteurs classiques, de poëtes contemporains, (les *Mimes* de Baïf,) et surtout les ouvrages de polémique religieuse, sortirent en grand nombre des presses tournonaises (1).

En 1626, un arrêt du Parlement de Toulouse supprima l'université des jésuites. Tournon ne leur demeura pas moins comme collége jusqu'en 1762, où ils furent chassés de France.

Des jésuites, le collége de Tournon passa aux oratoriens qui le gardèrent jusqu'en 1819 ; l'Université en prit alors possession.

M. Wyart a suivi dans ses successives transformations ce bel établissement d'instruction secondaire dont Tournon s'enorgueillit à bon droit. Nous ne regrettons qu'une lacune dans ce travail, d'ailleurs très-complet : nous aurions voulu y trouver la liste des notabilités qui ont passé par le collége, l'université ou le lycée de Tournon.

Notice sur l'Université d'Orange, par le docteur Martial Millet. — Avignon, impr. Seguin frères, 1878, in-8° r. de 44 pp. titre en rouge et noir.

D'une notice sur le lycée de Tournon à une notice sur l'université d'Orange, la transition est toute trouvée.

M. le docteur Millet nous avait donné l'an passé un travail estimé sur l'imprimerie à Orange ; nous en avons rendu compte dans la *Revue*. Il poursuit ses recherches laborieuses sur sa ville natale en présentant cette année aux érudits l'histoire de l'université d'Orange.

Pendant le moyen âge et les guerres de religion, les affaires de la principauté n'ont fait qu'un pour ainsi dire avec celles de notre province ; le sujet traité par M. Millet mérite donc d'être revendiqué comme dauphinois.

Les études étaient florissantes à Orange dès le XIIe siècle. Le 1er septembre 1268, survint entre l'évêque et les princes de Baux une transaction portant que la direction des études appartenait à l'évêque. L'empereur Charles IV, qui n'affirma son autorité sur le royaume d'Arles que par la concession de nombreux et importants priviléges à la plupart des villes de la contrée, créa l'université d'Orange par diplôme du 6 juin 1365, à la prière d'un Raymond de Baux. Ce diplôme, daté d'Avignon, est conservé aux archives d'Orange.

M. Millet raconte les épreuves que traversa l'université soit pendant les guerres de religion, soit après la révocation de l'édit de Nantes, jusqu'à sa suppression, arrivée en 1791, comme pour l'université de Valence.

Parmi les personnages remarquables qu'elle reçut docteurs, nous citerons le jurisconsulte Berriat Saint-Prix, le grand orateur Barnave, et Boissy-d'Anglas, le célèbre conventionnel.

Dans l'édition des *Œuvres* de Barnave, par M. Bérenger de la Drôme, on trouve plusieurs lettres adressées à Boissy-d'Anglas par

(1) Voir dans le 1er volume de la *Revue*, l'*Imprimerie dans le Vivarais*, par M. Vaschalde (il a été fait un tirage à part), et l'*Imprimerie à Tournon*, travail publié dans le Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, par M. A. de Gallier, président de cette Société.

Digitized by Google

l'infortuné Barnave traîné dans les prisons avant d'expier sur l'échafaud son éloquence et son patriotisme. Le représentant de l'Ardèche s'employa activement pour le sauver, mais, hélas! sans succès. Est-il permis de supposer que l'amitié qui unit ces deux hommes, prit naissance sur les bords de l'Aigues et fut contractée dans la fréquentation des mêmes cours, dans les examens de droit subis ensemble?

Voyage aux pays volcaniques du Vivarais, par le docteur FRANCUS. — Privas, impr. Roure, 1878; in-8° cour. de 390 pp.

Ah! le bon livre, et l'aimable guide! Comme il serait doux de courir les monts avec un maître aussi instruit et aussi complaisant! Celui-là n'ignore rien des régions qu'il dépeint avec enthousiasme. La science géologique n'a pour lui pas de mystère. Les révolutions subies par ces sommets escarpés, il vous les dénombre l'une après l'autre; les rivières et les torrents, les sources d eaux minérales, il vous en conte agréablement l'origine et la découverte; les légendes et l'histoire, il vous en révèle tous les secrets. Voici *Alba Augusta Helviorum* visitée par les légions de César; voici Rochemaure, Montpezat, Mazan, Antraigues, avec leurs souvenirs de la féodalité. Voulez-vous des coutumes locales, des traits de mœurs particulières à ce vieux sol du Vivarais tourmenté par tant de révolutions? Vous n'aurez que l'embarras du choix, depuis le Chenavari où les guides conduisent leurs mulets en les tenant par la queue, jusqu'à la fontaine exhilarante de St-Cirgues.

Touristes qui avez affronté les pics neigeux de nos Alpes, il vous reste encore à voir les pays volcaniques du Vivarais avec leurs innombrables sources d'eaux minérales. Prenez pour vous guider le livre du docteur Francus. C'est un enfant du pays qui connaît bien les choses dont il parle, qui a bien vu et bien décrit.

Je ne lui ferai qu'un reproche, c'est d'emporter dans ses pérégrinations les préoccupations politiques de l'heure présente. Les temps sont tristes sans doute, mais quand on monte d'un pas alerte vers les plus fiers sommets, n'est-il pas permis de secouer sur la plaine les misérables soucis de la veille, de s'enivrer d'air pur, de ciel bleu, en face de la nature éternelle?...

Je vous dirai peut-être quelque jour, ami lecteur, le nom de l'honnête homme qui s'abrite sous le pseudonyme heureusement choisi de docteur *Francus*, car ce nom signifie à la fois « sincère et patriote ». Pour le moment, qu'il vous suffise de savoir qu'il est d'assez bonne lignée: quelqu'un des siens, jurisconsulte à Antraigues il y a un siècle, découvrait une source d'eau thermale; un autre écrivait en plein 93 une protestation en faveur de Louis XVI et la distribuait lui-même aux membres de la Convention. Cet audacieux ne fut préservé de l'échafaud que par l'intervention de ses deux beaux-frères, qui faisaient partie de la redoutable assemblée.

L'Ermite de Vézérance.

ERRATUM

Des erreurs dans l'orthographe des noms propres se sont glissées, n° de juillet, dans l'article intitulé: *De l'affiliation des sociétés savantes de province à l'Institut national de France*.

Page 305, au lieu de: Francisque *de* Bouillier, *lisez:* Francisque Bouillier.

Page 306, au lieu de: Daunon, de Choiseuil d'Allicourt, Petit-Raclel, Amauri Duval, *lisez:* Daunou, de Choiseul d'Aillecourt, Petit-Radel, Amaury Duval.

Page 307, au lieu de: Bettancourt, de Pastorel, de Gerandeau, Dugas-Monbel, Paul-Louis Courrier, Lacanal, Roulland, *lisez:* de Béthancourt, de Pastoret, de Gérando, Dugas-Montbel, Paul-Louis Courier, Lakanal, Rouland.

Page 309, au lieu de I. C. Martin, Piat des Vial, *lisez:* J. C. Martin, Piat des Vials.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. SAVIGNÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

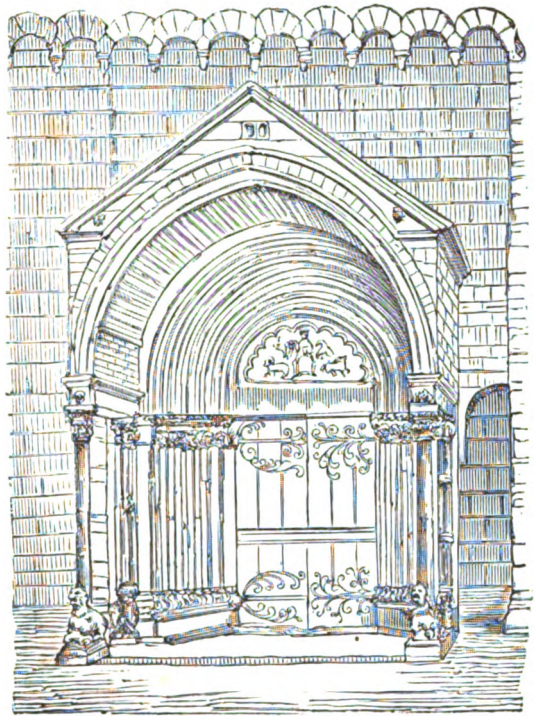

EMBRUN (1)

EMBRUN est la ville du département des Hautes-Alpes qui joint à la situation la plus pittoresque les plus intéressants monuments et les souvenirs historiques les plus dignes d'étude. La ville occupe le sommet d'un plateau se terminant brusquement du côté de la Durance par un précipice vertigineux de cent mètres de hauteur et dominant le cours sinueux de la rivière. De la promenade qui couronne le Roc on embrasse un vaste horizon de prairies et de champs cultivés qui s'élèvent en pente douce jusqu'aux premiers escarpements des montagnes couronnées d'une puissante végétation.

(1) La tête de page représente la grande porte de la cathédrale d'Embrun, et la lettre ornée les armes de la ville posées sur un griffon tenant un lapin, emblèmes tirés de la même cathédrale.

Digitized by Google

Embrun a encore sa célèbre cathédrale avec les richesses de son trésor et une foule de restes de l'architecture du moyen âge à faire admirer au voyageur. On y rencontre presque à chaque coin de rue des maisons des XIVe et XVIe siècles, des fragments de sculpture encastrés dans les murailles, des portes sculptées du XVIe siècle, des fontaines armoriées de la même époque. Embrun en un mot présente tous les caractères d'une vieille cité que les progrès modernes ont à peine effleurée. En revanche ne lui demandez pas du bruit, du mouvement, de l'industrie, de beaux alignements; les rues sont généralement tortueuses et étroites, la ménagère travaille sur le pas de sa porte et les volailles barbottent paisiblement dans le ruisseau; on y respire enfin partout le calme d'une vie plus paisible que variée. Nos vieux monuments et nos vieux souvenirs disparaissent assez vite sous la pioche des démolisseurs, une ville comme Embrun sera bientôt une rareté: le touriste, l'historien et l'archéologue peuvent encore faire dans l'Embrunais une riche moissons de croquis, d'impressions et d'études.

Embrun (*Ebrodunum*) existait à l'époque gauloise: elle était alors une des villes principales de la confédération des Caturiges. Son nom est emprunté aux radicaux celtiques, *avr*, *ebr*, eau et *dun*, hauteur (1). A part quelques rares monnaies (2) on n'a pas trouvé à Embrun même de restes de la civilisation celtique, mais ses environs ont fourni abondamment des sépultures de l'époque préhistorique: on en a mis à jour en assez grand nombre aux Orres, aux Crottes, à Châteauroux etc.; elles ont fourni des anneaux, des fibules, des bracelets en bronze; on n'y a rencontré aucun instrument de pierre, ce qui est l'indice d'une colonisation assez récente de la contrée.

Après la conquête des Gaules par les légions romaines, Embrun devint une étape très-importante de la voie si fréquentée qui conduisait d'Italie en Gaule par le mont Genèvre. Elle reçut en 63 de J.-C. le droit de latinité, en 68 le titre de ville alliée; elle fut élevée en 324 au rang de métropole des Alpes Maritimes et Cottiennes, et devint enfin, en 395, la capitale de la Viennoise quatrième. Quatre ou cinq inscriptions (3) et quelques statuettes en bronze d'un travail remarquable, indiquant le culte d'une divinité obscène, sont les seuls témoignages qui subsistent de l'occupation d'Embrun par les Romains.

Après les invasions qui détruisirent l'empire romain, l'Embrunais fit partie du royaume de Bourgogne (406), puis à la destruction de cet état (534) il passa sous la main des descendants de Clovis et enfin de Charlemagne et de ses successeurs. Par le traité de Verdun (843),

(1) Le radical *ebr* ou *avr* se retrouve dans une foule de noms de rivières telles que l'Avre (Somme, Eure), l'Evre (Mayenne, Cher, etc.), Yevre (Loiret, Marne). Il se retrouve en composé dans les mots Eburovices (Evreux), Eboracum (Yorck), Eburodunum (Iverdun). Le mot *dun*, avec la signification d'élévation, est très-fréquent; on le retrouve dans les noms de Châteaudun, Iverdun, Dun-le-Roi, Dun-les-Places, etc., etc.

(2) Ce sont des deniers d'argent fabriqués pendant la durée de la ligue contre Arioviste et portant la légende AMBILO EBVRO.

(1) Ces inscriptions sont maintenant réunies à la préfecture et à l'évêché de Gap.

Digitized by Google

il devint l'apanage de Lothaire, ainsi que le Dauphiné, la Provence, la Bourgogne et la Lorraine. Trente-six ans plus tard (879), il fit partie du nouveau royaume de Bourgogne que le concile de Mantaille créa en faveur de Boson et de ses descendants. En 1032 il devint le partage de l'empereur Conrad le Salique et fut annexé définitivement à l'empire d'Allemagne.

Dans le courant du Xe siècle les invasions sarrazines avaient porté la ruine et la désolation dans le midi de la France; les Alpes surtout, où ils trouvèrent un refuge inexpugnable, avaient beaucoup souffert. L'Embrunais fut délivré de ses ennemis vers 992 (disent les chroniques) par Guillaume, comte de Forcalquier, qui rétablit les archevêques et s'empara de toute la contrée à titre de fief relevant de l'empire. En 1212, Béatrix, fille d'un autre Guillaume, comte de Forcalquier, épousa Guigues-André dauphin, et lui apporta en dot le comté d'Embrun qui fut définitivement annexé au Dauphiné en 1232, par un traité conclu entre le Dauphin et sa fille, héritière de Béatrix sa mère. Depuis cette époque le comté d'Embrun a suivi les destinées de la province de Dauphiné. Tel est en résumé l'histoire de l'Embrunais.

Les archevêques d'Embrun, qui avaient reçu de grands priviléges et de nombreuses libéralités des empereurs, des comtes de Forcalquier et des Dauphins, étaient des princes riches et puissants: ils recevaient l'hommage des Dauphins, frappaient monnaie (1) et étendaient leur juridiction ecclésiastique sur l'Embrunais, le Briançonnais, une partie de la Provence (Seyne et Turriers) et une partie du Piémont (vallée de Barcelonnette); six évêchés, ceux de Digne, Senez, Glandevez, Vence, Nice et Antibes, étaient leurs suffragants (2). La plus grande partie de l'Embrunais, dans lequel on comptait très-peu de seigneurs particuliers, leur appartenait en toute propriété. Ils ne tardèrent pas à dépouiller la ville d'Embrun des priviléges et libertés qu'elle tenait de la libéralité des empereurs et des comtes de Forcalquier, mais ce ne fut pas sans une vive résistance. Raymond de Thiaud et Pierre de Ferrières, qui appartenaient à la meilleure noblesse embrunaise, chassèrent, avec l'aide des citoyens de la ville, l'archevêque Henri de Suze de son palais épiscopal et restèrent pendant cinq ans maîtres d'Embrun (1253-1257). Ils l'auraient probablement conservée plus longtemps encore sans l'intervention du dauphin et de ses hommes d'armes.

Du reste les archevêques eux-mêmes, d'abord si puissants, ne tardèrent pas à voir leur autorité amoindrie; les rois de France les reléguèrent bien vite au second plan, et au XVIe siècle leur principauté n'était plus qu'un vain titre sans autorité sérieuse.

(1) Deux seuls archevêques ont frappé monnaie, ce sont Raymond Roubaud (1318-1322) et Pasteur d'Aubenas (1338-1350). Du premier il existe un gros et un demi-gros d'argent, du second, un gros seulement. Ces monnaies sont d'un bon travail et d'une extrême rareté. On n'en connaît que trois ou quatre exemplaires. Le gros de Pasteur est unique.

(2) Il y a eu neuf conciles provinciaux à Embrun; le dernier et le plus célèbre de tous fut celui qui, sous la présidence de Mgr de Tencin, condamna Soanen, évêque de Senez, pour ses opinions jansénistes (1727).

Digitized by Google

L'origine du célèbre pèlerinage de N.-D. d'Embrun, auquel Louis XI avait tant de confiance, est mal connue; on sait seulement que ce fut dans le courant du XIVe siècle que les pèlerins commencèrent à affluer devant l'image miraculeuse peinte sur l'imposte de la porte latérale de la cathédrale. Le chapitre devint bientôt excessivement riche par suite des largesses des visiteurs et des libéralités des princes et des rois; il compta, au XVe siècle, jusqu'à cent membres sous les ordres d'un prévôt. Louis XI, Charles VIII, François Ier, Henri II, Louis XIII, visitèrent Embrun et prirent place au chœur en qualité de protochanoines (1).

Les guerres de religion anéantirent cette prospérité. Guillaume de St-Marcel d'Avancon, archevêque d'Embrun (1558-1600), chef politique de la Ligue en Dauphiné, ennemi personnel de Lesdiguières, qu'il voulut, dit-on, faire assassiner, fut le mauvais génie d'Embrun à cette époque. Il en fit chasser de sa propre autorité le gouverneur qui passait pour peu ami des princes lorrains, et le fit remplacer par Clermont-Chatte, jeune ligueur débauché, qui laissa la garnison se perdre et se fit battre à plate couture par Lesdiguières. Le chef huguenot, poursuivant ses avantages, s'empara d'Embrun presque sans coup férir le 19 novembre 1585, grâce à la connivence de quelques habitants; ses soldats mirent la ville à sac, détruisirent plusieurs intéressants monuments ecclésiastiques et pillèrent le trésor du chapitre. Depuis cette époque Embrun ne s'est pas relevé, le pèlerinage a cessé d'exister et l'archevêché a été supprimé à la Révolution.

Malgré la facilité avec laquelle Lesdiguières s'empara d'Embrun, cette ville était autrefois une place de guerre de premier ordre; la lettre inédite suivante, de François Ier, montre combien il faisait de cas de cette position militaire, presque imprenable à une époque où l'artillerie avait une faible portée et où l'art des siéges était encore en enfance.

A mon cousin le sieur d'Humyeres, chevalier de mon ordre.

Monsieur de Humieres, depuis mon autre lettre escripte j'en ai receu une de mon cousin le Grant-maistre du XXVIIIe de ce moys par laquelle il me fait savoir que, par les advertissemens qu'il a du camp de l'empereur il est quelque bruict que ledict empereur ne veult plus aller à Marseille, à Arles, ne pareillement venir en mon camp, mais qu'il veult passer la Durance et le Daulphiné, s'il peult, pour se retirer en Ytalie; parquoy discourant tout yer et aujourd'huy en moy mesme de ce que pourroit essayer de faire icelluy empereur, j'ay pensé que s'il voulloyt prandre le chemin de Cysteron, de Gap et d'Ambrun, le mieulx que l'on scauroyt fere ce seroit de fere fortiffier ledict Ambrun; car en le fortiffiant et faisant retirer dedans les vivres des envyrons à toute dilligence et rompant les passaiges par ou l'artillerye et municions peuvent passer, je ne veoy moyen nul que ledict empereur ne soit la corde au col. Joinct que ayant laissé Marseille derrière luy et s'esloignant de ses gallères, ceux de dedans ledict Marseille pourront fere les courses et saillies bort à bort de la marine pour le garder et empescher d'avoir aucuns vivres par la mer; en

(1) Ce privilége des rois de France leur venait des dauphins qui étaient chanoines de droit de plusieurs églises, entre autres de celles d'Embrun et du Puy.

Digitized by Google

faisant et exécutant bien ce que dessus je vous laisse penser, Monsieur de Humieres, ou pourra estre icelluy empereur reduict. Parquoy j'ay advisé de vous escripre la presente, vous priant qu'en la plus grande dilligence que vous pourrez, vous vous retirez audict Ambrun pour la adviser au faict de ladicte fortiffication affin d'y fere besongne continuellement sans y perdre une seule heure de temps; et à ce que vous puissiez recouvrer promptement ung bon nombre de pyonniers pour cest effect, j'ay commandé à mon cousin le duc d'Estouteville (1) de vous envoyer depesches necessaires, ce qu'il m'a dict qu'il fera, vous advisant qu'il ne tiendra à argent ne à autre chose qui vous soit necessaire du costé de deca pour cest effect que cela ne se face; car si vous avez faulte d'argent mandez-le moy et il n'y aura point de faulte que je ne vous en envoye à toute dilligence, cognoissant très bien de quelle importance et consequence est l'affere dont il est question. Et surtout, Monsieur d'Humyeres, ne faillez de fere retirer dedans ladicte ville des envyrons d'icelle la plus grande quantité de vivres que vous pourrez et de fere rompre lesdicts passaiges de tous coustés car cela estant bien exécuté, comme j'espère qu'il sera, je vous laisse à juger vous-mesmes que pourra devenir ledict empereur. Et sitost que vous aurez faict le desseing de la dessusdicte fortification et que vous aurez commis gens pour solliciter cest affaire, je vous prie vous retirer à Gap affin de savoir et entendre s'il y a chemin du costé de l'Esquine d'Ase(2) par ou l'on puisse conduire artillerie; et la ou vous en scauriez quelc'un faictes-le promptement rompre en sorte que l'ennemy ne s'en puisse servir ne ayder. Vous advisant, Monsieur d'Humieres, que pour ce que j'ay sceu que auprès de Cysteron y a quelque autre chemin que les paysans scavent bien, par ou se pourroit conduire ladicte artillerye, j'escripts presentement à mon cousin le Grand-maistre, pour ce que ledict lieu de Cysteron est plus prochain de lui que de nous, qu'il advise d'y envoyer quelques personnaiges suffisans, tant pour faire rompre lesdicts passaiges que, aussi pour leur oster les vivres de tous les lieux et endroicts par ou lesdicts ennemys pourroient passer. Vous priant que de vostre costé vous vueillez fere le semblable la ou vous serez, et m'advertir de l'ordre et provision que vous aurez donné à tout ce que dessus, et vous me ferez très singullier plaisir. Priant Dieu, Monsieur de Humieres, qu'il vous ayt en sa saincte et digne garde. Escript à Vallence le xxive jour d'aoust mil D XXXVI.

FRANCOYS.

BRETON (3).

L'attaque victorieuse de Lesdiguières n'est pas le seul épisode remarquable de l'histoire militaire d'Embrun. En 1692, l'armée du duc de Savoie, conduite par ce prince en personne, entra dans l'Embrunais par le col de Vars et mit le siége devant Embrun. M. de Larray qui y commandait, s'y défendit dix jours avec un courage et une habileté extraordinaires; les habitants et le clergé rivalisèrent de zèle pour prolonger la résistance. Pendant les deux derniers jours du siége, les assiégés ayant épuisé leurs munitions, renvoyaient à l'ennemi les projectiles qu'ils en recevaient. Enfin une honorable capitulation dut être acceptée par la garnison, mais tout le pays fut ruiné et l'ennemi incendia la plupart des villages environnants.

Les fortifications d'Embrun, commencées sous François Ier, furent augmentées par le duc de Mayenne (1581) et par Lesdiguières (1586). En 1693 Vauban les répara et les consolida par de nouveaux ouvrages.

(1) François d'Estouteville, comte de St-Pol, gouverneur du Dauphiné.
(2) *L'Eschine de l'Ane*, passage difficile entre Tallard & Remollon (Hautes-Alpes).
(3) Original. Bibl. nation. mss. fr. 3008, p. 136.

Digitized by Google

Maintenant elles sont sans importance au point de vue de la défense des Alpes.

Le monument le plus intéressant d'Embrun est sa cathédrale bien connue des archéologues dauphinois. Ce monument appartient, sans aucun doute possible, à la dernière période du style roman, c'est-à-dire à cette époque intermédiaire où l'arc brisé commence à remplacer le plein cintre. Les parties les plus anciennes du monument, c'est-à-dire le chœur, le pariétal gauche et le superbe portique qui précède la porte latérale, sont du XIIe siècle; une partie de la façade, et notamment la rosace, sont de la fin du XIIe ou peut-être même du commencement du XIIIe, enfin la chapelle de St-François qui a été appliquée postérieurement sur le pariétal droit, est du XVIe siècle (1). La cathédrale d'Embrun est imitée des églises d'Italie des XIe et XIIe siècles : St-Zénon de Vérone, qui est de la fin du XIe siècle, possède comme Embrun un portique soutenu par des lions, au devant de sa porte principale; le style de ces deux églises offre les plus grandes analogies, et, fait plus significatif encore, l'une et l'autre sont voisines d'une haute tour carrée, symbole de la puissance temporelle des évêques, et destinée à protéger au besoin le personnel et les trésors de l'église contre une agression imprévue.

Des verrières magnifiques ornaient encore au siècle dernier les fenêtres de la cathédrale d'Embrun; les chanoines les firent détruire pour donner plus de lumière dans l'église. Il ne reste plus d'intact que la grande rosace : la beauté de ce vitrail, placé sous le pontificat de Michel de Stephanis, au commencement du XVe siècle, ainsi que le démontrent les armoiries qui y sont représentées, fait amèrement regretter la destruction des autres.

On doit admirer encore un buffet d'orgues du XVe siècle, donné, dit-on, par Louis XI, et une tribune et une tourelle fort élégantes qui y donnent accès; les stalles du chœur en bois sculpté de la fin du XVe siècle avec leurs miséricordes ornées d'animaux, de feuillages et de personnages grotesques; trois autels en bois curieusement travaillés, dont un du XVIe siècle, avec une remarquable peinture du temps.

Le maître-autel est en désaccord avec le style du monument, car il date du milieu du XVIIIe siècle; mais ce défaut est racheté par la beauté des sculptures qui le décorent et qui décèlent la main d'un maître (2).

La principale richesse du trésor de l'église d'Embrun consiste dans

(1) Je n'ignore pas que quelques écrivains veulent faire remonter au VIIIe ou au IXe siècle la date de la construction de la cathédrale d'Embrun; M. de St-Andéol, entre autres, a publié un long travail dans ce sens dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, mais les théories de cet honorable écrivain n'ont jamais joui d'aucune autorité. M. Quicherat, directeur de l'école des Chartes, dont la compétence en ce qui touche aux questions d'archéologie monumentale est incontestée, est venu lui-même à Embrun étudier le monument avec le plus grand soin et son opinion est conforme à celle que j'exprime ici. — La vue générale d'Embrun et celle du grand portail de la cathédrale en tête de cet article, sont de M. Emile Guigues, d'Embrun.

(2) Il faut se garder de chercher la grille en argent et les chandeliers en or massif que Louis XI donna, si l'on en croit la tradition à N.-D. d'Embrun. Si ces objets ont jamais existé, ils ont disparu depuis longtemps.

Digitized by Google

ses ornements qui sont fort nombreux et d'une grande beauté. Trop longtemps ils ont été négligés, maladroitement raccommodés et ont souffert de cet abandon ; aujourd'hui, une sollicitude intelligente s'inquiète de leur conservation. Aucun ne date, ainsi qu'on l'a écrit, du XIVe siècle ; les plus anciens sont de la fin du XVe ou du commencement du XVIe, comme le prouvent les armoiries qui y sont brodées. Depuis le XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, l'art du tissage et de la broderie y est représenté à toutes les époques par plus de 70 pièces diverses, dont plusieurs d'une grande beauté et d'une conservation irréprochable (1).

Plusieurs tableaux sont dignes d'être examinés avec soin ; cinq surtout, de l'école allemande et flamande, sont remarquables.

Les autres monuments les mieux conservés d'Embrun, sont l'église des Cordeliers, du XVe siècle, maintenant transformée en grenier à foin ; la voûte du chœur était ornée de belles peintures qu'un incendie a presque entièrement effacées ; la maison du chapitre en face de la cathédrale, et l'ancien hôtel des gouverneurs, dans la Grande-Rue : ce sont de solides constructions du XIVe siècle, en pierres de taille ornées de sculptures.

L'imprimerie fut établie à Embrun pour la première fois, vers 1775, par un imprimeur nommé Moïse ; elle a existé jusqu'au commencement de notre siècle. Les ouvrages sortis de ses presses sont rares : ce sont des livres de prières, des traités de pédagogie par l'abbé Rossignol, des brochures politiques, deux ouvrages de botanique par l'abbé Blanc, et l'histoire d'Embrun par Albert, curé de Seyne, dont nous parlerons plus loin (2).

L'histoire d'Embrun et de l'Embrunais a été écrite par le P. Marcellin Fournier (ou Fornier, ce qui est absolument la même chose) : elle est restée manuscrite et mériterait d'être imprimée, au moins en ce qui concerne l'époque qui s'étend du XIIe au XVIIe siècle. Il en existe plusieurs copies.

Albert, curé de Seyne, a également publié sous le titre d'*Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun* (1783), une étude sur l'histoire et la topographie de l'Embrunais. Son ouvrage, imprimé à Embrun chez Moïse et actuellement fort rare, se compose de deux volumes dont le premier embrasse la partie descriptive et topographique, et le second est relatif à l'histoire des arche-

(1) Les plus beaux de ces ornements ont été envoyés par l'église d'Embrun à l'Exposition universelle où ils ont été admirés de tous les connaisseurs.

(1) Après la prise d'Embrun par les huguenots, en 1585, les polémistes protestants publièrent plusieurs volumes avec la fausse rubrique d'Embrun ; les jansénistes en firent autant au XVIIIe siecle. Il faut se garder de les considérer comme réellement sortis des presses d'un imprimeur embrunais. Nous signalerons parmi ces ouvrages les suivants : *Missive de la reine-mère sur le faict de l'édict du roy fait en juillet dernier. 1585, pour reunir tous ses sujets à la religion romaine.* à Ambrun, 1586, in-8°. — *Moyens d'abus, entreprises et nullités du rescrit du pape Sixte V du mois de septembre 1585, contre Henry de Bourbon.* A Ambrun, chez Pierre Chaubert, 1586, in-8°. — *Discours des dessensions et confusions de la papauté, nouvellement mis en lumière.* A Ambrun, par Jean Gazeaud, 1587.

Digitized by Google

vêques d'Embrun et des divers corps ecclésiastiques du diocèse. Ce travail est intéressant et est encore fréquemment consulté (1).

M. l'abbé Sauret, directeur du petit séminaire d'Embrun, a éprouvé le besoin de résumer et de rajeunir l'œuvre de ses devanciers; son livre intitulé : *Essai historique sur l'histoire d'Embrun* (Gap, 1860), ne témoigne d'aucune recherche sérieuse, est rempli d'erreurs historiques et le style en est déplorable. J'ai rarement vu tant d'emphase mis au service de tant de pauvretés.

M. Fabre, ancien président du tribunal d'Embrun, actuellement président du tribunal civil de Saint-Etienne, a publié une monographie intéressante sur la cathédrale et le pèlerinage de cette ville sous le titre de : *Recherches historiques sur les pèlerinages des rois de France à N.-D. d'Embrun* (Grenoble, 1860). Nous ne partageons pas toutes les opinions de l'auteur : il attribue à la cathédrale d'Embrun et aux ornements conservés dans son trésor une antiquité qu'ils sont fort loin d'avoir. On pourrait également ne pas être de l'avis de M. Fabre lorsqu'il veut faire naître à Tournon, et non dans l'Embrunais, le père Fournier, auteur des annales encore inédites d'Embrun. Le travail de M. Fabre est néanmoins très-intéressant et témoigne de recherches nombreuses et d'une critique éclairée.

Enfin, pour clore cette liste, je ferai mention, s'il m'est permis de me citer moi-même, de la *Sigillographie du diocèse d'Embrun*, publiée par moi en 1873, et dans laquelle j'ai décrit et fait graver une centaine de sceaux inédits de l'Embrunais. Si j'avais à rééditer cet ouvrage aujourd'hui, je pourrais y ajouter un volumineux supplément de sceaux nouveaux.

Embrun n'a pas donné le jour à de bien illustres personnages ; les plus remarquables sont : Jean Baile, premier président au Parlement de Grenoble (1455-1461); Jean Morel, érudit, ami d'Erasme et de Ronsard qui lui dédia quelques-unes de ses poésies; Jean et Claude Commiers, le premier, médecin de Louis XIV, le second, auteur de nombreux ouvrages de mathématiques; Théodore-Gabriel Vallier de La Peyrouse, général du génie (1734-1803).

Embrun possède une maison centrale de détention ; supprimée dans les dernières années de l'empire, elle a été rétablie en 1872.

Les armoiries de la ville sont *d'azur à la croix d'argent* qui paraît être une dégénérescence de la croix clechée et pommetée que portaient les sceaux des comtes de Forcalquier. Le Chapitre portait *de gueules au pallium d'argent chargé de cinq croisettes de sable, adextré d'une crosse d'or, senestré d'une mitre d'argent.*

J. Roman.

(1) L'ouvrage d'Albert fut vivement attaqué dans l'opuscule suivant : *Cinq lettres par un Vaudois des Gaules Cisalpines, sur quelques passages d'un livre, S. L. 1784.* L'auteur est le colonel Marande, et le livre a été imprimé à Grenoble. — Albert y répondit par la brochure suivante : *Avis au public sur l'Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun, S. L. 1788*, signé : A. C. D. S. (Albert, curé de Seyne). L'ouvrage est imprimé à Embrun, chez Moïse. Ces imprimés, surtout le dernier, sont de toute rareté.

Digitized by Google

A MADEMOISELLE AGAR

EN SOUVENIR D'UNE REPRÉSENTATION DONNÉE A GRENOBLE (1)

J'avais bien lu Molière et croyais le connaître;
J'idolâtrais Corneille et devant le grand maître
Mon front avec amour et respect s'inclinait ;
Sa bonté me touchait, sa vigueur m'entraînait,
Et mon cœur, qui battait à la vertu romaine,
Pleurait avec Camille ainsi qu'avec Chimène,
Vengeait avec le Cid un vieux père outragé
Et songeait à l'amour après l'honneur vengé...
Mais j'avais bien souvent, hélas! entendu dire
Que de tels sentiments ne prêtaient plus qu'à rire
Et que le vieil Horace avec son noble cœur
N'exciterait chez nous qu'un murmure moqueur,
Qu'on se souciait peu de tant de grandeur d'âme,
Qu'on préférait au Cid *le plus sot mélodrame*
Et que le goût public qui va s'affaiblissant,
Pour admirer le beau n'est plus assez puissant.
Puis à force d'ouïr parler de telle sorte,
Je disais avec tous : « La tragédie est morte,
« Rachel quelques instants put la galvaniser
« Et c'en est bien assez pour l'immortaliser;
« Mais ce n'était rien là que lueur passagère,
« Parmi nous maintenant ce n'est qu'une étrangère,
« Et lorsqu'on a cloué Rachel dans son cercueil,
« Morte encore une fois la tragédie en deuil
« Est avec sa prêtresse au tombeau descendue! »
— Mais je ne vous avais pas encore entendue,
Et j'ignorais encor que, nouvelle Rachel,
Vous aviez relevé la déesse et l'autel.

(1) Écrit au sortir du théâtre où Mlle Agar venait de jouer dans la même soirée le rôle de Dorine dans *Tartufe* et celui de Camille dans *Horace*.

Digitized by Google

Pour bien jouer Molière, il faut bien le comprendre
Et c'est un grand talent qu'on ne saurait apprendre;
Pour bien rendre le drame il faut avoir reçu
Une part du génie ardent qui l'a conçu;
Il faut pouvoir le suivre aux sommets, dans l'abîme,
Et savoir, sans vertige, affronter le sublime.

Comme vous savez bien d'un geste, d'un regard,
Souligner la parole, ô triomphante Agar!
Comme l'intention qui pâlit, — effacée,
Dans le livre muet où s'endort la pensée, —
Passant par votre bouche apparaît nettement,
Et regagnant par vous tout son rayonnement
Se dégage aussitôt, profonde et lumineuse!
Comme vous expliquez une phrase douteuse
Par un geste, bien mieux que les commentateurs
Par tout leur bavardage et leurs propos menteurs!..
Comme vous savez bien, ô charmante Dorine,
Apaiser des amants la querelle mutine!
Comme vous savez bien railler le fol Orgon!
Comme vous savez bien, moraliste en jupon,
Vous moquer de ce faux dévot que scandalise
Votre sein que l'on voit battre sous la chemise,
Ce bon monsieur Tartufe en beaux discours confit
Et qui tâte si bien l'étoffe dont on fit
La robe de madame et puis sa broderie!
Que vous devinez bien sa lâche hypocrisie!
Que vous voyez bien l'homme infernal, odieux
A travers ses grands mots et son masque pieux!
Comme vous lui crachez le mépris à la face!
Que vous unissez bien l'énergie à la grâce,
Et que Molière en vous enfin a bien trouvé
L'esprit que pour Dorine il a souvent rêvé,
Alors que, le visage encor couvert de plâtre,
Il écrivait Tartufe *au sortir du théâtre!*
Comme vous disiez bien, mais comme on écoutait
Aussi! Comme on riait et comme l'on battait
Des mains!... Et le public, avec justice entière,
Applaudissait Dorine aussi bien que Molière.

Vous aviez réussi. — C'était un beau succès
Pour d'autres, mais pour vous ce n'était pas assez:
Vous vous étiez fait voir grande comédienne,
Vous vouliez vous montrer grande tragédienne;
Après le bon Molière il vous fallait aussi
Ressusciter Corneille... Oh! Madame, merci,

Digitized by Google

De nous avoir donné ce noble exemple : Rome.
Merci d'avoir choisi ce grand nom d'honnête homme
Dont on parle beaucoup mais qu'on ne connaît plus,
Dont on prise les vers, mais sans les avoir lus!
Après la Belle-Hélène *oser jouer* Horace,
Faire parler Corneille à cette même place
Où le maître Offenbach, ce prince des bouffons,
Etale chaque soir ses burlesques flons-flons;
Vouloir jusqu'à ce point tenir tête à l'orage,
C'est plus que du talent, Agar, c'est du courage!

Mais sur le mauvais goût vous l'avez emporté.
Le public, écoutant avec avidité
Ces vers majestueux et remplis de noblesse,
Oubliait Barbe-Bleue *et la* Grande-Duchesse.
La salle tout entière à vos pieds palpitait,
Votre voix au milieu du silence éclatait,
Et la foule, attachée aux lèvres de Camille
En son frère insultant l'honneur de la famille,
Avec elle pleurait la mort de son amant
Et tremblante, écoutait, sans faire un mouvement,
Le râle qui sortait de sa bouche oppressée
Et vos rugissements de lionne blessée!
Oh! que vous étiez belle et sympathique ainsi!
Au nom du vieux Corneille, ô Camille, merci!

Pour moi j'aurais voulu dans cet instant suprême
Pouvoir vous célébrer dans un brillant poème,
Mais, rimeur impuissant et rêveur ignoré,
Je n'avais que mes pleurs, Madame, et j'ai pleuré!
J'ai mêlé mes bravos aux bravos de la foule;
— Orgueil trop inutile et qu'en vain je refoule, —
Pour la première fois alors j'ai regretté
De manquer de talent et de célébrité!

Puis, lorsque le public vous ayant rappelée,
Vous êtes revenue encore échevelée,
Pendant que redoublaient les applaudissements,
Que la salle tremblait sous les trépignements,
A vos côtés je vis, dans un flot de lumière,
Ces deux géants qu'on nomme et Corneille et Molière,
Et qui, fixant sur vous leur doux regard profond,
Avec vous partageaient les lauriers de leur front.

Henri SECOND.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

UN DOCUMENT SUR GRIGNAN

M. l'abbé Fillet a publié dans l'avant-dernier numéro de la Revue, une étude pittoresque sur la ville de Grignan et son château qui rappelle tant de grands souvenirs. L'honorable auteur de l'article ne s'est pas préoccupé, sans doute faute de documents suffisants, de renseigner ses lecteurs sur l'époque, ou plutôt les époques diverses, auxquelles ont été construites les différentes parties de ce château. Ç'aurait été cependant une étude intéressante et digne d'attirer l'attention d'un archéologue. Les deux lettres suivantes de J. de Cambys, homme d'affaires de Louis Adhémar de Monteil, nous donnent des détails sur les constructions que celui-ci faisait faire dans son château au milieu du XVIe siècle, ainsi que sur l'intention qu'il manifestait déjà à cette époque, de léguer ses biens à la maison de Lorraine. Elles font partie d'une volumineuse correspondance adressée à la famille de Guise et dans laquelle se trouvent mêlées beaucoup de lettres du comte de Grignan ou relatives au procès engendré par sa succession. Elles sont conservées à la Bibliothèque nationale.

J. ROMAN.

A Monseigneur, Monseigneur le duc de Guise, pair et grand Chambellan de France.

Monseigneur, je ne saurois rien ajouster aux dernieres letres que je vous ay escript du XXIIIe de passé fors que se trouvant monsieur de Grignan un peu davant soy (1) a baillé à prisfait de parachever ung

(1) Ayant quelque argent à dépenser.

Digitized by Google

corps d'hostel de ceste maison quy n'estoit du tout parfait, que luy coustera deux mille frans et sera acheué dans ung an. Et vous puis asseurer, Monseigneur, qu'il le fait plus pour vous et pour les vostres que pour luy ; et cellon mon opinion l'heuvre estoit difforme sans estre acheuée, car l'estophe et ordonansse en est belle et, cellon vostre grandeur, mérite estre continuée. Et si vous luy faictes bailler se bénéfice de St-Marcel, comme souvant luy avez escript, et Dieu luy donne grasse de vivre quelque temps encores, se sera ung moyen que vous luy dorres (1) non tant sullement de parachever se bastiment mais de voir descharger ceste maison de huit cens ou mille francs que les pantions et charges d'icelle le tiennent an arriere, et an ogmanteroit d'autant le revenu, quy vous reviendroit journellement à profit, car yl ne tant augourduy à aultre chose que à cella et sans ycelle piesse (2) y ne peult venir au dessain qu'il a anvie venir, quy est la cause que je suis contreint commant (3) vostre fidelle serviteur le vous remantevoir (4), vous suppliant, Monseigneur, que telle occasion ne se perde, car le proffit que je connois an viendra an si byen que vous ou les vostres aures à posseder. Ledict seigneur de Grignan se porte très bien maintenant, Dieu grasses, auquel je suplie, Monseigneur, vous donner an parfaite sancté bonne, heureuse et longue vie. De Grignan ce IIe de juing 1556.

Vostre très humble et très obeissant serviteur (5)

J. DE CAMBYS.

A Madame, Madame la duchesse de Guise.

Madame, j'ay byen vollu par présente depesche vous faire se petit mot pour vous faire antandre de la santé de Monsieur de Grignan, laquelle est très bonne, Dieu merssy, et command j'escripts à Monseigneur (6). Il (7) est après à faire parachever ung corps de logis de ceste maison quy estoit imparfait. Et tout ce qu'il peult pour l'ogmantassion de ceste maison y s'esforsse de le faire, je vous dis, Madame, de plus grande afection qu'il ne le fit an sa vie, et tout pour Monseigneur et pour vous. Et vous asseure, Madame, que le plus grand plaisir qu'il aye an se monde, s'est quant yl peult avoir letres ou nouvelles de Monseigneur de Guise et de vous. Je vous suplie de sa part, Madame, qu'il vous plaise luy an despartir le plus souvant que vous pourrez pour le grand contantement que je conoys qu'il en a. Je feray toujours yssy mon devoir de se que je pourray à luy faire servisse suivant vostre vollonte et celle de Monseigneur. Madame, je suplie le createur vous donner an parfaicte santé heureuse et longue vie. De Grignan ce XVIIe de juilhet 1556.

Vostre très humble et très hobeissant serviteur (8).

J. DE CAMBYS.

(1) Donnerez.
(2) Sans cette augmentation de revenu.
(3) Comme.
(4) Remémorer.
(5) Original. Bibl. nation. mss. franc. 20540 p. 57.
(6) Le duc de Guise.
(7) Le comte de Grignan.
(8) Original. Bibl. nation. mss. franc. 20549, p. 87.

Digitized by Google

MADAME FLAMEREL

NOUVELLE

Première Partie

I

Sur cette belle et pittoresque route qui, de Lyon jusqu'à Avignon, côtoie la rive gauche du Rhône, une calèche, soulevant un flot de poussière sur son passage et emportant un rayon de soleil dans ses roues, se hâtait le matin d'un jour d'été.

Elle contenait trois personnes. D'abord, une jeune femme, élégamment vêtue, abritant sous son ombrelle un visage fort gracieux. Puis un homme de quarante-cinq ans, grisonnant et replet : on devinait le mari. Quant au troisième voyageur, plus jeune et plus distingué de tournure, c'était simplement un ami.

— Je ne sais, ma chère Lucie, combien de temps je resterai absent, disait M. Flamerel. Tu feras en sorte que les heures ne te paraissent pas trop longues. D'ailleurs, voici Monsieur de Chavry, notre charmant voisin... Je vous recommande ma femme, mon cher ami.

En parlant ainsi, il enveloppa dans un même regard affectueux M. de Chavry qui s'inclina avec un sourire, et Mme Flamerel dont le visage resta impassible.

— Que vous êtes heureux, Monsieur, de ne pas être dans les affaires! continua le banquier Flamerel. Les désastres qui nous frappent ne peuvent vous atteindre. Voici une faillite d'un de mes correspondants de Marseille qui me force à partir brusquement...

— Vous m'écrirez le jour de votre retour? interrompit Mme Flamerel, comme un rappel à plus de galanterie au moment d'une séparation.

— Je vous écrirai tous les jours... si je puis. Ah! diable, il n'était que temps d'arriver !

Digitized by Google

M. Flamerel venait de jeter les yeux sur l'horloge de la gare de Valence, au moment où sa voiture, tournant sur la petite place qui précède l'édifice, s'arrêtait devant le perron. L'aiguille marquait midi, et le train partant pour Marseille stationnait sur la voie. Le banquier, en dépit de son obésité, sauta lestement à terre, courut au guichet, revint bientôt serrer la main de M. de Chavry, fit le mouvement de se jeter dans les bras de sa femme.... Mais au même instant le coup de sonnette du départ se fit entendre ; il tourna brusquement sur lui-même, s'élança, saisit au passage le sac de voyage qu'un domestique lui tendait, et toujours courant disparut dans la salle d'attente.

Alors M. de Chavry offrit respectueusement son bras à Mme Flamerel et tous deux se dirigèrent en dehors de la gare vers le treillis en bois qui sépare la route de la voie ferrée. Le train passa rapidement devant eux, et ils purent voir à une portière M. Flamerel, les cheveux ébouriffés par le vent, qui leur souriait de son bon sourire. Puis la vitesse du train s'accéléra, et les vagons, se ruant à la file et déroulant leur panache de fumée, se perdirent dans une courbe.

Quand le silence se rétablit, M. de Chavry ne le rompit par aucune parole; mais, détournant un peu la tête, il plongea un regard profond dans les yeux de la jeune femme qui instinctivement les avait levés vers lui. Or quiconque eût surpris ce regard et l'éclair de rougeur fugitive qu'il fit passer sur le front de Mme Flamerel, eût soupçonné un mystère entre ces deux personnes et désiré peut-être en connaître plus long.

La calèche les avait rejoints, ils y prirent place, et les chevaux en se cabrant s'éloignèrent rapidement de la gare.

II

Raoul de Chavry avait douze ans quand il perdit sa mère, la meilleure des mères et la plus tendre qui, du berceau à l'adolescence, l'avait constamment gardé à ses côtés, le parant comme une idole et l'exhibant à ses amies de Valence comme un trophée domestique et une vivante petite merveille. Quelques mois après ce triste événement, il dut se séparer de son père alors trésorier général, pour entrer dans un lycée voisin, et au terme de ses études, la vingtième année arrivée, il partit pour Paris.

Il était censé y étudier le droit, mais apprenait en réalité l'art de souscrire à d'ingénieux usuriers des billets à ordre de mille

Digitized by Google

francs pour une centaine de francs reçus en espèces et le surplus en fournitures telles que guitares, armes de luxe et autres objets de première nécessité, quand un matin une dépêche lui annonça que son père était à toute extrémité. Il arriva juste à temps pour recevoir son dernier soupir. Des arrangements d'affaires le forcèrent à séjourner quelques mois à Valence, et il alla s'installer à peu de distance de la ville, dans une maison de campagne dont la mort de son père venait de le faire héritier.

C'était une fort belle propriété dont le mur d'enceinte, coupé en face de l'habitation par une grille d'un aspect imposant, longeait au couchant la grande route. La maison, fièrement assise sur son large perron à double rampe et portant d'un air tout à fait seigneurial son toit d'ardoise reluisant et ses girouettes dorées, était enveloppée par un grand parc qui montait en talus jusqu'à une éminence où la tranchée du chemin de fer lui servait de limite. Dans cette villa somptueuse et riante qu'animait à deux pas le cours rapide et majestueux du fleuve, en face des monts qui se dressaient sur l'autre rive et que le soleil, de son lever à son coucher, égayait de toutes les changeantes couleurs de son prisme, Raoul, d'abord triste, vit peu à peu se dissiper les ombres funèbres que le deuil avait amassées autour de lui. Mais dans le désœuvrement et la solitude où il vivait, il se sentit bientôt envahi par l'ennui. Aussi ne tarda-t-il guère à trouver mille bonnes raisons pour retourner à Paris. Quand il n'aurait eu que ses études de droit à terminer... Brusquant donc le règlement de ses affaires, il partit.

Par la mort de son père il se trouvait riche, et quelque résolution qu'il eût prise de ne pas céder à l'entraînement des plaisirs et de faire marcher de front le travail et les distractions, il ne fut pas long à abandonner toute étude. S'il réfléchit sur l'avenir, sur le choix d'une carrière, il n'en vit pas de plus belle sans doute que de vivre à sa guise, ne dépendant que de lui et de son caprice, allant léger et droit devant lui sans s'embarrasser du lourd bagage d'une profession. Mais à peine lancé sur ce beau chemin tout bordé de tentations qui le sollicitaient à droite et à gauche, il ne tarda pas à se jeter dans les sentiers de traverse. Il était allé habiter au centre de Paris et s'était lié avec quelques jeunes gens, indépendants comme lui et maîtres d'une fortune qui dépassait la sienne. Il n'en voulut pas moins suivre leur train de vie élégante. Un temps même il marcha à leur tête et passa dans ce monde où le plaisir est la grande affaire, pour le plus beau joueur et le viveur le plus intrépide. Mais comme il arrive de toutes les gloires, la

Digitized by Google

sienne eut son déclin. C'est l'histoire un peu vieille du fils de famille venant fondre en quelques mois à Paris la fortune qu'au fond de leur province d'honnêtes et naïfs ancêtres ont mis des siècles à amasser. Disons pourtant, pour être exact, qu'il fallut dix ans environ à Raoul pour dévorer presque entièrement le double héritage que sa mère et son père lui avaient successivement laissé. Pour faire face aux exigences de ses créanciers, il dut vendre sa maison de campagne des bords du Rhône. Il se réserva un pavillon spacieux, assez confortablement meublé, qui s'élevait près de la route, à l'un des angles du parc; et comme des débris de sa fortune il lui restait encore un capital dont les rentes pouvaient lui permettre de vivre médiocrement en province, il vint s'y établir, se résignant au douloureux sacrifice de son ancienne existence parisienne.

Qui fut joyeuse et bien étonnée en le revoyant? c'est la vieille Mariette, l'ancienne domestique de sa famille, qui vint s'installer avec lui au pavillon pour donner ses soins à son ménage de garçon. Pourtant, en l'examinant, sa joie fut mêlée d'un peu de tristesse: son jeune maître était un peu changé. Il n'avait guère plus de trente ans, mais ses traits fatigués semblaient d'un homme plus âgé, leur ovale s'était amaigri, ses cheveux blonds commençaient à s'éclaircir sur le front et aux tempes. Cependant, tout compte fait, il n'avait, croyons-nous, rien perdu de son ancienne beauté, et cet air de désillusion répandu sur toute sa personne, marque glorieuse d'une vie menée à grandes guides, ne faisait peut-être au contraire que le rendre plus séduisant.

Dès le lendemain de son arrivée, Raoul crut devoir faire une visite à son voisin, M. Flamerel, l'acquéreur de sa maison de campagne.

M. Flamerel avait beaucoup connu autrefois M. de Chavry père, et il accueillit son fils avec une cordialité très-vive, s'empressa de le présenter à sa femme et de lui donner en quelque sorte pied dans sa maison.

— Vous êtes sans doute à Valence pour peu de temps? La province est si ennuyeuse! dit Mme Flamerel au cours de la première entrevue.

— J'ai quitté Paris sans dessein arrêté, Madame; mais, toute réflexion faite, il ne serait pas impossible que je me fixasse ici pour toujours.

Mme Flamerel crut deviner une intention de compliment dans le regard et le sourire dont ces paroles furent accompagnées. On se sépara en se promettant de profiter du voisinage pour se voir

Digitized by Google

souvent et tâcher de faire ainsi un peu diversion à la monotonie de la vie de campagne.

Raoul revint souvent en effet, se lia intimément avec M. Flamerel, si bien qu'au bout de fort peu de temps l'étiquette, qui n'eût été qu'une gêne de part et d'autre, fut mise complétement de côté. On se voyait chaque jour, à toute heure du jour, et l'absence de tout cérémonial faisait le charme de ces relations.

Les choses en étaient là, quand M. Flamerel fut obligé de partir brusquement pour Marseille.

III

Au retour de la gare, la voiture s'arrêta devant le perron, sans que Raoul ni Mme Flamerel fussent sortis de leur mutisme. La jeune femme entra vivement dans le salon qui se trouvait au rez-de-chaussée. Raoul la suivit.

— Non, dit-elle, n'entrez pas.

— Pourquoi?

— Je ne sais... Je dois vous paraître folle, n'est-ce pas?

— Incompréhensible, voilà tout.

— Soit! je ne puis m'expliquer en ce moment. Retirez-vous, je vous en prie... Et, comme on entendait les pas de Fanny, la femme de chambre de Mme Flamerel, qui se rapprochaient du salon : — Retirez-vous, de grâce, dit-elle.

— Eh bien! permettez-moi de revenir... ce soir, ajouta-t-il à voix très-basse.

Et il salua, car Fanny entrait. Il fut préoccupé jusqu'au soir, et debout, au premier étage du pavillon, près d'une fenêtre qui donnait sur le parc et d'où il pouvait apercevoir à quelque distance la façade du château, il attendit impatiemment que la nuit fût venue. Vers huit heures, il crut pouvoir descendre, franchit le parc, gravit le perron, non sans un léger battement de cœur, et, ayant frappé discrètement à la porte du salon, il la vit s'ouvrir d'elle-même. Debout devant lui, un tranquille sourire aux lèvres, Mme Flamerel lui fit signe de s'asseoir et vint elle-même reprendre sa place sous l'abat-jour de la lampe où elle se remit à un ouvrage de tapisserie.

— Et maintenant m'expliquerez-vous?...

— Quoi donc? dit-elle, voyant qu'il hésitait.

— Mais votre trouble, cette après-midi..., la raison de mon renvoi.

Digitized by Google

— Ah! oui... Eh bien! c'est la première fois que Monsieur Flamerel me quitte, voilà tout le mystère.

— Alors, c'est au regret de le voir partir, au chagrin de le perdre, même pour peu de jours, qu'il faut attribuer?...

— Mon Dieu, oui!

— Je n'en crois rien.

— Pourquoi cela ?

Il s'efforça alors, avec beaucoup d'adresse, de lui faire comprendre combien M. Flamerel, qui était son ami intime et qu'il connaissait bien, méritait peu une telle sollicitude. Lui, cet homme positif, absorbé par les affaires, pensait-il à elle en ce moment? Il n'était occupé que de sa faillite, et dès lors il n'était pas digne de ces regrets et de ces sentiments tendres que tout autre à sa place eût été si fier et si heureux d'inspirer! Pouvait-il apprécier ce que ce cœur d'élite renfermait de sensibilité exquise, de délicatesse et de dévouement, et savait-il quelles aspirations généreuses la pauvre femme avait dû refouler en elle-même?.. Mme Flamerel, tout en pensant peut-être comme Raoul, se garda cependant de convenir des torts de son mari; mais elle en prit occasion pour raconter longuement l'histoire de son mariage, et comment, orpheline de bonne heure, les fortunes se convenant, elle avait à dix-huit ans, pauvre jeune fille sans expérience de la vie, épousé un homme qui avait dépassé la quarantaine; comment cet homme, dès le lendemain de son mariage, s'était replongé dans le courant des affaires qui chaque jour l'avait de plus en plus éloigné d'elle, et comment, avant qu'il ne fît l'acquisition d'une maison de campagne, sa vie s'était écoulée, horriblement triste et monotone, dans la sombre maison qu'ils habitaient à la ville, au milieu du va-et-vient des commis et des gens d'affaires, n'ayant pour toute distraction que d'insupportables visites...

— Je vous plains, dit gravement Raoul. Le bonheur n'est que dans l'entente des âmes et je vois que la vôtre n'a jamais été comprise... Je me trompe, il est un homme qui vous comprend, il est un homme qui vous aime, et cet homme... est à vos pieds! ajouta-t-il en laissant glisser un genou sur le tapis et en essayant de prendre une des mains de Mme Flamerel.

— Voulez-vous bien vous relever! s'écria-t-elle en riant.

Il n'en fit rien pendant un moment, la regarda, puis se rasseyant avec un sourire qu'il s'efforça de rendre triste: — Vous n'avez donc pas compris depuis longtemps que je vous aime? dit-il; que depuis le premier jour où je vous ai vue...

— Mon Dieu! si... j'ai cru le comprendre; mais dois-je le croire?

Digitized by Google

— Ma vie entière est à vous ! Je n'ai jamais aimé que vous , je n'en aimerai jamais d'autre !

Et il parla ainsi pendant un bon quart d'heure; après quoi, Mme Flamerel protesta qu'elle n'en croyait rien. Puis, se levant :

— Il est tard, dit-elle, il faut vous retirer.

— Déjà !

— Je vous en prie.

— A la condition que vous me permettrez de revenir demain?

— Oui, et à la condition que vous serez plus sage.

— C'est bien convenu, dit-il en tendant la main à Mme Flamerel. Elle lui donna en souriant la sienne, que Raoul tint un moment serrée. Puis il y déposa un baiser et s'éloigna.

Nous ne nous attarderons pas au développement d'une situation dont le lecteur devine l'issue. Dans ce badinage amoureux, le cœur du Parisien avait fini par se laisser prendre sérieusement. Il le crut du moins, séduit peut-être par la nouveauté et le charme de cette aventure provinciale; et ses paroles et ses regards, sans paraître se conformer à un rôle qu'on leur imposait, eurent dès lors assez de chaleur communicative pour faire croire à la sincérité de son amour. Quant à Mme Flamerel, la femme de ce pauvre banquier de tournure commune, d'esprit pratique et terre-à-terre, la distinction naturelle de Raoul de Chavry, le brio de sa conversation parisienne, la finesse et le sous-entendu qu'il mettait dans le moindre mot et le moindre geste, jusqu'à cet air blasé et revenu de tout qui le distinguait du commun des mortels, et même les quelques ravages que la fatigue des passions avait imprimés sur lui, tout avait ébloui et fasciné cette âme jeune et romanesque, ce cœur qui n'avait jamais eu de maître et qui ne demandait qu'à se donner. Aussi la lutte ne fut pas longue, et à quelques jours de là, ce baiser déposé sur sa main, c'est sur ses lèvres que Mme Flamerel le laissait prendre.

IV

Dès lors, Raoul et Mme Flamerel se consacrèrent toutes les heures qu'ils pouvaient, sans éveiller les soupçons de leur entourage, se donner l'un à l'autre. A huit heures du soir d'habitude, Raoul se rendait au salon. Quand l'air était trop étouffant pour rester enfermés, Mme Flamerel jetait un châle sur ses épaules, et tous deux, aux bras l'un de l'autre, s'égaraient dans les sentiers du parc. Ils marchaient, tantôt silencieux, tantôt échangeant quelques paroles qui faisaient trembler le bras que

Digitized by Google

Mme Flamerel appuyait sur celui de Raoul. Puis ils s'asseyaient, et la main dans la main, abîmés dans une muette ivresse, goûtaient le bonheur de se sentir seuls, unis, heureux, loin du regard des hommes, sous l'œil indulgent de la nature qui semblait leur pardonner et se faire la complice de leur amour. Le cri lointain et plaintif de la locomotive venait souvent les surprendre et les réveiller dans cette douce extase. C'était le train arrivant de Marseille qui approchait et M. Flamerel pouvait s'y trouver. Alors le charme était rompu, l'implacable et dure réalité se dressait devant eux, avec toutes les exigences de la vie, les apparences à sauver, les convenances à garder et le secret de leur amour à voiler à tous les yeux. Ils rentraient donc en hâte et se séparaient. Mais ils se revoyaient le lendemain, toutes les appréhensions de la veille s'étaient évanouies et ils s'abandonnaient encore à leur bonheur comme s'il avait dû toujours durer.

Un soir, comme ils rentraient d'une de ces excursions nocturnes, Raoul leva par hasard les yeux vers les fenêtres mansardées qui formaient le dernier étage du château.

— Qui donc est là-haut? demanda-t-il. Je viens de voir une tête s'écarter brusquement de la fenêtre.

— C'est la chambre de Fanny. Mais vous rêvez, Fanny doit dormir depuis longtemps.

Pour éloigner sa femme de chambre et se soustraire à sa surveillance, Mme Flamerel avait pris l'habitude de l'envoyer presque chaque jour à la ville et de la charger d'une foule de commissions qui devaient l'y retenir le plus longtemps possible. Ces courses fatigantes ne plaisaient que médiocrement à Fanny qui, bien au fait de ce qui se passait dans la maison, ayant du reste dans le cœur des trésors d'indulgence, ne comprenait pas qu'on lui imposât tant de peine et qu'on s'en donnât encore plus pour essayer de se cacher d'elle.

C'est pendant une de ces après-midi, Fanny étant absente et ayant eu en sortant l'imprudence de laisser la grille ouverte, qu'une visite vint surprendre au salon Mme Flamerel et Raoul qui s'était empressé d'accourir auprès d'elle. Ce dernier eut le temps de s'esquiver, sans être aperçu, par un petit escalier qui du salon montait au premier étage. Il se trouva dans une chambre où la première chose qui le frappa, l'effraya presque, fut le portrait de M. Flamerel, peint avec une vérité un peu barbare, mais saisissante. Il remarqua aussi sur une table un magnifique coffret d'ébène, et prenant un livre sur cette même table, il s'assit et attendit en lisant le départ des visites. Quand Mme Flamerel

Digitized by Google

parut, il posa le livre où il l'avait pris, et par hasard : — Vous avez là un bien joli coffret, dit-il.

— C'est là où je tiens mes secrets, dit-elle en souriant.

— Qu'appelez-vous vos secrets ?

— Eh bien ! des lettres, des billets doux. J'en ai plein cette boîte.

— Je n'en crois rien. Vous m'avez dit que vous n'aviez jamais aimé que moi.

— Et c'est vrai. Mais cela empêche-t-il qu'on m'ait aimée et qu'on m'ait adressé des déclarations?

— En prose ou en vers ?

— En vers et en prose, Monsieur.

— Montrez-moi cela.

— Non pas.

— Est-ce par discrétion pour la personne qui vous les adressait ?

— Je l'ai entrevue une ou deux fois à peine, et sans savoir alors le sentiment que je lui inspirais.

— Comment cela ?

— C'est une histoire.

— Contez-la moi.

— Vous le voulez ?... Eh bien ! dit-elle, tout en introduisant une clef dans la serrure du coffret, sachez qu'il y a trois ans environ, quand nous habitions Valence, il ne se passait guère de semaine sans que je trouvasse, soit dans ma table à ouvrage, soit dans le livre que je lisais, un billet sans signature qu'on y avait déposé je ne sais comment. Un jour cependant ces envois cessèrent. A quelque temps de là, M. Flamerel m'apprit qu'il avait congédié un de ses jeunes employés qu'il avait surpris glissant dans ma corbeille à ouvrage une déclaration à mon adresse. Il riait beaucoup en me racontant cela, sans donner à la chose plus d'importance que je n'en avais mis moi-même. Et toutefois, comme si je m'étais sentie coupable, je ne lui parlai pas de toutes les lettres qui m'étaient déjà venues de la même source. C'est une faute que je ne veux pas commettre avec vous.

— Et ce jeune homme s'appelait?

— Mouret?... Bravet?.. Terret?.. Je ne sais plus, ma foi.

— Voyons donc de son style, dit Raoul en prenant une des feuilles au hasard.

— Lisez tout haut, dit Mme Flamerel. J'ai eu le temps de les oublier.

Digitized by Google

Et Raoul se mit à lire avec un peu d'emphase :

Vous ne connaîtrez pas l'humble cœur qui vous aime,
Car le cœur qui vous aime est trop humble pour vous;
Vous ne saurez de moi mon nom, ni rien, ni même
Si je vous suis de loin d'un œil triste et jaloux.

A mon cœur désolé j'ai donné pour emblême
Un navire battu par les flots en courroux ;
Mon amour est sans fond, ma douleur est extrême,
Et tous deux sont moins grands que l'abîme entre nous.

En vain pour le combler j'y jetterai, Madame,
Et mon sang et ma vie et mes jours et mon âme,
Je sais bien que le gouffre encor vous effraîra.

Aussi j'aime, et j'en souffre, et je vous dis encore :
— D'un tourment sans espoir, même quand il mourra,
Vous ne connaîtrez pas celui qui vous adore !

— Du Musset, dit Raoul... Et vous tenez beaucoup à ces rapsodies? ajouta-t-il avec dédain.

— Moi? Je ne tiens qu'à vous, vous le savez bien.

Et comme elle avait vu à cette lecture un pli se creuser sur le front de Raoul, d'un brusque mouvement elle ramassa toutes les feuilles, les froissa dans ses doigts et les lança dans la cheminée. Puis elle jeta dans l'âtre une allumette enflammée, et en un instant les papiers et leurs tendresses rimées retombèrent en cendres et s'évanouirent en fumée.

— Je suis jaloux comme un tigre, dit Raoul avec un sourire de remercîment et en se rapprochant de Mme Flamerel.

V

Cependant Fanny était résolue à se débarrasser des ennuyeuses corvées dont on la chargeait, et voulait absolument devenir la confidente et l'alliée de sa maîtresse. Une telle nécessité — car c'en était une, — n'était jamais venue à la pensée de celle-ci qui, aimant véritablement et pour la première fois, s'abandonnait avec une effronterie en quelque sorte candide et naïve aux folies que lui suggérait sa passion. Elle ignorait que la première précaution à prendre dans la situation où elle se trouvait, était de se faire des amis de tous ceux qui l'entouraient. Fanny donc avait pris son parti , et, un jour, s'avançant résolûment vers Mme Flamerel qui, la veille encore, avait fait avec Raoul une promenade de nuit dans le parc :

Digitized by Google

— Faut-il descendre le châle de Madame pour ce soir? demanda-t-elle avec un sourire un peu gauche et qui voulait être engageant.

Mme Flamerel pâlit. Ce brusque déchirement de tous les voiles sous lesquels elle avait cru dissimuler sa faute, la révolta et la glaça d'horreur, en même temps que l'idée de s'abaisser en autorisant sa femme de chambre à s'immiscer dans son secret, répugna à tous ses instincts de fierté. Elle ne voulait connaître de l'amour que les grandeurs et les enivrements, et n'en pas subir les bassesses. Elle se remit promptement et répondit d'un ton très-sec :

— Je vous dispense de prévenir mes ordres... Que ce soit dit une fois pour toutes. Allez!

Fanny sortit, mais humiliée, irritée surtout de n'avoir pas été comprise, car elle ne désirait que venir en aide à sa maîtresse et lui prouver son dévoûment. Ah ! c'est ainsi qu'on en agissait avec elle, si bonne, si discrète... Eh bien ! on verrait si elle savait se venger.

Et le lendemain une lettre anonyme partait pour Marseille à l'adresse de M. Flamerel.

« Epoux fortuné! ne te presse pas de revenir ; ta femme se console ici de ton absence, etc... »

En se retrouvant avec Raoul, Mme Flamerel s'empressa de lui raconter ce qui venait de se passer entre elle et Fanny. Mais au lieu de louer sa conduite comme elle s'y attendait, Raoul se montra contrarié et la blâma vivement, et ce fut même entre eux pour la première fois le commencement d'une discussion.

— Elle nous trahira, s'écria-t-il, et M. Flamerel....

— Eh bien! tant pis, il nous tuera ! interrompit-elle.

Il obtint cependant qu'au lieu de tenir rigueur à Fanny et de lui faire froide mine, elle tâcherait par beaucoup de douceur de lui faire oublier ce fâcheux incident. Mais il ne s'en retira pas moins mécontent de la tournure que semblaient prendre ses amours. La vague idée d'une rupture lui vint même à ce moment. A quoi bon prolonger une situation qui ne pouvait éternellement durer et qui allait devenir dangereuse? M. Flamerel ne pouvait tarder à paraître ; quelle conduite tenir devant cet homme qui l'avait accueilli comme un ami? Il avait goûté tout le bonheur que pouvait lui offrir cette galante aventure, il en avait épuisé toutes les ivresses, et voilà même que ses lèvres commençaient à y trouver quelque amertume.

Le jour suivant, les coudes posés sur l'appui de sa fenêtre, il

Digitized by Google

était perdu dans ces réflexions, quand ses regards qui plongeaient dans le parc aperçurent Fanny qui rentrait de la ville où elle venait précisément de jeter sa lettre à la boîte. Mme Flamerel, se montrant en ce moment sur le perron, non-seulement lui fit bon visage, mais lui parlant d'un ton affectueux et presque caressant:

— Fanny, dit-elle, vous vous fatiguez beaucoup pour moi, vous êtes une brave fille, et la pensée me vient que je ne vous en ai jamais assez témoigné ma reconnaissance... Voyez donc si ceci vous convient.

Et elle lui mit dans la main une petite montre en or, objet depuis longtemps de ses convoitises.

Malgré la promptitude avec laquelle elle avait obéi à son ressentiment, Fanny n'était pas méchante. Aussi à ce retour soudain des bontés de sa maîtresse, sentit-elle son cœur se fondre. Elle fut sur le point de tout avouer, mais elle n'en eut pas le courage. Courir à la poste, arrêter la lettre? c'était plus impossible encore. Quand ses mains se seraient crispées et déchirées, ses ongles retournés contre la fatale boîte, elle n'aurait pu la ravoir!

Non, il n'y fallait plus songer, le mal était irrémédiable, le sort voulait que cette lettre funeste arrivât dans les mains de M. Flamerel. Déjà peut-être elle avait été retirée de la boîte et enfermée dans un paquet. Elle est là, entre une correspondance d'affaires et le billet d'un amant à sa maîtresse. Et l'heure du courrier arrive, voici le train venant de Paris qui l'emporte en passant. Et les employés, debout dans le vagon des dépêches, vidant les sacs et classant les lettres suivant leur destination, ne se doutent pas qu'ils manient d'une main insouciante une arme terrible qui tout à l'heure va frapper en plein cœur un honnête homme. Et les heures passent, et le train suit sa marche, la nuit s'enfuit, l'aube se lève, et voici Marseille qui apparaît au loin. Le train s'arrête, une voiture de la poste emporte le paquet, et une heure après, un des domestiques de l'hôtel où M. Flamerel est descendu, lui monte son courrier.

M. Flamerel, levé depuis longtemps, est assis devant un bureau. Il commence le dépouillement de sa correspondance; d'abord les lettres de son premier commis et de ses correspondants dont il reconnaît l'écriture sur l'adresse, et puis, tout à coup, avisant une dernière lettre :

« Epoux fortuné! ne te presse pas de revenir... »

il se lève tout tremblant et pâle. Mais il n'en veut rien croire. Il regarde de nouveau la lettre. Ce style ignoble, cette laide écriture.., il hausse les épaules. C'est impossible, c'est une

Digitized by Google

calomnie. On lui en veut? Mais qui donc lui en veut? Il cherche, il n'a pas d'ennemis!.. Et si c'était vrai?... Il se promène avec agitation et pétrit dans ses doigts le billet qu'il tient toujours à la main.

Enfin, brusquement, il tire sa malle au milieu de la chambre, y jette ses effets et se fait conduire à la gare. Le train part, et dans le compartiment où se trouve M. Flamerel, les voyageurs montent, descendent, causent entre eux, sans qu'il entende ni ne voie rien. Les gares se succèdent, les heures s'écoulent, et il reste abîmé dans ses pensées. Son parti est pris : il descendra à la station qui précède Valence. Il ira à pied, la nuit, jusque chez lui. Il sait un endroit du parc par où il pourra s'introduire, se glisser dans l'ombre jusqu'au château et surprendre les coupables. Le train vole avec une rapidité effrayante. M. Flamerel ne fait pas un mouvement, mais ses pensées bouillonnent dans sa tête comme l'eau là-bas dans la chaudière, et dévorent plus fiévreusement l'espace que les roues dont il entend le sourd bruissement mêlé au sifflet de la locomotive. Tout à coup, dominant ces bruits, éclate un grondement épouvantable. Les vagons sont violemment jetés les uns sur les autres. Tout s'arrête, s'entrechoque et se brise. Le train a déraillé. M. Flamerel a donné de la tête contre l'angle d'une portière, sa tempe s'est ouverte... Il est mort.

Léon Barracand.

(La seconde partie au prochain n°).

Digitized by Google

Digitized by Google

JETONS
du

fort du Mûrier

fort des Quatre-Seigneurs

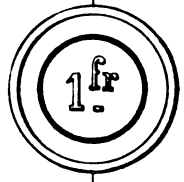

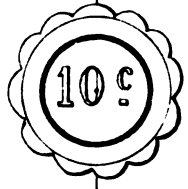

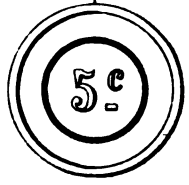

JETONS
du

fort de Montavie

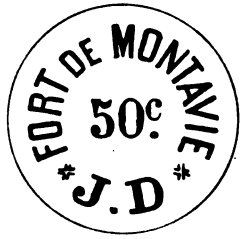

fort de l'Infernet

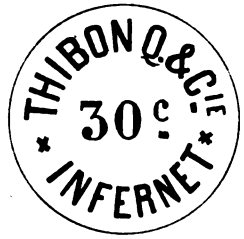

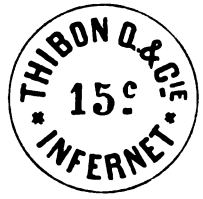

Digitized by Google

LES SUITES DE LA GUERRE

ou

Numismatique des Forteresses du Dauphiné

A MONSIEUR LE CAPITAINE DU GÉNIE ALBERT DE R...

Mon cher Albert,

TON métier est de construire des forteresses, et je me plais à penser que tu t'y entends beaucoup mieux que moi. Tu n'auras pas de peine à croire un aveu qui ne coûte rien à mon amour-propre : je suis un homme fort ignorant des x de la science et, en même temps, fort heureux de ce manque de savoir, car si j'aimais les x, je me croirais, comme on dit, obligé d'en faire... et je ne les aime pas. Je n'ai jamais été passionné pour le dégagement des inconnues, sauf pour la solution des problèmes historiques ou archéologiques.

Ces précautions oratoires prises et bien entendues, je vais te parler fortifications, mais à un point de vue où les x ne sont point obligatoires et où — toi, savant ingénieur, — tu n'es qu'un ignorant. Ceci soit dit sans t'offenser et comme entrée en matière d'une notice sur la numismatique des forteresses du Dauphiné.

Je ne reprendrai pas les choses d'aussi loin que le déluge, ni même que les Romains, assez de gens qui feraient bien mieux d'aller professer à Rome ou à Athènes, nous assomment de leurs pédantesques élucubrations... Je remonterai tout simplement à la guerre de 1870.

A cette époque néfaste, il fut bien vite reconnu que l'on assistait à l'inauguration d'un nouveau genre de guerre; qu'à des engins perfectionnés et aux progrès de la tactique, il fallait opposer des moyens de résistance en rapport avec ceux de l'attaque. Devant les effets produits par les armes à longue portée et en présence d'envahissements de masses colossales, on comprit qu'il devenait urgent d'étendre les lignes de défense. De là, la construction des forts détachés autour de la capitale, dans un rayon plus considérable que celui

Digitized by Google

adopté jusqu'alors ; de là, la résolution que l'on prit d'entourer les places de guerre de forteresses destinées à en protéger les abords et à seconder leur résistance.

Tout cela, tu le sais aussi bien que moi, je veux dire mieux que moi. Mais ce que tu ignores, c'est qu'à l'occasion de la plupart de ces forteresses, il a été battu monnaie pour tout le temps de leur construction, *monnaie fiduciaire* ou *de nécessité*, cela s'entend bien.

Un jour, — et ce jour n'est pas éloigné, — ces espèces n'auront plus cours et seront ensevelies au fond de quelque meuble par celui qui fut dans l'obligation d'avoir recours à leur utile assistance. Plus tard, disséminés de tous côtés, ces petits morceaux de métal resteront sans explication, comme ces nombreux méreaux ou jetons frappés, entre autres, dans les Flandres, que l'on retrouve chaque jour et dont l'usage, résistant aux recherches des savants locaux, demeure souvent inexpliqué, malgré les efforts de la *Revue belge de numismatique* pour leur assigner un lieu d'émission et faire leur place dans l'histoire des mœurs, des coutumes et des usages des contrées situées au nord de notre France.

Pour les châteaux, a dit un poëte de la Savoie ,

> Pour les châteaux épars sur nos vertes collines,
> Le temps s'est arrêté, muet, sans souvenir,
> Et l'œil indifférent néglige ces ruines
> Dont les noms ignorés manquent à l'avenir.

C'est justement là le sort à redouter pour nos jetons à peine nés, et tandis que les archives de l'Etat conserveront le souvenir et les motifs de la construction des forteresses, nul n'aura eu souci d'enregistrer l'origine, la courte mais utile existence, ni la mort de nos petits monuments métalliques.

Ces jetons, insignifiants en apparence, sont pourtant devenus, par le concours des circonstances qui les ont vus naître, de véritables *jetons historiques !*

Placés dès leur création sous le coup de cette loi fatale de l'oubli qui les atteindrait inévitablement, j'ai songé, mon cher Albert, à fixer leur obscure histoire dans la lettre que je t'adresse, et je l'ai fait avec d'autant plus de satisfaction, que c'est le seul moyen d'éviter à mes confrères de l'avenir un casse-tête et des recherches qui, très-certainement, n'aboutiraient point. Reste à savoir si mon écrit résistera aux injures du temps ou des hommes.

Il est facile de comprendre que, les forts achevés, ces jetons n'auront plus de raison d'être, et que leur emploi sera délaissé. On les conservera quelque temps peut-être au fond d'un tiroir ; puis, un beau jour, ils serviront de jouet aux enfants ou seront dispersés de droite ou de gauche. C'est ainsi que j'ai retrouvé des jetons de l'ancienne Chambre des comptes de notre province dans les collections publiques ou privées de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, et

Digitized by Google

jusqu'en Norvége et en Suède, casés parmi les *monnaies* delphinales de la France !...

Mais, grâce à ces lignes, il n'en sera pas de même de nos jetons, et, lorsqu'ils tomberont un jour dans les mains des numismates, ceux-ci seront dispensés de la recherche d'une paternité, qui pourtant n'est pas sous le coup de l'article 340 du code civil.

J'entre donc en matière sans plus attendre, et je vais, mon cher Albert, te décrire, les uns après les autres, ces enfants éphémères de la nécessité, qui eurent leur moment d'utilité, et, comme tant de gens modestes ou méconnus, leur part dans les destinées de l'humanité. La goutte d'eau et le grain de sable ont aussi leur rôle en ce monde, et les madrépores, ces infiniment petits de l'Océan, élèvent avec les siècles, au fond des mers, des continents immenses qui auront un jour leur place au soleil.

Et d'abord, dans quel but ces jetons ont-ils été créés ?

Voile ta face, mon officier ! Il ne s'agit pas de science ici, et tu peux être assuré que les savantes prescriptions de Brillat-Savarin n'ont pas plus droit de cité dans cette lettre que « cette partie des mathématiques qui, selon le Dictionnaire de l'Académie, considérant les grandeurs d'une même nature sous la seule acception abstraite de leur inégalité, les exprime par des caractères communs à toutes leurs valeurs particulières et développe ainsi leurs relations de quantité les plus générales. »

Ouf !!!

Heureusement que je ne suis pas un algébriste et qu'il m'est permis d'employer un autre langage !

Ces jetons sont tout simplement le résultat d'une émission de monnaies fiduciaires destinées à simplifier les paiements dans les rapports que les ouvriers, travaillant à la construction de nos forteresses, pouvaient avoir avec un entrepreneur de vie à bon marché.

« La destinée des nations, a dit l'auteur de la *Physiologie du goût*, dépend de la manière dont elles se nourrissent. »

« De la manière dont elles se *fortifient*, » aurait-il très-certainement écrit s'il eût vécu à notre époque ! Que la grande âme du célèbre *professeur* pardonne au plus humble de ses admirateurs cet excès d'outrecuidance qui le pousse à infliger une correction à l'un de ses meilleurs aphorismes !... Mais il me semble ainsi plus complet, eu égard au sujet que je traite.

On comprend sans peine que ces forteresses, construites sur des sommets jusqu'alors inhabités, ne devaient pas offrir aux ouvriers qui les édifiaient des ressources faciles pour leur alimentation. Ces agglomérations momentanées d'hommes jeunes, robustes, et étrangers pour la plus grande part au pays, n'auraient pu avoir lieu si l'on n'avait pris, dès le commencement des travaux, les mesures nécessaires à leur nourriture et à leur logement. Des entrepreneurs de cantine s'étaient trouvés, quelquefois même c'était l'entrepreneur du fort qui s'était plié

Digitized by Google

lui-même à cette obligation. On établit des baraques de bois suffisantes à loger des gens peu difficiles sur l'article de la couchette, et l'on organisa un service pour l'approvisionnement des ateliers en victuailles et boissons. On créa enfin toutes les ressources qui manquaient à des localités dénuées de tout et fort éloignées, pour la plupart, des centres d'habitation où l'on eût pu trouver les choses les plus indispensables. Mais l'argent était rare et les paiements difficiles à effectuer. On imagina alors ces jetons, sorte de méreaux ou *tokens* dont l'échange devait contribuer à la facilité des transactions. Il y en eut de tous les prix, pour tous les appétits et pour toutes les bourses, depuis 5 centimes jusqu'à 1 franc. Quand les ouvriers étaient en fonds, ils achetaient des jetons à leur convenance, c'est-à-dire proportionnés au paiement des denrées qu'ils avaient le dessein de consommer. De la sorte après chaque repas, il y avait économie de temps dans les paiements et embarras de moins pour les réaliser, la monnaie étant difficile à se procurer sur les lieux.

Sans avoir la prétention d'être complet, je vais passer en revue les diverses séries de ces jetons que j'ai pu rassembler.

FORT DU MONT SAINT-EYNARD

Je dirai d'abord, d'une manière générale, que la construction des forteresses disséminées autour de Grenoble a commencé dès la fin de 1874 ou dans les premiers mois de 1875, et que les ouvriers qui y ont été employés étaient et sont encore presque tous piémontais. Ceci posé, j'ajouterai, pour ce qui concerne les travaux du fort du mont Saint-Eynard, que près de 300 ouvriers y furent employés, dont 115 hommes du génie militaire. On a dû venir chercher l'eau au hameau de la Bordelière, situé au pied de la montagne, du côté du Sappey. Quant au sable et à la chaux, il a fallu les faire venir de Grenoble ou de la vallée. L'eau, suivant un calcul qui a été fait, est revenue à 4 centimes le litre ; le sable, à 55 francs le mètre cube, vu les difficultés d'accès et l'état des routes que l'on a été obligé de tracer à travers rocs et bois jusqu'au sommet de la montagne.

Le fort du mont Saint-Eynard, destiné surtout à la défense des approches de Grenoble par les montagnes de la Grande-Chartreuse, possède une cantine provisoire comme tous les autres forts en construction ; mais le chef de cette entreprise n'a pas jugé opportun de créer des jetons pour la circonstance, et les paiements s'y opèrent par les moyens ordinaires, c'est-à-dire, en espèces de cours.

FORT DU BOURCET

Ce petit fortin, situé au dessous même de celui du Saint-Eynard, mais sur le puissant contrefort qui lui sert d'assise du côté de la vallée de Graisivaudan, a emprunté son nom à celui du général de

Digitized by Google

Bourcet, auteur de la belle carte géométrique du Haut-Dauphiné que nous possédons, et dont l'habitation était dans le voisinage. Il n'a pas eu besoin de cantine, sa proximité du village de Corenc et du hameau du Mollard ayant suffi aux besoins de l'alimentation des ouvriers. Partant, pas de jetons. On y a employé environ 200 ouvriers.

FORT DU MURIER

Placé au-dessus de Gières et commandant la route d'Uriage et le chemin de fer de Chambéry et de l'Italie, ce fort a dû, par sa position particulière et par l'importance de ses travaux, exiger un grand nombre de bras. On n'y a pas employé moins de 250 ouvriers, et l'on a été obligé, pour satisfaire aux nécessités de la vie, de créer une cantine considérable. Ce sont les entrepreneurs eux-mêmes, MM. Duc et Cie, qui ont dû en prendre l'initiative. A cet effet, pour perdre le moins de temps possible, — *times is money*, — et pour rendre les paiements plus praticables, ainsi que je l'ai déjà dit, ils ont émis les jetons suivants :

1. — DUC ET Cie. — MURIER — ; dans le champ, 30 c.

Jeton uniface en zinc. — Module 30 mill.

Il a été frappé, par mégarde, quelques jetons semblables en laiton; mais ils n'ont jamais été utilisés, à cause de la confusion que leur diamètre aurait apportée dans le maniement de ceux de 20 c., qui ont exactement la même dimension.

2. — Même légende, mais avec 20 c.

Jeton en laiton, ainsi que les suivants, et uniface comme le premier. — Mod. 30 mill.

3. — Même légende, avec 15 c. — Mod. 25 mill.

4. — *Idem*, avec 10 c. — Mod. 20 mill.

5. — *Idem*, avec 5 c. — Mod. 15 mill.

Tous ces jetons, ainsi que les suivants, font partie de ma collection. Ceux que je viens de décrire ont été frappés par MM. Noël Vallet et Cie, fabricants d'agrafes et de boutons, découpeurs et estampilleurs de jetons, médailles, etc., à Grenoble.

FORT DES QUATRE-SEIGNEURS

Sur le point culminant de la *montagne des Quatre-Seigneurs*, dont le fort du Mûrier n'occupe que l'extrémité d'un petit plateau inférieur, s'élève une autre forteresse, aux puissantes batteries dominant tous les environs. Sa construction a occupé 180 ouvriers. Une cantine dut y être installée; mais ses jetons, mon cher Albert, offrent une particularité que je dois te signaler.

Tu sais qu'il existe dans notre bonne ville de Grenoble une *Association alimentaire* due à l'initiative de l'un de ses anciens maires, M. Fréd. Taulier. Cette société, qui a admirablement prospéré, quand

Digitized by Google

celles qu'on a établies ailleurs sur son modèle n'ont pu avoir qu'une courte existence, cette société, dis-je, possède pour la manipulation facile des comptes de son caissier, une série de jetons, *un jeu*, comme on dit, suffisant à tous les besoins des consommateurs. Ces jetons, sur lesquels j'espère pouvoir revenir un jour dans cette *Revue*, à un point de vue étranger à ma lettre d'aujourd'hui, offrent uniformément, d'un côté, le cachet de la protection municipale qui soutint les premiers pas de l'association naissante, les armes de la ville de Grenoble : *D'argent, à trois roses de gueules (1)*. De l'autre, sont inscrits les mots PAIN, VIN, VIANDE, LÉGUMES, etc., sans autre indication des prix, qui sont du reste parfaitement connus de tous.

Nul doute pour moi que le facile fonctionnement de ces jetons de l'Association alimentaire, qui date déjà des derniers mois de 1850 et que tout le monde connait, ne soit l'idée première qui a engagé les cantiniers de nos forts à adopter l'emploi de semblables moyens pour leurs propres établissements. Je n'en voudrais pour preuve que ceux de la cantine des *Quatre-Seigneurs*. L'entrepreneur obtint, paraît-il, l'autorisation de se servir du coin de l'Association alimentaire, gravé aux armes de la ville de Grenoble, et fit ainsi frapper ses trois premiers *tokens*, sans se soucier autrement de la date de 1850 qui s'y trouve. Je te laisse à penser quelles suppositions les numismates futurs n'auraient pas manqué de faire au sujet de ces jetons, plus vieux d'un

(1) Dans un récent écrit *(A propos de Vaucanson et des armes de la ville de Grenoble ;* Grenoble, Allier, 1876), dont les variations de nos armoiries municipales furent l'objet, j'ai tracé quelques lignes que je veux reproduire ici : « *Le Grand Armorial de France*, disais-je, devrait être le seul document sérieux et digne de confiance ! Mais on sait comment se font ces travaux *commandés* et de quelle nature sont les renseignements apportés, la plupart du temps, à ceux qui sont chargés de la rédaction. Qui donc peut nous garantir l'authenticité des armes enregistrées au nom de la ville elle-même ? Faites un ouvrage du même genre *à l'heure actuelle*, et vous me direz combien de ceux qui occupent les premiers emplois de notre municipalité pourraient fournir un document authentique ou même non authentique. Il en était de même alors... »

Je viens de souligner les mots *à l'heure actuelle*, je ne croyais pas dire si vrai ; mais je n'avais pas remarqué la gravure de l'écusson de la ville qui orne les jetons dont je m'occupe dans cette lettre, et je m'aperçois qu'il vient à point, malgré son quart de siècle d'existence, pour donner raison à mes paroles. C'est un exemple de plus de cette indifférence qui règne partout au sujet de certains détails archéologiques. Je dis *indifférence*, pour me servir d'un terme parlementaire ; mais je suis persuadé que les traits horizontaux du fond de cet écusson ont été placés là sans qu'on se soit rendu compte de leur valeur héraldique. Et, par le fait même de cette indifférence ou de cette ignorance, — il n'y a pas à dire, c'est l'un ou l'autre ! — la ville de Grenoble, qui a fait frapper ces jetons, s'est donné sans s'en douter la licence de blasonner ses armes à faux : *d'azur à trois roses d'argent*. Je défie de les lire autrement, à moins que l'on ne préfère des roses d'or !...

Et dire que, dans cent ans d'ici, on trouvera peut-être quelqu'un pour soutenir que les armes de la ville doivent ainsi être rétablies ; qu'on ne peut mettre en doute leur authenticité, vu que ces jetons sont d'une époque où l'archéologie florissait et où tout le monde avait la prétention de s'y entendre ; et que, si la ville elle-même les a fait frapper ainsi, elle savait bien ce qu'elle faisait, etc., etc !

Digitized by Google

quart de siècle que ceux de l'*Alimentaire*... Je n'en cite qu'une : le fort des Quatre-Seigneurs — et leur argumentation aurait été toute naturelle, — daterait, suivant eux, de 1850!... Que de méreaux ou jetons sont restés inexpliqués par des raisons, sinon identiques, du moins analogues à celle que je trouve sous mes pas! Quoi qu'il en soit, et malgré cette date de 1850, c'est bien en 1875 seulement que ces jetons furent frappés, et l'on se contenta pour les distinguer de ceux de l'Association alimentaire, de leur donner des revers qui différaient complétement des siens.

Voici ces jetons.

1. — VILLE DE GRENOBLE. Ecusson aux armes de la ville entre une branche de chêne et une palme en sautoir, et timbré d'une couronne crénelée. Au bas : 1850 TRAIN.

R Double cordon ; celui de l'intérieur est cordelé, et on lit au milieu, 1 fr.

Laiton. — Mod. 22 mill.

Le nom de TRAIN, placé sur l'avers de ce jeton, est celui du fabricant de Grenoble qui a gravé ceux de l'Association alimentaire.

Inutile, je pense, de te faire remarquer combien cette pièce prête à la critique.

D'abord, la ville de Grenoble n'a rien à voir ni à faire dans tout cela, et je t'ai déjà fait observer que la date inscrite n'a nul rapport avec celle de l'émission... Mais l'éditeur, tu le comprendras facilement, n'y a pas regardé de si près, ou plutôt vu de si loin : il ne s'est pas mis en peine, il ne s'est même pas douté des erreurs historiques et chronologiques dont son indifférence serait la cause première. Il a trouvé un coin tout fait, c'était autant d'économisé pour lui... et cela a suffi. Il s'est peu préoccupé des numismates... Mais, du moment que j'écris pour la plus grande joie de ceux-ci *et non autres,* comme dit Rabelais, il m'est bien permis, je pense, de ne pas m'arrêter au peu de souci dudit cantinier en fait de numismatique et d'histoire locale, et de rendre sa valeur à chaque chose.

Les deux jetons suivants sont frappés dans le même système :

2. — Même légende et même type que le n° précédent.

R Même type, mais avec 10 c. dans le champ.

Jeton en zinc ondulé sur les bords. — Mod. 22 mill.

3. — Même légende et même type.

R Même type, avec 5 c. dans le champ.

Jeton en zinc, sans ondulations. — Mod. 22 mill.

4. — Quant au quatrième jeton frappé plus tard afin d'avoir une division de celui d'*un franc*, soit qu'on ne crût pas nécessaire d'emprunter de nouveau le coin de l'*Alimentaire*, soit que cela parût assez indifférent, soit enfin par tout autre motif que je n'ai pas à rechercher, le débitant ou maître de la cantine se contenta d'une pièce uniface, portant pour toute marque, dans le champ, la désignation de 50 c. ;

Digitized by Google

au-dessous, et séparées de ce chiffre-tarif par une simple barre horizontale, les lettres A. T.

Jeton uniface en laiton, ondulé sur les bords. — Mod. 22 mill.

Il me reste à t'apprendre, — et, par la même occasion, à la postérité la plus reculée, — que ces lettres A. T. sont tout simplement les initiales des nom et prénom du débitant, *Augustin Tivolle*.

FORT DE MONTAVIE

Ce fort, placé, pour des piétons, à deux heures de distance de celui des Quatre-Seigneurs, et sur une petite montagne qui domine le village d'Eybens dont il défend la route, du côté de Vizille, et tout le plateau de Champagnié qui s'étend à sa base, au couchant, fut, par adjudication publique, le lot de M. Joseph David, entrepreneur, qui, à l'instar de quelques-uns de ses confrères de la truelle, dut songer à établir lui-même une cantine pour la desserte des 360 ouvriers qu'il avait sous sa direction. Les travaux de ce fort commencèrent en juillet 1875.

Voici les jetons émis pour cette cantine :

1. — · FORT DE MONTAVIE · ; au bas : J. D. (*Joseph David*) ; dans le champ, 50 c. (mod. 30 mill.)

2. — Même légende, avec 25 c. (mod. 25 mill.)

3. — id. avec 15 c. (mod. 20 mill.)

4. — id. avec 5 c. (mod. 15 mill.)

Ces quatre jetons, unifaces et en laiton, sortent des balanciers de MM. N. Vallet et Cie.

FORT DE COMBOIRE

Tous les forts dont je viens de parler doivent être achevés en 1878. Il n'en sera pas de même de celui de Comboire, et, si je le cite ici, ce n'est que pour mémoire, les travaux n'en étant pas encore commencés. J'ignore, du reste, vu sa proximité des villages de Seyssins et de Claix, s'il y aura nécessité d'y établir une cantine, comme pour les précédents.

FORT DE L'INFERNET

Là ne se borne pas l'énumération des jetons connus de moi et frappés pour notre province, à la suite de la guerre de 1870. Je veux encore te citer ceux d'un fort, éloigné de Grenoble, mais appartenant au Dauphiné par la ville de Briançon, qu'il domine et contribue à rendre plus inattaquable.

1. — · THIBON Q. & Cie · ; au bas, dans la légende, INFERNET ; dans le champ, 30 c. (mod. 30 mill.)

2. — Même légende, avec 15 c. (mod. 25 mill.)

3. — id. avec 10 c. (mod. 20 mill.)

4. — id. avec 5 c. (mod. 15 mill.)

Digitized by Google

Ces quatre jetons, unifaces et en laiton comme les précédents, dont ils ont les dimensions exactes, quoiqu'ils en diffèrent parfois par les chiffres-tarifs, sortent également de la même fabrique. On voit, du reste, qu'ils sont taillés par les mêmes machines, qui leur imposent les mesures échelonnées de 15 à 30 millimètres.

Je pourrais t'en citer encore de tout semblables, estampillés par les mêmes industriels pour le fort d'Albertville (Savoie) et portant le nom de *Jules Martin et Cie*, sans indication du nom de la localité et avec les marques 30 c., 20 c , 10 c. et 5 c.; mais ce serait sortir du cadre que je me suis tracé au seul point de vue du Dauphiné, et je dois me borner à te décrire les jetons qui, à ma connaissance, ont été émis uniquement pour les forts de notre province. Peut-être en est-il d'autres, dans les environs de Lyon surtout; mais je ne les connais pas, et je ne saurais parler de ce que je n'ai point vu.

Je m'arrête donc.

De nos jours, on a consulté les entrailles de la terre, les palafittes de nos lacs, les terramares de l'Italie, les tourbières de la Suède, les *kjokkenmodings* ou amas de débris culinaires du Danemark, les nécropoles du monde entier, etc.; et de ces fouilles sont sortis de menus fragments de poteries, d'ustensiles, d'ossements, etc., dans lesquels la patience des savants a su trouver d'importants matériaux pour l'histoire de l'homme. Moi aussi, mon cher Albert, j'ai trouvé mes *kjokkenmodings* ou *débris de cuisine*..., et les jetons de cantine que je viens de faire passer sous tes yeux, ces petits morceaux de métal si insignifiants par eux-mêmes, mais que j'ai osé grandir jusqu'au rôle d'échos historiques pour notre province, sont les matériaux que j'ai cru pouvoir sauver de l'oubli, en leur attribuant un intérêt que tout le monde ne comprendra pas sans doute, mais que les initiés à la science des Van Loon, des Van Miéris et de tant d'autres savants estimables, me seront reconnaissants de n'avoir pas négligés.

Que m'importe après tout! J'ai fait mon devoir comme numismate, et, sans prétendre ressembler à ces gens dont parle Shakespeare, — je te prouve le contraire, je pense, — à ces hommes au visage impassible comme un marais stagnant, visant au vernis de la sagesse par un silence calculé, et qui, vous écoutant, semblent toujours dire :

I am sir Oracle,
And when I ope my lips, let no dog bark.
(*Merchant of Venice*, Ac. 1, sc. 1.)

je puis terminer cette trop longue communication en me rendant cette justice que, si je ne suis pas *Messire l'Oracle*, je suis tout au moins de ceux qui aiment et recherchent la vérité, et qui, pour me servir de l'expression du poëte lui-même, permettent *à un chien d'aboyer*...

J'espère, mon cher Albert, que cette prétention ne te paraîtra pas trop exhorbitante, et que ton amitié me pardonnera ce petit mouvement d'amour-propre et de légitime satisfaction.

G. Vallier.

Grenoble, mai 1877.

Digitized by Google

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

(Suite)

V

LE Trocadéro a eu ses inaugurations comme le Champ-de-Mars, il a eu bien mieux encore; c'est là que nous allons faire notre dernière station d'ensemble.

Les grandes galeries latérales sont consacrées aux objets de l'art rétrospectif; c'est là que sont entassées les collections particulières. Jamais peut-être il ne se présentera pour les amateurs une pareille occasion de voir réunies sur un seul point autant de richesses artistiques. Quelle utile leçon pour les artistes modernes, s'ils savaient en profiter !

L'immense rotonde du milieu, dite salle des fêtes, est réservée aux concerts de toute espèce, et chaque jour s'y succèdent les musiciens de tous les pays, les œuvres de tous les genres. N'écoutons pas ce que disent les spectateurs en sortant; de la musique, comme du goût et des couleurs, il ne faut pas discuter. Disons seulement que la salle est sobre d'ornementation sans en être moins luxueuse pour cela, et qu'elle est surmontée d'une splendide coupole.

Au premier étage, quelques salles ont dû être affectées comme complément aux objets d'art rétrospectif qui n'avaient pu trouver place dans les vastes galeries du rez-de-chaussée, mais l'une d'elles a été réservée aux conférences et aux congrès; c'est le domaine exclusif des parleurs, et ils font tant de tapage que nous sommes bien obligé de nous arrêter.

Grande bataille dès l'ouverture naturellement, car les parleurs

Digitized by Google

sont nombreux et chacun veut arriver le premier. Depuis qu'un certain nombre d'érudits, travailleurs infatigables, ont réuni dans des encyclopédies et des dictionnaires de toutes sortes les notions les plus variées des connaissances humaines, chacun peut avoir dans sa bibliothèque son titre de savant, comme le soldat a dans sa giberne le bâton de maréchal. Seulement il y a savants et savants, et s'il y a beaucoup d'appelés il y a peu d'élus; ces derniers sont ceux qui se font généralement le plus d'illusions. Si à un léger bagage de mémoire ils joignent, de par la nature, une langue un peu déliée et beaucoup d'aplomb, leur avenir est assuré. Nous retrouvons là une catégorie de la grande corporation dont nous parlait le prince étranger. Le plus souvent cette couche de science est insuffisante pour résister au choc, et la profession de savant a bien ses petits déboires; nous en avons eu, il y a peu de temps, un exemple assez amusant.

Dans un salon fort hospitalier et où se glissent très-volontiers ceux dont nous venons de parler, il y avait nombreuse réunion; parmi les invités se trouvait un jeune baron autrichien, homme du monde au premier chef, fort aimable et fort aimé de tous, mais avouant sans faux amour-propre qu'il aurait pu beaucoup mieux profiter des excellentes leçons de ses professeurs. La conversation était naturellement arrivée, ou avait été habilement amenée, vers les merveilles de l'Exposition. Au bout de quelques instants, la parole appartenait exclusivement aux beaux parleurs habituels, et chacun d'eux à son tour avait débité sa petite spécialité; c'étaient des flots de science fortement enguirlandés à l'usage du monde.

Tout à coup, dans un moment de calme relatif, le jeune baron qui jusque-là avait, avec sa désinvolture ordinaire, papillonné à droite et à gauche, se rapproche insensiblement du milieu du salon et prend la parole, d'abord assez timidement, puis bientôt avec une voix vibrante qu'on ne lui connaissait pas. Saisissant à partie successivement chacun des malencontreux conférenciers, il les épluche minutieusement, les tourne et retourne sans qu'ils puissent rien répondre, réduisant presqu'à zéro leurs longues périodes d'éloquence; sous la forme la plus aimable il inflige à chacun ses vérités et les met littéralement au pied du mur. Etonnement général, hilarité et peut-être satisfaction d'un côté, profond mécontentement de l'autre. En un instant, bon nombre d'habits noirs ont franchi la porte. S'approchant alors de la maîtresse de maison : — Madame, lui dit le jeune savant improvisé, veuillez me pardonner le vide que je viens de produire bien invo-

Digitized by Google

lontairement dans votre salon. Depuis mon arrivée à Paris j'ai eu l'occasion de rencontrer souvent dans le monde les personnes qui viennent de nous quitter, et j'ai été émerveillé de leur profond savoir. Honteux d'une ignorance qui jusque-là ne m'avait nullement gêné, j'ai voulu en sortir, dussé-je travailler sérieusement un mois entier. Je vois avec un profond regret, puisque j'ai pu vous contrarier, que j'ai dépassé le but. Je suis, à mon grand étonnement, devenu plus savant que je ne le voulais et qu'il n'était nécessaire pour mon usage personnel; la faute est faite, il ne me reste qu'à m'excuser.

Madame X. tendit en riant la main à ce malicieux savant malgré lui, et chacun en fit autant. La leçon était bonne, mais on oublie si vite à Paris!

Si d'un côté, les conférences font rage, de l'autre les congrès soufflent en tempête. Ces deux modes de distraction rivalisent d'ardeur et se multiplient sans paraître trop se nuire.

Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs que les congrès sont en faveur, on en a vu et on en voit partout et à tout propos, quelques-uns ont présenté une importance capitale.

Ainsi, il y a quelques années, tous les notables chapeliers de l'Europe se réunirent en congrès à Bruxelles. Les séances furent nombreuses, les banquets également; enfin, après des discussions aussi orageuses que savantes, la docte assemblée décréta, à l'unanimité, les trois articles suivants :

1° Le chapeau est un objet d'art;

2° Le chapeau est exclusivement un couvre-chef et ne doit, en aucun cas, remplacer le parasol;

3° L'homme étant sur cette terre pour souffrir, il n'y a pas lieu, malgré les réclamations, de changer la forme actuelle du chapeau.

Aussitôt après cette mémorable session, les chapeaux montèrent de 16 francs à 20 et au delà, et les bords devinrent successivement plus petits, puis enfin microscopiques comme nous les voyons aujourd'hui.

N'admirez-vous pas, comme moi, le profond esprit de modération dont fait preuve, dans les grandes circonstances, ce bon public qui, par respect pour la chose jugée, emboîte, sans se révolter, cet affreux tuyau de poële qui lui cause tant de tourments? Ne pourrait-on pas, pendant qu'on y est, et dans le but d'affirmer encore davantage ce sentiment de discipline, rendre ce tuyau encore un peu plus gênant en doublant sa hauteur?

Il ne faut pas du reste que nous nous fassions trop grand honneur de cette obéissance passive aux décrets venus de si haut, car les femmes, par leur soumission absolue aux caprices de

Digitized by Google

leurs modistes et couturières, nous en ont toujours donné l'exemple, et nous ne saurions certes prendre de meilleurs modèles.

Comme les conférenciers, les congressistes ont quelquefois de mauvais moments à passer, car s'ils veulent être écoutés à leur tour, il faut bien qu'ils écoutent les autres, ce qui ne leur est pas toujours agréable, ou plutôt ce qui leur est toujours pénible.

Nous avons beaucoup connu un homme fort instruit et fort estimé, très-haut placé dans la hiérarchie universitaire, qui, pendant bien des années, a assisté à tous les congrès scientifiques, et n'a jamais manqué de lire, à chaque session, une notice, toujours la même, très-savante sans doute, mais d'une longueur et d'une aridité accablantes. Il avait soin, chaque année, de varier la couverture mais sans changer un iota à l'intérieur.

Un jour, au sortir d'une séance, nous lui demandions des nouvelles de cette notice qui commençait à devenir légendaire : — Eh! eh! nous répondit-il, elle contient des renseignements fort importants et pourrait rendre de grands services, aussi je la soigne comme mon enfant ; mes collègues n'ont pas l'air de partager ma tendresse, mais, ajouta-t-il avec un sourire significatif, ça viendra!

Comme il ne rentrait pas dans son caractère aimable d'ennuyer qui que ce soit, et de se livrer sans raison à des excès de phraséologie technique et professionnelle; que d'ailleurs il plaisantait volontiers et très-gaiement de ces tournois scientifiques, dans lesquels une série de savants, vrais ou faux, venaient périodiquement déverser tout leur bagage, nous avons toujours pensé qu'il s'était fait un devoir de guérir par le système homœopathique les plus enragés des coureurs de congrès.

L'excellent homme est mort sans avoir pu accomplir la tâche qu'il s'était imposée. Nous ne doutons pas des regrets qu'ont pu ressentir ses collègues, mais nous sommes convaincu aussi que bon nombre d'entre eux ont éprouvé la consolante pensée qu'ils étaient délivrés à tout jamais de leur épouvantail annuel. Ceux-là ont subi encore une petite déception, car le fils du défunt, en conformité d'un article de testament, a fait imprimer l'opuscule et l'a adressé à tous les membres du congrès.

Nous vous dirons peut-être un jour, chers lecteurs, pour votre utilité en temps d'épidémie, les excellentes choses que contenait la fameuse notice ; mais le cas n'est pas pressé et nous n'avons pour le moment à redouter que la fumisterie que nous venons de signaler et contre laquelle toutes les Facultés savantes réunies sont sans effet. Nous allons donc, si vous le voulez bien, abandonner, au moins momentanément, le palais réservé à toutes les

Digitized by Google

harmonies de la musique et de la parole, et revenir au Champ-de-Mars où nous attend une très-rude besogne compensée, hâtons-nous de le dire, par beaucoup de plaisir.

Le public, quand il entre à l'Exposition, se trouve d'abord un peu dépaysé; ce ne sont pas les plans qui lui manquent, et d'avance il peut se tracer mille itinéraires à son choix, mais par où commencer? Voici des voitures, des machines de toutes sortes et en mouvement, voilà le mobilier, les soieries, là les bronzes ou les cristaux; d'un côté les sections françaises, de l'autre les sections étrangères. C'est fort embarrassant. Il se jette alors à corps perdu dans les galeries et ne tarde pas, après avoir papillonné de tous côtés sans savoir où s'arrêter, à chercher un refuge dans la galerie des beaux arts, et c'est là qu'il fait sa première station sérieuse. Là, il se reconnaît tant bien que mal, il peut se passer d'explications, s'asseoir surtout sans cesser de voir; il est plus à son aise que partout ailleurs, bien plus chez lui; peut-être même le montre-t-il un peu trop.

Venons donc, comme le public, faire notre première étape dans ces vastes et nombreuses salles où nous retrouverons certainement, et avec grand plaisir, de vieilles connaissances, et où les sections étrangères nous ménagent aussi des surprises de tous genres. Faites comme nous, regardez tout sans rien voir en particulier... là, c'est bien! Nous allons maintenant vous communiquer nos premières impressions et nous serons heureux si elles peuvent s'accorder avec les vôtres; nous visiterons ensuite successivement et en détail chacune des sections françaises ou étrangères.

VI

E opinione universale che le Muse esigano mente tranquillo e sereno, e che negino illor favore a colore che perseguitati sono a Fortuna.

Ainsi, comme chacun sait, débute la préface de la *Jérusalem délivrée*. Jamais pensée plus juste n'a été mieux exprimée; aucune autre phrase ne pourrait mieux rendre le sentiment que nous avons éprouvé à notre première visite, aussi nous est-elle revenue de suite en mémoire. Et en effet, quel est l'individu qui peut produire un bon travail quand son esprit est tourmenté, quand il vit sous l'influence incessante de passions qui enchaînent sa liberté et, troublant toutes ses facultés, lui enlèvent le calme de l'esprit et les ressources de l'imagination? Quelle est la nation qui

Digitized by Google

peut faire convenablement ses affaires, surveiller et conduire à bien ses intérêts, conserver sa prépondérance, son énergie, sa vitalité, si elle se consume dans une agitation perpétuelle, si son existence est mesurée au jour le jour, si elle n'est jamais sûre du lendemain ?

S'il en est ainsi pour la vie matérielle, combien n'est-ce pas encore plus sensible pour tout ce qui touche aux beaux arts ? Les muses sont certes très-bienveillantes et se contentent de peu, nous en avons la preuve tous les jours, mais encore faut-il au moins avoir l'air de leur rendre l'hommage qui leur est dû, et pour cela il est indispensable, le bon sens à défaut de la pratique l'indique suffisamment, d'avoir l'esprit calme et débarrassé de toutes ces misérables préoccupations qui le rapetissent et enlèvent à l'âme tous ses épanchements. Elles deviennent donc impitoyables pour tous ceux qui n'ont pas le courage de s'affranchir, pour les honorer, des tiraillements mesquins de la vie commune ; aussi, en parcourant ces vastes salons qui représentent l'art moderne, est-il facile de lire couramment l'histoire actuelle de chaque peuple et de constater son état moral. La peinture particulièrement sert de baromètre dans cette curieuse étude, malheureusement bien triste dans ses résultats.

On comprend aisément que la Révolution qui a si profondément ébranlé toute l'Europe, et que les guerres qui en ont été la conséquence, aient détourné tous les esprits de ces grandes écoles hollandaise, flamande, espagnole et italienne, auxquelles les artistes du siècle dernier allaient demander des inspirations et des modèles. On conçoit qu'entraînés par les événements, les artistes se soient trouvés jetés hors de la voie rationnelle et normale ; mais cette situation ne devait pas s'éterniser, et par honneur comme par intérêt on aurait dû se hâter de revenir vers ces sources si puissantes et si riches en enseignements. Eh bien ! nous allons voir ce que sont devenus ceux qui ont négligé ce devoir et méconnu leurs maîtres ; nous avons sous les yeux tout ce qu'il faut pour les juger avec impartialité.

Confinés dans leur pays brumeux et humide, préoccupés pardessus tout de leurs affaires commerciales, doux, réfléchis, soigneux et prudents, les Hollandais se sont tenus à l'écart des grandes secousses qui ont agité le reste de l'Europe, ou s'ils s'y sont trouvés mêlés, c'est à leur corps défendant, et ils se sont empressés, dès qu'ils l'ont pu, de rentrer dans leur état normal. Profondément attachés à leur sol, à leur familles, à leurs habitudes, ils ont conservé à peu près dans leur intégrité les vieilles traditions

Digitized by Google

du pays, sans chercher à en grandir les proportions, et peut-être pourrait-on même leur reprocher une certaine tendance à les rapetisser un peu, mais sans toutefois les altérer sensiblement. Aucun d'eux n'a oublié les grands maîtres du passé, et le temps n'a en rien modifié leur profonde vénération pour les noms immortels de Lucas, de Rembrandt, de Gerard Dow, de Ruysdael, et d'autres qui ont rempli leurs musées de chefs-d'œuvre. Voyez en passant ces petits intérieurs bien propres, bien tenus, ces meubles astiqués avec le soin de gens qui ont horreur de la boue et de la poussière ; admirez ces ruisseaux clairets où la vase n'a pas eu le temps de se former ou de séjourner, ces animaux bien lavés, bien peignés, ces arbres auxquels le jardinier le plus exigeant n'a pas le moindre reproche à faire, ces bons visages de paysans, pas toujours très-gais parce que la vie est dure, mais où se reflète une bonne conscience et un profond sentiment de probité. On a du plaisir à se trouver dans ce milieu honnête ; allons, l'école hollandaise a encore de beaux jours devant elle.

Nous pouvons, à notre grande satisfaction, en dire autant de l'école flamande, bien que les raisons ne soient pas les mêmes.

La Belgique est un pays de révolution latente ; c'est un volcan sans éruptions, une machine à vapeur avec soupape de sûreté à l'abri de tout dérangement présumable, du moins quant à présent. L'intelligence reste toujours en mouvement, mais sans sortir des bornes raisonnables, l'imagination ne porte jamais atteinte au culte des souvenirs. C'est la contrée où l'amour du beau et le goût des études artistiques s'est le mieux conservé et où les autorités de tout ordre se sont le plus sérieusement fait un devoir de protéger et de développer le sentiment des beaux arts. De nombreuses académies ont été fondées dans les villes importantes ; elles sont installées et surveillées avec un soin particulier, et un grand nombre de jeunes gens viennent y puiser une instruction solide, un savoir-faire devenu presque classique. Aussi retrouve-t-on là les saines traditions d'un passé tout plein des souvenirs de Van Dyck, de Teniers, de Rubens et de tant d'autres peintres illustres entre tous.

Il est vraiment bien étrange que notre frontière du nord, la moins caractérisée de toutes, la moins bien définie, la plus vaporeuse, la plus accessible à la contrebande, soit cependant assez puissante pour empêcher d'arriver jusqu'à nous le moindre atome du bon sens dont nos voisins ont le monopole.

Après la France, la Belgique est la nation qui a fourni le plus fort contingent à la section des beaux arts, et la quantité des

Digitized by Google

œuvres exposées ne nuit en rien à leur qualité. Évidemment tout n'est pas parfait, mais on sent le travail utile, le temps bien employé, le progrès réel. Il faut remarquer encore que tous les genres sont représentés à l'exposition belge et que tous sont traités avec une égale habileté. Il y a bien quelques sacrifices faits au goût moderne, mais généralement les peintres belges se préoccupent peu de la mode du jour, ils ne se soucient guère de ce qui se passe autour d'eux et demandent surtout leurs inspirations à leurs glorieux maîtres pour lesquels ils sont restés pleins de respect. C'est là que sont leur force et leur salut.

Jusqu'à présent nous avons tout lieu d'être satisfait ; les grandes écoles hollandaise et flamande ont conservé leur salutaire influence ; ah ! s'il pouvait en être de même des autres !

L'Espagne est depuis longtemps le pays des agitations par excellence et sa peinture s'en est toujours ressentie. Elle était violente, elle avait même fini par devenir féroce en exagérant à outrance Ribeira, Velasquez, Murillo ; et Goya avait poussé cette violence jusqu'aux limites qu'elle ne pouvait dépasser sans tomber dans l'absurde. Nous en avons un exemple au Trocadéro dans les barbouillages que ce grand artiste avait exécutés avec ses doigts sur les murailles de sa maison et qui ont été relevés sur toile avec une grande habileté. On s'arrête profondément étonné quand on les voit pour la première fois. De cette marche aventureuse et même extravagante, il devait nécessairement résulter une réaction ; or, à ce moment suprême, la politique a jeté l'Espagne vers la France, la peinture a suivi le mouvement et s'est accrochée à cette planche de salut. Malheureusement la manière française n'était ni dans son génie, ni dans ses allures passionnées et, malgré ses bonnes intentions, elle est tombée dans un horrible chaos. Après avoir tenté toutes les chances d'assimilation, l'Espagne a fini par sentir que le mieux pour elle était de revenir vers son passé et de chercher ses modèles dans ses propres musées. La pensée était sage, mais d'application difficile. Pour le moment, ses artistes sont encore divisés en deux camps ; d'un côté, sont ceux qui, par goût ou par crainte d'un retour aux anciens excès, restent attachés à l'influence française ; de l'autre, ceux qui veulent redevenir carrément espagnols. Malheureusement ceux-là ne remontent pas jusqu'aux vieux maîtres, ils ont une tendance marquée à se rapprocher de Goya et à s'inspirer de ses œuvres les plus tourmentées.

Entre ces deux partis extrêmes flottent les indécis dont les travaux se ressentent fortement de cette disposition d'esprit.

Où sont les célèbres écoles de Séville, de Tolède, de Madrid, de

Digitized by Google

Valence, de Cordoue? Qui donc pense encore quelquefois au grand Alonzo, à l'El Greco, à Ribeira, à Pedro de Moya, à l'illustre Pablo de Cespedès, à Navarette, à Escalante, à Martinez?

Pauvre Espagne! quand trouveras-tu donc enfin le repos dont tu as tant besoin? Qui donc te rendra ton ancienne splendeur?

Chers compagnons de voyage, prenez garde! nous tombons dans une salle complétement encombrée de statues de toutes dimensions, de toutes formes, de toutes poses; dans un vrai bric-à-brac de Carrare en frisures. A cette profusion de marbre vous reconnaissez l'Italie, mais pour le moment nous ne nous occupons pas de statuaire, mais bien de peinture. Eh bien! tournez-vous avec précaution; là, contre ces murailles, vous voyez bien ces cadres dorés, grands et petits, et dans ces cadres ces médiocrités picturales? Vous vous croyez en Suisse, en Portugal ou en Amérique? Nous l'avons pensé aussi comme vous, et nous ne sommes pas les seuls, croyez-le bien; mais nous devons vous détromper, nous sommes bien en Italie, dans l'*Italia fara da se*, dans *l'Italia irredenta!*

Oh! l'*Italia irredenta* se moque pas mal de Raphaël, de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, du Titien, du Tintoret, de Véronèse, du Dominicain, du Guide, de l'Albano, du Guerchin, de Salvator Rosa!

Toutes ces vieilles rengaînes sont bonnes pour les musées, et les musées sont installés à l'usage des étrangers. L'Italie, elle, se livre à des occupations plus sérieuses: elle fait de la politique. Eh bien! pour peu que sa politique soit de même force que sa peinture, elle pourra rester longtemps encore *irredenta*.

Jadis il y avait des peintres à Florence, à Parme, à Rome, à Naples, à Milan, à Venise. Il y en avait partout en Italie; depuis 1859, la race paraît s'être subitement éteinte.

En 1867, l'Italie, encore restreinte, avait à sa disposition deux peintres très-présentables, MM. Pazini et Palizzi, dont les paysages firent bonne figure à l'Exposition; aujourd'hui qu'elle a agrandi son territoire et qu'elle possède Rome, l'ancienne capitale des beaux arts, elle est représentée par un seul artiste, M. de Nittis, un italien franco-anglais, lequel se fait représenter lui-même par trois tableaux essentiellement italiens, comme vous allez voir: *Canon-bridge, les Brouillards de la Tamise, le Retour des courses du bois de Boulogne!*

Souffle, souffle à outrance, brise folle de Caprera, tu parviendras peut-être un jour à confectionner un peu proprement ces espèces de baudruches qu'on nomme aujourd'hui des citoyens, mais tu ne feras jamais, au grand jamais, des artistes!

Digitized by Google

Passons rapidement dans les salles où nous ne pouvons recueillir que des souvenirs isolés, nous les retrouverons plus tard quand nous reviendrons aux détails. Tenez, en voici où vous trouverez beaucoup d'enluminures et fort peu de peintures, tout est correct, bien arrangé, commode pour le visiteur; ne vous semble-t-il pas entendre bourdonner le *Aoh! yes* traditionnel? Oui, c'est bien l'Angleterre avec sa nature raide et indépendante; elle a bien essayé de prendre ses inspirations à l'école italienne, mais elle n'a pas tardé à s'affranchir de cette servitude qui n'est pas du tout dans ses allures. Sa peinture est donc redevenue à peu près exclusivement anglaise, seulement les études sérieuses, les voyages, le goût de la perfection, ont modifié très-sensiblement des tendances exagérées et ont arrondi les angles.

L'Angleterre a plusieurs peintres qui jouissent d'une grande réputation à titres divers et même opposés; les uns et les autres font, on le sent, non pas de l'art, mais du commerce, aussi nous les rencontrons sans plaisir, nous les quittons sans regrets.

Il n'en est pas de même de l'Autriche-Hongrie qui est arrivée avec des trésors et qui a produit cette année une profonde émotion. Elle a en tout 185 toiles, mais toutes bonnes et quelques-unes excellentes, plusieurs dignes des plus hautes récompenses. C'est, sans comparaison possible, la seule section qui présente un ensemble aussi parfait, et le public lui rend pleine justice.

L'Autriche a cependant été profondément éprouvée dans ces dernières années, et nous n'aurions été que médiocrement étonné si elle s'était présentée dans les conditions fâcheuses que nous avons signalées pour d'autres nations. S'il n'en a pas été ainsi, cela tient sans doute à ce que son caractère est plus calme, plus réfléchi, plus sérieux, et surtout à ce que, composée de divers éléments hétérogènes, elle laisse à chacun une part de l'effet moral résultant de ses revers. Ainsi partagé, ce fardeau s'allége sensiblement pour chacun et ne modifie pas aussi cruellement que partout ailleurs les conditions normales; mais on peut se demander si ce que nous venons de dire justifie la séparation complète des deux expositions autrichienne et hongroise, pour l'industrie comme pour les beaux arts. Nous ne le pensons pas, et cette scission est d'autant plus regrettable qu'elle crée des difficultés pour les visiteurs. Ainsi, tandis qu'on trouve pour l'Autriche tous les renseignements qu'on désire, il est indispensable pour la Hongrie d'avoir un catalogue spécial.

Quoi qu'il en soit, nous reviendrons volontiers dans cette partie des galeries.

Nous voici enfin dans la section française qui doit clore la

Digitized by Google

série dans ce petit travail d'ensemble ; elle est, sans comparaison, la plus considérable, et renferme tout ce qu'il faut pour composer un excellent salon de peinture ; il suffirait pour cela d'y opérer des exécutions que nous considérons comme aussi indispensables que nombreuses ; car on nous semble avoir bien singulièrement compris les devoirs qu'impose une exhibition du genre de celle qui nous occupe. Il ne s'agit pas, en effet d'une exposition ordinaire, nous n'avons pas à encourager des débutants, à satisfaire de petites susceptibilités, à être agréables à des individualités ; le but est beaucoup plus élevé. Toutes les nations étalent dans ces galeries ce qu'elles peuvent présenter de mieux ; elles ont fait leur maximum d'efforts ; de notre côté, pour leur faire honneur, comme dans l'intérêt de notre dignité, ne devions-nous pas composer notre section avec ce que nous pouvions réunir de plus parfait sous tous les rapports ? Chacun, dans cette grande lutte, est appelé à prendre rang selon ses œuvres, et c'est l'Europe artistique tout entière qui est le grand juge. Qu'importe donc la quantité? Est-ce que l'Autriche avec ses 124 toiles, et la Hongrie avec ses 61, n'ont pas attiré tous les regards et ne resteront pas remarquables entre toutes ? La France, avec sa légèreté ordinaire, présente 861 tableaux de toutes dimensions, et malheureusement aussi de valeurs essentiellement variées ; elle tient à elle seule autant de place que toutes les autres nations réunies, et semble se mirer avec orgueil dans son opulence. Eh bien! qu'on jette par les fenêtres au moins 361 de ces toiles qu'on ne trouvera jamais, nous l'espérons du moins, à placer nulle part, qui déparent un salon quand elles ne le déshonorent pas, et il restera une galerie digne de l'Exposition et digne de nous.

Pour justifier les exclusions un peu brutales que nous réclamons, notre devoir est d'expliquer ce que sont ces toiles dont nous faisons si bon marché. Disons d'abord que notre courroux s'adresse moins encore aux toiles médiocres d'exécution qu'à celles qui sont inconvenantes dans leur composition, et résumons ainsi les questions auxquelles nous avons à répondre :

Quelles sont les toiles que nous qualifions d'inconvenantes ? Pourquoi de pareilles toiles sortent-elles de nos ateliers? Pourquoi enfin, trouve-t-on à l'Exposition universelle des toiles médiocres ou inconvenantes ?

Les deux premières questions se rattachent à la situation actuelle de la peinture en France, et sont intimément liées l'une à l'autre ; la dernière, beaucoup plus simple, tient surtout aux petites influences de clocher, aux menées mesquines des coteries,

Digitized by Google

à l'absence d'une volonté ferme et d'une forte direction. Nous allons nous en débarrasser de suite.

Le jury d'admission comprend un certain nombre d'artistes pris naturellement parmi les plus distingués et qui, en raison de leur talent et de leur haute situation dans le monde des arts, avaient, plus que personne, le droit de se bien traiter et de multiplier leurs toiles; ils en ont usé et personne ne saurait s'en plaindre; ils ont été également fort larges pour tous les hommes que le public apprécie et revoit avec plaisir ; mais ils n'ont pas su résister aux pressantes sollicitations de leurs amis, de leurs connaissances, et pas davantage encore aux criailleries des rapins à longues crinières et à plus longues dents. Une fois entré dans cette voie, le jury a été rapidement débordé, et si la place n'avait pas manqué, nous ne savons où se serait arrêté ce déluge. Les jurés ont-ils eu l'idée de se faire pardonner ainsi les gros lots qu'ils s'étaient attribués? Ont-ils, comme on l'a prétendu, cherché à s'entourer de médiocrités pour faire valoir leurs œuvres? Nous l'ignorons, mais ce que nous savons et ce que personne ne peut ignorer par le temps qui court, c'est que la presse tout entière s'est dressée contre eux, leur reprochant d'avoir fait beaucoup d'exclusions et d'avoir accaparé presque toutes les places pour eux et les leurs. Étant donné le caractère susceptible, jaloux, égoïste et vaniteux de certains d'entre ces autocrates, toutes les hypothèses sont admissibles. Néanmoins, pour notre compte, tout en les blâmant très-fort d'avoir admis de mauvaises toiles, nous nous joignons à eux contre la presse. Nous le répétons, il s'agit ici non pas d'une exposition annuelle, mais d'une exposition universelle, ce qui est fort différent; nous allons à la section des beaux arts pour voir de bonnes toiles, absolument rien que de bonnes toiles, et ces bonnes toiles ne peuvent provenir que des bons artistes. Si donc nous avions le malheur de ne posséder en France qu'un seul bon peintre, nous ne voudrions voir uniquement que ses toiles; nous laisserions crier tant qu'ils voudraient les autres, nous sommes là pour nous et non pas pour eux; qu'ils aillent donc au diable, et s'ils ont la rage des couleurs, qu'ils en vendent, mais ne s'en servent jamais eux-mêmes !

(A suivre). CLAUDIUS.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

L'*Oiseau blessé, poésies*, par Mlle Adèle Souchier. — Paris, libr. Bloud et Barral, 18, rue Cassette; Bar-le-Duc, impr. Bertrand, 1878. In-12 de 143 pages; titre en rouge et noir, pap. Hollande.

Celle que M. Vingtrinier a nommée si heureusement « la fauvette du Dauphiné », et que nous appellerons la Clotilde de Surville de notre province, Mlle Adèle Souchier, a publié un volume de vers, sous le titre poétique de l'*Oiseau blessé*.

L'auteur s'est fait graver des armes parlantes, un élégant écusson qui porte une branche de lilas, une rose épanouie et un oiseau : allusion à ses trois recueils : *Branches de lilas*, *Les Roses du Dauphiné* et l'*Oiseau blessé*.

Et ma foi ! cher lecteur, doivent les d'Hozier futurs et les rédacteurs d'Armorial me jeter la pierre, je trouve que ces armes-là en valent bien d'autres.

On n'essaie pas d'analyser un volume de vers. Cela se lit d'un trait, se respire tout d'une haleine. Les amis des lettres dauphinoises feront bienveillant accueil à ce fils du printemps et de la jeunesse, à cet *oiseau* qui, pour un blessé, m'a cependant l'air d'avoir la vie assez dure, car il est de taille à s'envoler d'un coup d'aile vers cet asile de mémoire que la muse garde à ses élus.

Deux citations, l'une dans le genre aimable et gracieux, pour faire souvenir que le poëte de l'*Oiseau blessé* est une femme :

LA ROSE DE PÉTRARQUE

Sur le tombeau de Laure on admire une fleur,
Une fleur qui sourit à toute femme aimante,
Une rose embaumée, un doux trésor d'amante;
Pétrarque lui donna sa suave couleur.

Ainsi qu'aux jours lointains d'adorable bonheur
Elle brille, la fleur, immortelle et charmante,
Mieux encor qu'un éclair de regard sous la mante,
Et nous reconnaissons sa divine senteur.

Dis-moi, chantre inspiré de France et d'Italie,
Quel est le nom royal de la rose jolie
Effaçant les rayons qui décorent le jour ?

Car la gloire n'est rien auprès de cette rose;
Sous tes grands yeux d'amant on la voyait éclose:
— Fauvette, tu sais bien que c'est la fleur d'amour !

L'autre citation est d'une inspiration plus vigoureuse ; la muse valentinoise passe avec facilité du doux au grave, du plaisant au sévère.

LE CHRONIQUEUR

Suffit-il donc d'avoir le titre de savant
Pour juger l'éloquence et le mâle génie,
Surtout pour en parler avec froide ironie,
Méprisant une gloire et la jetant au vent !

Une gloire ! un héros qu'on admire souvent,
Barnave ! un dauphinois de mémoire bénie,
L'orateur si loyal qu'un chroniqueur renie
Mais avec moins d'essor qu'un simple engoulevent.

Cherchez les petits faits locaux de notre histoire,
C'est votre lot, Monsieur; mais respectez la gloire:
Vous ne pouvez d'ailleurs jamais l'endommager.

Superbe, elle rayonne à travers ces misères,
Vrais propos de salon, cancans de douairières.
Barnave, me voici, car je viens te venger !

Par un excès de modestie, comme si ses vers avaient besoin de patronage, Mlle Adèle Souchier, les a dédiés le plus souvent aux écrivains de la région. C'est plaisir en feuilletant les pages de l'*Oiseau blessé* d'y rencontrer les noms de Joséphin Soulary, Victor Colomb, Morice Viel, Zénon Fière, Lacroix, E.-J. Savigné, Mme Louise Drevet, tous bien connus des lecteurs de la *Revue*.

L'Ermite de Vézérance.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

Digitized by Google

VUE DE L'ARGENTIERE

Digitized by Google

L'ARGENTIÈRE

NOTICE HISTORIQUE

I

A tradition rapporte que vers le VIIIe siècle de notre ère, une colonie sarrazine vint s'établir dans l'étroite vallée qu'arrose la *Ligne*, et jeta les premiers fondements de la ville de l'Argentière. Les nouveaux possesseurs se livrèrent à l'exploitation des mines d'argent, et furent chassés, un siècle après, par l'empereur Charlemagne, à la suite d'un combat livré à Rosières, petit bourg à deux heures de marche de l'Argentière (1). Mais cette tradition ne repose que sur deux faits insuffisants pour lui donner droit d'entrée dans l'histoire : l'appellation d'un quartier de l'Argentière du nom de *Sarrazine*, et l'existence dans cette ville d'une maison que certains archéologues s'obstinent à reconnaître pour une construction arabe.

En présence de témoignages aussi peu sérieux, il est sage de s'en tenir à l'opinion qui fixe au XIe siècle, sur documents à peu près certains, la fondation de l'Argentière, et donne pour premiers maîtres à la seigneurie et propriétaires indivis des mines d'argent, les comtes de Toulouse, les évêques de Viviers, les seigneurs d'Anduze, de Poitiers et de Balazuc, sous la suzeraineté desdits évêques.

La seigneurie s'appelait alors *Ségualières*. C'est le seul nom que mentionnent jusqu'au XIIIe siècle les chartes, pour désigner les quelques maisons de mineurs construites le long de la Ligne, et la tour qui les protégeait.

Mais cette suzeraineté, revendiquée par les évêques de Viviers, en leur qualité de comtes du Vivarais, créés par Charlemagne, fut contestée

(1) La même tradition ajoute que dans le combat dont nous venons de parler, le grand empereur perdit son épée *Joyeuse*, et que l'ayant retrouvée, il fit bâtir sur le lieu même où il la retrouva, un château-fort auquel il donna le nom de la célèbre épée. Ce château fut l'origine de la ville de Joyeuse, berceau de l'illustre famille de ce nom. Rosières, le petit bourg, théâtre du combat, était une colonie sarrazine, et tire son nom d'une distillerie de roses, qu'y avaient établie ses poétiques possesseurs.

Digitized by Google

dès l'abord, par les comtes de Toulouse. Comme pour donner raison aux prétentions épiscopales, les empereurs d'Allemagne, successeurs de Charlemagne, confirmèrent les évêques dans cette dignité. Vers la fin du XIIe siècle, en 1177, Frédéric Barberousse leur donna le droit de battre monnaie, et cette même année, le seigneur évêque entoura les maisons de Ségualières d'un rempart, en fit une ville fermée, et marqua ainsi d'une façon matérielle sa suzeraineté. Mais les comtes de Toulouse ne se tinrent pas pour battus, et pendant une quinzaine d'années ils créèrent toutes sortes de difficultés à l'exploitation des seigneurs évêques. On conçoit ce que c'était que « créer des difficultés » à cette époque : attaques à main armée, siége et mise à sac des forteresses, pillage des ateliers monétaires, meurtre des ouvriers, etc... Enfin, en 1193, une convention intervint, dans laquelle Raymond V, comte de Toulouse, renonça à toutes ses prétentions sur le Vivarais et sur les mines de Ségualières, moyennant certains avantages en argent (six deniers pogèses prélevés sur chaque marc d'argent), et la reconnaissance de certains droits sur deux ou trois châteaux qu'il désigna.

Mais Raymond VI, son fils, refusa de reconnaître ce traité comme trop onéreux, et cinq ans après, en 1198, une convention intervint entre les intéressés ; et cette fois « la moitié du château de Ségualières, et la moitié des droits *tant justes qu'injustes* qu'on levait sur les mines découvertes ou à découvrir, depuis la rivière de *Lendes* jusqu'à *Thauriers*, et depuis le ruisseau de *Brez* jusqu'à *Chassiers*, fut donnée en fief aux comtes de Toulouse par l'évêque de Viviers, qui se réserva la dîme de la dîme pour lui et son église, ainsi qu'un tiers de l'autre moitié ; les deux autres tiers en furent donnés en fief et partagés entre Aymar de Valentinois et Bernard d'Anduze. Le comte de Toulouse conserva le prélèvement des six deniers pogèses, et prêta serment de fidélité la corde au cou, en signe de vassalité, à S. Vincent, patron de Viviers. »

C'est sur la place publique d'Aubenas que fut scellé ce nouveau pacte, qui ne devait pas être de plus longue durée que les précédents.

Ce traité était à peine signé que Burnon, succédant à l'évêque Nicolas, monte sur le siége de Viviers. Hardi, entreprenant et ambitieux, ajoutent les chroniques, le nouveau prélat poursuivit avec ardeur le projet d'étendre sa domination sur le riche pays d'Argentière. En 1200, il acquiert des seigneurs de Thauriers, de Vernon et de Charlas, le droit de bâtir de nouvelles forteresses à l'Argentière, à Thauriers, etc., (1). Il oblige plusieurs seigneurs : les Montlaur, les Vogué, les Chazaux, à reconnaître sa suzeraineté ; il achète d'un seigneur de Sauve, le château de *Bellegarde*, à l'Argentière, et finit par obtenir d'Antoine de Poitiers, co-seigneur de l'Argentière, la cession

(1) Construction du château de Thauriers.

Digitized by Google

de tous ses droits sur cette ville, et l'abandon du fort qui la commandait.

A ce moment (1213-14), commence la lutte du pape Innocent III contre Raymond VI, le fauteur de l'hérésie des Albigeois. Burnon n'eut garde de négliger l'occasion qui s'offrait de renverser ou tout au moins d'affaiblir son adversaire le plus redoutable, et mettant d'accord son devoir et son intérêt, il combattit avec ardeur l'hérétique et l'hérésie. Il ne resta plus au comte Raymond qu'à préparer ses moyens de défense en prévision de la guerre. Dans ce but, il acquit en Vivarais des châteaux et des forteresses aux lieux où il n'en possédait pas, en construisit de nouveaux sur les points qu'il voulait conserver et défendre. De cette époque date le château de Fanjaux, qu'il fit bâtir au sommet d'une élévation qui domine à pic la ville, en face de la tour épiscopale, sur les ruines d'un vieux temple de Jupiter auquel il emprunte son nom *(fanum Jovis)*.

Une croisade s'organisa contre le prince convaincu d'hérésie et accusé du meurtre du moine Castelnau. Il fut excommunié, et l'interdit jeté sur ses domaines. Par les soins des légats du pape, un concile s'assembla à Montélimar. Le comte y fut mandé. Milon, notaire du pape, l'introduisit et l'obligea, en présence de vingt-deux évêques de la province, à faire amende honorable et à remettre à l'Église romaine cette forteresse de Fanjaux qu'il venait de faire construire, et six autres places.

L'Argentière — car elle prend désormais ce nom (1209) — passa de l'autorité des comtes de Toulouse sous celle du pape, *par provision*.

A ce moment, l'Argentière n'était pas un simple fief seigneurial soumis à l'autorité absolue d'un ou de plusieurs seigneurs. C'était déjà une ville libre, avec les restrictions qu'imposait évidemment à cette liberté l'organisation sociale et politique du temps. Elle se gouvernait elle-même, et d'après un titre de 1208 conservé encore dans les archives de la famille de Brison en 1788, elle avait trois consuls qu'elle élisait. De l'ancien gouvernement celtique, du droit municipal qui marqua la conquête romaine, les habitants du Vivarais avaient conservé des traditions de liberté, d'indépendance, que le reste de la France ne connut que bien plus tard.

La tranquillité ne fut cependant pas rétablie. Un parti à la tête duquel se trouvaient Montlaur et Aymar de Poitiers, redevenus co-seigneurs de la ville, et vassaux du comte de Toulouse, soutenait toujours les droits de ce dernier. L'évêque Burnon, trop faible par lui-même pour une lutte armée, appela à son secours, en 1213, Simon de Montfort, devenu le chef suprême de la croisade. Montlaur vint à la rencontre du redouté capitaine et se soumit. Mais le comte de Poitiers se fortifia dans son château, mit la ville en état de défense et manifesta l'intention de résister énergiquement. Simon ne voulut pas risquer un siége, et se contenta d'occuper le château de Fanjaux, que devait lui donner deux ans plus tard l'évêque, avec la moitié des reve-

Digitized by Google

nus qui y étaient attachés. En même temps l'habile et politique prélat, comprenant que le droit des armes n'est pas toujours le plus fort, se faisait reconnaître par voie plébiscitaire, comme on dirait aujourd'hui, par les citoyens de l'Argentière, et passait avec eux, à Jaujac, un acte dans lequel il reconnaissait à son tour leurs droits et leurs franchises.

Deux mois après, cet acte fut ratifié à l'Argentière. L'évêque Burnon était homme de précaution et pensait sagement que deux titres valent mieux qu'un (1).

Il semble que cet acte, librement consenti, librement ratifié, dût assurer la possession définitive de l'Argentière aux seigneurs évêques. Il n'en fut pas tout à fait ainsi. Raymond VII, fils et héritier de Raymond VI, trouva en 1224 une occasion favorable pour rentrer dans le giron de l'Église. Il envoya au pape Honoré, pontife d'une grande douceur, des ambassadeurs qui témoignèrent de son repentir et de sa soumission, et après s'être emparé au préalable de l'Argentière, il réclama de lui la reconnaissance des anciens droits de sa famille sur le Vivarais. Mais le pape, écoutant les plaintes de Burnon et de plusieurs autres évêques, repoussa sa réclamation et écrivit en ces termes au Sacristain de Romans, au Doyen et au Chantre de l'église de Valence (2) : *Le noble homme Raymond, fils de Raymond, autrefois comte de Toulouse, nous a fait souvent proposer qu'il souhaitait de faire satisfaction à Dieu et à l'Église pour ses crimes et de rentrer dans l'unité ecclésiastique, dont il a été séparé à cause de ses excès ; mais ses œuvres démentent ses paroles. Il a offensé si grièvement Dieu et l'Eglise que, quand il donnerait même tout son bien, il ne saurait faire une satisfaction convenable : il ajoute excès sur excès et opprime les Églises, en sorte qu'il vexe actuellement, comme nous l'avons appris, celle de Viviers, pour ne pas parler des autres, et qu'il s'est emparé de la ville de l'Argentière, qui est un des principaux domaines de cette Église, sous prétexte que son père en a possédé autrefois une partie... C'est pourquoi nous vous ordonnons d'avertir ce* NOBLE *d'être attentif à ne pas commettre de nouveaux excès, mais plutôt à réparer les anciens, et à discontinuer de persécuter cette Eglise, nommément dans ce domaine et dans tous les autres, et de lui déclarer que s'il ne se rend pas*

(1) Le lecteur sera peut-être bien aise de connaître les principales conditions de cette convention, expression fidèle des mœurs sociales et politiques de cette époque lointaine.

Les habitants promirent hommage et fidélité à Burnon, jurèrent de le défendre contre ses ennemis, de ne jamais prendre parti contre lui et de lui présenter les consuls élus pour être confirmés.

L'évêque, de son côté, reconnut « l'allodialité des maisons (c'est-à-dire leur *propriété* en *toute souveraineté* par leurs habitants), et permit à chaque citoyen de choisir son juge. Il promit de ne punir l'adultère qu'en faisant courir toute nue la personne surprise; il consentit *de* soulager les ouvriers des mines qui seraient convaincus de vol d'argent, en n'exigeant que des services pour le lavage ou la fonte des minerais. Les gens de loi se permettaient sans doute alors diverses concussions; les citoyens demandèrent et obtinrent de Burnon que les parties ne leur donneraient aucune somme qu'après la fin du procès. La ville se réserva le bien des citoyens morts *ab intestat*, sans parents connus, et l'achat franc des oignons, poireaux, raves et ails, sans payer des leudes.»

(2) Les *Sacristains*, les *Chantres*, les *Doyens* étaient les principaux dignitaires du chapitres. Les Doyens étaient des officiers administrateurs. Ils siégeaient en surplis, l'épée au côté, avec les éperons dorés et l'épervier sur le poing.

Digitized by Google

à nos remontrances, et s'il persiste à inquiéter l'Eglise de Viviers, c'est vainement qu'il se flatte d'obtenir sa réconciliation. Enfin, s'il ne se corrige, vous n'avez qu'à user de censures envers lui et envers ses complices nonobstant tout appel, car celui qui est déjà lié peut l'être encore davantage.

Sur ces entrefaites, un concile assemblé à Montpellier disposa de tous les biens du prince en faveur de Montfort, le général des croisés. Raymond s'adresse encore à la clémence du pape, et le concile de Latran lui rendant la moitié de ses domaines, laissa l'autre moitié à Simon de Montfort.

Cette contestation finit par la médiation du roi de France, et le mariage de la fille unique de Raymond avec le frère du roi. La paix fut conclue à Paris, en 1228, et le comte de Toulouse, absous par le légat du pape, fut « réconcilié avec Dieu et fit pénitence ».

L'Argentière resta dans le domaine des évêques, auxquels Adhémar de Poitiers, leur co-seigneur, abandonna ses droits.

Par suite du mariage de la fille de Raymond avec un prince du sang, les rois de France succédèrent aux droits des comtes de Toulouse sur le Vivarais. En 1307, Philippe le Bel établit sa suzeraineté sur toute la contrée, et Fanjaux vit flotter sur ses hautes tours la bannière de France (1).

Il n'y avait guère à lutter en ce temps-là contre l'autorité royale : aussi après quelques « entreprises » faites contre le domaine du roi, (qui comprenait la moitié de la ville de l'Argentière), par les seigneurs évêques, et dénoncées en 1320, par le bailli du Vivarais, ces derniers se soumirent, et la juridiction royale fut définitivement établie en droit et en fait dans le Vivarais.

Le calme succède enfin à cette longue période de troubles qui, de révolution en révolution, avait fait passer les habitants de l'Argentière sous l'autorité successive d'un comte de Toulouse, d'un évêque, d'un pape, d'un général des croisés, et enfin d'un roi de France. Ce calme dure deux cent cinquante ans, pendant lesquels le bien être matériel se développe, le commerce se crée et s'agrandit, les libertés municipales se fortifient et s'augmentent. Jusqu'à la découverte de l'Amérique — fin du XVe siècle, époque où elles sont abandonnées (2), — les mines

(1) C'est à ce moment probablement que la montagne sur laquelle est bâtie Fanjaux, prit le nom de *Bédéré*, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. *Bé dé ré*, en patois du pays, signifie *Bien de roi, domaine royal.* :

A partir de cette époque, le nom de Fanjaux ne figure plus nulle part, et la date de sa destruction est inconnue. Une tradition attribue bien cette destruction à Simon de Montfort, mais elle est contredite par l'existence de la forteresse, dix ans après la mort de Montfort. Vers 1213, le vaillant général assiégea et prit Fanjaux, qu'occupait une bande d'Aragonais qui désolaient le pays, au service du comte de Toulouse. C'est là, sans doute, l'origine de la tradition.

(2) Il existe encore un souvenir précieux de l'exploitation des mines. C'est un bas-relief d'un mètre de longueur environ sur 60 centimètres de hauteur. Il est encastré dans la façade principale de la maison d'un honorable habitant de l'Argentière, M. Picaud, ancien magistrat.

« Le sujet traité dans ce bas-relief, dit M. Ovide de Valgorge, est partagé en deux épisodes distincts et séparés. Le premier représente, à gauche en le regardant, le procédé par lequel on frappait, au poinçon et au coin, la monnaie. Des trois personnages, l'un tient le coin appuyé sur le métal, et les deux autres soulèvent le

Digitized by Google

sont exploitées au grand bénéfice de toute la contrée. Les habitants de la ville obtiennent de l'évêque, leur seigneur, (un accord est probablement intervenu dans l'intervalle entre le roi et l'évêque, qui donne la seigneurie entière à ce dernier), de nouvelles libertés. L'acte qui les consacre, et dont l'original sur parchemin existe encore dans les archives de l'Argentière, date de 1443. Il est désigné sous le nom de *la transaction*, et contient quarante-quatre articles. C'est toute une petite constitution, dont la lecture — s'ils consentaient à la faire — frapperait de stupéfaction nos bons libéraux d'aujourd'hui, braves gens qui croient de bonne foi avoir inventé la liberté.

Ils y verraient de quels respects et de quelles garanties on entourait, dans cet affreux moyen âge, les droits populaires.

Sous la bienfaisante action de l'autorité épiscopale, la ville s'agrandit, et ses murailles deviennent trop étroites pour la contenir. Vers le commencement du XVIe siècle, un prélat vivarois, Claude de Tournon (1510), lui donne une nouvelle enceinte de remparts crénelés, de tours orgueilleuses couronnées d'élégants machicoulis. Un siècle auparavant, sous l'épiscopat de Guillaume VI, de Poitiers, d'importantes réparations avaient été faites au château. Une enceinte fortifiée avait réuni en un seul corps-de-logis et sous une même autorité les trois forteresses distinctes qui existaient encore séparées à cette époque (1).

Vers le milieu de ce XVIe siècle qui devait bouleverser si profondément l'état social du monde civilisé, finit la première période de l'histoire de l'Argentière. Pendant cinq siècles, parallèlement aux guerres féodales, une ville s'est formée. Mettant à profit les divisions de ses maîtres, elle s'est lentement soustraite à leur autorité, et forte de leur faiblesse, elle s'est faite presque indépendante et leur a imposé ses droits et ses priviléges.

marteau pour frapper le coin. Le second épisode représente trois autres personnages occupés à ramasser et à déposer dans un grand plateau qui repose sur leurs genoux les monnaies ainsi frappées. Tous ces personnages sont vêtus uniformément. Ils ont les cheveux longs et collés sur les tempes, des brodequins couvrent leurs pieds jusqu'à la hauteur des chevilles, et une tunique à manches, serrée au bas des reins par une corde nouée, ceint en entier leur corps. »

L'exécution de ce bas-relief accuse certains progrès dans l'art de la statuaire. Il y a de la vie dans les attitudes, dans les mouvements. Les draperies sont passablement traitées: elles ne sont pas trop raides. Il daterait à notre humble avis du XIIIe siècle. Comment expliquer sa présence dans la maison Picaud où il a été évidemment transporté à une époque quelconque? D'ou vient-il ?.. M. de Valgorge, et il est en cela l'interprète du sentiment local, dit que ce bas-relief arraché, lors de sa destruction, à une tour du château qui servait d'atelier monétaire, et où il figurait pour ainsi dire en guise d'enseigne, fut transporté à la maison Picaud que l'on construisait à ce moment.

Or, cette tour, la *Tour Argentière*, portion du château qui appartenait aux comtes de Toulouse, et qu'on appelait encore la *Grande tour ronde*, fut détruite en 1815. A cette époque le bas-relief était dans la maison Picaud, depuis plus de cent ans, et servait d'entablement à une croisée à *croix de pierre* qui datait elle-même du XIVe ou du XVe siècle. Il n'est donc pas possible que le bas-relief vienne de la *Tour Argentière*, et il n'est guère probable qu'il vienne d'un autre point détruit du château.

Ne serait-il pas possible qu'il vînt du château de Fanjaux, détruit à peu près vers cette époque (XIVe siècle) ?

(1) Trois fortins, appartenant à des maîtres différents, et représentant trois autorités distinctes et presque toujours rivales, formaient à l'origine ce qui est aujourd'hui le château de l'Argentière.

La tour carrée, le donjon, situé au centre de l'édifice, appartenait aux évêques de Viviers, les deux tours rondes accolées par un balcon, aux seigneurs d'Anduze et de Poitiers, et la grosse tour ronde, aujourd'hui détruite et qui leur faisait face, était la propriété des comtes de Toulouse.

Digitized by Google

Au XVIe siècle, l'autorité des princes évêques est bien légère. Les serfs du domaine du XIe siècle, devenus bourgeois d'une ville libre, s'administrent eux-mêmes ; ils choisissent leurs juges, ne paient presque pas d'impôts, et s'ils vont « humblement » présenter sur « un coussin » les clefs de la ville à leur seigneur, quand ce dernier arrive dans leurs murs, ce n'est qu'à la condition qu'elles seront immédiatement rendues.

II

C'est aux sons du tocsin, aux lueurs de l'incendie, que s'ouvre la seconde période de l'histoire de l'Argentière. Nous sommes en pleine Réforme. La ville épiscopale brûle, à la plus grande gloire de Calvin, un magnifique couvent de cordeliers, datant du XIIIe siècle, et qui contient des richesses inouïes en ornements, en meubles, en livres, en manuscrits... Et, chose singulière, qui prouve bien qu'à toutes les époques, le pouvoir, en temps de révolution, est toujours *aux violents*, au détriment du plus grand nombre — ce qui semble tout à fait contraire à la logique des révolutions — ce sont les consuls de la cité, ayant à leur tête le curé, devenu fougueux huguenot, aidés de quelques gentilshommes du voisinage, avides du bien des moines, qui brûlent, pillent et égorgent. La population est attristée, effrayée. Pour un peu, elle volerait au secours des moines, et de crainte qu'elle ne le fasse, les consuls jugent prudent de tenir fermées les portes de la ville, pendant que le monastère, situé à un jet de fronde des remparts, *flambe* dans l'huile et le lard — pétrole de l'époque — dont on enduit ses murs (1).

Pendant cinquante ans, le Vivarais fut désolé par la guerre religieuse — la plus terrible entre toutes les guerres ; — le fléau, on le pense bien, n'épargna pas l'Argentière. De gré ou de force elle s'attacha aux idées nouvelles, et refusant obéissance à son légitime seigneur, elle se donna pour gouverneur un fanatique protestant. Mais les catholiques, trouvant de nombreuses intelligences dans la place, lasse déjà du joug calviniste, s'en emparèrent peu après et y rétablirent leur culte. En 1577, une nouvelle prise d'armes la remit au pouvoir des protestants ; ils ne purent s'y maintenir, la perdirent et la reprirent en 1581, à la suite d'un siége meurtrier. Les maisons furent pillées et en partie brûlées ; les femmes, les vieillards, les enfants, n'échappèrent à la mort qu'en se réfugiant dans l'église que les assaillants n'osèrent violer, mais dont ils détruisirent tous les ornements extérieurs, d'une grande richesse architecturale. Rendus prudents par l'expérience, les vainqueurs se retirèrent immédiatement, abandonnant leur conquête, saccagée et pillée.

Les seigneurs évêques mirent à profit les quelques années de calme

(1) Voir : Revue de France, n° du 15 juin 1877 : *Une chronique vivaroise au XVIe siècle.*

Digitized by Google

qui suivirent. Désireux de détruire l'hérésie, ils organisèrent contre elle une croisade — pacifique celle-là — qui eut pour soldats des moines, et pour armes, la prédication et l'enseignement. C'est de cette époque que datent la maison, des *Dames de Ste-Marie*, dont les bâtiments à moitié ruinés existent encore derrière l'église paroissiale, et le couvent des *Récollets*, dont il ne reste que le nom. Les *Cordeliers* qui, après la destruction de leur maison, s'étaient retirés dans l'intérieur de la ville, travaillèrent aussi avec fruit à cette œuvre d'apaisement des esprits.

L'édit *de pacification* de 1598 amena enfin le calme, et l'Argentière conserva sans lutte, pendant les deux siècles qui suivirent, sa foi religieuse et sa fidélité au roi.

Vers la fin du XVIIe siècle, un essai de révolte éclata. La *révolte de Roure*, sorte de jacquerie méridionale, amenée par les calamités de toutes sortes qui désolaient depuis si longtemps le pays, se manifesta par la prise et le pillage de l'Argentière, le 14 mai 1670. Ce fut la dernière convulsion qui agita la vieille cité jusqu'aux jours sombres de cette époque que l'histoire a appelée la Terreur.

L'Argentière ne prit aucune part aux troubles qui désolèrent la province sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. En 1730, l'évêque François Renaud de Villeneuve, vendit au marquis François de Beauvoir du Roure de Brison, le château et la baronnie de l'Argentière, qui était une des douze baronnies donnant entrée aux Etats de la province (1).

Depuis cette époque, dit un auteur contemporain, « la ville n'a reçu « de ses nouveaux seigneurs que des témoignages de bienfaisance et « d'honnêteté. »

Le marquis de Brison transforma le château au goût du XVIIIe siècle; il fit construire, sur le modèle de celui de Versailles, le grand escalier extérieur que l'on admire encore aujourd'hui, et ménagea le long des remparts une belle promenade de marronniers que la municipalité actuelle a le tort de ne pas entretenir.

A l'époque où nous sommes arrivé et qui est comme la fin de la seconde période de son histoire, l'Argentière est dans un état très-prospère. Son commerce s'est agrandi, elle a une industrie qui augmente chaque jour ses richesses: l'industrie des soies. Plusieurs fabriques et quelques filatures se sont établies sur la Ligne. Neuf cents quintaux de cocons (environ quarante-cinq mille kilogrammes) se vendent annuellement sur son marché (2). Elle ne paie pas d'impôts

(1) Du produit de cette vente, l'évêque de Viviers fit construire le magnifique évêché que l'on admire dans cette ville.

(2) Quelques détails sur cette industrie qui a été la richesse du pays, et qui est aujourd'hui sa ruine : sur les neuf cents quintaux de cocons qui se vendaient sur le marché de l'Argentière, trois cents étaient achetés par les filateurs ou mouliniers, et six cents par des commissionnaires. Le prix courant était de 28 sols la *livre*, plus douze ou quinze livres d'étrennes par quintal; ce qui constituait un fort joli prix. En admettant — chose vraie — que la valeur de l'argent ait diminué de moitié, ce prix équivaut au prix actuel de sept francs le kilogramme. Aubenas

Digitized by Google

directs à son seigneur, dont l'autorité n'existe guère que de nom, contribuant seulement aux impositions votées par les Etats, auxquels elle envoie des députés. Elle a une justice royale qui la protége (1) et s'administre plus que jamais elle-même par son conseil et ses consuls. Elle est devenue le point de réunion d'une société élégante, choisie, raffinée; le centre intellectuel de la contrée. On l'appelle *la Ville*, à dix lieues à la ronde. Sa bourgeoisie, intelligente et riche, y vit sur le même pied que la noblesse à laquelle elle s'allie. Encore quelques années et cette barrière — vermoulue déjà, quoi qu'en ait dit l'école révolutionnaire — des préjugés de naissance et de sang, tombera tout à fait; la noblesse sera ouverte au talent, à la fortune; l'union des castes se fera sans effusion de sang... Mais Dieu ne le voulut pas ainsi. La plus terrible des révolutions dont l'histoire ait gardé le souvenir, bouleverse la France entière. Quatre-vingt-treize, heure sinistre, sonne à la grande horloge du temps. C'est l'ancien monde qui finit dans le sang.

La Révolution trouva le Vivarais royaliste. Comme au XVIe siècle, une minorité ardente, dévouée aux idées nouvelles, s'imposa, à l'Argentière, à la majorité timide et effrayée. Mais on dut peut-être à cette situation la modération relative que montra le parti révolutionnaire, et qui ne fut pas imitée par les autres villes principales de la province : Joyeuse, Villeneuve-de-Berg, Privas, les Vans, Viviers, etc.., où les excès les plus violents se produisirent. Il n'y eut point d'exécution à l'Argentière, et son enceinte ne fut pas souillée par l horrible guillotine. Des arrestations nombreuses de *suspects* furent faites sur les dénonciations du *Comité de surveillance*; mais les victimes furent oubliées — volontairement peut-être — dans les prisons du vieux château; ce qui leur permit d'être encore de ce monde le neuf thermidor, jour béni qui les rendit à la liberté. Dès les premiers jours, les Brison avaient émigré, et leur château, confisqué par la municipalité et mis sous séquestre, avait été converti en prison nationale.

avait un marché plus important. Il s'y vendait deux mille quintaux environ (cent mille kilos), et c'est à raison de cette importance que son prix était — ce qui s'est conservé presque jusqu'à aujourd'hui — accepté comme régulateur de celui de l'Argentière. Une supplique adressée par le maire et les consuls de cette dernière ville à Mgr de Balain-Villiers, maître des requêtes, intendant du Languedoc, signale un singulier abus dans l'achat des cocons. Certains commerçants, spéculant sur la misère de la plus grande partie des éducateurs de vers à soie leur livraient pendant l'hiver des aliments et des objets d'habillement, à la condition d'être payés en cocons à la récolte la plus prochaine. Dans cette convention, ils fixaient un prix, qui, on le comprend, était un prix léonin, et toujours accepté par le vendeur nécessiteux.

Les suppliants concluaient à ce que le prix d'Aubenas continuât à être la base de celui de l'Argentière, et qu'il fût fait défense aux marchands de payer en dessous de ce prix.

Il fallait que l'abus fût bien grand pour nécessiter une pareille mesure. Cette requête eut le sort qu'il était facile de lui prédire. Le commerce étant libre de sa nature, aucune ordonnance ne pouvait — malheureusement — réglementer les marchés en imposant un prix à une matière de valeur essentiellement variable. Mgr de Balain-Villiers répondit qu'il n'y avait pas lieu de statuer sur la demande des suppliants.

(3) La justice de l'Argentière comprenait: *Chassiers, Beaumont et Chabreilles, Dompnac, Fons et le mas de Fons, Brison, St-Sernin, Rocles, Sanilhac, St-Melany, Prunet, Montreal, Joannas, Loubaresse et Valgorge, Vinezac, Uzer, Thauriers, Rocher et Trebes, Chazeaux.* (Ordonnance royale du 12 avril 1767).

Digitized by Google

Par sa situation de ville fermée, par son importance, l'ancienne ville des évêques était devenue le centre militaire républicain de la contrée. Elle eut une garnison assez forte, un commandant militaire, des colonnes mobiles commandées par un certain Montchauffé, natif de Varennes, qui se vantait d'avoir le premier arrêté la voiture de Louis XVI, à Montmédi; mais l'esprit public n'était pas converti au nouvel ordre de choses, et la contre-révolution y trouva toujours de nombreuses intelligences. Elle eut un curé constitutionnel, l'abbé de Nant, et son église fut fermée et convertie en entrepôt. Elle avait une *Société populaire* et un *Comité de Salut public* (Comité de surveillance), dont les séances étaient secrètes et qui se réunissait assez régulièrement toutes les nuits. Le bureau de ce comité devait se renouveler tous les quinze jours, dans le but d'échapper aux influences qui auraient pu agir sur lui. Il gouvernait en réalité la ville. Il disparaît avec Robespierre, et les dernières années du siècle s'écoulent dans un calme funèbre, troublé parfois par la fusillade d'un chouan : calme qui fut plutôt un affaissement qu'un apaisement.

III

Au lendemain du Consulat, l'Argentière s'ouvre à une vie nouvelle. La Révolution a fait table rase : de l'ancienne organisation, de l'ancienne société, il ne reste plus rien. Ce serait une ville morte, si par un décret qui lui rend la vie (17 février 1800), le premier consul n'en faisait le chef-lieu du troisième arrondissement du département de l'Ardèche. Elle reste la capitale du Bas-Vivarais.

Une tradition la montre, aux derniers temps de l'Empire, manquant d'hommes valides et occupant les femmes aux travaux des champs. Aussi accueillit-elle avec joie le retour des Bourbons. De légers troubles marquèrent les événements de 1815. La ville tardant trop, au gré des campagnes environnantes, toutes royalistes, à reconnaître le nouveau gouvernement, fut investie par elles; mais grâce au sang-froid et à l'énergie du chevalier de Gigord, notabilité royaliste, auquel la faction bonapartiste remit sagement, à la suite d'une sorte de transaction, le commandement et les clefs de la ville, toute catastrophe fut évitée.

Nous terminons ici l'histoire politique de la vieille cité vivaroise. Aujourd'hui l'Argentière est une ville de 3135 habitants, qui vit surtout de son tribunal et de sa sous-préfecture. Ses maisons pressées emplissent l'étroite vallée qu'arrose la Ligne et que dominent de partout des pentes rapides, couvertes, au midi, d'oliviers, de vignes et de mûriers, au nord, de châtaigniers. Des hauteurs de *Coupe* ou de *Chassiers*, on dirait au printemps ou en automne, avec les carrés de ses toits rougeâtres et le réseau de ses rues étroites, d'une tortue carret, à moitié enfouie au fond d'une corbeille de verdure.

Trois monuments — le mot est bien gros — attirent l'attention du voyageur : l'église, le vieux château et le palais de justice.

Digitized by Google

L'église date des XIIIe et XIVe siècles. C'est un magnifique vaisseau à trois nefs, d'une élégance de structure, d'une richesse d'ornementation remarquables. Le génie roman et le génie gothique se sont réunis pour lui donner la grandeur, la majesté, la beauté. C'est incontestablement une des plus belles églises du diocèse, et elle ne serait pas déplacée aux premiers rangs des beaux monuments dont l'art chrétien a enrichi notre pays. Elle a été probablement bâtie sur l'emplacement d'une crypte, dont l'existence remonterait, à notre avis, au VIe siècle, et dont certains vestiges existent encore (1).

Nous avons déjà parlé du château. Son histoire s'identifie avec celle de l'Argentière. C'est un immense édifice aux constructions variées, qui accusent les caractères divers des siècles qui les ont vus naître. Ces additions successives donnent au vieux monument un cachet pittoresque, mais il ne manque ni de caractère, ni de grandeur. Mis sous séquestre en 89, il fut rendu sous le Consulat à ses légitimes possesseurs, les MM. de Brison. Il est devenu depuis l'asile des pauvres, et sur le fier donjon où flottait jadis la bannière des hauts barons, se dresse aujourd'hui la croix du Christ, dont la grande ombre s'étend comme un symbole protecteur sur la ville endormie.

Le palais de justice est moderne : il date de 1845. Bâti sur la colline, se détachant dans sa blancheur dorée sur la pâle verdure des oliviers, on dirait, avec son portique à fronton, son double rang de colonnes , d'un Parthénon oublié par quelque colonie grecque dans les montagnes de l'Helvie.

Les limites qui nous sont imposées ne nous permettent pas de donner à cette notice un développement aussi complet que nous le désirerions; nous ne terminerons pas cependant sans mentionner au moins le nom des hommes éminents et remarquables à différents degrés que l'Argentière revendique comme son patrimoine de gloire et d'honneur.

L'abbé Jean-Louis Giraud-Soulavie naquit à l'Argentière, le 9 juillet 1752. La Révolution, dont il embrassa les idées avec ardeur, le trouva vicaire-général du diocèse de Châlons. Il s'était déjà fait connaître par des publications scientifiques. Il joua un rôle important dans la politique de l'époque, se maria, fut emprisonné, menacé de la déportation comme partisan de Robespierre et protégé par le premier Consul qui l'appréciait. Il abandonna à partir de ce moment la scène politique pour se livrer exclusivement aux travaux scientifiques et littéraires qu'il n'aurait jamais dû quitter. Avant de mourir il fit sa paix avec Rome, et mourut (1813) animé des meilleurs sentiments religieux.

Giraud-Soulavie était un savant et un littérateur distingué. Ses travaux firent faire à la science géologique de très-grands progrès ; son *His-*

(1) Il y a une dizaine d'années, en 1868, on couronna d'une flèche la tour romane qui avait servi de clocher jusque-là. L'œuvre nouvelle, qui appartient à l'ogival flamboyant, jure bien un peu avec la sévérité de lignes de la tour carrée qui la supporte, mais elle produit un très-bel effet.

Digitized by Google

toire naturelle de la France méridionale est aujourd'hui encore consultée avec beaucoup de fruit.

La liste de ses ouvrages est longue. Il laisse une quarantaine de volumes de mémoires ou d'histoire.

Privat-Garilhe fut un jurisconsulte éminent. Il est bien supérieur à sa notoriété, et eût brillé sur une scène plus importante et plus élevée. Mais l'amour du pays natal le retint à l'Argentière où il passa toute sa vie. Ses concitoyens le choisirent pour représenter le département à la Convention, mais les illusions qu'avaient pu lui donner les commencements de cette Révolution qu'il avait rêvée si pure et qu'il voyait se déshonorer en se souillant de sang innocent, se dissipèrent bientôt. Ardemment désireux de sauver la vie à l'infortuné Louis XVI, et d'épargner à son pays une tache ineffaçable, il vota contre la mort, et se fit remarquer pendant toute la durée de la terrible législature par une résistance énergique aux excès révolutionnaires. On jouait sa tête à ce jeu-là, durant ces sinistres jours. Ce n'était pas suffisant pour imposer silence à la conscience de Privat-Garilhe. Il revint dans sa ville natale, abattu, découragé par tout ce qu'il venait de voir, mais toujours fidèle à cet idéal de liberté vraie, généreuse, qui était sa foi politique. Il refusa de servir l'Empire qui lui aurait payé largement ses services, et se consacra entièrement à l'étude du droit. Il mourut à l'Argentière en 1829, âgé de 69 ans. Il était né à Paysac, petit village de l'Ardèche, en 1760.

Jacques-Louis Rouchon fut surtout un homme politique. La Révolution le trouva avocat à l'Argentière. Royaliste convaincu, il combattit ardemment les idées nouvelles, et cette attitude, mettant sa vie en danger, l'obligea à quitter sa ville natale. Il chercha un refuge dans le sein de l'armée où il resta jusqu'en 1795, attaché, en qualité d'officier, à l'état-major de l'armée des Pyrénées. A cette époque, il revint à l'Argentière où il fut triomphalement accueilli. Les plus mauvais jours étaient passés; la réaction thermidorienne l'emportait, et Rouchon fut envoyé au Conseil des Cinq-Cents par les électeurs de l'Ardèche. Fidèle à ses convictions, il les affirma à la tribune par d'éloquents et courageux discours qui en firent une des notabilités les plus importantes de la Chambre.

Rendu à la vie civile, à l'expiration de son mandat de député, il revint à l'Argentière où il se consacra exclusivement à sa profession d'avocat. La Restauration le rejeta dens l'arène politique: il fut élu député, fit partie de la Chambre introuvable, et Louis XVIII, qui l'honorait d'une estime très-grande, lui donna des lettres de noblesse, et le nomma avocat général à la Cour royale de Lyon, et enfin conseiller à cette même Cour. Il abandonna ces fonctions en 1834, pour obtenir, par le repos, le rétablissement de sa santé. Il mourut deux ans après, le 6 janvier 1836, âgé de 85 ans.

Rouchon apppartenait à la haute bourgeoisie du pays. Son père, avocat de grand mérite, poëte à ses heures, avait concouru aux Jeux

Digitized by Google

Floraux de Toulouse, avec le traducteur des *Géorgiques*, Jacques Delille. Il eut l'honneur d'être couronné immédiatement après le célèbre versificateur.

Le nom d'Ovide de VALGORGE se trouve tout naturellement sous la plume de tout Vivarois parlant du Vivarais. Né à l'Argentière en 1809, Ovide de Valgorge y mourut en 1856. Ce fut un littérateur de mérite, trop peu apprécié peut-être, et à qui le temps rendra plus complète justice. Collaborateur estimé de la *Mode*, de la *France littéraire* et de plusieurs autres journaux de cette époque (1835-40), il fit paraître en 1846 *les Souvenirs de l'Ardèche*, ouvrage d'un très-grand intérêt pour tout Vivarois, et qui possède de réelles qualités de style. Presque à la même époque et sacrifiant au goût du jour qui était aux impressions de Voyage, il publia *Une promenade à la Grande-Chartreuse* et une *Promenade en Savoie*. La mort le surprit dans la préparation d'un grand ouvrage historique dont il amassait les matériaux depuis longtemps, l'*Histoire du camp de Jalès*, et qui est resté inachevé.

Ainsi que nous le disions plus haut, l'Argentière ne vit plus guère aujourd'hui que de son tribunal et de sa sous-préfecture. Son commerce va diminuant chaque jour, et l'établissement récent d'une gare de chemin de fer, à quelques kilomètres de son marché, lui porte un préjudice qui ne fera que grandir si un embranchement ne la met pas en communication directe avec la grande ligne P.-L.-M. Centre d'une contrée séricicole et vinicole, elle est ruinée aujourd'hui par ce qui faisait sa richesse autrefois: ses vignes sont phylloxérées, son industrie des soies se meurt. Depuis quelques années, un essai d'exploitation de ses mines d'argent est tenté. Dieu veuille que le succès réponde aux efforts faits chaque année par la compagnie concessionnaire!

Les armes de l'Argentière (1) sont : *D'azur au château crénelé de cinq créneaux et donjonné, ayant deux guérites, le donjon aussi crénelé et surmonté d'une girouette, le tout d'argent ouvert et maçonné de sable.*

Léon VÉDEL.

(1) La vue placée en tête de cette livraison a été gravée à l'eau-forte par M. Dubouchet, d'après une photographie de M. Gratieux, de l'Argentière.

Digitized by Google

LA BIBLIOTHÈQUE DAUPHINOISE

DE GRENOBLE

A M. H. Gariel.

Le beau temple est ouvert, apportez-y vos dons,
Fervents amis de la science,
Adorateurs de l'art, que l'esprit rend féconds,
Devant vous l'espace est immense;
Le beau temple est ouvert, apportez-y vos dons!

Quel monument de gloire à la fois noble et fière!
Chaque nom dauphinois s'y dore d'un rayon;
Lorsqu'on a travaillé, traçant un droit sillon,
Il est doux de trouver une pure lumière;
Et pour le labeur saint, patriotique et grand,
Pour ce labeur aimé qui nous donne la vie,
Qui nous délasse même, ici, tout nous convie
Au triomphe de l'âme, au plaisir qu'on y prend,
En voyant le pays sourire à notre tâche,
Le pays! nom sacré, qui fortement attache.

Digitized by Google

Le beau temple est ouvert, apportez-y vos dons,
Fervents amis de la science,
Adorateurs de l'art, que l'esprit rend féconds,
Devant vous l'espace est immense ;
Le beau temple est ouvert, apportez-y vos dons !

Un vaillant érudit créa cet édifice,
Mu par l'amour qu'il porte à son cher Dauphiné,
L'entourant d'un vrai culte, il a toujours donné
Ses soins à sa belle œuvre, et le pays propice
Salue aussi Gariel, *et l'œuvre et l'ouvrier.*
Toute sa vie est donc au pays consacrée,
Ce qu'il aimait le plus, sa richesse adorée,
Ses livres ! il les a, sans se faire prier,
Que dis-je ? les offrant, dans son zèle de flamme,
Il les a tous cédés, du meilleur de son âme.

Le beau temple est ouvert, apportez-y vos dons,
Fervents amis de la science,
Adorateurs de l'art, que l'esprit rend féconds,
Devant vous l'espace est immense ;
Le beau temple est ouvert, apportez-y vos dons !

Savants, vous devez tous les produits de vos veilles
Au lieu qui vous réserve une place d'honneur :
La gloire ! c'est la vie, après celle du cœur !
C'est le soleil venant animer les abeilles !
Ici, l'on gardera le fruit de vos travaux
Si précieusement, Dauphinois, je le jure !
Ici, c'est le pays ! c'est la demeure sûre
Où l'on aime les siens, les doctes, les héros,
Où l'on sait accueillir vivement le mérite,
L'applaudir, le fêter, pour ses labeurs d'élite.

Digitized by Google

Le beau temple est ouvert, apportez-y vos dons,
Fervents amis de la science,
Adorateurs de l'art, que l'esprit rend féconds,
Devant vous l'espace est immense;
Le beau temple est ouvert, apportez-y vos dons!

La province lira plus d'une noble page
Dans ces livres offerts par nombre de ses fils,
Et fière, elle verra, de ses regards ravis,
Tous ces présents de choix envoyés en hommage;
Poëtes, venez tous! à ces frontons charmants,
Suspendez votre luth, votre élégante lyre;
Lancez vos purs accords, votre vibrant délire,
Vous tous qui de la muse êtes les doux amants!
Barnave, l'orateur, une gloire française,
Les bustes des Dauphins en tressailleront d'aise!

Le beau temple est ouvert, apportez-y vos dons,
Fervents amis de la science,
Adorateurs de l'art, que l'esprit rend féconds,
Devant vous l'espace est immense,
Le beau temple est ouvert, apportez-y vos dons!

Adèle **SOUCHIER.**

Valence, octobre 1878.

Digitized by Google

SONNET

Vous *pouvez aux éclats rire de ma folie,*
Vous pouvez m'écraser par un regard moqueur;
Vous pouvez m'abreuver d'amertume et de lie
Et, comme un vil tapis, fouler aux pieds mon cœur;

Avec la dureté farouche du vainqueur
Vous pouvez souffleter mon front qui s'humilie,
Et briser sans pitié ma pauvre âme avilie
Comme on brise une coupe, — ayant bu la liqueur;

Vous pouvez à mon rêve arracher les deux ailes,
Vous pouvez inventer des tortures nouvelles
Et me rendre un peu plus malheureux chaque jour;

Vous pouvez augmenter mon amère souffrance,
Vous pouvez me ravir ma dernière espérance:
— Vous ne pourrez jamais m'enlever mon amour!

Henri SECOND.

Grenoble, octobre 1878.

Digitized by Google

MADAME FLAMEREL

NOUVELLE

(Deuxième Partie)

VI

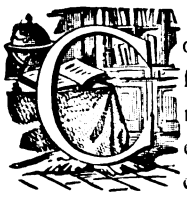

Comment peindre l'épouvante et les remords dont fut assaillie l'âme de Mme Flamerel, quand la nouvelle de cette catastrophe vint s'abattre sur elle comme un coup de foudre? Mais surtout comment décrire les sentiments qui, à cette même nouvelle, agitèrent le cœur de Raoul? Que dire de son effroi, quand il aperçut tout à coup l'étrange situation que lui créait, à l'égard de Mme Flamerel, cette mort inattendue? Lui qui, la veille encore, pensait vaguement à dénouer le lien fragile qui l'unissait à elle, ne serait-ce pas une lâcheté que d'abandonner cette femme au moment où l'affliction la frappait? Rester semblait plus impossible encore : ne serait-ce pas braver le ciel, insulter et fouler aux pieds toutes les lois morales?

Cependant Mme Flamerel était en larmes; il dut la revoir. Tout se passa plus simplement et plus naturellement qu'il ne l'aurait pu supposer d'abord. Elle se jeta dans ses bras avec une douleur sincère, lui parla de son mari sans trop d'embarras, et ce fut pour revenir sur tout ce qu'elle avait pu reprocher naguère à cet homme, dont elle ne voyait plus maintenant que les qualités. Lui mort, un ami lui restait encore, un seul, mais qui le serait toujours et qui ne serait que cela. Ils prirent l'engagement solennel d'oublier le passé, de ne se revoir que comme amis, et d'ensevelir sous le charme de ces relations innocentes et qui cependant auraient leur prix, le souvenir de leur faute. Mais Raoul, en se retirant, comprit bien que le malheur qui devait briser leur chaîne n'avait fait que la resserrer.

Comme M. Flamerel ne laissait aucun parent, ce fut Raoul qui alla recevoir son corps à la gare. On lui remit en même temps les papiers trouvés sur lui. Il les mit dans sa poche avec

Digitized by Google

l'intention de les donner à Mme Flamerel ; mais quelques jours s'écoulèrent, il oublia sa commission, et tirant un jour un de ces papiers de sa poche, qu'il lut par inadvertance, il s'aperçut que leur amour avait été dénoncé, que M. Flamerel accourait sans doute pour les surprendre et qu'il était mort en les maudissant tous les deux. De tout cela d'ailleurs il ne dit rien à Mme Flamerel. A quoi bon augmenter ses remords?

Lorsque toutes les tristes formalités à remplir eurent été accomplies, l'automne était arrivé. La douleur de Mme Flamerel, ses vêtements sombres, semblaient s'harmoniser avec les beautés mélancoliques et les aspects désolés de cette saison. Ses yeux dont les larmes n'avaient fait qu'aviver l'éclat, le sourire triste qui errait parfois sur ses lèvres, et la blancheur mate de son visage que le noir faisait ressortir, la jeunesse et la grâce qui émanaient de tout son être en dépit de ses robes de deuil, dont la coupe d'ailleurs et l'arrangement avaient été combinés de façon à ne sacrifier aucun de ses avantages, tout la rendait plus belle qu'elle n'avait jamais été. Mais Raoul, scrupuleusement fidèle à son serment, ne faisait rien pour secouer le joug des conditions qui lui avaient été imposées. Il voyait Mme Flamerel comme par le passé, mais plus rarement, ayant pris l'habitude d'aller passer les soirées à la ville où il avait fait quelques connaissances.

L'année de deuil s'écoula donc sans incidents.

Tout à coup, et sans transition, comme le bonheur semblait au contraire devoir renaître avec l'oubli, Mme Flamerel tomba dans une tristesse de plus en plus profonde, fut pour Raoul d'une froideur et d'une réserve dont celui-ci voulut avoir l'explication. Il la questionna sans obtenir d'abord de réponse. Enfin, un jour, dans l'abandon d'une causerie intime, et comme on avait badiné sur le plus ou moins de respect que l'on devait à certain serment, elle s'ouvrit brusquement à lui :

— Comment se fait-il, lui dit-elle, que vous n'ayez pas encore songé à légitimer notre amour?

Raoul ouvrit de grands yeux et ne répondit pas d'abord. Il avait dû prévoir cette question pourtant ; mais elle lui arrivait si inopinément, qu'il fut quelques secondes à recueillir ses idées. Enfin prenant la parole :

— Lucie, dit-il, vous savez si je vous aime ! Si vous m'aimez véritablement vous-même, vous ne devez pas vouloir que je me déshonore. Nous pouvons toujours nous aimer, mais un mariage entre nous est impossible ; il donnerait à croire au monde que l'intérêt seul m'a guidé dans cette union. Vous êtes riche, très-

Digitized by Google

riche même, et moi, il faut bien que je vous l'avoue, puisque je ne vous en ai jamais rien dit, je suis tout à fait pauvre.

Et comme il allait entrer dans des détails absolument précis touchant ses ressources, Mme Flamerel l'interrompit et essaya de faire taire ses scrupules en déclarant que leur amour était au dessus de toutes ces misérables questions d'argent. Mais il protesta que son honneur lui défendait d'envisager les choses ainsi et d'accepter le bonheur qu'elle lui offrait. Et il eut d'autant plus facilement raison d'elle, que son refus semblait prendre sa source dans des sentiments plus nobles et plus élevés. Que pouvait répondre Mme Flamerel? Après l'avoir écouté longtemps en silence, elle parut convaincue et n'ajouta rien. Mais, à partir de ce jour, sa tristesse redoubla. Les visites, de moins en moins fréquentes cependant que Raoul lui faisait, semblaient la gêner beaucoup. Elle passait son temps enfermée dans sa chambre où elle recevait les hommes d'affaires qui s'occupaient de liquider la succession de son mari. Et voyez l'étrange chose! à mesure que le front de ces derniers semblait se rembrunir, Raoul put remarquer que celui de Mme Flamerel paraissait s'éclairer et s'égayer au contraire. Enfin, un jour, elle n'y put plus tenir, et s'élançant impétueusement dans les bras de Raoul :

— Homme loyal et désintéressé, s'écria-t-elle, soyez heureux! Nous pouvons nous épouser : je suis aussi pauvre que vous!

Et elle lui apprit qu'en mourant M. Flamerel avait laissé des affaires assez embrouillées, que des faillites successives où il se trouvait mêlé, avaient causé la ruine presque totale de sa maison de banque, et qu'en fin de compte il ne lui resterait à peu près pour toute fortune que la maison de campagne qu'elle habitait et quelques rentes pour y vivre modestement.

— Quelle fatalité! se disait Raoul le soir de ce même jour, pendant que, seul et accoudé à sa fenêtre, il plongeait son front dans l'ombre et dans la fraîcheur de la nuit pour y chercher l'apaisement au tumulte de ses pensées. M'être embarqué dans un mariage sans m'en douter!... L'amère dérision du sort! Flamerel ne pouvait-il vivre? Que le voilà bien vengé!

En ce moment il entendit au loin, au milieu du silence de la nuit, le grondement du train qui venait de Marseille et qui montait vers Paris. C'était la délivrance! Il pouvait, s'il voulait, courir à la gare. Il retrouverait à Paris, ou dans n'importe quelle autre ville qu'il lui plairait de choisir, cette liberté qu'il avait perdue depuis un an, qu'il allait perdre plus complétement encore et pour jamais. Mme Flamerel pleurerait pendant une

Digitized by Google

semaine, lui en voudrait pendant un mois, et au bout d'un an ne penserait plus à lui. Pourtant il laissa passer le train...

Et un mois après, Raoul de Chavry épousait Mme Flamerel.

VII

Quatre ans se sont écoulés depuis ce mariage.

Par une après-midi de la fin de l'hiver, Raoul est assis dans sa chambre, celle-là même que le lecteur connaît déjà pour avoir assisté à l'auto-da-fé de sonnets qui y fut fait. La fenêtre est ouverte et un rayon de soleil, premier sourire du printemps, vient se jouer sur le parquet, apportant avec lui mille parfums de verdure et de sève renaissantes qui flottent dans le parc autour de la maison des bords du Rhône. Cependant l'âtre n'en est pas moins allumé, et Raoul, les jambes emprisonnées dans une couverture de laine, le corps affaissé, le visage pâli par la souffrance, est comme échoué dans un fauteuil. Sa femme, Mme de Chavry (puisque c'est ainsi qu'elle s'appelle désormais) est assise près de lui. Elle tient un livre à la main, mais elle l'a laissé glisser sur ses genoux, et ses regards, après s'être arrêtés un moment sur son mari, sont venus se fixer mélancoliquement sur les tisons qui s'écroulent dans l'âtre.

Pourquoi Raoul garde-t-il la chambre et n'est-il pas déjà parti pour la ville, où le cercle, ses amis, le jeu et les conversations politiques, le réclament? Hélas! c'est qu'il a été forcé, depuis un mois, de renoncer à ses chères habitudes; c'est qu'un accès de goutte, conséquence d'une existence un peu surmenée, est venu le priver pour quelque temps de l'usage de ses jambes. Les douleurs ont cessé, mais son caractère s'est aigri, son humeur assombrie.

Ecoutons-le pour en juger.

— Qu'avez-vous donc, chère amie, à rêver depuis une heure et à considérer ces bûches de cet œil désolé?

— Moi?... rien, répond Mme de Chavry, comme réveillée en sursaut.

— Mon Dieu! dites que ma présence vous ennuie... C'est bien malgré moi, je vous jure, et dès que je pourrai sortir...

— Comment pouvez-vous dire cela? Si ce n'étaient vos souffrances, je serais heureuse au contraire qu'il m'ait été permis de passer quelques jours en votre compagnie.

— Ah! des reproches..., il ne manquait plus que cela.

Il y a un silence. Puis, au bout d'un instant, se tournant de nouveau vers sa femme : — En vérité, ma chère, on ne peut plus

Digitized by Google

causer sans que vous mettiez de l'aigreur dans tout ce que vous dites.

Mme de Chavry ne réplique rien cette fois, et, après un sourire presque suppliant, elle baisse la tête, essaie de reprendre sa lecture, et la journée et la soirée s'écoulent sans amener d'autre incident. Mais à quoi bon poursuivre? Ce lambeau de conversation suffira, sans entrer dans de plus intimes et de plus douloureux détails, pour donner une idée de l'entente où vivait ce charmant ménage.

Un mois après, et pour parfaire sa guérison, Raoul, accompagné de sa femme, quittait Valence et allait passer quelques jours dans un de ces établissements de bains térébenthinés établis depuis peu dans la région. Il est rare que le changement de lieux ne modifie pas les dispositions de l'esprit. Raoul, en se retrouvant dans une société aimable, au milieu de ce monde de baigneurs où les relations se nouent si vite et où ses manières galantes faisaient merveille, redevint l'homme de bonne compagnie qu'il avait été jadis, et sa femme n'eut pas un seul instant à souffrir du retour de son humeur grondeuse. Elle-même, en voyant le changement qui s'était opéré dans Raoul, distraite aussi et un peu flattée par les hommages qui lui venaient de toutes parts, s'était reprise à l'espoir, et mettant sur le compte de la maladie l'irritabilité de son mari, oubliant enfin tous ses déboires passés, croyait qu'une vie nouvelle et plus heureuse allait s'ouvrir devant elle. Ils goûtèrent donc là quelques jours d'apaisement, de joie même. Au terme de son traitement, comme on lui avait recommandé l'exercice et la marche pour éviter une rechute, Raoul tout à fait rendu à son ancienne courtoisie, proposa à sa femme, avant de rentrer au gîte, de faire une excursion dans les montagnes du Dauphiné. Elle accepta avec reconnaissance.

Après le classique voyage à la Grande-Chartreuse, il est dans ce beau Dauphiné un site cher à tous les touristes et qui, chaque année, pendant la saison d'été, voit accourir leurs joyeuses caravanes. C'est ce qu'on nomme la route des Goulets. Ici, la main audacieuse de l'homme est venue imprimer sa force sur la face de la nature, lutter de hardiesse avec elle, et collaborer pour ainsi dire à ses magnificences sans les amoindrir ni les gâter. Cette route est située dans le Royans, contrée rocheuse et tourmentée s'il en fut, mais boisée et verte, et qui, dans son ensemble, pourrait être comparée à quelque gigantesque citadelle des temps anciens. Voici, au midi et au nord, la Drôme et l'Isère qui la défendent de leurs larges fossés, et, en guise de remparts et de bastions, elle présente ces masses énormes de rochers, dernières

Digitized by Google

ramifications des Alpes qui, hérissant leurs pics, creusant des abîmes et se palissadant de forêts séculaires, vont en suivant les méandres des deux rivières et en s'abaissant de cime en cime, mourir enfin aux bords du Rhône. En quelques parties cependant les gorges s'élargissent, la forêt s'éclaircit et s'arrête, de grands pâturages apparaissent sur le versant des montagnes où paissent en liberté quelques troupeaux de bœufs et ces innombrables moutons qui, du printemps à l'automne, tondent l'herbe des hauteurs et vont hiverner en Provence. Puis plus loin, au fond de quelque vallée, ce sont les maisons basses et entassées d'un village qu'on aperçoit tout à coup, et la colonne de fumée blanche qui, dans l'air silencieux de la campagne, monte de tous ces foyers paisibles. Les mœurs des habitants sont douces et hospitalières, et le sourire amical dont ils accueillent le voyageur montre bien qu'ils ne connaissent pas cette sournoiserie méchante et cette âpreté au gain qu'on reproche partout ailleurs aux paysans. Tel est ce pays, sévère et riant tout à la fois, partout escarpé, mais où partout la fraîcheur et le bruit des eaux, les nappes immenses de verdure où éclatent mille fleurs aux couleurs vives, les forêts de hêtres et de sapins s'étageant sur les sommets et se dressant autour de vous en décors féeriques, charment les yeux, récréent l'esprit et le distraient du vertige des abîmes.

Un vallon immense existait naguère, perdu là haut sur les hauteurs, arrosé de sources nombreuses, tout verdoyant de bois et de prairies, mais emprisonné de toutes parts d'une barrière de monts inaccessibles. Seule une fissure, se prolongeant de quelques lieues dans le roc, servait de déversoir au trop-plein de ses eaux qui, de chute en chute, après mille cascades et ressauts, allaient paisiblement arroser les plaines inférieures. Quelque antique tressaillement du globe, quand il se tordait encore dans les malaises de sa formation, l'avait produite, fendant la montagne de part en part et laissant ses deux tronçons face à face, comme toujours prêts à se rejoindre. Cette coupure, où saigne éternellement l'eau grondeuse et exaspérée d'un torrent, se resserre en quelques endroits en minces défilés et s'élargit dans d'autres aux proportions d'une vallée. C'est par là que de rares et hardis montagnards, pasteurs de chèvres ou bûcherons, pouvaient jadis, après maintes dangereuses escalades, pénétrer dans le mystérieux vallon. Mais l'industrie humaine a voulu que l'inviolable asile pût s'ouvrir à la curiosité de tous, et que les trésors qu'il retenait avarement dans son sein, allassent d'un mouvement facile se mêler à la masse commune; et dans l'écartement des deux monts, à des hauteurs vertigineuses, au flanc de la dure paroi, s'aidant du pic et de la mine, elle est

Digitized by Google

allée suspendre cette route des Goulets, où piétons et cavaliers, calèches et lourds chariots, passent maintenant sans danger.

Si la pauvre femme dont nous racontons l'histoire, sentit son cœur se dilater aux spectacles grandioses qui vinrent s'offrir à elle, il ne faut pas le demander. Mais mille regrets en même temps et d'impossibles espérances venaient assombrir son plaisir. Tant d'illusions s'étaient évanouies à jamais, que le découragement était venu. L'avenir n'existait plus pour elle et ne pouvait lui garder aucune compensation. Dans l'homme qui l'accompagnait, esprit sceptique, cœur à jamais desséché, froid et railleur devant tout ce qu'elle admirait; dans ce malade capricieux qui s'était mis en route plein d'enthousiasme, mais qui commençait à se repentir de son entreprise, se plaignait des longueurs et des ennuis du chemin, ne s'inquiétait que du gîte et du repas du soir, elle comprenait bien qu'elle allait retrouver dans quelques jours cet être aigri et mécontent de lui-même et, partant, mécontent des autres et déversant sur eux sa mauvaise humeur, qu'elle connaissait si bien depuis quatre ans. Aucune âme n'était donc là, prête à recueillir ces joies et ces rêves suscités par l'aspect imposant de ces solitudes; aucun cœur, débordant comme le sien, ne pouvait doubler son ivresse en la partageant. Aussi, consciente d'un malheur irréparable, allait-elle, désolée, au milieu des beautés qui l'entouraient, jetant sur elles de tristes regards et semblant leur confier ses peines sans en attendre aucun secours.

Le second jour de son expédition, montée sur une mule et impatiente d'atteindre cette fameuse route des Goulets, elle avait pressé sa monture qui marchait à quelques cents pas en avant de M. de Chavry. Elle arriva ainsi au but désiré, et s'engagea seule sur l'étroit chemin que la paroi verticale de la montagne surplombe en quelques endroits. Un peu impressionnée par la vue du gouffre qu'elle côtoyait et par le fracas des eaux qui mugissent dans ses profondeurs, elle laissait flotter ses regards sur la montagne latérale où de maigres arbustes, des touffes de buis s'accrochant aux crevasses, des pins rabougris, battus du vent et s'ébranchant l'hiver sous le poids des neiges, dessinaient sur la roche nue mille arabesques végétales. Parfois, en se penchant, elle entrevoyait au bord du torrent, là où un peu de terre avait pu s'amasser, ces bancs de mousse, ces frêles plantes se courbant au fil de l'eau ou s'enroulant en lianes, et ces fleurs tristes et pâles que le soleil ne visite jamais; puis, c'était quelque oiseau de proie, planant sur l'abîme et animant seul ces déserts, dont elle suivait le vol tournoyant. Elle avait ainsi parcouru une portion de la route qui tantôt monte en lacets, tantôt longe horizonta-

Digitized by Google

lement les flancs de la montagne, d'autres fois enfin s'enfonce dans le rocher par de larges tunnels que la raideur du versant a forcé d'y creuser. Tout à coup, au sortir d'une de ces galeries où les sabots de sa mule avaient éveillé de sourds échos répercutés par la voûte sonore, à quelques pas devant elle, en dehors du parapet qui borde la route et sur une étroite plate-forme qui domine le précipice, elle aperçut un jeune homme, assis, la tête découverte, un bâton entre ses jambes, et qui, le front penché en avant, semblait se laisser bercer par le murmure menaçant et les mille fascinations de l'abîme.

Au spectacle d'une si dangereuse et si terrifiante folie, elle ne put retenir un cri d'effroi. Le jeune homme tourna la tête et aussitôt la surprise et la joie éclatèrent sur tous ses traits. Il considéra un moment Mme de Chavry comme s'il eût douté de l'apparition qui s'offrait à lui. Puis il se redressa, faisant dans ce brusque mouvement rouler sous ses pieds jusque dans les profondeurs du gouffre les cailloux qui parsemaient la plate-forme, évita par miracle d'y rouler lui-même, franchit d'un bon le parapet, et tombant presque aux pieds de Mme de Chavry :

— O ciel, s'écria-t-il, est-ce bien vous, Madame?

Elle eut peur et se rejeta en arrière. Puis, rassurée sans doute par un rapide examen du personnage, elle le regarda avec plus d'attention. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans environ, auquel la simplicité de ses manières, sa figure ovale, un peu pâle et maigre, ses traits irréguliers, mais que relevaient deux yeux brillants, une bouche aux lèvres bien dessinées, un front large et bien modelé, tout enfin, et jusqu'à l'emphase un peu naïve des quelques mots qu'il venait de prononcer, prêtait une grâce naturelle et insinuante, un air de candeur et d'élévation. Il était vêtu sans recherche, mais avec goût, plein d'aisance dans tous ses mouvements, et de toute sa personne, plus singulière que distinguée et plutôt sympathique que belle, se dégageait un charme indéfinissable.

— Est-il possible que ce soit vous? répéta-t-il.

— Me direz-vous à qui...?

— Mon nom ne vous apprendrait rien. Vous l'avez oublié, si vous l'avez jamais su... Mais par quel hasard vous rencontré-je ici, seule, sur cette route déserte?

— Je ne suis pas seule, mon mari m'accompagne. Vous pouvez le voir, là-bas...

— Ah! oui, Monsieur de Chavry..., je sais!..

Il prononça ces mots à demi-voix, son visage s'assombrit et il baissa la tête. Mme de Chavry avait rendu le pas à sa mule, et le

Digitized by Google

jeune homme marcha à côté d'elle, gardant le silence, comme absorbé dans ses pensées, et frappant distraitement du bout de son bâton ferré les cailloux qui jonchaient le chemin. Au bout de quelques pas, relevant la tête et regardant Mme de Chavry avec un sourire :

— Je m'appelle Octave Terret, dit-il.

— Octave Terret, répéta-t-elle. Il me semble que M. Flamerel avait autrefois un employé qui s'appelait ainsi.

— C'est moi, Madame.

— Et que faites-vous maintenant, monsieur Terret? D'où venez-vous?

— De Paris.

— De Paris ici..., tout droit?

— Je me suis arrêté vingt-quatre heures à Valence.

— Vingt-quatre heures... Et où allez-vous maintenant?

— Devant moi...

Puis, au hasard de la conversation, il donna sur lui-même de plus amples détails que Mme de Chavry écouta avec un vif intérêt, mais que nous résumerons en quelques mots pour la plus grande commodité du lecteur.

Fils d'un riche négociant qui lui avait fait donner une instruction en rapport avec ses espérances de fortune, il avait vu, à l'âge de dix-huit ans, cette fortune s'écrouler subitement dans des spéculations malheureuses, et son père et sa mère mourir l'un après l'autre, emportés par le chagrin de ce désastre. C'est alors que, pour le sauver de la misère, M. Flamerel, un ami de son père, avait bien voulu le recevoir dans sa maison de banque. A l'époque où il entrait en fonctions, le banquier venait de se marier, en sorte que c'est presque le même jour que sa femme et son jeune employé franchirent le seuil de sa maison.

— Mon travail n'était pas bien fatigant, continua-t-il, mais il était bien insipide : des chiffres toute la journée! Heureusement que par la suite je sus trouver une compensation à cette ingrate besogne. Comme j'étais le plus jeune commis, c'est moi qu'on chargeait d'ordinaire d'aller chercher M. Flamerel dans ses appartements. Un jour, — il ne vous en souvient pas sans doute, mais pour moi c'est un souvenir qui ne s'effacera jamais de mon esprit, — vous vous trouviez au salon quand j'allai l'avertir qu'on l'attendait. A votre vue, frappé d'admiration, je restai interdit, je balbutiai... M. Flamerel mit mon trouble sur le compte de la timidité....

— Passons, dit vivement Mme de Chavry, troublée elle-même et un peu émue.

Digitized by Google

— Hélas! s'écria-t-il, si je ne puis m'arrêter sur cette aventure, il m'est impossible de continuer, car tout ce qui a suivi n'en est que la conséquence, et, d'une influence heureuse ou malheureuse, elle devait peser sur toute ma vie.

Et il leva sur elle des yeux suppliants. Mme de Chavry ne dit rien, mais dans le regard qu'elle laissa tomber sur Octave et le sourire qui l'accompagnait, il y avait cette autorisation qu'on lui demandait et que ses lèvres refusaient de donner. Est-il difficile, en effet, de deviner ce qui devait se passer en elle? Cette femme qui se croyait seule au monde, qui désespérait d'éveiller une sympathie, qui ne voyait autour d'elle qu'indifférence égoïste, trouvait tout à coup un être qui depuis sept ans n'avait pensé qu'à elle, n'avait vécu que d'elle. N'était-ce pas là ce cœur qui allait battre à l'unisson du sien et centupler toutes ses joies en les goûtant de moitié? N'était-ce pas le souhait impossible qu'elle formait tout à l'heure et dont le ciel, juste et bon, jetait brusquement la réalisation devant elle?... Et puis, il faut le dire, les paroles, si hardies soient-elles, trouvent dans les circonstances et le milieu où on les prononce, leur excuse quelquefois et leur raison d'être tolérées. Ce qui eût choqué Mme de Chavry si elle se fût trouvée assise dans son salon, enveloppée de cette atmosphère particulière où le moindre mot non ajusté au diapason des convenances sociales blesse comme une note fausse, elle l'entendait sans embarras, peut-être avec une émotion reconnaissante et sans que la pensée lui vînt de s'alarmer, au milieu des enchantements d'une nature splendide, dans l'enivrement de cette course à travers les monts, si loin des mesquines conventions du monde, devant ces cieux largement ouverts dont l'éclatante lumière semblait fouiller les cœurs et vouloir les forcer à découvrir leur mystère.

— Du jour où je vous eus vue, continua Octave, chaque fois que j'allais appeler M. Flamerel, si mon cœur battait avec force, vous devez le comprendre! Mais un aveu me semblait impossible, et la découverte de mon secret m'eût couvert de confusion. Et cependant que de fois, en vous croisant dans les corridors ou en vous apercevant seule au salon, je fus sur le point de me jeter à vos pieds! Je ne l'osai pas, et sentant bien que je ne l'oserais jamais, je pris le parti de tous les cœurs timorés, je résolus de vous écrire. C'était déjà un grand bonheur pour moi de songer qu'une seconde au moins mes lettres occuperaient votre pensée. Si la poésie est une exaltation de l'âme, c'est à vous que je dois de l'avoir vue naître en moi. Pour me délasser de mes chiffres, je ne lisais que des poëtes, et quand l'idée me vint de vous écrire il me parut impossible de vous parler autrement qu'en vers.

Digitized by Google

Mais un jour ou m'étant introduit dans votre salon, j'enfouissais comme d'habitude une de mes galantes élucubrations dans votre table à ouvrage, la porte s'ouvrit brusquement et M. Flamerel parut sur le seuil. Je restai pétrifié. « Que cherchez-vous donc là? » me dit-il, et avant que j'eusse pu prévenir son mouvement, il s'était emparé de mon billet et le lisait. Vous me voyez baissant les yeux, suant de honte et de peur. Quand je les relevai, au lieu de la colère et des reproches que j'attendais, je ne vis qu'un sourire un peu moqueur, mais indulgent, sur ses lèvres. « Mon pauvre garçon, me dit-il, je n'avais pas besoin de ceci pour m'apercevoir que vous perdez votre temps chez moi. Je n'ai pas assez de travail pour vous occuper. Un de mes amis qui vient de fonder une maison de banque, a besoin d'un jeune homme actif et intelligent; je lui ai parlé de vous, vous lui agréez. Il n'y a pas à hésiter, si vous avez souci de votre avenir. Allez-y de ce pas, » ajouta-t-il en me tendant la main et en me donnant l'adresse de son ami. Je le remerciai et quittai immédiatement cette maison où je ne devais plus rentrer, car le lendemain même j'étais installé chez mon nouveau patron. Je passai là deux années bien tristes, n'ayant pour toute distraction que d'aller le dimanche errer sur les bords du Rhône (car à cette époque vous veniez d'acquérir votre maison de campagne), et je regagnais tout heureux la ville quand j'avais pu, à travers la grille, vous apercevoir sur le perron ou dans quelque allée du parc. C'est en revenant d'une de ces promenades que je rencontrai un de mes condisciples de collége que je n'avais pas vu depuis longtemps. Il n'habitait plus Valence et ne s'y trouvait qu'en passant, son père occupant à Paris une haute position dans un ministère. Nous renouâmes connaissance. Nous nous promenions souvent ensemble. Ses confidences appelaient les miennes. Je lui lus mes vers, il eut la bonté de les admirer, et prétendit que ma place n'était pas à Valence, mais à Paris, centre de toutes les lumières, seul foyer ou les intelligences puissent trouver leur aliment et rayonner de tout leur éclat. Quelques jours après, et non sans un cruel déchirement de cœur, je partis pour Paris où j'allais occuper un poste de bibliothécaire que le crédit de son père m'avait obtenue. C'est là que depuis cinq ans le travail est ma seule consolation...

— Et pourquoi avez-vous abandonné Paris?

— Le mal du pays commençait à me prendre, et j'ai profité d'un congé pour accourir. Ma première question en descendant du train a été pour m'informer de vous. Jugez de mon étonnement et de ma douleur, quand j'appris... Il s'arrêta en voyant le sourcil de Mme de Chavry se froncer légèrement. — Je sortis

Digitized by Google

de la ville, poursuivit-il, décidé à lasser mon chagrin s'il se pouvait, et je ne m'attendais pas au bonheur de vous rencontrer sur ma route.

— Fort bien, dit-elle. Maintenant, occupez-vous un peu moins de vous, Monsieur, et un peu plus de ce qui vous entoure. Regardez! n'est ce pas charmant?

— Charmant en effet, dit-il en jetant les yeux sur ce vallon, jadis impénétrable, où ils venaient tous les deux de déboucher.

Calme et riant, il s'étendait devant eux avec ses prairies châtoyantes et sa ceinture de montagnes boisées. Après les rochers arides, les passages étranglés entre des cimes qui se rejoignent, le bruit sourd et les terreurs de l'abîme, en se trouvant tout à coup devant cet horizon élargi et reposé, dans ce silence, l'impression est vive et ineffaçable. Ils virent là, serpentant avec lenteur parmi les nénuphars qu'il berce nonchalamment et sous les ramures pressées des aulnes et des frênes, ce même ruisseau qu'ils avaient vu tout à l'heure se briser en mugissant sur les rochers. La passion commence aussi tranquille et douce. C'est une source qui s'épanche et s'attarde paresseusement à l'aspect enchanteur de ses rives; puis son cours s'accélère, les obstacles l'irritent, elle bondit et se déchaîne, et va de chute en chute tomber au fond de l'abîme.

— Oh! dans cette vallée paisible, s'écria Octave, loin des laideurs et du bruit du monde, vivre en s'aimant!...

— Vous ne penserez donc jamais qu'à vous, interrompit-elle. Et M. de Chavry qui nous suit et qui meurt de faim! Voyons donc là-bas, à cette auberge, si nous trouverons à dîner.

Ils se dirigèrent tous les deux vers l'auberge. M. de Chavry ne tarda pas à les rejoindre. Octave lui fut présenté et fut accueilli avec une parfaite cordialité. On prit place à table, et Raoul qu'une pointe de vin eut bientôt mis en belle humeur, ravi de trouver un auditeur complaisant, ne fit aucune difficulté de se livrer, et devint si aimable et si ouvert qu'en quelques heures cette amitié improvisée semblait déjà vieille de dix ans. On ne se quitta plus pendant la suite de l'excursion. Mais des pluies survinrent, persistantes comme elles le sont dans les pays de montagnes. Il fallut rentrer en hâte à Valence où l'on se sépara en se promettant de se revoir.

Léon Barracand.

(La fin au prochain n°).

Digitized by Google

MISCELLANÉES VIVARAISES

Les antiquités et curiosités de la paroisse de Nieigles. — Deux ordinations ecclésiastiques dans l'église de cette paroisse en 1780. — L'évêque Lafont de Savine. — Le prieur Malosse. — Le comte d'Antraigues. — Ce qui se passa dans l'assemblée du clergé du Bas-Vivarais, réunie à Villeneuve-de-Berg en 1789. — Détails inédits ou peu connus pour servir à l'histoire du Vivarais.

UE les Aristarques de Grenoble se rassurent! Le Dauphiné ne sera cette fois nullement en cause. — Un jour, pour rester fidèle au titre de cette *Revue*, il nous est arrivé de mettre un pied au delà du Rhône, dans un pays qui n'est pas le nôtre (1). Mal nous en a pris. Il a suffi d'un oubli et d'un quiproquo bibliographique pour nous attirer de très-savantes, sans doute, mais aussi d'assez injustes et peu bienveillantes critiques. Il nous serait facile de nous disculper : nous avons en main de sérieux éléments de défense. Nous préférons simplement répondre à nos contradicteurs que, dans le domaine de l'érudition, il n'y a ni infaillibilité ni omniscience. Tout le monde y est exposé à l'erreur, et quoi qu'on découvre, il restera toujours à découvrir. Notre vengeance se bornera donc à adresser aux Aristarques grenoblois ces deux vers du poëte :

> Et ce champ ne se peut tellement moissonner
> Que nos derniers neveux n'y trouvent à glaner.

Ceci dit, nous resterons dorénavant dans le Vivarais. Ici du moins nous marchons sur un terrain parfaitement connu, et nous y avons de nombreux amis.

*
* *

Il s'agit aujourd'hui d'une humble paroisse, qui est une des plus anciennes du diocèse de Viviers et qui a vu ordonner deux ecclésiastiques dans sa modeste église.

Cette paroisse est Nieigles. Elle fait partie du canton de Thueyts, arrondissement de Largentière, et c'est dans son territoire que se trouve la superbe coulée basaltique, nommée par Faujas de Saint-Fond

(1) Nous sommes né à Vernon-lès-Joyeuse (Ardèche). Ceci est à l'adresse de M. Vallier, qui nous croit de Toulouse.

Digitized by Google

et Beudant, la *Chaussée des Géants*, et qui provoque l'admiration de tous les naturalistes.

Avant la Révolution, Nieigles avait pour prieur un homme fort instruit et de beaucoup supérieur au poste qu'il occupait. C'était le prieur Malosse, dont le souvenir se transmet encore dans certaines familles de Nieigles comme un héritage de respect, de gloire et de reconnaissance.

Voici les renseignements que le prieur Malosse envoyait sur sa paroisse le 20 septembre 1759, aux Bénédictins chargés de rédiger l'*Histoire de la province de Languedoc :*

Niaigle ou Nieigles, *nidus aquilæ*, nid d'aigle. Cette étymologie vient d'une ancienne tradition, savoir que l'église fut bâtie au haut d'un rocher où il y avait un arbre sur lequel un aigle avait fait son nid, et cela à cause d'une espèce de ceinture que le peuple s'imagina avoir servi à la très sainte Vierge. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on vouloit d'abord bâtir l'église au pied d'un roc surplombant la rivière d'Ardèche, puisqu'on y voit encore un pan de mur de pierre taillée bâti à chaux et à sable, et l'on a toujours dit que c'étoit là que l'on entreprit d'abord l'église, que l'on y avoit même porté cette espèce de ceinture plusieurs fois, et que l'aigle la reportant toujours dans son nid, on crut connoître par là que le Seigneur vouloit que l'église y fût bâtie. Des écrits qui ne paraissent pas mériter créance poussent son antiquité jusqu'avant la première érection de l'évêché de Viviers. Il y a cependant tout lieu de croire que cette église est une des plus anciennes du diocèse. Elle est dédiée à la très sainte Vierge, fête de la Nativité; officialité d'Aubenas.

La présentation ou nomination du prieuré-cure de Nieigles appartient à M. l'évêque du Puy, à la manse duquel il fut réuni du temps de Louis Aymard, évêque de Viviers (1308). Cependant il est fait mention dans l'acte d'union, qu'avant ce temps-là l'évêque du Puy jouissait de ce droit. Cette union fut confirmée par la bulle de Clément VI, la troisième année de son pontificat, qui revient à l'année 1345.

Il y a trois chapelles de fondation dans l'église de Nieigles: la chapelle des Cinq-Playes, celle de Sainte-Anne et celle de Saint-Antoine. Le revenu en est très modique. Il y a aussi une chapelle à l'extrémité de la paroisse, sous le vocable de Notre-Dame de Pitié, au-dessus du pont de la Taillade sur le chemin de Jaujac. Le patron seul de la chapelle des Cinq-Playes a conservé son droit de nomination. Ce sont deux paysans du hameau du Coulet. L'évêque de Viviers nomme aux deux autres.

La paroisse a 95 feux. Elle relève immédiatement de la justice seigneuriale de Meyras, dont le comte d'Antraigues est seigneur, et ressort du bailliage de Villeneuve-de-Berg.

La paroisse est partagée en deux par la rivière d'Ardèche. Les fiefs sont ceux du prieure de Nieigles, de Mme l'abbesse de Mercoire, de M. de Colonna, de M. le chevalier de Gordon, de M. de Galimard, de M. Gros (ces quatre Messieurs habitent Aubenas), de M. du Vilard, seigneur de Montpezat, de M. de Montseveny, habitant Prades, de M. de Fabrias, habitant Genestelle, de M. Roux, habitant Montpezat.

La paroisse est coupée par un chemin royal qui va de Marseille au Puy, et on y va travailler pour en faire une route de poste de Montpellier à Paris par le Puy et Clermont. Il y a un beau pont sur l'Ardèche. Il y a aussi dans le quartier de Ribeyre des mines de charbon de terre et deux fontaines d'eau ferrugineuse (1).

(1) Le quartier de Ribeyre est situé dans la plaine qu'arrose l'Ardèche, entre le Malpas et Romigier *(Romæ ager)*. Les hameaux disséminés dans cette plaine riante et fertile, forment aujourd'hui une paroisse distincte de celle de Nieigles, la charmante et industrieuse paroisse de Saint-Joseph de la Levade.

Digitized by Google

Il vient en dévotion à l'église de Notre-Dame de Nieigles, jusque de l'extrémité du diocèse, beaucoup de monde et surtout des femmes qui s'y sont vouées dans les accouchements dangereux et qui, après avoir été miraculeusement délivrées, viennent en rendre leurs actions de grâces. D'autres, après avoir fait de fausses couches une ou plusieurs fois, y viennent demander d'en être préservées, et étant presque toujours exaucées elles invitent les autres femmes qui ont la même affliction à visiter l'église de Notre-Dame de Nieigles. D'autres y viennent pour prévenir ce malheur. A toutes on met la sainte Ceinture autour des reins en disant une courte prière; on leur en bénit une que l'on fait toucher à cette ceinture respectable et elles la portent pendant leur grossesse. On est aussi guéri des gouètres (goîtres), fort communs dans le pays, en portant autour du col un petit ruban qui a touché la sainte Ceinture. Les hommes s'y font ceindre aussi pour les maux de reins et pour les fièvres d'accès. On trouve beaucoup de miracles écrits, et il s'y en fait encore fréquemment qui sont si incontestables que le prieur vivant s'est cru obligé de les transmettre à la postérité (1). Il y a une tradition connue, même dans les autres paroisses. du voisinage, qu'à Nieigles la morsure des serpents n'est point venimeuse, et des personnes vivantes rapportent en avoir vu qui, après avoir été mordus, n'en éprouvaient aucune suite fâcheuse et très-peu de douleur.

L'église de Nieigles est affiliée à l'église du Puy comme il conste par un acte en forme.

La paroisse a son consul à part qui en porte le nom et dépend du diocèse de Viviers dans l'ordre économique. La communauté appartient à la généralité de Montpellier.

Nous avons tenu à reproduire ces renseignements dans leur intégralité. Ils sont curieux, peu connus, témoignent de la foi simple, naïve et sincère de nos pères, et montrent que, pour être modeste, la paroisse de Nieigles n'en a pas moins un passé et un passé fort intéressant.

*
* *

Mais ce n'est pas tout : dans cette église rustique dont le prieur Malosse vient de nous raconter l'histoire, deux jeunes lévites ont reçu l'ordination des mains de l'évêque de Viviers, celui-là même qui devait plus tard abjurer sa religion, le fameux Lafont de Savine (2). Voici le procès-verbal de cette ordination, tel qu'il existe dans les registres de la paroisse de Nieigles et qu'a eu l'obligeance de nous transcrire M. l'abbé Dugua, curé actuel de cette paroisse :

Cette année 1780, par une faveur bien remarquable, Monseigneur Charles de Lafont de Savine a bien voulu faire l'ordination dans notre église, donner la tonsure à Monsieur Antoine-Jacques Rochier, de Largentière, et l'ordre sacré de la prêtrise à Messire Christophe-Raymond-Stanislas Champanhet, de Vals, le 23e jour du mois de septembre, jour auquel il faisoit sa première visite et donnoit la confirmation dans notre église de Nieigles.

Signé : Malosse, prieur.

(1) Le prieur Malosse fait ici allusion à une *Histoire manuscrite de l'église de Nieigles* qu'il avait composée. Cette *Histoire* ainsi que les *Mémoires sur le Vivarais* dus au même prieur, ont été détruits pendant la Révolution.

(2) Charles Lafont de Savine, né à Embrun en 1742, vicaire-général de Mende et de Laon, fut sacré évêque de Viviers le 26 juillet 1778. Il prêta serment à la constitution civile du clergé, scandalisa par ses folies les fidèles de son diocèse et se démit de ses fonctions en 1791. M. de Savine est mort dans les sentiments du plus profond repentir.

Digitized by Google

Voilà un titre glorieux pour l'église de Nieigles.

Que sont devenus le tonsuré et le prêtre ordonnés dans cette église par M. de Savine? Il nous a été impossible de le découvrir. La famille Champanhet, de Vals, a eu plusieurs prêtres parmi ses membres. L'un, Jacques Champanhet, était chanoine de la cathédrale de Dijon. Il se retira à Vals en 1790, qu'il quitta ensuite pour échapper à la persécution révolutionnaire; il fut porté sur la liste des émigrés le 22 avril 1793. Un autre Champanhet était vicaire de Berrias en 1791; il est question de lui dans un *Mémoire pour servir d'instruction aux procédures contre les auteurs du second rassemblement de Jalès (1)*. Ce doit être l'ordonné de Nieigles. Plus tard, en 1830, nous trouvons un Champanhet vicaire-général du diocèse de Viviers.

***

Et le prieur Malosse?

Nous perdons sa trace en 1792. C'est vers la fin de cette année-là que l'église de Nieigles, les anciennes archives de la paroisse et les papiers du prieur, furent lacérés et mis au pillage. On soupçonna que les auteurs de cet acte de vandalisme stupide étaient les mêmes qui incendièrent le splendide château de la Bastide, appartenant au comte d'Antraigues.

Ceci m'amène à dire un mot des relations du prieur Malosse avec cet homme politique qui joua un si grand rôle à la fin du dernier siècle.

Louis-Emmanuel-Henri de Launay, comte d'Antraigues, possédait les mines de Prades et de Nieigles (2). Il était d'ailleurs seigneur justicier de cette dernière paroisse. Cela lui donna l'occasion de voir fréquemment le prieur de Nieigles.

La vie tout entière de ce prêtre, dit le docteur Tourette dans *Vals et ses environs* (p. 68), avait été consacrée à l'étude et à la pratique austère des vertus sacerdotales. Dans sa carrière déjà longue, il avait eu à se mêler beaucoup avec le peuple; il en connaissait les instincts; il savait que l'ignorance seule paralysait ses aptitudes pour ce qui est vrai et juste, et il aimait le peuple dans ce qu'il a de bon.

M. Malosse s'était surtout livré à des recherches profondes sur l'ancien régime, et il avait été amené à conclure que ce régime devait être modifié, parce qu'il ne correspondait plus aux besoins de la société. Le prieur de Nieigles voulait des améliorations, mais non des révolutions brutales. Son esprit libéral aspirait après le progrès chrétien.

Les entretiens de M. Malosse avec le jeune et brillant comte d'Antraigues eurent sur les idées du futur député de la noblesse du Bas-Vivarais une réelle influence. J'ai entendu dire à des vieillards qui ont survécu à la Révolution et qui avaient connu M. Malosse, que le prieur de Nieigles n'était pas étranger à l'important *Mémoire sur les Etats Généraux* que le comte d'Antraigues publia en 1788. Ce qu'il y a de

(1) Ce Mémoire est manuscrit. J'en possède une copie.
(2) La concession en avait été faite à son père, en 1774, par les États-Généraux de Languedoc et les États particuliers du Vivarais.

Digitized by Google

certain, c'est qu'en 1789 le prieur Malosse était à la tête des membres du clergé du Bas-Vivarais qui saluèrent avec joie la belle aurore de liberté dont ils avaient été les obscurs, mais vaillants et généreux prophètes, — ne prévoyant pas, hélas! qu'à ces épanouissements de pacifique et légitime émancipation devaient succéder des jours sinistres, des crépuscules fuligineux, des nuits sanglantes.

***

Nous sommes donc en 1789.

Convoqués par M. le sénéchal pour élire les députés de leur ordre aux Etats-Généraux, les membres du clergé du Bas-Vivarais se réunissent le 26 mars à Villeneuve-de-Berg. La majorité de la délégation était résolument décidée d'élire député le prieur de Nieigles. Mais elle avait compté sans les ambitieux, les intrigants, les intelligences mesquines. M. Malosse ne fut pas élu. Pourquoi? Un observateur impartial, membre de la délégation, va nous le dire. Laissons-lui la parole :

Vous m'avez demandé, écrit-il à l'un de ses amis, de vous faire le récit de ce qui se passa dans notre assemblée convoquée à Villeneuve, le 26 mars dernier. J'y ai joué le rôle d'observateur, et mes observations ne se sont pas étendues au delà de notre chambre; j'ignore ce qu'on a fait dans l'ordre de la Noblesse et celui du Tiers-Etat.

Le premier jour de l'assemblée en ordres séparés, Mgr l'évêque de Viviers nous proposa quatre commissaires vérificateurs contre lesquels nous réclamâmes, et ils furent récusés. Nous demandâmes pour secrétaire M. Jallade, curé de Gourdon, jeune homme actif et laborieux et dont nous connoissions la fermeté et le patriotisme; et à la pluralité des suffrages nous élûmes quatre autres vérificateurs.

Tout sembloit nous présager un heureux succès, chacun s'empressoit de concilier les esprits; chacun défendoit nos droits avec énergie, mais avec une honnêteté à laquelle notre prélat fut obligé d'applaudir. — *Messieurs*, disoit un d'entre nous, *ne portons que le même vœu, nous ne formons qu'une famille, n oublions jamais que notre bonheur dépend de celui de nos ouailles*. Déjà les connoissances que M. le prieur de Nieigles et M. le curé de Chomérac avoient développées dans plusieurs occasions leur avoient attiré nos suffrages; nous reconnûmes en eux cet esprit patriotique, incapable de séduction; tous décidèrent qu'il falloit les députer aux Etats-Généraux. Mais de quoi n'est pas capable la jalousie, enfantée surtout par la haine et l'animosité?

Vous vous rappelez, mon cher ami, notre assemblée tenue à Aubenas, où nous protestâmes de ne voter qu'en faveur d'un curé ou d'un prieur-curé. — *Messieurs*, s'écria M. Pascal, curé de Colombier, *jurons tous que nous ne députerons que des membres pris dans notre corps*. MM. Blanc, prieur de Vals, et Roux, curé de Saint-Maurice d'Ardèche, appuyèrent cette motion. Nous jurâmes, et vous allez voir comment ils ont été fidèles à leur serment.

Une inimitié suscitée, je ne sais comment, entre M. le prieur de Colombier et M. le prieur de Nieigles, a semé la désunion. Ce dernier conserva toujours la même modération et, sacrifiant son ressentiment particulier, il ne s'occupa que de la chose publique. Ah! si M. Pascal eût suivi son exemple, la victoire était pour nous; mais son caractère vif et emporté ne fut susceptible d'aucune conciliation... M. Roux, son confident, que nous connoissons, vous et moi, depuis qu'il professoit les belles-lettres au collége d'Aubenas, se crut fait pour obtenir une députation; ils cabalèrent et cherchèrent à se faire un parti: instruits de ses faibles talents, vous voyez, mon cher ami, si nous pouvions lui confier les intérêts de la province; aussi, les suffrages qu'il eut furent réduits à un très-petit nombre.

Digitized by Google

Notre cœur nous inspiroit de députer notre prélat, mais son caractère trop facile nous fit douter de sa fermeté, et, fidèles à notre serment, nous préférâmes sacrifier nos sentiments particuliers pour le bien de nos paroissiens. Au premier scrutin, la pluralité des suffrages tomba sur M. Malosse, mais elle ne fut pas suffisante. Vous eussiez vu alors MM. le curé de Saint-Maurice, le prieur de Vals et celui de Colombier se parler à l'écart, avec un visage allongé et qui annonçoit le plus grand désespoir. Ils s'adressèrent au parti de notre évêque, et, d'un commun accord, il fut convenu qu'ils se réuniroient tous pour ne voter qu'en faveur de Sa Grandeur et de M. Roux. L'expédient était bon, mais ils ne suffisoit pas, parce qu'il ne renfermoit pas le plus grand nombre. Ils prirent le parti de cabaler; ils passèrent la nuit à heurter d'une porte à l'autre, et, pour intimider les consciences timorées, ils répandirent des ombrages sur les sentiments de M. Malosse. Quoiqu'il les eût déjà manifestes, quoique chacun fût convaincu du contraire, plusieurs se laissèrent éblouir par le verbiage boursouflé de M. Roux, et le lendemain notre prélat obtint la députation. Cette aventure répandit la consternation sur tous les fronts; chacun se reprochoit son inconstance et son infidélité, chacun crioit à la calomnie. Déjà le dépit tourne contre l'auteur de la cabale; personne ne veut l'entendre nommer, et, au 2e scrutin, M. Chouvet, curé de Chomérac, fut élu député.

Ces lignes sont extraites d'une plaquette rarissime (1) dont voici le titre: *Relation de ce qui s'est passé dans la Chambre de l'ordre du clergé, convoquée à Villeneuve-de-Berg, par M. le Sénéchal, le 26 mars 1789*. Pièce in-4° de 6 pages (s. l. n. d.)

Il y a dans cette pièce bien d'autres détails piquants et passablement méchants sur ceux qui firent avorter l'élection de M. Malosse. Mais les citations que nous venons de faire suffisent pour montrer en quelle estime le clergé du Bas-Vivarais tenait le prieur de Nieigles. M. de Savine eut 116 voix et M. Malosse 112. Très-certainement, un homme de la valeur de M. Malosse eût fait honneur à son ordre comme député aux Etats-Généraux. M. de Savine n'accepta pas la députation, et ce fut l'archidiacre de la cathédrale de Viviers, l'abbé Pampelonne, qui le remplaça. Le clergé du Bas-Vivarais ne gagna rien à cette substitution. On sait en effet que l'abbé de Pampelonne eut le malheur et la faiblesse d'imiter M. de Savine dans son apostasie.—Nous donnons ces détails pour rester fidèle à la vérité historique, sans nous permettre de juger ici les hommes de ces temps orageux et terribles.

Firmin Boissin.

(1) Cette plaquette fait partie d'une série de documents que nous avons recueillis pour notre *Histoire de la Révolution dans le Bas-Vivarais* (en préparation).

Digitized by Google

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

(Suite)

Quelle qu'ait été du reste la pensée des jurés, ils se sont lourdement trompés, car excepté le public des dimanches, qui adore la quantité, ils n'ont satisfait absolument personne, eux-mêmes encore moins que les autres, puisque leurs toiles se trouvent noyées dans des flots d'impuretés. C'est bien là le résultat prévu et inévitable des mesures qui ne sont pas bien « carrées ».

Depuis bien longtemps déjà, les amateurs de la vraie peinture poussent des cris de désespoir et saisissent toutes les occasions pour signaler la décadence profonde à laquelle nous touchons, en en faisant connaître les causes ; mais ils trouvent peu d'échos et voient se lever contre eux la gent affamée des rapins et même la société moderne tout entière avec sa désinvolture débraillée. Le temps n'est pas à la morale, tant s'en faut, et nous nous garderons bien de nous laisser entraîner dans cette voie ; nous constatons simplement que les derniers salons ont singulièrement embarrassé le public et plus encore les jurés, et que cette année on a vu ce public courir à travers les salles sans se fixer nulle part, lever les épaules devant l'*Apothéose de M. Thiers*, cette mosaïque étrange qui ne coûtait pas moins de travail aux visiteurs qu'à l'auteur ; rire à gorge déployée devant le *Moïse* burlesque de M. Clairin, et s'enfuir au plus vite devant l'horrible massacre d'innocents de M. Doré. Quant aux jurés, après avoir vainement fouillé tous les coins, ils ont dû aller dans la sculpture chercher leur prix du Salon, et ce n'est pas sans peine qu'ils ont trouvé un à peu près. Voilà un fait. Comment en sommes-nous là ? c'est facile à dire, c'était facile aussi à prévoir et il n'est pas moins aisé de prédire l'avenir.

Digitized by Google

Quels sont les éléments qui caractérisent spécialement une nation et permettent de la juger en connaissance de cause? Ce sont bien certainement sa littérature, son théâtre, ses beaux arts; c'est là qu'elle puise toute son éducation morale. Aussi quelle responsabilité pour ceux qui dirigent de haut ce mouvement intellectuel! Malheureusement il est trop facile d'échapper à cette responsabilité en fuyant devant elle ou en la rejetant sur des collectivités qui s'évanouissent au moindre choc pour reparaître dès que l'orage est passé. Il n'y a donc réellement pas de direction et nous tournons dans un cercle vicieux. En effet la soupe, dit-on, fait le soldat; c'est parfaitement vrai, mais d'un autre côté, c'est le soldat qui fait la soupe et tant pis pour lui s'il la fait mauvaise. De même, les éléments dont nous avons parlé plus haut contribuent puissamment, on pourrait presque dire entièrement, à faire une nation telle qu'elle est; réciproquement, cette nation fait, ou du moins accepte de ceux qui y travaillent, sa littérature, son théâtre, ses beaux arts, et quand elle n'écoute que ses penchants et ses passions, elle arrive à fond de train au gâchis et à l'infériorité dont nous sommes les témoins aujourd'hui.

Ne parlons pas de l'histoire ni de la poésie qui tendent à devenir des exceptions dans la littérature contemporaine, ne nous occupons que de ce qui est lu tous les jours et partout. Que nous apprennent les romans les plus en vogue, jusqu'aux plus minces feuilletons? Que nous apprend le théâtre depuis la plus grande scène jusqu'à la plus modeste?

Partout nous trouvons les orgies ou les misères de la vie, les haillons du riche et ceux du pauvre. On nous traîne à travers le demi-monde et la canaille. Il faut absolument que nous pénétrions dans la ruelle des courtisanes, dans les tripots, dans les cabarets borgnes, que nous sachions passer devant la correctionnelle sans être obligé d'y entrer, chanter la gaudriole avec M. Offenbach, torturer les honnêtes gens, voire même les assassiner avec M. d'Ennery, enfin parler couramment l'argot des carrières d'Amérique.

Voilà les excellents principes que, sous des formes plus ou moins élevées, plus ou moins savantes, infiltrent à la génération présente la littérature et le théâtre, ces deux forces motrices si puissantes pour le bien ou le mal. Pensez-vous que ceux qui sont soumis à ce régime s'amusent un peu? Pas le moins du monde, ils s'ennuient et ennuient les autres, bâillent, puis vont les uns peupler les maisons d'aliénés, les autres demander au suicide un remède à leur mal.

Digitized by Google

La peinture, remarquons-le bien, n'était nullement obligée de marcher sur de pareilles traces; elle peut se lier intimément à la littérature et au théâtre, ou bien s'isoler d'une manière complète si elle y trouve son avantage. Il n'y a entre ces trois éléments aucune solidarité absolue, tant mieux s'il y a accord parfait, mais ce n'est pas indispensable. En Autriche, où les mœurs sont aussi relâchées que chez nous, la peinture ne s'en ressent pas, ou tout au moins le public ne le sait pas. La Belgique, qui se rapproche encore davantage de la France, ne compte que quelques peintres lancés dans le mouvement moderne; les Académies ne s'y prêtent pas.

En France, bien qu'indépendante la peinture est tombée en pleine ornière, elle a subi l'influence malsaine du milieu délétère où elle se produit; elle fait quelque argent, mais bien peu d'art. On comprend quels déplorables résultats doit amener pareil état de choses, car les feuilletons et les romans s'oublient, les situations délicates ou les drames sanglants y sont représentés par des mots plus ou moins hardis, plus ou moins violents, mais l'imagination seule est en activité; il y a étonnement ou émotion, mais c'est momentané. Au théâtre, que nous nous trouvions en présence d'une de ces pièces si légères qu'elles en deviennent triviales, et malheureusement elles sont nombreuses dans nos répertoires, nous éprouvons de la gaieté ou de l'ennui, mais rien de plus. Si, après quelques épisodes terribles, arrivent enfin le poison ou le poignard destinés à dénouer les situations embrouillées, si quelque moribond gît sur la scène, du moins nous sommes encore loin du cadavre en lambeaux, du meurtre avec ses horreurs; nous ressentons de l'angoisse, mais pas de dégoût. En peinture, il n'en est pas de même; si l'artiste veut exprimer une aventure un peu épineuse, il faut que ses personnages prennent exactement les poses voulues, quelque scabreuses qu'elles puissent paraître. Il n'y a aucun commentaire explicatif, le tableau doit tout dire. De même, s'il s'agit d'un drame, il faut qu'on voie le cadavre, que le sang coule et inonde le plancher et les vêtements. Si l'artiste veut produire tout son effet, et il y tient toujours, alors il exagère encore cette horrible mise en scène; il associe le public aux folles gaietés de la bohême des deux sexes, aux incroyables escapades de Karageuz, aux sinistres infamies des gredins de tous les étages.

Nous trouvons dans la section belge un exemple très-saisissant du premier de ces genres si fort à la mode; mais là c'est tout à fait une exception, puisque la toile n'est indiquée dans aucun

Digitized by Google

catalogue malgré ses fortes dimensions; elle a dû être glissée subrepticement à la dernière heure. M. Charles Harmans, qui en est l'auteur, ne manque certainement pas de talent, mais quel triste usage il en a fait, jugez-en! Un jeune homme en tenue de bal, mais complétement ivre, la figure pâle et abrutie, le chapeau en arrière, les mains dans ses goussets, est tiraillé en sens opposés par deux femmes, dont l'une est sans doute sa femme et l'autre sa maîtresse, mais qui n'ont guère l'air plus honnête l'une que l'autre. Ce groupe, de grandeur naturelle, sort d'un Valentino quelconque dont les abords sont jonchés de fleurs fanées; les ménagères et les ouvriers de la première heure s'arrêtent étonnés devant cette dernière scène de l'orgie, et il faut leur rendre cette justice, c'est qu'ils n'ont pas le courage de rire, ce qui prouve que ce ne sont pas des Parisiens.

La section française ne manque pas de pareilles tristesses, et si nous avons choisi ce tableau, c'est qu'il nous a paru le type de ce que nous voudrions voir exclure des expositions, de toutes sans exception.

Dans le genre dramatique, où le sang coule à flots, nous avons la *Conjuration*, de Glaize, où l'on ne se contente pas d'égorger une victime, il faut, pour valider le serment des conjurés, que chacun à son tour trempe ses lèvres dans la coupe sanglante. C'est affreux, et il faut vraiment avoir le cerveau bien malade pour s'arrêter à un pareil sujet et ne pas reculer devant une si triste tâche.

L'*Exécution sans jugement*, de Regnault, ne nous inspire pas moins de répugnance; sa composition est simple: un cadavre décapité, une tête gisant dans une mare de sang, enfin l'exécuteur, le sabre à la main. C'est tout, mais c'est infiniment trop.

En voici bien d'une autre : devant vous se dresse à toute hauteur l'immense toile de Becker, un élève de Gérôme, s'il vous plaît : *Respha protége les corps de ses fils contre les oiseaux de proie.*

Voilà une potence gigantesque debout sur un sol gris et sous un ciel non moins gris, supportant sept pendus de même couleur que le sol et le ciel, et qui bientôt n'auront plus besoin d'aucune protection. Au pied, une femme en furie et armée d'un bâton, lutte contre un aigle. Le tout est de grandeur plus que naturelle. S'imagine-t-on l'impression que peuvent produire ces vingt mètres carrés d'horreur? Vous en avez assez, je n'en doute pas; encore quelques mots cependant. L'Espagne ne pouvait pas évidemment rester en arrière de nous, cela rentre trop dans sa manière; aussi

Digitized by Google

nous donne-t-elle une *Mort de Sénèque* qui ne laisse rien à désirer. Mais qui aurait pensé que la Russie se serait laissé entraîner par ces tristes exemples ? Eh bien ! elle nous envoie *Les torches vivantes de Néron,* le caprice le plus odieux d'un tyran en démence. — Ne regardez pas, je vous en prie, vous ne sauriez voir sans colère et sans dégoût ces malheureux chrétiens emmaillotés dans des matières résineuses et destinés à servir de torches pour éclairer les jardins pendant la promenade de l'empereur. Et dire que cette toile, si repoussante dans sa composition et si médiocre dans son exécution, est l'œuvre d'un homme qui vit ordinairement à Rome, à la source intarissable de l'art dans sa plus belle expression! Mais, chose bien plus étrange ! à St-Pétersbourg où l'on a de grandes prétentions au bon goût et à la civilisation, on avait fondé très-grand espoir sur cette toile qui ne se recommande que par ses vastes dimensions. Cet espoir s'est réalisé, mais nous verrons plus loin comment.

Aux deux catégories de sujets que nous venons de signaler et que nous voudrions voir écarter de nos grandes expositions, il faut malheureusement en joindre une autre encore, devenue fort importante, c'est celle des nudités. Nous admettons bien que le simple et naïf *berger Paris,* ainsi que les trois Grâces qui viennent poser devant lui pour le prix de beauté, n'aient pour tout vêtement qu'une houlette d'un côté, que de longues et soyeuses chevelures de l'autre; nous admettons également que la chaste Suzanne, incapable de penser à mal,et qui se croit à l'abri de tout regard indiscret, dépose, pour entrer au bain, jusqu'à son dernier vêtement. Ce sont là des nudités classiques. Mais que viennent faire dans nos salons de peinture toutes ces éhontées, aux poses plus que risquées et le plus souvent si saugrenues ? Que signifient ces femmes nues qui se tordent sur des coussins ou sur le gazon ? Où est-on allé chercher ces mœurs sauvages qui nous sont inconnues? Nous ne pouvons voir là que des études ou des insanités; mais alors qu'elles restent dans les ateliers ou chez les amateurs de ce genre tout spécial.

On a beau être de son temps et suivre de son mieux le courant de ce qu'on est convenu d'appeler la civilisation, quand il s'agit de beaux arts on s'arrête malgré soi en chemin et on s'accroche de son mieux au passé. Il y a, il nous semble, des limites absolues qu'imposent les convenances, la pudeur naturelle, le respect d'autrui et de soi-même, et cependant une grande partie du public paraît accepter très-volontiers tout ce qui choque ces sentiments qu'on apporte en naissant ou que donne l'éducation, et

Digitized by Google

dans lesquels l'âme et l'esprit puisent leurs plus délicates jouissances, celles qu'ils ne sauraient trouver nulle part ailleurs. Les jurys eux-mêmes encouragent cette déplorable tendance.

Quel est donc le but, quelle est la pensée de ces hommes qui devraient être choisis parmi ceux dont le goût est le plus sûr, qui sont appelés à avoir une si grande influence morale sur le public, et à diriger son instruction artistique, la plus difficile et la plus importante de toutes, puisque c'est en élevant les sentiments qu'on arrache le public ignorant aux passions brutales de son milieu ?

Le but de ces hommes est de conserver leur prépondérance, de rester les premiers et les seuls, d'accaparer les éloges et les récompenses ; leur pensée est d'étouffer tout ce qui peut leur porter ombrage, de s'entourer de nullités pour se grandir eux-mêmes. Il y a heureusement d'honorables exceptions dont nous parlerons tout à l'heure.

Comment une pareille situation peut-elle se produire et surtout persister ? Le fait est bien simple.

Nous avions, il n'y a pas longtemps encore, un grand nombre de peintres qui formaient peut-être une série d'écoles séparées et secondaires, mais qui en somme donnaient à l'école d'ensemble française un éclat que nulle autre puissance ne pouvait lui disputer. Ces hommes, les soutiens de la peinture française, ont presque subitement disparu, et nous cherchons vainement des successeurs aux grands artistes qui faisaient notre gloire : Flandrin, Ingres, Decamps, Delacroix, Horace Vernet, Bellangé, Ary Scheffer, Troyon, Raffet, Fromentin, Diaz, Théodore Rousseau, Millet et bien d'autres. Il nous reste bien quelques hommes de talent, c'est incontestable, des chefs d'atelier, mais pas de maîtres ; des artistes estimés, mais généralement peu aimés ; des peintres dont nous admirons les œuvres, mais qui sont à juste titre l'objet de violentes critiques, car ils ne se préoccupent en rien de l'avenir de la peinture. Pour eux le présent est tout et encore à la condition expresse qu'eux seuls le représentent. Ils sont omnipotents et leurs décisions sont sans appel.

Voyez un peu ce qui se passe. Il y a là-bas, au centre du Paris élégant, une salle louée par des artistes et dans laquelle se trouvent exposés environ quatre cents tableaux à peu près tous remarquables, œuvres postérieures à 1867, et dont les auteurs, Fromentin, Diaz, etc., nous ont été enlevés depuis cette époque.

Le public sait bien les trouver et leur fait fête. Mais comment ne sont-ils pas tous au Champ-de-Mars, aux lieu et place des méchantes toiles dont nous avons parlé plus haut? Evidemment il

Digitized by Google

y a là quelque chose de grave, et le jury n'est certainement pas étranger à cette scission qui produit le plus mauvais effet et révolte nos sentiments nationaux.

Bien qu'il y ait de fort mauvais tableaux dans nos expositions annuelles du palais de l'Industrie, ne croyez pas qu'on y soit admis facilement, à moins d'avoir de fortes protections ou d'appartenir à tels ateliers. Que l'œuvre soit bonne ou mauvaise, un artiste subit au moins un ou deux refus, c'est règlementaire. Nous avons vu cette année un délicieux tableau de fleurs échouer devant ce parti pris. L'auteur, une femme très-distinguée, que sa position et sa fortune mettent bien au dessus de ces petites misères, avait refusé toute recommandation et, bien que son œuvre fût supérieure à tout ce que contenait le Salon dans ce genre, elle s'est vue impitoyablement mise à la porte, ce dont elle a d'ailleurs bien ri, beaucoup plus certainement que quelques jurés lorsqu'ils ont appris leur bévue.

D'un autre côté les artistes qui ont reçu ou se sont administré des récompenses, sont déclarés ou se déclarent *hors concours*, et sous ce couvert peuvent faire admettre aux salons les toiles les plus médiocres, bien plus faibles que celles qu'ils refusent. L'important pour eux est de figurer au livret et d'avoir une fiche de présence. L'opinion publique ne les inquiète pas, ils sont connus. On comprend combien ce « hors concours » est commode; il dispense entièrement l'artiste de se mettre en frais pour le public ordinaire, et lui permet de se réserver pour les grandes occasions. Alors, s'il s'agit surtout de récompenses, on voit apparaître le groupe des voraces. Ainsi quand il a été question de désigner les grandes médailles d'honneur de la section française, MM. Hébert et Breton, avec la délicatesse de sentiment qui les caractérise, avaient proposé à leurs collègues du jury, qui antérieurement déjà avaient reçu les plus hautes récompenses auxquelles ils pussent prétendre, de renoncer cette année, en faveur de nouveaux venus, à celles qui pourraient leur incomber. C'était là une justice d'abord, puis un puissant effet de modestie et d'encouragement pour les artistes en bon chemin. Mais allez donc demander de pareils sacrifices à d'orgueilleux personnages comme Meissonier, Cabanel et Gérôme! La commission a tranché la question en créant pour eux des médailles de rappel.

On voit combien les jeunes artistes sont peu protégés, peu encouragés, peu conseillés. Mais ne vous en étonnez pas, nous ne sommes plus au temps où, plutôt que de tolérer de pareils abus, un directeur des beaux arts renoncerait à sa position, un ministre à son portefeuille.

Digitized by Google

Aujourd'hui les jeunes artistes trouvent devant eux et contre eux non seulement ceux qui devraient les aider, mais encore un ennemi tout aussi redoutable, la mode, qui porte aveuglément ses faveurs sur quelques-uns au détriment de la masse. Voici les Meissonier montés à trois cent mille francs, n'est-ce pas le comble de l'insanité? Nous apprécions comme tout autre le talent exceptionnel et spécial de Meissonier, mais nous n'hésitons pas à coter ses toiles ordinaires au dixième du chiffre indiqué ci-dessus, et ses meilleures à deux dixièmes. Si les amateurs, saisis de vertige, luttent dans ces prix exorbitants et jettent leur argent par la même fenêtre, il est évident qu'il restera à peine quelques oboles pour les artistes qui ne sont pas en première ligne. C'est incroyable avec quelle aisance on est arrivé à forcer la valeur de certaines toiles !

Une très-honorable famille provençale, d'une austérité toute patriarcale, avait jadis hérité d'un tableau fort joli, de Watteau, mais si léger que, ne sachant où le placer, on dut l'emballer et le reléguer au fond d'un placard. Un amateur, de conscience beaucoup plus accommodante, ayant entendu parler de l'illustre exilé, exprima le désir d'en faire l'acquisition, et un ami commun fort expert dans la matière, fixa la transaction à trois mille francs, à la satisfaction des deux parties ; mais il y a environ quarante ans de cela. Aujourd'hui, ce même Watteau, après avoir orné successivement plusieurs salons, en est à ses cent dix mille francs et rien ne prouve qu'il n'ira pas plus loin.

Nous avons vu un fait analogue se produire pendant notre séjour à Rome. Il y a une douzaine d'années, un Hobbema extrait, moyennant huit cents francs, du grenier d'un marchand de tableaux, avait déjà dépassé cent mille francs quand il a fait son entrée au musée de Harlem, d'où vous ne le feriez pas sortir pour un million.

Les jeunes artistes ont non seulement besoin d'être protégés, il faut surtout qu'ils soient conseillés. Bon nombre d'entre eux ne se doutent pas des difficultés du métier, aussi beaucoup restent de simples barbouilleurs d'enseignes. Quand on songe que le coloris, ce simple maniement des couleurs, distingue un peintre d'un autre, que le dessin le plus correct est indispensable, que le coloris et le dessin manquent tout leur effet sans la perspective, qu'avec ces trois éléments, fussent-ils parfaits, un tableau peut être détestable si la composition est vicieuse, et qu'enfin cette composition elle-même ne peut pas sauver la toile de l'insuccès si le sujet n'est pas bien choisi, s'il prête à la critique et au

Digitized by Google

ridicule ; quand on songe à cela et à bien d'autres choses nécessaires à l'artiste, on peut se faire une idée des déceptions qui attendent les débutants. Raison de plus pour ceux qui sont arrivés et ont acquis l'expérience, de tendre la main à ceux qui sont en route ou cherchent leur chemin ; mais il en est rarement ainsi et le plus souvent c'est à leurs dépens et par des tâtonnements successifs que les jeunes se forment.

Un de nos vieux amis, aujourd'hui conservateur d'un des grands musées de province, présenta, il y a quelques dix-neuf ou vingt ans, à l'Exposition, un tableau à sensation, la *Mort d'Agrippine*.

La mère de Néron, cette femme ambitieuse qui avait si longtemps gouverné son fils, lequel gouvernait lui-même le monde, voyant approcher de son lit le soldat chargé par l'empereur de l'assassiner, se jette brusquement au devant de lui, toute nue, espérant arrêter, par l'effet de sa puissante beauté, le glaive déjà levé sur elle.

Tout dans cette toile était parfait, peinture, dessin, composition, vérité historique. Que manquait-il donc à cette belle Agrippine pour avoir un grand succès?... Tout bonnement un bout de couverture. Aussi M. de Morny, qui était président de la commission annuelle d'achats, dut répondre et répondit à la personne qui lui avait recommandé cette toile : « Le tableau sur lequel vous appelez mon attention, avait déjà sérieusement frappé la commission, mais elle s'est forcément arrêtée devant la difficulté de lui donner ultérieurement une destination. »

En effet, *l'Agrippine* de notre ami était trop belle pour une antichambre ou un cabinet, trop nue pour un salon ou un musée.

Ah ! combien les artistes ont à se méfier de leur imagination! Les peintres de portraits ont donc sur les autres de réels avantages, aussi leurs toiles sont-elles bien plus facilement acceptées par le public. La section française comprend plus d'un sixième de portraits, et tous sont bons. Aucun, par conséquent, n'est compris dans l'élimination que nous avons réclamée.

Nous ne pouvons pas quitter la section de peinture sans dire un mot de la lutte qui s'est établie entre la peinture sombre ou fortement colorée et la peinture claire.

De tout temps, les couleurs foncées, si commodes pour faire les ombres et produire les grands effets, ont joué de très-mauvais tours aux artistes. C'est par une chance exceptionnelle que Rambrandt a pu en abuser sans inconvénient sérieux. Généralement ces couleurs tournent au noir presque absolu ou bien donnent aux traits une dureté qui ne fait que s'accentuer avec le temps.

Digitized by Google

Aujourd'hui que les couleurs sont le plus souvent de très-médiocre qualité, comme tout le reste d'ailleurs, il y a évidemment danger à se servir surtout de ce bitume dont on fait un si énorme usage. Remarquons en outre que les couleurs claires, qui sont toujours les meilleures, se rapprochent davantage des tons naturels; elles impressionnent peut-être moins vivement, mais plaisent davantage.

Qu'on visite successivement l'*Aurore* du Guide, au palais Rospigliosi, et celle du Guerchin, à la villa Ludovisi, évidemment c'est la première qu'on préférera. Celle du Guerchin est puissante, grandiose, elle touche encore à la nuit et au mystère; celle du Guide, au contraire, est complétement sortie des ténèbres, elle est environnée de reflets d'or, elle nous amène le jour avec ses splendeurs; c'est bien l'aurore aux doigts de rose.

Voici au Capitole un autre tableau du Guerchin, *Sainte Pétronille,* qui est une œuvre de grand style et classique. Nous ne pouvons ne pas l'admirer, mais nous nous tournons avec un plaisir extrême vers l'*Enlèvement d'Europe*, de Paul Véronèse, qui lui fait face dans la même salle. Le premier est sombre, poignant comme le sujet; le second est rose, de ce beau rose de Véronèse, si doux, si attrayant. On sent qu'on assiste à l'une des folies amoureuses du maître des dieux.

De ce que les couleurs claires sont plus dans la nature et nous plaisent davantage, il n'en faut pas conclure que les autres doivent être supprimées. Aussitôt qu'il se présente une réforme, les excès se produisent en foule. Il y a trois ou quatre ans on vit apparaître au salon annuel un petit tableau en peinture fort claire, représentant le *Marché aux fleurs*. C'était plaisir à voir ces vases et bouquets aux couleurs si variées, ces grotesques marchandes de la banlieue de Paris, si peu avenantes au milieu de leurs brillants produits, puis des acheteuses de tout âge et de toutes conditions, depuis la petite ménagère jusqu'à la grande dame. Sur le devant, deux roquets de salon vidaient une vieille querelle et un troisième, fort mal appris, ne craignait pas, en public, de manquer de respect à la longue traîne d'une délicieuse cliente; c'était à rire, et le public ne s'en faisait pas faute. Aux Salons suivants, le même genre s'est reproduit à profusion, et comme il s'agissait d'œuvres légères, les artistes n'ont pas cru devoir se donner la moindre peine; ils se sont un peu moqués de nous.

L'histoire ancienne nous fait connaître que Protogène, ayant à représenter un chien haletant et la gueule pleine d'écume, et ne pouvant y parvenir, jeta de colère sur la toile l'éponge qui lui

Digitized by Google

servait ordinairement à effacer, et que le hasard fit ce que l'art n'avait pu accomplir. Mais il faut avoir une foi bien vive dans le hasard pour croire que des pinceaux imbibés de couleurs variées et lancés à poignée sur une toile vous donnent un tableau complet, ici des arbres, là des enfants, puis des fleurs, des maisons, etc. — C'est cependant à peu près ainsi que paraissent avoir raisonné les rapins avancés de la nouvelle école. Nous reviendrons sur ce sujet en visitant en détail les sections ; constatons seulement que, si ce système est bon, nous n'y sommes pas encore suffisamment préparés, et que nous nous tenons plus volontiers dans un milieu où l'ombre n'exclut pas la lumière et où ces deux extrêmes s'harmonisent parfaitement.

Nous ne dirons rien aujourd'hui de l'aquarelle qui a été longtemps négligée et qui revient un peu en faveur; nous ne nous étendrons pas non plus sur la sculpture que nous reverrons plus tard. Quelques mots vont nous suffire pour exprimer une pensée générale.

La sculpture se maintient généralement à un niveau un peu supérieur à la peinture, et c'est facile à comprendre, car le sculpteur doit forcément, en dehors de toute question de talent, être doué d'une patience exceptionnelle et, par conséquent, suivre une vocation bien arrêtée. Il sait d'avance que toute œuvre, qu'elle soit bonne ou mauvaise, lui prendra toujours le même temps, lui donnera la même peine; il a donc tout intérêt à la faire bonne, et c'est ce qui a généralement lieu. Notre sculpture tient donc dans l'ensemble une excellente moyenne ; nous constatons seulement que les statues gagnent infiniment à être isolées, leur groupement dans des salles spéciales nuit très-sensiblement à l'effet individuel.

Nous n'avons pas trouvé, en parcourant les galeries, que les statues allemandes, du nord ou du sud, fussent aussi lourdes, ni les statues anglaises aussi guindées qu'on l'avait dit tout d'abord; elles n'ont rien de saillant, mais nous ont semblé fort acceptables.

Par exemple toutes les nations, dans cette branche des beaux arts, ont trouvé leur maître. Si l'Italie s'est montrée très-faible en peinture, elle prend joliment sa revanche en sculpture ; son exposition est très-considérable et comprend un certain nombre d'œuvres très-belles et beaucoup d'autres réellement charmantes.

La sculpture italienne est généralement très-maniérée, frisotée, léchée à l'excès, fatigante même souvent à l'œil. Rien n'est odieux comme de voir des enfants prendre les poses, faire les gestes de grandes personnes, et surtout de personnes coquettes, ou de trou-

Digitized by Google

ver devant soi ces espèces de momies comme en possèdent dans leurs devantures les coiffeurs élégants. Mais ici, en mettant de côté toutes ces œuvres fort habiles, mais de mauvais goût, nous avons encore de quoi nous satisfaire très-largement, et le public s'arrête toujours avec plaisir devant ces œuvres, grandes ou petites, qui sont en partie groupées, mais plus généralement éparses dans toutes les galeries italiennes, soit des beaux arts, soit de l'industrie. Nous nous garderons bien d'en citer à présent, car nous nous laisserions très-certainement entraîner. Mais nous les retrouverons; pour le moment, constatons seulement le succès.

Un dernier mot pour terminer cette revue d'ensemble.

Tout le monde sait par expérience combien dans les expositions, et surtout quand elles sont aussi considérables, il est important d'avoir de bons catalogues. Les nôtres ont paru assez tard pour qu'on ait le droit de se montrer exigeant; celui des beaux arts notamment n'a été livré au public qu'au mois d'août. Certes, à ce moment tout était en place déjà depuis assez longtemps. Eh bien! malgré ce retard, nos commissaires nous ont ménagé les plus rudes déceptions. Comme toujours, dans la section française il faut, pour visiter une salle, feuilleter en tous sens son énorme in-quarto ; dans l'une d'elles, de moyenne grandeur, nous avons trouvé des numéros de 13 à 795, et tout est à l'avenant. Pour les autres sections c'est bien pis. Pour la Belgique, la moitié des numéros sont inexacts, on a même omis le plus grand tableau de Wanthers, celui qui a eu la médaille d'honneur ; on a de même laissé de côté les 15 tableaux de Stevens, le peintre le plus populaire de la Belgique. Pour l'Espagne, il y a silence absolu sur les 30 toiles de Fortuny, celles qui sont le plus en discussion dans ce moment. Pour la Hongrie, il y a bien plus fort : à côté de chaque nom, on s'est contenté de mettre : tant de tableaux à l'huile; en sorte que, malgré votre gros bouquin, vous êtes obligé d'acheter le catalogue spécial de la section. Mais comme la Hongrie n'a pas détaché ses beaux arts de son industrie, vous voilà en possession d'un deuxième gros volume; avec les catalogues spéciaux des autres sections qui sont aussi devenus obligatoires, vous êtes forcément amené à vous faire suivre par un fauteuil roulant pour porter toute cette gênante cargaison. A ce régime-là, si l'Exposition ne dure pas aussi longtemps que le siége de Troie, jamais nous n'aurons le temps de tout voir. Il n'y a que l'Angleterre qui ait bien fait les choses, très-bien même: chaque tableau, outre son numéro, porte le nom de l'auteur et l'indication du sujet; de plus, dans son catalogue, tous les numéros suivent l'ordre même des tableaux et

Digitized by Google

toutes les toiles un peu remarquables y sont signalées par des vignettes spéciales. Voilà au moins de la bonne besogne. Une commission qui dépense 50 millions, ou plutôt 54 millions si on aime les chiffres exacts, aurait pu, il nous semble, faire les choses plus convenablement et imiter l'Angleterre dans ces détails pratiques que le public sait si bien apprécier. Au lieu de nous faciliter notre plaisir ou notre travail, nos administrations prennent pour mission de semer à profusion sur nos pas les difficultés et les ennuis.

Trouverons-nous un jour des hommes assez consciencieux, assez soucieux de leur dignité, pour faire passer les intérêts du public avant leurs satisfactions personnelles?

En vérité, chers lecteurs, nous vous l'avons dit et nous vous le répétons avec une profonde conviction : — Le genre fumiste n'est pas près de s'éteindre, vous le verrez aux récompenses.

Examinons maintenant les sections en détail.

CLAUDIUS.

(A suivre).

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. SAVIGNÉ.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

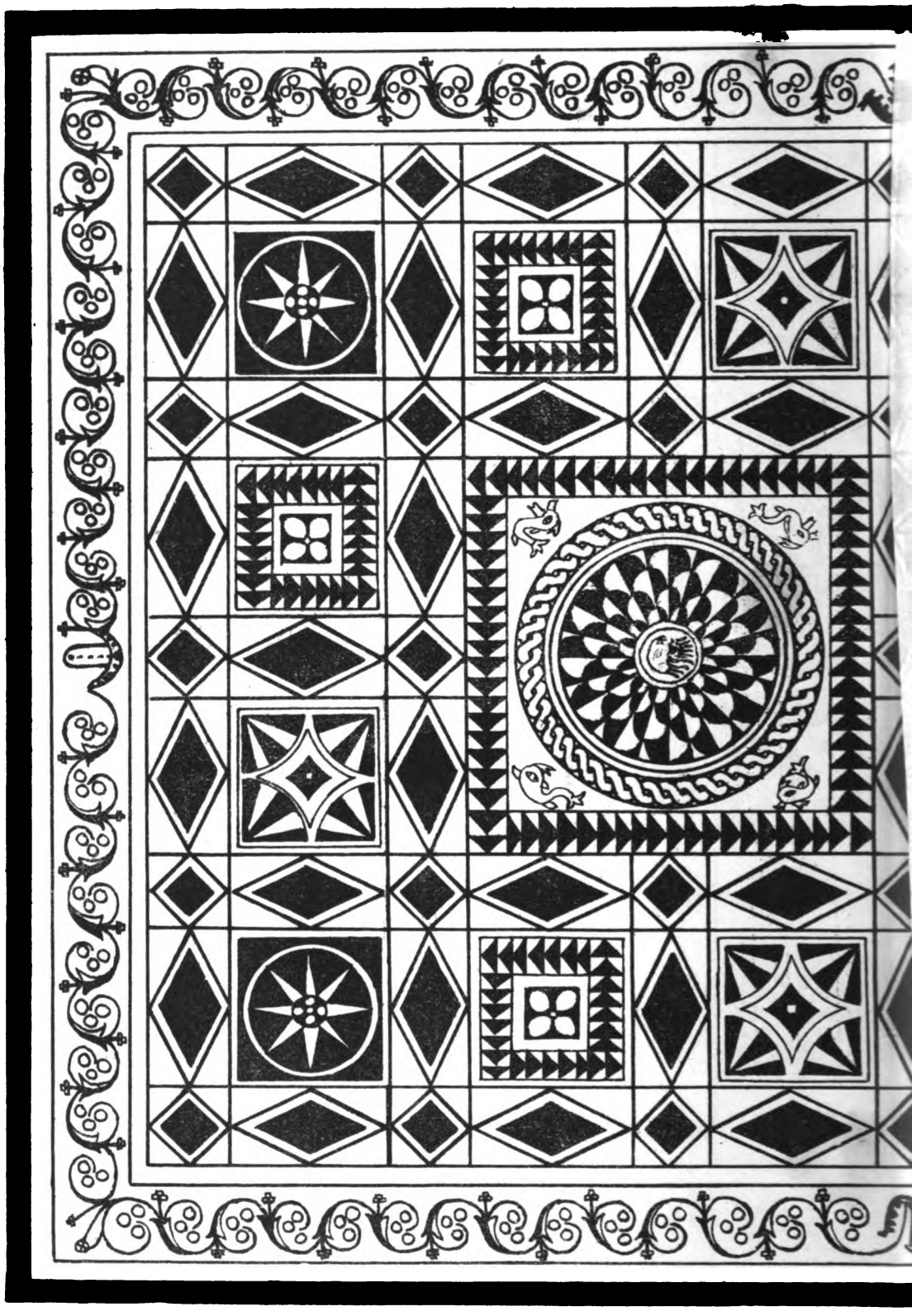

Leblanc del.

MOSA

Découverte à Vienne (Isère), au mois d'avril 1878,

Digitized by Google

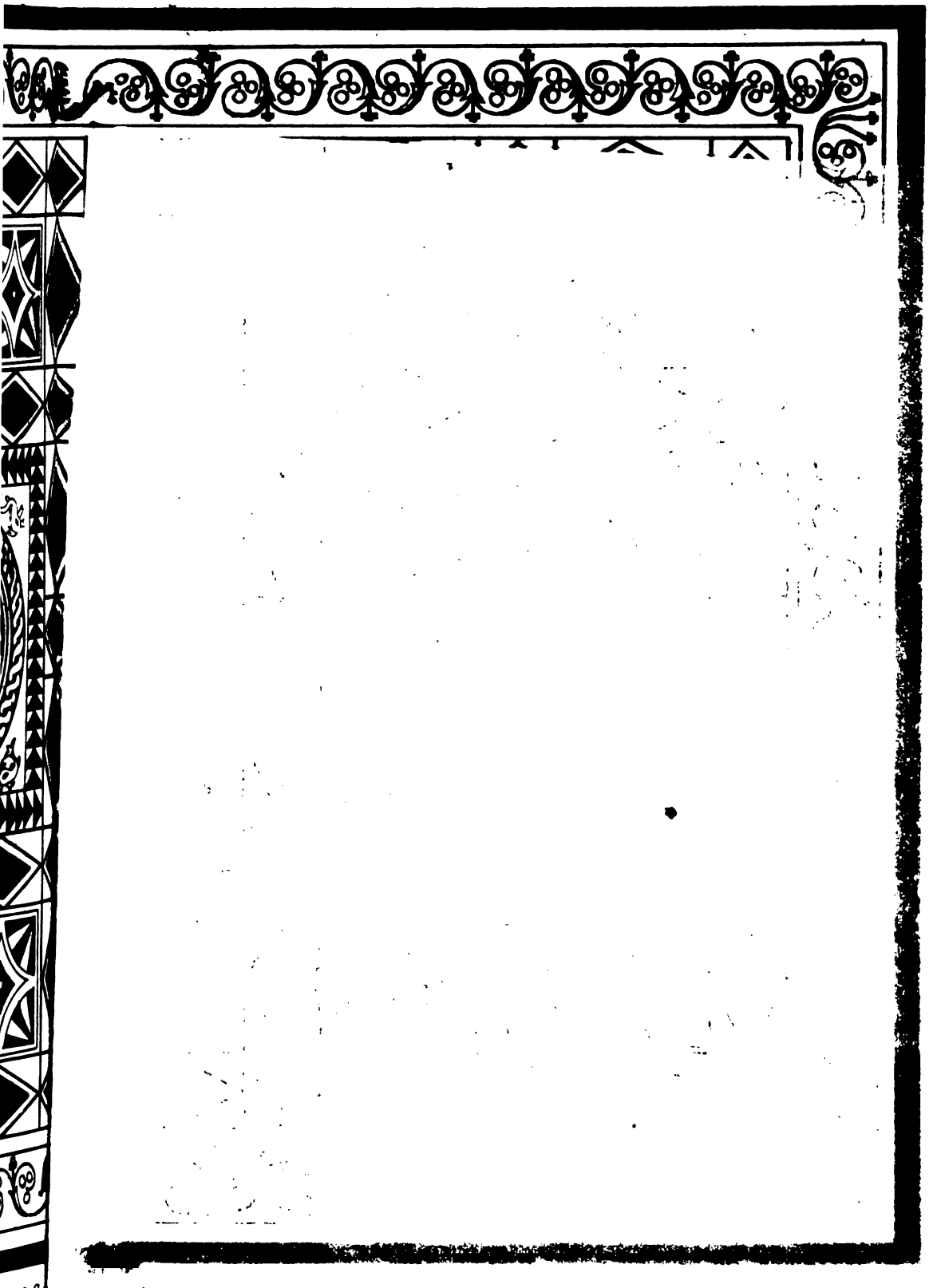

Digitized by Google

Digitized by Google

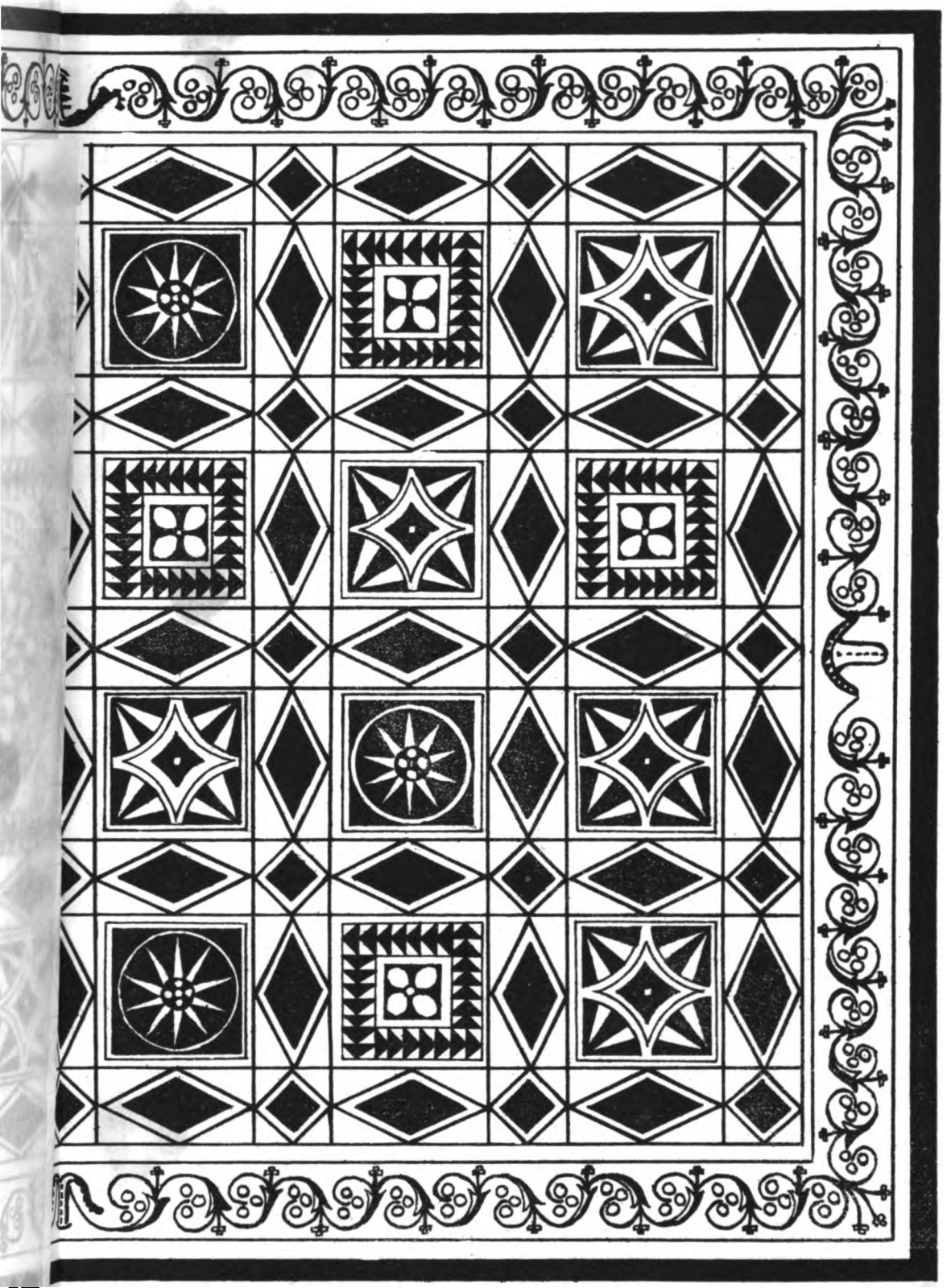

AIQUE

Imp. Sénigné

6, dans le jardin des Hospices, montée de St-Marcel.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

MOSAIQUE

Découverte à Vienne (Isère), en 1878

Le nombre des mosaïques découvertes à Vienne, depuis plus d'un siècle, est assez considérable ; la plupart ont été mutilées ou détruites, par l'ignorance ou la barbarie des propriétaires ; d'autres ont été enterrées de nouveau à cause des difficultés et surtout de la dépense qu'aurait occasionnée leur enlèvement; quelques-unes ont été achetées par des étrangers ou installées dans des musées. On en voit notamment plusieurs au musée de Lyon.

Artaud racontait, en 1835, que « sur cinquante-huit mosaïques dessinées par lui sur les lieux et composant son recueil, plus de la moitié avait déjà disparu. »

A Vienne, où le sol romain était si riche en pavages de ce genre, il n'en reste presque plus aujourd'hui.

Dans tous les quartiers de la ville, dans la plaine de l'Aiguille et celle de l'Isle, au Champ-de-Mars (1), dans la rue de la Gare,

(1) Il s'en trouve encore une grande à l'angle sud-est du Champ de-Mars, qui a été recouverte, il y a plusieurs années, et qui représente Orphée chantant au son de la cithare au milieu d'un cercle d'animaux captivés

Digitized by Google

dans les jardins particuliers, dans les caves, à Sainte-Colombe surtout, de nombreuses mosaïques ont été mises au jour, à différentes reprises.

A l'époque où le Musée était installé dans le temple d'Auguste et de Livie, une grande et belle mosaïque, contenant dans son tableau central la tête de l'Océan, de beaux fragments de plusieurs autres, garnissaient le sol.

Que sont-elles devenues? — Qu'a-t-on fait de toutes celles signalées et décrites par Schneyder, Rey, Delorme et tant d'autres?...

Elles ont probablement subi le même sort que celle qui, au dire d'Artaud, « était la plus importante des mosaïques trouvées en France, » et représentait Achille déguisé en femme parmi les filles du roi Lycomède; elle mesurait vingt mètres de longueur, les personnages étaient plus grands que nature, et elle fut exposée pendant quelques jours aux regards des curieux, dans un vignoble de Ste-Colombe; mais le paysan, ennuyé de voir la foule constamment traverser son champ, se mit à la briser pendant la nuit.

Hélas! de toutes ces merveilles d'une époque riche en monuments, de tout ce luxe intérieur, il ne reste guère, dans notre ville, que des lambeaux épars, quelques médaillons recueillis souvent avec peine, et que l'on rencontre, en trop petit nombre, à l'Hôtel-de-Ville et au Musée.

En revanche, le Musée de Lyon possède une certaine quantité de mosaïques, et les plus belles ont toutes été extraites du sol viennois: nous citerons notamment celle qu'Artaud fit enlever dans la propriété Michoud, à Ste-Colombe, représentant Orphée au milieu d'un auditoire d'animaux, et les deux trouvées aux Gargates, dans la propriété Contamin. Un dessin lithographique de la plus grande, exécuté par MM. Drivet et Pirouelle, permet de constater qu'elle a été traitée à Lyon avec tout autant de barbarie qu'elle eût pu l'être à Vienne, car elle a été considérablement rétrécie sans nécessité, et ce sont les plus précieux médaillons qui ont été sacrifiés.

La mosaïque dont nous offrons aujourd'hui la reproduction aux lecteurs de la Revue *a été découverte au mois d'avril dernier, dans le jardin des Hospices, au-dessus de la route de Saint-Marcel, dans les fouilles annuelles faites pour le compte de la ville et du département.*

Digitized by Google

Nous en devons le dessin sur pierre à l'obligeance de M. Leblanc, bibliothécaire et conservateur du musée de la ville de Vienne.

Les fouilles exécutées à trois mètres de profondeur mirent d'abord à découvert deux pièces communiquant ensemble. C'est dans une de ces pièces, formant un rectangle de 8 mèt. 50 cent. de longueur sur 6 mètres de largeur, qu'a été trouvée la mosaïque; elle est entourée d'une large bande blanche de 53 cent. à chaque extrémité et de 0 m. 375 de chaque côté; puis viennent une bande noire, un gracieux rinceau et trois bandes plus petites, dont deux noires et une blanche formant l'ensemble du contour.

Cette mosaïque, qui n'est que de deux couleurs, noir et rouge, sur fond blanc, est composée de vingt et un compartiments carrés, vingt petits et un plus grand qui occupe la surface de quatre des compartiments ordinaires; ils sont séparés entre eux par des losanges noirs alternant avec des carrés de même couleur; plusieurs compartiments, encadrés de lignes noires à dents de scie, contiennent des fleurons; d'autres dépourvus d'encadrement, forment des étoiles plus ou moins compliquées.

Le grand compartiment est encadré d'une ligne noire à dents de scie opposées et contient une rosace noire sur fond blanc, entourée d'une torsade rouge et noire; au milieu se voit un masque dont il ne reste plus que la partie inférieure présentant le bas d'une figure barbue; les quatre coins sont occupés par des dauphins de couleur verte et rouge.

On a pu constater que les murs de l'appartement avaient été recouverts de peintures, mais ces peintures étaient tellement détériorées, qu'il n'a pas été possible d'en conserver le moindre échantillon.

A en juger par ce qui restait, ces peintures pouvaient se diviser en trois parties : jusqu'à un mètre du sol, elles étaient à fond presque noir, avec des fleurs rouges alternativement isolées ou contenues dans des vases; au milieu se voyait une bande couleur verte, unie, faisant séparation; la partie supérieure se composait de compartiments d'un rouge vif, séparés entre eux par des bandes à fond violet portant des vases d'où sortaient des guirlandes de petites fleurs où dominait le rouge.

La mosaïque que nous venons de décrire n'a rien de bien remar-

Digitized by Google

quable; elle est inférieure certainement, en beauté, en grandeur, sous le rapport de la variété des dessins et du coloris, à beaucoup d'autres découvertes à Vienne. Quoi qu'il en soit, les mosaïques devenant rares, et notre sol ne devant pas en restituer indéfiniment, le public voit avec plaisir que l'administration des Hospices a bien voulu offrir celle-ci à la Ville, et que la Municipalité, à son tour, l'a fait porter au musée lapidaire, dans l'ancienne église de Saint-Pierre, où elle trouvera place au milieu de la nef centrale.

Un travail complet sur les mosaïques découvertes à Vienne, comprenant une description de chacune d'elles, l'époque de leur découverte, l'indication des lieux où elles se trouvent, présenterait, croyons-nous, un certain intérêt. Nous l'entreprendrons peut-être quelque jour.

E.-J. Savigné.

Digitized by Google

INSOMNIE (1)

Sous *mes rideaux d'enfant dès la brume tirés,*
Les Elfes me berçaient de leur vague harmonie
Et mon front qu'effleurait l'aile d'un bon génie
Se peuplait d'oiseaux bleus et de songes dorés.

Tout change! Sur mes traits par la veille altérés,
Les soucis maintenant font planer l'insomnie
Et mes yeux jusqu'au jour contemplent l'agonie
De ces esprits menteurs qui les ont enivrés.

Sirènes de l'amour, fantômes de la gloire
En vain je veux fixer votre essaim dérisoire,
Mon rêve qui vous suit se brise au moindre écueil.

Aussi, sentant mon cœur mort à toute espérance,
Je m'étends sur ma couche et je prends à l'avance
L'attitude qu'un jour j'aurai dans le cercueil.

Zénon FIÈRE.

(1) Nous sommes heureux d'offrir cette primeur poétique aux lecteurs de la Revue. *Ce sonnet est tiré d'un charmant recueil que M. Zénon Fière vient de publier sous le titre :* Sous l'Éventail, *avec cette épigraphe de Longfellow :* «L'éventail cache le rire et les pleurs». *(Brochure de 32 p. in-8° r., avec titre en rouge et noir ; caractères elzévirs. Paris, Sandoz et Fischbacher, éd.; Vienne, Savigné, imp.)*

Digitized by Google

SYMPHONIE POÉTIQUE

AU BORD DE LA MER

(Essai d'un rhythme nouveau)

Le ciel était pur et la mer sans rides;
Le soleil dardait des rayons torrides,
Et l'éther semblait prêt à s'embraser!
La vague chantait en frappant la grève;
Le poëte était plongé dans le rêve,
Et l'éther semblait prêt à s'embraser!

Le soleil dardait des rayons torrides
Sur les rocs moussus, sur les rocs arides;
La vague chantait sans jamais cesser;
L'horizon semblait coudoyer les nues;
L'air retentissait d'hymnes inconnues:
La vague chantait sans jamais cesser.

La vague chantait en frappant la grève;
Elle murmurait cette note brève
Qu'elle jette aux bords, avant d'expirer;
Elle murmurait ces notes si douces
Que, grande charmeuse, elle jette aux mousses,
Qu'elle jette aux bords, avant d'expirer.

Digitized by Google

Le poëte était plongé dans le rêve,
A l'audition de ce chant sans trêve,
Chant profond et clair comme les flots bleus;
Et, transfiguré par cette harmonie,
Il nota pour lui cette symphonie :
Chant profond et clair comme les flots bleus !

L'hymne s'élevait, calme, vers les cieux!

Le poëte était plongé dans le rêve;
La vague chantait, en frappant la grêve;
La vague chantait, sans jamais cesser,
Et l'éther semblait prêt à s'embraser !

Alfred GABRIÉ.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

UN PROCÈS EN LÈPRE AU XVe SIÈCLE

Le premier volume de la *Revue* contient sur un procès en sorcellerie au XVIIe siècle, des détails curieux et intéressants.

Il est tombé entre nos mains des documents relatifs à une affaire différemment semblable. Il s'agit d'un procès en lèpre qui, quoique débattu devant un tribunal moins élevé que le parlement, tire encore de son objet et de la rareté du cas, un intérêt véritable.

Flore Giraud, femme d'Antoine Meffre, de Salles, près Grignan, fut soupçonnée d'être atteinte de la lèpre, mal dont le caractère contagieux obligeait à la séquestration.

Sur commission donnée par le juge ordinaire de Salles, Barthélemy Jamot, docteur en médecine habitant Montélimar, s'étant adjoint maître Jean Galland, chirurgien juré habitant Valréas, visita cette femme. Après mûr examen, il donna, le 4 juillet 1493, un rapport basé sur des passages de Galien et autres médecins antiques traitant de la lèpre. Il conclut que Flore était atteinte de ce mal, et en prescrivit la sequestration d'avec la société. Le rapport, commençant par les mots *Jhesus Maria*, finit par la signature *B. Jamoti* et l'avis conforme signé : *Johannes Gallandi*.

Par suite, Antoine Meffre construisit sur les bords de la rivière de Berre, près du chemin de Salles à Grignan, une maisonnette où sa femme alla demeurer.

Mais celle-ci, après trente mois ou environ de retraite, se trouvant délivrée de son mal, ou du moins ennuyée de la solitude, retourna dans la société.

Les syndics de Salles prirent ombrage de ce retour, et, sur un rapport de Jean Guillerin, docteur en médecine, et de maître Jean de Prenap, chirurgien d'Avignon, concluant que Flore n'était pas présentement atteinte de lèpre, mais que, à cause de certains signes y indiquant disposition, il fallait qu'elle fût éloignée des communs rapports et des lieux publics, l'honorable et discret homme Jean Hitel, commissaire député par les nobles conseigneurs de Salles, prononça que cette femme devait retourner à la maison qu'elle avait habitée trente mois sur la rive droite de la Berre.

Flore appela de cette sentence à la Cour du baillage de Grignan, où comparurent, le 17 novembre 1497, André Penard et Antoine Fulcon, syndics de Salles, et discret homme maître Jacques Galvaire, notaire de Valréas, suppléant de maître Jean Patin, notaire

Digitized by Google

procureur de Flore. Au tribunal siégeait égrège homme messire Jean Vital, bachelier en l'un et l'autre droit, vibailli de Grignan. Les syndics firent valoir la décision d'Hitel et le danger qu'il y avait à laisser Flore dans la société des gens sains, en demandèrent l'éloignement, et protestèrent des dépens. Galvaire exposa dans un mémoire les griefs de sa partie, et protesta des dépens faits et à faire. Les syndics répliquèrent en demandant que, nonobstant tout ce qui avait été dit en sens contraire, on pourvût à la sûreté publique.

Sur quoi, le juge, tenant compte de tout, notamment des deux rapports susdits de docteurs en médecine et de chirurgiens, et de l'ordonnance du commissaire Hitel, ordonna que, *pour éviter scandale,* Flore serait séquestrée et retenue dans les lieu et maison où elle était déjà restée trente mois, ou ailleurs à son choix, pourvu qu'elle fût loin du public et de la société, et cela par mode de provision, tant que sa Cour n'aurait pas statué autrement. Il ajouta que, si les parties voulaient dire ou produire quelque chose, les médecins et chirurgiens susdits ou autres étaient assignés pour le 15 octobre. Et acte du jugement fut donné par ledit lieutenant Vital.

La sentence lue, les syndics demandèrent qu'instrument public leur en fût fait par Hervée Liponartz, notaire présent. Galvaire, loin d'y consentir, protesta de vive voix contre la sentence, et en appela au grand sénéchal et à l'éminent conseil royal d'Aix, au juge des appellations de tout le comté de Provence et de Forcalquier, et aux autres à qui par droit ou coutume ledit appel pouvait et devait être dévolu, et demanda des lettres dimissoriales. Mais le vibailli, regardant l'appel comme frivole et interjeté sans grief, refusa ces lettres, sauf toutefois l'honneur de ses supérieurs et l'admission que ceux-ci pourraient faire de l'appel, et concéda acte de cette réponse.

Ces choses furent faites en présence de Michel Court, Jean d'Auriac et autres, témoins, et de Hervée Liponartz, notaire, qui en prit note, et, à la demande des parties, en rédigea l'acte original que nous avons eu sous les yeux (1).

Nous ignorons le sort définitif de l'affaire. Mais n'en voilà-t-il pas assez pour montrer quelle crainte inspirait le mal affreux de la lèpre, et quelle vigilance apportaient à la sécurité publique les syndics de Salles et les juges de la localité ?

L'abbé Fillet.

(1) Orig. pap. lat. dans les protoc. *Liponartz*, aux minutes de Me Long, notaire à Grignan, reg. coté *bene*, ff. ccxxv et clxxix.

Digitized by Google

MADAME FLAMEREL

NOUVELLE

(Troisième Partie)

VIII

Le mari de Mme de Chavry était absent, le jour où celle-ci reçut la première visite d'Octave. Raoul d'ailleurs, dès son retour à Valence, avait repris son train de vie ordinaire. Il passait toutes ses journées, et le plus souvent ses soirées, à la ville, et s'il se rencontra quelquefois avec Octave chez lui, il n'en parut concevoir aucun ombrage.

Octave finit en effet par venir assidûment chez Mme de Chavry. Etait-ce combinaison ou hasard, il n'arrivait presque jamais qu'au moment où Raoul était sorti, et pour éviter, eût-on dit, sa rencontre, prenait un chemin plus long et plus désert que la grande route.

Mme de Chavry accueillait ses visites avec beaucoup de réserve. Mais c'était le masque du rôle qu'elle avait cru devoir s'imposer, car intérieurement on pouvait soupçonner que cette cour discrète et sans exigence la flattait. Quant à Octave, il était le plus heureux des hommes : la voir, lui parler, lui raconter ses projets d'avenir, écouter tout ce que cette aimable femme voulait bien lui confier de ses tristesses, sentir que sa présence était pour elle une distraction et un plaisir, semblait suffire à son bonheur.

Un mois s'écoula dans le charme de ces entretiens et dans un calme que n'étaient venus troubler ni aveux imprudemment échappés de part ou d'autre, ni aucune cause extérieure. Puis tout à coup cela changea. Raoul eut-il des soupçons? L'avait-on averti de se défier d'Octave? Quelque propos, guêpe méchante se détachant de l'essaim bourdonnant et médisant des petites villes,

Digitized by Google

était-il venu le piquer ? Quoi qu'il en soit, un soir, en rentrant, il apostropha sa femme.

— Vous recevez M. Terret?

— Oui, dit-elle en pâlissant un peu.

— Eh bien ! à partir d'aujourd'hui je vous défends de le recevoir.

— Pourquoi ?

— Parce que cela me déplait.

— Mais enfin, la raison ?...

Raoul se tut un moment, un peu pâle et frémissant de colère, puis regardant sa femme bien en face :

— Mais vous n'avez donc pas de mémoire ! s'écria-t-il.

Et laissant sous le coup de cette insulte la malheureuse qui avait courbé la tête, il sortit. Ah ! châtiment de sa première faute! Etait-ce assez d'humiliations ?... Et c'était lui ! lui dont les protestations mensongères l'avaient poussée au crime, qui venait le lui reprocher maintenant et s'en faire une arme contre elle !

Revenue à plus de calme et cherchant presque une excuse à la conduite de Raoul, elle se demanda si vraiment il n'avait pas quelque raison de la traiter ainsi et de redouter de sa part une nouvelle trahison. Quelle garantie lui pouvait-elle offrir, puisqu'elle s'était donnée à lui et lui avait sacrifié son honneur alors qu'elle appartenait à un autre ? Même avant cette scène brutale, elle avait bien des fois, depuis sa rencontre avec Octave, fait de tristes réflexions à ce sujet. Peut-être, en matière d'amour, en se mettant au dessus des préjugés et en s'élevant vers ces régions plus libres où plane la morale absolue, est-il permis à une femme d'invoquer une fois, mais une seule, le bénéfice de son inexpérience. Peut-être Mme Flamerel, mal mariée, ou du moins le pensant, pouvait-elle être pardonnée à la rigueur d'avoir cédé aux sollicitations de Raoul qui semblait mieux répondre que son mari à ses besoins d'expansion et de tendresse. Mais ce second essai, pour malheureux qu'il fût, ne devait-il pas être le dernier ? Sinon, où placer la limite ?... Certainement Octave était cent fois plus digne que ne l'avait jamais été Raoul d'inspirer une de ces passions irrésistibles, et en quelque sorte fatales, à qui leur fatalité même sert de justification : il aimait depuis sept ans, il aimerait toujours et mériterait toujours d'être aimé. Et quelle autre excuse que ce Raoul, mille fois plus détestable, mille fois plus égoïste et plus indifférent pour elle que son premier mari ! Eh bien, cependant, sa conscience le lui criait : se retrouver un jour avec Octave Terret en face de M. de Chavry, comme elle s'était trou-

Digitized by Google

vée avec Raoul de Chavry en face de M. Flamerel, non, non, c'était impossible! C 'eût été à ses propres yeux se dégrader sans retour, vouloir toucher le fond de l'infamie.

Quelques jours après, quand Octave se présenta à la grille, Fanny s'avança comme de coutume, mais au lieu d'ouvrir, elle tendit un billet au jeune homme à travers les barreaux.

— Qu'est-ce donc? dit-il, Mme de Chavry est-elle malade?

— Non, Monsieur, mais Madame ne reçoit pas. Voici ce qu'elle m'a chargée de vous remettre.

Il ouvrit la lettre avec des mains tremblantes et la parcourut.

« On me défend de vous recevoir, je dois obéir. Si vous avez quelque estime et quelque affection pour moi, obéissez-moi vous-même: ne revenez pas, ne m'écrivez pas... etc... »

Il sentit un flot de larmes monter à ses yeux, et pour en dérober la vue à Fanny, il se hâta de s'éloigner.

Si Fanny, en rentrant, eût repassé par le salon, elle aurait pu voir sa maîtresse étouffant, elle aussi, ses sanglots. C'est qu'il en coûte de faire son devoir, quand ce devoir vous brise le cœur. C'est qu'il est douloureux de se montrer cruel et impitoyable pour qui l'on voudrait n'être que bon. N'importe! sa conscience lui disait qu'elle avait bien agi.

Et un mois s'écoula sans qu'elle eût des nouvelles d'Octave, qui peut-être était reparti pour Paris, et sans que d'un autre côté M. de Chavry soulevât la moindre querelle. Après avoir eu quelque appréhension d'une rechute de goutte, sa santé était redevenue florissante, et son humeur insouciante avait repris le dessus Mais voici qu'au bout de quelques jours des douleurs sourdes se réveillèrent. Il se ressouvint alors que le traitement qu'il avait suivi devait être renouvelé plusieurs fois pour produire son plein effet, et il se montra disposé à s'y soumettre de nouveau. D'abord il avait été convenu que Mme de Chavry l'accompagnerait; mais pour divers motifs, et entre autres, parce que ce voyage n'aurait plus pour elle l'attrait de la nouveauté, il fut décidé que Raoul partirait seul. Et il partit seul en effet, l'après-midi d'un jour d'été.

IX

Le soir de ce jour-là, sa porte et ses volets bien clos, et le plus grand silence régnant autour d'elle, Mme de Chavry était assise dans son salon. Quelles pensées occupaient sa rêverie? Songeait-

Digitized by Google

elle que, cinq années auparavant, par une soirée pareille, dans ce même salon, le jour où M. Flamerel était parti, comme M. de Chavry venait de le faire, elle attendait la visite de ce dernier? Triste rapprochement! Que de changements depuis cette époque! et, au lieu de s'améliorer, comme sa misère morale avait augmenté! Elle se trouvait plus délaissée, plus injustement accablée que jamais, et à de tels maux il n'y avait pas de remède.

Tout à coup, est-ce un rêve?... il lui semble qu'un coup discret vient d'être frappé contre la porte du salon qui donne sur le perron. Elle tressaille, elle prête l'oreille..., un second coup. Plus de doute! Elle se lève, un peu pâle, marche vers la porte, et sans l'ouvrir, d'une voix mal assurée : — Qui est là? demande-t-elle.

— C'est moi..., ouvrez-moi, je vous prie.

— Je ne puis pas... Partez!

Il y a un silence, puis la voix d'Octave reprend : — Ouvrez, je vous en supplie !

— Non... Allez-vous-en, de grâce !

— Vous voulez donc que je meure ?

C'est au tour de Mme de Chavry de rester silencieuse. Elle hésite... Enfin, la passion l'emporte, elle entr'ouvre la porte, et Octave se précipite dans le salon.

— Quelle imprudence! s'écrie-t-elle, si l'on vous a vu! si Monsieur de Chavry revenait?...

— Il ne reviendra pas, dit Octave, je l'ai vu partir, et j'ai attendu, là-bas, que la nuit fût bien noire pour franchir le mur du parc... Ah! je vous revois donc enfin, continue-t-il en contemplant avidement la jeune femme. Mais oublions ce que j'ai souffert, ne pensons qu'au bonheur d'être ensemble!

Et en parlant ainsi, il est allé refermer la porte avec soin. Mme de Chavry qui s'est rassise et qui le suit des yeux, s'effraie un peu à toutes ces précautions qu'elle lui voit prendre, et ce malaise n'échappe pas à Octave.

— Ne craignez rien, dit-il.

— Mon Dieu! je vous avais défendu de revenir, je croyais que vous m'obéiriez...

Il ne répond rien d'abord; puis, s'asseyant en face d'elle et froissant ses mains l'une dans l'autre : — Si vous saviez que depuis un mois je vis dans les tortures et dans la fièvre!... Ce mois m'a paru un siècle. De l'aube au soir, je ne pensais qu'à vous. Que de lettres je vous ai écrites, que j'ai déchirées! Que de fois je suis venu rôder sous vos murs, sans oser les franchir, et

Digitized by Google

je savais que M. de Chavry n'était pas auprès de vous! Mais vous m'aviez défendu de vous voir et je ne voulais pas vous déplaire... Enfin, aujourd'hui, en traversant la ville, la diligence a passé près de moi; j'ai aperçu M. de Chavry, je me suis souvenu d'un voyage qu'il devait faire avant l'hiver, dont vous m'aviez parlé... J'ai attendu impatiemment la nuit, et me voilà... Ne me renvoyez pas, ne me repoussez pas, j'ai été si malheureux!

En entendant ces paroles qui tombaient saccadées de ses lèvres, en voyant l'émotion qu'il essayait de contenir, mais que trahissaient son geste fébrile et le tremblement de sa voix, Mme de Chavry sentit ses craintes revenir. Cependant, comme il s'était tu, qu'il avait laissé sa tête tomber dans ses mains avec un air de douleur et de résignation, elle se rassura de nouveau, et prenant la parole:

— Moi aussi, j'ai été triste! moi aussi, j'ai senti lourdement le poids des heures! Les seuls instants heureux de ma vie n'étaient-ils pas ceux que je passais avec vous? Ma vie est devenue bien misérable et bien sombre.

— Si je ne puis rien pour votre bonheur, croyez du moins que je sais vous plaindre, que votre souvenir me suivra partout. Oui, de près comme de loin, à Paris comme ici, je vais penser à vous...

— Partez-vous bientôt?

— Demain, dit-il, mon congé est expiré.

Mme de Chavry eut un geste de douloureux étonnement. Peut-être ce bonheur, pour modeste qu'il fût, lui suffisait encore, de sentir Octave près d'elle, dans la ville voisine. Et voilà qu'il allait partir, la quitter pour toujours peut-être! Sa tête s'inclina tristement, ses regards s'attachèrent sur le parquet.

— Demain! répéta-t-elle.

— Oui, demain, reprit Octave en s'exaltant peu à peu, demain! Et je partirai sans savoir si mon amour... car je vous aime, vous le savez bien!... sans savoir si mon amour vous a touchée, sans savoir si vous m'aimez vous-même! Je partirai sans emporter de consolation, plus malheureux que si je ne vous avais pas revue.

— Vous êtes mon meilleur, mon seul ami.

— Ah! pourquoi ne pas dire davantage?

— Je ne le puis pas, je ne le dois pas!

—Vous ne le pouvez pas! et pourquoi? De quel droit celui qui n'est que votre bourreau et votre tyran, vous empêcherait-il de me donner ce cœur, si vous m'en jugez plus digne? A-t-il rien fait

Digitized by Google

pour mériter votre amour ? A-t-il seulement souci de votre bonheur? Non, il ne pense qu'à lui : ne pensez qu'à vous! Ne pensez qu'à moi qui vous aime, qui vous ai toujours aimée, qui vous aimerai éternellement! Ah ! ne pourrai-je fléchir votre cœur, serez-vous sans pitié, me laisserez-vous m'éloigner sans qu'un mot, un signe, quelque chose enfin, me dise que vous m'aimez ?

Effrayée à ce nouveau langage, Mme de Chavry s'était levée à demi ; mais Octave s'était précipité à ses genoux. Il s'était emparé de ses mains, et il poursuivait :

— Oh ! dites-le moi, que vous m'aimez! Je ne demande pas autre chose. Si je puis emporter cet aveu, je serai heureux pour toujours.

— Relevez-vous, de grâce!

— Non... Dites-moi si je dois être heureux ou malheureux toute ma vie!

— Toute votre vie ? Vous m'oublierez!

Octave se redressa : — Mais n'ai-je pas vécu sept ans ne pensant qu'à vous? N'êtes-vous pas mon premier et mon dernier amour? Je ne puis aimer que vous, comment vous oublierais-je? Ah! nul ne saura jamais combien je vous ai aimée, combien je vous aime !... Que craignez-vous donc, si vous m'aimez, de me le dire ?

— Je ne crains rien, dit Mme de Chavry qui sentait au contraire son assurance l'abandonner. Je vous ai donné mon amitié, je ne vous la reprends pas. Pourquoi ne pas vous en contenter?... Puis d'un ton de prière : — Ah ! partez, je vous en supplie!

— Vous me renvoyez donc, dit Octave... Ah! tenez, vous êtes cruelle... Moi qui vous aime tant, ne pas m'aimer! Tout me reprendre après m'avoir donné tant d'espoir!... Oui, oui, répéta-t-il en secouant la tête, vous êtes bien cruelle!

— Mais que dites-vous? De l'espoir !... Etes-vous fou ?

— Vous me receviez..... vous m'appeliez votre ami..... Ne pouvais-je pas croire que vous m'aimeriez un jour? Songez donc que je vais partir, et que vous n'aurez nul ennui à redouter de mon amour! Vous pouvez me rendre le plus fier, le plus fortuné des hommes! Vous pouvez me laisser un souvenir capable de rendre heureuse et d'illuminer toute ma vie!... Ah! pour oser vous parler de la sorte, pour être à ce point audacieux, il faut que je vous aime bien ! Je jure que je n'étais venu que pour vous dire adieu... Est-ce ma faute si, en vous voyant, en songeant que je vais vous perdre, mon cœur se trouble, ma raison s'égare? Par grâce et par pitié, songez que nul ne saura jamais le secret de

Digitized by Google

cette heure d'ivresse, sinon Dieu qui vous pardonne et moi qui vous en remercierai toujours !

Elle répéta pour la vingtième fois : — Partez!.. et détourna la tête.

— Eh bien! non, je ne partirai pas... Je ne partirai que lorsque vous m'aurez répondu, lorsque vous m'aurez dit si vous m'aimez.

— Est-il donc besoin de le dire? s'écria-t-elle tout à coup.

Elle était debout. Octave, à demi agenouillé devant elle, la regarda avec effarement. Elle prit la tête du jeune homme dans ses mains et la pressa avec force sur sa poitrine, et comme elle se penchait déjà pour y déposer un baiser :

— Eh bien! non! non! s'écria-t-elle en se dégageant... Non, je ne le puis pas, ce serait trop infâme... Je vous aime, Octave, devant Dieu je vous le jure! Jamais être ne fut au monde plus digne d'être aimé que vous! Je vous aimerai toute ma vie... Mais je ne me souillerai pas. Ne me demandez pas l'impossible! Tout ce que je puis vous donner, je vous le donne... Mais ne me forcez pas à rougir de l'amour que vous m'inspirez. Que cet amour soit ma joie et non mon supplice, qu'il me réhabilite au lieu de me dégrader!... Puis, baissant la voix : — Je vous aime, allez!... beaucoup... beaucoup... Mais vous ne pouvez pas savoir... Je mets mon honneur entre vos mains, Octave!... Eh bien! aurez-vous le courage maintenant d'exiger plus de moi ?

Octave tomba à ses genoux : — Sainte femme! s'écria-t-il, et il ne vit pas le regard douloureux qu'elle levait en ce moment vers le ciel... Nul être au monde n'est assez pur pour être digne de votre amour! Ce que vous venez de me dire s'est gravé dans mon cœur en traits ineffaçables, et la certitude d'être aimé suffira à ma félicité éternelle! Pardon de vous avoir offensée... Et maintenant je pars, dit-il en se relevant; mais demain, avant mon départ, permettez-moi de venir vous faire mes adieux. Ce sera la dernière fois peut-être que nous nous reverrons.

— Oui, dit-elle, à demain.

Il marcha vers la porte qu'il ouvrit, puis, se retournant, tendit la main à Mme de Chavry qui lui abandonna la sienne. Mais comme en saluant il y déposait un baiser rapide, elle pâlit et la retira vivement. Se ressouvint-elle que jadis, sur ce même seuil, Raoul, lui aussi, lui avait ravi un baiser pareil? que, lui aussi, devait revenir le lendemain et avait promis d'être respectueux?... Hélas! tout ce qui venait de se passer, tout ce qui se passerait encore, ne serait donc que la parodie de ce premier et misérable amour!

Digitized by Google

Cependant Octave s'éloignait, après avoir dit une dernière fois: à demain ! Mais la résolution de Mme de Chavry était prise, elle ne le reverrait plus. Pour être plus sûre d'elle-même, elle ne passerait pas le jour suivant au château, elle irait chercher un refuge chez quelque connaissance de la ville. Ainsi, cette porte qu'elle refermait, les allait séparer à jamais. C'était comme la porte de fer d'un tombeau qu'elle poussait entre elle et lui. Elle se jeta, en sanglotant, sur le canapé : — Mon Dieu ! mon Dieu ! vous m'avez pardonné maintenant, vous voyez bien que je sais lutter, vous voyez bien que je suis une honnête femme !

En se retrouvant seul, au milieu du parc, par une nuit sombre et sans étoiles, Octave eut quelque peine à s'orienter et à atteindre l'endroit par où il avait pu s'introduire. D'ailleurs, l'agitation de ses pensées heureuses lui faisait tout oublier. Son cœur débordait de joie. Ah ! comme il marchait léger et plein d'allégresse. Il finit enfin par reconnaître l'allée qu'il cherchait, et, arrivé près du mur de clôture, il se mit à l'escalader. Le côté opposé était plus élevé, mais un arbre dont les branches reposaient sur le mur et pendaient en dehors du parc, lui permit de se laisser glisser jusqu'en bas. Il mit pied à terre, et au même instant il frissonna de la tête aux pieds, ses cheveux se dressèrent, une main venait de se poser sur son épaule.

— Je pourrais vous tuer comme un chien, dit la voix sourde de M. de Chavry, mais vous ne perdrez rien pour attendre. Vous me devez une réparation, Monsieur, et j'espère que vous voudrez bien envoyer à mon cercle deux de vos amis que les miens attendront.

— C'est bien, Monsieur, dit Octave, et il se perdit dans la nuit.

X

Nous affirmons que M. de Chavry n'avait aucun soupçon et nul dessein de dresser un guet-apens à Octave, lorsqu'il prit la diligence et quitta Valence. Depuis un mois, il n'avait pas revu ce dernier et savait, à n'en pas douter, que ses visites à sa femme avaient complétement cessé.

Est-ce la rencontre qu'il fit d'Octave, au moment où la diligence franchissait les faubourgs de la ville, qui vint lui souffler tout-à-coup la défiance ? Il est probable qu'en l'apercevant et en remarquant qu'au lieu de le saluer, il faisait semblant de ne pas le voir, il eut un premier doute. Il le

Digitized by Google

chassa, mais il revint bientôt avec plus d'obstination. Chacun a pu éprouver combien l'imagination, en s'acharnant sur une même idée, est habile à grossir les objets et à leur donner une consistance et une réalité qu'ils n'avaient pas d'abord. Ainsi grandirent dans l'esprit de Raoul les fantômes qu'il voulait éloigner, mais qui, à chaque tour de roue, revenaient en foule et plus importuns. Quand tombèrent les premières ombres du soir et qu'il ne fut plus distrait de ses préoccupations par l'aspect varié de la route, il se sentit, seul avec ses pensées, déchiré par toutes les pointes de la jalousie. Enfin la voiture s'arrêta pour changer de chevaux. A ce même relai stationnait une autre voiture qui repartait pour Valence. Après quelque hésitation, il sauta dans cette dernière, et, priant le conducteur d'aller vite, il se vit rapidement emporté sur cette même route qu'il venait de parcourir. Il se fit descendre à quelque distance de la ville, et coupant à travers champs, il arriva, au moment où minuit sonnait au loin, en face du mur du parc. Il ne pouvait entrer par la grille, n'ayant emporté aucune clef. Sonner, se faire ouvrir, c'était donner l'alarme et toute facilité à Octave, à supposer qu'il fût au château, de s'évader. Mais il pouvait s'introduire dans le parc par un endroit qu'il connaissait bien, et où un arbre facilitait l'escalade. C'est là qu'il était arrivé et qu'il se disposait à l'ascension, quand son oreille fut frappée par un bruit de pas venant de l'autre côté du mur et par le froissement des branches agitées au passage. Il ne fit plus un mouvement, attendit et vit bientôt un homme apparaître au haut du mur.

On sait ce qui arriva.

Quand Octave se fut éloigné, M. de Chavry, au lieu de rentrer chez lui, (car il craignait que la colère qu'il sentait en lui ne le portât sur le moment à quelque horrible vengeance), M. de Chavry se dirigea vers la ville, où il passa la nuit au cercle. Le lendemain, deux voitures quittaient Valence, presque à la même heure, et s'arrêtaient dans un lieu propice à une rencontre. Le duel devait avoir lieu au pistolet, et les armes rechargées jusqu'à ce que l'un des adversaires fût mis hors de combat. Toutes les dispositions étant prises, les témoins s'écartèrent de quelques pas, l'un d'eux donna le signal, et les canons s'abaissèrent.

XI

Mme de Chavry s'était tenu parole, elle était allée passer la journée à la ville et n'en était revenue que le soir. Elle se sentait

Digitized by Google

heureuse et délivrée: Octave avait dû partir pour Paris ; il savait qu'il était aimé, mais elle n'avait pas cédé. Comme elle relevait le front avec fierté !... Hélas! elle ne se doutait pas qu'à cette minute même son sort là-bas se décidait, qu'un plomb brutal allait dénouer sa destinée.

Accoudée, à la nuit, sur le bord de sa fenêtre, elle laissait errer ses regards sur les arbres du parc dont un vent d'orage secouait violemment les branches. La lune, en sortant des sombres nuages qui couraient dans le ciel, lui montrait au loin la surface miroitante du Rhône, pendant que le bruit de ses eaux, grossies par de récentes averses, arrivait jusqu'à elle en grondements sourds et menaçants. Quelques gouttes de pluie tombaient, et elle prenait plaisir à les recevoir sur son front brûlant...

Tout-à-coup, en face d'elle, elle aperçut une ombre qui se glissait par la grille, et comme, un peu effrayée, elle criait : — Qui est là ? Est-ce vous, Fanny?

— Hélas ! Madame, s'écria celle-ci, arrivée sur le perron, si vous saviez ce qui se passe...

— Quoi donc ? dit Mme de Chavry, l'âme traversée d'un horrible pressentiment.

— M. de Chavry s'est battu en duel avec M. Octave... Il n'est bruit que de cela en ville... Il l'a tué ..

— Qui tué ?

— Octave.

Mme de Chavry poussa un cri et tomba à la renverse.

Quelques instants après, elle revenait à elle, et comme Fanny s'empressait autour d'elle : — C'est bien, Fanny, je vous remercie, lui dit-elle. Je me sens mieux, vous pouvez vous retirer.

Quand elle fut seule, elle se prosterna à genoux : — Mon Dieu! vous ne m'avez donc pas pardonnée, vous ne me pardonnerez donc jamais !... Au bout d'un moment, elle se releva plus calme. Puis, errant par la chambre, elle se mit à ranger machinalement divers flacons que Fanny avait sortis des tiroirs pendant son évanouissement. Ses mains se livraient fiévreusement à cette occupation, sans que son esprit y fût pour rien. Au milieu d'une grande douleur, quand au déchaînement de la crise la prostration et l'accablement succèdent, on se surprend souvent ainsi distrait de son infortune, et la pensée, faible et écrasée, tout occupée à quelque minutie. Mme de Chavry venait de déposer la dernière fiole dans le secrétaire de son mari, quand ses regards furent attirés par l'adresse d'une lettre qui portait le nom de M. Fla-

Digitized by Google

merel. Comment cette lettre se trouvait-elle là, au milieu des papiers de Raoul? Elle l'ouvrit, et lut :

« Époux fortuné ! ne te presse pas de revenir ! ta femme... »

Dieu juste et vengeur ! il fallait donc qu'elle bût le calice jusqu'à la lie et qu'elle n'ignorât pas que M. Flamerel, avant d'expirer... Et cette ville, là-bas, dont elle était la fable, où chacun déchirait sa réputation... Elle fit quelques pas dans la chambre, anéantie sous ce dernier coup, et vint, chancelante, contre la fenêtre, coller son front à la vitre. Ses yeux aperçurent au loin le cours du Rhône dont les eaux brillaient aux rayons de la lune.

Elle s'écarta subitement de la fenêtre, descendit en courant, franchit le perron, franchit la grille. Nul passant sur la route, mais le train au loin qui passait dans la nuit avec un lugubre sifflement d'alarme. Elle marcha résolûment vers le fleuve, et arrivée au bord, posant ses deux mains sur ses yeux, s'élança. Les flots s'entr'ouvrirent avec fracas, se couronnèrent d'écume et se refermèrent sur leur proie.

Léon Barracand.

Paris. — Juin 1869.

Digitized by Google

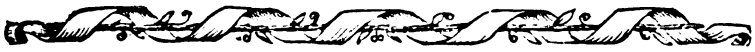

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

(Suite)

VII

A tout seigneur tout honneur !

La section autrichienne est incontestablement celle qui a produit l'impression la meilleure, la plus vive et en même temps la plus inattendue. Elle s'est présentée au concours universel avec un courage qui touche à l'audace, car elle n'a pas craint de revenir carrément à la peinture d'histoire si négligée aujourd'hui, si contraire même à l'entraînement général, et elle l'a fait avec un talent tel, que le public le plus hostile à ce genre qu'il considère comme ennuyeux et suranné, s'est arrêté malgré lui et lui a donné les marques les moins douteuses de sa sympathie.

Cette section ne s'est pas contentée de nous avoir ramené à la grande et bonne peinture, elle a tenu à offrir un ensemble assez parfait pour laisser à la critique le moins de prise possible, et à cet effet, elle a écarté avec soin les médiocrités et refusé de la manière la plus absolue, à notre grande satisfaction, toutes les vilenies qui laissent quelques taches dans les autres et qui choquent si profondément par leur profusion dans celle de la France.

L'Autriche a donné à tous une excellente leçon. Elle a prouvé qu'on pouvait, en faisant beau et bien, forcer l'attention et les applaudissements; elle a montré qu'il n'est nullement nécessaire de flatter les mauvaises passions du public pour lui plaire, et que les sentiments élevés trouvent toujours et partout de l'écho quand ils sont bien exprimés.

A ces titres divers elle a donc tous les droits à notre premier salut.

Nous voici en présence de l'*Entrée de Charles-Quint à Anvers*,

Digitized by Google

la toile la plus considérable de toute l'Exposition par ses dimensions (douze mètres sur huit), son sujet, sa composition, le nombre de ses personnages, tous de grandeur naturelle, ses qualités remarquables et même exceptionnelles pour un début sur un aussi grand théâtre.

M. Hans Mackart, qui en est l'auteur, a 38 ans; il est professeur à Vienne et par conséquent a déjà fait ses preuves locales; mais c'est aujourd'hui qu'il se révèle à l'Europe artistique. C'est en frappant un grand coup qu'il nous apparaît subitement, un coup de maître, qui indique de belles promesses et de sérieux engagements pour l'avenir.

Celui qui se dresse ainsi tout à coup dans le droit chemin, mérite à coup sûr tous les égards, tous les encouragements, et la faveur n'a rien à voir dans la grande médaille d'honneur qui lui est décernée.

Nous sommes au mois de mai 1520. Le fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, Charles Ier, roi d'Espagne, qui est né avec le siècle, a été, malgré les efforts de François Ier de France, appelé à ceindre la couronne impériale; il s'est échappé avec peine de la jalouse Espagne et va, à travers les Flandres, son pays de prédilection, se faire couronner à Aix-la-Chapelle sous le nom de Charles-Quint.

Devant nous s'ouvre une des vieilles rues d'Anvers; à droite, à gauche, en face, se dressent de bizarres constructions de l'époque hispano-flamande, avec balustrades en surplomb, balcons à jour, terrasses ornementées et toits en escaliers.

Partout se presse une foule compacte qui cherche à ne rien perdre du grand spectacle de la journée.

Du pied des maisons jusqu'à leur sommet il y a des spectatrices; toutes les classes de la société s'y trouvent mélangées, de la grande dame aux riches atours, jusqu'à la servante à la forte encolure. On voit que la curiosité a fait taire toutes les susceptibilités de conditions.

Dans la rue s'entassent les marchands, les corporations, le peuple, que maintiennent des fantassins armés de piques, entre lesquels s'avance Charles-Quint sur un cheval richement caparaçonné. A ses côtés et lui faisant cortége marchent quelques jeunes filles presque entièrement nues, mais décentes encore dans leur nudité et choisies avec soin par les échevins pour leur beauté et leur distinction. Deux d'entre elles, à peine abritées par une légère écharpe de gaze et gracieusement appuyées l'une sur l'autre, portent le ceinturon et l'épée de l'empereur; une troisième, chargée

Digitized by Google

d'une urne d'or ciselée et surmontée d'une couronne, jette un regard curieux vers le jeune souverain ; sa voisine, une charmante enfant aux cheveux rouges, se retourne avec effroi vers un cavalier qui la suit peut-être d'un peu trop près ; la dernière, coiffée d'une espèce de diadême perlé, tient en main une branche de palmier. Ces trois dernières sont vêtues de chemisettes de la transparence la plus vaporeuse.

Cette délicieuse escorte est précédée, au premier plan, par une jeune femme dont la robe de velours vert broché d'or fait ressortir l'éclatante beauté et qui porte un coussin couvert de roses blanches. Le sol est partout jonché de fleurs.

Charles-Quint occupe le centre même du tableau et domine la foule ; il est couvert d'une riche armure d'argent ciselé et coiffé d'une toque noire à plumes. Sa physionomie est sévère, un peu triste même, ou tout au moins soucieuse. Peut-être songe-t-il déjà aux luttes sanglantes qu'il aura à soutenir pour conserver le vaste empire qui vient de lui échoir. De sa main droite il semble montrer les jeunes filles qui l'accompagnent et dont la nudité l'étonne sans doute plus encore que la beauté.

A la gauche de l'empereur se tient un homme d'armes en costume pourpre broché d'or, prêt à recevoir ses ordres ; en arrière chevauche un nombreux cortége moitié espagnol, moitié flamand ; au fond, la foule et encore la foule, puis, à droite, la vieille porte de Berchem par laquelle Charles-Quint a fait son entrée, et à gauche un coin du ciel où la vue vient enfin se reposer avec plaisir.

Rien ne choque dans cette immense composition, aucun des nombreux personnages qu'elle comprend et met en relief, ne nuit à l'autre ; ils semblent au contraire tous placés, vêtus, mouvementés, de manière à se faire réciproquement ressortir. Nulle part on ne sent la monotonie ou la gêne ; la foule se presse, mais on ne voit ni haillons, ni bousculades ; nous avons affaire à une population en fête, mais qui se respecte et respecte son souverain.

Une seule chose étonne vivement et a donné lieu à de nombreuses critiques, c'est la couleur jaunâtre et safranée qui règne sur l'ensemble du tableau et qui, chose étrange, sans nuire aux autres, les domine toutes. On se croirait devant une toile contemporaine du fait qu'elle représente ; c'est la teinte que nous trouvons dans les toiles du Tintoret ou les vieilles peintures sur bois de Breughel. Cet effet bizarre, M. Mackart a certainement voulu le produire ; nous en avons la preuve dans les deux portraits de femmes qu'il a exposés et qui sont au contraire remarquables par

Digitized by Google

le brillant de leur coloris argenté. L'artiste a donc bien volontairement terni, vieilli son tableau; a-t-il bien ou mal fait? Pour notre propre compte, nous le préférerions un peu plus jeune, d'abord pour bien affirmer qu'il est de notre époque et montrer qu'on peut encore espérer de la belle et bonne peinture d'histoire; ensuite parce que, par le temps de bitume qui court, un tableau qui est vieux en naissant a des chances pour devenir bien vite beaucoup trop vieux.

Vous vous êtes déjà demandé, chers lecteurs, ce que peuvent venir faire ces jeunes filles nues dans une cérémonie publique au XVIe siècle, dans une ville collet-monté comme Anvers, sous un climat aussi peu tropical que celui des Flandres. Nous nous sommes, soyez-en sûrs, adressé la même question, et nous avons cherché la réponse.

M. Mackart, son tableau le prouve, est un travailleur sérieux, peu disposé à sacrifier au goût du jour; il a donc dû étudier avec soin son sujet et se préparer, au moyen de documents historiques, un abri contre les critiques que pouvaient soulever certaines parties de son œuvre. Or voici ce qu'écrivait Albert Dürer qui est mort en 1528 et qui, pendant son voyage en Flandre, se trouvait précisément à Anvers à l'époque où Charles-Quint y fit son entrée : « Je donne un sou pour une brochure relatant l'entrée triomphale du roi à Anvers. Les portes étaient garnies de représentations allégoriques et de jeunes filles presque nues; j'en ai vu rarement d'aussi belles. »

La brochure dont parle le grand artiste de Nuremberg existe certainement dans les archives d'Anvers et doit contenir une foule de détails dont M. Mackart s'est fait l'heureux interprète. C'est lui qui la remet en lumière, au grand étonnement peut-être des Anversois eux-mêmes, car il y a une dizaine d'années, au sortir du musée d'Anvers, nous nous trouvions à une table d'hôte près de quelques érudits de la ville qui avaient la bonté de compléter et surtout de rectifier nos impressions et qui nous initiaient aux vieilles coutumes flamandes. L'un d'eux affirmait que, par suite d'un vieil usage tombé seulement en désuétude vers l'époque de Louis XIV, les villes fournissaient toujours dans les cérémonies exceptionnelles un cortége de jeunes filles nues, choisies parmi les plus belles et appartenant toujours aux meilleures familles pour lesquelles c'était très-grand honneur. Il assaisonnait son affirmation d'anecdotes fort piquantes et même très-vraisemblables, mais qui néanmoins nous laissèrent complétement incrédule. Evidemment si notre compagnon de table eût

Digitized by Google

connu la brochure dont parle Albert Durer, il n'eût pas manqué de la citer à l'appui de son dire.

Il paraît donc probable que l'artiste viennois ne s'est pas écarté de la vérité, tout étrange qu'elle puisse paraître. Quoi qu'il en soit, il a obtenu un très-grand succès et surtout un succès très-mérité. Nous ne pouvons pas le quitter sans exprimer, en ce qui le concerne, un vif regret : son tableau est très-mal placé; c'est à peine si, pour l'examiner, on peut s'en éloigner de trois ou quatre mètres, ce qui est, on le comprend, tout à fait insuffisant pour en saisir l'ensemble. Il eût été très-facile de parer à ce grave inconvénient qui se reproduit pour d'autres tableaux de la même section, en attribuant à l'Autriche-Hongrie, qui a si dignement répondu à notre appel, un local beaucoup plus vaste que, par un sentiment de courtoisie qui frise la faiblesse, on a mis à la disposition d'une autre puissance à laquelle on ne devait pas tant d'égards et qui n'avait pas d'ailleurs les mêmes besoins, tant s'en faut, ainsi que nous le verrons plus loin.

Union conclue à Lublin, en 1569, entre la Lithuanie et la Pologne. Telle est l'indication énoncée par les catalogues relativement à un tableau de proportions moins considérables que le précédent, mais encore fort vaste et dû au pinceau de M. Matejko, de Cracovie.

Il est indispensable, pour comprendre ce tableau, de recourir à une petite notice historique. La Lithuanie, dont le territoire est aujourd'hui partagé entre la Prusse et la Russie, a formé, jusqu'à la fin du XIVe siècle, un duché indépendant. En 1413, elle fut réunie à la Pologne par un acte de la diète de Vilna, mais elle conserva néanmoins une certaine autonomie très-nuisible aux intérêts communs. Sigismond II, roi de Pologne, avait espéré cimenter la réunion des deux peuples en épousant la fille de Georges 1er Radziwil, surnommé l'Hercule lithuanien, en raison de ses nombreuses victoires sur les Moscovites, les Tatars et les chevaliers Teutoniques; mais il ne réussit qu'à moitié. Pour mettre fin aux embarras qui résultaient de cette situation, la diète tenue en 1569 à Lublin décida qu'à l'avenir les deux peuples auraient le même prince, un seul sénat et une seule chambre de nonces. Ajoutons que la noblesse seule adopta franchement la langue et les mœurs de la Pologne.

Voici maintenant l'ordonnance du tableau de M. Matejko. Au centre, quatre personnages ; deux sont debout et nous font face, ce sont : l'évêque qui vient d'ouvrir l'Evangile placé sur une table et, à côté de lui, un notable de Lublin avec un christ à la

Digitized by Google

main ; les deux autres, représentants civil et militaire de la Lithuanie, sont à genoux en avant et un peu à droite des précédents. Le représentant civil, un vieillard aux cheveux ras et gris, à la physionomie énergique et honnête et vêtu de velours noir, pose sa main droite sur l'Evangile et tient de la gauche un pli roulé et scellé aux armes de la ville; à la gauche, le représentant militaire, à la mine haute et fière et couvert d'une riche tunique brochée d'or, étend sa large épée inclinée vers le sol.

Derrière ce groupe central, au fond du tableau, se tiennent des membres du clergé et des notables.

A gauche et sur le devant, Sigismond II, le vainqueur de la Suède, du Danemark et de la Moscovie, déjà fatigué, bien qu'il n'ait que 49 ans, semble se soulever avec peine de son fauteuil en s'appuyant sur un de ses officiers. Il tend la tête en avant comme pour mieux voir et entendre.

Un cardinal assis un peu en arrière du roi, au milieu d'un groupe d'assistants, étend les mains plutôt en manière d'approbation que de bénédiction.

A droite de la toile, debout ou à genoux se trouvent quelques délégués de la Lithuanie ; plus en arrière, des dames assistent avec curiosité à la cérémonie; au milieu d'elles se tient la jeune et gracieuse reine de Pologne, Barbe Radziwil, tout heureuse de l'union qui s'accomplit entre deux peuples qui lui sont également chers.

Tous ces personnages sont de grandeur naturelle. La composition est parfaite, le coloris est ardent, mais harmonieux ; c'est là une toile qui devait nécessairement attirer l'attention.

La disposition particulière des personnages a fait penser à beaucoup de visiteurs qu'il s'agissait de l'*abjuration de Galilée;* mais M. Matejko s'occupe particulièrement de faits relatifs à son pays. Personnellement nous tenions à connaître les noms et rôles de ces personnages. Nous avons inutilement consulté le livret français et le livret spécial de la section; nous nous sommes ensuite adressé au gardien de la salle, puis au représentant de M. Matejko à Paris, et nous n'avons rien pu obtenir. Nous avons alors écrit à M. Matejko lui-même, à Varsovie, d'où il est sans doute absent car sa réponse ne nous est pas parvenue. C'est donc dans l'histoire de la Pologne que nous avons cherché les renseignements indiqués ci-dessus.

M. Matejko n'est pas, comme M. Mackart, un nouveau-venu pour nous: il a souvent exposé dans nos salons annuels et, après avoir obtenu plusieurs médailles, il a été décoré en 1870. Plus

Digitized by Google

tard il a concouru avec M. Gérôme pour la médaille d'honneur, qui lui aurait certainement été attribuée si le jury avait bien voulu sortir de ses habitudes et se montrer réellement impartial. En 1867 l'attention avait été très-vivement attirée par son grand tableau d'histoire, *La diète de Varsovie en 1773*. Malheureusement l'artiste avait donné prise à la critique en mêlant l'allégorie à l'histoire. De cette association fâcheuse il résultait une confusion très-nuisible à l'effet. On lui reprochait en outre d'avoir négligé la perspective et d'avoir abusé du noir, mais on constatait en même temps ses éminentes qualités.

M. Matejko a tenu compte de toutes les observations et a corrigé successivement les défauts qu'il reconnaissait d'ailleurs lui-même. Ses sujets sont bien choisis et très-bien traités, les personnages sont tous très-soignés et parfaitement réussis. Le coloris a une vigueur, un entrain qui séduisent et qui font en partie défaut à M. Mackart. Le portrait du *comte de Vilczek* est excellent de tous points.

Dans son troisième tableau, *La cloche de Sigismond à Cracovie,* le peintre s'est laissé entraîner par son ardeur pour les couleurs brillantes qui ne tardent pas à faire papilloter aux yeux du visiteur la fameuse cloche, le clergé et le public en fête. C'est d'ailleurs là un travail secondaire, mais fort présentable encore. En somme M. Matejko est un artiste de très-grand talent, appelé à toujours trouver un succès assuré dans la voie qu'il a choisie. Pour être équitable on devait lui décerner, comme à M. Mackart, une grande médaille d'honneur. C'est ce que le jury a décidé en dernier lieu et on ne peut que l'en féliciter.

Nous avons fait honneur à deux grands et beaux tableaux et rendu hommage à deux peintres d'un mérite incontesté; nous arrivons maintenant à deux toiles de dimensions plus modestes qui sont l'objet de notre prédilection toute particulière, et à un artiste pour lequel nous avions une vive affection. Ajoutons de suite, pour écarter toute idée de partialité, que le public parisien et les jurys français avaient apprécié à leur haute valeur les œuvres de notre ami, auquel l'une des toiles dont nous allons parler avait valu une médaille, et l'autre, la croix de la Légion d'honneur.

Jaroslav Cermak est mort à Paris, à l'âge de 47 ans, deux mois avant l'ouverture de l'Exposition. Caractère doux et affable, sens très-droit, délicatesse extrême de sentiments, instruction très-solide, éducation parfaite et modestie sans pareille, rien ne lui manquait pour s'attacher ceux auxquels il avait une fois tendu la main. Beau-frère du prince Czartorisky, frère du grand éditeur

Digitized by Google

de Vienne, il retrouvait dans sa famille le goût pour les beaux-arts et les sciences dont il était lui-même animé à un si haut degré. Ajoutons, pour clore cette petite biographie, que la ville de Prague où il était né et où son corps a été transporté, lui a fait dernièrement de magnifiques funérailles. C'est à Rome que nos relations avaient commencé, et depuis nous avions vu naître et grandir ces toiles remarquables qui le portaient au premier rang.

Monténégrin blessé, ainsi est intitulé l'un des deux tableaux de Cermak, exécuté sur la demande de Mgr Strossmayer, évêque d'Agram qui, comme lui, connaissait bien et aimait le Monténégro.

A travers une anfractuosité de rochers se glissent avec peine deux hommes, soutenant de leur mieux un brancard sur lequel est étendu un magnifique vieillard qui vient d'être blessé, mortellement peut-être, car son visage est d'une pâleur de mauvais augure et ses mains paraissent déjà glacées. Son riche costume, maintenant en désordre, ses traits fins et énergiques, dénotent l'homme qui sait et doit commander ; c'est bien un chef. La figure bronzée, la physionomie presque féroce des deux porteurs, témoignent d'un long séjour sur les pics escarpés, et d'une lutte acharnée.

En arrière marchent deux autres blessés ; l'un a la tête enveloppée de linges, l'autre porte le bras en écharpe.

Des deux côtés du sentier de chèvres que suivent avec leur précieux fardeau ces vigoureux montagnards, des femmes presque accrochées aux rochers ont cherché avec leurs enfants un refuge contre les balles, ou portent des munitions aux combattants; elles s'inclinent et prient pour ce martyr qui a sacrifié au salut de la patrie ce qui lui restait de vie et de forces.

Il est impossible de trouver des figures plus fines, plus charmantes, d'imaginer des physionomies exprimant aussi bien, et en même temps, la compassion, la douceur et l'énergie : la compassion pour ce noble vieillard qu'elles ne doivent probablement plus revoir; la douceur pour les enfants, qui subissent dès leur naissance toutes les misères de la vie nomade ; l'énergie pour cette lutte terrible dans laquelle se trouve engagé tout ce qu'elles ont de plus cher... L'émotion nous gagne, arrachons-nous à ce cruel souvenir de la guerre qui nous attire malgré nous.

Hélas! c'est pour en rencontrer un autre, car depuis quelques années la guerre est presque devenue l'état normal. Ici les hostilités ont cessé, les Serbes et les Turcs ont fait une espèce de paix branlante qui durera ce qu'elle pourra. Des Herzégoviniens, en revenant dans leur village pillé par les bachi-bouzouks, trouvent

Digitized by Google

le cimetière ravagé et l'église détruite. C'est cet épisode que sous le titre *Le retour au pays*, nous a présenté M. Cermak.

On voit aisément que les Turcs sont passés par là; voici des ruines qui l'attestent, et on devine le sang répandu. Au centre, quelques femmes chargées de leurs hardes ou de leurs enfants, sont groupées auprès d'une ouverture béante dans un pan de muraille de l'église en ruines. Elles cherchent à découvrir ce que pouvaient leur cacher les broussailles qui recouvrent les tombes. Sur le devant et à droite, un homme aux cheveux rares et gris tient sa tête entre ses mains; sa femme, à genoux à côté de lui, prie sur les débris de l'autel; leur enfant, un charmant enfant de 6 à 7 ans, à la figure bronzée et rougie par le grand air, semble vouloir se cacher dans les plis du manteau de son père. A gauche, une jeune femme avec son enfant aux bras, se tient debout auprès d'un canon à l'affût brisé. Elle regarde par dessus un mur en ruines, et ce qu'elle voit l'épouvanterait sans doute si elle était moins habituée à ces horribles spectacles. Sa physionomie pâle et fine rappelle celles des Monténégrines; on y lit la sublime résignation que donne le devoir accompli, mais on admire en même temps la délicatesse des traits, cette beauté, cette grâce décentes qui appartiennent au pays et que notre cher artiste a saisies avec tant de bonheur.

Au fond, à gauche, dans un lointain grisâtre, sous une forme vaporeuse, apparaissent quelques têtes au bout de petits piquets que les ronces dérobent en partie à la vue: c'est le *memento* des bachi-bouzouks.

Nous nous sommes étendu longuement sur les œuvres de MM. Mackart, Matejko et Cermak, d'abord parce que ce sont les plus importantes de la section autrichienne et que nous pouvons y puiser de bonnes leçons, ensuite parce que les deux premiers artistes sont appelés à compter parmi les maîtres, et que le dernier, après avoir atteint la perfection relative, avait tout ce qu'il fallait pour la conserver. Nous allons maintenant passer rapidement devant quelques autres toiles de cette riche exposition.

Voici *La tireuse de cartes*, de M. Probst. Ordinairement les tireuses de cartes sont vieilles, renfrognées, repoussantes de saleté; ici c'est le contraire, elle est jeune, gracieuse sans affèterie, modeste dans sa tenue, et possède un petit air convaincu qui lui sied à merveille. La petite nécromancienne a besoin de tout cela pour résister au danger, car elle a affaire à des mousquetaires qui, pour le moment, plaisantent avec sa science occulte, mais pourraient bien finir par plaisanter avec elle-même. D'après ce que nous voyons, tout se passe pour le mieux; donc, bonne chance aux joyeux mousquetaires!

Digitized by Google

Désirez-vous vous amuser ? Voilà une *Fête populaire sur la côte gênoise* qui ne manque certainement pas de gaieté. Vous trouvez là des marchandes de toutes sortes, les chalands des deux sexes sont nombreux. La fête a lieu devant l'église, ce qui ne gêne en rien les joyeux assistants. M. le curé lui-même se promène au milieu de ses ouailles, et il est facile de voir sur sa bonne figure qu'il n'est pas des moins satisfaits. Il y a de l'ombre pour ceux qui en veulent, du soleil pour ceux qui le préfèrent, et de la gaieté pour tous. M. Schönn, qui est l'auteur de cette jolie petite toile, peut donc de bon cœur prendre part à la satisfaction de ses bons villageois.

Nous étions tout à l'heure devant une église de village, M. Muller nous transporte devant la cathédrale de Venise, *Après la messe sur la place St-Marc.* Que ceux qui ont vu les jolies paroissiennes s'échapper de l'église St-Marc après la messe, et étaler leurs grâces à l'ombre de son dôme puissant, viennent rafraîchir leurs souvenirs. Que ceux qui n'ont jamais assisté à ce spectacle attrayant viennent s'en faire une idée exacte; ils pourraient presque se dispenser du voyage, à moins qu'ils ne tiennent à passer en gondole sous le pont des soupirs. Tous seront amplement satisfaits.

M. Friendlander, avec *Le nouveau camarade*, nous conduit à un hôtel des Invalides. Un jeune débris des dernières guerres vient prendre place, dans la cour, au milieu des vétérans, et semble avoir à cœur de justifier auprès d'eux l'honneur qui lui a été fait; il raconte sans doute ses prouesses, et si le corps a été endommagé, la langue est restée intacte, elle est même bien pendue. Un vieux grognard du voisinage n'est peut-être pas bien loin de considérer le nouveau-venu comme un «blagueur», mais il n'y a d'ailleurs chez les anciens aucune trace de sentiment hostile, loin de là, et demain *le camarade* ne sera déjà plus *nouveau.*

Le joueur de cithare, de M. Defregger, est un charmant petit tableau qu'on ne s'étonne pas de trouver dans la collection particulière de S. M. l'empereur d'Autriche.

Un Tyrolien en costume national, à la figure bronzée, mais fine et souriante, est assis sur un escabeau, le dos appuyé au mur; il accorde son instrument placé sur ses genoux. A côté de lui et également assise, se trouve une jeune fille qui cause et plaisante avec lui et dont la physionomie est délicieuse de franchise et de bonne humeur. Auprès d'elle et debout se tient une autre jeune fille plus sérieuse et qui semble suivre les notes de musique plutôt que la conversation.

Ce groupe est plein de naturel, de douceur, d'harmonie et de

Digitized by Google

charme; on y reconnaît la touche d'un des bons élèves de Piloty.

Nous aurons occasion de reparler de M. Defregger, car cet artiste, qui est Tyrolien de naissance, habite Munich comme son maître, et de là il partage ses faveurs. Le voici dans la section autrichienne, nous le retrouverons dans celle de l'Allemagne; donc, au revoir!

S'il vous plaît de voir de jolis portraits, visitez la collection de M. Heinrich de Angeli, vous avez le choix. Pour nous, nous donnons la préférence à ceux du *Comte Hochberg* et du *Doyen de Westminster*. Deux toiles excellentes sous tous les rapports.

Si vous aimez mieux le jaune antique de M. Mackart, placez-vous devant le portrait, d'ailleurs fort bien fait, de *La comtesse de Schonberer*, par M. Hans Canon.

Nous ne vous mènerons pas avec M. Carl Karger dans *une Gare de chemin de fer*, assister à l'arrivée d'un train, ni visiter *Malcesina, sur le lac de Garde*, bien que M. Hasch, s'inspirant du Poussin, s'offre à nous servir de guide; encore bien moins accompagnerons-nous M. Karzbauer à *la Maison mortuaire*. Nous ne nous sentons pas disposé à troubler un deuil de famille, et d'ailleurs nous devons conserver quelques rayons de gaieté pour traverser la section hongroise qui a bien aussi ses tristesses.

Avant de quitter l'Autriche il nous reste à dire quelques mots des aquarelles, d'ailleurs peu nombreuses, qu'elle nous a envoyées; nous retrouvons là M. Passini qui, au Salon de 1870, avait obtenu une médaille; il nous donne trois aquarelles, dont la meilleure représente *Un lecteur public à Chioggia*. Sur la place se trouvent réunis des hommes et des enfants, les uns assis, les autres debout; au centre, le lecteur public semble remplir avec zèle ses fonctions, et accompagne sa lecture de gestes explicatifs. Les poses sont bien naturelles, la couleur est bonne et bien locale, les types sont parfaitement saisis. De M. Passini nous allons à M. Alt, un vieil artiste qui fait de charmantes choses et surtout des choses d'un fini extrême. On est vraiment étonné de voir les détails qu'il a multipliés dans les stalles du chœur de St-Etienne, à Vienne, et particulièrement dans ses intérieurs de salon ou de cabinet de travail. On voit que l'âge n'a en rien altéré les qualités de cet excellent aquarelliste.

La sculpture nous retiendra moins longtemps encore, car nous n'avons à citer qu'un *Prométhée* en bronze, de M. Zumbusch, et son *Beethoven*, dont la puissante tête produit très-bon effet sous l'une des arcades de la rue des Nations.

Digitized by Google

VIII

La Hongrie a tenu à isoler son exposition, et puisque l'Autriche l'y a autorisée, nous ne saurions nous montrer plus rigoureux. Nous l'examinerons donc à part ; elle possède d'ailleurs un lot dont elle a le droit d'être fière.

Cette séparation, nous le pensons du moins, a peut-être aidé M. Munkaczy, son peintre le plus éminent, à obtenir, comme MM. Mackart et Matejko, une grande médaille d'honneur.

Le sujet choisi par cet artiste était, du reste, fort sympathique. *Milton aveugle, dictant à sa fille le Paradis perdu.* De plus il a été traité de main de maître.

Nous sommes dans une salle au milieu de laquelle se trouve une table couverte d'un tapis aux couleurs douces et presque ternes; l'ameublement est riche, mais simple et d'une extrême austérité. On sent qu'on est chez un homme de goût. Hélas ! cet homme est aveugle et n'a d'autre préoccupation que le travail. Malgré soi on éprouve un sentiment de tristesse indéfinissable et, sans les frais visages qui éclairent un peu ces ténèbres et réchauffent cet intérieur, on aurait réellement froid.

Milton est assis près de l'un des bouts de la table, dans un grand fauteuil à dossier très-élevé. Sa tête est inclinée sur la poitrine où l'un de ses bras vient s'appuyer par un mouvement nerveux ; la main est crispée, elle exprime les efforts que fait le poëte pour concentrer ses idées et peut-être aussi pour ne pas devancer son charmant secrétaire; l'autre main repose sur le bras du fauteuil. Ses trois filles sont auprès de lui, mais une seule, toujours la même, l'aînée, écrit sous sa dictée, et ce n'est pas une sinécure, on le voit bien à la figure un peu fatiguée de la pauvre enfant, à son air inquiet, à son attention incessante. Elle doit toujours être prête à suivre le poème qui coule des lèvres de son père, tantôt rapide et saccadé comme un torrent, tantôt lent et régulier comme un ruisseau en plaine. Il faut surtout qu'elle saisisse le vers et ne fasse jamais répéter; c'est une rude besogne qui exige une affection, un dévouement sans bornes. Ce zélé secrétaire est assis à l'extrémité opposée de la table et nous apparaît de profil, ce qui nous permet d'apprécier ses efforts et la tension de son esprit.

La sœur cadette est debout vers le centre de la table, nous faisant face. On voit aisément qu'elle n'a pas les mêmes soucis ; elle est plus jolie, mais aussi un peu plus coquette que son aînée ; elle a

Digitized by Google

quitté sa chaise et paraît disposée à sortir de la salle dont le séjour monotone n'est peut-être pas tout-à-fait de son goût, mais semble en même temps retenue par l'intérêt que présente le passage dicté en ce moment par son père.

La plus jeune des trois sœurs est assise tout près du poëte et brode; sa physionomie est sérieuse et dénote l'habitude, presque le besoin, de cette existence retirée et laborieuse. La situation physique et morale de chacun de ces quatre personnages est parfaitement indiquée dans cette habile composition; on y lit à livre ouvert, et si on fixe pendant quelque temps la toile, on croit entendre la voix brève et vibrante de Milton.

Le public, on le comprend, a fait grand accueil à cette toile devant laquelle on se sent profondément ému et qui remet en mémoire ce *Paradis perdu* que jadis nous savions presque tous par cœur, alors qu'on avait encore le temps de penser et de croire.

L'artiste d'ailleurs n'est pas un inconnu et même presque pas un étranger; c'est un Hongrois parisien qui habite et vit parmi nous et qui a déjà obtenu plusieurs médailles dans nos salons annuels.

Outre son *Milton*, M. Munkaczy a exposé deux autres tableaux de moindre dimension et aussi de moindre importance, sur lesquels nous allons jeter un rapide coup d'œil.

Le premier, *Un atelier d'artiste*, représente évidemment l'atelier même de l'auteur. Le peintre est assis à côté de sa femme et en face d'une toile placée sur un chevalet; on tient conseil pour savoir si tout est bien. On voit que l'artiste a grande confiance dans le jugement de sa compagne, il suit des yeux ses impressions et attend avec un certaine inquiétude sa décision. De son côté, madame est calme et grave, elle pèse son jugement avant de le prononcer et il ne serait pas impossible qu'elle eût quelque observation à faire. Au fond, derrière le chevalet, une petite fille est assise sur un banc et n'ose pas remuer de peur de troubler la délibération; mais à son air enjoué, on voit qu'elle prendra sa revanche tout-à-l'heure.

Les personnages sont parfaitement traités, leur pose est simple, toute naturelle; l'ensemble est très-sympathique, mais il y règne un voile de tristesse qui tient à un défaut de M. Munkaczy et que nous signalerons un peu plus loin.

Dans le deuxième tableau, *Les Conscrits*, on chante, on rit, on boit, mais en tout petit comité; on y fait même l'amour, car il faut bien dire adieu à sa payse, et la joie n'est pas dans tous les cœurs, nous en prenons à témoin ce jeune paysan qui tient la

Digitized by Google

main de sa fiancée et lui promet des choses auxquelles elle ne demande pas mieux que de croire, mais qui ne l'empêchent cependant pas de pleurer. Cette toile, plus gaie que les autres, est moins bien traitée ; elle est d'ailleurs toute petite.

M. Munkaczy est incontestablement un peintre de grand mérite, mais il aime la peinture noire et il en abuse au point d'inspirer la tristesse. Généralement ses tableaux ont pour sujet des scènes d'intérieur, et ces intérieurs, qu'il s'agisse de salons, d'ateliers, de prisons ou de cabarets, ils les aime plongés dans une ombre épaisse, le soleil en est toujours banni ou bien n'y entre qu'avec difficulté. L'artiste aime mieux recourir à la lumière artificielle et il l'économise trop.

Outre que ce genre, poussé trop loin, peut et doit arriver aisément à la monotonie, il est trop difficile et trop individuel pour ne pas devenir dangereux s'il avait des imitateurs.

Les autres toiles de la section hongroise, du moins les plus importantes, se rapportent toutes à des faits historiques de la contrée, qui nous sont pour la plupart inconnus et pour lesquels les renseignements ne sont pas faciles à trouver.

Fuite de Tœkœly, ainsi s'exprime le catalogue au sujet d'un tableau de M. Székely; maintenant débrouillez-vous. Ne demandez rien au gardien, il n'en sait pas plus que vous. Ce n'est donc pas sans peine qu'on arrive à faire à peu près son thème.

Nous sommes vers la fin du XVIIe siècle, le comte de Tœkœly défend la Hongrie contre les envahissements de l'Autriche. Serré de près, il s'enferme avec son père dans la forteresse de Likave où il concentre ses derniers efforts. Mais le courage ne peut suppléer au nombre et aux puissants moyens d'attaque. La ville vient d'être prise d'assaut et le noble Hongrois est obligé de fuir en Pologne d'où il compte pouvoir reprendre l'offensive. Nous assistons à sa fuite et à sa douleur.

Dans un escalier souterrain, où le jour pénètre encore, un vieillard que l'âge et les infirmités, les blessures peut-être, immobilisent dans un fauteuil, tend à son fils, debout devant lui, le sabre qu'il a détaché de sa ceinture et dont il ne peut plus se servir. Nous avons devant nous Tœkœly et son père, et nous sommes les témoins de la cruelle séparation de ces deux hommes qui s'aiment tendrement et ne doivent plus se revoir. Le père est résigné, il n'a plus longtemps à souffrir; le fils connaît son devoir, il saisit le sabre d'une main, mais de l'autre il cherche à comprimer les battements de son cœur et ne cède qu'à regret aux efforts de ses serviteurs qui veulent l'entraîner, car les moments sont comptés.

Digitized by Google

Le sujet, on le voit, est dramatique et fort difficile à traiter. M. Székely a fait de son mieux; mais il manque à sa composition, et surtout en ce qui concerne son personnage principal, la vigueur, l'énergie que demande la circonstance. Tout en face se trouve un sujet analogue, sur toile de même dimension.

Au commencement du XVIe siècle, les Turcs essaient de s'avancer vers l'Occident et envahissent la Hongrie. Nous les trouvons devant la forteresse de Szigeth; l'attaque est vive, mais la défense est énergique, acharnée. Cependant, comme à Likave, le nombre doit l'emporter. Les assauts se succèdent sans relâche et le commandant de la forteresse tente un dernier effort, mais il tombe des premiers sous les coups des assaillants. En apprenant sa mort et l'entrée des Turcs, sa femme se précipite, une mèche allumée à la main, dans les magasins à poudre et attend l'ennemi. A peine quelques soldats à turban ont-ils mis le pied sur le seuil que vainqueurs et vaincus sont projetés en lambeaux sous des monceaux de ruines. Tels sont, d'après M. Weber, *les Derniers moments de Szigethvar*. L'épisode qu'il a choisi est celui où la femme du commandant, à genoux, l'œil en feu, tient la mèche allumée suspendue sur les barils de poudre défoncés.

M. Weber, comme M. Székely, s'est adressé à forte partie et n'a pas pu vaincre toutes les difficultés. Nous en disons encore autant de M. Benczur qui nous montre, dans un tableau de grande dimension, *le Baptême de Saint Étienne*, roi de Hongrie.

Ces trois toiles, malgré leurs défauts, font néanmoins honneur à la section qui en contient un certain nombre de plus petites fort jolies et sur lesquelles les yeux se reposent avec plaisir après les scènes émouvantes que nous venons de voir.

De ce nombre sont : *le Bohémien violoniste*, de M. Valentini, vieux bonhomme en bonnet de coton, n'ayant d'autre souci que le bon état du violon qu'il examine avec soin et amour et qui lui sert de gagne-pain ;

Les gracieuses et coquettes *Fiancées roumaines et alsaciennes*, de charmantes filles toutes parées pour la noce et qui sont bien certaines de plaire à leurs fiancés et à tout le monde ; deux bonnes petites toiles de M. Vaisz, destinées à se faire pendant.

Citons encore en terminant, *la Bergerie*, de M. Bellu-Pallik, d'une facture large, habile, et d'un naturel à faire aimer les moutons, la ferme et les champs au plus endurci des citadins.

CLAUDIUS.

(La fin au prochain n°).

Digitized by Google

DE L'AFFILIATION

des

SOCIÉTÉS SAVANTES DE PROVINCE

à l'Institut national de France (1)

(Suite)

III

La Société des sciences, des lettres et des arts, fondée d'abord sous le nom de Lycée de Grenoble, avait, en l'année 1800, un bureau composé: d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint et d'un trésorier; de plus, un comité de cinq membres était chargé, avec le président, d'activer les travaux et de régler les lectures des Mémoires présentés par les membres titulaires. Cette Société tenait des séances ordinaires tous les quinze jours et des séances solennelles une fois par an. Pendant ces réunions d'apparat, des discours étaient prononcés seulement par le président annuel; les membres donnaient lecture de mémoires sur des sujets variés, qui avaient été préalablement communiqués à la Société, et de poésies de circonstances; à ces séances, assistait un public de choix, assez nombreux.

La première réunion publique eut lieu le 30 thermidor an VII; Dubois-Fontanelle présidait, et lut un discours indiquant le but que s'étaient proposé les membres de la Société en se réunissant. En voici le texte : « Citoyens, l'instruction, ce besoin de toutes les âmes douées, honnêtes et sensibles, n'a jamais acquis plus d'étendue et de perfection que dans la réunion des personnes qui, ayant le même goût pour

(1) Voyez la *Revue* du mois de juillet 1878, p. 305. — Les noms propres de la page 306 doivent se lire ainsi qu'il suit: Daunou, Dacier, Choiseul-Daillecourt, Silvestre de Sacy, de Talleyrand Périgord, Petit-Radel, Amauri-Duval, Quatremère de Quincy, Bettancourt, marquis de Pastoret, don Brial, de Gerando. — L'auteur de l'article cité est M. Francisque Bouillier, de l'Académie française. — Jean-Claude Martin n'a été que professeur au collége de St-Marcellin.

Digitized by Google

l'étude, se recherchent pour trouver des secours les unes dans les autres. De la communication de leurs observations réciproques, des examens, des discussions, des comparaisons qui les rectifient, jaillissent de nouvelles lumières, souvent des vérités : c'est le feu recélé dans la pierre, d'où le frottement le fait sortir.

« Réunis uniquement pour cultiver les sciences, les lettres et les arts, les citoyens qui composent le Lycée de Grenoble s'occupent de toutes les connaissances utiles et agréables. En invitant, pour la première fois, le public à les honorer de sa présence et en mettant sous ses yeux quelques-uns de leurs travaux, ils ne se dissimulent point que ceux d'une société littéraire ne sauraient être, à sa naissance, ce que le zèle, la constance et l'application doivent faire espérer qu'ils deviendront un jour. La diversité des goûts et des talents répand au moins quelque variété dans les occupations du Lycée et lui permet peut-être de s'appliquer collectivement ce que Voltaire disait de lui-même :

« Vers enchanteurs, exacte prose,
Je ne me borne point à vous.
N'avoir qu'un goût est peu de chose :
Beaux-arts, je vous invoque tous.
Musique, danse, architecture,
Art de graver, docte peinture,
Que vous m'inspirez de désirs !
Beaux-arts, vous êtes des plaisirs !
Il n'en est point qu'on doive exclure. »

Le nombre des membres résidents de la Société était fixé à 50; son règlement se composait de 39 articles, concernant: son organisation, les officiers de la Société, les fonctions du bureau, du comité, les délibérations, l'élection des membres, la correspondance, la police et les mémoires. Dans ce temps de grande liberté, la Société, pour pouvoir se réunir, avait été obligée de se faire autoriser par l'administration municipale le 1er prairial an IV, par l'administration départementale le 15 du même mois, par le ministère de l'intérieur le 11 messidor, enfin par le Corps législatif le 14 fructidor.

Le lieu ordinaire des séances de la Société fut d'abord à l'Evêché, bâtiment national alors inoccupé; mais lorsque les membres de l'ancienne Académie delphinale eurent été admis dans la nouvelle Société, on se réunit, à dater de l'an VIII, à l'Ecole centrale.

Plus tard, on ajouta aux dignitaires que nous avons déjà nommés une présidence d'honneur, qui fut habituellement déférée au préfet en fonctions dans l'Isère. Cependant, nous n'avons pas pu constater si cet acte de politesse fut accordé à Ricard, déjà membre de la Société, lorsqu'il fut nommé préfet de notre département, le 2 mars 1800.

Ricard n'a laissé dans le Dauphiné qu'un souvenir assez confus des qualités éminentes qu'il pouvait avoir, soit comme membre de la Société des sciences et des lettres de Grenoble, où il prononça deux discours, soit comme administrateur du département à la tête duquel il

Digitized by Google

ne resta que pendant deux années. Maurel de Rochebelle a cependant publié, en l'an X, un *Eloge*, en 44 pages in-8°, du citoyen Ricard.

Ce préfet eut l'honneur, si on peut ainsi parler, encore plus rare de nos jours, de mourir dans l'exercice de ses fonctions. Il est à remarquer en effet que Ricard, en l'année 1802, et le baron Massy, en 1862, furent les deux seuls préfets de l'Isère qui, dans une période de 78 ans, soient morts préfets titulaires de notre département. Ajoutons également que dans ces trois quarts de siècle une autre circonstance non moins rare se produisit encore en Dauphiné : deux préfets seulement administrèrent notre pays pendant un grand nombre d'années : l'un, le baron Fourier, pendant quatorze années, et l'autre, M. Pellenc, pendant seize années. Les préfets qui se succédèrent, au nombre de 34, ont rempli ces fonctions en moyenne pendant quinze mois. Ces changements fréquents valurent sans doute à notre département la réputation d'avoir toujours été difficile à administrer. Cette réputation est-elle méritée? Si nous consultons un manuscrit de la bibliothèque de Lyon, qui remonte au moins au commencement du dernier siècle, et qui est attribué à Nicolas Charbot, nous y trouvons le portrait suivant de nos concitoyens :

« Les Dauphinois sont *fins et cachés*, au point qu'il n'y a pas de moyen plus sûr de les surprendre, que de leur dire, sans affectation, trois mois auparavant, que l'on fera telle chose; car, comme ils ne vous auraient jamais parlé d'une chose qu'ils auraient eu envie de faire, ils n'ont pas de plus fort argument pour se persuader que vous ne le ferez pas. Il y a *très peu de liaisons d'amitié* entre les gens du Dauphiné, et, en revanche, il y a *très peu d'inimitiés jusqu'à la rupture;* de manière qu'ils demeurent toujours, les uns à l'égard des autres, dans un état susceptible de pouvoir se réchauffer, plus ou moins, à proportion que l'exige leur intérêt, auquel on ne croit pas qu'il y ait de pays *où l'on y ait une plus vive attention.* »

Le baron Fourier, qui prétendait nous connaître plus exactement que Charbot, disait que le Dauphiné était le pays des rhumatismes et de l'envie. Feu Pastoureau assurait que l'on pouvait trouver, dans chaque cultivateur montagnard, l'étoffe d'un bon avocat; un autre de ses collègues de l'Isère avait affirmé au ministre de l'intérieur, que si l'on entait des Dauphinois sur des Normands ou sur des Gascons, il en résulterait une race nouvelle ingouvernable. Ces deux derniers préfets avaient probablement apporté plus de raideur que de finesse et de bienveillance dans l'exercice de leurs pouvoirs administratifs. Ils avaient sans doute aussi oublié la recommandation du monarque le plus absolu de la France, adressée à un de ses gouverneurs de province au moment de lui confier ces difficiles fonctions : «Surtout, disait le roi, ayez la main légère! » Enfin, un inspecteur du haut enseignement universitaire écrivait à Champollion-Figeac: « J'emporte de Grenoble le plus doux souvenir; c'est la ville de France où l'on trouve le plus d'affabilité, le plus de grâce, le plus d'esprit et le plus de connais-

Digitized by Google

sances; je n'oublierai jamais les moments que j'ai passés dans cette ville trop jolie et trop peu fréquentée. » Cet inspecteur général était un de ceux dont M. de Fontanes faisait le plus grand cas, et les fonctionnaires qui captaient la bienveillance du Grand-maître de l'Université, n'étaient pas nombreux.

Quant à Ricard, nous devons lui savoir gré de sa coopération à la formation de la Société des sciences et des lettres de Grenoble. N'oublions pas en effet qu'à l'époque dont nous nous occupons, c'est-à-dire à la fin de la tourmente excessive qui avait bouleversé la société française, tous ceux qui contribuèrent à la reconstituer et à la ramener à des goûts de civilité, d'élégance, de littérature et d'art, faisaient acte de bons citoyens. Il n'est pas absolument indispensable, lorsqu'on est membre d'une Société littéraire, de prononcer des discours éloquents, destinés à émouvoir le public le jour des séances solennelles, ou bien encore de réciter des poésies légères ou patriotiques. On peut avoir fourni son contingent personnel, pour atteindre au but que s'étaient proposé les fondateurs de la Société, par une coopération journalière et plus modeste. Ricard avait donc, comme ses collègues, contribué pour sa part à resserrer les liens de confraternité civils, littéraires et artistiques des Dauphinois. Nous devons lui en savoir gré et ne pas laisser ensevelir sa mémoire dans un oubli complet.

Il y a donc lieu, ce nous semble, de reprocher à M. Rochas de n'avoir pas porté dans sa *Biographie du Dauphiné*, non-seulement ce préfet, mais encore quelques autres praticiens et quelques auteurs de poésies de circonstance, imprimées et distribuées dans le département. Ces poésies de famille eurent un certain retentissement à cette époque, et les praticiens rendirent de signalés services. Des avocats éloquents, des médecins habiles, des procureurs instruits des pratiques de l'ancien parlement, étaient alors nombreux à Grenoble et dans les villes voisines. Il serait injuste d'oublier combien ils furent utiles aux familles des émigrés et à celles des acquéreurs des biens nationaux. Enfin, les médecins se distinguèrent pendant les épidémies; mais aucun de ces praticiens n'a laissé un seul mot imprimé portant son nom, et c'est pour ce motif que M. Rochas ne les a pas fait figurer dans sa *Biographie* du reste fort intéressante. Cependant il nous semble qu'il ne serait pas sans utilité d'étudier aujourd'hui, dans des poésies même médiocres, débitées lors des réunions amicales, littéraires ou patriotiques, l'esprit du temps et les idées sentimentales qui y dominaient. Rien de plus saisissant en effet que de placer, par exemple, à côté du nom et des actes de Robespierre, les poésies légères et pastorales qui occupaient les loisirs de cet homme d'État « empirique », (comme l'appelle Lamartine), lorsqu'il sortait du tribunal révolutionnaire. Pourquoi M. Rochas ne nous fait-il pas connaître les couplets chantés ou récités lorsque les Dauphinois se réunissaient le décadi, ou tout autre jour des années terribles de 1793 et 1794. Ces compositions, parfois élégantes et souvent très spirituelles, valent la peine d'être con-

Digitized by Google

servées et formeraient un utile complément de la bibliographie qui accompagne les biographies des Dauphinois. N'oublions pas que notre département a su se préserver des excès révolutionnaires, que l'on a eu à regretter dans les provinces voisines, tout en ayant fourni, par ses assemblées de Vizillé, le berceau de la régénération de 1789. L'anniversaire de cette époque mémorable vient d'être de nouveau célébré à Vizille avec le plus grand éclat, nous disent les journaux de la localité, sous la présidence des plus hauts fonctionnaires de cette ville, qui ont prononcé des discours très-éloquents. On cite, entre autres, ceux de MM. Béttoux et Trouillon. Ces deux orateurs, d'après le système de M. Rochas, n'auraient pas droit de figurer dans sa *Biographie,* ce qui ne serait pas juste. Quant à la célèbre salle des États de 1789, au château de Vizille, pourquoi faut-il qu'elle n'ait pas pu servir, dans cette circonstance, de lieu de réunion à ces fervents amis des souvenirs révolutionaires et que MM. Casimir Périer n'aient pas pu la mettre à leur disposition? Malheureusement ce splendide berceau de la Révolution a été incendié, il y a quelques années, et a été remplacé par une terrasse grandiose, d'où l'on aperçoit l'admirable et très-pittoresque vallée de Vaulnaveys.

Mais revenons aux poésies des temps calamiteux. Un savant et très-spirituel académicien, M. Mignet, nous a fait connaître, par un article de la *Revue des Deux-Mondes*, tout le parti que l'on pouvait tirer, pour éclaircir certains points d'histoire restés obscurs, des poésies composées dans des circonstances malheureuses, même lorsque ces produits de l'imagination ne brillaient pas par un rhythme des plus élégants. Nous voulons parler des *Poésies du roi François Ier*, composées pendant sa captivité en Espagne, et qui ont été publiées par un de nos compatriotes, M. Aimé Champollion-Figeac, en un volume in-4°. Ces poésies n'ont pas un mérite littéraire extraordinaire, et cependant elles ont fourni à M. Mignet des indications très précises, relatives à la bataille de Pavie, et ces indications sont de nature à confirmer la devise adoptée par le roi après ce funeste événement: « Tout est perdu, fors l'honneur! » Le récit de la grande bataille de Pavie, que nous a donné M. Mignet, est tiré en partie des *poesies* et des documents sur la *Captivité de François Ier*, publiés également par notre compatriote; mais cette narration, sous la plume du spirituel académicien, a tout le charme d'une chronique rédigée par un contemporain et par un témoin oculaire.

Autre exemple de l'utilité des poésies de circonstance. La Bibliothèque de Grenoble possède un manuscrit très précieux du XVe siècle, renfermant des poésies, qui furent composées dans le but bien louable d'adoucir les chagrins d'un prince et d'un personnage politique. C'est le recueil original des *Poésies* de Charles d'Orléans, père de Louis XII, composées pendant sa captivité en Angleterre, après la bataille d'Azincourt. On y trouve le récit des négociations diplomatiques suivies à cette époque, pour obtenir la délivrance de ce prince et pour arriver à

Digitized by Google

le réconcilier avec le duc de Bourgogne, son plus grand ennemi. Le Bourguignon avait été l'une des causes des désastres qui accablèrent la France en cette année 1415, la plus douloureuse de nos annales; mais l'union de ces deux grands personnages et de leurs partisans contribua puissamment, après les exploits de Jeanne d'Arc, au rétablissement du gouvernement de Charles VII sur toute la France. Charles d'Orléans nous raconte aussi avec enthousiasme, dans ses poésies, la restitution faite au roi de France, en 1453, des provinces de Guyenne et de Normandie.

Le recueil manuscrit des poésies du XVe siècle dont nous parlons, peut être classé parmi les plus rares et les plus curieux de cette époque. Il a été particulièrement étudié par plusieurs membres de la Société des sciences, des lettres et des arts de Grenoble, et à divers points de vue. Le premier qui s'en occupa fut Chalvet, bibliothécaire-adjoint de la ville; il publia, avec assez peu d'exactitude, un choix des poésies françaises du duc Charles d'Orléans, alors encore peu connues. L'abbé Sallier avait cependant consacré, en 1734, un long mémoire sur ce poëte, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; mais ce Recueil n'était pas à la portée du public.

La publication de Chalvet formait un volume in-12, qui est devenu aujourd'hui assez rare et très recherché; il fut plus utile, pour populariser la réputation poétique de ce prince de la maison royale, que les fragments imprimés par l'abbé Gouget dans la *Bibliothèque Française*, et ceux qui furent donnés par de Paulmy et d'autres, dans les *Annales des Muses* et la *Bibliothèque des romans*.

Après Chalvet, J.-C. Martin, dont nous avons déjà parlé, étudia aussi cet important manuscrit; il entreprit de traduire en français le texte latin d'Antoine Astézan. Cet Italien avait mis en vers latins les poésies du prince dont il était le secrétaire. Astézan, professeur de belles-lettres à l'université d'Asti, avait également raconté, en vers latins, plusieurs événements de son temps, qui intéressaient l'histoire de notre patrie. Le travail entrepris par Martin est mentionné ainsi qu'il suit dans une de ses lettres datée de Lyon, le 9 décembre 1804, et que nous avons sous les yeux: « Je m'occupe d'une nouvelle traduction des poésies de Charles d'Orléans, oncle de François Ier. Mon travail, ou plutôt ce passe-temps agréable, est fort avancé. J'espère, dans le courant de l'année prochaine, le mettre au jour. »

Berriat-Saint-Prix, avec son exactitude ordinaire et sa minutieuse précision, qui l'avaient fait surnommer *Berriat sans prix*, donna également une analyse du contenu du manuscrit de la Bibliothèque de Grenoble. Ces textes fournirent à notre compatriote l'occasion de rectifier quelques erreurs de Muratori, relatives à la biographie d'Astézan; mais, en même temps, Berriat-Saint-Prix fit ressortir l'intérêt que présentaient les récits du professeur italien relatifs à la France. Tels étaient l'histoire de Jeanne d'Arc jusqu'au siége de la ville d'Orléans; la description des monuments les plus importants de Paris, celle des

Digitized by Google

châteaux de Vincennes, de Coucy, de Blois et de Compiègne; des notices sur les villes de St-Denis, Lyon, Noyon, Senlis, Laon, Soissons, Amiens, Orléans et Tours; enfin des épitaphes en l'honneur de Charles VII.

Mais en 1843, notre compatriote, Aimé Champollion-Figeac, donna enfin une édition complète des poésies de Charles, duc d'Orléans, en un volume in-8°, chez Bellin-le-Prieur. Cette édition comprend toutes les poésies du manuscrit de Grenoble; de plus, celles que renfermaient les manuscrits des bibliothèques de Paris, et quelques poésies en anglais qui se trouvaient dans les manuscrits du Bristish-Museum de Londres.

On voit par les indications qui précèdent que, bien que la noblesse ancienne de France eût conservé la réputation de n'avoir jamais su ni lire ni écrire, et de signer les actes officiels au moyen du pommeau de son épée, il y eut cependant des princes capables de composer et d'écrire de charmantes poésies. Et pour être entièrement exact, il faudrait ajouter à ces premières mentions de noms de princes royaux auteurs de divers ouvrages, ceux de la belle reine de Navarre, du maréchal de Boucicault, du duc de Bourgogne, de Louis XI dauphin de Viennois, de Louis XII, de Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, du roi René de Provence, du duc Jean de Berry, de Jean de Mailly et de tant d'autres dont la nomenclature nous entraînerait trop loin.

Puisque nous venons de parler de J.-C. Martin, complétons sa biographie jusqu'en 1807. Il fut un des premiers Dauphinois qui se préoccupèrent d'écrire la vie de leurs compatriotes. Dans la lettre précitée, il dit encore: « J'ai achevé le résumé historique sur les illustres littérateurs dauphinois, qui pourra contenir, au plus, une feuille imprimée (seize pages in-8°). C'est un tribut que je leur dois à tous, et à vous mes amis, pour la bienveillance que vous me témoignâtes, lorsque vous parlâtes pour moi au proviseur du lycée de Grenoble. » On le voit, Martin était encore bien plus restrictif dans le choix de ses biographies dauphinoises que M. Rochas, puisque les deux volumes in 8° de ce patient et érudit biographe sont insuffisants, à notre point de vue, et que Martin se contentait de seize pages.

Les lettres de Martin sont nombreuses et toutes offrent de l'intérêt. Nous en tirerons quelques faits concernant l'histoire de notre département; elles sont adressées à ses amis de Grenoble et plusieurs à Champollion-Figeac père. Martin parle souvent de ses ouvrages sur le baron des Adrets, sur la ville de Lyon, sur un *Coup d'œil rapide*. Mais il consacre, en même temps, une page très-émue au récit de la mort d'un sculpteur de mérite, François Martin, « le seul sculpteur dont Grenoble puisse s'enorgueillir » et qui venait de décéder dans la plus grande misère, à Lyon, après avoir fait les bustes du préfet Bureau de Pusy, du pape et de plusieurs généraux. Des âmes généreuses s'intéressaient pourtant à ce sculpteur habile, et de ce nombre était la directrice du lycée des demoiselles de St-Pierre, Mme Coruel, qui, connaissant les mérites de François Martin, voulait lui obtenir une pension du gouverne-

Digitized by Google

ment, à titre d'artiste éminent. Cette grande misère n'avait donc pas été méritée.

A cette même époque, J.-C. Martin demandait à ses amis une copie des inscriptions qui ornaient, à Gap, le mausolée du connétable de Lesdiguières, dont il voulait publier la biographie, et il ignorait encore si la Révolution avait respecté ce monument. En même temps, Martin s'occupait, pour l'antiquaire Millin, de faire faire, par le peintre Sarrazin, « fort habile dans sa partie », un dessin colorié d'un costume de paysanne lyonnaise, destiné à être gravé; ce travail devait coûter deux louis. Un second dessin était destiné à représenter une carriole lyonnaise, en usage à cette époque, et l'artiste Boily devait l'exécuter pour douze livres. Ces deux peintres lyonnais sont aujourd'hui peu connus. Martin étudiait en même temps, pour son *Histoire de Lyon*, le mode de construction des aqueducs qui sont situés au dessus de St-Irénée; il se réjouissait vivement du succès du pensionnat que Gattel avait fait établir au lycée de Grenoble, « car il comptait déjà 180 élèves, lorsque celui de Lyon n'en avait que 160, bien que M. Champagny, frère du ministre, en fût le proviseur. »

En 1805, Martin était professeur à St-Rambert, dans un pensionnat secondaire occupant l'ancien local des Doctrinaires et Joséphistes ; il touchait un traitement fort médiocre, mais il pouvait disposer de ses dimanches et de ses jeudis pour terminer son *Histoire de Lyon*, dont la première partie était déjà rédigée. Il avait entrepris ce travail « parce que tous les ouvrages sur ce sujet qu'il s'était procurés, étaient mal digérés, sans méthode, sans critique et assez mal écrits. » Il faisait cependant une exception pour l'histoire du P. Ménestrier, qui l'avait beaucoup satisfait. « Je crains bien, ajoutait-il, lorsque mon travail sera fini, de ne pas en recevoir les fruits et de ressembler à ces messieurs dont on dit: *parturiunt montes*, etc. Quoi qu'il en soit, mon intention sera toujours louable. On m'a offert six louis du manuscrit, vous voyez si cela est fait pour encourager. » Les prévisions du pauvre Martin se réalisèrent en 1807; l'histoire et fondation de l'illustre et noble cité de Lyon était terminée, mais non encore vendue, même pour six louis, et il n'était plus professeur de langue ancienne au pensionnat de St-Rambert. Martin avait quitté cette localité et l'Ile-Barbe, dont le climat ne lui convenait pas. Ses ressources s'épuisaient rapidement; mais son goût pour l'archéologie et sa persistance à rendre aussi complète que possible son histoire de Lyon, était inébranlable. Les agitations politiques passaient sans l'émouvoir: « Un bon Français ne doit jamais troubler l'ordre public; tant pis pour ceux qui conspirent, » écrivait-il à Champollion-Figeac le 19 octobre 1806, après les troubles qui avaient ensanglanté la ville de Lyon. Mais pour se consoler de la perturbation que causaient aux finances des hommes de lettres les événements politiques, Martin se mettait à traduire les *Maximes* de l'école de Salerne. Il réclamait en même temps et très-vivement, à ses amis de Grenoble, une copie de l'*Inventaire* des

Digitized by Google

effets (et objets d'art) des églises du Dauphiné, dressé par ordre du baron des Adrets et déposé aux archives de la Chambre des comptes. Ce document devait offrir un grand intérêt; Martin avait donc sujet de se plaindre de n'avoir pu obtenir cette copie.

Malgré les agitations politiques dont souffraient la ville et le commerce de Lyon, un événement archéologique qui date du mois de novembre 1806, nous prouve cependant que tout sentiment artistique et historique n'était pas entièrement éteint dans cette grande et industrielle cité. Une mosaïque antique d'une rare beauté venait d'être découverte dans un jardin, au bout de la rue St-Joseph. Artaud, antiquaire, Delandine, bibliothécaire, et Gai, architecte de la ville, donnèrent, chacun de son côté, une description et une interprétation différentes des sujets représentés par cette mosaïque; mais ils ne purent jamais se mettre d'accord sur la signification notamment des trois C qui se trouvaient en tête de la mosaïque et dont le sens n'était clair pour personne. Bientôt après, les trois Lyonnais échangèrent, sans se persuader davantage, des lettres et des brochures, et la querelle s'envenimant, Gai parlait hautement « de rosser d'importance Delandine et Artaud. » Mais il se modéra sur ce point, après une vive réprimande de ses amis. Des salons et des cercles de la ville, la querelle descendit dans les cafés de la place Bellecour, où l'on s'injuriait très vivement à l'occasion de l'interprétation des trois érudits. Leur dissidence d'opinion avait néanmoins une certaine valeur, puisque la question transportée à l'Institut national de Paris, Mougez et Millin ne s'entendirent pas davantage sur ce sujet. Martin s'en serait bien aussi mêlé, mais malheureusement, dans ce moment-là, ses finances étaient en mauvais état et ne lui permettaient pas de faire imprimer à ses frais une nouvelle dissertation sur la fameuse mosaïque et sur les trois C dont elle était ornée. Il retourna donc paisiblement à son étude plus calme des inscriptions romaines du musée de St-Pierre de Lyon, dont il devait parler dans l'histoire de cette ville.

Cette animation, à l'occasion d'une discussion archéologique, doit être remarquée; nous la considérons en effet comme l'époque de la renaissance du goût de l'antiquité en France après les agitations de 1789. Ce goût se propagea de plus en plus dans le Dauphiné, comme dans le Lyonnais, le Vivarais, la Provence, etc. Il était du meilleur augure pour l'avenir des Sociétés des sciences, des lettres et des arts de province. Aussi ne sommes-nous pas surpris de trouver, dans les lettres de Martin, l'annonce de petites découvertes intéressant le Dauphiné, qu'il venait de faire à la bibliothèque de la ville de Lyon, grâce aux bontés du savant bibliothécaire M. Delandine, membre des Académies de Londres et de Berlin, et le plus aimable bibliographe de France.

Ces découvertes consistaient d'abord en un très important manuscrit dont nous avons déjà donné un fragment, et qui était attribué à Nicolas Charbot. Voici ce qu'en disait Martin : « Ce manuscrit est plus inté-

Digitized by Google

ressant que celui de Guy-Allard ; on y trouve des détails plus curieux sur chaque bourg, ville ou village, sur plusieurs personnages de marque. Il paraît que les Dauphinois ne chérissent pas beaucoup Guy-Allard; je connais même des littérateurs distingués qui n'en font pas un grand cas. » Ensuite, il annonçait qu'il avait « vu en beau parchemin, des manuscrits difficiles à lire, ayant trait au Dauphiné. Je soupçonne qu'ils sont sortis de la Chambre des comptes de Grenoble et que ce sont peut-être des originaux dont M. de Valbonnais s'est servi. » Les travaux de Guy-Allard ont conservé une reputation archéologique méritée; Martin cherche en vain à la diminuer. Une savante publication d'un de nos compatriotes, H. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble, suffit à démontrer notre opinion; mais nous reviendrons spécialement sur le travail de Guy-Allard et sur l'édition de M. Gariel.

Après la découverte de ces manuscrits, Martin signale également un *plan ancien de la ville de Grenoble.* Voici la description qu'il en donne:

« Je vous ai écrit, dans ma dernière, que le *plan de Grenoble* était in-4° pour l'intérieur seulement de la ville; mais avec les environs, il est in-f°. Voici les objets qui s'y trouvent: A, les murailles neuves commencées; B, porte Trénez, *Dicta Romanam Joviam*; C, porte Très-Cloitres; D, porte de l'Esguyer; E, porte de la Perrière; F, porte de St-Laurens; G, l'église Notre-Dame; H. l'évêché; I, St-André; K, St-Laurens; L, la Magdelaine; M, les Cordeliers; N, les Jacobins ruinés; O, St-Clerc; P, place du banc de Mal-Conseil; Q, place de St-André; R, place de Notre-Dame; S, place des Cordeliers; T, la trésorerie; V, le palais; X, la tour de l'Isle; Y, la maison du pays (la maison de ville, sans doute?); Z, la tour de Sassenaige; VI, la tour du pont; VII, Faubourg Très-Cloitres; VIII, Faubourg des maisons neuves; IX, la rivière d'Isère; X, la bastille sur les vignes des costes; XI, la tour de Rabot de Thalemont; XII, la rue St-Lauplin; XIII, la rue de la Périère. Ces indications se trouvent en haut du *plan*, intitulé *le vrai portraict de la ville de Grenoble.* Au bas de ce portrait sont ces mots: XIV, rue des Nonains; XV, la rue Chenoise; XVI, la rue de Revenderie; XVII, la rue Moyenne; XVIII, la rue des Clercs; XIX, la rue Neuve; XX, la rue de porte Trénez; XXI, la rue de Bourguolene; la rue de Palherez; XXIII, porte antique appelée: *Viennensem herculeam.* Les plans de la ville de Romans et de Valence se trouvent aussi dans un ouvrage de Belleforest, avec des détails sur ces villes. »

Toutes ces trouvailles archéologiques relatives au Dauphiné, et bien d'autres concernant le Lyonnais, que Martin signalait à ses compatriotes dans ses lettres journalières, n'enrichissaient pas malheureusement le pauvre érudit, et ses ressources s'épuisaient de plus en plus; il lui fallut donc un jour reprendre ses fonctions de professeur de langue ancienne. Bientôt après il accepta la charge, bien lourde pour lui, d'enseigner le latin à quatre jeunes élèves de Lyon, qui

Digitized by Google

furent alors confiés à ses soins. Ajoutons que « malgré sa médiocrité même, la seule puissance qui ait la vertu de neutraliser l'envie, » Martin eut à souffrir, à cette époque de sa vie, des effets de cette passion malsaine. Nous reviendrons ultérieurement sur la fin de l'existence laborieuse de cet archéologue passionné.

Mais ce ne fut certainement pas l'envie, qui fit oublier, dans la *Biographie* de M. Rochas, les noms des médecins Gagnon, L'Hosier, Ovide, Fournier, Silvy. Tous les cinq exercèrent, à Grenoble et à Vienne, avec une grande réputation. Ils ont laissé quelques ouvrages imprimés. Ils avaient donc autant de droit de figurer dans cette *Biographie* que M. Billerey (François), né à St-Marcellin, et qui vint se fixer, en 1805, à Grenoble, après avoir été reçu docteur à Paris. Il fut successivement professeur de clinique et médecin en chef de l'hôpital de la ville. On lui doit, en partie, la création des thermes d'Uriage ; il fut inspecteur des eaux minérales du département ; mais il ne sut pas tirer de l'établissement d'Uriage tous les avantages qu'il pouvait offrir. Cet établissement était alors la propriété de la marquise de Langon. M. le comte de Saint-Ferriol s'étant rendu acquéreur de cette station thermale, en a fait un établissement modèle, qui est une source de richesse pour le département de l'Isère. La prospérité de cet établissement ne sera pas arrêtée, espérons-le, par la mort récente du noble comte, si regretté de ses compatriotes.

Le même oubli a frappé le premier secrétaire de la Société Gros, Schneider, savant archéologue de Vienne, Dalbon, qui n'est pas l'auteur dramatique. Ils auraient pu, sans inconvénients figurer tous dans la Biographie spéciale d'une province. A plus forte raison Sonnini, principal du collége de Vienne, aurait-il dû obtenir la faveur d'être inscrit dans cette Biographie, bien qu'il ne fût pas natif du Dauphiné, mais à cause de ses travaux relatifs à cette province, de son séjour à Vienne et de son existence extraordinaire, avant de venir s'échouer dans cette ville de l'Isère. En effet, Manancourt de Sonnini était un naturaliste déjà célèbre avant 1790 ; après s'être fait recevoir avocat, il avait voyagé en Egypte, avait visité l'Afrique occidentale, la Grèce, Cayenne où il rendit les plus grands services au gouvernement français. Mais il fut ruiné par la Révolution et accepta, pour ce motif, les modestes fonctions de principal du collége de Vienne. Il publia à cette époque la description de plusieurs monuments antiques du departement de l'Isère, notamment celle « d'un temple fameux de la ville de Vienne, qui offre tant d'aliments aux recherches philosophiques de tous les genres et qui ramène l'homme sur des époques qu'on a à peine imaginées. » De plus, il avait fondé une *Bibliothèque physico-économique*, qui paraissait encore régulièrement en l'année 1806. Sonnini prétendait bien que dans cette ville du département de l'Isère « les savants n'étaient ni nombreux, ni honorés, et que le vrai moyen de le consoler de cette *proscription* était de lui persuader que les hommes d'un mérite distingué lui

Digitized by Google

accordaient quelque estime. » (Lettre du 13 novembre 1806). Il est probable que cet accès de mauvaise humeur contre la ville de Vienne, tenait à un procès que Sonnini avait à soutenir et dont il parlait en ces termes le 5 juin 1807: « M. Bilon vous aura dit sans doute une partie du désagrément que j'ai éprouvé, que j'éprouve journellement à Vienne, et que je vais abondonner la partie. Il a eu aussi la bonté de se charger de trouver un avocat de talent à Grenoble (cet avocat fut M. Crépu), qui voulût se charger de l'affaire la plus extraordinaire, la plus bizarre qu'offrent les fastes de la justice, et qui sera certainement rangée au nombre des causes célèbres... Lorsque vous aurez la bonté de m'écrire, que ce ne soit jamais par la poste, car une des douceurs qu'on m'a ménagées ici, c'est que non seulement on ouvre les lettres qui viennent à mon adresse, mais même celles que je mets au bureau. »

Quel était ce fameux procès? Nous ne possédons aucun renseignement à ce sujet. Sonnini nous fait savoir par d'autres lettres les travaux dont il s'occupait; ainsi il nous parle de la publication faite dans la *Bibliothèque physico-économique* de la « description du procédé employé par les habitants du Valbonnais pour battre les grains », ces renseignements lui ayant été envoyés par un habitant du canton. Il communiquait à Champollion-Figeac un *Essai* de l'abbé Poczobut, de Vilna, *sur l'époque du zodiaque de Denderah*, qu'il faisait remonter à 633 ans avant J.-C. Enfin, par une lettre du 7 juillet 1807, Sonnini demandait des renseignements sur « des manuscrits remis par son prédécesseur au collège de Vienne, M. Magnard, à l'Académie de Grenoble, et relatifs au canton et à la rivière singulière de Beaurepaire. »

Nous allons laisser Sonnini démêler son procès extraordinaire avec la ville de Vienne et étudier, pour sa *Bibliothèque physico-économique*, le canton de Beaurepaire, afin de revenir aux membres de la Société des sciences, des lettres et des arts de Grenoble, qui s'occupaient plus particulièrement de bibliographie.

(A suivre). LA VALONNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Nous apprenons avec plaisir que, par arrêté de M. le Préfet du Rhône, notre collaborateur, M. Allmer, le savant archéologue, membre correspondant de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, vient d'être nommé conservateur des musées d'épigraphie, de numismatique et de sigillographie, de la ville de Lyon.

M. Paul Dissard, membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes, a été nommé sous-conservateur des mêmes musées.

Sont également nommés :

Conservateur des musées de peinture et de sculpture, M. Guichard, directeur et professeur honoraire à l'école des beaux-arts de Lyon ;

Et conservateur des musées archéologiques, M. J.-B. Giraud, ancien secrétaire général de l'Exposition rétrospective de Lyon en 1877.

— Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le Congrès archéologique de France doit tenir sa prochaine session à Vienne (Isère), au mois de septembre 1879 ; aussitôt que le programme sera connu, nous nous empresserons d'en donner connaissance aux lecteurs de la *Revue*.

A cette occasion, une *Exposition rétrospective* se prépare à Vienne, sur l'initiative de la Municipalité. Une commission de plus de trente membres s'est déjà réunie plusieurs fois à l'Hôtel-de-Ville et a arrêté les bases de cette exposition. Six sections ont été formées et divisées comme suit : — Peinture — Émaux, Bijoux, Manuscrits, Médailles, — Céramique, — Sculpture, — Mobilier, — Étoffes.

Le local projeté serait le 1er étage de l'ancienne Halle, place de Miremont.

Une Commission spéciale s'occupe actuellement de la rédaction du *règlement;* c'est sans contredit la partie la plus délicate et la plus importante de la future exposition.

Cette session du Congrès sera la troisième tenue à Vienne, depuis 40 ans.

La première eut lieu le 7 septembre 1841 ; les membres arrivèrent nombreux sur le bateau à vapeur le *Sirius;* ils furent reçus aux acclamations de la foule et au bruit du canon, par le sous-préfet, le maire, le savant archéologue, M. Delorme, M. Vital-Berthin père, et par quelques érudits viennois, assez nombreux à cette époque.

Après la visite des monuments et les travaux du Congrès, un grand banquet eut lieu au Champ-de-Mars.

La deuxième session remonte au 20 septembre 1862 ; elle était présidée par M. de Caumont, et les membres du Congrès furent accompagnés par M. Victor Teste.

Une séance fut tenue dans une des salles de la Mairie, et le fauteuil de la présidence fut occupé par M. Vital Berthin.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

Digitized by Google

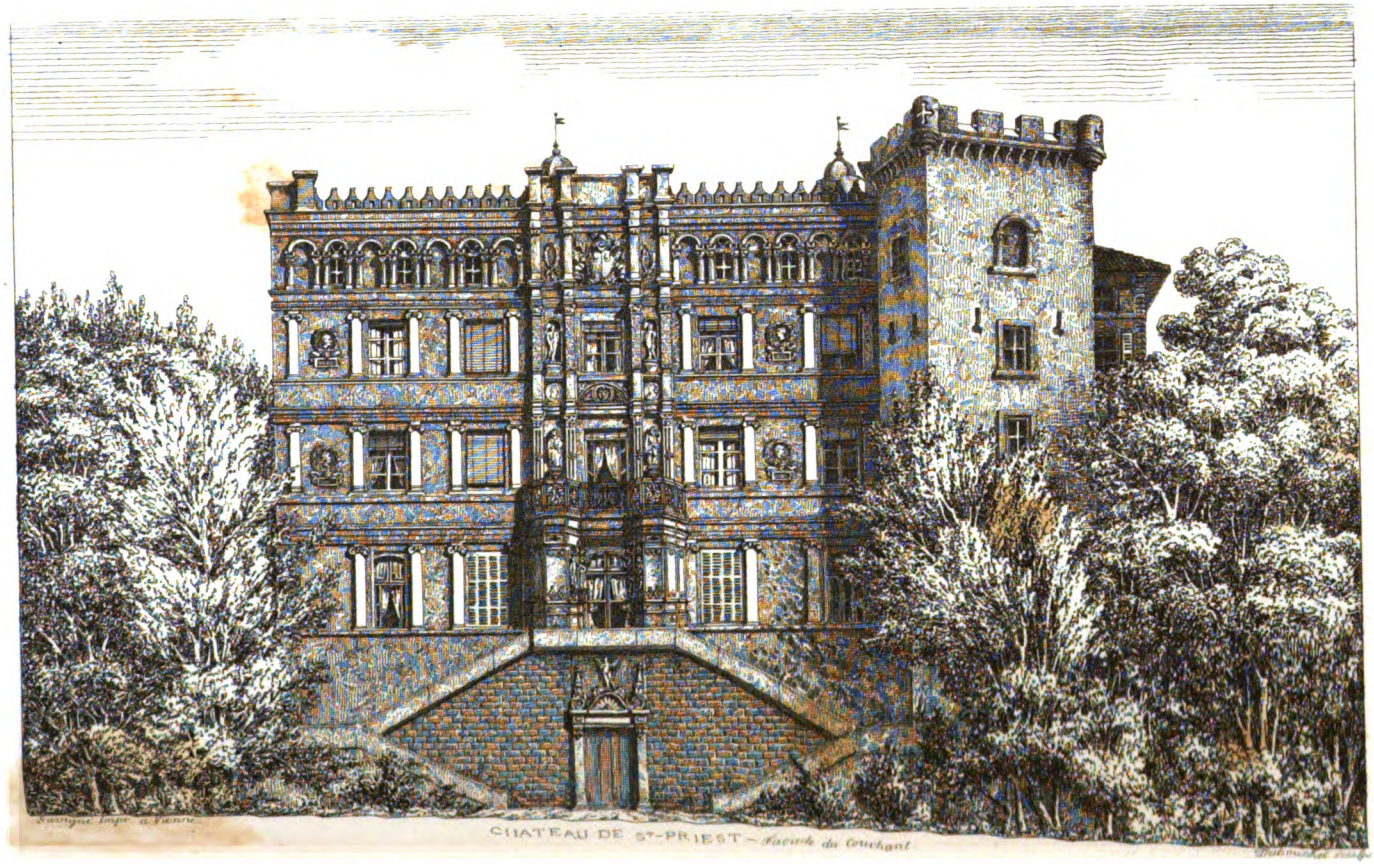

CHATEAU DE ST-PRIEST — Façade du Couchant

Digitized by Google

SAINT-PRIEST (1)

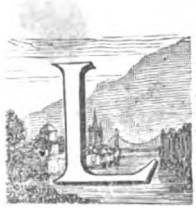

LE bourg de St-Priest est situé au nord de l'arrondissement de Vienne, canton de Saint-Symphorien-d'Ozon. C'est la deuxième station, en partant de Lyon, du chemin de fer de Lyon à Grenoble.

A quelque distance de la voie ferrée, les maisons du bourg s'étagent sur les flancs d'une petite colline. Le plateau qui la couronne est occupé par le château dont l'architecture, bien qu'offrant le mélange de plusieurs ordres, ne manque cependant pas d'une certaine noblesse.

« Le principal corps-de-logis, dit le baron Raverat, date de plusieurs époques ; un donjon accolé de tourelles et couronné de machicoulis, rompt la froide uniformité de ses lignes. »

La façade principale, tournée vers le midi, donne sur une double rangée de terrasses où conduisent d'ombreuses avenues de sycomores. L'arrivée par les avenues est véritablement imposante ; malheureusement cette promenade, devenue propriété communale, n'est pas entretenue, comme du reste certaines parties du château.

De 1643 à la Révolution, cette belle résidence seigneuriale

(1) *On prononce* St-Prix ; *les habitants du pays disent* St-Priet.

Digitized by Google

appartint à la famille Guignard, d'origine lyonnaise, orléanaise suivant d'autres généalogistes. Depuis elle a passé aux mains de divers propriétaires.

C'est en quelque sorte le berceau de la puissante famille des Guignard de St-Priest, seigneurs de Samois et d'Arbonne en Gâtinais, de Veyssilieu; barons de Jons, comtes de Ferrières et de Rogermont, marquis de Peyraud en Dauphiné et en Vivarais; comtes de St-Priest, pairs de France, ducs d'Almazan, grands d'Espagne de la première classe, etc.

Leurs armes étaient : Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à 3 merlettes de sable, aux 2 et 3 d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux tours d'or, maçonnées de sable.

Avec cette fière devise : Fort et ferme.

En 1643, Jacques de Guignard acquit, pour la somme de 94000 livres, de Henri de Budos de Richard, marquis de Portes, la terre de St-Priest (1), érigée en vicomté par lettres patentes du roi Louis XIV, de novembre 1646. Président de la cour des aides alors établie à Vienne, Jacques de Guignard se lia d'amitié pendant son séjour dans cette ville, avec Boissat, dit l'Esprit, membre de l'Académie française, et avec l'avocat Chorier qui devait écrire plus tard l'histoire du Dauphiné.

Ses descendants brillèrent dans la magistrature, l'administration, l'armée, la diplomatie. Pierre-Emmanuel, conseiller au parlement du Dauphiné, prescrivit sa sépulture en l'église de St-Priest et donna par testament 1200 livres aux pauvres de la paroisse; Denis-Emmanuel devint président à mortier au parlement de Grenoble; Jean-Emmanuel se fit chérir comme intendant

(1) On sera peut-être curieux de connaître quelles étaient à la Révolution dans notre province les possessions d'un des membres de cette puissante famille.

Extrait de la liste des biens des émigrés du district de Vienne : Guignard de Saint-Priest, cadet, ci-devant ambassadeur à la Porte ottomane et ministre d'Etat à Paris : *Désignation des biens : domaine du château, Louis Cuzin, fermier; domaine de la Petite-Grange, de la Grande Grange, de l'Uisière, de la forêt Charles, deux articles de terre et pré de 180 bicherées, 5 forêts ou bois de 360 bicherées; terrier d'un revenu de 1,500 livres, le tout sur St-Laurent-de-Mûre, canton de ce nom; — terre de 36 bicherées, à Chassieu, canton de Villeurbanne; — 1,200 bicherées de terre, pré ou bois; pensions ou servis, bâtiment et effets mobiliers, à Jons, canton de Villette d'Anthon; — 6 bicherées de terre à Jonage, canton de Villette d'Anthon, — pensions ou servis évalués à 5,000 livres, Colombier, canton de St-Laurent-de-Mûre; créance de 1,000 livres, due par un habitant de Chassat (?), même canton; — domaine à Manissieu sur St-Priest, canton dudit, affermé 3,550 livres; — pré Puleresse, de 30 bicherées, à Marennes, canton de Saint-Symphorien.*

Digitized by Google

*de Languedoc, sous Louis XV ; François-Emmanuel, ambassadeur à Constantinople au temps de Choiseul, fut pair de France sous la Restauration ; Alexis de St-Priest, pair de France sous la monarchie de juillet, est l'auteur de l'*Histoire de la chute des Jésuites.

A toutes les époques le château de St-Priest a reçu la visite d'hôtes illustres. Le roi Charles VII y fit un assez long séjour, lors de sa querelle avec le dauphin son fils, qui fut depuis Louis XI. Plusieurs édits de ce roi sont datés du château de St-Priest.

Les guerres d'Italie amenèrent à plusieurs reprises les rois de France au delà des Alpes. St-Priest, sur la grande route de Lyon à Grenoble, offrit successivement l'hospitalité de son château aux rois Charles VIII, Louis XII et François Ier.

Au temps des guerres de religion, cette belle résidence fut visitée par Lesdiguières et par le duc de Nemours. Enfin, en 1814, elle reçut encore la duchesse de Berry.

Aujourd'hui, de tout ce passé glorieux il ne reste que des souvenirs épars, et le château n'est plus qu'une vulgaire habitation de plaisance, comme en offrent tant les environs d'une grande ville. Mais tel qu'il est, c'est un des rares monuments de la Renaissance qui soient encore debout dans notre province, et ce n'est pas le moins curieux et le moins intéressant.

R. L.

Digitized by Google

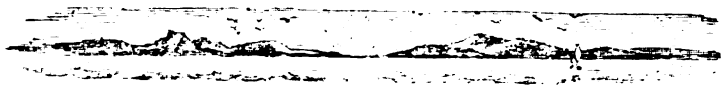

LE LAC DE PALADRU

(Sonnet)

Beau lac! écrin charmant, vrai joyau de saphir,
Quand de ses purs baisers le soleil te colore,
Tu brilles, palpitant au rayon qui te dore
Comme un sein d'où s'exhale un amoureux soupir...

Pourtant, lorsqu'au matin le souffle du zéphyr
Soulève ton cristal où se mire l'aurore,
Sous tes lames d'argent que roule un vent sonore,
De sombres profondeurs viennent se découvrir...

Beau lac! tu nous peins bien l'image de la vie!...
Comme toi, souriante au gré de notre envie,
De reflets enchantés elle pare son front...

Mais le doux prisme, hélas! ne luit qu'à la surface
Car, sous l'éclat trompeur du flot d'azur qui passe,
S'étend l'onde perfide et le gouffre sans fond!

Gabriel MONAVON.

Grenoble, juillet 1878.

Digitized by Google

RÊVERIE DE JEUNE FILLE

(Sonnet)

PAR *un mouvement gracieux*
Son sein s'abaisse et se soulève,
Son cœur palpite, plein de sève,
Elle a le ciel dans ses grands yeux.

Mais son regard est soucieux,
Et la charmante fille d'Eve,
L'esprit absorbé par son rêve,
Laisse envoler son âme aux cieux.

Sa lèvre est pure de mensonge.....
— A quoi croyez-vous qu'elle songe
Le front appuyé sur sa main?

— Quelque idéal d'amour l'occupe....
Non, cette enfant pense à la jupe
Qu'elle mettra le lendemain!

Henri SECOND.

Grenoble, 1878.

Digitized by Google

AU COLONEL A. C.

(Sonnet)

EN RÉPONSE A PLUSIEURS PIÈCES DE VERS

Vous venez trop souvent provoquer ma paresse ;
Il faut, je m'y résouds, vous répondre à mon tour.
Aux accents du clairon le coursier se redresse,
Et le soldat s'émeut lorsque bat le tambour.

Mais en vain maintenant le poëte caresse
Ce luth jadis si prompt à célébrer l'amour,
Le chant mystérieux qui le trouble et l'oppresse
Dans le rhythme des vers ne peut se faire jour.

C'est qu'étouffant en lui l'harmonieux délire,
Il dut loin de son cœur bannir un jour sa lyre,
Et c'est mal aujourd'hui de venir le tenter.

Au temps, souvenez-vous! de son dur esclavage,
Le peuple d'Israël refusait de chanter,
Et les harpes pendaient aux saules du rivage.

Léon BARRACCAND

Romans, août 1875.

Digitized by Google

DE L'AFFILIATION

des

SOCIÉTÉS SAVANTES DE PROVINCE

à l'Institut national de France (1)

(Suite)

IV

Les bibliothèques particulières, qui méritaient réellement ce nom, étaient peu nombreuses en Dauphiné à l'époque dont nous nous occupons (1807). — Nous ne devons pas en effet comprendre dans cette catégorie, une réunion de quelques ouvrages indispensables aux études et aux recherches des collectionneurs. On comptait cependant déjà à Grenoble plusieurs bibliothèques en formation, telles que celles du comte de Pina, de Bilon, de Berriat-Saint-Prix, de Champollion-Figeac, etc. Les bibliothèques ayant une certaine valeur par leur ensemble étaient : la bibliothèque du général de La Salette, celle de la famille Gariel, celle de l'hôtel de Belmont, celle de Chalvet et celle de Reynaud. Le général s'occupait spécialement de sténographie musicale ; il possédait de nombreux volumes relatifs à cet art, et des livres et des journaux allemands concernant le magnétisme. Le général était l'un des plus fervents disciples de l'école moderne allemande, relative à cette science presque nouvelle en France, ou au moins nouvellement mise à la mode dans notre pays. L'histoire et l'archéologie offraient ensuite, dans cette bibliothèque, des séries très-complètes et nombreuses d'ouvrages en diverses langues. Cette bibliothèque fut léguée, en 1832, par le général de La Salette à son ami Champollion-Figeac. Les bibliothèques de Reynaud, de Chalvet et de l'hôtel Belmont, furent vendues aux enchères vers ce temps-là, à la grande satisfaction des nouveaux bibliophiles de Grenoble. Le château de Sassenage, appar-

(1) Voyez la *Revue* des mois de juillet et novembre 1878, p. 305 et 524.

Digitized by Google

tenant au marquis de Béranger, renfermait quelques livres rares, mais bien mal soignés et presque abandonnés; il n'en restait plus aucun, croyons-nous, à cette époque, aux châteaux de Vizille, de Tencin et de la Vache.

Quant à la bibliothèque de la famille Gariel, riche surtout en ouvrages sur le Dauphiné, sur la jurisprudence, en classiques grecs et latins, une occasion unique en son genre s'offrit pour accroître ses collections. Un membre de cette famille, qui habitait plus particulièrement la commune d'Alloz dans les Basses-Alpes, venait, par suite de la loi militaire, d'être attaché au service du commissaire ordonnateur des guerres, M. Portalis de la Forthère, son oncle, et d'être emmené à Berne. Les loisirs que lui laissèrent ses fonctions dans ce pays, portèrent H.-M. Gariel à visiter les libraires de la ville et des environs. Il constata bien vite, grâce à ses connaissances bibliographiques, que les livres se vendaient plus cher en Suisse qu'à Lyon et à Paris. Il allait renoncer à ses goûts de bouquiniste érudit et à rechercher les ouvrages de nature à compléter la bibliothèque de sa famille, qui était chez son frère à Grenoble, lorsqu'il rencontra par hasard un professeur de l'Université de Berne, nommé Lutz. Ce professeur, mécontent de la manière peu régulière dont le gouvernement de ce canton payait ses maigres appointements de professeur, venait de donner sa démission de membre de cette Université enseignante. Pour occuper ses loisirs, il achetait des bibliothèques entières, formées jadis avec soin par des familles de sa connaissance, puis il les divisait en lots et vendait en bloc chacun de ces lots. Gariel eut l'idée, heureuse pour ses compatriotes du Dauphiné, de se rendre acquéreur de plusieurs lots; il proposait ensuite à ses amis de se les partager, en y prenant chacun les livres qui pouvaient l'intéresser et en les payant au prorata de la valeur totale du lot. Il écrivait en 1802 à Champollion-Figeac, à qui il avait gracieusement offert de lui laisser choisir, à cette condition, les ouvrages qu'il désirerait, une lettre dans laquelle nous remarquons la phrase suivante : « Vous m'avez laissé toute latitude « possible, pour l'achat de livres, surtout tous ceux à quoi on ne « comprend rien : hébreux, syriaques, sanscrits, tartares, chinois, « persans, surtout les vocabulaires et les lexiques. » Et il adressait à son compatriote un état de vingt-deux ouvrages de ce genre, estimés 40 francs. Ce fut ensuite des livres d'antiquité et de numismatique, trente volumes estimés 300 francs. Les lots dont Gariel s'était rendu acquéreur, s'élevaient : un à cinq cents volumes, un autre à mille, et enfin quelques autres moins importants; ils furent tous envoyés à Grenoble. Les livres grecs étaient alors très-chers dans cette dernière ville et les amateurs nombreux. Caffarelli, Bilon, de Pina et La Salette enrichissaient donc leurs bibliothèques à des conditions peu onéreuses, grâce à l'intermédiaire de Gariel, tant qu'il resta en Helvétie. Avant de quitter ce pays, il eut encore la bonne fortune de s'emparer de deux lots très-importants : le premier se composait des papiers de

Digitized by Google

Euler, qu'il se réserva. Le second, plus considérable encore, comprenait tous les papiers de la famille Welstein ; ce dernier lot fut amicalement partagé, en 1803, avec Champollion-Figeac. Gariel se réserva les papiers concernant la jurisprudence, l'astronomie, la géographie, les mathématiques et la physique. Champollion-Figeac se fit attribuer les cartons concernant l'histoire, la chronologie, les antiquités, les langues orientales, la poésie et l'éloquence grecques. Les documents relatifs à la médecine furent donnés au docteur Bilon. On remarquait surtout dans le lot de Champollion-Figeac, la *Correspondance de Bezenval*, colonel d'un régiment suisse au service du roi de France. Ce personnage est cité, dans les Mémoires du règne de Louis XV, parmi les courtisans les plus spirituels de cette époque. Il donnait, presque journellement , les nouvelles politiques et mondaines de France à la famille Welstein, qui habitait la Suisse.

Gariel put rentrer, bientôt après cette dernière acquisition, dans la commune d'Alloz, dont il fut nommé maire, et quelques mois plus tard, juge au tribunal de Barcelonnette. En 1806, il écrivait à Champollion-Figeac : « Le changement survenu dans ma position rend plus « facile une correspondance suivie entre nous, sur les matières qui, « ayant fixé nos goûts, sont l'objet de nos occupations. »

Les recherches bibliographiques de Martin, de Gariel et de Champollion-Figeac, ne furent donc pas interrompues. Le premier ne cessait de visiter les bouquinistes de Lyon, le second profitait de ses voyages à Aix et à Marseille pour fureter chez les libraires de ces deux villes, où ses fonctions l'amenaient souvent. Enfin, Champollion-Figeac, pendant ses voyages à Paris, s'était mis en rapport avec Van-Praët, avec les de Bure, avec les Didot, avec Goujon (de Grenoble) et autres libraires et amateurs de livres ; il était chargé de compléter les collections commencées par les trois bibliophiles et leurs amis de Grenoble, en leur procurant des livres rares , pour l'acquisition desquels de gros sacrifices d'argent étaient nécessaires. Il est alors souvent question des volumes des Aldes, des Elzévirs, des éditions *de Variorum*, des grands recueils académiques et des histoires de province. De temps à autre apparaissent des manuscrits sur vélin, petit format et contenant des prières enluminées ; un in-fol. sur papier *Albani Belli libri quinque* , attribué à Philibert de Beaulieu ; un formulaire de la Chartreuse d'Albon, avec une reliure ancienne ; un volume autographe attribué à Fénelon ou à son disciple Ransay, etc.

Le *Traité de diplomatique* en six vol. in-4° et les œuvres de Spon sont disputés par les collectionneurs et restent enfin au général de La Salette. Mais Martin criait encore plus misère, vers ce temps-là, qu'à l'ordinaire, et plus souvent encore il était obligé de céder ses trouvailles à ses amis de Grenoble. Malgré les efforts des trois érudits, ils ne parvinrent pas à se procurer un *Meimbonius* pour le général de La Salette. Nous aurons l'occasion, dans la suite de nos recherches relatives aux travaux des membres de la Société des sciences, des lettres et

Digitized by Google

des arts, de reparler des découvertes bibliographiques de nos Dauphinois, au moyen desquelles ils enrichirent les belles bibliothèques qui se formèrent dans ce pays. Enfin nous nous occuperons également de la riche bibliothèque de la ville. Quelques documents du temps nous fourniront des renseignements authentiques sur sa formation et ses accroissements successifs.

V

Les savants de Grenoble furent très attristés, en l'an 1807, par la mort d'un de leur plus actif collaborateur. Cet événement augmentait aussi la liste, déjà si nombreuse, des membres résidents et des correspondants décédés depuis la formation du Lycée. Nous devons mentionner surtout les noms de ceux dont la mort excita d'unanimes regrets et qui furent l'objet de discours prononcés par les membres de la Société littéraire, ou bien encore pour lesquels des cérémonies funèbres furent prescrites par délibération spéciale.

Le premier sur cette liste de décès fut Déodat de Dolomieu, minéralogiste de premier ordre, membre de l'Institut national; son éloge fut prononcé dans une des séances de la Société. Le professeur Bertollon, l'ingénieur Giroud, et Ricard, préfet, laissèrent de moins vifs regrets. Mais Emé de Guiffrey-Monteynard, marquis de Marcieu, ancien lieutenant général et gouverneur du Dauphiné, fut unanimement pleuré dans la ville. Une foule considérable de personnes de toutes les conditions accompagnait sa dépouille mortelle au cimetière, en témoignant la plus vive douleur. Le marquis de Marcieu était, de son vivant, la providence des pauvres et des anciens militaires. Il avait été enlevé subitement au mois d'avril 1804. Les récits de ses générosités circulaient de tous côtés pendant le convoi funèbre. On ajoutait même que, lorsque les anciens grenadiers du Royal-Marine étaient allés lui porter, au château du Touvet, leur compliment en vers et leur bouquet, à l'occasion d'une décoration que le général venait de recevoir, ils eurent pour orateur un jeune et beau sergent du nom de Bernadotte. Ce sergent avait, depuis cette époque, pris part à toutes les guerres de la République et était devenu général. On ajoutait même qu'il allait être fait *prince royal* de Suède, afin de *passer roi* (pour employer les expressions en usage dans l'armée), quelques années plus tard. Mais si le monarque suédois ne garda pas toujours un grand amour pour la France, sa patrie, il n'oublia jamais l'agréable temps qu'il avait passé à la garnison de Grenoble et il donna, à plusieurs reprises, des marques de son bon souvenir aux habitants du département. De nos jours, le château du Touvet est encore la propriété d'un membre de la famille Emé de Marcieu.

En 1806, le deuil de la ville fut encore plus grand, à l'occasion de la mort de Mounier. On connait le rôle important qu'il avait joué aux

Digitized by Google

Etats de Vizille, de Saint-Robert et de Romans; aux Etats généraux de Paris et à l'Assemblée nationale. Il se retira ensuite précipitamment en Dauphiné et donna sa démission de député. A cette occasion, il publia une *Adresse à ses concitoyens* pour leur expliquer son départ forcé et cette retraite obligatoire. Mounier ne trouva pas dans notre pays la paix qu'il y était venu chercher, et croyant sa vie en danger, il prit le parti de se retirer en Suisse, où il séjourna jusqu'en 1794. Il fut traité dans ce pays avec la plus grande distinction; mais pour pouvoir se procurer des moyens d'existence, il se chargea de l'éducation d'un jeune Anglais de bonne famille. A cette époque, un prince de la maison royale de France, M. le duc d'Orléans, plus tard le roi Louis-Philippe, réfugié aussi en Suisse, se faisait, pour le même motif, instituteur public. Mounier habita ensuite Dresde et le duché de Weymar : il organisa dans ce dernier pays, grâce au duc régnant qui lui prêta un de ses châteaux, une maison d'éducation qui fut des plus florissantes. Après le 18 Brumaire, Mounier rentra en France, se fit rayer de la liste des émigrés et revint en Dauphiné en 1801. Le premier Consul le nomma préfet d'Ille-et-Vilaine en 1802, et conseiller d'Etat en 1804. Il mourut subitement d'une hydropisie de poitrine le 26 juin 1806. « C'était une des plus chastes figures de ces premiers « temps, dit M. Bérenger de la Drôme; elle nous apparaît à travers « le sang et les ruines, non-seulement pure de tout excès, mais même de toute erreur. » Les écrits de Mounier sont nombreux : on en trouve une liste complète dans la *Biographie* de M. Rochas.

Quant à la Société littéraire de Grenoble, elle fit célébrer, le 20 mai, un service en l'honneur de Mounier. Elle se réunit en conséquence le matin, dans le lieu ordinaire de ses séances, d'où elle se rendit en corps dans l'église de Saint-André, qui avait été disposée pour cette cérémonie. Les parents et alliés de Mounier y avaient été invités, et accompagnés de deux commissaires de la Société ils y occupèrent les places qui leur avaient été destinées. Le soir du même jour, la Société tint une séance publique consacrée à l'éloge historique de Mounier. Sa famille y avait été réunie et placée en face du bureau. Le portrait de Mounier qui, par arrêté de la Société, était compris dans le nombre de ceux des grands hommes de ce département qu'elle doit faire peindre, avait été posé sur une colonne tronquée, entourée d'une guirlande de chêne.

La séance avait été ouverte par un discours de Fourier, préfet, président, où étaient développés les motifs de cette cérémonie. Le secrétaire, M. Champollion-Figeac, avait fait lecture des arrêtés de la Société relatifs à cette séance publique. M. Berriat-Saint-Prix, professeur de l'école de droit, vice-président, avait prononcé l'éloge historique de Mounier. La vive émotion de l'auditoire avait prouvé que la Société était, dans cette circonstance, l'interprète des citoyens de la ville de Grenoble et de tout le département en général, qui déploraient avec elle une perte bien sentie. Le matin du jour où le service avait été célébré,

Digitized by Google

les négociants de la Grande-Rue, voisins de M. Mounier père, avaient spontanément laissé leurs magasins fermés. On ne saurait donner un témoignage plus libre et plus sincère de la part qu'on prend aux regrets d'une famille recommandable. M. Mauclerc, membre de la Société, avait lu un *quatrain* qu'il proposait de placer sous le portrait de Mounier. Le procès-verbal de la séance de la Société fut envoyé au *Journal de Grenoble*, qui s'empressa de le publier.

La mort d'Antoine-Joseph-Abel Servan, célèbre avocat-général au Parlement de Grenoble, arrivée le 5 novembre 1807, ne causa pas la même émotion que celle de Mounier. Les services de l'avocat-général étaient déjà un peu oubliés. Dans sa jeunesse, il avait été admirateur fervent des encyclopédistes ; il n'avait cessé de réclamer contre l'abus de la vénalité des charges et de proclamer l'utilité de la philosophie. Le discours qui établit la réputation de Servan eut pour sujet l'*administration de la justice criminelle ;* il en prononça un autre, non moins remarquable, dans la cause d'une femme protestante. Mais il donna sa démission d'avocat-général en 1772. Rentré dans la vie privée, il publia encore divers mémoires en faveur de personnes injustement accusées. Servan se fit aussi le défenseur de l'avocat Bovier, si méchamment soupçonné par J.-J. Rousseau d'avoir voulu l'empoisonner. Retiré plus tard en Provence, Servan refusa le mandat de député aux Etats généraux que lui avait confié le bailliage d'Aix ; il passa en Suisse les temps les plus orageux de la Révolution française. De retour dans sa patrie, la ville de Tarascon le nomma député, mais il refusa de nouveau cette marque de confiance de ses compatriotes. Servan ne revint plus dans le département de l'Isère, où il était déjà très oublié. Une rue de la ville de Grenoble porte cependant son nom, par délibération du Conseil municipal, et Berriat-Saint-Prix a écrit l'éloge de cet éminent magistrat. Le décès du romancier et moraliste Jean-Baptiste Pollin, arrivé le 22 octobre 1807, ne fit que rappeler l'excessive candeur et la simplicité champêtre des récits qu'il nous a laissés.

Etienne Berard-Trousset l'avait précédé dans la tombe, quoique très-jeune encore, laissant une réputation d'habile médecin et de savant professeur. Champollion-Figeac a publié son éloge historique, qui a été imprimé à Grenoble chez Peyronard. Villar, doyen de la Faculté de Strasbourg, reçut un exemplaire de cet *Eloge Historique*, et comme il avait connu Berard-Trousset, il adressa à Champollion-Figeac la lettre suivante :

Strasbourg, 8 juin 1807.

J'ai reçu, monsieur et cher Collègue, avec empressement, et ai lu de même, l'Eloge plein de sentiment et de vérité, que vous avez tracé *de M. Trousset :* vos écrits peignent votre âme pure, élevée par les sentiments généreux d'un vrai talent, qui sait dire et embellir la vérité. J'ai tort de me servir de cette expression ; mais j'appelle *embellir*, la faire ressortir, l'entourer de couleurs, de figures aimables, éloigner ce qui peut nuire au sujet.

Puisque vous avez si bien réussi dans ce genre nouveau d'écrire,

Digitized by Google

lisez, je vous en prie, le *Moniteur* du 4 février, nº 35 de cette année. Il contient l'*Eloge d'Adanson* par Cuvier. M'écrivant deux mois auparavant, il me marquait : « Vous êtes bon disant : « Adanson avait « de l'amour-propre, » mais je dis qu'il était fou et je le dirai fièrement. » Mais il le dit, en le faisant s'isoler, comme un ermite, au milieu d'un siècle éclairé, perdu pour lui, comme lui pour son siècle.

Cuvier fut très-applaudi ; et, chose assez rare, il l'a été par les journalistes, même Geoffroy. Ne voyez dans tout ceci, mon cher Compatriote, que des marques d'estime et de confiance, que vous méritez à tant de titres et que je me fais un devoir de vous rendre dans toutes les occasions.

Mes amitiés à M. votre frère, à M. Reynaud de la préfecture, à M. Dubois-Fontanelle, si vous les voyez. Ah! quel éloge que celui-ci ; Berriat-Saint-Prix, Chalvet et Gattel ont bien des notes. Je désirerais les savoir entre vos mains.

Je vous salue comme je vous aime et vous estime!

VILLAR.

Onze mois après la mort regrettable de Berard-Trousset, le département apprit encore, avec chagrin, celle de l'archevêque-évêque de Troyes, Mgr de la Tour-du-Pin, qui appartenait au Dauphiné par sa famille, illustre à tant de titres dans cette province.

Enfin la Société eut le regret de compter encore, en 1807, quatre décès parmi ses membres et parmi les savants qui entretenaient avec elle des relations scientifiques des plus suivies. — Ce furent Chalvet, de Lalande, d'Anse de Villoison et Lancret. Nous nous occuperons d'abord de Chalvet, membre résident de la Société, bibliothécaire adjoint de la ville et professeur d'histoire à l'Ecole centrale du département. Il avait lu à la Société littéraire de nombreux Mémoires : sur le mausolée de Bayard, sur les antiquités du département, sur l'établissement d'une école de musique à Grenoble, etc. (Voyez la *Biographie* Rochas). Bien que Chalvet eût prononcé plusieurs discours d'apparat et qu'il eût publié, en 1791, un livre ayant pour titre : *Journal chrétien, ou l'Ami des mœurs, de la religion, de la paix et de l'égalité*, nous lisons cependant ce qui suit, dans une lettre datée de Grenoble, émanant d'une personne notable de la ville : « Notre pauvre Chalvet est mort le 23 décembre, presque subitement. Antoine, garçon de salle de la Bibliothèque, l'a trouvé le matin dans son lit, sans connaissance, et une demi-heure après il n'était plus. Je l'avais vu la veille : sa mort m'a vivement affecté. Je l'ai plaint bien sincèrement, quoiqu'il soit victime de son inconduite ; ses affaires sont en très-mauvais état et l'attachement de ses amis à sa mémoire ne peut pas les arranger. Ses dettes font beaucoup de mécontents. »

Après Chalvet, ce fut le doyen des astronomes, M. de Lalande, qui était en correspondance habituelle avec la Société littéraire et qui mourut en cette fatale année 1807. Puis l'helléniste d'Anse de Villoison. On trouva chez ce savant de nombreux travaux inédits sur les classiques grecs et un *Mémoire* destiné à être lu à la Société des sciences et des lettres de Grenoble. Enfin, on découvrit dans ses papiers un passe-port, qui lui avait été délivré, en 1793, à Paris, sous le nom de *Danse-Commune-Oison*. Le prétexte de cette modification de son

Digitized by Google

nom était qu'un passeport ne pouvait pas contenir des mots supprimés du langage gouvernemental par les patriotes : or, il n'y avait plus de *de*, plus de *ville*, mais des *communes ;* il restait donc le nom tel qu'il fut écrit à cette époque mémorable.

Quant à Lancret, au dire d'un membre de la Société qui le connut intimement : « Jamais l'amitié n'avait eu plus de sujet de larmes, jamais, à un tel âge, on n'avait eu à pleurer tant de mérites réels, de qualités aimables et de rares vertus! » C'était surtout un ami de Fourier; il était membre de la Commission chargée de publier le grand ouvrage sur l'Egypte.

La Société littéraire de Grenoble pensa aussi à réparer les vides qui s'étaient produits parmi ses membres et parmi ses correspondants. Elle élut, en 1800 et en 1801, membres tutélaires : MM. Teisseire; Bonin, artiste ferblantier; Espiré, instituteur; Enfantin, juge suppléant; Colson, trésorier des mines d'Allemond; Guédy, président du tribunal; Perreton, juge; Joly, conseiller de préfecture; Maurel de Rochebelle; Renauldon, maire. Parmi les associés non résidents on remarquait : Français de Nantes; Lenoir-Laroche; Toscan, bibliothécaire du Musée d'histoire naturelle; Planta fils, général de brigade; Schneider, professeur d'antiquités à Vienne; Point, peintre en miniature; Molard, horloger; Boissieux; Savoie de Rollin, etc. La Société des sciences et des lettres de Grenoble mit au concours, pour sujet d'un prix de 500 francs à distribuer en 1807, la *minéralogie du canton de l'Oisans*. Trois médailles de cent francs chacune devaient, en outre, être distribuées aux trois mémoires qui traiteraient de la manière la plus satisfaisante « quelque objet particulier de la minéralogie ou de la docimasie des autres cantons du département de l'Isère. »

Dans ses séances de quinzaine, la Société avait, de plus, entendu la lecture d'un certain nombre de mémoires, dont nous ne citerons que ceux qui concernent exclusivement le département de l'Isère, savoir : 1° *Rapport sur les impositions qui frappent la ville de Grenoble, comparées aux impôts anciens ;* 2° *Mémoire sur les chemins romains qui existaient dans le département de l'Isère;* 3° par Barral, *Description abrégée du département de l'Isère ;* 4° par Berriat-saint-Prix, *Notice historique sur Léotard*, botaniste de Grenoble; 5° *Mémoire sur le plâtre considéré comme engrais*; 6° par Chalvet, *Discours historique sur les savants et gens de lettres du Dauphiné ;* 7° par Dubois-Fontanelle, *Rapport sur l'enseignement à établir dans les écoles primaires ;* 8° par Durand, *Mémoire sur les moyens d'établir l'instruction dans les campagnes ;* 9° par Espié, *Mémoire sur l'éducation des enfants ;* 10° par Jay, *Mémoire sur l'établissement d'un Musée à Grenoble*, 11° *Adresse sur le même sujet aux citoyens de Grenoble ;* 12° par Létourneau, *Mémoire relatif à la maladie épidémique qui régnait à Grenoble en l'an VIII ;* 13° par Mollard, *Description d'une mécanique où l'on se propose d'imiter la voix humaine ;* 14° par Schneider, de Vienne, *Dissertation sur un monument antique de la ville de Vienne*

Digitized by Google

connu sous le nom de l'Aiguille; 15° par SCHREIBER, *Description du procédé qu'il emploie pour le traitement du minerai d'argent à la fonderie d'Allemond;* 16° *Sur la fabrication des aciers naturels*, d'après le procédé de Victor Valloud, à la forge de Peyrouzel; 17° par le SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ, *Lecture d'une correspondance échangée entre Gattel et Quatremère-des-Jonval sur l'origine de l'écriture; Note médicale sur les grippes de Paris*, qui n'avaient pas encore pénétré dans le département de l'Isère.

Nous sommes obligé de borner à ces dix-sept articles, la longue nomenclature des travaux de la Société pendant les soixante premières séances que cette réunion littéraire avait tenues depuis sa fondation, en l'an IV, et dans lesquelles ses membres avaient présenté plus de cent cinquante mémoires, dissertations, pièces fugitives, discours, rapports, etc. Ce résultat était des plus satisfaisants; mais toutes les Sociétés savantes de province n'apportaient pas dans leurs travaux la même activité, si nous en croyons la lettre suivante de Villar, devenu membre de l'Académie de Strasbourg, après avoir participé longtemps au travaux de la Société littéraire de Grenoble :

Strasbourg, 14 août 1806.

Monsieur et cher Compatriote, je vous remercie des nouvelles marques d'estime et de bienveillance que vous me donnez; vous pensez à moi en m'envoyant votre ouvrage; vous me parlez de votre frère, *votre élève et le mien* : c'est me rappeler les plus doux souvenirs.

M. Oberlin s'est emparé de votre Mémoire; s'il vous en reste de disponibles, vous l'obligerez en lui en adressant un exemplaire. Il a été content de savoir de vos nouvelles et m'a remis un petit imprimé sur le *Forum Romanum*, que je mettrai à la poste avec la présente. Il m'a assuré vous avoir accusé, ou à M. de La Salette, la réception de son ouvrage sur *l'Effet de la musique*. Au moins est-il prouvé par là qu'il est parvenu à la Société. M. La Salette et vous-même, Monsieur, savez ce que sont les corps académiques : ils ne marchent pas, ils se traînent. Heureux ceux qui rencontrent des secrétaires tels que Berriat-Saint-Prix et vous pour les activer. N'allez pas me juger là-dessus, lors même que je plains les corps savants, souvent entravés, offusqués, encombrés par leurs propres lumières et travaux, je ne les respecte pas moins. Je vous en donnerai la preuve sous peu.

Je m'occupe d'un Mémoire comparatif entre les départements du Rhin et celui de l'Isère, relativement à l'agriculture; mais il n'est que commencé. J'ai voyagé, enseigné cet été : il faut s'acquitter des devoirs de sa place: les travaux d'agrément viennent après. Heureux si je puis conserver la bienveillance de la Société, dont vous êtes l'organe. Soyez auprès d'elle, de MM. Fourier, Danthon, Berriat, l'interprète des sentiments d'estime, de gratitude et d'attachement que vous n'avez cessé d'inspirer à votre collègue.

VILLAR.

Nous devons faire surtout remarquer que, depuis la constitution de la Société littéraire de Grenoble en l'an IV jusqu'à la fin de 1808, nous n'avons pas trouvé une seule circonstance, qui ait pu faire regretter à cette assemblée de n'être pas *affiliée* à l'Institut national de Paris. Elle avait lieu au contraire de se féliciter d'avoir conservé son entière indépendance. En effet, si l'*impulsion* archéologique devait être donnée aux savants de province par l'Institut national, nous nous

Digitized by Google

demandons quelle aurait été l'impulsion transmise à Grenoble, dans la question de la mosaïque antique de Lyon, puisque Mougez et Millin ne s'entendaient pas sur ce sujet. Le premier représentait l'érudition d'avant 1790, et Millin, la science nouvelle et les connaissances parfaites de l'antiquité. Millin avait été souvent consulté sur les antiquités lyonnaises, dauphinoises, sur celles du Vivarais et du Comtat; son opinion aurait sans doute prévalu à Grenoble; mais il se serait bien trouvé des dissidents pour soutenir les idées de Mougez, et alors la Société littéraire se serait partagée en deux groupes ennemis. Il était donc très-avantageux pour la Société de Grenoble de n'être pas affiliée à l'Institut et de ne recevoir aucune impulsion partant de ce corps savant. Les autres Sociétés savantes de Paris ne se montraient pas plus unies, ni leurs membres plus d'accord entre eux sur les grandes doctrines archéologiques, si nous nous en rapportons à la lettre suivante, écrite par le secrétaire perpétuel de l'Académie celtique, à Champollion-Figeac.

Gloriæ majorum. — Académie Celtique.
Secrétaire perpétuel.

Paris, 22 prairial.

Monsieur et cher Confrère, — J'ai reçu vos deux lettres et les deux exemplaires de votre *Monument souterrain*; je communiquerai le tout à l'Académie, à la séance prochaine du 29; je vous en remercie d'avance en son nom et au mien. J'avais déjà lu votre Dissertation et l'analyse imprimée dans le *Magasin encyclopédique*; et c'est d'après l'estime que j'avais conçue de son auteur, que, sans le connaître, je l'ai fait porter sur la liste de nos membres. C'est faire le plus grand plaisir à l'Académie, c'est justifier son choix et son estime, que de joindre, comme vous le faites, à votre lettre de remercîments, une Notice sur les objets de ses recherches.

Je trouve vos observations sur l'importance des patois si sensées et si bien exprimées, que je les insérerai dans le prochain numéro de nos *Archives*. Quant à la lettre sur l'origine d'*Alloz*, je proposerai de l'insérer tout entière dans un des premiers numéros, si vous le trouvez bon, avec mes observations, que je prends la liberté de vous communiquer d'avance.

L'étymologie d'*Alloz* est l'une des plus faciles à l'aide du breton, dialecte le plus près du celtique. Si Bullet ne l'a pas trouvée, c'est que Bullet n'entendait rien aux étymologies et que malgré ses trois volumes in-folio sur la langue celtique, il n'y a pas cinquante mots celtiques dans son premier volume des *Etymologies géographiques*. Ne croyez pas que cette opinion me soit particulière, c'était celle de mon illustre ami la Tour d'Auvergne et ce sera celle de tous ceux qui savent le celtique. Ainsi, je vous préviens que c'est un mauvais guide et qu'il ne faut pas chercher les étymologies des noms de lieux dans Bullet, mais dans les Dictionnaires breton et gallois, les vraies sources celtiques...

L'étymologie du mot *Drac*, dont vous parlez, p. 15 de votre Dissertation, éclairera beaucoup mes idées. Les mots *Drac*, rivière, le Drac, nom du diable, dans le Languedoc, viennent du breton *Deve* ou *Drove*, le malin, le mauvais, de là le latin *Draco* et le français drague, draguer, etc. Ce mot existe aussi en gallois et dans quantité de noms ou monuments celtiques, attribués au diable par nos ancêtres, par opposition à d'autres monuments attribués aux fées ou *fades* des Bretons, *fad*, les bonnes. — Recevez, etc.

Eloi Johanneau.

Digitized by Google

La Société des lettres de Grenoble comptait des amis dans tous les départements voisins, à Paris surtout, grâce à Fourier devenu préfet de l'Isère, depuis 1802, et à Champollion-Figeac, qui se rendait fréquemment dans cette capitale. Nous trouvons en effet parmi les correspondants des sociétaires, MM. Millin, Gail, Jomard, Bitaubé, Joachim Le Breton, la comtesse de Genlis, Villar, Oberlin; Sweigauser, de Strasbourg; Calvet, d'Avignon; Raynouard, d'Aix; La Coste, de Cahors; Dumège, de Toulouse; don Raphaël, Roquefort, et Eloi Johannot, de Paris. L'Académie celtique discutait avec la Société de Grenoble l'étymologie du nom d'Alloz. Bressant, de Bourg-Saint-Andéol, envoyait une copie des inscriptions et un dessin du sarcophage qui se trouvait contre la porte de l'église de cette localité. Gariel communiquait un récit émouvant de deux terribles avalanches qui avaient ravagé les montagnes des Basses Alpes. Le correspondant espagnol des sociétaires était M. Thoron; celui de Hollande, Van Marum, de Harlem; celui de Genève, le professeur de physique Prevost, et Fourier même eut recours à ses lumières pour des questions de sa compétence.

Cette Société dauphinoise commençait à être très-connue en Allemagne, puisque nous avons sous les yeux une lettre qui lui est adressée par le chevalier Hogolmulher, du royaume de Hongrie, chargé d'une mission en Orient par l'archiduc Charles, et qui offrait à la Société de faire toutes les recherches et observations qui pourraient l'intéresser et qu'elle voudrait bien indiquer.

La mission du chevalier avait pourtant un objet déterminé d'avance par l'archiduc : il s'agissait de choisir en Orient les plus beaux reproducteurs de la race chevaline, pour améliorer celle de Hongrie, qui s'affaiblissait de plus en plus, d'après les rapports adressés à l'archiduc Charles. Cette mission du chevalier Hogolmulher fut longue et pénible à exécuter, mais elle eut un succès complet. Des étalons de la race arabe et de la race de Perse, les plus beaux et du sang le plus pur que l'on put trouver, furent amenés en Hongrie. On fit de nombreuses expériences avant d'avoir pu constater quel serait le croisement le plus avantageux. Enfin nous avons vu à l'Exposition universelle de 1878 que les études sur le croisement de ces races chevalines avaient eu le plus complet succès. On ne pouvait en effet espérer de plus beaux produits que ceux qui ont été présentés au public pendant l'Exposition dernière. La race hongroise est aujourd'hui une des plus belles parmi celles d'Europe.

Cette question des croisements et des sélections des espèces ne paraît pas avoir préoccupé, à cette époque, ni la Société d'agriculture de l'Isère, ni la Société des sciences et des lettres. On se contentait alors, en Dauphiné, des produits assez peu élégants de l'espèce chevaline de notre département; la cavalerie française y trouvait encore de nombreux sujets reconnus propres à la remonte de ses régiments. Les chevaux de pur sang et de demi-sang n'étaient pas indispensables à la

Digitized by Google

France, qui pouvait facilement choisir les plus beaux chevaux dont elle avait besoin dans toute l'Europe continentale. Les plus remarquables chevaux de la race normande suffisaient alors à organiser les attelages de luxe, et Napoléon Ier ne recrutait ses écuries que dans l'ancienne province de Normandie. La race percheronne, si utile sous tous les rapports, n'avait pas encore été créée par M. Daru, fils du ministre de l'empire. La race de Tarbes commençait seulement à se faire remarquer par sa vigueur et sa légèreté. Mais la race bretonne, peu élégante et d'une solidité à toute épreuve, fournissait plus spécialement notre artillerie en ce temps-là, comme encore de nos jours. Ce furent ces chevaux qui résistèrent le mieux aux dures fatigues du siége de Sébastopol. Pouvons-nous espérer que le croisement des juments de forme vulgaire de nos montagnes de l'Isère avec des demi-sang normand ras-terre, si vivement poursuivi par M. le marquis de Virieu, nous constituera une espèce utile à l'agriculture et agréable dans nos parcours montagneux du canton de Grenoble? Souhaitons aux courses inaugurées par le marquis de Virieu à la Tour-du-Pin, dans le but d'améliorer la race chevaline de notre département, un complet succès; mais de beaux mulets seraient bien mieux l'affaire des habitants de l'arrondissement montagneux de Grenoble, où ils réussiraient parfaitement. La sélection n'est pas toujours possible, et l'*impulsion* par les *affiliations* est très-souvent inutile à chercher.

En effet, l'impossibilité de faire partir de l'Institut national une impulsion salutaire, capable d'émouvoir et d'entraîner les érudits de province, va de nouveau nous être démontrée d'une manière plus péremptoire que par les exemples que nous avons déjà donnés. Une lettre adressée à un membre de la Société des sciences et des lettres de Grenoble, en 1802, par un jeune Saxon qui venait chercher fortune en France, nous ramène à ce thème déjà suffisamment développé, croyons-nous, dans un précédent article. Il s'agit d'un célèbre helléniste, alors au début de sa carrière, mais qui parvint lentement, il est vrai, à la réputation scientifique la moins contestée et la plus complète, puisqu'il passait, dans tous les pays, pour un savantissime hors ligne. Il obtint aussi les positions honorifiques et lucratives les plus belles de l'administration française. On ne connut pas enfin de savants nationaux d'un savoir aussi établi que celui de ce Saxon naturalisé français, qui ait jamais réuni, au même degré, autant de fonctions bien rétribuées, autant de décorations, autant de faveurs sous tous les régimes, que la personne dont nous allons parler. Voici la lettre qui donne lieu à un récit très-intéressant, en ce qui concerne les impulsions partant de l'Institut national, au moyen des affiliations avec ce corps savant.

Paris, ce 1er brumaire.

Monsieur, comme je n'avais pas le plaisir de vous trouver hier à la bibliothèque, vous me permettrez de vous remercier par écrit de vos bontés et d'y joindre une espèce d'extrait de mon auteur. Je vous prie de croire, Monsieur, que je serai toujours extrêmement reconnaissant de votre complaisance et que je parlerai, dans toutes

Digitized by Google

les occasions, de l'amitié dont les savants français ont bien voulu m'honorer. — Agréez, Monsieur, mes respectueuses salutations.
CHARLES HASE, saxon, chez M. Jauffret, instituteur.

Comme on vient de le voir, M. Hase, en 1802, n'avait aucune position littéraire à Paris; il était simple répétiteur de grec dans la pension Jauffret, rue du Faubourg Saint-Jacques, et il fréquentait souvent la Bibliothèque nationale, section des manuscrits. L'un des administrateurs de cet établissement, La Porte du Theil, helléniste distingué, ne fut pas longtemps à reconnaître que M. Hase possédait une connaissance très-approfondie des classiques grecs et de la paléographie ancienne. Il résolut, après de nombreuses hésitations, d'attacher ce jeune Saxon à la section des manuscrits de la Bibliothèque nationale. M. Hase accepta avec empressement la protection de La Porte du Theil, et le traitement, quoique modique, qui lui était offert. Le jeune Saxon était doué d'une mémoire prodigieuse, et il pouvait habituellement, avec certitude, citer le chapitre et souvent le paragraphe d'un texte grec dont il avait besoin. Aussi tous les savants de l'Institut eurent-ils recours à l'obligeance scientifique de M. Hase. Il fournit ainsi gratuitement son savoir à toute l'Académie, pendant vingt ans, et sans que ses obligés, par une *impulsion* gracieuse partant de l'Institut, aient pensé à le faire sortir de la position infime qu'il occupait à la Bibliothèque. Cependant, vers 1820, M. Hase fut enfin nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il prit immédiatement place au milieu de l'illustre pléïade d'hellénistes qui se trouvaient réunis à l'Institut, savoir : Dacier, Gail, Boissonnade, Raoul Rochette, Letronne, Thureau, Burnouf père, Charles Lenormand; ils furent presque tous simultanément membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. De cette illustre réunion d'hommes remarquables, il aurait certainement pu sortir, par des *affiliations*, une *impulsion* des plus utiles à l'érudition grecque et elle se serait facilement répandue dans toutes les provinces de France. Il n'en fut point ainsi cependant; les membres de l'illustre aréopage étaient ennemis jurés les uns des autres. Dacier et Gail, très-âgés, réimprimaient bien encore leurs traductions des classiques, mais ils ne prenaient plus aucune part aux discussions académiques. (La Porte du Theil était mort). Boissonnade, avec ses habitudes de bénédictin, travaillait silencieusement dans son cabinet et ne se mêlait qu'à son corps défendant aux querelles relatives aux antiquités grecques. Hase fuyait les polémiques, ayant toujours peur d'être pris entre l'enclume et le marteau, quoique possédant un arsenal d'érudition capable de le défendre contre une attaque, de quelque côté qu'elle vînt. Thureau et Burnouf père ne vécurent pas longtemps comme académiciens. Ch. Lenormand n'arriva à l'Institut qu'après leur mort. Restaient donc comme têtes de colonne d'érudition Raoul Rochette et Letronne; ils étaient certainement capables d'en remontrer à tous les hellénistes de l'Europe. Letronne joignait à une vaste érudition, un de ces caractères bilieux, cassants, hargneux et inquiets, comme il s'en rencontre

Digitized by Google

peu. Persuadé de cette double vérité qu'il était très savant et qu'il avait un très mauvais caractère, il comprit bien vite qu'il ne serait jamais élu à l'Académie par ses confrères en érudition. Aussi profita-t-il, contre toutes les règles reçues, d'une circonstance favorable pour se faire nommer membre de l'Institut, *par décret du gouvernement*. C'était un acte arbitraire, qui lui fut souvent reproché, mais il n'en était pas moins membre de l'Institut. Le beau Raoul Rochette, comme on l'avait surnommé, infatué de tous ses mérites, ne manquait pas non plus d'une certaine morgue agressive, énergiquement soutenue par une parole élégante et incisive. Entre ces deux personnages, ayant des qualités et des défauts communs, surgit une haine implacable. Bientôt après, cette circonstance singulière se produisit : c'est que toutes les fois que Raoul Rochette publiait un livre sur un sujet quelconque d'érudition grecque, Letronne s'en emparait immédiatement pour le *démolir*, et Raoul Rochette en faisait autant pour les ouvrages de Letronne. Ces deux savants donnaient alors des preuves d'une érudition qui charmait l'Institut et les pays étrangers, mais qui jetait une indécision déplorable sur toutes les questions d'archéologie. Cette indécision devint encore plus grande, après la mort de Boissonnade qui, dans sa loyauté de bénédictin, prenait parti, de son vivant, pour celui des deux combattants qui lui semblait avoir raison. Hase, au contraire, gardait toujours un silence prudent Un jour cependant cette prudence fut mise en défaut par un concours de circonstances indépendantes de sa volonté et donna lieu, pendant une séance hebdomadaire de l'Académie, à une scène assez intéressante, à laquelle nous avons assisté. Les interlocuteurs étaient MM. Raoul Rochette, Letronne et Charles Lenormand.

Raoul Rochette, professeur d'archéologie, avait consacré plusieurs de ses leçons à faire connaître les procédés employés par les Grecs pour exécuter, dans leurs temples et leurs somptueuses habitations, des peintures murales. Ces leçons eurent un certain retentissement et furent publiées, avec accompagnement des textes grecs qui justifiaient l'opinion du savant professeur. Mais Letronne, dès ce moment, ne dormit plus jusqu'à ce qu'il eût pu réunir un nombre suffisant de citations grecques, pouvant servir à contredire complétement l'opinion de Raoul Rochette sur les procédés de peinture murale. Le témoignage d'un savant architecte, M. Hittorff, qui avait rempli une mission archéologique en Grèce, fut aussi invoqué par Letronne. Raoul Rochette ne se tint pas pour battu par les arguments du volume in-8° que venait de faire imprimer son adversaire; il annonça à l'Académie que le vendredi suivant il lirait un Mémoire en réponse au livre de Letronne. Letronne ayant connaissance du projet de lecture et ne voulant pas laisser le dernier mot à Raoul Rochette, prépara de nouveaux arguments à l'appui de l'opinion qu'il soutenait contre son cher confrère. Les textes grecs formaient la base de la discussion, et leur interprétation plus ou moins exacte pouvait donner tort ou raison à l'un des deux adversaires. Raoul Rochette, intimement lié avec Hase,

Digitized by Google

n'hésita pas à soumettre au contrôle de son confrère et ami la traduction qu'il avait faite des textes cités dans son nouveau mémoire. Hase approuva entièrement cette traduction, et ajouta : « Oui, oui! et même je me souviens que dans *Pausanias*, chapitre..., il y a encore un passage qui se rapporte à l'opinion que vous soutenez. » Raoul Rochette s'en fut, armé en guerre, et devint encore plus acerbe dans la réponse qu'il préparait à Letronne. Le même jour, à quelques heures de distance, Letronne, quoique presque antipathique à M. Hase, vint aussi le consulter sur les traductions des textes qu'il devait citer. Il reçut une réponse analogue à celle qui fut faite à M. Raoul Rochette, elle se terminait ainsi : « Oui, oui! je me souviens encore que dans tel auteur, vous trouverez ce texte très-important pour votre opinion... » L'atrabilaire Letronne s'en fut avec l'intention d'écraser son confrère de toutes les épithètes les plus mal sonnantes. Hase se croyait enfin délivré de l'obligation de donner son avis sur la peinture murale, lorsqu'un troisième membre de l'Institut, plus jeune, moins autorisé que les deux autres, mais ayant aussi des textes nouveaux à son service, vint également le consulter, afin de soutenir avec plus de force et en toute sécurité, une troisième thèse relative au même sujet. C'était Charles Lenormand, qui ayant été également chef d'une mission archéologique en Grèce, inspecteur de l'Opéra, etc., avait bien aussi le droit de dire son avis sur une question d'archéologie aussi intéressante. M. Hase trouva l'interprétation des textes nouveaux excellente, en indiqua d'autres utiles à Lenormand et donna congé à ce troisième helléniste. Enfin, le jour de la lecture des trois mémoires arriva. Raoul Rochette parla le premier, et, en déployant une érudition des plus étendues, prouva à Letronne qu'il n'était qu'un ignorant, un âne... etc. Letronne avait concentré toute l'aigreur habituelle de sa polémique dans sa réponse à Raoul Rochette : il prouva aussi, avec non moins d'érudition, que Raoul Rochette était moins qu'un ignorant, moins qu'un âne, moins qu'un... etc., et autres aménités du même genre.

M. Hase demeurait immobile dans son fauteuil. Enfin arrive Charles Lenormand qui, avec plus de modestie que ses deux confrères, commença par annoncer à l'Académie que s'il se permettait de soutenir une opinion contraire à celle de ses chers et savants confrères, Raoul Rochette et Letronne, c'est qu'il avait eu soin préalablement de prendre l'avis de M. Hase, dont l'autorité en ces matières devait être acceptée par tout le monde, et que l'avis favorable de M. Hase avait consacré son opinion. Raoul Rochette à ces mots bondit sur son fauteuil et s'écria : « Moi aussi j'ai consulté mon cher confrère Hase et..... Letronne ne lui en laissa pas dire davantage, et se levant avec impétuosité, s'écria : « Mais le texte grec que je considère comme le plus décisif pour mon opinion, m'a été indiqué par M. Hase. » Maître Hase, en entendant ces interpellations, se hâta de rassembler les papiers qui étaient devant son fauteuil d'académicien, prit son chapeau et quitta la séance en disant à voix basse à son voisin : *Ego sum*

Digitized by Google

Paulus silenciarius... la vérité n'a jamais valu la peine qu'on la dise. » Et il partit pour une excursion de quinze jours en Grèce, la seule qu'il ait jamais faite dans ce pays, dont les antiquités lui avaient valu une réputation si merveilleuse. La solution de la question des procédés des Grecs pour exécuter la peinture murale reste encore à décider, les trois honorables membres de l'Institut étant morts sans en avoir donné aucune à cette question intéressante. Quant aux Sociétés savantes de province, elles demanderaient aussi vainement l'*impulsion* qu'elles auraient pu recevoir par leur *affiliation* à l'Institut sur un sujet aussi important.

Malgré ses singularités de caractère, M. Hase n'en a pas moins formé, comme professeur de paléographie et de grec moderne, des élèves dignes de leur illustre maître. Citons entre autres notre compatriote Porcet de Sahune, dont la grande érudition n'est connue du public que par la *Correspondance de M. Doudan*, secrétaire et ami de la famille de Broglie. Cette Correspondance, très-curieuse et des plus intéressantes, publiée depuis peu de temps en plusieurs volumes in-8°, a évidemment été destinée à faire savoir à l'Europe que, pendant tout le règne de Louis-Philippe, il n'y a eu de vrais savants en France, que ceux qui étaient venus, avec sympathie, s'informer de l'état de la maladie nerveuse de M. Doudan et, en même temps, faire hommage-lige aux ducs et princes de Broglie, aux comte, comtesse et vicomtes d'Haussonville et de Staël, dans leurs salons de Paris, de Gurcy, de Vevey et de Broglie.

Il n'entre pas dans notre pensée de ne pas partager les sentiments de vive sympathie témoignés par M. Doudan à une famille qui compte un si grand nombre de membres illustres, mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter que les lacunes de sa Correspondance puissent donner lieu de penser qu'on ait gardé, dans les salons de la famille de Broglie, un silence aussi complet sur une partie des remarquables travaux qui ont concouru à la gloire de la France pendant un quart de siècle. Il nous suffira de rappeler les découvertes relatives à Ninive, à l'Egypte, des publications sur l'Inde et la Chine et même certains travaux qui concernent notre histoire nationale. Aucun des savants qui se sont fait remarquer dans ces différentes branches de l'archéologie, ne figurent dans la *Correspondance de M. Doudan*, sans doute parce qu'ils ne firent pas partie de son cercle intime.

Nous devons cependant citer d'autres élèves plus sérieux, formés aux leçons de M. Hase, tels que M. Miller, membre de l'Institut, qui lui a succédé comme professeur de grec; Brunet de Presle, Rossignol, François Lenormand, etc.

Mais revenons au Dauphiné, afin d'étudier avec attention l'influence que l'administration du baron Fourier put exercer sur le progrès des lettres, des sciences et des arts dans notre département, pendant les quatorze années de son administration aussi sage que bienveillante.

La Valonne.

Digitized by Google

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

(Suite)

IX

L'ALLEMAGNE a trop d'affinité artistique avec l'Autriche pour ne pas prendre place immédiatement après elle, bien qu'elle se présente dans des conditions d'infériorité très-marquée, mais qui lui ont été faites par des circonstances étrangères à notre travail et que nous ne ferons que rappeler brièvement.

L'Allemagne, on le sait, a refusé de prendre part à notre Exposition, du moins le Reichstag a décidé ainsi et, malgré de nombreuses réclamations, cette disposition a été maintenue en principe. Toutefois, au dernier moment, les artistes, peintres et sculpteurs, ont été autorisés à former une section avec les œuvres dont ils pouvaient disposer. On comprend aisément combien cette autorisation semi-officielle et tardive a dû avoir une fâcheuse influence sur le résultat. Ainsi d'un côté l'état latent et maladif dans lequel est resté si longtemps le projet d'exposition, de l'autre l'intention bien arrêtée du gouvernement allemand de se tenir à l'écart, ont empêché les artistes de se préparer en temps utile à la lutte; aussi sont-ils arrivés avec un très mince bagage, comme valeur surtout, et nous nous trouvons privé, personnellement nous n'en doutons pas, d'un certain nombre d'œuvres de mérite. C'est ainsi que W. Kaulbach, de Munich, l'un des premiers peintres de l'Allemagne et même de l'Europe, n'a pu envoyer que quelques portraits ou études, fort remarquables du reste, tandis qu'avec un peu de temps il lui eût été possible de réunir au moins les cartons des magnifiques travaux qu'il a exécutés pour le musée de Berlin.

Digitized by Google

A la suite de ce retour imprévu aux intérêts communs, il s'est produit un fait très regrettable. Le commissariat de l'Exposition avait réservé pour la ville de Paris en particulier une très vaste salle carrée attenante à la grande galerie du sud; c'est cette salle que, dans le premier moment de surprise et peut-être de satisfaction causée par l'adhésion partielle de l'Allemagne, on a attribuée à sa section des beaux-arts. Celle-ci s'est trouvée dans l'impossibilité de garnir convenablement un aussi grand local et les vides sont nombreux. Pour les cacher un peu, les Allemands ont eu recours à un genre d'exposition qui ne manque pas d'un certain intérêt: au centre de la salle, sur une longue table, se trouvent étalés un nombre assez considérable d'ouvrages illustrés par des artistes en renom, et les visiteurs éprouvent certainement du plaisir à venir auprès de cette table chercher le repos physique dont ils ont souvent grand besoin.

C'est cette salle que nous aurions voulu voir affecter à la section austro-hongroise qui y aurait trouvé une place digne d'elle et du public qui s'y presse; de son côté, la section allemande, installée dans le local qu'occupe actuellement la première, et par conséquent dans un espace plus restreint, aurait paru moins pauvre. Cette disposition était d'autant plus nécessaire, que la ville de Paris, privée de l'emplacement qui lui avait été primitivement attribué, s'est fait construire, au centre même des galeries des beaux-arts, un pavillon isolé avec jardin aux deux extrémités, ce qui fait très bon effet sans doute, mais ce qui a réduit d'autant les locaux attribués à toutes les sections, et, par suite, celui de l'Autriche-Hongrie est devenu tout à fait insuffisant.

Quoi qu'il en soit, ainsi que nous l'avons dit, il y a entre l'Allemagne et l'Autriche une similitude de caractère artistique qui les relie fortement. Munich particulièrement leur sert de trait d'union, et les bons et nombreux élèves du professeur de Piloty, déversent leurs œuvres de ce point central sur Vienne et sur Berlin.

En Allemagne, comme en Autriche, la peinture porte l'empreinte de la douceur, de la décence surtout. Des deux côtés, le culte de l'histoire est resté en honneur et si, pressée par la temps, l'Allemagne n'a pu produire cette fois que des portraits ou des tableaux de genre, nous avons gardé le souvenir des belles toiles qu'elle avait exposées en 1867, telles que: *Marie-Therèse nourrissant l'enfant d'une pauvre malade*, de Liezen Mayer; *Frédéric II dans le nuit du 14 octobre 1758*, (combat de Hochkirchen), de Menzel, et d'autres de Schottz et de Koller.

Digitized by Google

Parmi les peintres de genre, M. Knaus se présente en première ligne et ce n'est pas un nouveau venu. Nous connaissions déjà de lui *Le saltimbanque* et la *Petite paysanne cueillant des fleurs dans une prairie*, qui, malgré un excès sensible de détails, l'avaient signalé comme un artiste de talent, remarquable par son coloris doux et harmonieux, son incontestable habileté de composition et une grande vérité d'exécution.

Les cinq petits tableaux exposés cette année par M. Knaus ne font qu'affirmer ces qualités et nous permettent de constater que les défauts ont disparu.

La plus jolie et la plus amusante de ces toiles porte ce titre : *Un élève plein d'avenir*. Nous nous trouvons chez un vieux marchand d'habits, galons, rien n'y manque, pas même le cor de chasse, qui ressort au milieu des nippes et complète le bric-à-brac classique du métier. Le marchand, un juif du pays de Bade, si on en juge par sa houppelande, à la physionomie fine, intelligente et presque distinguée, est assis en face de nous, les jambes croisées ; il fume sa longue pipe en racontant quelque bonne ruse de sa façon à un jeune garçon accroupi près de lui sur un banc. La ruse est bonne, paraît-il, et le succès en est sûr, car le narrateur en sourit lui-même. Quant au gosse, il est tout yeux, tout oreilles, et rit de tout son cœur. On voit qu'il a parfaitement saisi la chose, car le mouvement de sa main indique qu'il complète la pensée de son maître ; ses joues sont empourprées, son nez, un vrai nez de finaud en herbe, est tout rutilant de plaisir ; il fera son chemin, nous ne saurions en douter un seul instant. Tout est vrai, naturel, simple et charmant dans cette petite toile, tout, y compris les bottes du marchand, que nous vous recommandons d'une manière toute particulière ; le pied n'est pas mignon, l'empeigne n'est pas luisante de cirage, les tiges portent des traces indiscutables d'usure, mais l'ensemble forme bien des bottes comme nous en avons tous vu quelque part.

Hélas ! si l'on rit ici, on pleure là-bas. Voici *L'enterrement* ; nous sommes en hiver et la saison est rude, le sol et les toits sont couverts de neige, le ciel est brumeux, c'est le froid noir et triste.

Le grand-père, les yeux en pleurs, pressant contre sa poitrine sa grosse bible, descend péniblement l'escalier accolé à la muraille ; au sommet, sous l'auvent de la porte, apparaissent deux paysans portant avec précaution le petit cercueil qu'une pauvre mère vient d'arroser de ses larmes pendant toute la nuit. Au pied, le pasteur attend, en murmurant ses prières, l'ange qu'il doit conduire à sa dernière demeure ; à sa gauche un groupe d'enfants,

Digitized by Google

filles et garçons, aux visages rougis par le froid, à la physionomie grave et étonnée, regardent avec anxiété cette scène lugubre; le vieux maître d'école, placé au centre du groupe, cherche à mettre un peu d'ordre dans son petit troupeau pour former le convoi; allez, braves gens, notre cœur est avec vous.

Plus loin, voici encore tout un petit monde d'enfants, mais ceux-là mangent, rient, s'amusent; c'est une *Fête d'enfants*. Malheureusement ceux-là singent un peu trop les grandes personnes, ils sont trop modernes; ce n'est pas tout à fait notre affaire.

Tout à côté on est sérieux, on tient conseil; ce sont les *Paysans délibérant*. Ceux-là ne font rien à la légère, ils se mettent à leur aise; chacun, à son gré, est debout, assis ou même à califourchon sur une chaise. Nous ne connaissons pas le sujet de la délibération, mais il doit être grave. Un vieux bonhomme a la parole, et au mouvement de sa main droite, on voit qu'il met les points sur les *i*; les autres l'écoutent avec attention, mais avec un calme significatif. Le sage, dit-on, doit, avant de parler, tourner sept fois sa langue dans sa bouche; soyez certains que ces bons paysans allemands fumeront une, deux, peut-être trois fortes pipes avant de prendre une détermination. Nous retrouvons encore là quelques bonnes paires de bottes. M. Knaus les réussit trop bien pour que nous songions à lui reprocher ce luxe de vieilles tiges.

Toutes ces excellentes petites toiles ont certainement déjà trouvé des propriétaires.

M. Pilz, dans *La leçon de Gymnastique*, a cherché à marcher sur les traces de M. Knaus et se trouve en bon chemin.

Un maître d'école, à l'air imposant et convaincu, fait exécuter des exercices gymnastiques à ses écoliers formés sur un rang; il démontre lui-même les mouvements; tous les yeux sont fixés sur lui; bras et jambes attendent le commandement. Il ne s'agit pas de plaisanter, d'autant plus qu'il y a des spectateurs; en première ligne, c'est un vieux militaire que l'âge n'a guère respecté, mais qui est expert en la matière; plus loin quelques personnages de l'endroit, le bourgmestre peut-être, puis les spectateurs obligés de tous les petits spectacles en plein vent, les femmes qui vont au lavoir, des enfants qui mangent leur tartine, les chiens sans emploi et les chats qui n'ont pas à se préoccuper de leur nourriture.

Tout ce monde présente des types très variés et bien réussis, malheureusement la perspective fait un peu défaut; on voit que

Digitized by Google

l'artiste a soigné son premier plan, et il a eu bien raison, et que le fond est un peu resté à l'état d'ébauche. Il y a là une simple retouche à faire.

M. Becker nous montre *Albert Dürer à Venise.* Plusieurs personnages sont assis auprès d'une table. Les uns examinent les cartons du grand artiste allemand, les autres boivent à sa santé, lui-même occupe le centre du groupe; à gauche se trouve debout et appuyée sur sa guitare, une jeune chanteuse à la figure douce, gracieuse et sympathique; elle a cessé ses chants pour porter toute son attention sur le célèbre peintre, et l'on voit aisément qu'elle le trouve fort de son goût. Quant à lui, il se préoccupe peu de ce qui se passe autour de lui, il est tout entier à cette charmante jeune fille, mais c'est au point de vue de l'art qu'il l'examine: sa physionomie si fine et si intelligente s'illumine, il vient de trouver un nouveau sujet d'étude; pour lui la femme a disparu et il reste un type charmant qu'il fixe dans ses souvenirs.

M. Becker a su nous dire tout cela dans cette composition où nous trouvons, sous un coloris bien entendu, beaucoup de douceur, de naturel et de vérité.

Nous retrouvons ici le nom de M. Defregger dont nous avons déjà parlé à l'occasion de la section autrichienne. Cet artiste est, comme M. Mackart, élève de Piloty, de Munich, mais il a de moins hautes visées que le peintre viennois et il se contente de petites toiles qui sont toujours bien accueillies par le public.

Cette bonne grand'mère qui, avant de donner la pâtée à ses cinq petits enfants, garçons et filles, leur fait réciter *Le Benedicite*, est bien naturelle; elle fait la prière avec attention et bienveillance surtout, prêtant son aide afin de repondre aussitôt que possible à l'impatience des jeunes affamés. Les mioches ne sont pas moins bien traités et l'on voit à leurs mines joyeuses et rebondies, à leur petit air propret, que la nourriture et les soins ne leur manquent pas.

M. Defregger n'a pas été moins heureux dans son second tableau, *La Visite.* Deux jeunes paysannes, à l'air le plus avenant du monde et coiffées de chapeaux de haute forme, viennent, en passant, visiter des parents; l'une d'elles, munie d'un bon parapluie de coton rouge, présente en souriant une poire à l'enfant que sa parente tient dans ses bras; le mari de cette dernière s'est avancé au devant d'elle, mais sans quitter sa pipe, bien entendu, comme un bon Badois qu'il est. On voit qu'il est heureux de cette visite; du reste la joie se peint sur tous les visages et l'on éprouve du plaisir à voir si bonne et si franche amitié. Nous reprocherons

Digitized by Google

seulement à M. Defregger d'avoir, dans ces deux toiles, trop abusé peut-être des couleurs noires qui les rendent un peu dures et peuvent en diminuer le charme.

La peinture claire est représentée dans la section allemande par *Une Banque populaire en faillite,* de M. Bokelmann, qui met en relief un petit coin des misères du jour.

Une façade élégante, voire même à colonnes, parfaitement propre à attirer les regards et à flatter l'amour-propre des badauds, ainsi se présente la *Volks-bank*, l'office de prédilection des petites bourses. Au centre s'ouvre un large escalier dans lequel s'agite un populaire en désarroi : vieilles femmes au grand châle à carreaux, jeunes ouvrières coquettes jusque dans les mauvais jours, servante en tenue du matin, concierges des deux sexes, bourgeois aux modiques rentes, tous petites gens qui ont l'habitude de regarder bien plus aux gros intérêts qu'à la solidité du placement; on s'interroge, on suppute le bilan, tout le monde parle à la fois, l'orage gronde sérieusement. Ah ! si l'on tenait le directeur, il en verrait de dures ! mais il est probable qu'il connaît son affaire et a déjà passé la frontière.

Devant la porte, dans la rue, des groupes de personnages plus importants, dames et messieurs, s'entretiennent de la catastrophe, mais plutôt en curieux qu'en gens intéressés ; sur le bord du trottoir, une hotte renversée annonce que son propriétaire est parmi les victimes et a pénétré des premiers dans la maison.

Ce tableau est un peu sec de coloris et d'exécution, mais il est amusant. Ces types de malheureux décavés sont très-naturels, et bien des visiteurs du dimanche qui rient de si bon cœur en les regardant, pourraient bien aussi, un de ces jours, offrir le même spectacle à d'autres.

M. de Piloty, le professeur distingué de Munich, et un médaillé de l'exposition de 1867, a envoyé une petite toile d'histoire : *Wallenstein se rendant à Egra.* Le héros autrichien, si bien chanté par Schiller, après voir été la terreur de l'Allemagne et avoir battu les Suédois en maintes rencontres, est enfin vaincu par eux à Lutzen en 1632, et grâce aux efforts de ses ennemis personnels et des courtisans jaloux de sa gloire, il ne tarde pas à être disgracié par Ferdinand II qui lui devait certainement la conservation de son empire, et se retire, entouré de son fastueux cortége habituel, à Egra, dans le but, disent les uns, de chercher un abri chez les Suédois; avec l'intention, soutiennent les autres, de faire ses préparatifs de vengeance contre l'empereur.

Wallenstein est assis dans un carrosse bas, dont les panneaux

Digitized by Google

disparaissent sous de riches tentures de damas rouge; aux quatre angles marchent des reîtres aux lourdes armures; une colonne de ces mêmes hommes d'armes précède la voiture, une autre la suit; un officier de confiance, placé un peu en arrière, surveille la marche du convoi.

Le général se tient accoudé près de la portière grande ouverte et nous fait presque face; sa figure est belle et énergique, mais pâle et altérée. Dans cette tête, si souvent exposée sur le champ de bataille, s'agitent mille projets. Sur cette physionomie sévère et attristée, on lit l'incertitude; faut-il fuir ou bien lutter contre l'orage?

M. de Piloty a très bien rendu ces sentiments divers; les détails sont très-soignés, il n'y a pas jusqu'aux murailles de la ville, qu'on aperçoit dans le lointain, qui n'aient été l'objet d'une attention particulière. Le coloris est doux, bien fondu, et rien ne vient nuire à l'effet du personnage principal. C'est une bonne petite page d'histoire et nous la complétons en disant que l'empereur ne laissa pas longtemps son ancien général à ses réflexions, car il le fit assassiner peu de temps après son arrivée à Egra. De là les diverses versions qui se sont produites sur les projets de Wallenstein.

Dans les tableaux de genre, nous pourrions citer encore: *une Cour arabe au Caire*, petite toile dans laquelle nous trouvons beaucoup de relief et de vérité; l'arabe et son bourriquaud sont tout à fait naturels.

Cette section possède aussi quelques bons portraits tels que celui du docteur Becker, par Schrader; celui de M. Wortmann par M. de Gebhardt, et dont la ressemblance est indiscutable.

Mais le plus remarquable de tous est celui de *la Princesse Elisabeth de Carolath-Beuthen*, par M. Richter.

La princesse n'est pas tout à fait belle, mais elle est mieux que jolie; on sent que le peintre ne l'a pas flattée et a cherché sourtout la ressemblance; sa physionomie distinguée, même un peu hautaine, mais sans raideur, indique la femme du monde qui a droit aux hommages respectueux.

Une robe de soie blanche, peut-être un peu trop cendrée, agrémentée de dentelles et parfaitement rendue, fait ressortir sa taille élégante; elle est assise auprès d'une cheminée, dans la pose la plus naturelle; à son côté est fièrement accroupi un de ces gros et magnifiques chiens au poil ras et fauve clair, dont les types se trouvent dans les belles races du nord.

Ca tableau serait excellent si l'œil n'était pas forcément sollicité

Digitized by Google

et même gêné par un détail qui a échappé, on ne sait comment, à l'artiste, et qu'il serait facile de corriger. Dans la cheminée brille un feu au charbon tellement ardent qu'il fait grand tort au sujet principal; mais il y a bien pis encore, la robe et les dentelles de la princesse sont tellement près de ce foyer embrasé, qu'une catastrophe est imminente; aussi le visiteur est inquiet malgré lui, il sera presque étonné s'il n'en trouve pas le lendemain la triste nouvelle dans la *Gazette de Cologne*. Croyez-nous, herr Richter, si vous voulez éviter un malheur dans l'hôtel du prince de Carolath-Beuthen, jetez un peu de cendres sur ce terrible brasier.

Nous avons dit que l'Allemagne avait complété son exposition au moyen d'ouvrages illustrés de genres divers, auxquels des artistes de talent ont attaché leur nom. Les principaux sont :

Le *Faust* de Gœthe, par Liezen-Mayer et Seitz, *Roméo et Juliette* de Shakespeare, par F. de Piloty; puis des esquisses de la vie allemande par Enhuber et des vues pittoresques de Nuremberg, par Ritter; mais en général les dessins sont reproduits par la photographie et les ouvrages exposés sont plus particulièrement remarquables au point de vue de la reliure et de la typographie. On aurait certainement pu donner beaucoup mieux.

La sculpture allemande, du moins le mince échantillon que nous avons sous les yeux, ne saurait captiver longtemps l'attention; nous nous contenterons donc de citer *La Sorcière*, de M. Cauer, statue en marbre, plus fine et plus gracieuse qu'on ne les fait ordinairement au delà du Rhin.

Ce n'est pas une de ces vieilles sorcières ridées, repoussantes et dépenaillées, comme nous sommes habitués à les voir, que nous présente M. Cauer; la sienne a bien quelque part le serpent et la chouette traditionnels, mais elle est jeune, jolie, presque belle malgré son air soucieux. C'est plutôt une *Zauberin*, une charmeuse, qu'une sorcière, et certainement sa clientèle doit être nombreuse.

Maintenant que nous avons épuisé les pays allemands, de l'Adriatique à la Baltique, nous devons, pour ne pas être obligé de revenir plus tard en arrière, visiter de suite la section russe; ce n'est pas, d'ailleurs, une bien grosse affaire.

X

La Russie est une nation d'origine trop récente pour avoir une place marquée dans l'histoire des beaux-arts; mais, grâce aux apti-

Digitized by Google

tudes particulières dont elle est douée pour s'assimiler les langues et les arts étrangers, et à l'impulsion donnée par Potemkin et la grande Catherine, cette nation est parvenue, sinon à se créer une école originale, du moins à former un noyau d'artistes distingués.

Jusqu'à ces derniers temps, la peinture russe s'était surtout adonnée aux sujets religieux, et MM. Reimers, Bizzoni et Sokolof, nous avaient montré d'excellentes toiles. Maintenant elle réussit également bien les œuvres d'histoire ou de genre. Son exposition est nombreuse et se présente dans une bonne moyenne, mais on sent l'influence étrangère et, étant donné le caractère superficiel des Russes, nous pensons que cette influence persistera bien longtemps encore, sinon toujours. D'un autre côté, comme tous les nouveau parvenus, la Russie manque souvent de bon goût, mais jamais de prétentions. Ces deux défauts, joints à des considérations politiques et d'amour-propre comme il s'en glisse aujourd'hui partout, viennent de donner lieu à un fait que nous considérons comme infiniment regrettable et même comme un scandale artistique; c'est à l'occasion d'un immense tableau ayant pour titre *Les torches vivantes de Néron.*

Il est généralement admis que Néron fut l'auteur de l'incendie qui, en l'an 64 de l'ère chrétienne, consuma environ les deux tiers de Rome. Suétone et Dion l'affirment, et avec un monstre comme le fils d'Agrippine, le fait n'est pas invraisemblable; mais cependant, il n'est pas prouvé. Ce qui a surtout donné lieu à ce soupçon, bien que Néron fût absent au moment où commenca l'embrasement, c'est qu'il profita immédiatement de cet épouvantable désastre pour étendre l'enceinte de son palais jusqu'aux Esquilies, et qu'il y déploya un tel luxe de marbre, d'or et de pierreries, qu'il l'appela *le Palais doré.*

L'empereur n'ignorait pas le soupçon qui pesait sur lui et il se hâta d'en rejeter l'odieux sur les chrétiens, déjà fort nombreux dans Rome. Tacite, l'historien qui présente le plus de garanties de véracité, nous a fait connaître le détail des tourments qu'il fit endurer à la plupart d'entre eux dans ses propres jardins. Les uns étaient couverts de peaux de bêtes et livrés à des chiens affamés; les autres étaient attachés à des croix; un certain nombre furent enfermés jusqu'aux épaules dans des sacs enduits de résine, et Néron s'en servit la nuit comme de flambeaux, pour éclairer ses jardins pendant les fêtes qu'il donnait au peuple.

C'est ce dernier acte de barbarie d'un empereur féroce jusqu'à la rage, que reproduit le tableau dont nous allons nous occuper.

A gauche nous apercevons un coin du palais doré, avec ses

Digitized by Google

galeries et sa colonnade qu'ont envahies les courtisanes et les favoris qui font la société habituelle de l'empereur. Ce dernier, étendu dans sa chaise portée par huit esclaves nègres, tient en laisse un léopard apprivoisé et descend vers les jardins. Au pied des galeries et de l'escalier, le peuple, c'est-à-dire des femmes à moitié nues, des hommes qui ne sont pas plus vêtus, les uns étendus, les autres couchés, tous dans des poses aussi étranges qu'invraisemblables, attendent d'un air ennuyé et sans le moindre enthousiasme le spectacle auquel ils sont conviés et dont l'arrivée de l'empereur doit fixer le commencement. Comment Néron, qui adore l'imprévu et recherche avec ardeur les scènes sanglantes, ne songe-t-il pas à lancer son léopard et quelques-uns de ses camarades sur cette populace hébétée? C'est que lui-même a l'air ennuyé et maussade, et qu'avant même d'avoir joui du pectacle qu'il a préparé avec son raffinement de cruauté habituel, il en semble déjà fatigué. Ce spectacle est cependant bien digne de lui: dans les jardins, au pied même du palais, par conséquent à droite du tableau se dresse une rangée d'énormes pieux; au sommet de chacun d'eux se trouve fortement attaché un des malheureux chrétiens dont la tête seule émerge du sac résineux dans lequel il est emmailloté. Les sinistres exécuteurs, les uns au pied des pieux, les autres montés sur des échelles, achèvent les préparatifs et mettent le feu à ces flambeaux humains.

Pouah! ne sentez-vous pas cette affreuse odeur de chair brûlée? Eh bien! voilà le spectacle réservé à cette populace avinée, à cet empereur en démence, et le peintre russe ne nous fait grâce d'aucun détail, il ne cherche pas à nous cacher ces pauvres victimes; il faut que nous partagions jusqu'au bout leur supplice.

Que pensez-vous de cette énervante composition qui rappelle les plus mauvais jours du christianisme et de l'empire romain? Pour en compléter l'aspect, nous devons signaler le manque absolu de relief, de proportions et surtout de perspective, un coloris mou et inégal, un dessin fort incorrect. Nous n'en finirions pas si nous voulions relever tous les détails en souffrance, car nous trouvons là tous les défauts d'un artiste dont la présomption déborde le talent, dont l'ambition et la confiance en lui-même ne nous offrent aucune garantie pour l'avenir. Nous dirons plus, il doit lui manquer un sens et pas un des moins importants, car il a fait inscrire en exergue sur le large cadre de son tableau :

En haut : *Et lux in tenebris lucet*,

En bas : *Et tenebræ eam non comprehenderunt*.

Digitized by Google

Ce qui, en présence de ces *torches vivantes*, vous paraîtra sans doute, comme à nous, une plaisanterie de fort mauvais goût.

Nous sommes obligé de faire encore remarquer que, dans cet étrange tableau, le crépuscule règne dans toute la partie de droite, tandis qu'il fait grand jour dans celle de gauche.

M. Semiriadski, l'auteur de cette vaste et triste toile, est Russe-Polonais, mais il habite Rome; nous ne connaissions pas encore son nom, et, pour la première fois qu'il apparaît sur une grande scène, il a voulu produire son effet, mais cet effet, il l'a demandé à un drame sanglant comme le font tous ceux qui, ne possédant pas en eux-mêmes les ressources d'exécution suffisantes, sont obligés de recourir aux subterfuges auxquels se laissent toujours prendre les masses ignorantes.

Ce drame, l'artiste ne le cherche pas dans l'histoire de la Russie ni dans celle de la Pologne qui ne manquent pas cependant d'épisodes émouvants; il laisse également de côté la Rome des rois, la Rome républicaine, et c'est à la Rome des empereurs qu'il demande son sujet. Là, sur qui fixe-t-il son choix? Sur Néron, celui de tous les empereurs qui a laissé le nom le plus odieux, le plus exécré, et, dans la vie de cette bête féroce, il s'arrête précisément à un acte de sauvagerie qui fait honte à l'humanité et qui révolte profondément non-seulement ceux qui s'honorent d'être chrétiens, mais tous ceux qui sentent battre leur cœur dans leur poitrine, quelle que soit d'ailleurs leur religion.

Comment M. Semiriadski, avec son talent réel mais encore très-limité, a-t-il pu se faire illusion au point de penser un seul instant qu'il venait d'enfanter un chef-d'œuvre? comment la Russie a-t-elle pu le croire et pousser l'aveuglement jusqu'à faire une question d'amour-propre national, d'une affaire essentiellement artistique et personnelle? La politique s'en est mêlée au moins autant que les convenances de relations, et, en fin de compte, il s'est trouvé une commission assez oublieuse de la justice et assez faible, pour accorder à M. Semiriadski une des dix grandes médailles d'honneur. Que diront les neuf autres titulaires de la même récompense? Surtout, que fera la Russie de cette immense et affreuse toile qui, selon nous, ne peut trouver place que dans les mines de la Sibérie? Nous ne vous étonnerons pas, je suppose, en vous disant que la foule n'a pas l'air de partager notre opinion et qu'elle se presse devant les *Torches vivantes*. Combien de gens se pressent aussi sur la place de la Roquette les jours d'exécution! Combien restent partout inconscients du bien et du mal, du beau et du laid, et font comme les moutons de Panurge!

Digitized by Google

M. Semiriadski a encore à son actif deux autres grandes toiles, et couvre à lui seul tout un vaste pan de muraille. Il pourrait donc se faire qu'en dehors même de la pression nationale, il ait été coté et récompensé d'après la surface de ses œuvres.

Un *Naufragé Mendiant* et la *Coupe ou la Femme*, tels sont les titres de ces deux tableaux.

Dans le premier, nous voyons une belle femme, tout de jaune habillée, qui descend, non sans quelque difficulté, les escaliers qui la séparent d'une espèce de gondole fort enguirlandée ; elle s'appuie sur l'un de ses esclaves, tandis qu'un autre détache le bateau. Au moment où elle va s'élancer sur le bordage, elle se trouve, sur le quai inférieur, en présence d'un pauvre diable, aussi long que maigre, vêtu d'un simple caleçon de bain, et qui tient devant lui une pancarte carrée sur laquelle sont probablement représentées les circonstances de son naufrage. Il ne faudrait pas grand'chose pour qu'on se crût sur le pont des Arts. Sur le quai supérieur, trois ou quatre gamins n'ayant pour tout vêtement que l'atmosphère, se vautrent sur le sol avec une évidente satisfaction.

Que diable peut bien vouloir signifier cette scène bizarre ?

Le deuxième tableau comprend un personnage important assis sur un canapé, la main droite appuyée sur une sorte de vase ou de pot cassé qu'on cherche vainement à définir. A droite, un habitué de la maison se balance sans façon, les genoux appuyés contre une chaise ; à gauche, un officieux tire avec effort une jeune fille nue pour la présenter au maître. La pauvre enfant résiste de son mieux et cherche à se cacher derrière son cornac ; elle a bien raison dans l'intérêt de sa pudeur et de l'artiste lui-même. Encore un point d'interrogation : ce qu'on nous a dit, bien plus que ce que nous avons vu, nous fait penser que M. Semiriadski pourrait être appelé un jour à prendre rang parmi les bons peintres, mais il a de rudes défauts à corriger et de grosses qualités à acquérir. Puisse la distinction dont il vient d'être prématurément l'objet, ne pas le maintenir dans la mauvaise voie où nous le trouvons engagé aujourd'hui !

Quittons enfin ces œuvres médiocres auxquelles nous avons dû forcément nous arrêter plus que nous ne l'aurions voulu, en raison du bruit qui s'est fait autour d'elles ; tournons-leur simplement le dos et nous les oublierons très-volontiers, car nous trouvons devant nous une excellente statue *la Mort de Socrate*, et au-dessus un tableau infiniment meilleur que les *Torches vivantes*, qui lui font face, mais qu'on a mal placé et sur lequel on

Digitized by Google

n'a pas appelé l'attention du public. En voici le titre : *Nicolas Copernic démontrant le système du monde aux hommes illustres de son temps. (Rome, an 1500).*

Debout sur une chaise basse, Copernic explique à un auditoire peu nombreux, mais des mieux choisis, le résultat de ses recherches astronomiques, résultat qui ne tend à rien moins qu'à renverser de fond en comble le système de Ptolémée. Sa figure douce et intelligente ne laisse aucun doute sur sa profonde conviction, mais il n'ignore pas la résistance qu'il doit trouver sur son chemin, aussi ne s'adresse-t-il pas encore au public, mais à un certain nombre d'hommes d'élite et susceptibles de le comprendre. Ces hommes sont, les uns debout, les autres assis près de lui ; ils l'écoutent avec attention, mais s'entr'aident pour bien saisir les raisonnements abstraits du jeune astronome. Nous les connaissons tous : c'est Castiglione, un des plus célèbres littérateurs italiens de la cour de Léon X, et qu'il ne faut pas confondre avec le peintre du même nom, plus connu sous le nom de *Grechetto* ; c'est le Perugin, le maître de Raphaël, du Pinturicchio, de Ghiberti, et de tant d'autres peintres célèbres ; c'est encore Michel-Ange, le maître de tous les sculpteurs passés et à venir ; puis le Bramante, le premier architecte de Saint-Pierre de Rome, l'ami de Jules II ; César Borgia, le digne fils d'Alexandre VI; Michelozzi, Dominik-Maria, le Frescator et plusieurs autres encore. Quelques cardinaux assistent également à cette réunion et ne paraissent pas les plus faciles à convaincre, à en juger du moins par les explications que leur donnent leurs voisins.

Tous ces personnages sont de grandeur naturelle et bien rendus, la composition est bien entendue, les poses sont variées comme les physionomies, un coloris harmonieux complète cet ensemble calme, agréable à l'œil, intéressant pour l'esprit. M. Gerson, l'auteur de cette excellente toile, fait beaucoup moins de bruit que M. Semiriadski, mais donne infiniment plus de plaisir aux amateurs de vraie peinture.

Laissons de côté les grands tableaux, il y en a bon nombre de petits dignes de toute notre attention ; en voici un qui est charmant : *Retour de l'école paroissiale*, par M. Liluelznd. Nous sommes dans une vaste cuisine de campagne, une bonne vieille femme jette du bois dans l'âtre et prépare une bonne flambée ; son mari, assis sur un escabeau, contre le mur, raccommode un filet en fumant sa pipe. La porte s'ouvre tout à coup et une jeune femme s'avance précédée de sa petite fille et suivie du frère de cette dernière. La petite fille est joyeuse, elle s'élance vers ses

Digitized by Google

grands-parents en brandissant à la main l'image qu'elle vient de recevoir au catéchisme; quant au petit garçon, il a médiocrement mordu aux leçons de M. le curé; il s'en repent peut-être, mais c'est un peu tard. La tête basse, il cherche à se défiler derrière le jupon de sa maman et regarde en dessous la mine que va faire le grand-papa. Celui-ci lève la tête, sans quitter sa pipe; d'un coup d'œil il a saisi la situation, et l'on voit aisément qu'il y aura récompense pour la jolie et laborieuse enfant, et indulgence, puis pardon pour le paresseux repentant.

Cette petite scène de famille est délicieuse, très-naturelle et parfaitement exprimée.

En voici une autre qui n'est pas moins douce à l'œil, M. Edelfeldt nous montre *Blanche de Namur, reine de Suède, et le prince Haquin.* Cette jeune, jolie et gracieuse reine joue avec son fils, un enfant de cinq ou six ans; elle est assise et vêtue d'une longue robe collante, en satin blanc, à manches de velours rouge; le jeune prince est à cheval sur les genoux de sa mère et lui tend les bras; tous les deux sont blonds, ils sourient, s'aiment et sont heureux.

Bien d'autres mères s'arrêtent devant ce petit tableau où elles retrouvent les joies de leur intérieur.

Après le dîner, M. Becker nous conduit dans un autre intérieur; nous y trouvons des ouvriers qui achèvent leur repas; il y a même deux jeunes ménages et tous deux vivent avec les grands-parents, à la grande satisfaction des bambins, car le grand-papa a pris son violon, et une petite fillette, dont la santé ne donne certainement aucune inquiétude, saute à cœur joie, sans se soucier de la mesure, et il faut voir comme toute la famille la suit, la mange des yeux. C'est bien la récréation pour tous *après le dîner.*

M. Becker nous donne encore une autre petite scène fort bien réussie; il s'agit d'une *Partie de piquet.* La scène se passe à l'auberge; deux joueurs attablés dans la grande salle commune, se trouvent arrêtés par un coup embarrassant. L'aubergiste intervient mais ne paraît pas de force à éclairer l'affaire; un bon petit bourgeois de la localité, assis tout près de la table, abandonne pour un instant la lecture intéressante de la feuille publique, pour assister au débat; mais, en homme prudent, il se garde bien d'intervenir.

Au fond de la salle la marmite bout dans une vaste cheminée, et au milieu de la salle, la ménagère, qui a bien d'autre besogne que de s'occuper d'une partie de cartes, nettoie sa batterie de cuisine avec une ardeur qui fait plaisir à voir; tout cela est très-bien fait.

Digitized by Google

On doit bien penser que dans la section russe on rencontrera quelques paysages où la neige et la glace jouent un rôle important ; il y en a effectivement plusieurs, mais tous ne sont pas également heureux. Ainsi, voilà M. Jacoby, un artiste distingué, qui, sous le titre de *Noce dans le palais de glace, construit sur la Neva pendant l'hiver de 1741*, nous offre une espèce de mascarade que nous ne goûtons nullement. On a beau vouloir s'amuser, quand on a froid au bout des doigts et au bout du nez, il est difficile de se faire illusion.

M. Mechtcherski, a beaucoup mieux réussi. Il nous montre une *Forêt en hiver*, mais il a bien soin de n'y pas mettre de promeneurs; le seul être vivant qu'il ait voulu admettre, c'est une pie ou quelque chose d'approchant, qui a l'habitude de ce climat peu tempéré. Le devant de la toile est occupé par une pièce d'eau d'où l'on a commencé à extraire des blocs de glace; au delà s'étend la forêt, blanche de neige, grisâtre de brume, froide, triste, dépouillée, échevelée, glacée... Brrrr! c'est fort bien fait, mais nous sommes bien plus à notre aise avec *les Faucheurs (gouvernement de Koursk)*, de M. Orlowski. Il fait bon voir dans cette vaste plaine, tous ces braves gens ardents au travail ; le blé tombe sous les faucilles, les gerbes s'entassent, et bientôt peut-être elles iront remplir les sacs que Kertch et Odessa doivent diriger sur Marseille.

Ces faucheurs et ces glaneuses aux couleurs voyantes sont parfaitement réussis. Ce sont bien les types du pays ; seulement ils ne sont peut-être pas assez nombreux pour l'espace qu'ils occupent; de plus M. Orlowski aurait pu avec avantage détailler un peu plus l'horizon qu'il cache sous une teinte nuageuse grisâtre, un peu trop en opposition avec la teinte jaune doré du premier plan.

Nous aurions encore bon nombre de jolies petites toiles à citer, telles que la *Salle d'attente d'un médecin*, de M. W. Makowski, ou *Une route dans la forêt*, de M. Indholm, mais nous ne devons pas nous laisser entrainer. Signalons seulement un très-bon *portrait de M. Grigorovitch*, par M. Kramskoi. Nous avons eu un très-grand plaisir à retrouver là une ancienne connaissance. M. Grigorovitch était, à l'Exposition de 1867, le commissaire de la Russie pour le gouvernement de Moscou, et le hasard nous ayant mis en relation quelque temps après, nous apprîmes de lui quelques-unes de ces petites tyrannies administratives qui se reproduisent dans toutes les expositions et qui ont pris un formidable développement en l'an de grâce 1878.

Digitized by Google

En fait de sculpture, nous avons eu déjà l'occasion de parler de *la Mort de Socrate*, fort bonne statue en marbre de M. Antokolski; ce même artiste expose un buste très-réussi de Pierre le Grand. Ajoutons à cela deux petits groupes destinés à se faire pendant : *Paysan en détresse*, pauvre homme qui vient sans doute de perdre sa femme et qui pleure sur la tête de son enfant placé entre ses genoux, et *la Leçon de lecture*, ou *la Mère apprenant à lire à sa petite fille*. Ces deux œuvres, très-finies et de bon style, sont dues au ciseau de M. Tchijoff.

CLAUDIUS.

Notre correspondant nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Quand j'ai commencé l'étude de la galerie des beaux arts à l'Exposition universelle, mon but était de faire un travail tout personnel se reliant à d'autres exécutés antérieurement et pouvant servir de base à ceux de l'avenir.

La *Revue du Dauphiné et du Vivarais* ayant bien voulu m'offrir l'hospitalité, j'ai pensé qu'il était indispensable de compléter par quelques indications historiques une nomenclature qui, sans cela, eût été trop aride et ne se fût pas très-sensiblement écartée d'un catalogue.

De cette disposition il est résulté que mon compte-rendu a pris les proportions d'un gros volume. Je ne vous ai parlé, jusqu'à présent, que de l'Autriche, de la Hongrie, de l'Allemagne et de la Russie, mais mon manuscrit comprend encore la Suède, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et la France, c'est-à-dire le lot le plus considérable.

Continuer mes envois serait donc, il me semble, non plus seulement une indiscrétion, mais un abus de l'aimable accueil qui m'a été fait, et dont je suis très reconnaissant à vous d'abord et à ceux de vos collaborateurs ordinaires dont j'ai trop longtemps déjà occupé la place.

Veuillez agréer, etc.

CLAUDIUS.

Digitized by Google

RÉCITS DU VIVARAIS

Un Monitoire au siècle dernier

Votre imagination n'a-t-elle jamais évoqué du sein des siècles où elle repose, l'image de la vieille cité que vous habitez, où vous êtes né, avec ses remparts crénelés, ses tours où veille l'homme du guet, ses pignons, son couvre-feu, ses assemblées populaires, ses émeutes, avec sa physionomie si vive et si tranchée du temps passé? Pour moi, il m'a semblé bien souvent voir revivre les ombres de ceux qui ne sont plus; bien souvent j'ai repeuplé la ville du moyen âge, aux rues étroites et tortueuses, aux maisons fortifiées. Dans le silence de la nuit j'ai entendu le cri de veille des sentinelles se répondant du sommet des tours; j'ai écouté avec effroi le sourd grondement de l'émeute éclatant à propos d'un édit onéreux; j'ai vu la place publique emplie de *populaire*, acceptant de son seigneur, — et souvent les lui imposant, — les droits et les franchises qui doivent sauvegarder son existence.

N'avez-vous jamais demandé à nos vieux monuments le secret que gardent leurs murs, brunis au soleil de tant de siècles? Que de drames, sanglants peut-être, dans ce vieux château aujourd'hui l'asile du pauvre!...

N'entrevoyez-vous pas sous ces voûtes aux profondeurs assombries, ces hommes vêtues de la saye gauloise, dont le bras, aux chairs bronzées par le feu, laisse retomber un lourd marteau sur le métal amolli?...

Ce sont les mineurs du XIIIe siècle, qui frappent à l'effigie des évêques de Viviers, l'argent que les serfs du domaine vont arracher aux entrailles de nos montagnes.

Et sur ce sol que vous foulez chaque jour, sur cette place publique qui n'a pas changé d'aspect depuis le XVIe siècle, que

Digitized by Google

de sang répandu, aux mots si mal compris de liberté et de religion !...

Mais cette église devant laquelle vous passez indifférent, elle a a été un jour le dernier refuge de vos aïeux, le lieu d'asile inviolé qui les a sauvés de la mort! Entendez la mousquetade. C'est en plein XVIe siècle (1581). La ville est prise; les sectateurs de Calvin la livrent au pillage. Ecoutez le pétillement de l'incendie. Voyez cette foule..... des enfants, des femmes, des vieillards. Ils fuient la mort, ou l'outrage, plus terrible que la mort. La maison de Dieu ouvre ses portes, et la fureur ennemie hésite et s'arrête devant l'asile sacré.

Mais l'œuvre de destruction continue. Pendant qu'au dedans gémissent les veuves, les orphelins, les vieillards désormais sans enfants, au dehors tombent, sous le marteau impie des farouches sectaires, les riches ornements que l'art a prodigués pendant des siècles à l'antique édifice. Dentelles de pierres, riches sculptures, niches aux délicates moulures, gargouilles symboliques, statues de saints vénérés, rien n'échappe à la haine des démolisseurs qui croient détruire à jamais l'idolâtrie papiste.

Parfois, le soir, quand les vitraux flamboient dans la sombre nuit, mon imagination m'a transporté au milieu d'une de ces mises en scène terribles qu'au moyen âge l'Église, dans un but de justice et de vérité, avait instituées pour frapper l'imagination populaire.

Je veux parler du MONITOIRE.

Vous savez ce que c'est que *jeter le monitoire*, et votre enfance a dû frémir souvent au récit que vous en a fait quelque vieillard encore tremblant au souvenir de la lugubre cérémonie.

Un crime a été commis. Ce crime reste impuni, car le meurtrier est inconnu ; c'est à l'Église que la société demandera le moyen d'atteindre le coupable.

C'est au milieu de la nuit. La maison de Dieu, ce jour-là tribunal vengeur, est sinistrement éclairée. La foule morne emplit les nefs à moitié plongées dans l'ombre que projettent les hauts piliers et les voûtes surbaissées.

Au milieu de l'église, sur une estrade, est exposé un cadavre, le corps de la victime. Ses blessures béantes dénoncent le meurtre. Le défilé commence, et malheur à celui qui n'y paraîtra pas. Il trahira son crime en voulant échapper à l'épreuve. L'épreuve ! ... Tous les assistants la connaissent. Cette plaie déjà tuméfiée, gangrenée, laissera échapper un sang frais et vermeil au passage du meurtrier.

Digitized by Google

Mais le signe accusateur ne se produit pas, le meurtrier échappe ; alors, par trois fois, du haut de la chaire, le ministre du Dieu de justice adjure le coupable de confesser son crime. Par trois fois, il le voue à la vengeance divine et lui retire le feu et l'eau. Il l'isole des autres hommes dont il n'est plus le frère, et oblige, sur leur salut éternel, tous ceux qui le connaissent à lui refuser un toit pour abriter sa tête, une goutte d'eau pour étancher sa soif.

Durant les siècles de foi qui ont précédé l'époque contemporaine, le monitoire dut apporter une aide puissante à l'exercice de la justice criminelle. Les mœurs du temps, rudes et barbares, ne reconnaissaient guère que le droit de la force, et, pour peu qu'un criminel fût audacieux et puissant, il échappait à la punition que réclamait la société outragée. Les moyens matériels que la civilisation a donnés à la société moderne pour sa défense, manquaient aux institutions civiles d'alors. Dans cette situation, le clergé fidèle à sa mission qui était de protéger le faible contre l'oppresseur, vint mettre son influence au service du droit impuissant. Cette mission, il la remplissait depuis des siècles en s'efforçant d'affaiblir le servage. Il consacrait ses richesses à racheter de leur seigneur les serfs esclaves, et, avec la liberté, il leur donnait des terres à cultiver. C'est dans ce but qu'il constituait ces immenses domaines monastiques, riches de terres et d'argent et contre lesquels la libre-pensée moderne, — ignorante ou de mauvaise foi, — a lancé toutes les foudres de son indignation.

Ceci me ramène au monitoire dont je m'étais un peu écarté, et je me hâte, pour finir, de dire qu'il fut la sauvegarde du faible, et l'expression des idées de justice sociale dont le clergé fut, durant tout le moyen âge, le courageux propagateur.

Seule, l'Église pouvait alors établir en pratique cette égalité devant la loi, que nous avons depuis achetée si cher, au prix de tant de sang. Devant l'excommunication que son ministre lançait du haut de la chaire, l'humble serf était l'égal du haut baron, et les foudres du monitoire atteignaient les têtes les plus élevées.

Alexandre III fut le premier qui introduisit en France, et probablement dans toute la chrétienté, le monitoire. C'était au XIIe siècle. Pendant de longues années il dut rester une émanation directe du pouvoir ecclésiastique, et ce n'est guère que vers le XVIe siècle qu'on trouve des ordonnances royales le régissant et le soumettant, dans certaines limites, au pouvoir civil: celle de Louis XII, en 1512, celle de François Ier, en 1539, celle de Henri III, en 1586. L'ordonnance de Blois affirme le pouvoir

Digitized by Google

qu'ont les juges, — séculiers, — de permettre la publication du monitoire, et l'obligation dans laquelle les « prêtres et gens d'église », sont d'exécuter leurs sentences et ordonnances. Voici les termes dont elle se sert : *Pour lequel crime avoir révélations, pourront lesdits évêques et nos officiers faire publier monitoire, au temps qu'ils verront propre et opportun, par toutes les paroisses.*

Le concile de Trente l'avait défendu aux magistrats séculiers (1), et il en avait laissé la disposition à l'arbitrage des évêques. Mais le pouvoir civil sous le « grand roi », ne se contente pas d'intervenir platoniquement dans le monitoire.

L'ordonnance de 1670 dit : *Nos juges pourront faire la saisie du temporel des officieux, curés ou vicaires, s'ils refusent d'accorder et de publier le monitoire, et en cas de refus, ils pourront faire la distribution du revenu de ce temporel aux pauvres.*

Cette ordonnance de 1670, hostile dans presque toutes ses dispositions au pouvoir religieux qu'elle veut soumettre dans l'espèce, et qu'elle soumet au pouvoir civil, est un traité complet sur la matière. C'est à elle que je renvoie ceux de mes lecteurs qui s'intéressent aux choses du temps passé. Ils ne regretteront pas leurs peines, en trouvant dans les commentaires de cette ordonnance une foule de détails intéressants pour le philosophe et l'historien.

Au XVIIIe siècle donc, le monitoire du XIIe siècle, institution éminemment ecclésiastique, était devenu un simple rouage administratif, soumis aux règlements civils et par suite aux influences gouvernementales. Il fallait, à cette époque, une permission du juge civil pour que l'official pût ordonner le monitoire, et l'official était obligé d'accorder le monitoire sur l'ordre du juge civil. La sujétion était complète.

Néanmoins, grâce à l'appareil religieux déployé dans son exécution, le monitoire exerçait encore une action puissante sur l'imagination populaire. Il faut dire que le pouvoir civil, jaloux de conserver une influence dont il appréciait chaque jour l'utilité, usait très-rarement du terrible anathème et ne l'ordonnait que dans les affaires criminelles importantes, quoique aux termes des ordonnances il pût en user pour les affaires civiles.

La tradition nous a transmis le souvenir d'un monitoire lancé

(1) *Ne episcopos adducant, ut hujus modi litteras inviti concedant.* (Sess. 25, chap. 3.)

Digitized by Google

dans notre église vers la seconde moitié du siècle dernier. C'est de lui que je voulais entretenir le lecteur en commençant cette étude locale.

Vers 176..., un crime horrible émut la population de la ville de l'Argentière. Un homme, riche propriétaire, habitant une maison de campagne peu éloignée de la ville, avait été assassiné sur le chemin qui conduisait à son domaine, au moment où il regagnait, un peu tard, son logis. Le matin, on l'avait trouvé gisant dans une mare de sang, sur le seuil d'une porte donnant accès dans son enclos, au quartier appelé alors comme aujourd'hui *Sigalières*. Il était sans vie. La tête du cadavre semblait avoir été broyée à l'aide d'un de ces gros marteaux dont se servent les forgerons pour battre le fer rougi. Les recherches faites par l'autorité locale furent infructueuses, et les coupables restèrent inconnus. La *Chambre ardente* (1) évoqua l'affaire sans atteindre un meilleur résultat. L'émotion était cependant très-grande dans le pays, et l'opinion surexcitée demandait une satisfaction.

On ordonna un monitoire.

Ici la légende prend la place de l'histoire, et je laisse la parole à la tradition populaire.

La crainte et la consternation étaient dans tous les esprits, et c'était avec une impatience pleine de terreur que l'on attendait la terrible cérémonie.

Qu'on se représente cette petite société de province, dont le cercle s'étendait à peine à quelques lieues, isolée des sociétés ses voisines par le défaut de voies de communication, ne vivant que pour elle, alimentant ses passions de tout ce qui prenait naissance en son sein, et chez laquelle les événements acquéraient des proportions d'autant plus grandes qu'ils étaient plus rares, et l'on comprendra l'importance que devait prendre dans cette modeste ville de l'Argentière, centre d'ordinaire si paisible d'un petit cercle provincial, l'événement qui nous occupe.

Le jour fixé, un dimanche, une foule immense emplit l'église, foule enfiévrée de curiosité et d'épouvante. Les trois juges (2) occupaient un des bancs placés dans le chœur.

(1) Tribunal spécial créé dans certaines provinces pour l'examen des affaires criminelles. En Languedoc, il parcourait la province tous les cinq ans.

(2) Probablement les juges de la Chambre ardente qui avait ordonné le monitoire. Ils devaient se trouver en ce moment à l'Argentière.

Digitized by Google

C'était la nuit. Une clarté sombre, suffisante à peine pour faire émerger du sein de l'obscurité les visages anxieusement émus des assistants, s'étendait sur les vastes nefs. Le silence avait quelque chose de lugubre. Pas un chant dans le sanctuaire, pas un murmure dans la foule.... Tout à coup le prêtre parut dominant l'assemblée de toute la mystérieuse grandeur que lui prêtait le terrible ministère qu'il exerçait à ce moment. Tout côté humain avait disparu chez cet homme que ce peuple croyant considérait comme l'incarnation vivante du Dieu de justice et de vengeance.

Un frissonnement subit accueillit les paroles de malédiction que sa voix sacrée prononça contre les coupables, et lorsque sa main vengeresse lança du haut de la chaire le cierge en cire jaune, tous les yeux se fermèrent, et le cierge (1), consumé par le terrible anathème, disparut dans les airs sans atteindre le sol.

Les meurtriers, ajoute le narrateur populaire, périrent tous misérablement dans l'année, et, pendant sept ans, de nombreux et épouvantables fléaux désolèrent la contrée.

Le monitoire ne disparut pas complétement de notre législation criminelle à la révolution de 89. Un décret de Napoléon 1er en date du 10 décembre 1806, promulgue que le gouvernement pourra recourir aux monitoires « pour découvrir quelques crimes graves ». Mais le ministre de la justice pouvait seul les ordonner.

Aujourd'hui l'usage des monitoires n'existe plus en France, et notre législation criminelle n'en a gardé aucune trace.

Léon Védel.

Largentière, avril 187...

(1) Le témoignage de la tradition est affirmatif au sujet du cierge jeté par le prêtre. Je n'ai trouvé cependant nulle part mention de ce fait dans le cérémonial des monitoires.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DAUPHINOISE

POÉSIES DE HUGUES BERTHIN (1)

Précédées d'une notice sur l'auteur

PAR

H. DE TERREBASSE

Voici un petit livre qui n'a pas été composé pour faire beaucoup de bruit dans la république des lettres; œuvre posthume d'un jeune poëte, il n'a été publié qu'à un petit nombre d'exemplaires destinés seulement à prendre une place hospitalière au foyer des parents et des amis de l'auteur.

Nous venons de lire religieusement ce recueil poétique et nous regrettons sincèrement qu'il lui soit donné une publicité aussi restreinte.

La plupart des ouvrages que l'on se procure sur la foi de nombreux thuriféraires intéressés, ne nous cause, le plus souvent, qu'une profonde déception, tandis que ces humbles strophes qui semblent vouloir se dérober à tous les regards, ont été pour nous une source de joie intime.

Dans une remarquable notice qui précède les poésies de Hugues Berthin, M. H. de Terrebasse, digne héritier d'un nom illustre dans les lettres dauphinoises, nous esquisse la vie du jeune auteur défunt, et sait lui faire un ami de chaque lecteur.

Né à Beaurepaire (Isère) le 5 avril 1840, notre poëte passa une partie de son enfance dans sa vie natale et aux Bernardins, charmante villa du département de la Drôme, où sa rêverie devait se plaire, comme une fleur au milieu de son parterre natal.

Plus tard, il habita alternativement Lyon et Beaurepaire. Après une existence heureuse complétement partagée entre ses devoirs de famille et la culture des arts et des lettres, Hugues Berthin s'éteignit prématurément le 14 janvier 1878, à Nice où il était allé pour rétablir sa santé.

La famille du défunt a voulu recueillir pieusement toutes les poésies que l'auteur avait disséminées, soit dans la *Revue du Lyonnais*, soit dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* et dans divers journaux, et elle a formé le petit recueil dont nous allons parler.

Disons d'abord que le volume de *Poésies* de Hugues Berthin est un petit bijou typographique; papier vergé, titre rouge et noir, caractères elzéviriens et italiques, gracieuses têtes de pages, en un mot rien ne manque.

Le volume s'ouvre par un beau portrait de l'auteur, à l'eau-forte, dû au burin de M. Dubouchet, suivi d'un frontispice allégorique gravé par le même; viennent ensuite la notice de M. de Terrebasse et les poésies de Hugues Berthin.

Tout écrivain, quoi qu'il fasse, est forcément le disciple d'un maître à moins qu'il ne soit un maître lui-même. Par la limpidité de sa poésie, par l'harmonie de son vers, par son inspiration chrétienne, Hugues Berthin nous paraît être un digne disciple de Brizeux; mais

(1) Un vol. in-16, de 131 p. — Vienne, Savigné, imp.-éditeur.

Digitized by Google

au contraire, dans toutes les poésies où il peint la nature : *avril*, *mai*, *novembre*, l'artiste se rapproche de Théophile Gautier, l'auteur d'*Emaux et Camées*.

Ecoutez plutôt :

MAI

Déjà que d'ombre sous les branches,
Que d'ombre sous le marronnier
Tout pavoisé d'aigrettes blanches,
Tout imprégné d'air printanier !

Le rossignol nous chante, au faîte,
Son répertoire étincelant ;
Mai vient de griser, pour sa fête,
Ce petit chanteur ambulant.

La terre, changeant de toilette,
Arbore les vives couleurs :
On cherche en vain la violette
Qui fut l'hirondelle des fleurs.

Au rayon d'or teinté de rose
L'infini du ciel s'est ouvert ;
Ce matin, le sein de la rose
Fait éclater son corset vert.

Vite pour saluer la reine,
Accourt son page, un papillon,
Mais aussitôt la brise amène
Un gémissement du vallon.

Le saule-pleureur, dont la traîne
Trempe dans l'eau de l'étang clair,
Mêle son frisson d'âme en peine
A l'allégresse du concert.

A la jeune rose il soupire,
Triste *memento* du destin :
« Dans la pourpre de ton sourire
Tu pâliras avant demain.

« Quoique reine, à ta sœur moins belle
Le même avenir te confond :
A peine une fleur éclôt-elle
Qu'elle a déjà sa larme au fond ! »

Cette poésie si fraîche, si gracieuse, si bien imagée, où le pinceau d'un peintre semble faire ressortir toutes les nuances, ne rappelle-t-elle pas par son originalité les vers suivants où Gautier nous dit en parlant du printemps :

Pour les petites pâquerettes,
Sournoisement lorsque tout dort,
Il repasse des collerettes
Et cisèle des boutons d'or.

. . . . . .
. . . . . .

La nature au lit se repose ;
Lui descend au jardin désert,
Et lace des boutons de rose
Dans leur corset de velours vert.

Tout en composant des solféges
Qu'aux merles il siffle à mi-voix,
Il sème aux prés les perce-neiges
Et les violettes aux bois.

Ce rapprochement est tout à la gloire de Hugues Berthin, car il montre combien il a su imiter, en restant lui-même, le *faire* du maître.

Outre les pièces que nous venons de nommer, on peut citer encore parmi les meilleures : la *Valloire*, la *Foi*, *Soleils couchants*.

Le poëte a-t-il eu un pressentiment de sa fin prochaine? Les deux derniers vers du volume nous permettent de le croire :

A quoi bon la gloire qu'on sème
Pour ne voir la moisson qu'en fleur ?

Par la publication de ce recueil poétique, Hugues Berthin prend place dès aujourd'hui parmi les poëtes dont s'enorgueillit le Dauphiné, et nous croyons que l'avenir le classera définitivement non loin de Charles Reynaud, rapprochant ainsi ces deux fleurs écloses sous le même ciel, réchauffées au même soleil, caressées par les mêmes zéphyrs et moissonnées avant leur complet épanouissement.

Jules Saint-Rémy.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ACTUALITÉS

E.-J. SAVIGNÉ. *Au lecteur*..... 1
— *Chronique*. 48, 152, 199, 200, 248, 536
L. CHARVET. *Lettre rectificative*..... 296
CLAUDIUS. *L'Exposition universelle*. 354, 428, 476, 509, 549

ARCHÉOLOGIE

A. ALLMER. *2e supplément aux Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne*..... 38, 85
UN VIEIL AMATEUR. *Lettre au directeur de la* Revue *sur les objets d'art antiques trouvés en Dauphiné*.... 249
G. VALLIER. *Les suites de la guerre, ou Numismatique des forteresses du Dauphiné*..... 419

BEAUX-ARTS

DE ROCHAS. *Un sculpteur dauphinois au commencement du XVIe siècle*..... 45
J. BOUVAGNET. *Les artistes dauphinois à l'exposition de la Société des amis des arts à Lyon*..... 112
P. DE THOREY. *Palais de justice à Grenoble*, notice historique et descriptive ... 201
E.-J. SAVIGNÉ. *Mosaïque découverte à Vienne*, notice..... 489

BIBLIOGRAPHIE

UN DAUPHINOIS. Lettre à l'Ermite de Vézérance, *Charles Reynaud, Henri Second*..... 197
L'ERMITE DE VÉZÉRANCE 390, 440
JULES SAINT-REMY. *H. Berthin*..... 571

BIOGRAPHIE

RAYMOND LAIRE. *Mademoiselle Agar*..... 3
G. VALLIER. *Joseph Rocher*, notice biographique et littéraire..... 92
P. DE THOREY. *Charles du Bonnet Fine*..... 274

ÉTUDES ET PORTRAITS

Mlle SOUCHIER. *Félix Gras*..... 212

HISTOIRE

I. HEDDE. *Vaucanson et Breton*..... 21
ISIDORE HEDDE. *Le Métier à la Jacquard ou plutôt Métier Lyonnais*..... 233
L. CHARVET. *La Maison-Forte de Monbaly, dite du Soliers, à Vaulx et Milieu* (Isère). 49, 141, 153, 237, 277, 332
J. ROMAN. *Documents inédits sur le baron des Adrets*..... ... .105 170
— *Embrun*, notice..... 393
UN COLLECTIONNEUR. *Collections et Collectionneurs dauphinois*..... 124
Dr CHEVALIER. *Le Jacquemart de Romans*... 193
RIVOIRE DE LA BATIE. *Lettre rectificative au sujet des familles de Sarcenas et Doncieu*..... 296
L'ABBÉ FILLET. *Grignan*, notice historique.. 297
LA VALONNE. *De l'affiliation des Sociétés savantes de province à l'Institut national de France*. 305, 524, 533
B. DE ROSTAING. *Le Château de la Perrière*.... 372
LÉON VEDEL. *L'Argentière*, notice historique. 441
FIRMIN BOISSIN. *Miscellanées Vivaraises*.. .. 470
R. L. *Le Château de St-Priest*..... 527

LITTÉRATURE

E.-J. SAVIGNÉ. *La statue de Ponsard*, à Vienne..... 345
LÉON VEDEL. *Récits du Vivarais*: la Coupe. 376
— — — Un Monitoire au siècle dernier. 565

NÉCROLOGIE

*** *Nécrologie*: MM. Hugues Berthin, Monier de la Sizeranne..... 48

NOUVELLES

L. BARRACAND. *Ma cousine Olympe* 258 315
— *Madame Flamerel*, 406, 458 498

Digitized by Google

POÉSIES

ZÉNON FIÈRE. *Amour posthume*..... 13
— *Insomnie* 463
H. BERTHIN. *A la Muse*..... 15
M... *Souvenir du jour de l'an*, poésie. 16
H. SECOND. *Indifférence*... 65
— *Ce que la forêt de sapins dit au poëte*..... 255
— *A Mademoiselle Agar*, en souvenir d'une représentation donnée à Grenoble..... 401
— *Sonnet*..... 457
— *Rêverie de jeune fille*..... 531
A. DE LA CRAU. *Paradis en ménage*..... 66
L. D'ELVE. *Printemps*..... 111
F. LECOMTE. *Le Soldat français*, poème humoristique..... 165
R. AUGIER. *A Mademoiselle Agar* 208
A GABRIÉ. *Le Romérage*..... 209
— *A Lamartine*..... 348
— *Symphonie poëtique*..... .. 494
M. CHAMPAVIER. *Au point du jour*..... 257
G. MONAVON. *Aux Oiseaux*..... 304
— *Le Lac de Paladru* 530
J. ST-RÉMY. *A une Artiste*,..... 350
M. SOUCHIER. *La perle de Cléopâtre* 351
Mlle A. SOUCHIER. *La Bibliothèque dauphinoise de Grenoble*..... 454
L. BARRACAND. *Au colonel A. L*..... 532

TRIBUNE HISTORIQUE

H. V. *Question relative à Jean de Serres*. 18
... Lettre sur la famille de la *Roque-Pluvinel*..... 19
P. DE THOREY. Lettre sur la famille de la *Baume-Pluvinel*..... 67
MARQUIS DE LA BAUME-PLUVINEL. Lettre sur le même sujet..... 69
R. *Question* sur la généalogie des Dauphins..... 69
RAYMOND LAIRE. Lettre au sujet d'une édition du *Chirugien Opérateur* de J. Couillard..... 352
J. ROMAN. *Un document sur Grignan*.... 404
L'ABBÉ FILLET. *Un procès en lèpre au XVe siècle*..... 496

VOYAGES

Mme BLANCHE FÈVELAT. *Souvenirs de voyages*, d'Odessa à Sébastopol, 24, 71, 126, 182, 217

GRAVURES

Mademoiselle Agar, de la Comédie-Française; portrait à l'eau-forte, par Dubouchet, hors texte, en regard du titre 1
Armes du Dauphiné, bandeau 1
Armes de Vienne, fleurons..... 2, 345
Statuette romaine représentant le génie de la corporation des ouvriers en bronze de Diana, lithographie, hors texte, par Adr. Allmer... 42
Maison forte de Monbaly, façade latérale au levant, photogravure, hors texte..... 49
La Maison forte de Monbaly, gravure à l'eau-forte, hors texte, par S..... 153
Vue d'Odessa, lithographie hors texte..... 71
Portrait du baron des Adrets, eau-forte, hors texte, d'après une gravure de l'époque, par Dubouchet..... 105
Cachet et sceau aux armes du baron des Adrets..... 174, 180
Armes et blasons des Monbaly, Soliers, Vaulx, etc., 51, 147, 150, 160, 241, 277, 280, 289, 293, 294, 332, 335, 337, 343, 344
Le Palais de justice à Grenoble, eau-forte d'après nature, par Fleury Forest..... 201
L'Amour domptant la Force, reproduction d'un bas-relief antique découvert à Saint-Paul-trois-Châteaux, gravure à l'eau-forte, hors texte, par Dubouchet..... 249
Vue de Grignan (Drôme), eau-forte hors texte, par Dubouchet..... 297
La statue de Ponsard, à Vienne..... 345
Vue d'Embrun, eau-forte, hors texte, par E. Guigues 393
Tête de page représentant la grande porte de la cathédrale d'Embrun..... 393
Lettre ornée représentant les armes d'Embrun et les emblèmes de la cathédrale..... 393
Planche de jetons, lithographie, par G. Vallier. 419
L'Argentière, eau-forte, hors texte, par Dubouchet..... ... 441
Lithographie de M. Leblanc, représentant la mosaïque découverte à Vienne..... .. 489

Vienne, imp. Savigné.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06833 2561

Digitized by Google

Digitized by Google